This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Per. 175 hq.

Revue.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(10e ANNÉE)

5e LIVRAISON — 15 MAI 1878

SOMMAIRE

CHARLES MASSON. Tendances matérialistes du catholicisme.
CH. POTVIN. Le filleul de Voltaire. (*Poésie.*)
ÉM. LECLERCQ. Alexandre Legrand. (*Roman.*)
E. VAN ELEWYCK. Le prince de Ligne.
EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

BRUXELLES
LIBRAIRIE C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA COUR
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG

1878

TOUS DROITS RÉSERVÉS

102 Digitized by Google

COMITÉ DE LA *REVUE DE BELGIQUE*.

MM. Alb. Callier, professeur à l'Université de Gand.

Émile de Laveleye, professeur à l'Université de Liége, membre de l'Académie, à Liége, rue Courtois.

le comte Goblet d'Alviella, conseiller provincial du Brabant.

Charles Potvin, ancien directeur de la *Revue de Belgique*, à Bruxelles, rue Lens, 28.

J. Stecher, professeur à l'Université de Liége.

Eugène Van Bemmel, professeur à l'Université libre de Bruxelles, ancien directeur de la *Revue trimestrielle*, à Bruxelles, 25, rue St-Lazare.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Belgique. . . . . fr. 12 par an.
» l'Étranger (Union postale) . . . 15 »

Tout ce qui concerne la rédaction devra être adressé à l'un des membres du Comité.

Tout ce qui concerne l'Administration devra être adressé à la librairie C. Muquardt, rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bureaux de la Revue : Rue de la Régence, 45, à Bruxelles.

Bruxelles. Typ. de Mme Weissenbruch

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE Mme WEISSENBRUCH
IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 45, A BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— DIXIÈME ANNÉE —

TOME XXIX

BRUXELLES
Librairie C. MUQUARDT
MERZBACH & FALK, ÉDITEURS
RUE DE LA RÉGENCE, 45
MÊME MAISON A LEIPZIG
1878

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Digitized by Google

Bayerische Staatsbibliothek MÜNCHEN

LE MATÉRIALISME ULTRAMONTAIN.

I

LES NOUVEAUX DOGMES.

Un publiciste belge, analysant les travaux de Bordas Demoulin, a mis naguère en évidence les développements qui se sont produits au sein de l'Église catholique. Ces développements incontestables s'exercent dans trois directions différentes : « développement du culte depuis la simplicité de l'âge apostolique jusqu'au symbolisme du temps actuel, si riche, si compliqué, si chargé de cérémonies, de fêtes et de pratiques ; développement du dogme depuis les préceptes de charité de l'Évangile jusqu'au formulaire si détaillé du concile de Trente, encore récemment complété ; enfin développement de la hiérarchie depuis les communautés libres et autonomes du premier siècle jusqu'à la centralisation autocratique que nous voyons fonctionner maintenant » [1]. Ces développements — fruits du long travail des âges — procèdent de la loi de continuité qui régit l'Église catholique ; ils répondent à un véritable besoin chez le fidèle, et comme c'est le propre de la foi exaltée de chercher à étendre toujours le cercle de ses pratiques, ils ne peuvent que progresser chaque jour davantage.

[1] Émile de Laveleye. *La crise religieuse au* XIXe *siècle.*

Digitized by Google

Il est intéressant au plus haut point de suivre la série des évolutions successives du catholicisme; leur étude montre avec une rigueur pour ainsi dire mathématique que l'accord entre l'orthodoxie romaine et le mouvement des temps présents n'est qu'une illusion qu'il faut résolûment, et quoi qu'il en puisse coûter, reléguer au nombre des impossibilités sociales.

Partant de points différents, la raison et la foi poursuivent depuis des siècles des voies diamétralement opposées; il serait insensé de supposer que, dans ces conditions, ces éternelles marcheuses parvinssent à se rencontrer. L'union vînt-elle même à s'établir, elle ne serait qu'éphémère. Les faits accomplis ont creusé entre ces deux rivales un abîme qui va s'agrandissant chaque jour et que rien au monde ne comblera. La curie romaine ne peut pactiser avec les idées modernes sans renier ses origines. Admettre le régime libéral et les conséquences de ses libertés, mais ce serait pour elle jeter le discrédit sur tout un passé où elle puise précisément sa force et son audace, ce serait frapper de déchéance les dogmes qui ont le plus contribué à l'unification de l'Église, anéantir, en un mot, l'œuvre séculaire de ses docteurs.

Aussi, les anathèmes qu'elle lance contre notre Constitution politique découlent-ils directement, *fatalement*, de ses doctrines. L'ultramontanisme, qui, d'après les organes accrédités de l'épiscopat belge, représente la « foi pure », doit forcément battre en brèche nos libertés constitutionnelles.

Ce qui nous surprend, c'est qu'il se trouve encore nombre de publicistes libéraux qui ne reconnaissent pas qu'en combattant les idées modernes avec cette franchise d'allure, cette hardiesse, nos adversaires sont mille fois plus logiques que nous, qui ne vivons que de compromis et de transactions! La netteté du but que poursuit l'ultramontanisme montre donc aux libéraux la nécessité de lutter avec un programme *complet* contre un ennemi qui, victorieux, nous dicterait un régime politique reflétant absolument ses aspirations. Aussi, doit-on sourire des espérances qu'a fait naître,

Digitized by Google

chez certains esprits, l'élévation au trône pontifical d'un prêtre ultramontain dont on vante d'ailleurs la modération et la tolérance [1]. Ces espérances s'évanouiront rapidement. D'habitude, l'imagination salue avec enthousiasme l'avénement de tout homme nouveau au pouvoir, et cela parce qu'elle fait abstraction de la situation pour ainsi dire forcée que réclame la chaîne des traditions. Nous en avons un exemple frappant dans la faveur avec laquelle la catholicité, restée fière et indépendante, accueillit naguère l'élection du comte Mastaï-Feretti ! Lui aussi devait inaugurer une ère nouvelle de paix et de quiétude. A l'exaltation des esprits, à la lutte âpre et acharnée à laquelle se livraient les écoles religieuses devait succéder le désarmement général des intelligences, une détente complète des âmes en proie jusqu'à ce moment à un malaise indéfinissable. Le mirage prestigieux des idées de liberté et de progrès que 1846 avait fait naître empourprait l'horizon. Dans l'ivresse de la pacification, on associait les destinées de l'État à celles de l'Église, on confondait leurs intérêts, on escomptait imprudemment les résultats d'une alliance qui semblait devoir être féconde et, tout entier au sentiment présent, on oubliait les leçons de l'histoire, les enseignements de l'expé-

1 On lit dans une correspondance de Rome, adressée au *Journal de Bruxelles* :

« Mme de Montalembert se trouvait dans la ville éternelle quelques jours après l'élévation du cardinal Pecci au trône pontifical. Léon XIII, instruit de la présence à Rome de la veuve de l'illustre orateur, lui fit dire qu'il désirait la voir. Mme de Montalembert se rend aussitôt au Vatican, accompagnée de l'une de ses filles, Mlle Thérèse. Après avoir remercié Mme de Montalembert des éminents services rendus à l'Église par son mari et par son frère, Mgr de Mérode, le Saint-Père, avisant Mlle Thérèse, demande à Mme de Montalembert :

« — Quelle est cette jeune fille?

« — C'est ma fille, » répond Mme de Montalembert.

« Alors Léon XIII se lève et, étendant la main droite sur la tête de la jeune fille, prononce avec émotion ces mots : « Je vous donne ma bénédiction, Thérèse, pour vous et pour votre *glorieux père*. »

« M. de Montalembert était le chef de ces catholiques libéraux que le cardinal-archevêque de Malines proclame « *plus dangereux que des adversaires déclarés* ».

Digitized by Google

rience. Hélas! le comte Mastaï-Feretti est devenu le pape Pie IX et le catholicisme libéral des Gratry, des Montalembert, des Falloux, des Cochin, des Lamennais, des Lacordaire a succombé sous les coups répétés du pontife romain, qui a même poursuivi de ses anathèmes le souvenir de cette école dissidente.

L'ultramontanisme, qui avait déjà relevé la tête sous la restauration, envahit soudain la scène déserte et, comme une pieuvre hideuse, enlaça la société dont, par ses innombrables tentacules, elle suce actuellement toutes les forces vitales.

Si le pontificat de Pie IX, qui cependant s'annonçait sous de si heureux auspices, a trahi de la sorte l'attente des catholiques sincères qui rêvaient l'accord de la religion et de la liberté, et brisé leurs illusions les plus chères, que peut-on et que doit-on augurer du règne de Léon XIII qui a accepté sans protestations ni réserves la succession si obérée de son prédécesseur? Mais que Léon XIII continuera l'œuvre de Pie IX et la réalisera fatalement dans toutes ses conséquences, quelque antisociales qu'elles puissent être!

Ainsi le veut l'impitoyable logique des faits accomplis qui, désormais, ne laisse place à aucun tempérament, à aucun subterfuge, à aucune faiblesse; ainsi l'ordonne la loi de continuité qui régit l'Église! *Semper eadem!*

L'ultramontanisme n'a donc jamais atteint le degré de force qu'il possède actuellement et ne peut que se développer chaque jour davantage. Ceux qui luttent contre les tendances rétrogrades des idées romaines feraient acte de mauvaise politique en cherchant à se faire illusion sur la puissance et les ressources de l'ennemi qu'ils combattent.

Cet ennemi, qui jouit du don d'ubiquité, nous envahit de tous les côtés à la fois. L'enfant, la femme, l'homme, le vieillard, la famille, la nation, tout subit son assaut et trop souvent son joug. Quoi d'étonnant? Le long règne du dernier pape n'a-t-il pas été un pontificat de combat tendant uniquement à en assurer la victoire?

Pie IX, que son illuminisme et sa verbosité mystique rendront légendaire dans l'histoire, a greffé sur l'Église épuisée

Digitized by Google

deux dogmes destinés à rendre une vie nouvelle, une verdeur improvisée, une ramure protectrice à ce vieux tronc desséché dont les tortueuses racines cédaient les unes après les autres sous le coup des ouragans. Les deux articles de foi promulgués par Pie IX ont une immense portée sociale. Le premier, qui a donné une formidable impulsion à un sensualisme religieux des plus étranges, était destiné à frapper spécialement le cœur du fidèle. Depuis nombre de siècles, à la vérité, il existait en germe dans les écrits de quelques docteurs de l'Église, mais ses initiés n'osaient encore lui faire franchir l'enceinte des cloîtres et des monastères pour en faire un texte formel de prédication.

C'est le dogme de l'immaculée conception qui a hardiment introduit un culte nouveau, un culte que les anciens conciles eussent anathématisé dans leur vertueuse indignation, la *Mariolatrie*, pour emprunter l'expression de Francisque Sarcey. Cette nouvelle croyance ouvrit un vaste champ d'adorations mystérieuses, de rêveries, de contemplations, de visions extatiques aux âmes tendres et faibles, à toutes les imaginations facilement surexcitables, aux femmes surtout, qui voyaient dans la glorification de la Vierge-Mère le relèvement de leur état social frappé en quelque sorte de déchéance par la tradition biblique. La promulgation de ce dogme était des plus habiles; elle répondait à une politique qui avait pour but la conquête de la femme dans ses diverses conditions et son assujettissement plus étroit à l'Église.

On l'intéressait désormais à ses destinées en sanctifiant son sexe et en faisant un dogme d'une maternité miraculeuse.

[1] Qui a la femme a la famille, qui a la famille a la société, dit un vieil adage.

[1] Le dogme de l'*immaculée conception*, comme presque tous les dogmes du catholicisme, est emprunté aux théogonies indiennes. Ainsi *Vischnou* s'incarna dans le sein de la *Vierge Maïa; Cakia-Mouni* dans celui de la *Vierge Avany*, fécondée par un rayon de la Sagesse éternelle. En Chine, Fo-Hi, l'inventeur de l'écriture, naquit d'une *Vierge* qui le conçut en

Digitized by Google

L'ultramontanisme s'en pénétra et opéra rapidement la conquête du terrain sentimental.

Pie IX, guidé par les jésuites, soutint alors la lutte sur le terrain spirituel. L'unification de l'Italie, en enlevant la souveraineté temporelle aux évêques de Rome, porta un coup terrible à la papauté au point de la ramener subitement presque à ses humbles et modestes origines. L'heure solennelle était enfin venue. L'œuvre de onze siècles de luttes sanglantes et ténébreuses s'évanouissait aux acclamations du monde entier, qui voyait avec soulagement disparaître l'appareil d'une puissance que le fondateur du christianisme avait répudiée lui-même en disant que son royaume n'était pas de ce monde! Forcée d'abandonner les débris de sa royauté expirante, la papauté se réfugia sur le terrain spirituel, résolue à en faire sa dernière citadelle.

Mais, pour lutter avec avantage dans une situation aussi désespérée, il fallait courber sous une même volonté toutes les forces éparses et divergentes dont la catholicité pouvait disposer à un moment donné. Ce n'était que par l'unité de plan, de vue et de commandement que la papauté pouvait espérer de repousser le flot toujours nouveau des assaillants. Or, un corps religieux, remarquable au plus haut point par son organisation, lui fournit précisément le type de sa concentration unitaire, la milice des jésuites.

Ignace de Loyola, comprenant que la discipline absolue était l'instrument indispensable de la victoire, avait brisé toute initiative individuelle chez ses religieux et les avait réduits à l'état d'engrenage, recevant l'impulsion et la vie du ressort central, sa volonté souveraine.

Le Pape s'investit de cette puissance toute spirituelle, de ce droit d'inquisition des âmes, et le renforça même d'une forme d'autorité despotique empruntée à la constitution poli-

marchant sur les traces de Dieu; de même *Lao-Tseu*, le docteur, fils de la *Vierge* bleue. La tradition siamoise rapporte que le dieu Sammonocodom (Bouddha) fut enfanté par une *Vierge* et élevé dans une fleur. La mythologie mexicaine parle de deux jumeaux mis au monde par la *Vierge Tétéoinan*. — C'est le cas de dire : *Nil novi sub sole!*

Digitized by Google

tique de certains États de l'antiquité, la dictature. Désormais, ce ne sera plus par la persuasion, par la douceur que le successeur des premiers pasteurs conduira le troupeau des fidèles, ce sera par un commandement net, précis, formel, n'admettant ni commentaire, ni réplique, et cela sous peine d'excommunication majeure, c'est-à-dire de mort spirituelle pour l'audacieux révolté. Assaillie par l'invasion, la république romaine étouffait toute dissension intestine et confiait le gouvernement suprême aux mains d'un dictateur, en ne lui traçant d'autre ligne de conduite que celle que son inspiration pouvait lui suggérer pour sauver l'État. « *Salus reipublicæ suprema lex esto !* » Telle était la formule vague et complexe que le dictateur avait devant les yeux. Sa puissance était absolue en raison de son irresponsabilité. Il condamnait et frappait à sa merci. Aussi, son joug, supporté avec anxiété, n'était-il que de courte durée. Il se brisait avec la crise qui l'avait fait naître. Le danger détourné, le chef improvisé rentrait dans la vie privée, et l'État reprenait son gouvernement normal. Chose étrange, c'est à cette forme d'autorité essentiellement païenne, qu'un pape aura recours ! Et cette autorité, il la rend mille fois plus redoutable encore que dans l'antiquité en en proclamant la durée illimitée, infinie, en la transmettant, par le fait de la mort, instantanément à tous ses successeurs.

Il fallait à Pie IX cette puissance sans précédent dans l'histoire pour convaincre continuellement d'erreur et de faiblesse la raison humaine qui sapait l'Église dans ses fondements.

Il fallait bien, en fin de compte, s'armer des lumières célestes, des inspirations d'en haut, en un mot, renouveler le procédé d'Homère, qui, faisant descendre la divinité sur le théâtre de la lutte sous les traits d'un simple mortel, assurait toujours la victoire à ceux qu'elle défendait.

Qu'importe l'absurdité du moyen, si son efficacité est reconnue, au moins sur une partie de l'humanité ! Qu'importent les protestations indignées, les cris de la conscience outragée ! C'était le cas de baisser la tête et de dire avec

Digitized by Google

Pascal répétant saint Augustin : « *On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe qu'il aveugle les uns et éclaire les autres!* »

Aussi, exaltant sa personnalité par l'affirmation audacieuse de son infaillibilité dogmatique, Pie IX donne un corps à la fable homérique... A la face du XIXe siècle, il se ceint le front d'une auréole et se retire mystérieusement dans les profondeurs du Vatican.

Alors une sorte de vénération superstitieuse s'empare des fidèles anxieux pour lesquels le pape devient un fétiche, une idole! Aussi, doit-il fatalement être canonisé après sa mort[1] La dernière évolution que l'on pourra signaler dans la hiérarchie catholique s'est peut-être accomplie par l'acte de 1870. Le pape a franchi le dernier échelon qui le séparait encore de la divinité dont il se prétend le représentant, l'incarnation terrestre. Comme elle désormais, il opérera des miracles[2], jugera sans erreur, frappera sans faiblesse. Ses moindres paroles donneront un brevet de piété à mille industries bizarres, dues au génie inventif de certains ordres monastiques plus à court d'argent que de ressources. Le culte se perfectionnera de plus en plus, c'est-à-dire se matérialisera jusque dans ses détails les plus infimes. Le symbole tuera l'idée dont il est l'expression; l'image tuera le livre; le formulaire, la prière mentale et spontanée. Le culte en esprit et en vérité sera banni et remplacé par la pratique pharisaïque. Le rituel se chargera d'une infinité d'invoca-

[1] La *Fanfulla* dit que la congrégation des Rites a examiné une adresse, signée à Rome, qui demande de commencer le procès pour la béatification de Pie IX.

[2] Pie IX opérait des miracles de son vivant. Il ne manquait à sa gloire que d'en faire après sa mort. L'attente des infaillibilistes n'a pas été longue, car l'*Écho de Fourvières* vient de reproduire dans ses colonnes une lettre datée du 25 février 1878 et signée du nom de Camille Thiollière. Cette lettre annonce la guérison miraculeuse d'une jeune fille souffrant depuis deux ans d'une exostose qui avait jusqu'alors défié tous les remèdes humains.

C'est par trois applications de charpie qui *avait servi à panser les plaies du Saint-Père*, que le mal a été vaincu *subitement*. (Voir la *Gazette de Liége* du 5 mars 1878.)

Digitized by Google

tions en proportion du nombre de saints dont se sera accru le martyrologe. La mythologie catholique nous offrira les récits d'êtres supérieurs se revêtant de formes matérielles pour apparaître aux hommes, les épouvanter, les bercer d'espérances ou les ravir dans de voluptueuses extases. Les pèlerinages ressusciteront les bois sacrés et les guérisons miraculeuses, les *ex-voto* d'Éphèse. L'oracle parlera comme à Dodone et à Épidaure, et son langage énigmatique ne sera jamais en contradiction avec les faits accomplis.

Les dogmes rétrécissant chaque jour le champ d'action laissé à l'intelligence l'engourdiront insensiblement et la plongeront dans une honteuse torpeur.

N'est-ce pas déjà là le bilan de huit années de papauté infaillible?... N'est-il pas vrai qu'un matérialisme étrange, presque impalpable, presque invisible, semblable à cette poussière ténue, qui, lancée incessamment par le Vésuve, finit par ensevelir sous ses amas les villes de Pompei et d'Herculanum, nous étouffe, nous aveugle, nous paralyse?

Encore quelques années et la moisson de tant de siècles de luttes pour le triomphe des idées modernes, pour l'affranchissement de l'individu, pour la liberté de conscience, pour les droits imprescriptibles de la raison sera dérobée à la plupart des yeux sous la pluie de cendres de l'ultramontanisme!

II

LES ORIGINES DU SACRÉ-CŒUR.

On pourrait croire que nous avons forcé les couleurs pour dépeindre la situation et créé des fantômes pour le plaisir de les combattre. Il nous suffira d'un regard jeté autour de nous, en Belgique, en France, pour constater l'immense progrès que le mouvement matérialiste, nous dirions presque *néo-païen*, a réalisé dans la seconde partie de ce siècle, sous le nom de dévotion au *Sacré-Cœur*.

Nous ne parlerons pas d'Oostacker et de son aquarium, ni de la stygmatisée de Bois-d'Haine; nous ne parlerons pas

Digitized by Google

des guérisons miraculeuses que les journaux catholiques signalent tous les jours, ni de l'intervention du ciel dans les affaires d'ici-bas, et particulièrement de notre pays. Tout cela est chose connue et nous n'apprendrions vraiment rien de bien nouveau au lecteur. Mais franchissons la frontière, allons dans la patrie de Buffon, de Montesquieu, de Diderot, de Voltaire ; pénétrons sur ce sol qui le premier vit rayonner le foyer philosophique dont les rayons embrasèrent le monde. La scène est plus large et le spectacle plus saisissant.

Deux années ne s'étaient pas écoulées depuis la proclamation du dogme de l'infaillibilité, qu'un souffle étrange agita la France. Sortant des convulsions de la guerre civile, épuisée par la lutte qu'elle avait soutenue avec l'Allemagne, elle se laissa presque sans effort et sans conscience d'elle-même tomber entre les bras du cléricalisme. Ce dernier possédait le grand remède à la situation malheureuse de la France, situation qui n'était pas due, comme le vulgaire pouvait le croire, à un ensemble de causes terrestres, mais bien au progrès de l'incrédulité et de la libre pensée, au mépris affecté pour la religion et ses ministres. *Wissembourg*, *Gravelotte*, *Sedan*, *la Commune!*... autant de châtiments infligés à la fille aînée de l'Église par le Ciel en courroux[1]. De même que Jéhovah, le Dieu des Israélites, punit son peuple en l'accablant de fléaux, le Dieu des catholiques se venge de l'indifférence générale qui règne en France en déchaînant sur cette nation les horreurs de la guerre et de la famine. Il faut donc que le peuple égaré se réconcilie avec la divinité, après une expiation terrible, fasse amende honorable et rentre dans le giron de l'Église. A cet effet, les ultramontains, exploitant habilement la question patriotique, mirent en avant les pèlerinages dits *nationaux*. *Lourdes*, *la Salette*, *Chartres*, *Fourvières*, *Pont-main*, *Paray-le-Monial*, et quantité d'autres lieux favorisés de mystérieuses apparitions, devinrent ainsi le centre des dévotions les plus caractéristiques de notre époque.

[1] Lire le rapport de M. Keller à l'Assemblée nationale. (*Journal officiel*, du 16 juillet 1873.)

Digitized by Google

Jadis, les fidèles se rendaient en terre sainte au prix de fatigues et de dangers sans nombre. Ceux qui revenaient de la Palestine (et ils étaient rares) portaient la barbe grise et n'étaient souvent pas reconnus par les leurs. Le pèlerinage était, pour le moyen âge superstitieux, une pénitence qui effaçait bien des fautes, atténuait bien des crimes. Nos ancêtres mettaient une certaine grandeur à s'humilier, et leur naïve bonne foi explique la persévérance avec laquelle ils poursuivaient la tâche imposée. La civilisation modifia singulièrement les conditions de ces voyages périlleux qui finirent par tomber complétement en désuétude, en raison d'une circonstance assez bizarre, l'avénement des apparitions en Europe. A quoi bon visiter la Palestine, vaste ossuaire que la légende s'épuise à galvaniser, si en France, en Belgique, aux portes des villes que nous habitons, s'élève un sanctuaire, un bosquet, une forêt, où la Vierge a apparu dans tout l'éclat de son idéale beauté? Quelle nécessité de se baigner dans les ondes du Jourdain, si à quelques pas de notre demeure jaillit la source miraculeuse aux eaux vivifiantes?

Chose étrange et bien faite pour attirer l'attention, dès que le zèle languit, que la ferveur diminue, que le pèlerinage tombe en discrédit, les visions se manifestent dans nos contrées, avec une persistance significative. La divinité abandonne les vallons déserts de la Judée et choisit l'Europe pour théâtre de ses apparitions. C'est en 1549 que, pour la première fois peut-être depuis son ascension, le Christ se montre à un mortel, le bienheureux Père Canisius, l'un des disciples d'Ignace de Loyola [1]. C'est au moment où ce religieux se disposait à se rendre en Allemagne, que le crucifié lui permet, paraît-il, de plonger le regard dans son cœur embrasé. Voilà le pressentiment de ce culte étrange et mystique qui a pris une si grande extension dans ces derniers temps sous le nom d'*Adoration du Sacré-Cœur*. Mais c'est surtout

[1] Voir la *Vie du bienheureux Canisius*, IIe partie, chap. V. 1 vol. in-12. Paris, Douniol.

Digitized by Google

chez la femme, prédisposée, en raison de sa nature, à obéir à toutes les influences extérieures et à s'abandonner à tous les écarts d'imagination, que cette dévotion va se développer d'une manière inouïe.

Nous sommes forcés d'entrer dans l'examen des faits qui appartiennent à l'histoire pour remonter aux causes de la situation actuelle. Il est intéressant au plus haut point de connaître l'origine d'une dévotion que le pape infaillible a encouragée, fortifiée de ses brefs et auquel l'*Assemblée nationale française* (comme nous le verrons par la suite) a rendu hommage en votant le projet de loi qui décrète d'*utilité publique* (?) l'érection, sur les hauteurs de Montmartre, d'un temple colossal, consacré au *Sacré-Cœur* [1].

L'ultramontanisme a aussi réalisé la plus folle et la plus audacieuse de ses conceptions!

La raison reste confondue devant son œuvre! Et c'est au grand jour, devant la France entière, à la face du XIXe siècle, que la première assemblée délibérante du monde procède à un débat qui n'a peut-être pas de rival dans l'histoire que celui que présida Domitien, au Sénat romain, pour savoir à quelle sauce on mettrait un turbot.

Un historien de la dévotion au *Sacré-Cœur* explique de la manière suivante le rôle *essentiellement actif* de la femme en cette matière : « Pour la voir grandir cette douce aurore, et « se développer dans tout son éclat, il faut jeter les yeux « sur les vierges que les saintes solitudes du moyen âge « cachaient à tous les yeux. Qui comprendra les mystères « du cœur, si ce n'est la femme? Qui s'élèvera jusqu'à pres- « sentir les mystères du cœur de Jésus, si ce n'est la vierge? « Aussi, toutes les lumières des docteurs du moyen âge, des « Pères des premiers siècles pâlissent devant les intuitions « des vierges cachées dans le silence des monastères. Ce « n'est pas seulement en elles une lumière, une adoration, « un culte, c'est plus encore. *Dans ces tendres intimités de*

[1] Voir le *Journal officiel* français du 11 juillet 1873, et la lettre de l'archevêque de Paris, portant la date du 5 mars 1873, au ministre des cultes.

Digitized by Google

« *Jésus avec ses épouses, le cœur est tout.* Elles oublient, je « ne dis pas seulement sa grandeur, sa majesté, mais les « plaies mêmes de ses pieds et de ses mains ; elles ne voient « que son cœur [1]. »

La pathologie moderne, avec son inexorable diagnostic, a caractérisé *ces intuitions des vierges cachées dans le silence des monastères* d'un mot qui a fait jeter les hauts cris à l'ultramontanisme : *hystérie religieuse.* La science a mis le doigt sur la plaie vive. L'hystérie religieuse, voilà en effet la grande névrose qui trouble le moyen âge!... Cette époque, essentiellement sensitive, souffre d'un mal qui lui est inconnu et dont les palliatifs échappent à son ignorance. Les ténèbres d'une naïve superstition enveloppent son intelligence qui se débat, cherche, tâtonne, s'effraye, et, faute de pouvoir discerner les causes physiques, recourt au merveilleux comme à un port de salut. Comme l'enfant, le moyen âge juge par les sens et se laisse guider par les impressions. Les faits extérieurs le dominent, l'écrasent. — Aussi n'est-ce pas à ses errements que nous faisons le procès, errements qui peuvent invoquer l'excuse de l'ignorance et de la bonne foi, mais bien à l'esprit ultramontain du XIXe siècle, qui, malgré les démentis accablants de la science, exploite le miracle et voudrait le perpétuer, comme un instrument de domination. Il y a quelques années, M. Émile Deschanel affirma que les visions de sainte Thérèse (la plus étrange sainte qu'on puisse se figurer !) pouvaient s'expliquer parfaitement par l'hystérie et la violence des passions méridionales comprimées.

Cette assertion fut traitée de scandaleuse et d'impie, comme cela arrive toutes les fois que la science rend compte de quelque phénomène tenu pour miraculeux par les siècles d'ignorance. Depuis, un des membres les plus éminents de l'Institut de France, un écrivain des plus remarquables de la *Revue des Deux Mondes*, a donné à l'hypothèse de M. Deschanel toute la valeur d'une démonstration scien-

[1] *Vie de Marg. Alacoque*, par E. Bougand, vicaire général d'Orléans. Paris, 1876.

Digitized by Google

tifique[1]. M. Maury, qui est professeur au Collége de France et à la fois médecin, philosophe et archéologue, a soumis à l'examen le plus approfondi la vie des nonnes canonisées ou regardées comme bienheureuses. Il est arrivé à cette conclusion, digne des plus sérieuses méditations des moralistes et des âmes vraiment chrétiennes : « Il est certain « aujourd'hui que des accès d'hystérie sont venus se mêler « aux extases pieuses d'une foule d'illuminées ET LES ONT « SOUVENT DÉTERMINÉES. »

Quand le mysticisme sensuel et solitaire dont M. Maury a décrit les tristes égarements ne suffisait pas aux nonnes ardentes du Midi, l'histoire de la mère Agueda nous donne une idée des emportements auxquels elles se laissaient entraîner. Selon nous, l'hystérie religieuse doit incontestablement être comprise au nombre de ces épidémies bizarres qui désolèrent les premiers temps de la civilisation et dont nous n'avons plus heureusement que de rares exemples de nos jours[2].

[1] Alfred Maury. Les hallucinations du mysticisme chrétien. *Revue des Deux Mondes*. (1er novembre 1854.)

[2] Parmi ces épidémies, il faut surtout citer les épidémies démoniaques du XIVe siècle et les convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard au XVIIIe siècle. Capefigue dit à ce propos : « Lorsque les partis sont ardents et aux prises, ils saisissent toujours une image qu'ils élèvent et exaltent ; il faut des reliques aux opinions, des cendres, des ossements, des miracles de vertu et de gloire ; tous se personnifient dans un homme qu'ils sanctifient pour se grandir eux-mêmes. Le diacre Paris devint l'élu, le saint du jansénisme ; à peine est-il inhumé qu'on déclare tout à coup que des miracles s'accomplissent sur sa tombe. Derrière Saint-Médard existe encore aujourd'hui un petit jardinet où fut jadis le cimetière ; l'herbe y croît forte et luxuriante ; un treillis de vigne a remplacé la tombe du diacre Paris qu'on s'est partagée en petites parcelles parmi les dévots du jansénisme. Eh bien, dans ce lieu même, il y a un siècle à peine, la foule accourait pressée pour adorer cette tombe ; des aveugles recouvraient la vue, des boiteux leurs jambes, et tout cela par les miracles du diacre Paris ; il s'y passait d'étranges choses ; les malades, subitement pris de convulsions, écumaient en poussant des cris sauvages, mais ils en sortaient pleinement guéris ; c'était le dire des fervents jansénistes. L'imagination était en délire ; la vogue vint d'aller au cimetière de Saint-Médard, car il y a enthousiasme en France pour aller saluer les tombes. Un homme d'intelligence, un savant tacticien, le chevalier de Folard, se laissa dominer par ces miracles ; un conseiller de Parlement, homme sérieux, M. de Montgeron, écrivit un livre développé sur la merveilleuse vie du diacre Paris ; il

Digitized by Google

Comme un virus contagieux, elle se répand de proche en proche, gagne les monastères de femmes les uns après les autres, provoque des extases, des hallucinations, des ravissements, dont la narration dévoile toutes les faiblesses de notre pauvre humanité souffrante. La liste de ces malades, que la superstition canonise faute de comprendre la nature de leur mal, est innombrable! Voici tout d'abord *sainte Gertrude,* qui, dans une extase, se sentit « attirée d'une façon « merveilleuse dans le cœur de Jésus, où, de dire ce qu'elle « y goûta, ce qu'elle vit, ce qu'elle entendit, cela n'appartient « à aucune langue, ni humaine, ni angélique[1] ». Sa vie, disent les chroniques religieuses, ne fut qu'un long et doux soupir d'amour pour le cœur de Jésus, blessé bien plus par la tendresse que par la lance.

Sainte Mechtilde (XIIIe siècle) lui succède. « A elle « Jésus-Christ fait voir la place de son cœur et « l'invite à « y entrer pour s'y reposer ». — « S'il me fallait écrire « toutes les grâces que j'ai reçues du très-aimable cœur de « Jésus, dit la sainte, je ferais un livre plus gros que celui « du bréviaire[2]. »

Vient ensuite *sainte Lutgarde,* à qui le Christ apparaît attaché à la croix et rayonnant d'amour. Comme la bienheureuse le contemplait ravie, il détacha un de ses bras, l'attira sur sa poitrine enflammée et, toute défaillante de bonheur céleste, lui fit mettre ses lèvres sur la plaie de son cœur[3].

Sainte Catherine de Sienne (XIVe siècle), méditant sur ce verset : Créez-en moi un cœur nouveau, vit, « son divin « Époux s'approcher d'elle et la toucher de la main au côté

dessina lui-même de sa main les miracles opérés par le saint confesseur.

« Ainsi est l'esprit de parti; quand il soutient fortement une opinion, on voit tout à travers un prisme; je le répète, chaque parti à son saint qu'il élève et qu'il encense. » (*Louis XV et la société du* XVIIIe *siècle.*)

[1] *Révélations de sainte Gertrude.* Livre III, chap. XVI.

[2] *Vie de sainte Mechtilde.* Livre II, chap. XXII.

[3] Toutes ces citations sont empruntées aux chroniques de l'Église les plus sérieuses, notamment l'œuvre des Bollandistes. Voir *Act. SS.* Junii p. 239, t. III.

Digitized by Google

« gauche où elle sentit aussitôt un mélange d'amour et de « douleur qui la fit pâmer de bonheur[1]. »

Parlerons-nous encore de sainte Madeleine de Pazzi, à laquelle le Christ apparut un jour, pour lui montrer son cœur, et qui, à partir de ce moment, « fut tellement remplie de « l'abondance du divin amour, que, pour soulager l'incendie « qui la consumait, elle était obligée d'entr'ouvrir ses habits « ou de se répandre dans d'interminables paroles qui res- « semblaient à des chants[2]. »

Nous n'osons pas poursuivre nos citations. Bornons-nous à rappeler les noms des Angèle de Foligno, des Béatrix de Citeaux, des Claire de Montefolco, des Marguerite de Hongrie, des Françoise Romaine, etc., dont le récit des hallucinations défie les plumes les moins rigoristes. — Ces mystiques rivaliseraient avec plus d'une héroïne de Boccace.

Dans des temps plus rapprochés de nous, nous voyons cette étrange dévotion au Sacré-Cœur s'emparer à ce point de toutes les facultés de la femme, qu'elle sera désormais mêlée aux actes les plus vulgaires et les plus insignifiants de sa vie. L'évêque d'Annecy, François de Sales (*depuis canonisé*), parvint à détacher du monde une jeune veuve, l'aïeule de Mme de Sévigné, Jeanne Frémiot, baronne de Chantal. Cette femme, d'un esprit charmant et délicat, mais d'une exaltation peu commune, fonda, de concert avec son confesseur, la célèbre congrégation de la Visitation (1610). Dans le principe, la règle était bien loin d'être sévère et la clôture n'était pas imposée. Il s'agissait simplement de visiter les malades et de porter des consolations spirituelles à tous ceux qui souffraient. Mais, à la longue, le monastère s'enveloppa de silence ; ce ne fut plus une ruche active, au murmure incessant, mais une espèce de sanctuaire fermé au monde et à ses préoccupations, un milieu soustrait aux influences extérieures, où l'âme pouvait en toute liberté s'abandonner à de longues et profondes extases.

[1] *Vie de sainte Catherine de Sienne.*
[2] Bollandistes. *Act. SS.* Maii, t. VI, p. 232.

Digitized by Google

La Visitation devint donc un ordre contemplatif et les nonnes furent bientôt en proie à ces infirmités dont le docteur Dubois (d'Amiens) a été l'historien minutieux.

La correspondance échangée entre François de Sales et Jeanne Frémiot est des plus caractéristiques. Quand on songe que l'Église catholique a élevé à la dignité de saint l'évêque d'Annecy ainsi que la séduisante compagne de ses rêveries; quand on songe que leurs noms sont invoqués avec vénération par la grande masse des fidèles et que l'objet de leurs hallucinations forme la base d'un culte public en Europe, d'un culte national en France, l'on éprouve un sentiment de stupeur et de tristesse à la fois !

Pauvre humanité vraiment que celle qui est accessible à des dérèglements aussi insensés! Sainte Chantal, dans un accès extatique, se tâtoue la poitrine avec le nom du Christ; c'est un fer chaud qui trace sur elle les stygmates sacrés; Marguerite Alacoque, elle, emploiera un canif et, après s'être déchiré les chairs, croira faire œuvre agréable à la divinité en ravivant les plaies prêtes à se cicatriser. — La mort de François de Sales fait tomber la supérieure de la Visitation dans un délire de désespoir. Dix ans après, lorsqu'on ouvre le tombeau de l'évêque savoyard, elle est encore livrée aux plus étranges transports. Elle reste en oraisons près du corps « dans une extase d'amour », dit un pieux chroniqueur, et croit sentir « très-sensiblement la main du bienheureux, posée sur sa tête, la serrer par une tendre caresse ».

Mme de Chantal et François de Sales sont les véritables précurseurs de Marguerite Alacoque, à en juger par leur correspondance, dont nous transcrivons ici quelques extraits.

« M'est avis, ma fille, écrit l'évêque d'Annecy à sa confidente, au moment où elle se préparait à fonder l'institut, « m'est avis que nous ne demeurerons plus en nous-mêmes, « mais que de cœur, d'intention et de confiance, nous loge- « rons pour jamais *dans le côté percé du Sauveur*[1]. »

[1] Lettre du 24 avril 1610.

Digitized by Google

Écrivant à un prêtre de Paris, François de Sales s'exprime en ces termes : « Comme notre bonne mère (Mme de Chantal) tout *vigoureusement languissante* me le disait hier : « Si les « sœurs de la Visitation sont bien humbles et bien fidèles à « Dieu, elles auront le cœur de Jésus pour demeure et séjour « en ce monde[1]. »

Quel étrange pathos éclate dans les lignes suivantes : « — O ma fille ! Si vous regardez ce cœur, il est impossible « qu'il ne vous plaise pas; car c'est un cœur si doux, si « suave, si condescendant, si amoureux des chétives créa- « tures pour qu'elles reconnaissent leur misère; si gracieux « envers les misérables, si bon envers les pénitents. Eh ! « qui n'aimerait ce cœur royal, si *paternellement maternel* « envers nous[2].

— « Mettez, ma fille, votre cher cœur dans le côté percé « du Sauveur et l'unissez à ce roi des cœurs qui y est, comme « à son trône royal, pour recevoir l'hommage et l'obéissance « de tous les cœurs et qui tient ainsi sa porte ouverte pour « que chacun puisse l'aborder et y avoir audience[3]. »

La lettre suivante, adressée par le saint évêque à Mme de Chantal, est bien curieuse.

« — Bonjour, ma très-chère mère ! Dieu m'a donné, *cette « nuit*, la pensée que notre maison de la Visitation est par sa « grâce assez noble et assez considérable pour avoir *ses « armes*, *son blason*, *sa devise et son cri d'armes* (!)...

« J'ai donc pensé, ma chère mère, si vous en êtes d'accord, « qu'il nous faut prendre pour armes un *unique cœur*, percé « de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines; ce « *pauvre* cœur, servant dans l'enclavure à une croix qui le « surmontera, sera gravé des sacrés noms de Jésus et de « Marie. Ma fille, je vous dirai, à notre première entrevue, « *mille petites pensées* qui me sont venues à ce sujet; car, « vraiment, notre petite congrégation est un ouvrage du

[1] Lettre à un ecclésiastique. Septembre 1817.
[2] Lettre du 18 février 1618.
[3] Lettre 143e, sans date.

Digitized by Google

« cœur de Jésus et de Marie. Le Sauveur mourant nous a « enfantés par l'ouverture de son Sacré-Cœur[1]. »

Plus nous avançons, plus la passion s'accentue, le langage se colore, le mysticisme devient ardent.

— « Ne voulez-vous pas être filles adoratrices et ser- « vantes du cœur amoureux de ce divin Sauveur? N'est-ce « pas sur cette ardente fournaise de dilection que vous avez « bâti vos espérances? Unissez vos cœurs par une sainte « soumission au cœur de Jésus, lequel, enté sur la divinité, « sera la racine de l'arbre dont vous serez les branches[2]. »

Filles du Sacré-Cœur, Servantes du Sacré-Cœur, Adoratrices du Sacré-Cœur, voilà donc les noms que François de Sales donne à ses religieuses soixante ans avant l'apparition sur la scène de Marguerite Alacoque.

Prosternées au pied des autels pendant des journées entières, observant un jeûne rigoureux, étourdies et enivrées à la fois par les parfums et les aromates qui brûlaient autour des pieuses effigies, l'esprit continuellement sous l'empire d'une *idée fixe*, les filles de la Visitation *devaient fatalement* éprouver des extases. La médecine moderne, loin de les nier, les explique au contraire parfaitement en les faisant dériver d'un état nerveux permanent et d'un affaiblissement général de l'organisation. Ces catalepsies, alors considérées comme des marques visibles de la protection divine, étaient, comme on se l'imagine aisément, des plus fréquentes parmi les ordres contemplatifs. Ce qui les multiplie surtout, c'est le genre de prière proposé par François de Sales à ses chères filles; c'est l'oraison de simple regard, de repos en Dieu; c'est la contemplation persistante du cœur de Jésus, autrement dit le *sommeil mystique de l'âme!* — Le regard détrône la prière mentale, pourvu qu'il soit continuellement dirigé sur l'image du Sacré-Cœur!!...

Et l'évêque d'Annecy exalte cette oraison visuelle en ces termes : « O mes filles, il vaut mieux dormir sur la sacrée

[1] Lettre du 11 juin 1811.

[2] *Abrégé de l'esprit intérieur des religieuses de la Visitation*, chap. VI, p. 34, et chap. IX, p. 53.

Digitized by Google

poitrine du Sauveur que de veiller ailleurs[1]. » Il fait même prendre aux religieuses de la Visitation la résolution suivante : « Je destinerai tous les jours certain temps pour ce sacré sommeil, afin que mon âme, à l'imitation du bien-aimé disciple Jean, dorme en toute assurance sur l'aimable poitrine, voire dans le cœur amoureux de l'amoureux Sauveur[2]. »

— « Notre bienheureux père, dit sainte Chantal, qui « entendait excellemment toutes sortes d'oraisons, a toujours « approuvé celle-ci (l'oraison de simple regard) et disait que, « tandis que les autres mangent diverses viandes à la table « du Sauveur, nous, nous devions reposer nos âmes et « toutes nos affections sur sa poitrine amoureuse[3]. »

Dans l'ordre de la Visitation, tout est sacrifié au Sacré-Cœur; on fait litière des affections les plus légitimes, des liens de parenté, des joies du foyer. Rien ne résiste à ce délire, à cet emportement des sens, à cette fièvre cérébrale qui agite, transporte tous les couvents de femmes appartenant à l'ordre contemplatif. Le Sacré Cœur de Jésus surpasse, domine, écrase tout!... C'est le despotisme du mysticisme! La phraséologie de ces illuminés porte même l'empreinte de l'esprit qui les anime : c'est un indéfinissable mélange de sensualisme et de spiritualisme vague, incohérent. Comprenne qui pourra, par exemple, les lignes suivantes de François de Sales : « Il ne faut voir son prochain que dans le cœur de Jésus et comme à travers sa poitrine sacrée. Là, qui ne l'aimerait? Qui ne supporterait ses défauts? Oui! Il est là, ce cher prochain, dans la poitrine du Sauveur; il y est si aimé et tout aimable que l'Époux meurt d'amour pour lui[4]. »

Nous ne poursuivrons pas le cours de nos citations et nous nous bornerons à renvoyer le lecteur curieux d'étudier la

[1] *Entretien XIII de saint François de Sales.* De la crucifixion de Notre-Seigneur J.-C.

[2] Ibid.

[3] Réponse de sainte Chantal sur l'article XXIV.

[4] *Entretien XII de saint François de Sales.* De la cordialité.

Digitized by Google

maladie des mystiques aux mémoires qu'ont laissés la plupart d'entre eux.

Voilà l'exposé bien rapide et bien succinct des extravagances niaises et audacieuses auxquelles se livre le catholicisme du XVIIe siècle !...

Comme il n'est rien que l'exaltation religieuse ne puisse expliquer, nous verrons dans une prochaine étude comment l'ultramontanisme est parvenu à renchérir encore sur l'œuvre des siècles antérieurs et consacrer leurs errements en béatifiant une pauvre hallucinée, Marguerite Alacoque.

CHARLES MASSON.

Digitized by Google

LE FILLEUL DE VOLTAIRE.

FRAGMENT.

I

En ce temps-là régnait Voltaire. — Dieu merci,
Nous n'avons plus de rois pareils en ce temps-ci!
Le sceptre du bon sens aux mains d'un philanthrope,
Avec ce hochet d'or gouvernez donc l'Europe!
Un glaive d'empereur est moins lourd à porter;
Pourquoi rire de tout quand tout peut s'exploiter?
Ce temps croit à la force, il ne veut pas qu'on nie :
Voltaire eut trop d'esprit pour avoir du génie!
Que n'a-t-on...? — Mais on l'a laissé vivre et penser,
Et des fastes humains rien ne peut l'effacer.
Voltaire donc régnait : l'Europe illuminée
Dans son œuvre inspiré cherchait sa destinée;
Il sapait les abus, il bravait les faux dieux;
A sa voix, la raison escaladait les cieux;
Le dévouement au vrai, la passion du juste
Donnaient à son sourire une puissance auguste;
Il n'est point de souffrant, il n'est point d'opprimé
Qu'il n'ait servi, qu'il n'ait vengé, qu'il n'ait aimé;
Lui fallait-il dix ans, il restait à la barre
Dix ans, et relevait Calas et de Labarre;
Ses triomphes, c'étaient le bien, la liberté,
Et même ses échecs vengeaient l'humanité;

Digitized by Google

Qu'importaient la prison, l'exil, la calomnie?
Au service du faible il mettait son génie;
Seul contre son époque il lutta bien des fois,
Seul, mais tout l'avenir palpitait dans sa voix!
Point d'autorité sainte ou d'illustre prestige
Qu'il n'osât, mauvais fruits, arracher à leur tige!
Point de tête si haute et point de si saint lieu
Qui l'arrêtât! L'obstacle en vain se disait dieu:
Il marchait! Nulle trêve au mal! nul armistice!
Il dépistait l'erreur, il traquait l'injustice,
Et jamais, tant qu'il tint une plume à la main,
Ne laissa profaner Dieu dans un être humain.

***

« Voltaire! Ah! parlez-nous de sa faiblesse extrême
« Il a la rime pauvre et le récit grivois,
« L'auteur est un impie et l'homme est un bohème;
« Il fréquentait les cours, il encensa les rois! »
— Oui, la rime aujourd'hui lève de plus gros poids,
Et le génie, un dieu, n'encense que lui-même.

O vous qui regrettez ces siècles malfaisants
Où des dragons forçaient l'honnête peuple à croire,
Ravaillacs de journaux, fanfarons impuissants,
Qui vengez les cagots sur Voltaire, après boire;
Un rayon de son cœur, un grain de son bon sens
Vous rejetterait tous aux tréteaux de la foire.

Et vous, ... Mais votre nombre a décru tous les jours
Libéraux qui hurlez avec la bande noire!
A l'œuvre! Comme lui remportez la victoire!
Mettez à nu l'erreur, puis chantez les amours!
Allez à Sans-Souci, mais transformez l'histoire!
Voltaire, s'il vivait, n'irait plus dans les cours.

S'il vivait! Ah! j'entends sa lanière qui vibre,
A l'égal des faux dieux, frapper les faux héros!

Digitized by Google

S'il vivait, il serait l'apôtre du droit libre;
Dans l'esprit en progrès maintenant l'équilibre,
Il châtierait les mœurs sans y faire un chaos,
C'est avec la raison qu'il combattrait les sots.

Ayez comme lui l'âme, et la grâce, et l'empire!
Comme lui, parvenez à faire d'un sourire
Choir une tyrannie, abdiquer un abus!
Pour que les préjugés ne se relèvent plus,
Rimez plus richement d'aussi bonne satire!
Ah! qui continuera l'*Homme aux quarante écus?*

***

Mais j'annonce une histoire et j'aborde une thèse!
L'histoire s'ouvre en l'an du Christ soixante-treize,
Dans la Franche-Comté, bien franche en vérité!
Là, sous le jour céleste et sous la loi française,
L'homme possédait l'homme, et dans la chrétienté
Le moine avait des serfs en sa propriété.

Lorsqu'il apprit cela, le roi des pamphlétaires
Saisit l'occasion de flétrir à propos
Ces antres de paresse appelés monastères;
Il s'indigna, gémit et n'eut plus de repos
Qu'il n'eût troublé la paix des saints propriétaires:
Dans sa haine du moine il se donnait campos.

Douze mille Français possédés par des maîtres!
Douze mille chrétiens esclaves de vingt prêtres!
Douze mille ouvriers serfs de vingt fainéants!
Leurs enfants au vampire à jamais échéants!
O pauvreté du Christ que profanent des traîtres,
Quel beau thème à donner cœur-joie aux mécréants!

Six ans, ferme à son poste, il revint à la charge,
En appelant au prince, aux sages, aux dévots;
Son éloquence émue avait un vol plus large,
Il prouva qu'un faussaire, abusant de sa charge,

Digitized by Google

N'avait fait qu'usurper ces hommes-bestiaux :
Le droit était impie et le titre était faux.

En vain il aiguisa l'esprit qui scandalise,
En vain il excita les cœurs à s'indigner :
Ces temps, moins durs, laissaient encor la foi régner,
Le droit divin garda son antique franchise;
Le juge était chrétien, rien ne put le gagner :
Les derniers serfs français furent serfs de l'Église.

***

Dans l'amertume de son cœur,
L'apôtre alors versa des larmes;
Tel un soldat, cent fois vainqueur,
Gémit d'avoir brisé ses armes.

Quoi! des hommes vivraient courbés
Sous des attentats arbitraires!
Et plus bas ils semblaient tombés,
Plus il voyait en eux des frères.

Il persistait à s'étonner,
N'ayant pas l'humble foi du moine,
Qu'un juste eût souffert pour donner
Aux abbés l'homme en patrimoine.

Quand il fut mort, l'œuvre mûrit :
Le joug fut brisé sur la terre
Dix-huit siècles après le Christ,
Douze ans à peine après Voltaire.

***

Un jour, il voulut voir de près
Ces esclaves de l'Évangile :
Le grand vieillard, encore agile,
Monta de Genève à Morez
Jusqu'à leurs cabanes d'argile.

Digitized by Google

C'était fête dans le hameau,
C'était la fête d'un berceau.
Que l'enfant soit esclave ou libre,
Ah! le cœur d'une mère vibre
Au premier cri du nouveau-né;
Tout est oublié, pardonné,
Le passé dérobe ses plaintes,
L'avenir efface ses craintes,
Et le ciel semble illuminé.
L'homme par l'homme est condamné,
La nature a des lois plus saintes,
Et qui sait si ses grands instincts
Sont aussi doux au cœur des reines
Qu'aux flancs de ces vaches humaines
Vêlant pour des Bénédictins.

On baptisait l'enfant; la fête
Était humble, joyeuse, honnête;
Voltaire la mit toute en train :
Tour à tour gai, bon, simple et grave,
Il offrit au fils de l'esclave
Un gentilhomme pour parrain;
Il lui versa l'eau baptismale :
« Ah! pensait-il, le sacrement
Conjure l'enfer seulement,
Mais non la glèbe cléricale. »
Et quand l'enfant fut arraché
Aux effets du premier péché,
Il dit, d'une voix douce et mâle :

« Frêle enfant, Dieu prépare un nid
A sa plus humble créature.
La société te bénit
Sortant des mains de la nature.

« Pour toi je renonce au démon
Que le sang des peuples allèche;
J'adopte Jésus en ton nom,
L'humble Jésus né dans la crèche.

Digitized by Google

« Sois gai, c'est bien près d'être bon;
Dans la bonté l'honneur respire.
Que d'ombres dissipe un rayon!
Que de maux désarme un sourire!

« Crois au travail, c'est lui qui fait
La sainteté de la chaumière.
Aime, l'amour est un bienfait,
C'est la rédemption première.

« Puisses-tu voir les jours meilleurs
Où, selon la voix des apôtres,
Les hommes tariront leurs pleurs
Et s'aimeront les uns les autres. »

***

Il dit: Le curé, bien payé,
S'en alla tout édifié
De ce sermon de gentilhomme,
Et tous, heureux comme des gueux,
Burent au baptême joyeux,
Et s'en donnèrent Dieu sait comme!
Mais, quand on sut au prieuré
Que ce parrain tant à leur gré
N'était qu'un ennemi de Rome:
L'affreux Voltaire, le curé
Au chapitre fut censuré,
Il en faillit perdre le somme.
Le bonhomme, assez peu contrit,
Ne pouvait se mettre en l'esprit
Que ce fût là cet Antéchrist,
Monstre impie, athée effroyable,
Et qu'un discours si bien tourné,
Et qu'un argent si bien donné
Vînt de la bouche d'un damné,
Sortît de la bourse du diable.

Digitized by Google

II

L'enfant fut dit François, du nom de son parrain.
Franz grandit, ignorant la culture et le frein,
Sans maillots, demi-nu, dormant dans le feuillage,
Allaité par sa mère, enfin en vrai sauvage.
Mais Voltaire lui fut un reproche éternel,
Comme s'il eût doublé le vice originel
Et qu'au lieu de laver son front sous le saint chrême,
Il eût marqué l'enfant d'un infernal baptême.
Les moines à nouveau voulaient le baptiser,
Mais, la loi s'opposant, on vint l'exorciser.
La terreur, ce jour-là, tomba sur le village,
Et pour longtemps la foudre y marqua son passage;
L'enfant, qui bellement croissait, fut regardé
Comme un jeune lépreux, un petit possédé,
Sa mère en avait peur, et, pour le faire taire,
Sans comprendre le mot, on lui criait : Voltaire!
Quand il n'était pas sage, au début d'un sermon,
Son père l'appelait le filleul du démon.
Ah! s'il devient méchant, qui donc sera coupable?
Il fut malin, caustique, au demeurant bon diable,
Il n'avait pas dix ans qu'il pratiquait la loi
D'agir franc du collier, d'être maître de soi;
Fort, alerte, vaillant, parmi les plus espiègles,
Il était entre tous un fier dénicheur d'aigles;
Quant aux railleurs, parfois, le bâton à la main,
Le filleul du démon leur montrait son parrain,
Mais baste! il préférait s'en gausser à son aise;
Il s'était mis à vivre en roi, ne vous déplaise;
L'air des hauteurs gonflait largement ses poumons,
Il possédait, au ciel escarpé des grands monts,
La solitude amie et les forêts complices,
Se jouait comme un daim aux flancs des précipices,
Et, si l'hiver un loup se trouvait sur ses pas,
On ne craignait jamais que Franz ne revînt pas.
A treize ans, quel chasseur! il tuait l'ours et l'aigle,
L'isard, mais en secret, car il savait la règle

Digitized by Google

Et charitablement, vengeant le saint gibier,
Les bons Bénédictins pendaient le braconnier;
Mais il en gabelait, et quand, l'allure gaie,
Au frère cellerier il portait une orfraie,
Il ne confessait point son erreur si parfois
Sa balle, pour un ours, avait pris un chamois.

Franz était bon. Un jour, ayant douze ans à peine,
Il fut témoin, héros d'une terrible scène :
Un aigle avait son nid dans le creux d'un rocher
Dont, sans plonger au gouffre, on ne peut approcher;
Une corde, pendue au-dessus du cratère,
Avait laissé descendre un enfant jusqu'à l'aire;
Il remontait avec ses aiglons, fier butin,
Et Franz le balançait, riant comme un lutin.
Soudain, l'aigle! voici l'aigle! Miséricorde!
Trop tard pour remonter! Franz se jette à la corde :
« Descends, nous serons deux! » D'un saut il l'a rejoint,
Au bâton des enfants l'oiseau n'échappa point,
Et, remontant, chargés de la dépouille opime,
Ils jetaient leur fanfare aux échos de l'abîme.

Plus tard, un bûcheron fut tué sous un pin,
La serve, veuve, avait deux nourrissons au sein,
Le chapitre, héritier de la maigre fortune,
Prit sa meilleure vache, elle n'en avait qu'une.
Franz court, tue un chevreuil, à Genève le vend,
Rend sa vache à la veuve et maudit le couvent.
Son père lui faisait des signes de mystère,
De menace... Mais lui : « Je sais! toujours Voltaire!
Car pourrait-on blâmer, sans être le Malin,
Ce siècle où les abbés dépouillent l'orphelin?
Un couvent de tout bien n'est-il pas le refuge?
Et nous perdrions trop au change si l'on juge
De l'homme de Satan par ces hommes de Dieu,
Et de l'enfer du monde en voyant ce saint lieu! »

Le lendemain, Franz fut au prieur : « Très-cher Père,
On me jette toujours à la tête Voltaire;
Qu'était-il donc? — Un monstre! un serpent! un tison!
— Un homme? — Oui. — Que fit-il? — Du poison! — Quel poison?

Digitized by Google

— Des mauvais livres, Franz. — Qu'est-ce qu'un mauvais livre?
— Un livre contre Dieu, dont le diable s'enivre.
— Mais pourquoi donc écrire? — Ah! par corruption,
Pour arracher le peuple à la dévotion.
— Qu'y gagnait-il? — La gloire, aux regards de l'impie;
Mais devant Dieu, l'enfer où le crime s'expie.
— Il eut donc des amis qui lui donnaient raison?
— Les pervers et les fous s'abreuvent de poison:
Les uns sont des suppôts, les autres des victimes.
— A quoi voit-on qu'un livre est mauvais? — A ses crimes:
Au mensonge, à l'orgueil qui se croit tout permis.
— C'est étrange, un menteur qui trouve des amis!
— C'est qu'il flattait du mal l'avide convoitise,
Et blasphémait les droits de notre sainte Église.
— Il attaqua l'Église et ne fut point blâmé?
— Pour ses impiétés les méchants l'ont aimé.
— Mais le Roi? — Tous les rois aiment qui les encense.
— Mais le Pape? — Le Pape a perdu sa puissance.
— Mais Dieu? — Dieu l'attendait dans son éternité. »
Le moine coupa court, et Franz désappointé:
« Les rois le protégeaient et Dieu le laissa vivre!
Qu'est-ce donc, disait-il, qu'est-ce qu'un mauvais livre? »

Il couva son idée et s'en fut, un matin,
Jusqu'à Genève, apprendre à lire... le latin;
Car Franz, n'ayant point vu de livre écrit en France,
Pensait innocemment, dans sa simple ignorance,
Que le diable parlait la langue du couvent.
Il sut lire bientôt et se sentit savant.
Il lut Voltaire, il lut tous ces petits chefs-d'œuvre
Où, de sa verge d'or frappant quelque couleuvre:
La superstition, l'abus, l'iniquité,
L'apôtre du bon sens venge l'humanité.
Là, dans l'espoir du bien, tout un monde s'agite;
Un noble et franc génie à plein cœur y palpite,
Tour à tour gai, puissant, passionné, railleur:
Franz but tout ce poison et se sentit meilleur.
Il lisait en secret comme il chassait en fraude,
Il sut qu'il était serf des moines de Saint-Claude;
Au haut d'un précipice, il aimait à cacher
Son gibier et son livre aux fentes d'un rocher;

Digitized by Google

Là, sur un cap terrible, où seul il osait suivre
L'oiseau blessé qui fuit, il relisait son livre
Et, contemplant ces monts dont il se sentait roi,
Riant, il s'écriait : « Je suis donc un serf, moi ! »
Alors, si dans le ciel passait l'oiseau de proie,
Il bondissait avec une sauvage joie,
L'éclair serait moins prompt, l'aigle était foudroyé,
Et, quand il le tenait haletant sous son pied,
Fixant d'un long regard la victime abattue :
« Roi des airs, criait-il, c'est un serf qui te tue ! »

Avec quel sain plaisir, avec quel doux soulas,
Il riait de Nonotte, il pleurait sur Calas !
Qu'avec joie il suivait, contre de sots sectaires,
Du docteur Akakia les justices sommaires ;
Le chasseur admirait ce sublime penchant
A fustiger d'un mot le fat et le méchant ;
L'assaut des préjugés, la guerre à l'imposture
Exaltaient, entraînaient sa naïve nature,
Et, parlant aux forêts, aux tempêtes, souvent,
Seul, il se surprenait à crier : En avant !
Il apprit à compter avec l'erreur humaine,
A combattre sans fiel, à condamner sans haine,
A plaindre les méchants en poursuivant le mal,
A frapper d'un sarcasme un abus immoral,
D'un mot un ridicule et d'un sourire un vice,
En faisant du bon sens l'arme de la justice.
Comme un pin, s'il grandit dans la paix du vallon,
Ignore la vertu qui brave l'aquilon,
Mais s'il pousse aux rochers battus par la tempête,
Sa racine est plus sûre et plus forte sa tête,
Fier et majestueux, il croît en résistant ;
Ainsi Franz : Secoué d'un outrage irritant,
Battu de l'anathème à l'ennemi de Rome,
Le seul nom de Voltaire en avait fait un homme.
Et, quand il descendait des déserts du chasseur,
Il avait plus de force avec plus de douceur ;
Son œil était rempli de meilleures lumières,
Bon, joyeux, il laissait, en passant, aux chaumières
Les services du cœur, l'éclair de la raison,
Et tout le monde aima le filleul du démon.

Digitized by Google

III

Sur un plateau caché des grands monts, à mi-côte,
Un petit hobereau, de la cour s'exilait.
Franz, aux chasses d'hiver, quelquefois était l'hôte
Du manoir féodal, moins château que châlet.

Le chevalier était un cadet de famille;
Il s'était marié jeune selon son cœur,
Veuf bientôt, il n'avait gardé d'un court bonheur,
Gardé d'un saint amour qu'une petite fille.

Puis, il avait passé les mers aux vastes flux
Pour servir l'Amérique et suivre Lafayette;
Enfin, on le croyait d'une secte secrète:
Quand on se mésallie, on ne s'arrête plus.

Il n'en fallait pas tant, à l'époque où nous sommes,
Pour que l'Ordre le mît au ban de son orgueil;
Le chevalier de Gex en avait fait son deuil,
Il était mal en cour, mais il aimait les hommes.

Il aima Franz. Bientôt il fut son confident,
Il abrita chez lui sa lecture impunie,
Il vit ce sauvageon, greffé par le génie,
Porter les premiers fruits d'un cœur indépendant.

Les deux chasseurs souvent discouraient sur un texte,
Et, Franz ayant sauvé Marie, enfant encor,
De la griffe d'un loup, le père en prit prétexte
Pour le sauver des mains des moines, à prix d'or.

Un matin donc, après une embrassade chaude,
Son ami prononça le grand mot: Liberté;
Puis, lui montrant le sceau de la communauté,
Lui dit: « Tu n'es plus serf des moines de Saint-Claude. »

Digitized by Google

Franz ne comprit pas bien tout d'abord : il rêvait,
Riait, son doigt distrait tordait le velin rude;
Puis il dit, murmurant deux mots de gratitude :
« C'est vrai ! j'avais besoin pour cela d'un brevet ! »

Il partit. Mais, de loin, quand il revit son père,
Il n'osa point parler à l'esclave vieillard;
Il n'osa s'arrêter au tombeau de sa mère;
Il courut aux grands monts, évitant tout regard;

Là, devant les beautés sereines de la nue,
Devant l'horreur sans fond de l'abîme béant,
Où l'on sent la grandeur des cieux et son néant,
Où l'âme se remplit d'une séve inconnue,

Il s'arrêta, debout, grandi, silencieux;
Puis, tendant les deux bras vers les cimes profondes,
On eût cru qu'à témoin il appelait les mondes,
On eût dit que d'un geste il étreignait les cieux;

De son être moral possédant l'équilibre,
De l'Être universel embrassant la splendeur,
Il respirait, puissant de force et beau d'ardeur;
Puis, tombant à genoux, il cria : Je suis libre !

***

Le soleil se couchait dans un fleuve de sang,
L'aigle rentrait au nid et l'ombre sur l'abîme,
Quand Franz se releva de son rêve sublime;
Il pensa : « J'ai paru bien peu reconnaissant ! »

Il courut au manoir, il prit la main du maître,
La couvrit de baisers, de larmes, et lui dit :
« Je ne suis pas ingrat, mais j'ai dû le paraître;
Le bonheur, de son choc, parfois nous étourdit.

« Mon bras était si libre au haut de la montagne,
Si libre mon esprit devant un livre ouvert,
Que je ne sentis rien lorsque s'ouvrit le bagne.
J'ai vu mon père, et sais tout ce qu'il a souffert,

Digitized by Google

J'ai vu ma mère, au fond de sa tombe, asservie;
J'ai vu mes compagnons en bestiaux réduits...
Ah! vous m'avez donné la véritable vie :
Je pensais, je sentais, et maintenant je suis! »

Ainsi l'adolescent ouvrait son âme entière,
Beau de reconnaissance et grand de dignité;
Tout semblait dire en lui, l'œil brillant, la voix fière,
Qu'il méritait sa liberté.

***

Liberté! liberté! feu de l'âme féconde,
Soleil intérieur, illuminant le monde
De l'idée et de l'action!
Nul pouvoir, entassant des ombres sur l'étoile,
Ne peut t'éteindre, mais malheur à qui te voile
Dans le ciel d'une nation!

Comme l'eau, comme l'air et comme la lumière,
L'homme te posséda dès son aube première,
Élément accessible à tous.
D'abord l'instinct du bien en couve la science,
Puis l'étincelle éclate et devient conscience,
Et l'être moral vit en nous.

Hélas! l'être moral, que l'ignorance abuse,
Fléchit, et c'est un mal sans nom et sans excuse,
C'est un opprobre sans pareil
Que l'homme, pris par l'homme en quelque piége infâme,
Doive reconquérir la lumière de l'âme,
Racheter sa place au soleil.

Laisse-toi blasphémer par des maîtres farouches,
Le seul mot de devoir t'affirme dans leurs bouches;
Le bien, le mal sont dans ta main.
Verbe divin, compris aussitôt qu'on te nomme,
Dans l'esclave obscurci c'est toi qui mets un homme,
Qui mets Dieu dans le genre humain.

Digitized by Google

On pense t'étouffer et tu n'es qu'assoupie,
Un rayon matinal chassera l'ombre impie,
Percera la noire prison;
Alors, tout chante au cœur, doux nid qui vient d'éclore;
De sublimes clartés le siècle se colore
Et l'espoir monte à l'horizon.

Ah! quand ton *fiat lux*, ô genèse de l'âme!
S'adresse à tout un peuple et rallume sa flamme,
Il s'opère un charme inouï,
Le droit trop comprimé sort enfin de la poudre,
C'est une aube tantôt, tantôt c'est une foudre
Éclatant sur le Sinaï!

Pour te reconquérir, ô liberté perdue!
Faudra-t-il qu'une mer de sang soit répandue?
Que le sang couvre les guérets!
Mais, s'il te faut briser l'obstacle qui t'irrite,
Tu n'aspires qu'à suivre en paix ta noble orbite:
Le zodiaque du progrès!

La tyrannie a fait de l'astre un météore;
La chute des tyrans fera place à l'aurore,
Aux beaux midis, aux soirs d'été;
Et le torrent de feu rentre dans l'harmonie,
Et tu deviens encore, ô liberté bénie!
Le soleil de l'humanité.

. . . . . .
. . . . . .

CH. POTVIN.

Digitized by Google

ALEXANDRE LEGRAND.

I

UN « FAIT DIVERS. »

Auguste Ménart habitait avec sa famille, rue d'Havré, à Mons, une vieille maison construite au commencement du XVIIIe siècle, d'un style balourd, probablement l'œuvre d'un maçon qui avait des prétentions au titre d'architecte. Autant la façade était baroque, autant l'intérieur était mal distribué et incommode. Il fallait continuellement monter ou descendre quelques marches pour passer d'une pièce dans une autre. Par les croisées étroites ne pénétrait jamais qu'un jour sombre, une sorte de clair-obscur, où de temps en temps filtrait un filet de lumière jaunâtre, comme dans les tableaux de Pierre de Hooghe ou de Rembrandt. Alors on voyait se jouer dans ce soudain rayon de soleil tout un monde d'atomes se mouvant avec une sorte de régularité, où le moindre courant d'air jetait un désordre du genre gai.

Le rentier Auguste Ménart vivait dans cette atmosphère moisie (qui se renouvelait seulement par les interstices des portes et des croisées) avec sa famille et une bonne pour tout faire.

Un soir du mois de mai 186..., vers sept heures, Mme Ménart était assise dans la salle à manger, qui donnait sur une cour entourée de hautes murailles. La bonne mettait le couvert pour le souper. Les deux enfants, un garçon et une

Digitized by Google

fille, jouaient près de la croisée, en parlant à demi-voix : l'aîné était âgé de sept ans, la fille de cinq. Des teintes jaunes remplaçaient sur leurs joues les tons roses et frais de l'enfance ; ils avaient l'air craintif et doux des convalescents, et leur sourire serrait le cœur des gens bien portants.

« Madame, dit la bonne, voilà sept heures qui sonnent, et monsieur n'est pas rentré. »

Mme Ménart eut un mouvement de surprise et fit un soubresaut sur sa chaise. En même temps, elle regarda la pendule, de vieux style, qui ornait la cheminée en la société de deux bouquets de fleurs artificielles sous leur globe de verre.

« Mon Dieu ! dit Mme Ménart, que peut-il lui être arrivé? »

Et elle se leva, perplexe, le front plissé par l'inquiétude, regardant alternativement la pendule et la bonne.

« Il revient toujours de sa promenade cinq minutes avant l'heure du souper, dit-elle comme en se parlant à elle-même. Que peut-il lui être arrivé?

— Il aura rencontré une connaissance, dit la bonne.

— M. Ménart, répondit madame en hochant la tête, n'est pas homme à s'arrêter pour faire la causette à l'heure des repas. Vous savez bien, Jeannette, qu'il veut qu'on soit exact, parce qu'il l'est lui-même. Nous sommes tous exacts dans la maison, et voilà cinq minutes que l'heure est sonnée ; il est donc en retard de dix minutes. Mon Dieu ! que je suis donc inquiète ! »

Elle restait debout, un doigt appuyé à la table, tenant son tricot de la main droite, sans cesser de porter alternativement son regard vers la pendule et sur la bonne. Les enfants, absorbés, continuaient de jouer silencieusement.

« Je vais sur la porte, dit Jeannette. Je le verrai au tournant de la rue. »

Elle sortit; Mme Ménart demeura près de la table, écoutant, le cou tendu, la bouche entr'ouverte, les sourcils légèrement rapprochés par un froncement de la peau qui marquait une inquiétude indéterminée. On eût pu croire qu'elle avait pâli, tant ses joues étaient naturellement décolorées. Ainsi immobile, appuyée d'une main à la table, cette jeune

Digitized by Google

femme faisait songer vaguement aux figures de cire qu'on voit dans les foires, et qui ont un premier aspect vivant lorsqu'elles sont habilement voilées dans la pénombre.

La bonne ne rentrait pas ; Mme Ménart ne put résister au désir d'aller voir elle-même si son mari n'apparaissait point au bout de la rue. Elle jeta un regard aux enfants, qui continuaient de jouer insoucieux, et alla rejoindre Jeannette sur le seuil de la porte.

« Vous ne le voyez pas?

— Non, madame ; c'est bien drôle tout de même : il est sûr sept heures et un quart.

— Il lui est arrivé quelque chose ; je ne tiens plus sur mes jambes. Courez jusqu'au tournant, et si vous le voyez, faites-moi signe.

— Oui, madame. »

Jeannette partit comme une flèche, s'arrêta sur le trottoir à l'endroit où la rue faisait un coude arrondi et regarda au loin. Mais elle ne fit aucun mouvement télégraphique pour avertir Mme Ménart qu'elle voyait arriver son mari. Elle redescendit en courant.

« Il revient peut-être d'un autre côté, madame ; je vais voir. »

Elle dépassa la maison et, toujours du même pas rapide, recommença sa manœuvre d'éclaireur. Mme Ménart la suivit des yeux avec une anxiété qui augmentait tout doucement et qui en était arrivée déjà à l'oppression. La pauvre femme avait une main posée sur sa poitrine, à l'endroit où l'on pouvait sentir battre le cœur, comme si elle essayait instinctivement de se calmer elle-même. Quand elle vit la bonne revenir vers la maison sans lui faire le moindre geste qui pût la tranquilliser, elle eut un commencement de défaillance et dut s'appuyer au montant en pierre de la porte.

« Rien, madame, dit la bonne découragée.

— Mon Dieu ! mon Dieu !

— Et voilà sept heures et demie qui sonnent ! »

Mme Ménart ferma les yeux en disant d'une voix plaintive :

« Il est mort !

Digitized by Google

— Ne vous mettez pas ainsi le sang à l'envers, madame, dit Jeannette. Il y a tant de choses qui arrivent! On ne meurt pas pour ça. Rentrons, et asseyez-vous; vous êtes toute blanche : il faut boire quelque chose. »

Elle poussa familièrement Mme Ménart par l'épaule, ferma la porte de la rue et toutes deux entrèrent dans la salle à manger. Mme Ménart s'assit et but un peu d'eau. Au moment où elle posait son verre sur la table, on entendit le bruit d'une voiture, qui s'arrêta; et aussitôt après, on sonna. Mme Ménart poussa un cri sourd et se renversa sur sa chaise, tandis que Jeannette courait ouvrir en disant : — Le voilà!

Lorsqu'elle ouvrit la porte, la bonne vit le cocher debout devant la portière de sa voiture; l'ombre avait envahi la rue, de sorte qu'on ne percevait plus distinctement les traits des passants. Un monsieur, grand et fort, sortit d'abord du véhicule; puis il se tourna et avança les deux bras pour recevoir une autre personne qui descendit avec difficulté. Quand ils eurent posé le pied sur le trottoir, Jeannette s'écria :

« Madame, c'est monsieur. »

Et tout de suite on vit arriver, en se tenant à la muraille du vestibule, Mme Ménart, vacillante dans la demi-teinte.

« Aidez-moi, cocher, dit une voix mâle bien timbrée; prenez-le sous l'autre bras.

— Mon Dieu! dit Mme Ménart, qu'est-il arrivé?

— Rien, ce ne sera rien, répondit la même voix assez rudement. Faites-nous seulement place. Doucement, cocher; vous voyez bien qu'il y a une marche, mille tonnerres! Là, monsieur, nous sommes arrivés. Qu'on lui prépare un fauteuil, allons; on gémira après. Encore un effort, cher monsieur, nous y voilà. »

M. Ménart, soutenu sous les bras, s'avança péniblement, traînant les pieds, la tête tombée sur la poitrine : on voyait dans la demi-obscurité le ton brillant de son crâne poli. Jeannette eût voulu s'empresser, aider, soutenir : le vestibule étroit était bloqué par les trois hommes s'avançant épaule contre épaule. Enfin, M. Ménart se trouva assis, la

Digitized by Google

tête renversée, dans son fauteuil. La lumière de la lampe le fit voir les yeux fermés, pâle comme un noyé, les joues maigres, la bouche amincie, les lèvres violettes. Cette vue sembla galvaniser Mme Ménart, qui s'écria en se mettant à genoux près du fauteuil et en palpant son mari de ses deux mains tremblantes :

« Qu'avez-vous eu ? Parlez-moi. Je meurs d'effroi... Auguste !

— La bonne, dit l'homme à la voix forte, d'un ton de commandement, ce n'est pas tout ça : où est le vinaigre ? Ah ! voilà ! »

Il prit la fiole dans l'huilier, la déboucha et la plaça sous les narines de M. Ménart.

« Aspirez ferme, monsieur; trop, si vous pouvez. Là ! à la bonne heure ! Voilà ses yeux qui s'ouvrent déjà. Encore ! Soyez tranquille, madame, il en reviendra : il n'a eu que peur. Votre vinaigre est fort; voyez, ses yeux sont pleins d'eau. C'est ça, embrassez-le, c'est encore un remède et ce n'était pas à moi de le lui appliquer. Vous m'en croirez si vous voulez, mais un pareil baiser me réveillerait si j'étais mort. »

Le cocher, qui assistait impassible à cette scène, rit doucement, et Jeannette regarda le monsieur inconnu avec admiration.

« Parlez-moi, Auguste, dit Mme Ménart. Comment êtes-vous maintenant ?

— Ça... ça va... mieux.

— Avec un verre de cognac, dit l'inconnu, ça ira tout à fait bien. »

M. Ménart fit un geste négatif, en disant :

« Un verre d'eau. »

Quand il eut bu, il se dressa et regarda autour de lui, prit une des mains de sa femme entre les siennes, puis se tourna vers l'inconnu.

« Monsieur, je vous dois la vie...

— C'est bien possible; nous parlerons de ça un autre jour, répondit le sauveur de sa voix gaillarde. C'est d'ailleurs une

Digitized by Google

dette qu'il vous sera difficile de me payer, ajouta-t-il en riant; donc, il n'est pas nécessaire de nous en occuper beaucoup. N'est-ce pas, madame? »

Mme Ménart tressaillit, se leva et regarda l'inconnu. Elle parut frappée de voir cette figure pleine, ornée de fortes moustaches, ces yeux clairs et hardis, cette taille élevée et ces membres puissants. Et pourtant, la situation bouleversait à ce point sa nature indolente et fragile que Mme Ménart ne parut pas intimidée.

« Je vous devrai, une éternelle gratitude, monsieur, » dit-elle d'une voix altérée.

Puis elle se mit à pleurer à sanglots, en se détournant.

« Eh bien, dit alors l'inconnu, c'est plaisir de rendre service aux braves gens. Vrai, je suis trop payé d'avoir fait ce que j'ai fait, par hasard.

— Mais, mon Dieu! qu'est-il arrivé? demanda Mme Ménart toute en larmes.

— Je revenais... commença M. Ménart.

—Reposez-vous; ne parlez pas inutilement, monsieur, interrompit l'inconnu : je raconterai cela en deux mots. Je tournais le coin de la Grand'Place, quand je vois arriver à un galop furieux une voiture « de maître, » et monsieur que voilà qui traversait la place de son pas le plus tranquille. Je n'ai eu que le temps de sauter sur lui au moment où les chevaux allaient l'atteindre, et je l'ai tiré avec une telle violence que je l'ai renversé! Voilà. Il a eu peur, une secousse désagréable, mais rien n'est cassé. Mieux vaut ça qu'une cuisse à amputer ou qu'un sabot de cheval en pleine poitrine... »

Les enfants, sans bruit, s'étaient glissés dans le groupe, et considéraient la scène, en écoutant avec ahurissement. Ils ne comprenaient rien à tout cet émoi et à tout ce mouvement qui n'étaient pour eux qu'un spectacle.

« Il pouvait être tué, » s'écria Mme Ménart; puis, sentant près d'elle, plutôt qu'elle ne les vit, les deux enfants, elle se baissa, les prit entre ses bras, les y serra étroitement et fondit de nouveau en larmes. Le frère et la sœur alors seule-

Digitized by Google

ment se mirent à pleurer, en criant : — Maman! maman!

« Allons-nous-en, mon vieux, dit l'inconnu au cocher, nous sommes maintenant de trop ici. » Se tournant alors vers M. Ménart, il lui tendit la main en ajoutant :

« Permettez-moi de venir vous dire bonjour demain et m'assurer que vous êtes tout à fait bien.

— Ce sera un honneur et un bonheur pour moi et pour ma famille, mon sauveur, répondit M. Ménart lentement, avec une sorte de solennité naturelle qui était certainement dans ses habitudes ordinaires.

— A demain donc! Madame, j'ai l'honneur de vous saluer. »

Mme Ménart se leva et regarda l'inconnu bien en face, comme pour graver dans sa mémoire les traits de l'homme qui venait de se signaler par une action héroïque.

« Je ne sais, dit-elle, comment vous remercier... Les paroles sont impuissantes...

— Il y a un moyen bien simple.

— Lequel, monsieur?

— Laissez-moi vous embrasser : nous serons quittes. »

Elle s'avança d'un pas et tendit angéliquement son front. Mais le sauveur prit sa tête à deux mains et imprima sur ses joues un chaud baiser, largement appliqué, qui ramena le sang au visage pâle de Mme Ménart.

« Voilà mon reçu, ajouta l'inconnu. Je vous souhaite le bonsoir. Et si j'ai un conseil à donner à monsieur, il ne soupera pas, crainte d'indigestion. Venez, cocher.

— Et ma course? dit le cocher.

— Venez donc, butor, je vous payerai chez moi. »

Il fit pirouetter le cocher, le poussa dans le vestibule et tous deux sortirent sans écouter les tentatives de protestation que faisaient M. et Mme Ménart.

Digitized by Google

II

LE SAUVEUR.

Le quasi-accident arrivé à M. Ménart eut pour résultat de faire prononcer plusieurs centaines de fois le nom du rentier dans la ville de Mons. Un des journaux de cette capitale du Hainaut raconta le fait dans le style que vous savez, en commençant par ces mots d'un cliché fort usé : — Un accident qui aurait pu avoir les suites les plus funestes...

M. Ménart, en lisant ce récit, dramatisé avec l'art dont les reporters font preuve quotidiennement, ressentit de petites secousses de plaisir mêlées d'un regain d'émotion. Il tendit le journal à sa femme en lui disant :

« Voyez, Amandine, à quoi un honnête homme est exposé dans nos rues s'il a le malheur d'oublier qu'il existe des cochers imprudents. Entre la mort et moi il n'y eut pendant une seconde que le bras d'un passant généreux. Aujourd'hui, à l'heure où je vous parle, mes enfants seraient sans père et vous seriez sans époux. A quoi tiennent pourtant nos destinées!...

— Et cela s'est passé comme le journal le raconte? demanda Mme Ménart tout attendrie.

— L'ensemble des faits est exact; le récit pèche en quelques détails sans importance, ma chère. Ainsi, je n'ai pas reçu un coup de pied en pleine poitrine et mon chapeau n'a pas volé au loin comme une balle lancée par un joueur vigoureux. Non! Je suis obligé de dire que le journaliste a enjolivé la nouvelle. Je ne crois pas non plus avoir porté plainte immédiatement contre le maître de la voiture, pour la bonne raison que je suis resté évanoui sur place. D'ailleurs, mon sentiment répugne à admettre que le cocher ait lancé volontairement vers moi ses ardents coursiers, et l'on ne peut exiger de la justice qu'elle punisse un homme qui n'est pas coupable dans l'intention. Le journaliste est un adroit rhétoricien qui a voulu donner du piquant à son récit;

Digitized by Google

c'est ainsi que les poëtes d'ordinaire laissent trop souvent la bride sur le cou à l'imagination, qu'avec raison on a nommée la folle du logis... »

M. Ménart fit ainsi pendant un jour (surtout aux heures des repas, lorsque la bonne, affairée autour de la table, lui donnait un semblant de public) quelques discours, du ton lent qui lui était habituel. Intérieurement, il jouit naïvement de se voir imprimé tout vif dans une gazette, et d'être le sujet des conversations de ses concitoyens. Lorsqu'il fit sa première promenade, pour digérer son dîner, vers trois heures, les connaissances qu'il rencontra s'informèrent de sa santé ; il dut raconter une bonne douzaine de fois l'accident, et corriger le récit du journaliste, mais avec toutes sortes de précautions, pour ne pas froisser l'amour-propre de son historien.

On vint lui serrer la main chez lui ; la maison, d'ordinaire silencieuse, ressembla pendant un jour à une hôtellerie, si bien que la bonne manqua d'en perdre la tête. Ce fut un événement qui eut pour premier résultat de jeter un peu de variété dans la famille Ménart, dont l'existence était absolument monotone. Mais toutes choses fussent bientôt rentrées dans leur état ordinaire, si le sauveur de M. Ménart n'était venu prendre des nouvelles de sa santé, le lendemain du jour où l'accident avait failli avoir les suites les plus funestes.

C'était à l'heure du souper ; la salade et le veau froid étaient sur la table ; la bonne venait de poser la lampe dans la suspension, et M. Ménart s'apprêtait à faire la sauce savante pour la composition de laquelle il n'avait pas de rival dans tout Mons, lorsqu'on sonna vigoureusement.

« Mon Dieu ! dit la bonne, laissant échapper un mouvement d'impatience, ça ne finira pas aujourd'hui. »

Elle courut ouvrir, suivie par un regard sévère de son maître, qui hocha la tête en disant : « L'honneur qu'on me fait en venant s'informer de ma santé rejaillit sur la tête de Jeannette, et la pauvre fille ne s'en doute pas. »

Jeannette rentrait, en disant tout émue : « Monsieur, c'est ce monsieur... »

Digitized by Google

Et derrière elle apparaissait « le sauveur. »

« Oh! dit-il, je vous dérange; je viens un peu tard; mais vous savez, on n'est pas toujours libre de son temps. »

M. Ménart s'était levé et Mme Ménart avait fait comme lui. Les deux enfants considéraient l'inconnu d'un regard à la fois curieux et effarouché. La bonne demeurait en extase devant le bel homme.

« Monsieur, dit M. Ménart, vous m'avez sauvé la vie; mon foyer est le vôtre; veuillez vous asseoir à ma table et prendre votre part de ce repas frugal.

— J'accepte, sans façon, monsieur. Madame, je vous en prie... Et l'accident, comme je le vois, n'a pas eu de suites désagréables?

— Aucune; ni contusions, ni lésions intérieures. Je suis complet. Je vous dois non-seulement la vie, monsieur, mais votre heureuse et providentielle intervention a eu pour effet de me prouver que j'avais l'estime de mes concitoyens, dont un grand nombre a bien voulu me montrer l'intérêt qu'ils prenaient à ma santé.

— Ça ne m'étonne pas, dit le sauveur en dépliant sa serviette; on m'a assuré partout que vous êtes un très-brave homme, jouissant d'une fortune respectable. Et *à propos*, il n'y a ici personne pour me présenter; il faut donc bien que je me présente moi-même : je suis Alexandre-Célestin Legrand, ex-lieutenant aux grenadiers, et pour l'heure modeste rentier en la ville de Mons...

— Soyez persuadé, monsieur Legrand, interrompit M. Ménart avec une certaine vivacité en serrant la main de son hôte, que je suis charmé d'avoir fait hier votre connaissance d'une manière si imprévue. »

Il y avait là une pointe de gaîté, rare chez M. Ménart, car sa femme sourit, et il sourit lui-même vaguement des yeux, tandis que les traits de son visage gardaient leur placidité habituelle.

Ces marques de politesse et de gratitude données de part et d'autre, on soupa, en causant. Pour être plus exact, il faudrait dire : on soupa, tandis que M. Legrand parlait. Il

Digitized by Google

se montra tout de suite conteur infatigable. Il parla de lui avec une abondance stupéfiante, sans pourtant oublier qu'il était à table pour manger et pour boire. Il avait la voix forte et mâle, faite pour le commandement; sa bouche s'épanouissait souvent, au moindre mot original, en un large rire. Tout en parlant, mangeant et buvant, il caressait sa grosse moustache, qui se terminait en deux pointes aiguës raidies par une colle quelconque. Chose étrange, cette espèce d'Hercule, de taille élevée, au visage brun, aux mains carrées, qui représentait parfaitement la force, s'efféminisait volontairement, ou du moins essayait de se donner une physionomie féminine en traçant dans sa chevelure, du front à la nuque, une raie régulière, et en faisant couler vers ses tempes deux bandeaux unis qui semblaient lui aplatir le crâne.

Il se raconta; il conduisit M. et Mme Ménart dans ses garnisons successives, au camp, jusque dans les casernes; il parla de ses bonnes fortunes et se moqua des maris qu'il avait trompés. On le vit parader dans les rues et les salons, serré dans sa tunique bombée à la poitrine, regardant de haut les bourgeois, et faisant en ses mouvements vifs reluire ses épaulettes d'or. Il peignit le tableau de ses nombreux duels et se montra l'épée au poing, terrifiant ses adversaires; il découvrit même une estafilade qu'il avait reçue au cou et qui avait failli lui couper la carotide.

Mme Ménart l'écoutait comme elle eût écouté un drame, au théâtre. Ce déballage de souvenirs l'absorbait au point qu'elle ne voyait plus ni son mari, scrupuleusement attentif aux racontars de son hôte, ni ses enfants, endormis sur la table, ni la bonne, immobile contre la porte de la salle à manger. Tout, êtres et choses, avait disparu autour d'elle, et elle se trouvait seule avec ce conteur infatigable, qui la fascinait.

M. Ménart pourtant trouva moyen de faire desservir la table, pendant que M. Legrand vidait son verre; puis, silencieusement, il se leva et disparut pendant un moment.

Cette marque extraordinaire de volonté brisa le charme. Mme Ménart vit avec confusion ses enfants endormis; elle

Digitized by Google

pria la bonne de les mettre coucher, et elle fit des excuses à son hôte, en ajoutant : « Pardonnez-moi. Je les avais oubliés. »

M. Legrand sourit, en pensant : « Je les lui ai fait oublier. »

Lorsque M. Ménart rentra, il portait dans un panier, avec précaution, une bouteille couverte de vénérable poussière, accumulée par le temps.

« Si vous le permettez, dit-il, nous boirons un verre de vieux bourgogne pour fêter votre héroïque intervention d'hier et le jour heureux où notre gratitude, à mon épouse et à moi, s'est changée en sincère amitié...

— Comment donc ! interrompit M. Legrand ; je le veux certainement. Je ne suis pas homme à bouder devant un verre de vieux bourgogne. »

Les trois provinces wallonnes du Hainaut, de Namur et de Liége, sont le pays où mûrit le vin de France. Le bourgogne surtout est en honneur de Tournai à Verviers. Les caves sont organisées avec un soin amoureux. Les Français qui n'ont pas vécu dans l'intimité wallonne ne se doutent pas de ce que deviennent leurs vins dans les caves de Binche, de Charleroi, de Namur, de Liége, etc.; ils ne peuvent pas non plus se douter de la science profonde que finissent par acquérir les véritables amateurs des vins de la Bourgogne, et avec quelle religion ils boivent ce nectar moderne. M. Ménart n'avait pas échappé à cette passion des vins vieux ; son père lui ayant laissé une cave respectable, il avait voulu que cette cave « des Ménart » ne dégénérât point. Aussi, quand il eut débouché, avec toutes les précautions qu'elle exigeait, la bouteille qu'il venait de monter, en fit-il l'historique d'un air convaincu, sans prêter à rire à personne. Puis il versa le liquide, couleur pelure d'oignon, dans des verres minces au point qu'on pouvait croire que le vin reposait, par un miracle d'équilibre, sur un pied en cristal. Ces messieurs alors dégustèrent silencieusement, tandis que Mme Ménart buvait du bout des lèvres, en profane qu'elle était.

Pendant vingt minutes, tandis que la bouteille se vidait,

Digitized by Google

le vin eut les honneurs de la causerie. Une dispute courtoise à la fin s'engagea entre les deux buveurs, l'un défendant son crû favori, l'autre son clos particulier. M. Ménart conclut en allant chercher une seconde bouteille, dans l'intention de prouver à M. Legrand qu'il commettait une impardonnable hérésie.

M. Ménart laissa ainsi sa femme en tête-à-tête avec son sauveur.

Mme Ménart n'avait pas dit un mot depuis qu'elle avait envoyé la bonne coucher les enfants. Elle s'était mise à un travail au crochet, duquel elle ne levait les yeux que rarement, pour regarder — sans doute par politesse — M. Legrand pendant qu'il parlait. Se voyant seule avec son hôte, elle ressentit une sorte de malaise d'une nature inexprimable; elle leva la tête et voulut rompre le silence, qui la gênait : elle vit les yeux de M. Legrand fixés sur elle, baissa immédiatement les paupières et se sentit rougir. Pour tâcher de garder une contenance quelconque, elle remua sur sa chaise, remonta la mèche de la lampe et dit d'un ton très-calme en apparence :

« Mon mari aime à parler de son vin; cela ne vous ennuie-t-il pas, monsieur?

— Non, quand le vin est bon et l'accueil qu'on me fait, affectueux, madame. Je suis pénétré, dans votre maison, et dans votre société, d'un si grand bien-être, qu'il me semble que je n'en ai jamais ressenti de pareil dans toute ma vie. On respire ici une atmosphère vraiment... délicieuse, et on se sent... l'âme toute réconfortée. Vous êtes des gens heureux.

— Dieu merci! répondit Mme Ménart avec une simplicité pleine de douceur.

— Vous n'avez pas d'aspiration, madame? Vous ne désirez rien? Vous êtes au comble de vos vœux? Cela n'est cependant pas possible. Il doit vous manquer quelque chose.

— Quoi donc, monsieur? demanda-t-elle, avec un doux sourire, en le regardant franchement, comme un enfant qui se hasarde.

— Un cœur qui comprenne le vôtre... »

Digitized by Google

Elle baissa les paupières et devint grave. M. Ménart poussait la porte silencieusement. Il déposa la seconde bouteille dans le panier qui l'attendait et commença immédiatement la biographie du nouveau nectar. Puis la dispute courtoise reprit. M. Legrand finit par avouer que son hôte avait raison, et M. Ménart triompha modestement.

Cependant, le bourgogne déliait de plus en plus les langues. Mme Ménart assistait silencieusement à un dialogue sans solution de continuité. Elle n'y semblait guère attentive, et cependant elle y prenait grand intérêt. Ces sortes d'*extra* étaient si rares chez elle!

Il ne fallut qu'un mot pour que M. Legrand se remît à parler de lui. On voyait qu'il n'était pas dans son élément lorsqu'il devait s'occuper d'autre chose que de sa personne et de ses prouesses. Mme Ménart ne perdait pas un mot; elle écoutait comme si on avait lu un roman plein de péripéties, avec une héroïne persécutée et un héros d'une vertu à toute épreuve. M. Legrand vivait d'une vie médiocre, mangeant une partie de son capital avec ses revenus, attendant une bonne occasion de sortir de cette impasse, où il s'amusait tout juste comme un poisson sur la paille. Il viendrait bien un jour où il pourrait user de ses facultés : il entrerait dans une combinaison financière, il ferait, comme tant d'autres, fortune en quelques années; il était bien décidé à ne pas rester toujours du côté des passants et des spectateurs : il voulait triompher à son tour. On voyait en lui un homme à l'affût. A la moindre proie de valeur, crac! il tomberait dessus et serait sans pitié.

M. Ménart écoutait sans sourciller, conservait son visage austère, remplissait les verres quand ils étaient vides. A un moment de la soirée, pendant que les coudes étaient levés, Mme Ménart hasarda une question.

« Et vous vivez seul, monsieur?

— Seul, entendons-nous; seul si vous voulez — et pas seul. J'ai avec moi une petite nièce qui met de l'ordre dans mon ménage, qui soigne mon linge, qui prépare mes repas.

— Il faut nous l'amener.

Digitized by Google

— Oh! c'est une drôle de fille : elle n'aime pas de sortir de chez elle ; elle n'est contente que dans notre vieille petite maison, où on croirait qu'elle a toujours habité, tant elle s'est identifiée avec les murailles et les meubles. Je lui transmettrai votre invitation, madame ; mais je suis certain qu'elle vous remerciera et dira non. Si vous me faites un jour l'honneur de venir dîner chez moi, vous la verrez! Oh! c'est une belle fille et qui ferait son effet partout; mais un caractère! Nous sommes là à nous deux, comme un père avec sa fille. Il m'est bien revenu qu'on médisait de cette intimité entre un homme de mon âge, qui n'est pas encore trop ruiné, et une fille de dix-neuf ans. Mais si on devait faire attention aux sottises que débite le public, il faudrait vivre au milieu d'un bois. D'ailleurs, on a soin de ne pas faire d'allusion en ma présence : on sait ce qui attendrait l'observateur.

— Ah! dit M. Ménart. Et comment alors connaissez-vous ces bruits malveillants?

— Est-ce qu'on sait? Un mot en riant, dit par un camarade, et dont on ne peut pas se fâcher ; la connaissance de l'esprit des foules, de l'opinion publique, certains sourires, des regards qui échappent à toute interprétation, mais qui sont vaguement significatifs.

— Je comprends, dit M. Ménart.

— Les gens sont méchants, ajouta Mme Ménart.

— Oui, répondit M. Legrand en se renversant sur sa chaise. Ce qu'il y a d'amusant dans ces cancans, c'est non-seulement qu'ils sont à côté de la vérité, mais qu'ils servent à cacher ce qui existe réellement. Pendant qu'on calomnie ma nièce, on ne songe pas à examiner ce que je fais ailleurs. » Il se mit à rire et ajouta : « Oui, voilà ce qui est vraiment amusant! »

Digitized by Google

III

LE TUTEUR.

Pourquoi M. Alexandre-Célestin Legrand, lieutenant aux grenadiers, intelligent et vraiment courageux, avait-il quitté l'armée? C'était ce qu'on appelle une nature en dehors, une nature de soldat, comme disent certaines gens. Il ne fût certainement jamais devenu général au choix; il pouvait tout au plus compter sur l'ancienneté et sur cette belle théorie, si fréquemment violée par nos gouvernants et par la justice, de l'égalité des Belges devant la loi. Il avait le verbe haut, la prestance qui donne le prestige moral sous l'uniforme, une vigueur musculaire remarquable; les femmes l'admiraient; à l'armée, il était dans son élément. Et pourtant il avait cru devoir rentrer dans la vie privée, reprendre les habits civils, déposer le sabre dont il s'était plusieurs fois servi, comme pour l'essayer, avec une véritable distinction, abandonner l'espoir d'obtenir les palmes du commandement suprême, qui eussent couronné sa carrière de triomphateur.

On ne se dépouille pas sans raisons graves de pareils éléments de grandeur et de félicité. Quand on lui faisait discrètement une question sur ce sujet, il haussait les épaules. « J'y ai trouvé un cheveu, disait-il. La carrière a de bons côtés, mais elle est pleine d'obstacles mesquins et d'ennuis profonds. Les camarades me jalousaient; mon franc parler rendait mes supérieurs taquins et nerveux. J'aurais causé quelque scandale. J'ai mieux aimé m'en aller. »

Était-ce bien là la vérité, toute la vérité? On pouvait douter en voyant au fond des yeux de l'ex-guerrier des lueurs qui n'étaient pas précisément claires, une expression qui paraissait le résultat d'une pensée ou d'un souvenir embarrassant. Dans Bruxelles, où le lieutenant Legrand était bien connu, il n'eût pas été difficile de rencontrer des gens qui parlaient à mots couverts d'action blâmable et d'indélicatesse. Il y avait de la glace dans l'air quand on prononçait son nom. —

Digitized by Google

L'affaire n'a jamais été tirée au clair, disait-on; mais il n'en a pas moins été obligé de donner sa démission. Ses collègues, sans affectation, lui tournaient le dos. Il eût bien voulu se défendre avec son sabre; il sentait lui-même sans doute que le procédé était mauvais; car il n'a pas essayé de s'en servir, bien qu'il soit de première force et vraiment courageux. On ne saura jamais le fin mot de son histoire; mais il y a de l'argent au fond...

Alexandre Legrand avait donc donné sa démission. Cet abandon de ses espérances coïncida, par un hasard qui n'a rien d'étrange, avec la mort d'un de ses oncles, qui lui laissait, avec sa petite maison de Mons, un avoir de vingt à vingt-cinq mille francs en fonds sur l'État. Il partit immédiatement pour Mons, où il n'était pas connu, et s'installa dans le domicile à peine refroidi de l'octogénaire.

Il y trouva, avec sa petite fortune, un devoir : l'oncle l'avait nommé son légataire universel à la condition de servir de protecteur à sa petite nièce, qui habitait avec lui, et qui était la cousine sous-germaine du lieutenant. Elle avait alors dix-sept ans. Le conseil de famille nomma le légataire tuteur, pour donner à la cohabitation des jeunes gens au moins une apparence de légitimité avec un peu de régularité mondaine. Au cas où Alexandre Legrand serait mort avant la petite nièce, la fortune du grand-oncle devait lui revenir. Cet arrangement fit bien jaser quelques mauvaises langues, qui trouvèrent le tuteur trop jeune pour une pareille pupille; mais allez donc empêcher les gens de parler!

Legrand avait alors trente-huit ans — le double, et plus, de l'âge de sa cousine. Est-ce qu'à trente-huit ans on ne peut pas être raisonnable?

Une année a passé depuis l'installation de l'héritier dans la petite maison de la rue des Quatre-fils-Aymon.

C'est en effet une petite maison que celle de l'oncle Legrand. Deux pièces au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur la rue, cuisine derrière, avec une croisée ouvrant sur une cour de six mètres carrés. Au premier, deux chambres; au-dessus deux mansardes et un grenier. Tout cela

Digitized by Google

meublé fort modestement, avec des meubles qui avaient eu quelque éclat sous Joseph II, mais qui boitaient et montraient de « furieuses blessures » sous Léopold II. Alexandre Legrand ne s'était pas donné la peine de réparer, cicatriser, rafraîchir ou renouveler toute cette friperie. Il se considéra dans un provisoire, sous la tente, parce qu'il était résolu à faire fortune le plus vite possible. Il se déclara d'ailleurs à lui-même que sa pupille suffisait pour donner à cet intérieur maussade et délabré un air de jeunesse et une atmosphère vraiment respirable.

Le lendemain du jour où Alexandre Legrand avait soupé chez M. Ménart, vers huit heures du matin, une jeune fille ouvrait les volets de sa maison. C'était sa cousine et pupille Emma, qu'il nommait sa nièce en public, pour donner à leur intimité quelque chose de grave et d'inattaquable.

Emma Paucet, alors âgée de dix-neuf ans, était une grande blonde, d'une structure superbe, aux mouvements lents comme ceux d'une chatte à moitié endormie. A la façon dont elle ouvrait les volets des croisées basses, on voyait tout de suite qu'elle était lasse du travail depuis longtemps et qu'elle boudait à cette besogne « vulgaire. » Quand elle eut permis à la lumière de pénétrer les carreaux verdâtres des croisées et d'aller éclairer la salle à manger et ses meubles flétris, elle se tourna et plongea un long regard à droite et à gauche, de chaque côté de la rue. Puis elle bâilla en considérant le ciel, où des nuages blancs roulaient avec majesté. Coiffée à la hâte, vêtue d'un jupon et d'une jaquette de coton pâle, sans ceinture, elle avait justement tout ce qu'il fallait de vêtements pour laisser deviner les formes jeunes de son corps aux lignes harmonieuses et élégantes. Son visage rose était çà et là piqué de quelques taches de rousseur. Au repos, sa physionomie était froide; mais une voisine lui ayant dit bonjour d'un mouvement de la tête, elle y répondit par un sourire extrêmement séduisant, qui montra la rangée de ses dents blanches, petites, bien taillées, que ses lèvres rouges semblaient caresser en ne les laissant voir qu'à demi.

Elle rentra, ferma la porte et vaqua aux soins du ménage :

Digitized by Google

faire le feu, préparer le café, mettre quelque ordre autour d'elle; tout cela nonchalamment, sans plaisir, bien plutôt avec ennui. Elle s'asseyait, soupirait, laissait tomber ses mains sur ses genoux, examinait ses ongles régulièrement coupés, allait regarder par une des croisées de la salle à manger, tandis que le café coulait lentement dans un récipient en terre cuite.

Lorsque la table fut préparée pour le déjeuner, elle monta à sa chambre et se coiffa avec soin, après avoir ôté sa jaquette. Les bras levés, les mains nouant les longues tresses ou les attachant au bas de la nuque, elle était vraiment belle, et chacun de ses mouvements avait cette grâce naturelle qui n'a été donnée qu'à un petit nombre de femmes par l'aveugle nature. Elle mit une robe de chambre serrée à la taille, d'étoffe moins banale, se regarda une dernière fois, sortit et alla frapper à la seconde porte qui donnait sur le palier.

« Allons, dit-elle, paresseux, lève-toi!...

— Je viens, je viens, » répondit Legrand d'une voix endormie.

Pendant qu'Alexandre s'habillait, elle alla s'asseoir près de la table de la salle à manger, sur un coin de chaise, posa son menton sur sa main et se mit à réfléchir profondément, les sourcils froncés, en regardant vaguement devant elle et en mordillant son petit doigt.

Alexandre parut bientôt.

« N'es-tu pas honteux? demanda-t-elle. Il est près de neuf heures.

— Honteux! dit-il en s'étirant les bras. Ma foi, non! Je rêvais, quand tu m'as éveillé, que j'étais millionnaire et que j'épousais la blanche et rondelette Mme Ménart.

— Et moi, qu'est-ce que je devenais?

— Tais-toi donc, bête : songe, c'est mensonge. On rêve toujours le contraire de la vérité.

— Le contraire! dit Emma. Ne pas épouser Mme Ménart, ou madame n'importe qui, est-ce m'épouser, mon oncle?

— Tu en seras bien plus heureuse, quand on t'appellera madame!

Digitized by Google

— Me l'as-tu promis, oui ou non?

— Je te le promets encore, répondit Alexandre en riant et en s'asseyant près d'Emma. Cela ne coûte pas grand'chose de promettre. »

Elle se jeta sur lui et le frappa. Il lui prit les deux mains et les tint serrées dans les siennes, où elles disparaissaient tout entières. Il ne cessait de rire. Il l'attira, elle résista, mais finit par se trouver vaincue, moitié riant, moitié fâchée. Alexandre alors lui baisa les yeux.

« Laisse-moi, dit-elle, laisse-moi. Je finirai par te détester.

— Je t'en défie bien, ma nièce, répondit Alexandre en lui rendant la liberté. C'est toi, d'ailleurs, qui y perdrais. Attends que j'aie fait fortune, et tu verras quel train nous mènerons.

— Serai-je ta femme?

— Parbleu! Ne te l'ai-je pas promis? »

Elle fit un mouvement de dépit violent, se tourna en frappant du pied, puis alla s'asseoir de l'autre côté de la table.

« Quel aimable petit caractère! dit Legrand.

— Tu as toujours l'air de te moquer de moi, dit-elle; si tu crois que ça m'amuse!...

— On ne peut pourtant pas toujours être sérieux comme une vache qui broute, répondit-il. D'ailleurs, je te tourmente volontiers, parce que tu as alors la mine d'une chatte qui gronde — va te voir au miroir... »

Il se remit à rire, Emma haussa les épaules, et puis ils commencèrent à déjeuner silencieusement.

« Enfin, dit tout à coup Emma, dis une bonne fois ce que tu penses.

— A propos de quoi?

— Tu le sais bien. Je n'ai pas envie, moi, de rester ta servante toute ma vie. Je vois bien que tu manges ton capital, qui devait me revenir. Dans deux ans, nous n'aurons plus rien. Qu'est-ce que je deviendrai?

— N'es-tu pas attachée à ma fortune? demanda Alexandre de l'air le plus sérieux.

Digitized by Google

— Ne dis donc pas des bêtises. Ta fortune, quelques milliers de francs et cette baraque! Tu n'en feras qu'une bouchée, Pendant ce temps-là, je vieillis et je ne m'établis pas. Sois franc une bonne fois, Alexandre, et dis ce que tu as décidé. Laisse-moi partir si tu ne veux pas m'épouser.

— Où irais-tu, toute seule?

— A Bruxelles. Il y a des magasins et des cafés où je pourrais trouver un emploi.

— Et tu m'abandonnerais, ingrate?

— Ne m'abandonneras-tu pas un jour? demanda-t-elle avec un sentiment de colère mêlé de défaillance. Épouse-moi : je ne te quitterai jamais, quand même tu deviendrais tout à fait pauvre.

— C'est la perspective de cette pauvreté, Emma, qui me rend prudent. La misère ne t'irait pas; si tu étais ma femme, une position médiocre te rendrait excessivement malheureuse. Attends et reste libre. Qui sait! Dans six mois le monde peut être sens dessus dessous. Une belle fille comme toi ne sera jamais embarrassée tant qu'elle pourra disposer d'elle-même. Non, je ne veux pas t'accrocher à un homme pauvre, quand tant d'hommes riches seront assez contents de t'offrir leur fortune. Et du jour où tu porterais mon nom, vois-tu, si seulement tu trébuchais!... Non, non; prends patience. Tu n'es pas encore trop mal ici, que diable! Et tu n'as que dix-neuf ans. Nous verrons dans six mois.

— Ah! j'ai été bien bête, » dit Emma en hochant la tête.

Alexandre se leva et alla l'embrasser.

« C'est maintenant que t'es bête, dit-il; au fond, tu ne regrettes rien, fine mouche, parce que tu sais que je t'aime toujours.

— Est-ce bien vrai, Alexandre?

— Parbleu! »

Digitized by Google

IV

TRANSFORMATIONS.

Quelle était la pensée d'Alexandre Legrand en allant trois ou quatre fois par semaine, et bientôt tous les jours, faire une visite, courte ou longue selon les circonstances, aux époux Ménart? Avait-il une pensée particulière, qu'il nourrissait dans le silence de son for intérieur? Quelle humeur l'attirait dans cette maison pleine d'obscurité et de paix? Était-ce le contraste des sentiments de ces êtres placides avec ses propres bouillonnements, de cette vie molle et régulière avec ses instincts sauvages, qui le charmait sans qu'il s'en doutât? Qui sait s'il eût facilement répondu à ces questions pendant plusieurs mois après qu'il eut sauvé M. Auguste Ménart d'un accident « qui aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses »?

Le désœuvrement sans doute le poussa d'abord chez les Ménart. Dans les villes de province, le temps est dur à tuer quand on ne travaille pas, et Alexandre Legrand n'était pas d'un tempérament à rester oisif. Il avait une sorte d'activité particulière, un besoin de mouvement et de changement, une force à dépenser dans le sang et dans les muscles, qui lui faisaient exécrer l'existence des rentiers tranquillement enfermés dans leur fortune comme les huîtres dans leur écaille. Bien certainement ce n'était pas la sympathie qui le sollicitait : Auguste Ménart, à ses yeux, était un grotesque et Mme Ménart une pauvre de cervelle. Peut-être justement voulut-il réagir contre la torpeur qui enveloppait cette famille, heureuse à sa manière. A tout âge, on a de ces idées d'écolier : mettre le désordre quelque part, déranger ce qui est méthodique, bouleverser ce qui est symétrique, jeter le désarroi dans un groupe de créatures qui jouissent d'une concorde parfaite. Quand il entrait dans ce milieu plein de sérénité, il effarouchait les êtres; on pourrait même dire qu'il donnait la vie aux choses. Son grand corps remuait l'atmosphère, sa voix

Digitized by Google

mâle faisait tressaillir les nerfs au repos : M. Ménart sentait un frisson parcourir sa peau, Mme Ménart avait des battements de cœur précipités, les enfants pensaient à se cacher dans les angles obscurs. La bonne seule fraternisait à distance avec Alexandre Legrand. Quinze jours après qu'il eut fait son apparition en la compagnie de M. Ménart anéanti, on entendit Jeannette chanter dans sa cuisine — de l'autre côté de la cour — en nettoyant sa vaisselle presque avec bruit.

Il fallut un certain temps pour que M. et Mme Ménart s'habituassent à cet envahissement du mouvement et du bruit, qui les dérangeait. Lorsqu'on éveille en sursaut une personne profondément endormie, elle ne se retrouve dans la réalité des choses qu'après avoir passé par une sorte de vie intermédiaire, pendant laquelle sa personnalité reste pour ainsi dire en suspens. Le réveil, chez les Ménart, commença par la bonne, nature abrupte qui obéissait à ses impressions, et par les enfants, qu'on avait gardés, par amour inintelligent, dans un demi-sommeil qui les engourdissait.

Alexandre Legrand leur donna une impulsion; pour stimuler leur activité, il commença par les faire sauter sur ses genoux. Non pas qu'il eût la volonté de les arracher à leur immobilité; mais par besoin de se remuer lui-même, de jouer avec des joujoux qui étaient à sa portée.

Les enfants aimèrent cela tout de suite; ils attendaient ce sauveur, comme l'oiseau attend l'aube pour s'envoler et chanter, tout naturellement, sans se le dire. Ils avaient vécu sur place, comme les choristes d'opéra courent en marquant le pas : Alexandre leur donna une poussée, leur ouvrit les portes, leur fit comprendre l'espace. Quinze jours après qu'il était entré chez les Ménart, les héritiers de « M. Auguste » — on le nommait ainsi dans le voisinage, où on l'avait connu enfant — montaient sur les chaises, jouaient cheval autour des tables, tambourinaient sur les vitres et parlaient aussi haut que s'ils avaient appris à parler dans la foule. « Ces enfants nous rompent la tête, » disait quelquefois M. Ménart, et Mme Ménart faisait « chut! » en menaçant du doigt.

« Laissez donc, disait Alexandre; on n'est jeune qu'une fois

Digitized by Google

en sa vie : ça me rappelle mes premières années, mais j'étais un ingouvernable garnement, et j'aurais mis le feu à la maison de mon père pour voir à quelle hauteur des flammes pouvaient bien atteindre.

— Une pareille plaisanterie, du genre le plus sinistre, aurait certainement eu les suites les plus fâcheuses, monsieur, répondait M. Ménart.

— Est-ce qu'on réfléchit à cet âge-là? demandait Alexandre. On vit, comme un animal; et cela est bon pour la santé. Tenez, mon cher monsieur Ménart, regardez donc les joues de ces démons-là, de quelle belle couleur rose le plaisir les a colorées!

— C'est pourtant vrai, » se disait Mme Ménart stupéfaite, en glissant un regard de gratitude du côté d'Alexandre.

Wilhelmine et David, en effet, n'étaient déjà plus les enfants souffreteux qu'on a vus au premier chapitre de cette véridique histoire; plus vivaces, leur sang coulait plus rapide; plus satisfaits de vivre, leur cœur battait plus fort. Alexandre Legrand donna le conseil de leur faire faire une promenade tous les jours avec la bonne; M. et Mme Ménart poussèrent des cris de détresse : ils n'auraient pas confié leurs rejetons à Jeannette, une bonne fille pourtant, et bien dévouée, pour tout l'or du monde.

« Promenez-les vous-même, alors, madame, dit Alexandre; vous les empêcherez de moisir et votre propre santé n'en sera que meilleure.

— Ils viendront avec moi, répondit M. Ménart. Madame a ses occupations à l'intérieur; la maison est le royaume d'une bonne mère de famille et d'une ménagère qui se respecte. Les matrones romaines ne paradaient pas à l'extérieur, monsieur, et leurs austères vertus jettent encore de l'éclat après tant de siècles; Lucrèce n'est-elle pas immortelle? Il a suffi d'un vers, monsieur, d'un seul alexandrin au poëte pour faire son portrait frappant de ressemblance : « Elle resta chez elle et fila de la laine. »

— Oui, oui, je sais, répliqua Alexandre; mais, mon cher monsieur Ménart, Rome est morte depuis longtemps et ses

Digitized by Google

matrones ne sont plus que poussière. Autre temps, autres mœurs. Madame ne file pas de la laine, elle fait du crochet ou elle brode; eh bien, on peut crocheter ou broder sur un banc du parc, en plein air, comme sur une chaise, dans une chambre à manger où l'on suffoque... »

Il y eut discussion amicale; M. Ménart ne voulut pas démordre de son opinion, et Lucrèce l'emporta. Mais les enfants firent des promenades en ville, d'un pas mesuré, en se tenant par la main, sous les regards paternels de l'austère M. Ménart.

Ce changement d'habitude suffit pour transformer les pauvres petits, avec la rapidité d'une plante de serre transportée en pleins champs. Ce résultat eut pour premier effet de disposer tous les cœurs en faveur de Legrand, le médecin heureux. M. Ménart le remercia longuement; Mme Ménart se sentait tout attendrie quand elle le regardait et qu'elle se disait, répétant les paroles d'Alexandre : « Il a sauvé les chers petits de l'anémie. » Quant à la bonne, elle était dans l'extase chaque fois qu'il lui était donné de pouvoir contempler Alexandre.

L'amour de M. Ménart pour l'antiquité produisit encore un autre effet; Mme Ménart continua de broder et de crocheter à la maison, et M. Ménart promena les enfants : ce qui fit qu'Alexandre trouva quelquefois Mme Ménart toute seule, et qu'il put l'examiner à loisir.

Mme Amandine Ménart faisait à Alexandre Legrand l'effet d'une créature absolument insignifiante. Sa placidité, la douceur de ses regards, la caresse de son vague sourire, sa peau blanche à peine rosée aux joues, ne lui disaient rien. Il la trouvait lymphatique; il n'y songeait jamais comme à une femme dont on pouvait être amoureux : aussi était-ce sans arrière-pensée qu'il avait raconté son rêve, en causant avec Emma, le lendemain du jour où il avait sauvé M. Ménart.

La première fois qu'il se trouva seul avec elle, il se sentit presque embarrassé; il fut sur le point de s'en aller, et sans doute il eût obéi à ce sentiment de profonde indifférence s'il ne s'était assis en entrant. Par politesse, il voulut au moins rester pendant quelques minutes.

Digitized by Google

Il ne savait que dire ; le visage virginal de Mme Ménart ne l'inspirait guère plus qu'une statue coloriée. Ils échangèrent quelques phrases banales ; tandis qu'Amandine continuait de crocheter avec mesure, Alexandre suivait le mouvement des doigts roses et effilés, et il s'aperçut alors qu'elle avait des mains ravissantes, plutôt grandes que petites, mais d'une forme à rendre jalouse une patricienne parisienne. La vue de ces chefs-d'œuvre lui fit impression. Il regarda mieux, et il vit que ces mains étaient attachées à un poignet irréprochable. « Tiens ! tiens ! » se dit Alexandre en se dressant et en se mettant en arrêt. Il rapprocha sa chaise de la table auprès de laquelle Mme Ménart était assise, et ce mouvement fit lever les yeux à la jeune femme.

« ... Et... dit-il comme s'il continuait une conversation commencée, les enfants se trouvent toujours bien de leur petite promenade quotidienne et de leurs jeux ? »

Elle laissa tomber ses mains sur ses genoux.

« Oh ! dit-elle, si bien ! C'est vous, M. Legrand, qui *me* les aurez sauvés — comme vous avez sauvé M. Ménart. Je vous devrai ainsi ma vie avec la leur...

— Comment, dit Alexandre...

— Si je perdais mes enfants, dit-elle avec sa tranquillité habituelle, j'en mourrais... »

Elle baissa les paupières et se remit à crocheter avec une vivacité extraordinaire. Alexandre, qui restait muet à la regarder, fort surpris des sentiments qu'elle venait d'exprimer, vit fort bien des larmes rouler entre ses paupières, mais qui ne tombèrent pas sur les joues tout à coup colorées. « Tiens ! tiens ! » se dit-il encore. Et de nouveau il rapprocha sa chaise.

« ... Et... reprit-il... O madame vous exagérez. Les enfants auraient toujours fini par aller à l'école. Quant à M. Ménart, est-il bien sûr qu'il eût été renversé quand je l'ai brutalement jeté par terre, pour le garer des chevaux d'un cocher maladroit ? »

Legrand était tout étonné d'exprimer cette pensée modeste ; il n'avait pas l'habitude de se mettre ainsi au second plan :

Digitized by Google

il eût été bien étonné si on lui avait dit qu'il subissait l'influence d'un caractère qui jusqu'alors lui était resté complétement indifférent.

Il fit causer Amandine ; il l'apprivoisa en une demi-heure ; il la mit à l'aise au point qu'elle supporta fort bien ses regards audacieux, et que la vue de son visage, où se lisait le sentiment d'un esprit dominateur et despotique, ne l'effaroucha aucunement. Il s'apercevait lui-même que le son de sa voix s'adoucissait en parlant à cette petite bourgeoise insignifiante ; il se sentait au cœur d'étranges défaillances tandis qu'il admirait la grâce des mains blanches et roses toujours en mouvement, et les rondeurs exquises d'un poignet que de larges manchettes empesées laissaient à découvert.

Pendant les courts silences d'une conversation sans grand intérêt, et dont Legrand ne retint pas un mot, une pensée encore indécise prit naissance dans le cerveau de cet oisif ambitieux : « Ce serait peut-être une jolie distraction. »

Amandine, après cette visite, lui fit un peu l'effet d'une religieuse mariée. Comme les chères sœurs qui s'étiolent au fond des couvents, elle parlait avec douceur, sans jamais élever la voix, paraissait jouir d'une sérénité parfaite et être aussi immatérielle que possible. Bien qu'elle eût des enfants, elle semblait aspirer à une vie tout autre et être toute prête pour l'extase éternelle. Comme elle avait la foi de toute femme qui n'a pas réfléchi, foi d'enfant ou de sauvage, on pouvait lui donner déjà le titre de sainte femme. Ainsi Legrand laissait courir son imagination, et il caressa bientôt la pensée qu'une maîtresse mystique aurait sans doute un véritable attrait pour un homme qui jusqu'alors s'était contenté de la femme « vraiment femme » selon lui, plutôt sensuelle et hardie que chaste et réservée, et qui s'abandonne en conscience ; tandis qu'une Amandine Ménart aurait peut-être des remords et des désespoirs qui « donneraient du piquant » à des relations mystérieuses...

Et puis, M. Auguste Ménart, quelle bonne tête il avait pour la couronner de l'ornementation qui complète généralement le front des maris!

(*A suivre.*) ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

LE PRINCE DE LIGNE.

L'abbé Voisenon, dans une lettre à Favart où il malmène les écrivains amateurs, marquis et ducs, s'écriait : « Tous les ouvrages de ces petits messieurs-là sont des échaudés dont le dedans est un trou vide. » En pouvait-il être autrement dans un siècle où tous étaient appelés, mais où si peu étaient élus? Parmi les élus se distingue particulièrement le prince de Ligne.

Sa biographie n'est plus à faire, depuis l'excellent travail de M. de Reiffenberg, l'étude si consciencieuse mais si massive de M. Peetermans et bien d'autres notices utiles à connaître. Ne cherchons que la physionomie du personnage dans son œuvre et replaçons-le dans ce monde charmant, dont il médit un jour d'humeur, mais qu'il regrettait dans sa vieillesse avec tant d'amertume. Sainte-Beuve l'a essayé déjà dans une causerie remarquable, mais l'esprit et le caractère du prince de Ligne font feu de tant de facettes qu'il y en a toujours de nouvelles à découvrir!

L'éducation du prince fut à peu près celle des jeunes gens de sa condition : des professeurs ridicules et ignorants défilent devant lui et de Ligne, qui lisait à bâtons rompus Quinte-Curce et les *Commentaires*, s'instruisait loin de maîtres, dont les uns écrivaient des billets à Chloris et les autres lui faisaient passer le temps à ramasser les cailles qu'ils tiraient; ceux-ci, des ânes parfaits, voulaient qu'il récitât de mémoire les fables de Phèdre, le seul livre qu'ils connussent;

Digitized by Google

ceux-là l'occupaient de jansénisme. Il était urgent qu'un homme sérieux s'emparât de l'éducation du prince ; un certain de la Porte arriva fort à propos : « Il m'apporta du collége Louis le Grand toute cette fleur d'humanités, de littérature et d'urbanité qui fait le charme de ma vie; et formant mon âme, en même temps que mon esprit, il acquit d'autant plus de droits à ma reconnaissance que je crois que, si je valais quelque chose, c'est à lui que je le devrais. »

La guerre enflammait déjà sa jeune imagination, et comme il n'apprenait que ce qu'il voulait bien apprendre, il lisait et relisait l'histoire de Charles XII, était fou de Condé, pâlissait sur Polybe et commentait les commentaires de Folard. C'est alors (il avait treize ans à peine) qu'il fit promettre à un M. de Chaponais, capitaine dans Royal-Vaisseaux, de l'engager dans sa compagnie. « Je serais déserté de chez mon père, et, sous un nom inconnu, je me faisais déjà un bonheur inexprimable de n'être reconnu qu'après les faits les plus éclatants. » L'histoire le préoccupe surtout et il aime cette science par-dessus les autres, parce qu'elle flatte ses rêves d'héroïsme; mais on découvre l'impossibilité de lui enseigner la chimie, les mathématiques (excepté ce qui suffit pour les fortifications), l'astronomie et même l'arithmétique. « ... L'arithmétique et toutes les sciences que je n'estime pas plus que celle-là, » écrivait Mme Du Deffand à Walpole. Plus tard l'heureux esprit du prince comblera de lui-même tous ces vides; mais cette éducation à tort et à travers, cette science acquise par-ci par-là, sans méthode, ne le dégageront pas assez de son temps pour l'éloigner de cette frivole insouciance qui rend impossible la création d'une œuvre forte. « Quand même je pourrais être profond, je ne me donnerais pas la peine de l'être, » disait-il; et plus loin : « Je donne une nourriture légère à mon esprit, point trop forte, parce que l'esprit est susceptible d'indigestion tout comme l'estomac. »

Cette note d'insouciance vibre à travers toute l'histoire du prince, son esprit, son talent et son cœur. Il est de mauvais ton d'aimer les liens de famille et le prince n'a garde de

Digitized by Google

n'être point l'homme à la mode.: parle-t-il de sa naissance, il dira en riant : « Elle (sa mère) accoucha de moi en grand vertugadin et elle mourut de même quelques semaines après, tant il (son père) aimait les cérémonies et l'air de dignité. » Il ne ménage pas, du reste, ce père pointilleux sur l'étiquette et qui, dans ses terres de Belœil et de Baudour, jouait du Louis XIV au petit pied; rien de plus réjouissant que le spectacle de ce bonhomme fort ladre et de ce fils prodigue cachant, tant qu'il peut, ses coureurs roses galonnés sur toutes les coutures, ses houzards et ses nègres, payés avec des emprunts dont le vieux seigneur ne se doute point. Quand le prince fut fait colonel du régiment de son père, il en informe celui-ci; la réponse est typique : « Il était déjà assez malheureux pour moi, monsieur, de vous avoir pour fils, sans avoir encore le malheur de vous avoir pour mon colonel. »

Nous avons entendu de Ligne raconter sa naissance; parle-t-il de son mariage avec Françoise de Lichtenstein, de cette réunion de jolies figures épousées ou à épouser où le conduit son père, il est de bon ton et se moque de ses noces le plus agréablement du monde. Je cite : « On me dit de me placer à table à côté de la plus jeune. J'appris par mes gens qu'il s'agissait de mariage pour moi; mais, quand je pensai, au sortir de table, à tout ce que j'avais vu, je ne savais si c'était ma belle-mère, une tante ou les jeunes petites personnes qui m'étaient destinées. Huit jours après, j'épousai : j'avais dix-huit ans et ma petite femme en avait quinze. Nous ne nous étions rien dit. C'est ainsi que je fis ce qu'on prétend être la chose la plus sérieuse de la vie. Je la trouvai bouffonne pendant quelques semaines, et puis indifférente. » Pareille indifférence était générale et la morale n'y trouvait rien à dire. Il faut parcourir les auteurs du temps pour se rendre compte des mariages d'alors et de l'indépendance des époux; lisez ce tableau que fait Besenval de la vie que mènent les gens mariés : « Logeant ensemble, jamais ils ne se voyaient: jamais on ne les rencontrait dans la même voiture; jamais on ne les trouvait dans la même maison, à plus forte raison

Digitized by Google

réunis dans un lieu public. En un mot, le mariage était devenu un acte utile à la fortune, mais un inconvénient dont on ne pouvait se garantir qu'en en retranchant tous les devoirs. Si les mœurs y perdaient, la société y gagnait infiniment. Débarrassée de la gêne et du froid qu'y jette toujours la présence des maris, la liberté y était extrême; la coquetterie mutuelle des hommes et des femmes en soutenait la vivacité et fournissait journellement des aventures piquantes. » Les maris ne sont plus, comme dans Tallemant des Réaux, des brutaux qui cloîtrent leur femme pour des peccadilles d'amour; les mœurs sont plus polies et la galanterie, qui a fait les hommes plus aimables, les a rendus plus tolérants : « Si la femme qu'on aime change et avertit, pour ne point faire jouer un mauvais personnage à son mari ou à son amant, on n'a pas le droit de s'en plaindre. Elle en a sur leur reconnaissance pour tout le temps qu'elle a fait leur bonheur. Pourquoi avoir de mauvais procédés? il n'y a presque pas de raison de se brouiller. Mais point de cachotterie, il n'y a que cela, à mon avis, qui rende les femmes criminelles. » Cette fois, c'est le prince qui parle; mais le XVIIIe siècle était seul responsable d'une morale si facile.

La guerre de sept ans commençait, le prince allait faire sa première campagne au service de l'Autriche. Le jour de son départ, tous les héros de ses rêves, Alexandre, César, Charles XII, Condé, durent apparaître à son souvenir. « Si j'avais gagné des batailles, au lieu seulement de ne faire qu'y contribuer, je n'aurais jamais été plus content et si fier qu'à ma première garde et le jour que je partis pour ma première campagne. » Il avait la flamme celui qui s'écriait : « J'avais entendu siffler quelques balles pour la première fois de ma vie. J'étais content comme un roi. » Et plus loin : « On tira un coup de canon, cela m'amusa infiniment : c'était ma première canonade. » A Kolin, il se distingua, et sa belle conduite à Breslau et à Leuthen fut citée avec éloges. Il fallait s'emparer d'une hauteur : « Arrivés sur la crête de la montagne en même temps que l'ennemi, nous eûmes un moment de flux et de reflux, comme *au parterre de l'opéra.* » Cette

Digitized by Google

image lui vient tout naturellement; pour lui, une bataille est une fête, il y donne gaîment, tête baissée, et conserve dans les fusillades sa belle humeur et son esprit. Ne s'avise-t-il pas, un jour de danger, d'ordonner à ses Wallons de crier tout ce qu'ils savaient d'allemand, de hongrois et de bohémien, et de tromper ainsi l'ennemi sur leur nombre? Le moyen lui réussit à merveille. Il y avait de l'Uylenspiegel en lui : cette particularité de son caractère est d'autant plus intéressante à signaler qu'elle est comme la marque d'origine du prince et ce qui le rapproche de nous. A Liége, il se fit passer à l'auberge pour un cardinal envoyé par le pape pour admonester le prince-évêque sur l'irrégularité de ses mœurs. Le prélat pensa en mourir de peur. Henne et Wauters racontent, dans leur *Histoire de Bruxelles*, que le prince paria de descendre la rue Nuit et Jour en carrosse et qu'il gagna la gageure au moyen d'un carrosse à coulisses. Ses mémoires sont bondés de traits pareils!

Le prince écrivait partout : sous la tente, au bivouac, en garnison; il rédigeait le journal de ses campagnes, sans aucune préoccupation littéraire, mais jaloux de clarté et d'exactitude. Il lisait les guerres du passé, surtout cette fameuse guerre de trente ans où les grands capitaines surgirent les uns après les autres et dont il devait raconter un jour les exploits, dans un récit court, sans ordre, à la débandade, léger, badin et sérieux tour à tour, comme la conversation d'un causeur d'esprit qui fait les délices des salons. « Il faut être homme de bonne compagnie pour écrire l'histoire, » disait le prince; c'est-à-dire, si vous êtes assez fat pour instruire, gardez-vous d'ennuyer jamais. Le prince est l'homme de bonne compagnie par excellence et ses connaissances, moins profondes qu'étendues, font de lui un causeur étincelant. Ses ouvrages trahissent cela à chaque ligne. « Je ne veux pas être ennuyeux comme Rollin, amusant comme Voltaire, philosophe comme l'abbé Raynal, bavard comme le père Maimbourg; ou trop sec, ou trop diffus; ou style de gazette, ou style trop léger qui ne convient qu'à des mémoires; ou pesant diplomatique, ou frivole

Digitized by Google

conteur d'anecdotes ; ou traitant trop à fond, ou trop superficiel ; donnant trop ou laissant trop à penser. » Il fait de la science pour les gens du monde et veut qu'on le lise comme on l'écoute dans la lumière des salons ; il sera clair, simple, avec des indications imperceptibles à la réflexion ; il évitera l'abus de l'esprit, les antithèses que vulgarise Rousseau, et donnera la physionomie des personnages sans perdre son temps à des portraits trop séduisants, mais banals, tant ils sont faciles à faire ; point d'éloquence hors-d'œuvre, ni de poésie mal en place, mais, comme il le dit lui-même, « une noblesse parée des mains de l'élégance ». C'est beaucoup déjà qu'espérer plaire ainsi à un monde qui fait la moue aux historiens sérieux et qui trouve que Buffon étudiant les bêtes, doit l'être un peu lui-même pour se livrer à une telle occupation. Le mot est dans Mme Du Deffand ; il courait sur les lèvres des belles et faisait sourire les marquis heureux d'être approuvés par l'amie de Walpole. Les ouvrages historiques du prince de Ligne (j'en excepte ses travaux spéciaux sur l'art militaire et les journaux de ses campagnes adressés aux gens du métier) étaient trop sérieux encore pour un certain monde, qui déclarait que le — « bon ton » consiste à dire agréablement des riens et à ne pas se permettre le moindre propos sensé, si on ne le fait excuser par les grâces du discours ; à voiler enfin la raison, quand on est obligé de la produire, avec autant de soin que la pudeur en exigeait autrefois, quand il s'agissait d'exprimer quelque idée libre. — C'est Duclos qui donne cette définition à la mode et le prince fut sage de ne pas s'y soumettre entièrement. Il se contentait de ne parler jamais sentencieusement, d'effleurer les sujets qu'il traitait, de donner à son discours toutes les délicatesses de la causerie, toutes les saillies de la riposte, toutes les couleurs de l'imagination d'un homme du monde et de communiquer à la jeunesse la flamme d'un soldat si enthousiaste de son métier qu'il s'écriait un jour : « Fussiez-vous du sang des Héros, fussiez-vous du sang des Dieux, s'il y en avait ; si la Gloire ne vous délire pas continuellement, ne vous rangez jamais sous ses étendards ! »

Digitized by Google

Le prince de Ligne allait bientôt se montrer à Paris, seul théâtre digne de l'apprécier et qu'il allait séduire par ses traits heureux, ses bons mots et ses grâces. Marie-Thérèse le chargea, en 1759, d'annoncer à Louis XV les avantages obtenus à Marxen sur Frédéric II. Il avait vingt-quatre ans à peine, il était colonel, et sa belle conduite à Hochkirchen avait été fort appréciée. C'était plus qu'il n'en fallait pour éveiller la curiosité de Versailles et fixer les regards de la cour. Il fut présenté au roi et louvoya avec esprit à travers les sottises du monarque et les questions insanes de Mme de Pompadour : — Quel temps fait-il à Vienne? — Il y a-t-il beaucoup de vieillards en Autriche? — Comment sont vêtus les pages du pape? — Puis il fallut essuyer les balivernes politico-ministérielles et politico-militaires de la « seconde reine », comme il l'appelle, et deux ou trois plans de campagne qu'elle lui traça. — « Je suis mécontente de vos femmes de Prague, dit-elle au prince. — Et moi aussi, répondit-il, je l'ai été bien souvent. » — On rit beaucoup de cette riposte et l'on s'étonna de l'impertinence d'un jeune homme qui se faisait tout pardonner par ses bonnes grâces et sa belle humeur.

— « Vous ne pouvez, lui disait-on, parler le hongrois mieux que le français. » — Plus tard, lorsque le germanisme réagira contre le français que tous les souverains étrangers contribuaient à vulgariser, le prince répondra par ces lignes : « L'allemand, auquel on s'est remis dans la conversation, ôte l'urbanité que le règne de François Ier avait apportée avec lui. Les tutoiements parmi les femmes, l'organe que la langue nécessite ont ramené la grossièreté dans le monde. On ne rit même décemment qu'en français. Les vieux seigneurs et les vieilles princesses, accoutumés à le parler depuis cinquante ans, sont les seuls polis. Quand le gosier et l'idiome autrichiens s'en mêlent, qu'on juge ce que c'est qu'une gaîté ou une discussion dans ce pays-ci. » Dans une de ses lettres à Voltaire, Frédéric résumait ainsi cette opinion : « La langue allemande est faite pour parler aux bêtes. » Le prince parlait le français à ravir, il en connaissait toutes les nuances et

Digitized by Google

n'en ignorait aucune des délicatesses. Il était bien au ton de Paris et son esprit, d'une singulière souplesse, s'assimila à l'instant les rares qualités qui lui manquaient encore. On le voyait jouer du paradoxe avec une grâce infinie; jamais la riposte ne le trouvait en défaut et il racontait à merveille. Parfois il imitait certains originaux de cour, et ces mimes, qu'il faisait dans la perfection, avaient un succès inouï. Il avait quelque chose « de fin, d'aimable, d'incisif et cependant de bon, de loyal dans les regards... Son sourire valait un discours. » C'est Mme d'Oberkirch qui le juge ainsi. Plus loin, elle ajoute : « C'était un véritable magicien de la parole et du regard. Il maniait les esprits à sa fantaisie. » Cette bonne dame avait vu le prince à Ostende et le revit à Bruxelles, dans le voyage qu'elle fit avec sa chère amie, la princesse Dorothée, et celui qui devait être un jour Paul Ier de Russie. Il y avait beaucoup d'acquis dans cette conversation étincelante, qui tint si longtemps Paris, Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg sous le charme, et mieux que personne le prince faisait la toilette à son esprit : « Je crois, disait-il, que l'envie de plaire et de *faire de l'effet* mène à tout ce qu'il y a de plus distingué. » On voit qu'il y avait de l'étude dans cette parole séduisante. « Il faut, dit-il ailleurs, prendre le ton de ceux *qu'on veut captiver*, ce n'est qu'affaire d'habitude. » Aussi plaisait-il à tous ceux qui avaient la bonne fortune de le rencontrer; bel esprit à la ville, grivois à l'armée, grave avec des évêques, badin avec des filles d'opéra, il faisait les délices de tout le monde. Avec cela un aplomb imperturbable : « Je suis assez insolent aussi quelquefois dans la conversation, pour en imposer avec assez d'adresse. Je ne sais rien des îles et des caps dont j'entends parler sans cesse et dont je parle souvent. » Ce sont les petits côtés; il importe de les faire connaître, mais il ne faut point omettre des traits de bienveillance charmante, comme celui-ci : « Pour faire valoir ceux avec qui l'on est, il faut les faire parler de ce qu'ils savent le mieux. » Mlle de Lespinasse disait la même chose, mais elle faisait plus encore : elle prêtait de l'esprit aux autres ! Le prince, lui, leur prêtait des vertus ; il

Digitized by Google

ne voulait pas qu'on crût que tout est vague : « Oui ! s'empressait-il d'ajouter, hors l'indulgence, la charité, la compassion, l'obligeance, la sûreté dans la société, la crainte du mensonge et celle de faire du mal. »

Jamais un mot d'envie. « Que je déteste les gens qui cherchent une raison d'intérêt à une belle action et qui ont de la peine à la croire ! Qu'il est admirable, selon moi, d'admirer ! Si je trouve quelque chose qui mérite de l'être, je m'empresse d'autant plus qu'il paraît par là que je relève mon existence. Je suis glorieux de ce qu'un de mes semblables a fait une grande chose. » Ici sa bonté le fait grand ; il donne tort à ce mot désolant de Montesquieu : « Les gens qui ont beaucoup d'esprit tombent souvent dans le dédain de tout. »

Le prince repartit pour l'armée et fut avec Lascy à la prise de Berlin et de Postdam ; on sait comme il ordonna de respecter les richesses artistiques et les livres de Frédéric, qui ne devait point oublier cet acte de courtoisie. Lorsque Marie-Thérèse le fit général-major, elle lui dit : « Vous m'avez fait tuer l'an dernier toute une brigade en prodiguant votre vie ; n'allez pas à présent m'en faire tuer deux : l'État et moi voulons vous conserver. » Sans doute se félicita-t-il alors d'avoir écouté M. de Choiseul, qui lui conseilla de rester au service de l'Autriche, un jour que, brouillé avec la reine, on lui avait offert en France un régiment allemand, la promesse d'un gouvernement, le cordon bleu et le grade de lieutenant général.

A M. de Vergennes, qui lui demandait pourquoi, aimant la France, il restait au service de l'Autriche, il répondit : « J'aime le pays où je m'amuse le mieux, mais moins que l'honneur de mon souverain. » Ce pays où il s'amusait le mieux était la patrie de Voltaire, qu'il brûlait de voir à Ferney. Il nous a laissé le récit de cette visite et je ne connais point de portrait plus ressemblant de celui que Frédéric II appelait « un singe » et qui étonnait l'Europe entière de son génie. C'est bien là cette pétulance, ces grandeurs et ces petitesses qui se pressaient dans une même heure, ces gaîtés où pétillaient les drôleries et les bons mots, ces colères

Digitized by Google

bruyantes, tout ce déshabillé d'un grand homme que les mémoires et les journaux du temps nous révèlent par-ci par-là et que nous trouvons dans la correspondance de Voltaire lui-même. On connaît ce portrait tout en action, que le prince intitule dans ses œuvres, « *Mon séjour chez M. de Voltaire.* » Mais ce qu'il ne dit point, c'est qu'il avait séduit l'homme le plus spirituel du monde. Il avait saisi les côtés faibles de Voltaire et les avait caressés avec adresse; il avait flatté ses manies, satisfait ses goûts, et, ce qu'il pouvait faire de mieux, ne lui avait point montré trop d'esprit. Aussi, peu de temps après son départ, le patriarche de Ferney lui écrivait : « Je désire plus que je n'espère vous revoir entre nos montagnes; l'apparition que vous y avez faite nous a laissé des regrets qui dureront longtemps. » Et plus tard : « Mme Denis a dû vous dire, monsieur, combien votre apparition nous a charmés dans notre retraite; nous y avons vu des gens de toutes les nations, mais personne qui nous ait inspiré tant d'attachement et donné tant de regrets. » Voltaire aimait à rappeler au prince les belles heures passées à jouer la comédie ou le drame. C'était une faiblesse du grand homme que de se croire tragédien; mais les jugements de l'époque se contredisent sur ce point. Il comparait volontiers Mme Denis à Mlle Clairon et plaçait au-dessus de Lekain lui-même les personnes qui consentaient à jouer un rôle sur son théâtre de Ferney. Le prince connaissait d'expérience tous les secrets d'un art si difficile et s'attachait à unir aux exigences dramatiques du personnage ces qualités d'homme du monde, dont la belle compagnie connaissait seule les finesses et qu'elle aimait à voir sur la scène avec toutes les nuances du meilleur ton et du tact le plus raffiné. Le caractère de son talent est tout entier dans ses *Lettres sur les spectacles* dont Voltaire disait : « Si quelque chose pouvait me consoler dans mon triste état, ce serait le joli ouvrage dont vous m'avez honoré; il est fait par un homme plein d'esprit et de goût. »

Le prince s'essayait à l'art de plaire. Il avait pour lui le faste d'un grand nom, le prestige de son courage pendant la guerre de sept ans; il avait l'esprit et la parole, il allait

Digitized by Google

joindre à tout cela les talents d'acteur de société, d'auteur dramatique et de poëte. A peine avait-il passé à Paris, où l'on n'avait pas eu le temps de le pénétrer, mais qu'il avait rempli de ses étourderies adorables, de ses impertinences, de ses saillies et de ses grâces. Il allait se fixer dans cette ville, sûr de la conquérir après avoir eu l'art de charmer Voltaire.

Plaire est un art, et avec un peu de patience on recueillerait dans les œuvres du prince un manuel complet à l'usage des gens du monde, ce qu'on peut nommer un — *de arte placendi.* — « Vous êtes possédée du plaisir banal de plaire, » disait d'Alembert à Mlle de Lespinasse. Le prince partageait ce désir; mais je n'oserais le qualifier comme d'Alembert, tant il y mettait de grâces, d'esprit et de cœur.

Il était l'homme aimable par excellence ! Encore faut-il que nous nous entendions sur ce mot qui, au XVIIIe siècle, portait avec lui, dans la pensée des moralistes, une idée de défaveur et qui, aujourd'hui, est presque synonyme de banal. Dans ses *Considérations sur les mœurs*, Duclos nous renseigne parfaitement : « L'homme aimable est fort indifférent sur le bien public : ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût et le hasard le jettent, et prêt à en sacrifier chaque particulier, il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé et recherché par les mêmes gens. » C'est le portrait de l'homme aimable par amour-propre; mais l'homme dont le désir de plaire est moins un besoin de sa vanité que de son cœur, est celui que Duclos peint ainsi : « Les qualités propres à la société sont la politesse, la franchise sans rudesse, la prévenance sans bassesse, la complaisance sans flatterie, les égards sans contrainte et surtout le cœur porté à la bienfaisance. » C'est le portrait de l'homme sociable. Dans le sens du moraliste, chez le prince de Ligne, la sociabilité était le fond, l'amabilité était la forme. Le prince y mettait du reste de la coquetterie, il ménageait ses effets avec un tact charmant : « On s'imagine qu'on est plus aimable le soir : c'est tout le contraire; ceux qui l'ont été beaucoup toute la journée, le sont moins alors. Il n'y a plus d'huile

Digitized by Google

dans la lampe. On vaudrait bien plus au lever du soleil. Au lieu de passer depuis deux heures après-midi jusqu'à quatre heures du matin à se voir, et souvent à s'en lasser, on irait se coucher de bonne heure, sûr de se rencontrer de bon matin, en gaîté, en bonne santé et en beauté. » Avec cela des attentions charmantes pour les femmes, des mots adorables, des délicatesses infinies et des indiscrétions de cœur si finement dites, si amoureusement senties, que les belles se surprenaient à l'aimer. Ne fit-il pas attendre Marie-Thérèse pour entretenir, sur les escaliers du palais, une dame à qui il faisait la cour? A propos d'amour, il s'écriait : « Le beau spectacle que celui de la nature! que le ciel me paraît beau! on approuve tout; on est content de tout; on est si indulgent quand on est heureux. » N'est-ce pas que cela est senti, vécu! De Ligne a de ces traits de vérité émue que vous cueillerez à chaque page. — « On a trop de confiance depuis vingt jusqu'à trente et trop de méfiance pendant les dix autres années qui suivent. » — Tout cela est tourné en maximes qui se pressent les unes sur les autres, point pédantes du tout, bonnes filles souriantes, avec une larme dans le coin de la paupière. La meilleure règle pour réussir en amour est de n'en connaître aucune, a-t-on dit; il en est une cependant : « On n'est pas joli quand on boude, et il faut être joli. C'est la première règle en amour. » Comme cela est de bonne compagnie et quelle remarque caressante! — « Vous pensez tous à plaire et jamais à aimer. » — Il y pensait beaucoup; il suffit de parcourir ses *Conversations de Bélial* ou *le Bon Diable* pour s'en assurer. C'est dans ce joli roman que de Ligne (on ne s'en est pas aperçu encore) raconte l'histoire de ses amours, pleines de tendresse les premières heures, volages le lendemain. Une analyse attentive et patiente mettrait les noms sous les portraits que l'imagination du romancier met en lumière.

L'idéal s'était niché dans un coin de son cœur et dans l'éclat de beaux yeux il s'éveillait; mais il reconnaissait bien vite son erreur, pauvre âme qui se trompait de corps, et le prince portait ailleurs ses madrigaux et ses serments d'amour.

Digitized by Google

Un matin, il pénétra, sous un déguisement de nonne, dans la chapelle d'un cloître; une jeune novice prononçait ses vœux. Le souvenir de cette pauvre fille le suivait à travers sa vie et il disait à Mme d'Oberkirch : « J'ai une théorie; c'est que les gens les plus raisonnables ont, à leur insu et malgré eux, un coin de roman dans leur vie. Aucun de nous ne l'évite, c'est l'obole payée à l'imagination. Eh bien! moi, qui ne suis pas d'une sagesse de Socrate, je sens et j'avoue ce côté faible de ma nature. Ce roman inévitable, c'est pour moi cette jeune religieuse qui languit au pied de l'autel ,comme une fleur des tropiques loin des rayons du soleil. Je la vois souvent dans mes songes, je me surprends plus souvent encore à rêver d'elle tout éveillé. Je ne puis dire que je l'aime, mais je me plais à bâtir sur ce souvenir caressé mille châteaux en Espagne, sur lesquels je souffle immédiatement. Il est sûr qu'elle ne sait pas même mon nom; je ne l'ai jamais vue depuis, je ne lui ai jamais parlé, je ne la reverrai jamais; ce n'est qu'un fantôme dans ma vie. Je vivrais mille ans que ce fantôme y tiendrait toujours sa place. » Aucune des femmes rencontrées ne ressemblait au fantôme; il s'y était trompé un instant; mais quelques semaines de baisers et de larcins lui ravissaient ses illusions et il cherchait ailleurs la chair de son rêve : « En amour il n'y a que les commencements qui soient charmants, » disait-il, comme tous les poëtes qui croient aux fantômes. De là ses inconstances, les incertitudes de son cœur, ces besoins d'amours troublées. Les nuits passées dans la neige, les alertes, le risque de cent coups de bâton l'éloigneront des conquêtes dangereuses; il se fera aimer de la Comédie française! mais la Comédie italienne le retient le lendemain; quelques jours après, la danseuse d'opéra, avec ses bras arrondis comme les anses d'un vase où l'on boirait le plaisir, le possède tout entier. Mais l'ennui arrive et le prince recommence l'évolution de son cœur avec les jeunes demoiselles et les femmes mariées.

Il y a de lui un mot plein de naïveté qui éclaire à merveille le caractère du prince; il s'agit de l'incendie de Zitteau : « On réduisait en cendres une ville superbe, parfaitement

Digitized by Google

bien bâtie, la plus commerçante de la Saxe après Leipzig, *et ce qui est le plus fâcheux, les plus jolies personnes du monde.* » La femme est pour lui une chose précieuse, un objet d'art fragile et dont il faut prendre un soin extrême; mais il n'est point d'objet d'art sans défaut, et le prince connaît à merveille les défaillances de ces brimborions enjuponnés. « Que peut un sexe faible qui n'a pas été exercé dans sa jeunesse à la morale, dit-il tout bas, qui veut la suivre sans être réglé dans cette marche, qui tout d'un coup veut s'élever au-dessus de lui-même, qui n'a pas la force de savoir assez pour comparer et puis juger, qui n'a pas voyagé, qui n'a rien vu, qui a mal lu, qui prend de l'imagination pour de l'instruction, de la sécheresse pour de la vertu, l'envie de savoir pour de la science et de l'entêtement dans un mauvais parti pour du caractère. » Et ailleurs : « Ne comptez pas qu'elles pardonnent une infidélité à leurs amants et ne prenez les larmes qu'elles versent avec tant d'abondance à la tragédie que pour une sensibilité qui tient plus à leurs nerfs qu'à leur cœur; leur vie n'est la plupart du temps que conviction ou contenance et il en est peu qui soient franchement gaies comme les hommes. »

Le prince de Ligne voyait la vieille Mme Du Deffand, qui fit de lui un portrait peu flatteur, mais ne tarda point à être conquise par ce charmeur qu'elle retenait parfois, en tête-à-tête, jusqu'à six heures du matin. Il la promenait souvent dans sa grande berline, avec Mme de Mirepoix, cette confidente de la Pompadour. Ce ne fut que plus tard qu'il assista aux dîners de Mme Groffrin, dont il fuyait le salon parce qu'il craignait les bureaux d'esprit; il est probable qu'il fut de temps en temps à ses soupers, où se réunissaient la comtesse de Brionne, la marquise de Duras et la comtesse d'Egmont, « les trois déesses du mont Ida dont le prince de Rohan était le Pâris », comme dit Marmontel que de Ligne rencontrait aux assemblées du président Hénault, avec Duclos, Crébillon fils, Saint-Lambert, Laplace. On connaît sa visite à Jean-Jacques Rousseau et la lettre ampoulée qu'il lui écrivit. Quant à Ducis, il l'avait connu à l'armée pendant la guerre de sept ans, mais il ne le voyait plus. Ses préférés étaient l'abbé

Digitized by Google

Arnault et le spirituel abbé Voisenon avec qui il dînait chez Favart. Il n'était point de lectures qu'on ne le priât d'entendre: au palais Bourbon, au Mont-Parnasse, chez Choiseul-Gouffier, où il fit la connaissance de Ségur. On le rencontrait chez Sophie Arnoult, avec le chevalier de Boufflers, dont il adorait les vers, le duc d'Orléans et ce chevalier Delisle qu'il fit un jour colonel, raconte-t-il, « sans avoir besoin du roi, en disant en Pologne, en Autriche et en Russie, où il alla avec moi, qu'il l'était, et ayant acheté pour lui deux épaulettes. » Gentil Bernard dînait souvent chez le prince avec Dorat.

Dans les salons de grands seigneurs et de grandes dames, dans les boudoirs d'actrices et les ruelles de courtisanes, dans les dîners et les soupers de lettrés et d'artistes, le prince composait des pièces légères, galantes presque toujours, mordantes parfois, et des chansons pleines d'esprit qu'on lit encore avec plaisir, comme les meilleures semées dans le journal de Bachaumont. « Rival quelquefois de Chaulieu, j'essaye quelques vers, libres de mesure et de pensées; rival quelquefois de Boufflers, des chansons de société; rival de Parny, des vers érotiques. » Comme Boufflers, son genre était de n'en pas avoir : acrostiches, énigmes, vers abécédaires, épigrammes et quatrains, il mettait des rimes au bout de jolis riens ou imprimait à ses saillies les cadences du vers. C'était comme au beau temps de Melin de Saint-Gelais; la circonstance la plus futile était un prétexte à impromptu et le prince rimait « sur une conversation de la veille », comme à la cour d'Henri II on rimait « sur douze baisers gaignés au jeu ».

Il faisait aussi du théâtre et recherchait la gloire d'écrivain dramatique. « On demandait si gaîment et si bonnement l'auteur; on le faisait se montrer à toutes les loges, où il se cachait, pour applaudir avec tant d'enthousiasme... », raconte-t-il naïvement après la représentation d'une de ses pièces. Mais ses comédies et ses drames, faits pour les théâtres de société où tout se passait entre intimes, fort applaudis dans les salons, étaient impossibles sur une grande scène, devant

Digitized by Google

un public de lettrés si sévère, que Voltaire lui-même en avait une peur horrible. Il demandait aussi une feuille aux lauriers de Quinault : Grétry devait mettre Cephalide en musique, Gluck s'était emparé de Diane et d'Endymion. On sait que le prince apprit à Gluck beaucoup de français ; il adorait ce maître qu'il appelait « ce grand révolutionnaire dans la seule révolution permise et qui tend à l'harmonie ».

La grande Mademoiselle raconte dans ses mémoires que Mme la princesse de Tarente et Mlle de la Trémouille lui montrèrent, à Champigny, leurs portraits qu'elles avaient fait faire en Hollande. Elle n'en avait jamais vu, trouva cette manière d'écrire fort galante et fit le sien. Ce sont les premiers portraits de salon que je rencontre dans l'histoire de la société française. Les romans de Mlle de Scudéry avaient mis ce genre à la mode et le XVIIIe siècle, qui donnait ses portraits à deviner, s'en amusait infiniment. Dans les salons, on se passait ainsi, sous le voile de l'énigme, toutes les impertinences et tous les éloges, et le prince de Ligne ne pouvait négliger un jeu d'esprit qui devait plaire. Le portrait si littéraire dans la Bruyère, si vivant dans Saint-Simon, était tombé dans la banalité de l'énigme, et le prince n'évitait pas toujours cet écueil. Sa manière n'est point déterminée; il écrit au hasard de son esprit : tantôt il emploie le procédé dramatique, l'acteur s'efface, le personnage seul est en scène; tantôt il s'empare du procédé narratif de Vauvenargues. La plupart de ses portraits sont d'une lecture fatigante, ils manquent de simplicité et sont si précieux, qu'on se prend à songer à Voiture; le trait n'est point aiguisé par l'originalité du tour, la précision du mot, la concision de la phrase; mais les épithètes s'accumulent et font dans l'esprit un papillotage de couleurs d'où ne se dégage jamais une figure bien nette. Ce serait charmant dans une conversation, où la réflexion n'a pas le temps de se fixer et où l'on applaudit à cette grêle de surprises. On admire la forme, mais le fond échappe. L'art du causeur n'est-il point tout à la surface? Mais à la lecture cette forme elle-même cesse d'exister: que reste-t-il? un trait

Digitized by Google

brillant étouffé dans des crépitations d'étincelles. De la finesse partout! La Bruyère aussi était fin, mais son esprit ne s'amusait point à faire des pointes sur des têtes d'épingles. « Les bons auteurs, écrivait Voltaire à Mlle ***, n'ont de l'esprit qu'autant qu'il en faut, ne le recherchent jamais, pensent avec bon sens et s'expriment avec clarté. Il semble qu'on n'écrive plus qu'en énigmes. Rien n'est simple, tout est affecté. » Voltaire parlait ainsi en 1756 et déjà, au commencement du siècle, l'avocat Marais s'était élevé contre le style affecté des auteurs contemporains, « style vicieux en beau, plein d'ornements où il n'en faut point et de tours qui énervent et amollissent la langue au lieu de l'embellir, langage faux et guindé, style de décadence, digne des Sénèques et des Lucains français ».

En quittant la lecture de ces portraits, dont un si petit nombre rappelle les maîtres du genre, on s'empresse d'ouvrir les romans du prince, où se révèlent ces qualités de conteur dont Mme d'Oberkirch fait tant d'éloges. Cela est rapide, étincelant, plein de gaîté et d'esprit, sans les prétentions littéraires des romans de Marmontel et de Duclos. Le style cette fois est clair, simple, avec quelques exagérations de sentiment, il est vrai, dans l'expression; mais quoique de Ligne traitât Saint-Preux de « monstre », il ne se dégageait pas absolument de l'influence de Rousseau qui lui faisait négliger le style de Voltaire, style admirable, sans recherche aucune, sans procédé, sans complication, et dont le grand homme donnait le secret lorsqu'il disait : « Mon style est clair comme les petits ruisseaux, parce qu'il n'est pas profond. » Comme Voltaire, de Ligne s'essaye au roman politique dans *Utopie ou le règne du grand Selrahgengil*, un monarque absolu qui décide la paix ou la guerre, qui a une cour à la manière de Louis XIV et donne des fêtes, comme à Versailles, avec un théâtre pour la comédie française et un autre pour l'opéra italien. Lorsque l'auteur se souvient de Platon et des sophistes grecs, il fait des frontières de son État des barrières au monde. Nul ne peut pénétrer dans cet Eldorado où les églises sont du plus beau style grec. Réminiscences

Digitized by Google

classiques qu'aimait le XVIIIe siècle, avide de choses nouvelles recueillies un peu partout et qui se plaisait à placer Athènes dans un jardin anglais. Il semble parfois que le prince ait voulu décrire un Watteau, idylle charmante où les cheveux sont poudrés et les joues tachetées de mouches. Watteau refaisait le *Pastor fido* avec le pinceau, de Ligne place ce berger fidèle dans le monde de ses chimères politiques. Il voudrait bien aussi que les grands seigneurs ne se ruinassent pas auprès des rois, que les chemins fussent bien entretenus, les avocats proscrits (rancune de grand seigneur qui date de loin), que la bureaucratie administrative fût dispersée; puis, à côté de réformes utiles, s'étale l'ignorance économique du prince qui veut empêcher l'importation et l'exportation. Plus tard, lorsque Rousseau et Mably seront appelés à doter la Pologne d'une constitution nouvelle, le grand seigneur écrira un mémoire, dans le goût de son *Utopie*, où se trahira l'oubli des principes les plus élémentaires du droit public. Le fond lui manque, ses convictions ne reposent sur aucune philosophie sérieuse et il traite la politique comme un madrigal. Il subit toutes les influences sans s'arrêter positivement à aucune d'elles : il est avec les encyclopédistes, il est avec l'antiquité, il est avec la pastorale, il est avec la cour; l'entresol de Quesnay, le Parthénon, le Pastor fido et Versailles se confondent, et le prince de Ligne réunit Platon et Watteau, Guarini et Diderot. La politique n'a du reste aucun attrait pour lui; il refuse en riant la charge d'ambassadeur de l'Empire à Paris et lorsqu'on le soupçonnera d'une mission secrète auprès de Marie-Antoinette, il répondra : « A Versailles, où je n'étais que pour m'amuser, on avait la bêtise de croire que j'avais des intentions politiques, comme plus tard dans mon voyage du Nord : Cela n'est pas naturel, disait-on, mais bien adroit d'être ainsi de la société intime de la reine. »

Il était des nuits de la terrasse à Versailles, « qui avaient l'air des bals de l'Opéra »; il ne manquait point aux promenades du bois de Boulogne, de Verrières, suivait les chasses folles où Marie-Antoinette affichait le comte d'Artois, que

Digitized by Google

l'hiver elle promenait imprudemment dans son traîneau. Il dînait à bagatelle, il soupait à la Muette, mais jamais il ne se lança dans ces intrigues de cour qu'avoue Besenval dans ses mémoires. On l'aimait, comme un amuseur charmant, mais on ne le mêlait pas à ces cabales dont la plus criminelle fut le renvoi de Turgot. Du reste, il les ignorait; jamais il n'y fitl a moindre allusion. Aussi, lorsque Augeard, parlant de la société de la reine, critiquait avec amertume « ces courtisans très-fins, très-intrigants, très-avides », il ne le citait pas avec les d'Esterhazy, les Guines, les Coigny, les Besenval, les Luxembourg, les Lauzun, sur qui s'amoncelaient les colères du peuple. Il ne voyait point dans quel monde corrompu de femmes vivait l'Autrichienne et ce prince, qui avait connu la Du Barry et qui la visitait parfois encore à Luciennes, ne s'étonnait point qu'une reine de France fît sa compagnie d'une Guémenée, séparée de son mari et ne rougissant pas de ses amours publiques avec Coigny et d'une Polignac, affichant le comte de Vaudreuil, son amant.

Le prince quittait Versailles pour Bruxelles, que Voltaire appelait, dans une lettre au président Hénault, « l'éteignoir de l'imagination ». La cour de Charles de Lorraine était fort brillante; les salons de d'Aremberg et de Mme de Chanclos étaient goûtés des beaux-esprits; les réunions de l'abbé Nelis et les soupers du comte de Cobentzel réunissaient les gens du meilleur monde et les lettrés du meilleur goût. On causait littérature chez les demoiselles d'Hannetaire, où le prince rencontra Dazincourt. Voltaire était de méchante humeur lorsqu'il traitait Bruxelles du bout des doigts et je crois plutôt au témoignage de Mme d'Oberkirch, qui disait : « Bruxelles où nous trouvâmes une cour, une ville charmante et belle, des ressources de tous genres, quelque chose qui rappelait Paris. »

Quelques lieues à peine séparaient Bruxelles de Belœil. « Belœil tout à la fois magnifique et champêtre, » chantait l'abbé Delille. Ce qui était magnifique appartenait au père du prince, le reste appartenait au prince lui-même : « C'est

Digitized by Google

à mon père que la gloire de mon Belœil est due. Il en a autant que d'avoir fait un poëme épique. Tout ce qui est grand, ce qui est digne, noble, majestueux, lui appartient. Après les grandes idées, il n'y avait plus pour moi que d'en avoir d'intéressantes et d'agréables. » Il abattra les montagnes et comblera les précipices des jardins anglais; ce qu'il veut, ce sont « des petits jardins de métaphores, de mythologie ou de morale »; ils seront l'image de son siècle et l'histoire de sa vie. A son retour de Borysthène, il ménagera un petit coin tartare, avec des minarets d'où s'envoleront les colombes; là-bas il élèvera un obélisque à la mémoire de son fils Charles. Voici des bosquets qui appellent les jolies bergères de Watteau, voici la Chine où rêve un mandarin jaune sous un grand parasol rose. A quelques pas s'élève un temple à Diane, plus loin s'écroule une vieille ruine grecque, comme dans un tableau du Lorrain. A côté des frivolités gracieuses, les évocations littéraires : Molière réfléchit, La Fontaine observe, Voltaire sourit. Il y a ce qu'il nomme « le jardin philosophique », un tableau allégorique de la vie humaine, qui rappelle toutes les allégories à la mode depuis Guillaume de Loris jusqu'à Octavien de Saint-Gelais : on y passe sous le berceau de l'enfance; puis l'adolescence entr'ouvre ses sentiers où les roses et les lys pointillent le gazon et au bout desquels la statue de l'amour invite, sous les branches, les oiseaux aux baisers. Plus loin, un vieux Silène songe à l'éducation de Bacchus; on passe : voici le cabinet de Philosophie où règne la Méditation. C'est ainsi que le prince réunissait dans son parc la philosophie, l'histoire, la poésie, la galanterie et l'agriculture (car il y a un coin pour Quesnay), comme il avait réuni tout cela dans son utopie politique.

« Quelle belle existence était la mienne! Dans vingt-quatre heures à Paris, Londres, La Haye, Spa. Je suis allé à Paris une fois pour y passer une heure, et une heure à Versailles, à l'occasion de la dernière couche de la reine... » On croirait entendre Horace, couché à l'ombre des grands arbres de sa villa de Sabines, s'écrier : « *Di me tuentur!* » — Les dieux me protégent! — Ah! qu'il eût volontiers

Digitized by Google

chanté avec Gresset, lorsqu'il reposait mollement dans son île de Flore :

La paresse est ma déité !

et qu'il devait goûter le Macare de Voltaire, ce paresseux adorable auquel le prince supposait tous les rafinements d'un siècle délicat qui avait fait un art de la volupté. Nous sommes loin de ce fainéant de mauvais lieu que chantait Saint-Amand :

Accablé de paresse et de mélancolie,
Je resve dans un lict où je suis fagoté
Comme un lièvre sans os qui dort dans un pasté,
Où comme un Dom-Quichot en sa morne folie.

Le prince est un épicurien de bonne compagnie ; il aime Horace pour ce respect des bienséances auquel le poëte de Tibur ne faillit jamais. Il pense avec lui qu'il n'y a de réel dans la vie que repos, loisirs, ébattements, joyeusetés faciles ; il ajouterait bien « la gloire », mais il s'aperçoit déjà que cette coquette est la seule qu'il n'a pu séduire et il l'oublie dans le grand concert que fait le vent dans la frondaison des chaînes. Il faut être heureux ! voilà le problème que la paresse et l'insouciance ont le privilége de résoudre : « Il faut savoir manier l'espérance, ne mettre de prix presque à rien, tirer parti de tout, savoir s'occuper, se donner des goûts et du goût, n'enchaîner sa liberté que par les chaînes légères des roses de l'amour ou des lauriers de Bellone, faire du bien selon sa puissance, prendre tous les plaisirs de son âge et de sa situation : n'avoir ni méfiance, ni envie, ni méchanceté, ni passions ; garder, livrer ou retirer son cœur, suivant l'occasion : et quand il n'est plus présentable, se retirer à la campagne, au sein des belles-lettres et de la nature, et là, dire à la mort : Je ne vous crains pas. »

Toute sa méthode pour être heureux est dans ces quelques mots et j'y trouve aussi toute sa morale, qu'il développait un jour dans une nouvelle charmante, *le Parfait Égoïste*. — « On appelle vertu ce qui souvent n'en est pas. — Mais,

Digitized by Google

monsieur, la fidélité d'une femme? — Est une qualité nécessaire à son bien-être. — La bienfaisance? — C'est un besoin de l'âme. — L'amitié? — Pour ne pas être isolé, etc., etc. » — On croirait lire une page de l'*Introduction aux principes de la morale et de la législation* de Bentham, qui explique toutes les vertus et toutes les affections sociales par l'intérêt, non de la société, mais de l'individu. Le système égoïste s'était emparé du XVIIIe siècle et de Ligne, comme tous ses contemporains, disait volontiers avec Montaigne : « Quand pour sa droicture, je ne suyvray pas le droit chemin, je le suyvray pour avoir trouvé par expérience, qu'au bout du compte c'est communément le plus heureux et le plus utile. »

Ce fut en 1780 que Catherine II se prit d'amitié pour le prince de Ligne. Il avait charmé la cour de la czarine et dégelé ces grands seigneurs et ces grandes dames du Nord. Quelques années auparavant, Frédéric II lui avait fait le plus cordial accueil et le retenait souvent de longues heures dans ses petits appartements de Postdam. Le prince avait séduit Salomon, il séduisait la reine de Saba, qui lui pardonnait ses impertinences. « — Avouez, lui disait Catherine II en lui montrant son nouveau palais de Moscou, avouez que voilà une magnifique enfilade. — C'est, lui répondit-il, la beauté d'un hôpital; mais pour une résidence, c'est pitoyable. » Parfois la riposte était vive : « — Si j'avais été homme, lui dit la czarine, j'aurais été tué avant d'être capitaine. — Je n'en crois rien, madame, répliqua le prince, car je vis encore. » Il fut du voyage en Crimée. Sur le vaisseau royal, dans les camps, Catherine veut qu'on la tutoie, s'essaye à composer des vers, permet qu'on se moque d'elle, fait avec ses courtisans des rêves géants de guerre, d'annexion et que sais-je? et songe à ressusciter Lycurgue et Solon. Et la causerie va, joyeuse et folle, sans être gênée par trop d'étiquette. Mais à travers cette gaîté percent des projets graves : Catherine, après avoir consulté une carte de l'empire ottoman, a donné une chiquenaude sur le papier, et depuis ce jour elle rêve siéges et batailles. Le prince l'encourageait du reste à la guerre, car il espérait que celle-ci devait lui donner

Digitized by Google

cette gloire qui lui échappait sans cesse : « Moi qui n'ai rien à risquer et peut-être quelque gloire à acquérir, je souhaite la guerre de tout mon cœur, et puis je me dis : Puis-je souhaiter ce qui expose à tant de malheurs? » Cette dernière réflexion si humaine ne l'empêchera pas d'écrire à la marquise de Coigny, en lui racontant les détails du voyage et l'attitude de l'impératrice : « Je regarde cela comme un avant-coureur d'une jolie guerre que nous aurons bientôt, j'espère. »

Ce galant prince, qui « travailla trop pour la gloire », il l'avoue lui-même, s'arrête un soir à Parthenizza. La nuit qui tombe trouble l'ombre des figuiers, des oliviers et des pêchers en fleurs et découpe sur le ciel du couchant la silhouette des palmiers ; là-bas, les bords fortunés de l'antique Idalie et les côtes de la Natolie se perdent dans l'horizon. Il s'assit et son imagination évoqua tous les souvenirs du passé : il aurait été maréchal à trente ans s'il l'avait voulu, mais il détestait l'intrigue. Autrefois il riait de ses illusions perdues, aujourd'hui des pensées sérieuses l'assiégent; la mélancolie s'empare de lui et, dans cette solitude immense qui s'étale, dans l'harmonie profonde de la mer, dans la musique du vent dans les grands bois d'oliviers, il écrit une admirable page qui prépare l'itinéraire de Paris à Jérusalem. Cet Orient qu'avait rêvé Montesquieu et que Voltaire chaussait du brodequin de la satire, le prince l'indiquait à Chateaubriand, avec ses plaines brûlées, ses forêts qui embaument l'air et son passé formidable que les chênes du Liban racontent au vent qui passe.

Le lendemain les visions disparaissaient et de Ligne riait de la comédie qui se jouait autour de Catherine : M. de Cobentzel lui cassait le nez à coups d'encensoir, Ségur tournait ses compliments en madrigaux et l'impératrice, qui n'entendait rien aux sous-entendus, le comprenait tout de travers : Fitz-Herbert, qui flattait d'un air distrait, n'en rendait ses flatteries que plus piquantes. Catherine était enivrée! « Cela prouve l'inconvénient des femmes sur le trône, encore plus que dans la société. » Le prince était plus franc que Voltaire

Digitized by Google

qui écrivait à d'Alembert, à propos de la czarine : « Si les princesses se mettent ainsi à cultiver leur esprit, la loi salique n'aura pas beau jeu. » De Ligne lui reconnaissait de grands talents, des dispositions à l'esprit, une merveilleuse facilité d'écrire, mais tout cela dans les nerfs plus que dans le cerveau, avec des hauts et des bas, des exagérations et des faiblesses, sans rien de suivi, de lié dans la conduite. Il ne le dit pas absolument, mais il en sait assez pour conclure et à chaque page on devine quelle envie a le prince de faire le portrait ressemblant. C'est ainsi qu'il rapportera une conversation qu'il eut avec le grand duc de Russie (Paul Ier), au sujet du voyage de Tauride. Fable que tout cela ! prétendait celui-ci : on a créé des villages et transporté une population sur le passage de la czarine, mais demain le désert reprendra ses droits. De Ligne répondit : « Il y a eu de l'escamotage, mais il y a eu aussi beaucoup de réalité. Comment voulez-vous d'ailleurs, monseigneur, qu'une femme puisse tout approfondir par elle-même, grimper les montagnes et descendre des sommets pour voir le derrière de la toile? Sans doute, répondit le grand duc, cela est impossible : c'est pour cela que ces gueux de Russes ne veulent être gouvernés que par des femmes. »

La guerre éclata bientôt. Le prince servit d'abord la Russie et fit ensuite le siége de Belgrade, sous les ordres de Loudon. C'est le point culminant de sa vie ! — Une grande partie de cette expédition étant due à vos talents et à votre activité dans l'attaque faite sous vos yeux et par votre commandement, — lui écrivait son ancien général. — Tirez vite, — lui avait dit Loudon. « Cela était dans mon genre, » remarque le prince. Et le voilà bombardant Belgrade sans relâche ; mauvaise volonté de l'infanterie, fièvres qui le minent, incurie des officiers, il dompte tout. « La faiblesse de mes jambes et la roideur de mes genoux, suite de la fièvre que je n'avais arrêtée que par des remèdes violents, me rendirent plus général que soldat : et peut-être que cela fit plus pour la réussite, car ma tête en travaillait davantage. C'est-à-dire qu'en santé j'aurais eu peut-être le tort de ne jamais quitter

Digitized by Google

la tranchée; j'y étais cependant tous les jours. » Les bombes rouillées éclataient au sortir du mortier et tuaient ou blessaient son monde. — « Cent mille désagréments qui auraient été des impuissances pour un autre moins têtu que moi. » Belgrade s'écroulait sous deux mille boulets et bombes. — « Ce fut toute ma science, » dit modestement le prince. Quinze jours après la prise de la place, il était commandeur de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. La gloire lui souriait enfin, et il se félicitait d'avoir séduit cette courtisane; mais un coup inattendu le frappa dans ses beaux rêves d'avenir! La perte des provinces belgiques avait miné Joseph II qui était révolutionnaire pour ses peuples. « On se révoltait autrefois, parce que sous Philippe II on donnait aux prêtres trop d'autorité. On se révolte aujourd'hui parce qu'on veut la restreindre; elle marque, à mon avis, assez bien l'esprit inconséquent de notre pays, » disait le prince, qui haïssait l'université « d'où il ne sort que des gens qui embrouillent les consciences, les santés et les affaires ». Il croyait que s'il eût été là, une seule menace aurait fait trembler les émeutiers, un seul coup de canon les aurait fait mourir de peur : les premiers pas de l'armée de Vandermeersch le prouvent assez. Mais il était trop tard et ces troupes populaires, « ridicules les huit premiers jours et dangereuses encore huit jours de plus », étaient trop puissantes aujourd'hui pour qu'il fût possible de les écraser sous des masses imposantes. Sur son lit de mort, l'empereur déplorait la perte de ces provinces qu'il voulait heureuses et qui repoussaient misérablement des réformes dont le peuple eût profité, mais qui nuisaient aux priviléges exorbitants du clergé. L'indécision du fils de Marie-Thérèse avait tout perdu. « Son règne, écrit quelque part de Ligne, sera une continuelle envie d'éternuer. » Joseph II mourut et le prince eut raison de s'écrier : « Je suis mort avec Joseph II. » Désormais, du haut de son refuge de Leopoldberg, il assistera aux bouleversements du monde qu'il sent vaciller sous ses pieds. Étranger aux grands événements qui se déroulent, il pourra dire à Catherine II : « Mon royaume n'est plus de ce monde. »

Digitized by Google

Toute cette société éblouissante, où pétillaient ses bons mots et papillonnaient ses grâces, s'évanouit peu à peu ; la solitude se fait autour de lui et ce prince, dont les impertinences ravissaient les cours, oublie les libertés qu'il prenait avec les rois. Dans ses lettres à la czarine, lettres vives, spirituelles et familières avec respect, comme celles de Voltaire, l'écroulement de sa vie glisse une note émue que le vieillard de Ferney ne connut jamais. Versailles est emporté dans la tourmente révolutionnaire, Postdam est mort avec Frédéric, Vienne est désert pour lui depuis que Joseph II n'est plus ; Saint-Pétersbourg lui reste seul et il ne veut point qu'on l'y oublie. Il est caressant, plein de dévotion pour l'impératrice à qui il ne cesse d'écrire l'adoration qu'il a pour elle. Ce n'est plus le même homme ! Il ne composera plus ces lettres où la prose et les vers se croisent comme dans les lettres de Chaulieu et de Voltaire, ni ces épistoles badines, dont il en est trop de perdues. J'en connais peu cependant qui trahissent le caractère du prince, son esprit, sa pétulance, l'instabilité de son cœur et de sa pensée. A peine y découvre-t-on le causeur brillant. Le style en est négligé, souvent incorrect et dur ; cela est fait d'un trait de plume, sans préoccupation de la forme ni même parfois d'exactitude grammaticale. Ses romans, ses écarts et les pièces éparses dans son œuvre révèlent davantage l'observateur subtil, le philosophe sans le savoir, le mondain chéri des salons. Lorsqu'il est attentif à écrire, comme dans ses lettres à la marquise de Coigny, il est affecté ; certaines d'entre elles sont banales comme une page de Voiture, avec les mêmes recherches d'esprit et les mêmes préciosités emphatiques. Mais au milieu de ces phrases prétentieuses part un éclat de rire qui rappelle le causeur léger et spirituel, pirouettant sur ses talons après un trait lancé dans les groupes des belles engouées d'histoires galantes et de bons mots. Ou bien une image forte, un coin de nature entrevu sincèrement et peint avec émotion, car le sentiment de la nature s'est transformé et celui qui aimait autrefois « l'air jardin aux forêts et l'air forêt aux jardins, » félicite aujourd'hui la czarine de préférer à une allée bien

Digitized by Google

droite de cent vingt pieds de large, un sentier, un ruisseau et une prairie. Maintenant que tout meurt autour de lui, son âme s'attendrit et dans les lettres qu'il écrivait à Catherine, cette émotion faisait le charme de ses louanges. Catherine croit qu'elle en est l'objet, que son souvenir les inspire, mais ce n'est qu'un retour sur lui-même que fait le prince, effrayé de perdre la seule amitié royale qui lui reste, dans ces temps où les trônes croulent et où la canaille, comme il l'appelle, inonde ces cours dont il fut l'idole.

Dans les premiers temps de son séjour à Versailles, Mme Campan entendait prédire que « le siècle ne s'achèverait pas sans qu'une grande secousse ne vînt ébranler la France et changer le cours de ses destinées. » Le prince ne vit jamais aussi clair dans l'avenir; il ne se doutait point que ces « charmants vilains sujets », dont il parlait à Marie-Antoinette, pussent être un jour de farouches jacobins. Il semblait ignorer l'existence du peuple et ne se souvenait point que, dans les faubourgs de Paris, il y avait une foule exaltée par la misère et que le quartier Saint-Antoine avait versée déjà dans les rues en 1750, lorsqu'elle menaçait d'aller brûler Versailles. A l'entendre, la nation n'est composée que d'oisifs, et derrière la cohue des gens qu'on rencontre au cours et à l'opéra, il ne voit point cette multitude affamée qui attend l'heure de la délivrance : « Les toupets à l'oiseau royal, les cent papillotes des ailes de pigeon, le choix de la poudre à l'orange, de la pommade au jasmin, l'incertitude entre l'eau de rose et l'eau de miel, occupaient le reste de la matinée des fats de mon temps; les fats ne font pas de révolution. » Cela est vrai, mais le prince ne savait point que les philosophes et les légistes de province la préparaient dans la méditation et que le peuple des faubourgs, en passant devant la Bastille, fronçait les sourcils et serrait les poings avec colère. Les événements se précipitent, l'heure formidable va sonner! La France croule sous le poids des priviléges, la cour spécule sur la faim de la nation, la noblesse est avilie, la magistrature vendue, le clergé sans foi, le crédit miné, les finances anéanties, et le prince affirme que le royaume

Digitized by Google

« n'était qu'incommodé et point du tout malade ». Le déficit? un mémoire de blanchisseuse à payer dans quinze jours si l'on veut! La révolution? que le comte d'Artois saute dans Mariembourg et elle est enrayée ! De Ligne croit assister à une nouvelle fronde; mais les temps des Retz et des Beaufort sont passés! Mirabeau, Sieyès, Danton, Robespierre créent un monde nouveau à coups de foudre, et l'éloquence rappelle enfin les beaux jours de Démosthène : « On sautera dans l'histoire cent pages ennuyeuses de déclamation, » dit le prince. Voilà comme il juge cette tribune de l'Assemblée et de la Convention, dont la grande voix éclate avec un bruit de tonnerre sur le monde. Il ne comprenait plus, il se survivait à lui-même en survivant au siècle léger et frivole qu'il pleurait sans cesse : les jolis propos d'amour, les billets roses et les vers galants, mots d'esprit, ripostes vives, saillies grivoises, tout ce qui était de bonne compagnie s'en est allé : « La vue des crimes a ôté cette fraîcheur, cette urbanité de mœurs de la nation la plus aimable. » Il avait dit un jour : « Si les Français cessent d'être enfants, je n'en réponds plus; si les courses, les papiers et les clubs anglais, les fracs, les bottes, les petits cordons aux culottes de peau, les spectacles, les drames noirs leur ont fait perdre leurs grâces; s'ils ne sont plus chantants, et dansants, et galants, les Français deviendront des fous furieux. » A tous ces puissants esprits de la révolution, à ce peuple ivre d'égalité, et qu'une main de Titan allait pousser victorieux sur l'Europe, il préfère les lâches de Londres et de Coblentz dont rougissait Chateaubriand. Ses idées n'étaient cependant pas aussi étroites que les leurs, et quoiqu'il affirmât que plus il y a de classes et de chaînons, depuis le roi jusqu'au portefaix, plus il y aura de tranquillité dans le monde, il n'en dira pas moins : « Je ne suis pas un marquis qui croit que sans son marquisat, de même que cet abbé sans son abbaye, ce président sans son parlement, tout est perdu en Europe. »

Le XVIIIe siècle n'est plus; la grande génération républicaine s'était retirée, la génération impériale poussait, vigoureuse, semée dans le sang. Dans le pêle-mêle des classes se

Digitized by Google

creusaient des divisions nouvelles, et un souffle de travail passait sur les fronts. Des enfants du peuple deviennent maréchaux de France et bousculent l'Europe au pas de charge; une famille obscure de la Corse fait un empereur dont les rois baisent le manteau. Le prince de Ligne comprit enfin que tout était mort pour lui et que le courant de l'histoire est irrésistible. Il espéra bien un peu être nommé au commandement des armées d'Italie et se mettre en travers des victoires de Bonaparte, « mais la gloire, disait-il, ne m'a jamais aussi bien traité que l'amour. » On ne réclama point ses services.

C'est alors qu'il se réfugia à Leopoldberg, près de Vienne, et qu'il demanda à la philosophie toutes les consolations qu'elle donne : « Je jouis du présent sans regretter tout ce que je viens de dire que j'aurais fait et qui n'aurait peut-être pas réussi aussi bien que je l'imagine. Je suis seul, à ma montagne, et j'écris dans un joli belvédère, que j'appelle mon petit Belœil et qui me dédommage du véritable qu'un autre que moi ne se contenterait pas d'avoir perdu pour toujours. »

Cette insouciance, qui nuisit à sa fortune, l'aidait cette fois à ne point regretter les privations de sa vieillesse, et lorsqu'on l'accusait de feindre : « Point du tout, s'écriait-il, je l'ai naturellement cette insouciance qui me rend supérieur aux événements. » Et le prince se glissait gaîment dans les coulisses de la Toscana et faisait sa cour à une première chanteuse, comme il la fit jadis à Mlle Raucour et aux actrices de la Comédie-Française. Mais parfois la mélancolie s'emparait de lui au souvenir des choses passées, et le malheur étranglait le rire dans sa gorge. Comme au temps de sa jeunesse, les dettes s'accumulaient, et pour satisfaire des créanciers inflexibles, il travaillait ! « J'ai vendu, pour vivre, mes tableaux, ma vaisselle, et je vends le peu d'esprit qui me reste, » disait-il tristement, et il ajoutait, en se souvenant des embarras d'argent de ses premières années : « La vie est un rondeau ; elle finit à peu près comme elle a commencé... Il n'y a que l'intervalle chez chacun qui soit différent. » On

Digitized by Google

devine une larme. Vers la fin, le vieillard s'attendrit : la mort de son fils Charles, l'écroulement du passé, son isolement dans la société nouvelle, les désillusions de toute sa vie l'affectent péniblement ; ses cheveux blancs éloignent les baisers et les sourires : « Ma pauvre tête est épuisée, dit-il, mais mon cœur ne l'est pas. » Il ne plaisait plus ! On n'avait plus d'amour pour lui et son esprit ne trouvait où pétiller. On souriait de cette gloire frivole, toute de saillies et de bons mots que l'ère nouvelle n'avait point les loisirs d'entendre. Personne ne lisait ses ouvrages, auxquels Mme de Staël fit cependant une heure de réputation. Dans cet abandon, le caractère du prince s'aigrissait et l'on déplore de rencontrer dans ses dernières pages les mots cruels du misanthrope : « Les protecteurs ne sont que des impertinents, les amis des obligeants, les obligeants que des polis. » Et plus loin : « Qu'on donne de la vanité aux animaux et qu'on leur délie la langue, on en fera des hommes. » Le vieillard va gâter l'ancien homme ; il est temps que le prince de Ligne meure.

L'ami de Voltaire fit appeler un prêtre. Au commencement du XVIIIe siècle, l'incrédulité était maîtresse des foules et vers 1722, la princesse Palatine écrivait : « Je ne crois pas qu'il y ait à Paris, tant parmi les ecclésiastiques que parmi les gens du monde, cent personnes qui aient la véritable foi et même qui croient en Notre-Seigneur. Cela fait frémir. » Les choses ne firent qu'empirer et l'irreligion devint une mode à laquelle il était de mauvais ton de ne point se soumettre. Le prince n'en a jamais affecté que les apparences : Un officier lui demanda, pendant la bataille d'Hochkirchen, s'il croyait en Dieu ; de Ligne répondit faiblement sur sa croyance. « Et voici bien, raconte-t-il, la contradiction de notre esprit. Il pleuvait des balles autour de moi, et je me mis à faire le signe de la croix, comme Henri IV à la tranchée de Montalban. » Après la bataille, il raillera les moines et ce bon diable de curé qui le confessa ; il rira des dévots et poussera son carrosse à travers une procession qui passe, bannières au vent. Mais il écrira le soir, à propos des mystères : « Tout cela n'étant pas plus clair, qu'on croie sans

Digitized by Google

discuter. » Cette affection d'incrédulité cessa lorsqu'il s'aperçut que l'irreligion pénétrait dans l'antichambre et que les laquais avaient l'impudence de hocher la tête comme les maîtres. Il n'était plus possible d'obéir à une mode dont s'emparait la valetaille, et la bienséance devait convertir les gens de bonne compagnie : « De toutes les religions, dit alors le prince, la catholique me paraît la meilleure à suivre. Il y a une marche, il y a des pratiques qui occupent, il y a des preuves pour ceux qui les trouvent, de la foi pour ceux qui ne les trouvent pas, et des consolations pour les uns et les autres. Mettant les choses au pis, son illusion est encore agréable et utile. »

Pour résumer la vie du prince de Ligne, je ne puis mieux faire que de rappeler ce qu'il écrivait dans cet art d'être heureux, dont les fragments sont dispersés dans son œuvre : « Étourderie jusqu'à vingt-cinq ans, légèreté jusqu'à quarante, philosophie ensuite. »

Ernest Van Elewyck.

Bayerische Staatsbibliothek München
Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Les libertés communales, essai sur leur origine et leurs premiers développements en Belgique, dans le nord de la France et sur les bords du Rhin, par Alphonse Wauters; in-8° de 773 pages en deux parties; Bruxelles, Lebègue, 1878. — *Charlemagne et le pays de Liége; l'Éburonie avant le conquête des Gaules par Jules César*, par André Van Hasselt et Louis Jéhotte; in 8° de 412 pages; Bruxelles, Muquardt, 1878. — *Annales* du Cercle hutois des sciences et beaux-arts; 11 livraisons in-8°; Huy, 1875 à 1878. — *Histoire militaire; cours abrégé de tactique générale; études sur les origines des batailles stratégiques*, par B. Renard; in-8° de 176 pages avec 6 planches; Bruxelles, Muquardt, 1878.— *Histoire de la poésie. Etudes sur l'Allemagne moderne*, par Ferdinand Loise; in-8° de XIV-412 pages; Bruxelles, Muquardt, 1878. — *La famille Gerelin*, par Mme F. Deros (Violette); in-12, Bibliothèque Gilon. — *Un coin de la vie de misère*, par Paul Heusy; in-12, Paris, Librairie générale, 1878. — *G. Courbet et son œuvre*, par Camille Lemonnier, avec un portrait et 5 eaux-fortes; in-8° de 100 pages; Paris, Lemerre, 1878. — *Le Microscope, sa construction et son application à l'anatomie végétale et aux diatomées*, par le Dr Henri Van Heurck; in-12 de 346 pages; Bruxelles, Ramlot, 1878. — *La Bière au point de vue médical, hygiénique et social*, par le Dr Boëns; in-12 de 160 pages; Bruxelles, Manceaux, 1878.

M. Alphonse Wauters a consacré à l'histoire de nos libertés communales une étude sérieuse et approfondie dont nous avons à louer tout d'abord les tendances libérales. Trop de préjugés encombrent encore le terrain de notre histoire, surtout en ce qui concerne le moyen âge, et malheureusement ces préjugés se répètent ou se reflètent plus ou moins dans nos livres destinés à l'enseignement. M. Wauters réduit à sa juste valeur la prétendue influence des abbayes, des moines et même des croisades. Peut-être va-t-il un peu loin en faisant d'Henri IV un éloge exagéré; mais nous ne lui en ferons point de reproche : la routine contraire a été et reste encore trop déplorable.

C'était un admirable sujet que celui de nos libertés communales, et l'on conçoit que l'auteur s'en soit épris, qu'il l'ait traité avec soin dans une foule de détails. Nul n'était d'ailleurs plus capable de mettre au jour ce que nos archives renferment de précieux à cet égard. Les grands travaux d'érudition dus à M. Wauters étaient une base excellente et sûre : aussi le livre est-il bourré de faits. Ces faits donnent même à l'ensemble une apparence un peu trop compacte : on voudrait des éclaircies, c'est-à-

Digitized by Google

dire des aperçus généraux, des vues d'ensemble; mais un pareil défaut est presque inévitable dans des œuvres d'aussi forte érudition. M. Wauters, comme les industriels belges, a voulu surtout faire solide et utile.

Cette absence de vues d'ensemble ne laisse pas que d'embarrasser parfois le lecteur : certains chapitres paraissent des hors-d'œuvre ; on ne comprend pas tout de suite le lien qui les rattache au sujet principal. Ainsi, l'examen des époques primitives de notre histoire, époque gauloise, époque romaine, époque franque, ne semblent pas au premier abord faire partie d'une histoire des libertés communales : on dirait plutôt un cours d'histoire de Belgique. Ainsi encore l'épisode de l'humiliation d'Henri IV à Canossa fait l'effet d'une digression à peu près superflue. La conception générale perd de la sorte en unité, et, à la simple lecture, on éprouve un sentiment pénible.

Mais, hâtons-nous de le dire, l'œuvre de M. Wauters doit être étudiée, dans toute la force de ce mot : elle le mérite à tous égards. Notre pays, si fier de ses communes, n'avait pas encore de travaux qui leur fussent spécialement consacrés. M. Wauters a comblé cette lacune que l'on était en droit de nous reprocher; il l'a fait avec un véritable patriotisme et avec cette science sûre qui n'appartient qu'aux archivistes de profession.

Un autre ouvrage historique, d'un intérêt tout particulier, a été publié récemment par M. Louis Jéhotte, avec la collaboration posthume, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'André Van Hasselt. Le titre indique bien le sujet : *Charlemagne et le pays de Liége* : c'est Charlemagne dans ses rapports avec le pays de Liége, et, naturellement, en ce qui concerne la naissance tant controversée du grand empereur. Mais pourquoi le second titre que rien ne vient justifier : *L'Éburonie avant la conquête des Gaules par Jules César?* Le travail historique commence à l'arrivée des Francs, et c'est déjà remonter assez haut lorsqu'il s'agit principalement de Charlemagne.

Nous n'avons guère à parler de la première partie, qui est l'œuvre de Van Hasselt, déjà publiée précédemment, mais dont il a fallu élaguer ce qui ne s'harmonisait pas avec les nouvelles recherches. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas pu lui-même refondre entièrement ce travail, fort agréablement écrit, mais dans un courant d'idées quelque peu surannées. On s'étonne, par exemple, que, dans un livre consacré à la glorification de Charlemagne, l'auteur conteste à Alpaïde, la mère de Charles Martel, le titre d'épouse légitime de Pepin d'Herstal, et accueille bénévolement la légende selon laquelle saint Lambert fut assassiné à l'instigation de Pepin, à la suite d'un affront fait à Alpaïde.

Digitized by Google

La dernière partie, due à M. Louis Jéhotte, emprunte un intérêt nouveau à la découverte d'un document du XIIe siècle qui établit, comme chose bien connue, la naissance de Charlemagne à Herstal ou peut-être à Jupille. La phrase est ambiguë : *Ipse siquidem Karolus rex Francorum frequenter sicut antecessores sui in Joppilia prope Harstel supra Mosam, ubi et natus fuerat...* Mais, que ce soit Herstal ou Jupille, c'est toujours un faubourg de Liége. L'auteur de la découverte est un savant archiviste d'Aix-la-Chapelle, M. Kaentzeler, et l'on conçoit que M. Louis Jéhotte, l'auteur de la statue de Charlemagne à Liége, se soit fait un devoir de livrer la chose à la publicité. Bien que M. Jéhotte s'excuse de s'être chargé de cette tâche, étant plus habitué, dit-il, de manier l'ébauchoir que la plume, il a parfaitement fait ressortir la vraisemblance du fait révélé. Les souvenirs du séjour des Carlovingiens dans le pays de Liége se retrouvent à chaque pas, vivants encore dans les traditions. Une citation d'Émile Gachet confirme ces hypothèses, et l'on aime à voir ainsi l'histoire authentique s'aider d'un peu de poésie. A défaut de renseignements précis cherchés vainement dans Eginhard, on a des récits populaires, des romans chevaleresques et des châteaux en ruines qui ont bien leur signification.

Nous avons eu souvent l'occasion de louer les études historiques locales et les groupes d'hommes studieux qui se forment ainsi pour cultiver le domaine des sciences morales ou naturelles, tant par des publications périodiques que par des concours et des conférences. Ces centres d'activité intellectuelle ont une importance qu'on ne peut méconnaître, même en se plaçant à un point de vue général, car certaines questions de détail ne peuvent se résoudre que dans leur milieu, en quelque sorte sur le lieu de la scène, grâce aux ressources que présentent les traditions orales et les archives particulières.

Le *Cercle hutois des sciences et beaux-arts*, l'un des derniers venus dans cette série de sociétés littéraires, puisqu'il ne date que de 1875, a déjà offert à ses membres une foule de conférences, organisé plusieurs concours et publié des Annales qui se composent aujourd'hui de onze fascicules ou livraisons. Ces Annales renferment plus d'un travail intéressant. Huy est d'ailleurs une ville dont l'histoire remonte à l'invasion des Romains en Belgique et a été mêlée plus tard à une foule d'événements nationaux ou même européens. Nous avons remarqué particulièrement les nombreuses études de M. Jules Fréson, toutes, à divers titres, dignes d'une sérieuse attention : notes d'archiviste ou légendes dramatiques, critiques littéraires ou recherches d'érudition. M. Jules Fréson est tantôt un infatigable chercheur, tantôt un écrivain d'un véritable goût littéraire.

Digitized by Google

C'est encore de la science historique que le *Cours abrégé de tactique militaire* du capitaine d'état-major B. Renard, professeur à l'École de guerre; c'est même de l'histoire très-bien faite, clairement exposée, méthodiquement suivie, avec des aperçus généraux qui embrassent les détails, enfin de l'histoire qu'on lit avec intérêt, sans être initié aux études d'art militaire, et qui éclaire en bien des points les questions politiques proprement dites.

L'auteur, développant et complétant une sorte de distinction faite par le général Lamarque à propos de la campagne de 1805, divise les batailles, dans l'ordre chronologique, en six catégories : les *batailles symétriques*, qui subsistent pendant tout le moyen âge et qui dépendent encore plus ou moins de la tactique romaine; les *batailles de position*, spéciales au règne de Louis XIV; les *batailles de postes*, qu'on rencontre pendant les guerres de la succession d'Espagne et qui sont érigées en système par le maréchal de Saxe; les *batailles-manœuvres* de Frédéric II; les *batailles de marches* des armées de la révolution française, et enfin les *batailles stratégiques*, spéciales au XIXe siècle. Toutefois, l'auteur se défend d'avoir fait à cet égard une classification trop systématique : des généraux habiles ont souvent combiné des tactiques différentes. Il a insisté, à un point de vue purement historique, sur les guerres de la féodalité et des communes, qui ont un intérêt si puissant pour la Belgique, et nous devons lui en savoir gré, car le moyen âge, ainsi considéré, est plein de révélations d'une haute importance. Ce sont nos anciens communiers flamands qui ont fait connaître toute la puissance de l'infanterie, et l'organisation de leurs milices est en rapport avec l'éclat de leur civilisation.

Nous n'avons malheureusement pas le même éloge à faire du nouveau volume de M. Ferdinand Loise, qui ne marque aucun progrès sur les précédents, et nous n'aurions vraiment qu'à reproduire les critiques qui ont été adressées précédemment à l'auteur tant dans la *Revue de Belgique* (t. XIV, p. 229) que dans la *Revue trimestrielle* (2me série, t. XX, p. 439).

Le défaut de M. Loise est de ne pas puiser aux sources mêmes, de se contenter d'une érudition de seconde main et, par suite, de s'appliquer simplement à broder des phrases sur un fond banal. Cela peut faire illusion à certaines gens du monde qui ne savent rien, mais, pour peu qu'on ait étudié la littérature allemande, cela paraît absolument vide d'idées. Si encore l'auteur rachetait cette absence d'originalité par quelques vues d'ensemble, s'il établissait entre ces faits connus des rapprochements, des comparaisons, on pourrait admettre une semblable manière de composer. Mais il se borne presque toujours à une succession de biographies, accompagnées de quelques réflexions d'une moralité vulgaire et de

Digitized by Google

déclamations intempestives contre les prétendus progrès du XIXe siècle. C'est ainsi, par exemple, qu'il interrompt son appréciation de Klopstock pour s'écrier :

« O dix-neuvième siècle, siècle de l'industrie et de la politique, siècle des arts qui parlent aux yeux et à l'oreille, et qui t'intitules fastueusement le siècle des lumières quand l'aveugle science cherche à effacer Dieu du front du soleil, tu as eu tes grandeurs, mais tu ne te couches pas dans ta gloire, car ton éclat n'est que ténèbres devant les immortelles splendeurs de l'art souverain qui élève l'esprit aux vérités éternelles ! Éloignons-nous d'un temps sans poésie et remontons à Klopstock. »

Et, pour bien faire valoir cette prosopopée, l'auteur en fait un paragraphe spécial, ce qui paraît passablement prétentieux.

Nous aurions à relever aussi bien des erreurs de détail, bien des considérations incomplètes. Bornons-nous à faire remarquer que M. Loise, après avoir intitulé son livre premier : *La littérature allemande au* XVIIe *siècle sous l'influence de la guerre de Trente Ans*, ne pouvait pas se borner à reproduire les lieux communs contre la guerre en général, mais devait discuter cette influence, qui, selon Gervinus, a été plutôt bienfaisante que nuisible. Disons aussi que l'influence de la littérature néerlandaise sur l'Allemagne est laissée presque dans l'ombre, tandis qu'elle a été si vive et si directe : mais, pour tout cela, il eût fallu qu'il creusât et fouillât son sujet un peu plus qu'il ne l'a fait, et surtout qu'il le possédât plus complétement. Lui-même nous avoue naïvement qu'il vient d'achever la lecture de la *Messiade*.

La littérature proprement dite nous a fourni deux œuvres bien distinguées toutes les deux, quoique fort différentes entre elles. *La Famille Gerelin*, de Mme F. Deros (Violette), publiée par la Bibliothèque Gilon, est une véritable bonne fortune pour cette collection, car c'est le roman populaire tel qu'il faut le comprendre. La guerre aux préjugés et aux superstitions y fait partie du sujet même, et l'intrigue, bien conduite, assure d'une façon naturelle le triomphe du bon sens et de la raison. L'écueil d'une semblable conception était la banalité : faire de la morale est synonyme de faire de l'ennui. L'œuvre est tout au contraire des plus intéressantes, des plus émouvantes même en certains endroits, et cela par le développement des sentiments les plus généreux, des caractères les plus sympathiques.

Tandis que la *Famille Gerelin* est écrite pour le peuple, avec l'intention de l'instruire et de le consoler, *Un coin de la vie de misère*, par M. Paul Heusy, tout en s'occupant du peuple, s'adresse plutôt aux heureux du monde et trace de « la vie de misère » quatre esquisses des plus désolantes. Une lettre à M. Léon

Digitized by Google

Cladel, qui ouvre le livre, et les dédicaces à M. Gustave Flaubert, à M. Alphonse Daudet, à M. Edmond de Goncourt et à M. Émile Zola, montrent, par le choix seul de ces noms, quelles sont les tendances de l'écrivain. C'est navrant, mais parfaitement vrai. L'observation est exacte et suffit, sans la moindre déclamation, pour faire réfléchir aux injustices de notre état social. L'auteur sonde les plaies, mais, si sa main ne tremble pas, on sent néanmoins son émotion et on la partage. Il y a là un talent très-réel et qui relève de lui-même autant que de l'école dont il se proclame le disciple.

Nous croyons savoir que Paul Heusy est le pseudonyme d'un Belge déjà connu par un assez grand nombre de publications, et son *étude de pauvre*, qui est la plus développée, nous mène en effet à des scènes observées au pays natal. Mais ce volume indique une transformation des plus remarquables, et pour ainsi dire une originalité nouvelle.

Nous évitons de prononcer le mot « réalisme » parce qu'il donne lieu à des interprétations diverses ; mais, lorsqu'il s'agit d'apprécier l'un des chefs de l'école, celui même pour lequel le nom fut créé, il faut une explication.

C'est ce qu'a fait M. Camille Lemonnier dans une excellente étude sur *Courbet et son œuvre*. Il n'y a là ni panégyrique ni apologie, mais une rigoureuse analyse du tempérament, des aptitudes, des ambitions et des faiblesses qui constituèrent ce talent exceptionnel souvent trop dénigré, parfois trop exalté. Mais chaque genre a son style : M. Lemonnier, qui a cependant au plus haut degré le sens artiste, a méconnu ce principe. L'analyse comporte une plus grande sobriété de langage, et le ton dithyrambique ne convient pas à cette critique qui, au fond, est parfaitement raisonnée.

L'étude sur *Courbet et son œuvre* n'en est pas moins pleine de lumières nouvelles, d'aperçus brillants et de considérations générales qui n'ont rien de commun avec le parti pris et sont de nature à faire réfléchir les adversaires autant que les enthousiastes du grand peintre. M. Lemonnier nous dit lui-même que, n'ayant jamais connu Courbet personnellement, il est à l'aise pour parler de l'artiste sans craindre d'être troublé par l'homme.

L'homme nous est révélé par une lettre intime du docteur Paul Collin qui fut témoin de la dernière maladie de Courbet. Cette lettre, que M. Lemonnier publie à la suite de son œuvre, est un véritable document historique des plus curieux, mais malheureusement peu fait pour rendre le peintre défunt plus sympathique. On aimera mieux l'artiste que l'homme.

Nous passerons sans transition de l'art à la science pour parler

Digitized by Google

du nouvel ouvrage du docteur Henri Van Heurck sur *le Microscope*. Le livre en est à sa troisième édition, mais les changements et les augmentations sont en si grand nombre, que l'on doit regarder le travail comme entièrement neuf et comme le plus complet peut-être qui ait été écrit jusqu'aujourd'hui sur cette matière.

C'est, depuis une vingtaine d'années, une science à part que celle du microscope, et ces études se sont généralisées au point que plusieurs sociétés se sont établies en vue d'une communauté de recherches. M. Van Heurck, qui avait été l'un des initiateurs du mouvement, s'est tenu au courant de tous les progrès et nous les fait connaître dans leur ensemble comme dans leurs détails. Les notions d'optique indispensables, la construction et l'usage du microscope, son application à l'étude des végétaux et la recherche des diatomées, tout cela est exposé d'une façon intelligente à la portée des simples amateurs et même des débutants.

Nous avons parlé dernièrement du traité *de l'Abus des spiritueux* par M. le Dr Barella : voici maintenant un ouvrage sur *la Bière* qui intéressera à un plus haut point encore la généralité des lecteurs, surtout en Belgique.

M. le Dr Boëns, qui n'avait pas besoin, pour être connu, de sa polémique à propos de Louise Lateau, a étudié d'une façon sérieuse et approfondie toutes les questions médicales, hygiéniques et sociales qui se rattachent à l'usage de la bière. Il se fonde sur des observations personnelles nombreuses, et, parlant plutôt en médecin qu'en chimiste, comme il le dit lui-même, il invoque particulièrement l'expérience. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'immense utilité d'une pareille étude dans un pays où la bière est la boisson la plus ordinaire, et nous nous associons surtout de grand cœur à la conclusion de M. Boëns lorsqu'il demande, dans l'intérêt de la santé publique et comme le meilleur remède contre l'usage des spiritueux, le dégrèvement des impôts qui frappent la brasserie. L'auteur démontre d'ailleurs que les bières du pays répondent à toutes les exigences de l'hygiène, et son œuvre est nationale autant que scientifique.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

GUI DE BRÈS.

I. — Sa propagande et ses écrits.

Tous les hommes de bonne foi sont aujourd'hui d'accord sur un point. C'est que, pendant un demi-siècle, de 1535 à 1585, en Belgique, le protestantisme absorba si bien toutes les forces vives, toute l'intelligence du pays, qu'à l'heure où triompha le pouvoir royal d'un Philippe II, ligué avec le pape et traîné à la remorque par les inquisiteurs, il n'y eut plus au milieu de nous rien de grand, de bon et de généreux qui restât debout. La noblesse n'avait pas été plus loin que son Compromis de 1566 ; elle n'avait pas su se dévouer jusqu'à la fin à la cause nationale. Par sa faute, la bourgeoisie et le peuple furent ruinés, dépouillés de leurs franchises séculaires et forcés ou de courber honteusement la tête et de tendre la main à leurs vainqueurs étrangers, ou de prendre le chemin de l'exil. Cette dernière alternative fut généralement préférée, et donna bientôt aux provinces les plus riches, les plus heureuses et les plus libres de l'Europe occidentale l'apparence d'un vaste désert.

Nous ne disons là rien de trop. Le demi-siècle protestant est tellement supérieur aux siècles catholiques qui le suivent, que, preuve sans réplique, même la *Biographie nationale* publiée par l'Académie royale de Belgique contient, dans

Digitized by Google

ses cinq premiers volumes, plus de célébrités hérétiques que catholiques, quoique tous les noms qui devraient y figurer ne s'y trouvent pas.

Les Vander Aa auraient dû, en bonne justice, ouvrir le premier volume, comme Gui de Brès ouvre le second, grâce à un savant magistrat, M. Jules Delecourt, qui a lu ses ouvrages et salué en lui — ainsi que l'avait fait déjà le professeur Baron, — un homme supérieur, un écrivain digne d'être placé en première ligne. Nous voulons surtout nous occuper ici du réformateur, du patriote, de l'homme politique.

Ce sera présenter Gui de Brès à nos contemporains sous un aspect tout nouveau et peut-être non moins attachant. On sait qu'il y a, de par le globe, des ambitieux de diverses sortes. Tous n'ont pas comme but de remuer le monde pour le seul plaisir de l'étonner en y jouant le rôle d'un météore laissant derrière lui une longue traînée lumineuse. Il y a des ambitions plus modestes que nous prisons davantage : ce sont celles qui fondent sans bruit, qui remplacent avantageusement ce qu'elles écartent, qui bâtissent avec bonheur et ne détruisent qu'à regret. Gui de Brès appartient à ces natures-là. Sa modération contraste fortement avec les fureurs qui l'entourent. Il ne peut s'abstenir cependant, — c'eût été lâcheté de sa part, — il doit se jeter dans la mêlée, et, à ce propos, nous ne pouvons que regretter vivement qu'au XVIe siècle nos penseurs aient été, pour la plupart, des tribuns, car, défenseurs obligés des droits de la science, ils ont été enveloppés dans la défaite de ceux qui combattaient pour nos libertés publiques, et les persécutions qu'ils ont subies nous ont fait perdre en grande partie les fruits de leurs travaux. A quelques-uns d'entre eux nous avons dressé des statues sur nos places publiques.

Mais nous nous demandons si, dans la plupart des cas, cette tardive réparation n'a pas été irréfléchie?

La Belgique que nous avons sous les yeux est-elle bien digne de ceux que nous prétendons glorifier, et les idées, pour lesquelles tant d'hommes éminents ont lutté jusqu'à la mort, ont-elles enfin triomphé?

Digitized by Google

La main sur la conscience, personne n'oserait répondre affirmativement.

L'étranger, qui nous visite, peut s'étonner de lire sur le bronze et le marbre tant de grands noms appartenant tous à une seule et même époque, et se demander si, entre le XVIe siècle et l'heure présente, la nation belge n'a rien fait, rien produit; si, chez elle, pendant un aussi long espace de temps, le talent et le mérite ont été absents ou constamment persécutés. On ne sait pas assez, et il est bon de le redire, que, si nous avons eu des siècles entiers de vie absente, la faute en est à nos maîtres étrangers, qui nous ont traînés, la corde au cou, au pied des autels que nous avions instinctivement désertés comme on fuit des instruments de ruine et de mort.

Aujourd'hui qu'il s'agit encore une fois, comme au XVIe siècle, de nous arracher des épaules notre robe de Nessus, il n'est pas hors de propos, croyons-nous, d'étudier d'un peu près la manière dont nos pères s'y sont pris. C'est le but principal de cette étude en tête de laquelle nous avons inscrit le nom d'un homme qui fut, aux yeux des bons catholiques, le pape des protestants belges, comme Duplessis-Mornay fut celui des protestants français.

Notre choix a été déterminé par ce fait que le nom de Gui de Brès passe à bon droit pour synonyme de patriotisme, de courage, de franchise et de dévouement. C'est un enfant du peuple qui, à force de travail et de persévérance, est devenu un grand penseur, un grand orateur et un grand écrivain.

Il vint au monde à Mons, en Hainaut, vers 1523 [1]. Son père était un teinturier, communément appelé *Jean au béguinage*, d'après son domicile; sa mère était une brave femme, adonnée à toutes les pratiques d'une dévotion exagérée. Le jeune Gui, en enfant docile aux exemples qu'il

[1] L'auteur de la brochure : *Guido de Brez in zyn leven en sterven*, Amsterdam, 1835, donne, p. 2, la date de 1523 comme étant celle de la naissance du réformateur wallon. S'il se trompe, ce ne pourrait être que d'un an ou deux, puisqu'en 1567 on disait que Gui de Brès était un homme de quarante-cinq ans environ.

Digitized by Google

avait sous les yeux, préférait aux jeux bruyants de son âge les petites chapelles, les images pieuses, les signes de croix et les litanies des saints.

Ce régime-là l'eût promptement abruti, si son père ne l'avait pas de bonne heure envoyé à l'école. Il se mit à aimer les livres comme il avait aimé les prétendus exercices de piété. Mais bientôt il les quitta tous pour un Nouveau Testament qu'il avait acheté ou qu'on lui avait donné.

A force de méditer les récits bibliques et de les comparer à son catéchisme ainsi qu'aux pratiques de l'Église romaine, le jeune homme se fit une religion aussi simple que grande, parce qu'elle ne donnait place ni aux affirmations téméraires ni aux raffinements dogmatiques. Les plus belles conversions opérées par Gui de Brès datent peut-être du temps où il n'était pas encore théologien, où il se contentait de raconter aux siens ses trouvailles, de faire partager à d'autres l'enthousiasme et la joie dont son cœur débordait. Par un juste retour, sa mère qui, dès le berceau, lui avait pendu au cou une amulette et lui avait appris à jouer pieusement avec les grains d'un chapelet, se laissa entraîner la première. Sa sœur Maillette, qu'il adorait, fit de même. Or, quand les femmes montrent le chemin, les hommes suivent, et Mons eut bientôt son église sous la croix. La teinturerie du Béguinage lui tint lieu de catacombes. On était encore sous le règne de Charles-Quint, à cette époque néfaste où l'hypocrisie et la mauvaise foi semblaient tout régler dans les hautes sphères administratives et gouvernementales. L'empereur jouait le bonhomme, recherchait avec effort la popularité, ce qui ne l'empêchait pas d'étouffer partout où il pouvait les idées libérales, de retirer, à petit bruit ou brutalement, à nos bonnes villes leurs priviléges communaux, et de vouer enfin à la mort, en ses placards, ces mêmes luthériens auxquels, par peur de ses grands vassaux d'Allemagne, il devait faire grâce de l'autre côté du Rhin.

Telle était à ses débuts la monarchie universelle rêvée par Charles-Quint. On n'arrive à rien de grand, de bon, de solide quand on a deux poids et deux mesures. Comme Juan

Digitized by Google

Perez en ses pamphlets, notre Gui de Brès a relevé à plusieurs reprises les contradictions en matière de foi de celui qui prétendait être en même temps empereur d'Allemagne, roi d'Espagne, duc de Brabant et comte de Flandre, et pouvoir impunément punir d'un côté ce qu'il permettait ou encourageait de l'autre. Quand notre jeune réformateur montois eut vu fonctionner l'inquisition, il la décrivit dans son *Baston de la foy*, écrit vers 1558 et publié pour la première fois en 1562 :

« Mais, hélas! mon Dieu, dit-il, en quel aveuglement « est tombé le monde d'estimer que ceux qui tiennent la « vraie doctrine ancienne soient hérétiques? O juges et « magistrats, ne voyez-vous pas journellement, en vos pri- « sons, les pauvres enfants de Dieu boire et manger étroi- « tement du pain et de l'eau, et être jetés vilainement en « fosses basses avec les bêtes venimeuses, couchés comme « de pauvres bêtes sur un peu de paille, ayant les bras et « les jambes rompus par force de géhenne?

« Ne voyez-vous pas, dis-je, de l'autre côté, ces beaux « messieurs, qui sont si grands zélateurs des Pères anciens, « avoir leurs ventres tout farcis de vin et de sauces, sortant « de leurs banquets et convives avec un visage embrasé « de vin comme un feu, qui s'en viennent, à passe-temps, « interroger les pauvres fidèles, lesquels on va quérir, non « pas à table, mais en une orde, ténébreuse et puante fosse? « Lors on amène, liés et enchaînés, les pauvres enfants de « Dieu avec une face toute pâle devant ces visages enflam- « més de vin et de sauces, et la première salutation qu'on « leur donne, c'est : « Viens çà, méchant hérétique; va, « méchant damné, séducteur du peuple, tu as le diable au « corps. » — Incontinent que les pauvres enfants de Dieu « pensent ouvrir la bouche pour leur défense, ces gros curés « subitement mettent la main à leur Bible : mais c'est bien « une autre Bible que le Vieux et le Nouveau Testament, « car ils ne savent en tirer que des fagots et y apprendre à « crier : « Au feu, au feu, les méchants hérétiques! » Je ne « sais où ils ont appris à faire ainsi. Ont-ils appris cela des « prophètes et des apôtres? Il appert bien que non. »

Digitized by Google

Gui de Brès poursuit et complète cette curieuse physiologie de l'inquisiteur dans sa *Remonstrance aux magistrats des Pays-Bas*, qui accompagne la Confession de foi belge de 1561, et dans sa lettre du 2 novembre de la même année aux commissaires inquisiteurs du roi Philippe II en la ville de Tournai.

Dans la *Remonstrance aux magistrats*, notre auteur recherche les motifs d'une persécution si cruelle et trouve qu'elle réside, pour les uns, dans un zèle inconsidéré pour la cause qu'on a embrassée sans trop se demander si elle est bonne et juste, pour les autres, dans la haine du pur Évangile qui « est contraire à leur impiété, avarice, ambition, « paillardises, ivrogneries et autres méchancetés, dans les- « quelles ils se plongent et vautrent comme bêtes. » Il termine son éloquente admonestation en suppliant les magistrats, qui n'étendent leur glaive que pour le plonger dans le sang des disciples du Christ, de vouloir bien suspendre leur œuvre homicide pour comparer les mœurs des persécutés avec celles de leurs persécuteurs, « car par iceux, dit-il, on « connaît l'homme comme l'arbre au fruit. Nous remercions « Dieu que même nos ennemis sont contraints de donner « quelque témoignage à notre modestie, vertu et patience : « tellement que leur est un commun dit : il ne jure point, « il est luthérien. Il n'est ni paillard ni ivrogne, il est de « la nouvelle secte. Et cependant, nonobstant ces témoi- « gnages de probité, on n'oublie nul genre de supplice pour « nous tourmenter. »

Clément Marot et Agrippa d'Aubigné, dans leurs vers, parlant des persécutions de France et d'Italie, ne tiennent pas un autre langage.

Quand parut sa *Confession de foy*, il y avait longtemps déjà que Gui de Brès avait dû quitter sa ville natale et qu'il menait une vie errante. Comme le fameux Bernard de Palissy, il était peintre-verrier; comme lui, il fit de sérieuses études théologiques et philosophiques, tout en courant le monde et en vivant de son humble métier. Il visita ainsi l'Angleterre, la France et la Suisse. A Genève et à Lausanne, il rencontra

Digitized by Google

les réformateurs du monde latin et s'enrôla sous leur bannière. Ce fut vers 1554 qu'il revit la terre natale et se mit à évangéliser Mons, Tournai, Valenciennes, Lille, Montdidier et Amiens. Plus que jamais il lui fallait vivre au pied levé, se cacher quelquefois, et aller constamment d'une ville à l'autre pour suppléer au manque de prédicateurs. L'historien d'Outreman constate le fait et veut l'expliquer en disant que les novateurs n'étaient sans doute si clair-semés que parce qu'ils « redoutaient d'honorer leur ministrerie de l'ordre de la hart ». Nous savons le contraire : l'inquisition, toujours en œuvre, faisait des vides qu'il n'était pas facile de remplir. Gui de Brès est presque seul en Hainaut, en Artois, en Picardie, et il suffit à tout.

Ce qui est bien fait pour nous étonner, c'est que, accablé de besogne, il ne se contente pas de raffermir les bons, qu'il veut encore ramener les mauvais, c'est-à-dire ceux qu'il considérait comme tels parce qu'ils suivaient les rêveries de David Georges. Il se met donc, toutes les fois que l'occasion s'en présente, à discuter des points de doctrine avec des anabaptistes non moins compromis, traqués ou poursuivis que lui-même, et cela à l'heure même où les bûchers sont allumés, les potences dressées, où la menace est partout, la clémence nulle part, où la hache et le glaive attendent, prêtes à frapper ceux qui ont la faiblesse de se rétracter. La répression est même si ardente, si générale, qu'en 1556 elle aurait abîmé l'œuvre de Gui de Brès, effacé jusqu'aux dernières traces de sa propagande, si, comme aux jours de Tertullien, pour un martyr qui tombait il n'y avait pas eu dix vengeurs qui se levaient. A Lille, la famille des Aughier, l'une des principales de l'Église naissante de Jésus-Christ, disparut tout entière dans une épouvantable exécution, et cet événement fut l'une des grandes douleurs que notre personnage eut à traverser. Il en a laissé le récit qui se termine par ces mots : « Il ne faut demander sur ceci, si on laissa les autres en paix; car on ne voyait autre chose sur les chemins et par les champs que gens fugitifs, tant était la cruauté grande, et ainsi en tout Dieu a été glorifié en ses enfants. »

Digitized by Google

Gui de Brès rassembla peu à peu ces fugitifs et leur proposa de les conduire à Francfort-sur-le-Mein, où d'autres réformés belges se trouvaient déjà. Ils acceptèrent avec empressement. Ce voyage en Allemagne, sur lequel nous trouvons dans le *Baston de la foy* de curieux détails, eut lieu à la fin de l'été ou au commencement de l'automne 1556. Il fut marqué par une rencontre avec Jean Calvin, Jean Alasco, Walerand Poullain, de Lille en Flandre, Martin De Kleyn dit Microu, de Gand, et le fameux moine défroqué de Saint-Omer, Pierre Dathenus. On désirait à ce moment-là, dans le camp réformé, l'alliance avec les luthériens. Ceux-ci, par malheur, repoussèrent les avances qui leur furent faites. Gui de Brès revint d'Allemagne pour se heurter également en Belgique à l'orthodoxie sourde et aveugle des pasteurs luthériens d'Anvers. Nous rapprochons ici ce qui se passa à Francfort en 1556 de ce qui arriva à Anvers dix ans plus tard, afin de pouvoir constater que l'obstacle est chaque fois un chef-d'œuvre de la politique ultramontaine. Tout n'a pas été dit encore sur les intrigues du cardinal de Granvelle. Seulement, on en sait déjà assez sur le compte de Velsius, du vieux comte de Mansfeld et de son fils Charles, qui trahit la ligue des Gueux, pour pouvoir supposer le reste.

On comprend qu'un homme, qui a tout ensemble à ses trousses la police civile et la police ecclésiastique, prenne certaines précautions. Gui de Brès rentra dans sa patrie sous un faux nom. Les trois commissaires inquisiteurs de Tournai, de Montmorency, d'Assonville et de Blasere, qui le condamnent au feu et le poursuivent pendant plusieurs années sans pouvoir le prendre, écrivent, le 15 novembre 1561, à Marguerite de Parme, qu'il est devenu le superintendant des hérétiques, et que ceux-ci le connaissent, pour la plupart, sous le nom de Jérôme [1]. Cette découverte en amena d'autres. On ne mettait plus la main sur un chanteur de psaumes ou un lecteur de la Bible sans le soumettre à la question pour lui faire dire ce qu'il savait du pasteur Gui qui se faisait appeler Jérôme ou

[1] *Arch. gén. de Belgique.* Cart. et Mss. N° 192.

Digitized by Google

autrement encore. On apprit ainsi que notre personnage continuait ses prêches clandestins, et qu'ayant quitté Tournai, il avait chargé un certain Jean Choppe de détruire les livres et papiers qu'il n'avait pu emporter avec lui. On n'aurait cependant trouvé ni sa demeure ni ses livres, si Jean Choppe, en voulant s'acquitter de sa commission, n'avait pas mis le feu à une maisonnette de la paroisse Sainte-Brice, située entre cour et jardin. Sa maladresse attira sur les lieux des sergents en quête de gens suspects, lesquels, flairant aussitôt une bonne aubaine, laissèrent brûler les meubles et sauvèrent les papiers.

La joie des conseillers inquisiteurs fut grande quand on leur apporta des lettres de Jean Calvin, de Crespin, de Dathenus, deux cents exemplaires environ de la *Confession de foi belge* de 1561 et toute une charrette pleine de « livres très-pernicieux ». « Madame, s'écrièrent-ils en s'adressant à la gouvernante des Pays-Bas, nous possédons maintenant tous les secrets des hérétiques. »

En cela ils se vantaient. Certes, Gui de Brès aurait préféré de beaucoup que ces gens-là n'eussent pas mis la main sur ses livres et ses papiers ; ce qui le consolait toutefois, c'était la certitude de n'avoir rien laissé derrière lui qui pût compromettre quelqu'un autre que lui-même. L'accusation portée contre lui d'avoir volontairement risqué de détruire tout un quartier de la ville pour faire disparaître les traces de son passage et les preuves de ses conspirations est tout bonnement absurde. Il avait donné une commission à Jean Choppe, et celui-ci, arrêté comme son complice en janvier 1562, déclara qu'il regrettait d'autant plus d'avoir été maladroit que la maison habitée par Gui de Brès appartenait à Piat Moyeulx, son beau-frère. Ce Jean Choppe ne révéla rien de plus. On sut se taire également à Lille et à Valenciennes.

Gui de Brès était de tout point digne de ses disciples. L'un d'eux, le tisserand Nicaise Deltombe, brûlé vif sur le marché de Tournai le 12 novembre 1563, entouré, comme le roi Louis XVI, des tambours de la garnison qui sonnaient la charge pour l'empêcher de parler au peuple, avait dit à ses

Digitized by Google

juges que Jérôme, le grand dogmatiseur, banni et condamné au feu comme lui-même, c'est-à-dire Gui de Brès, qu'il n'avait jamais vu auparavant, était venu le trouver dans son cachot, comme il faisait d'habitude pour les autres fidèles de Tournai[1].

Notre réformateur continuait, en effet, sa vie errante, toujours menacée, toujours exempte de repos. Dès 1557, on avait signalé sa présence à Dieppe, en Normandie, où des fugitifs de nos provinces étaient allés se fixer, à Amiens, à Lille, à Montdidier, dont l'église réformée avait été fondée par un ancien moine augustin, Richard de Vauvillé, qu'il avait rencontré en Angleterre et qui était mort de la peste à Francfort, en 1555[2].

Un peu plus tard, il inaugure le culte protestant à Sedan, dont le prince souverain se déclare son ami et son protecteur, reparaît à Mons et à Amiens et fixe pour un temps son domicile à Tournai. Il se trouve de nouveau dans cette ville, en juillet 1563, lors du procès fait à André Michel, surnommé l'Aveugle illuminé, et adresse aux juges de ce pauvre homme, au nom de l'Église du Dieu vivant, une épître dont l'original est perdu, mais dont il fit probablement tenir une copie à Jean Crespin, puisque nous retrouvons ce document dans le livre des martyrs[3]. De peur de les compromettre, Gui de Brès évitait d'aller trouver ostensiblement ses plus proches parents toutes les fois qu'il passait par Mons. L'un de ses frères fut arrêté dans cette ville, en septembre 1562, parce qu'un soir, en revenant du village de Masnuy-Saint-Pierre, il avait dit à un bourgeois bavard qui faisait route avec lui : « C'est grand et bon plaisir, paraît-il, d'entendre prêcher mon frère Gui. Il est maintenant bien estimé en France[4]. » On le condamna pour ce propos à un

[1] *Arch. gén. de Belgique.* Cart. et Mss. N° 192, f. 249, v.

[2] L. Rossier. *Histoire des protestants de Picardie.* Paris, 1861, p. 17. Voir aussi *Arch. gén. de Belgique.* Cart. et Mss. N° 192. Lettre des commissaires de Tournai à Marguerite de Parme du 24 décembre 1561.

[3] Ed. de 1597, f. 564.

[4] *Arch. gén. de Belgique.* Conseil des troubles, v. XXVII, f. 40.

Digitized by Google

pèlerinage à Saint-Ambroise de Milan, dont, en sa qualité de bon catholique, il put se racheter à beaux deniers comptants. Peut-être Jean de Brès, le teinturier, n'eût-il plus eu maille à partir avec les inquisiteurs, si, à quelque temps de là, il n'avait pas eu le malheur de perdre son fils unique.

En fouillant dans les effets du pauvre enfant, il fut fort étonné de trouver un Nouveau Testament et les psaumes du roi David mis en rime française par Clément Marot. Ces livres, qui lui avaient fait peur tout d'abord, devinrent pour lui, dans la suite, de véritables reliques, et cela d'autant mieux que leurs marges étaient couvertes de remarques de toute nature dont le sens profond où la naïveté le faisait sourire et pleurer tour à tour. On ne vit plus notre teinturier à la messe. Chaque dimanche matin il sortait de la ville, emportant ses deux précieux volumes, et s'en allait au village de Masnuy-Saint-Pierre, où il s'était réservé une chambre sous les combles dans une maison à lui. Malgré les précautions qu'il avait prises, ses locataires l'entendirent chanter des psaumes et l'en plaisantèrent; mais, comme c'étaient de braves gens, il n'y avait pas grand mal à cela ; ce qui était pis, c'est que Jean de Brès n'avait pu se défaire de sa mauvaise habitude de causer à cœur ouvert avec les gens qui l'accostaient chemin faisant et connaissaient peut-être sa faiblesse. Cela suffit pour le faire comparaître une seconde fois, en 1564, devant les délégués de l'archevêque de Cambrai qui, cette fois, se montrèrent de moins bonne composition. Ses biens furent confisqués au profit du roi d'Espagne et, sorti pauvre de prison, il s'en alla à Valenciennes dont les priviléges de ville impériale lui assuraient au moins une inviolable retraite.

Il retrouva là sa sœur Maillette, toujours bonne huguenote et mariée à un marchand drapier nommé Ladeuze, qui prouva bien, par la suite, qu'il ne la valait point. Deux fois encore nous rencontrons le nom de Jean de Brès : une fois, dans une information sur les troubles passés, faite le 3 décembre 1571 par Jean Longhehaie, greffier de Valenciennes,

Digitized by Google

où il est dit qu'il a été vu durant le siége de 1567, en la maison où demeurait son frère Jérôme, mais qu'on ne saurait dire s'il hantait son frère Gui; une autre fois, en compagnie de son frère Jérôme, sur la liste des réconciliés avec la sainte Église, dressée à Mons le 15 juin 1574 par maître Jacques Bonhomme, inquisiteur de la foi au pays et comté de Hainaut. Deux autres frères de notre réformateur demeurèrent, par contre, fidèles à la foi nouvelle. Christophe de Brès était un marchand fixé à Anvers. Nous savons de lui que, jusqu'au moment de l'arrivée du duc d'Albe, il joignit à son commerce de fourrures celui de livres hérétiques qu'il tirait de Lyon et de Genève. Quant à Michel de Brès, le dernier des frères de Gui que nous ayons découvert, il émigra en Angleterre, et nous pouvons affirmer qu'en 1571 il faisait partie du consistoire de l'Église wallonne de Sandwich. Leur mère à tous, malgré son grand âge, suivait la fortune de son fils Gui et assistait sa belle-fille dans les soins de son ménage.

La digne associée de la vie de notre réformateur s'appelait Catherine Ramon. « Vous avez aperçu et ressenti, » lui écrit un jour son mari, « mes labeurs, croix, persécu-« tions et afflictions, lesquelles j'ai endurées; et même en « avez été participante quand vous m'avez fait compagnie « en mes voyages durant le temps de mon exil. »

On ne saurait assez admirer qu'il se trouva ainsi au XVIe siècle nombre de vaillantes femmes toujours prêtes à partager une vie de privations et de dangers sans cesse renaissants. Catherine Ramon était Belge, comme Idelette de Bure, la femme de Calvin, comme Agnès de Meef, dite Champion, la femme de Junius, le pasteur qui appela, en 1566, à Bruxelles, les bénédictions du ciel sur le Compromis des nobles, et nombre d'autres encore que nous pourrions citer. Il faut bien en convenir, en fait de dévouement, ce sont souvent les faibles et les petits qui donnent l'exemple aux forts. Catherine Ramon ne trouva qu'à Sedan quelques années, sinon de quiétude, au moins de repos.

Henri Robert de la Marck, prince de Sedan et duc de

Digitized by Google

Bouillon, s'était rencontré avec son mari alors que celui-ci parcourait en apôtre la Normandie, et il avait conservé de Gui un si bon souvenir, qu'en 1562, lorsqu'il se décida à faire ouvertement profession de la foi réformée, il l'appela auprès de lui en qualité de chapelain particulier. Gui de Brès n'eut garde de refuser. La situation de Sedan sur nos frontières lui était en effet aussi précieuse que la confiance de son prince.

Ainsi s'explique pour nous comment notre personnage trouva le temps de poursuivre l'œuvre commencée par la publication d'une confession de foi nationale et d'amener, en 1563, la convocation d'un premier synode des églises wallonnes à Theux, près de Spa.

Ce fut également pendant son ministère à Sedan qu'il écrivit son traité contre les anabaptistes « qui monta plus « gros qu'il n'aurait cru. »

La première édition de ce livre, dont il existe une traduction flamande, porte la date de 1565 [1]. Elle vit donc le jour quatre ans après la *Confession de foy des Pays-Bas*. Cet intervalle de quelques années avait été rempli, nous le savons déjà, par d'importants travaux. Parlons de ceux dont nous n'avons rien dit encore, et commençons par les travaux littéraires.

Ils sont nombreux. Tous ces émouvants récits des morts héroïques endurées pour le triomphe de la cause de l'Évangile dans le Hainaut, le Tournésis, l'Artois et le Cambrésis, que nous rencontrons jusqu'à la date de 1566 dans le livre des martyrs de Crespin, sont, pour la plus grande partie, dus à la plume de notre réformateur.

Et il ne se borne pas à cette collaboration active; il se met

[1] La racine, source et fondement des Anabaptistes ou rebaptisez de nostre temps. Avec très-ample réfutation des arguments principaux, par lesquels ils ont accoustumé de troubler l'Église de nostre Seigneur Jésus-Christ et séduire les simples. — Le tout réduit en trois livres par Guy de Brès. Pet. in-8° du temps de 903 pp. S. L. chez Abel Clémence. 2e édit. de la même année portant Harlem. 3e édit. Strasbourg, 1589, et 4e édit. chez Saint-André, 1595. A en juger par la vignette du titre, cette dernière édition a été imprimée à Genève.

Digitized by Google

encore, quand il en a le loisir et que le sujet lui en vaut la peine, à traduire des livres flamands.

Voici le titre de l'une de ces traductions faites à Sedan : « Histoire notable de la trahison et emprisonnement de deux « bons et fidèles personnages en la ville d'Anvers, c'est assa- « voir Christophe Fabri, ministre de la parole de Dieu « en la dite ville, et d'Olivier Bouck, professeur d'Heydel- « berch, desquels l'un, estant gravement malade, a esté « délivré de cette misérable captivité. Et l'aultre a été « cruellement meurtri et offert en sacrifice à Dieu par le feu. « Traduit du flamand en français par Guy de Brès, mi- « nistre. » 1 v. in-12, S. L., 1565.

Cet ouvrage fut réimprimé à Leyde en 1614.

La réunion au domaine public des biens de nature ecclésiastique avait été décrétée dans la principauté de Sedan en 1563. Elle se fit d'une manière exemplaire et nous donne une fois de plus l'occasion de remarquer que le clergé réformé, composé surtout de pères de famille, ne connaît cependant pas cette soif ardente des biens de ce monde reproché à bon droit au sacerdoce romain..

On fit à Sedan deux parts des revenus ecclésiastiques. L'une servit de dotation aux hôpitaux, aux maisons d'asile et de charité; l'autre fut appliquée tout entière aux besoins de l'instruction primaire. N'est-ce point là, pour le temps, une solution extraordinaire et, certes, la plus sage et la plus naturelle à donner à une question qui est encore, de nos jours, à l'étude dans certains pays?

Le prince de Sedan ne fut pas seul à consulter notre réformateur. La réputation de modération et de sagesse de Gui de Brès était faite depuis longtemps. Aussi, quand, préoccupé de trouver une issue à la crise religieuse qui tourmentait les Pays-Bas, le prince d'Orange chercha des conseillers, Gui fut un des premiers auxquels il s'adressa.

Nous avons raconté ailleurs l'entrevue du prince avec le fameux jurisconsulte François Baudouin, qui eut lieu en 1564 sous les ombrages discrets de la forêt de Soignes[1]. Celle

[1] *Biographie nationale*, t. Ier, p. 844.

Digitized by Google

avec Gui de Brès et Charles de Nielles, qui était alors pasteur clandestin à Anvers, la suivit de près.

Les deux pasteurs, plus courageux que le jurisconsulte artésien, ne demandèrent pas au futur fondateur de la république des Provinces-Unies de leur assigner un rendez-vous au fond des bois : ils vinrent le trouver en plein jour dans son palais de Bruxelles. L'objet de la réunion était des plus graves. Il s'agissait non-seulement de savoir de quelle façon on réclamerait la modération des placards inquisitoriaux, mais encore d'étudier les moyens les plus propres à amener à des concessions mutuelles les luthériens et les calvinistes des Pays-Bas, afin de n'avoir plus, dans l'opposition vis-à-vis de la formidable infaillibilité romaine, qu'une voix, qu'un parti.

L'idée venait d'un libre penseur ambitieux, mais elle était logique. L'éparpillement, en quoi que ce soit, ne conduit jamais à rien. Nos deux théologiens protestants en tombèrent d'accord, et promirent, malgré l'insuccès d'une tentative de même nature faite à Francfort en 1556, de s'employer de tout cœur à faire triompher une fusion aussi désirable. Cela ressort pour nous à l'évidence du fameux livret de 1565 intitulé : « Brief discours envoyé au roy Philippe notre « Sire et Souverain Seigneur, pour le bien et profit de Sa « Majesté, et singulièrement de ses Pays-Bas : auquel est « monstré le moyen qu'il faudrait tenir pour obvier aux « troubles et émotions pour le fait de la religion et extirper « les sectes et hérésies pullulantes en ses dits pays. » Car ce livret, mis à l'index aussitôt sa publication, ne demandait rien de plus ou rien de moins que l'octroi de la libre concurrence sur le terrain religieux, afin que la vérité vraie pût fleurir et l'emporter.

L'issue d'un duel entre la vieille Église et la nouvelle étant prévue d'avance, le roi d'Espagne et le pape se gardèrent bien d'en accepter les conditions[1]. On se passa de leur

[1] Le *Brief discours* n'a été réfuté d'une manière timide et détournée que sous le titre de : Remonstrances faictes au roy de France par les députez des trois Estats du duché de Bourgogne sur l'Edict de Pacifica-

Digitized by Google

assentiment, et la formule de concorde de Wittemberg, composée par Philippe Mélanchton et Martin Baur, fut mise en avant pour servir de trait d'union entre les confessionnistes d'Augsbourg et ceux de Genève, si toutefois, depuis que Gui de Brès avait fait accepter par ses coreligionnaires de Belgique sa confession de foi, ceux-ci pouvaient passer plus longtemps pour calvinistes ou huguenots. La tentative aurait pu encore réussir en juillet 1565, quand Gui de Brès écrivait de Sedan à ses frères d'Anvers: « Il est vrai que le concordat est un peu dur de prime face, mais on peut entendre le tout sainement si l'on veut. » [1].

Un an plus tard cependant, quand Théodore de Bèze donne à Jean Taffin son avis sur la question, le gouvernement espagnol, pris au dépourvu, avait manœuvré avec tant d'habileté, semant à pleines mains la défiance et les soupçons, que, même sans les pillages d'août 1566, tout rapprochement entre réformés et luthériens eût été impossible.

Notre récit, et mieux encore nos citations, prouvent que Gui de Brès n'avait rien de cette raideur, de cette inflexibilité de caractère qu'on reproche assez généralement, et non sans raison, aux chefs de sectes ou de partis religieux. Cette rare qualité l'amena à intervenir à Valenciennes, dans cette ville qui lui devait son réveil, où il allait retrouver sa sœur Maillette, deux de ses frères et autant d'amis qu'il comptait d'admirateurs.

II. — Son rôle politique, son procès et sa mort.

Quand on juge les faits à distance, avec le même calme et le même soin que l'astronome qui se livre à l'étude des phénomènes célestes, on arrive presque toujours à les comprendre mieux que les contemporains eux-mêmes.

tion des troubles du royaume de France. Par lesquelles appert clairement que deux différentes Religions ne se peuvent comporter en mesme Republique, etc. En Anvers, Guill. Silvius, imprimeur du roy, 1564, 1 p. v. 80.

[1] Backhuysen Vanden Brink. *Het huwelyk van W. van Oranje met Anna van Saxen.* 1853. p. 156-58. Voir aussi *Arch. gén. de Belgique.* Pièces du XVIe siècle, vol. Ier.

Digitized by Google

Les réformés wallons de Belgique, à l'époque dont nous parlons, avaient choisi Valenciennes comme centre, comme ville de mot d'ordre et de refuge, non pas à cause du zèle de ses habitants pour la cause de l'Évangile, mais par suite de son droit d'asile inviolablement maintenu, ainsi que de son caractère de ville impériale, conservé depuis la chute de l'empire romain. Et, pour mieux marquer cette intention, ils lui donnèrent le nom mystique de l'Aigle, en conformité de cette parole de l'Évangile selon saint Luc (XVII, 37) : « En quelque lieu que soit le corps, les aigles s'y assembleront. »

De leur côté, les conseillers de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas, qui voulaient se montrer capables d'étouffer chez les Flamands et les Wallons tout mécontentement et toute révolte, afin d'éviter que Philippe II leur renvoyât le cardinal de Granvelle comme principal ministre ou le duc d'Albe avec ses rudes et impitoyables soldats, jetèrent les yeux sur Valenciennes, « parce qu'elle avait les murailles faibles » — cet aveu leur échappe, — et décidèrent qu'elle payerait pour les autres mauvaises villes vouées à Luther et à Calvin.

Plus tard, un peu avant les pillages de 1566, on accusa aussi Valenciennes de conspirer en faveur de la France, parce que les huguenots de Normandie et de Picardie y avaient trouvé un refuge, et que, malheureusement, le nombre de ceux-ci avait décidé le consistoire réformé à demander à Genève qu'on voulût bien leur envoyer un ministre de leur nation.

Un jeune et fougueux Dauphinois, Peregrin de la Grange, fut désigné pour remplir ce poste. A peine le nouveau pasteur fut-il entré en fonctions, que le protestantisme à Valenciennes se scinda en deux courants contraires, l'un doctrinaire et l'autre radical. D'un côté se voyait la bourgeoisie, de l'autre côté, le peuple. Gui de Brès ne pouvait rester le spectateur indifférent de cet état de choses; il ne pouvait permettre qu'on abîmat son œuvre. Il reprit, de Sedan, la direction d'une Église qu'il avait fondée, qu'il chérissait comme sa fille.

Digitized by Google

Ne voulant rien brusquer, il s'arrêta, croyons-nous, à un moyen terme, et s'arrangea de façon que Peregrin de la Grange fût envoyé plusieurs fois de suite, comme député des réformés de Valenciennes, à Gand, à Anvers et à l'assemblée de Saint-Trond, où il fut décidé, en principe, que les ministres étrangers seraient remerciés pour écarter les injustes soupçons du gouvernement et l'amener à un accord plus favorable à la religion nouvelle.

Ce résultat obtenu, notre réformateur voulut rapprocher et confondre de nouveau bourgeois et artisans. On avait prêché jusqu'alors dans divers endroits de la ville, mais principalement à la Nef d'or, maison appartenant à Nicolas Gillet. A ces conciliabules, qui se partageaient l'attention et les sympathies comme autant de scènes rivales, Gui de Brès conseilla de substituer la prédication champêtre où il y avait place pour tout le monde. Le lieutenant-gouverneur Charles de Revel, sire d'Audrignies, en fut averti. Il écrivit, à ce propos, le 3 juillet 1566, au marquis de Berghes, grand bailli du Hainaut, qu'il ne permettrait pas chose pareille, et qu'il avait dit au principal ministre, qui était venu le trouver, que « s'il passait outre, il serait le premier à lui rompre la tête ».

Malgré ces menaces, les prédications champêtres, tenues le plus souvent au lieu dit les Baillettes, tout contre la route de Valenciennes à Condé, ne furent pas une seule fois dispersées ou interrompues par d'Audrignies. Ce seigneur était du nombre de ces confédérés qui aimaient l'Évangile à leur façon et en étaient toujours à se demander ce qu'il y avait de plus profitable pour eux : marcher avec le peuple ou suivre le gouvernement dans la voie de la répression.

Peregrin de la Grange se disposait à se mettre en route pour Anvers et Saint-Trond. Le 12 juillet 1566, il prêcha pour la dernière fois au village d'Anzin et, trois jours plus tard, Jean Philippe, pasteur à Tupigny en Vermandois, se fit entendre au même lieu devant quinze à seize mille personnes tant de Valenciennes que des environs. Gui de Brès, qui le savait éloquent, l'avait fait venir parce qu'il devait lui-

Digitized by Google

même se rendre à Anvers, et qu'il eût été dangereux de laisser sans prédication une population nombreuse qui témoignait d'un grand zèle pour l'Évangile. Comme on pouvait toujours être surpris, les bourgeois n'allaient plus au prêche qu'armés de pistolets, de piques, de haches et d'épées.

On posait des sentinelles et, quand le service religieux était terminé, on démontait en un clin d'œil l'estrade et le pupitre sur lequel le ministre officiant posait sa Bible, et on les rapportait en ville. Ces détails, et bien d'autres encore touchant les baptêmes des petits enfants, les fiançailles et les mariages, se rencontrent dans les rapports très-détaillés des espions du gouvernement. Nous ne nous sommes pas contenté de les lire ; nous les avons copiés. Ils vont du 8 juillet au 20 août 1566. L'un de ces espions, une jeune femme de vingt-quatre ans, nous apprend que le 16 août, dans la soirée, Gui de Brès était revenu d'Anvers. Quarante cavaliers et un grand nombre de gens à pied, dont quelques-uns étaient munis de torches, étaient allés à sa rencontre, témoignant par là combien ils l'avaient en grande estime. Il était plus que temps que notre personnage revînt à Valenciennes. Les esprits y étaient peut-être plus excités que dans aucune autre ville des Pays-Bas. On parlait ouvertement de la nécessité de recourir à la force des armes pour en imposer au gouvernement et le décider à tenir les engagements qu'il avait pris vis-à-vis des seigneurs confédérés. A tout moment, le repos public pouvait être troublé, et la bonne cause qu'on défendait compromise par des excès. Cela arriva malheureusement le 24 août. La nouvelle s'étant répandue que les églises d'Anvers avaient été saccagées, tous les lieux de culte de Valenciennes subirent, en un clin d'œil, le même sort. Il ne resta plus alors à Gui de Brès et aux deux autres ministres de la ville qu'à s'élever contre les pillards. C'est ce qu'ils firent. Leur protestation, remise au magistrat au nom de leur consistoire, portait qu'ils ne connaissaient nullement les auteurs de ces désordres et confessaient volontiers que c'étaient gens abandonnés de Dieu et méritant d'être repris et châtiés. L'enquête sur les troubles de Valenciennes,

Digitized by Google

qui dura quatre ans, confirme cette déclaration. Plusieurs prisonniers racontèrent que, le jour du saccagement, des étrangers, passant devant les églises dirent tout haut : « Laisserons-nous là ces images? » et qu'il se trouva toujours quelqu'un pour leur répondre : « *Boutons les jus* [1]. »

L'historien catholique d'Outreman avoue qu'une certaine modération présida au désordre. Les prêtres, nous dit-il, ainsi que les autres qui s'opposèrent aux dévastations commises dans les églises, ne reçurent que des coups de langue. Ce qu'il y eut de plus singulier en tout ceci, c'est que les seigneurs confédérés présents à Valenciennes, de Famars, de Wingle, de Lumbre et d'Audrignies, se rendirent à l'hôtel de ville et offrirent leur médiation, mais qu'on la repoussa, parce que le lieutenant grand bailli du Hainaut avait écrit qu'il fallait se défier d'eux.

Quel intérêt avait-on à faire insulte à ces seigneurs, et pourquoi laissait-on ainsi la liberté au mal et empêchait-on le bien? La suite de notre récit répondra autant que possible à cette question. Le lendemain du pillage étant un dimanche, Gui de Brès prêcha à Saint-Géry et Peregrin de la Grange et Jean Catteu dans d'autres églises dévastées. Le magistrat y avait consenti. Il savait que la même chose se faisait à Anvers, et qu'on pouvait compter sur les pasteurs réformés pour calmer l'effervescence populaire.

Peregrin de la Grange s'efface, dès ce moment-là, devant notre réformateur, non pas que le parti radical, auquel il commande, se croie vaincu, mais bien à cause de sa grande jeunesse et de sa qualité d'étranger. Nous avons dit déjà qu'à l'assemblée de Saint-Trond les confédérés étaient tombés d'accord pour écarter désormais des fonctions publiques, tant ecclésiastiques que civiles, tout étranger, afin de donner par là satisfaction au gouvernement et lui prouver clairement qu'en Belgique l'opposition à l'arbitraire n'obéissait point à l'impulsion de l'étranger, qu'elle était purement et uniquement nationale. Cette bonne résolution avait amené l'accord

[1] *Jetons-les bas.*

Digitized by Google

du 23 août et, bientôt après, la convention du 2 septembre, conclue au nom de la gouvernante des Pays-Bas par le prince d'Orange avec le consistoire central d'Anvers. Les réformés des autres villes, y compris ceux de Valenciennes, déclarèrent vouloir volontiers se conformer à ce nouvel état de choses. Mais si la bonne volonté et la sincérité sont d'un côté, elles ne se rencontrent pas de l'autre. On dit à Madrid, et l'on répétera bientôt à Bruxelles que Dieu et ses saints offensés dans leurs images doivent être vengés. A qui donc profita le pillage des églises, si ce n'est aux catholiques?

C'est une excuse pour ne point tenir les promesses faites. En attendant, ne pouvant faire autrement, on permet aux consistoires d'Anvers, de Gand et de Tournai de bâtir des temples, d'y faire prêcher les dimanches et jours de fête, et même un jour ouvrier de chaque semaine, à la condition toutefois que les prédicateurs seront belges et consentiront à s'abstenir en chaire de toute polémique politique ou religieuse. Quand d'autres villes de moindre importance réclamèrent les mêmes faveurs, on leur fit des objections, leur opposant des fins de non-recevoir nullement justifiées. Gui de Brès en fit l'expérience.

Lorsqu'il demanda à M. de Noircarmes, vu le grand nombre de ses adhérents et l'exiguïté des églises mises à sa disposition, la permission d'avoir, outre le dimanche, deux jours de prêche par semaine, le lieutenant grand bailli lui répondit qu'il trouvait la chose exagérée et entendait qu'on s'en tînt à un seul jour non férié par semaine.

Notre réformateur, joignant l'exemple aux préceptes, se conforma strictement à cet ordre, malgré les observations de ses collègues et les murmures du peuple.

Combien, en temps de révolution, la modération et la sagesse sont de grand profit à ceux qui en font usage ressort de la nécessité où se trouva M. de Noircarmes d'avoir recours contre la population de Valenciennes à des mesures vexatoires et illégales pour la pousser à bout et servir la politique de la cour de Bruxelles. Il licencia les trois compagnies bourgeoises instituées par le marquis de Berghes à la veille

Digitized by Google

de son départ pour l'Espagne, et qui faisaient avec zèle leur service. La vraie raison de cette mesure inconvenable — Valenciennes n'ayant pas de garnison — est sans doute que deux des capitaines de cette milice civique sur trois, à savoir Michel Herlin et Jean Matthieu, faisaient partie du consistoire réformé. Comme, après cela, on demeura tranquille, M. de Noircarmes fit enlever les canons des murailles, bien que ces canons fussent la propriété de la ville. Aux objections qu'on lui fit, il répondit que quand on sait se passer de soldats, on peut se passer d'artillerie, faisant ainsi allusion au mal qu'on s'était donné pour se débarrasser d'une garnison espagnole. C'était là son motif apparent; sa raison cachée était qu'une ville sans soldats et sans canons sur ses murailles est bien facile à prendre. S'emparer de l'hérétique cité de Valenciennes, presque sans coup férir, et la châtier ensuite cruellement était en effet ce qu'espéraient Marguerite de Parme et ses conseillers.

La correspondance de M. de Noircarmes avec la gouvernante des Pays-Bas en fait foi. Mais l'âme damnée de la réaction, le bras droit du parti étranger veut avoir encore d'autres griefs à faire valoir contre les protestants de Valenciennes, dont la modération et la longanimité l'étonnent et l'enragent.

Le 20 novembre 1566, Noircarmes, accompagné d'un cornette de cavalerie, se présente inopinément aux portes de la ville et mène grand bruit, parce que le consistoire réformé, qu'il n'a point fait prévenir, n'est pas là pour le recevoir. Il s'éloigne ensuite sans l'attendre et en proférant des menaces.

On lui répond comme il convient en armant le peuple et en faisant fondre les cloches des églises pour avoir des canons.

Moins d'un mois plus tard, le 14 décembre, éclate comme un coup de foudre le ban royal mettant la ville rebelle de Valenciennes hors la loi. La pauvreté des griefs invoqué par le gouvernement, à l'appui d'un acte aussi grave, ressort aussi bien de l'accusation elle-même que de la défense pré-

Digitized by Google

sentée au nom de la ville par Gui de Brès et ses collègues. Avait-on refusé de renvoyer les ministres étrangers? Le pasteur Jean Philippe était retourné à Tupigny, et Peregrin de la Grange, pour se conformer au traité du 2 septembre, avait offert d'acquérir le droit de bourgeoisie à Valenciennes, d'épouser une femme du pays et de prêter le serment de fidélité au roi Philippe II.

On attendait encore sur ce point la réponse de la cour de Bruxelles qui n'arrivait pas.

Avait-on davantage contrevenu à l'accord en célébrant la sainte cène? Mais la sainte cène est pour les chrétiens un acte tout aussi important que peut l'être un baptême, un mariage ou un enterrement; il est même indispensable, et ne saurait raisonnablement être défendu à ceux auxquels on accorde des églises, à moins que ce soit pour ne pas s'en servir.

Avait-on demandé aux nouveaux convertis de faire une abjuration solennelle de la foi catholique? Nullement; leur déclaration qu'ils avaient volontairement faite de renoncer à tout ce qui était contraire à la loi du Christ suffisait.

Avait-on exigé de ceux qui voulaient s'approcher de la sainte table la promesse de persécuter, nuire et endommager par tous moyens ceux de l'Église romaine? Pas davantage. Cette calomnie, et celle de prêcher le mépris de l'autorité royale sont repoussées avec indignation. Elles n'avaient pu être forgées que par des malveillants qui n'avaient pas même pris la peine de lire la confession de foi belge de 1561, acceptée par les synodes et jurée par tous les ministres et toutes les églises.

Le consistoire de Valenciennes dit tout cela, et bien d'autres choses encore, dans une éloquente remontrance adressée aux chevaliers de l'ordre de la Toison d'or. Ce recours, qui étonnera peut-être, était cependant indiqué en ce moment-là par l'attitude patriotique que les membres de l'ordre avaient prise au conseil d'État. Quelle fut leur réponse? Il n'y en eut pas d'autre, hélas, que les encouragements secrets de Guillaume d'Orange et la présence de

Digitized by Google

Lamoral d'Egmont et des comtes de Hornes et Charles de Mansfelt parmi les assiégeants de Valenciennes.

« Qu'attendez-vous pour agir, Messeigneurs? » avait dit cependant la remontrance dans laquelle nous retrouvons le style de notre réformateur, « que l'orage soit tombé? Que « le déluge ait abîmé le pays? Que le feu soit tellement « embrasé qu'il n'y ait plus remède pour l'éteindre, « de sorte qu'il faille laisser tout réduire en cendre, les « villes en déserts, et le pays ainsi débilité en proie aux « ennemis? »

C'est là en effet ce que voulaient plusieurs qui se repentaient et cherchaient à regagner les bonnes grâces du souverain. Gui de Brès ne le soupçonnait pas encore. Il revient ingénument dans sa lettre du 24 février 1567 au duc d'Arschot sur le fait de la gendarmerie et s'efforce de prouver la légitimité du refus d'une garnison de la part des bourgeois de Valenciennes.

Philippe de Croy, duc d'Arschot, était l'un des commissaires chargés par Marguerite de Parme de négocier *in extremis* avec la ville rebelle; Lamoral d'Egmont et Philippe de Noircarmes étaient les deux autres. Ces derniers disaient : « Soumettez-vous, et vous verrez que le Roi veut votre plus « grand bien. » A quoi les gens de Valenciennes répon- « daient : Nous ne saurions croire que le Roi veuille notre « plus grand bien, car si vous disiez vrai, le Roi nous lais- « serait vivre au repos de la conscience qui touche de plus « près à l'homme que corps et biens. »

Seul le duc d'Arschot avait quelque chance de se faire écouter. Le souvenir de son père était pour les assiégés celui d'un protecteur, d'un constant ami. « Croyez-moi, disait le « duc, il faudra bien que tôt ou tard vous vous soumettiez, « et le plus sage serait de le faire dès à présent que vous « pouvez encore sauver la réputation de sagesse de votre « nation, et rendre au Roi l'hommage qui lui revient. »

Ce raisonnement fut goûté par Gui de Brès et les principaux bourgeois qui voyaient clairement qu'ils ne pouvaient plus même compter sur les meilleurs et les plus influents

Digitized by Google

des chevaliers de la Toison d'or. Les conditions d'un accord furent là-dessus mises par écrit[1].

Elles ne rencontrent pas l'assentiment de la majorité malgré les efforts énergiques de notre personnage dans la séance du grand conseil de la ville tenue le 16 mars 1567, avant le jour. Dès le lendemain, Noircarmes mande à Marguerite de Parme pourquoi un accord n'est pas intervenu. « Gui de Brès, dit-il, se veut rendre, mais La Grange, qui « est Français et a de son côté Michel Herlin et quelques « autres bourgeois, n'y veut entendre » [2].

La qualité d'étranger du pasteur La Grange n'a rien à voir dans l'affaire. Noircarmes le sait mieux que personne, puisque ce fut en sa présence qu'à Condé le pensionnaire de Valenciennes, François d'Oultreman, traita le pasteur de lâche, et que celui-ci s'arrangea, par la suite, à prouver qu'il ne l'était point[3].

Son consistoire lui avait donné toutes les facilités possibles de passer la frontière en l'envoyant, à la fin de septembre 1566, au synode général d'Anvers. C'est là qu'il reçut la promesse formelle d'assistance de la part des églises et des seigneurs confédérés. On lui avait dit : Tenez bon à Valenciennes, ne vous laissez pas intimider par M. de Noircarmes, et tâchez d'obtenir de lui les conditions les plus favorables, car il n'est pas autorisé par le Roi d'agir comme il fait[4].

Le malheur voulut, pour lui et pour bien d'autres, qu'il rentra à Valenciennes avec ces nouvelles, laissant à Anvers les deux membres de son consistoire qui l'avaient accompagné : Jacques Gilliet et Antoine Morrenast.

Ceux-ci continuent à partager de bien dangereuses illusions. Le 24 janvier 1567, ils écrivent encore à leur consis-

[1] *Arch. gén. de Belgique.* Cart. et Mss. reg. N° 191*bis*. v. Memorial pour les députez de Valenciennes rédigé par Guy de Brès, ministre.

[2] *Arch. gén. de Belgique.* Fardes de Vienne. N° 88.

[3] Bibl. royale de Bruxelles. Mss. Le Candèle. N° 13409.

[4] *Arch. gén. de Belgique.* Fardes de Vienne. N° 88. Voir lettre de Gilles Leclerc au consistoire de Valenciennes, du 1er octobre 1566, trouvée dans les papiers de Guy de Brès, et rapport d'un espion espagnol du 10 décembre 1566.

Digitized by Google

toire : « Nous attendons en cette ville le 27 du présent mois « M. de Brederode, par ordonnance et avis de Mgr le prince « d'Orange, et Mgr l'amiral, Mgr de Hochstrate, le comte « de Nassau ; lequel Brederode présentera ou fera présenter « à S. A. une requête tendant à cesser ses forces extraordi- « naires, et qu'elle laisse vivre paisiblement chacun en « l'exercice de sa religion, et, en cas de refus, l'on y mettra « autre ordre par voie de fait, principalement pour ceux de « Valenciennes afin qu'ils soyent allégés. » La lettre se terminait par la nouvelle que le 30 janvier les seigneurs confédérés se réuniraient à Bréda « pour donner aide aux affaires[1] ».

Ceci nous explique comment et pourquoi le parti de Peregrin de la Grange veut résister à outrance quand le parti de Gui de Brès est prêt à se soumettre.

Si la ville n'avait pas été si étroitement bloquée, on aurait su que l'armée des seigneurs confédérés avait été écrasée sous les murs d'Anvers et celle des consistoires dispersée à Lannoy, et l'on n'aurait pas attendu le bombardement du dimanche des Rameaux pour se rendre à discrétion.

Le siége de Valenciennes est le plus grand événement dans la vie de Gui de Brès, qu'il clôture tragiquement avant l'heure ; il est aussi provisoirement la fin de la résistance des Belges aux exigences par trop despotiques du roi Philippe II. Le prince d'Orange le comprend ainsi. Qu'on lise avec attention sa lettre écrite d'Anvers le 9 avril 1567 au landgrave de Hesse, et l'on y verra que Valenciennes aux mains des Espagnols le pousse à partir pour l'Allemagne où il espère, avec le secours du Tout-Puissant, amener les électeurs et les princes à arracher les Pays-Bas à leur misère[2]. Il n'invoque pas l'aide de l'empereur Maximilien II, et on le comprend. Ce souverain, qui laisse molester et ruiner des villes impériales sans mot dire, qui permet, un peu plus tard, au duc d'Albe de fouler le sol allemand à main armée sans

[1] *Arch. gén. de Belgique.* Conseil des troubles, v. XXVII.
[2] Groen van Prinsterer. *Archives*, etc. II, 54-60.

Digitized by Google

se plaindre davantage, n'est pas digne du trône de Frédéric Barberousse qu'il occupe. Un Mathias Koch ne suffit point pour empêcher qu'il soit ignominieusement cloué au pilori de l'histoire. Mais nous faut-il, après cela, nous montrer tout aussi sévère envers Guillaume le Taciturne, dont la démission de ses charges et le départ pour l'Allemagne furent le signal d'un sauve-qui-peut général? Nous ne le croyons point, une erreur noblement rachetée ne pouvait entraîner une condamnation sans appel. Le prince ne tient pas toutes ses promesses, il est vrai, mais on ne lui donne pas non plus les six tonnes d'or nécessaires à leur accomplissement. D'autres reproches sont mieux fondés. Il rompt trop tard avec la cour de Bruxelles, et laisse écraser à Austruweel, sous les murs d'Anvers, les vaincus de Zélande, le meilleur noyau de résistance armée qui fût alors dans les Pays-Bas. Il répète ensuite aux réformés d'Anvers, à la veille de son départ, ce qu'il avait dit deux ans auparavant à Gui de Brès : « Rangez-vous de la confession d'Augsbourg, le secours d'Allemagne est à ce prix. » Le conseil à ce moment-là, quelques semaines seulement après l'affaire d'Austruweel, où l'on avait vu les luthériens applaudir à la défaite des réformés, ne nous paraît pas sérieux, à moins toutefois que Guillaume de Nassau, né de sang allemand, comme il le dit lui-même, ne croie fermement que les électeurs et princes du Saint-Empire ne soient disposés cette fois à réparer les fautes de l'empereur Maximilien II et à prendre les armes pour intervenir en faveur des villes et terres impériales des Pays-Bas, suivant leur droit et leur devoir. Ce n'est que comme prince allemand lui-même que Guillaume d'Orange peut se laisser aller à des illusions pareilles. L'espoir d'une intervention allemande est en effet aussi chimérique que celui d'amener nos calvinistes ou zwingliens à se faire passer pour luthériens. Ces changements de front dans le sein du protestantisme s'étaient vus de l'autre côté du Rhin, mais en 1567 surtout, ils étaient impossibles chez nous, par suite des événements les plus récents et parce que nos habitudes communales donnaient à tous une grande indépendance de caractère, qu'on se faisait sa religion à soi, et

Digitized by Google

qu'on s'inquiétait peu de celle de son prince ou de son voisin.

Quand le prince d'Orange le reconnut, il se fit calviniste; donc, loin de diriger à sa guise le mouvement religieux, il se laisse entraîner par lui. Sa résistance fut longue, trop longue; elle amena de grands malheurs; c'est tout ce que nous avons à mettre à sa charge, mais c'est assez, c'est même trop. Un reproche plus grand lui a été adressé par Gui de Brès. Voici en quels termes Jean Catteu, ancien cordelier de Hesdin, devenu ministre à Valenciennes pendant le siége, en parle :

« Bien est vrai que j'ai entendu dire au ministre Guy « qu'il viendrait du secours, nommant le comte de Bréderode « comme leur protecteur et le recommandant grandement « en son prêche, et, si ai je bien ouï dudit Guy et autres, « qu'ils avaient grand espoir de secours sur la personne du « prince d'Orange, du comte de Hornes, du comte Ludovic « et quelques autres, avec lequel prince journellement trai- « taient en Anvers plusieurs ministres et signamment Taffin; « comme aussi ai je bonne mémoire que ledit Guy, après « qu'on eut reçu nouvelles qu'il n'y aurait pas de secours, « s'est en ma présence grandement dolu des seigneurs qui « les avaient trompés et trahis, se plaignant signamment « et en grande aigreur dudit prince d'Orange, l'appelant « méchant malheureux qui les avait abusés, et que Dieu le « punirait quelque jour, pour ce qu'il les avait si longtemps « entretenus en folle espérance de secours, étant partant « cause de la ruine de la ville et leur ayant mis la hart au « cou, et autres semblables propos [1]. »

Si ce document, que nous produisons ici pour la première fois, avait été connu des contemporains, il est plus que probable qu'on l'eût opposé à la justification de ses actes que le prince d'Orange publia en 1568 et à l'apologie par laquelle, en 1580, il répondit à l'édit de proscription qui le frappait de nouveau et mettait sa tête à prix. Le jésuite Strada n'au-

[1] *Arch. gén. de Belgique.* Papiers d'État et de l'audience. Farde 107. Interrogatoires de Me Jehan Catteu, prisonnier. Voir aussi Conseil des troubles, v. 33*bis*.

Digitized by Google

rait pas manqué non plus d'en tirer grand parti, le noble Gui de Brès, l'auteur de la confession de foi des Pays-Bas, le fondateur des Églises wallonnes étant de ceux qui ont droit au respect de tous et qu'on peut croire sur parole.

Il nous est permis, en effet, sans exagération aucune, de dire qu'il avait la corde au cou, quand, le 23 mars 1567, le jour même de la reddition de la ville, il prononça son dernier sermon dans l'église de Saint-Géry. Les plus compromis d'entre les bourgeois de Valenciennes avaient pris le large avec femmes et enfants[1]. Quelques autres, comme Roland Le Boucq, que les chroniqueurs locaux évitent de nommer, ses parents s'étant réconciliés avec l'Église catholique, avaient mis leur famille à l'abri à Maubeuge et ailleurs. Nous avons retrouvé l'une des lettres de maître Roland à dame Françoise, sa bonne ménagère, dans les papiers des inquisiteurs[2].

Trois jours après l'entrée des troupes royales dans Valenciennes, Gui de Brès, Peregrin de la Grange et Michel Herlin fils, qui s'étaient tenus cachés dans des maisons amies, résolurent de se tirer tant bien que mal de la déconfiture. Un cordier, nommé Jacques du Rieu, avait préparé à cet effet une barque qui devait, à la faveur de la nuit, passer inaperçue sous la porte de l'Eua et suivre le cours de la rivière. A quatre, plus le domestique de Herlin, ils arrivèrent ainsi heureusement à Saint-Amand. Un paysan, les ayant vus manger dans une auberge, les signala comme suspects au maire du village qui vint, à la tête de ses sergents, les arrêter et ordonna qu'on les conduisît à Tournai, ne pouvant les garder sûrement. Il avait cru bien faire, ne mériter que des éloges, et on l'accabla de reproches. Bonne leçon pour les fonctionnaires de tous les temps et de tous les grades qui croient que des excès de zèle sont le meilleur moyen d'avancer leurs affaires. Le lieutenant des arquebusiers de la garde, M. de Quatrevaulx, alla de Saint-Amand à Tournai, pour y

[1] Une liste publiée le 6 septembre et le 13 novembre 1568 porte 212 noms. Voir *Histoire des troubles de Valenciennes*, par P.-J. le Boucq, publiée par M. de Robaulx de Soumoy. Bruxelles, 1864, p. 41-49.

[2] *Arch. gén. de Belgique.* Fardes de Vienne. N° 88.

Digitized by Google

réclamer au nom du roi les deux ministres de Valenciennes.

Là il ne fut pas plus heureux. Le gouverneur de cette ville, Jean de Croy, comte de Rœulx, et son lieutenant, Jean de Chasteler, seigneur de Moulbais, se fondant sur ce que Saint-Amand, lieu de l'arrestation des ministres, dépendait du Tournésis, prétendirent, malgré les ordres formels de la duchesse de Parme, garder les prisonniers dont la connaissance, disaient-ils, leur appartenait sans conteste. L'affaire pressait; on échangea lettre sur lettre, courrier sur courrier: les grands mots de droit divin et de droit humain, de majesté royale, d'inviolabilité, de coutume ancienne et de priviléges séculaires furent prononcés et discutés des deux parts, ce qui n'empêcha point Marguerite de Parme, en digne sœur du roi Philippe II, de mettre fin au débat en déclarant qu'elle prenait sur elle toute infraction quelconque à la foi jurée. Elle publia en conséquence, le 9 avril 1567, un mandement qui décidait que les cinq prisonniers échappés de Valenciennes seraient reconduits à Saint-Amand et remis, en ce lieu, à Claude de la Hamaïde, député par elle à cet effet, en sa qualité de prévôt-le-comte de Valenciennes. C'est ainsi que nos cinq prisonniers se remirent en voyage chargés de chaînes. Ils avaient été quinze jours à Tournai, où ils avaient reçu dans leur prison de nombreuses visites de gentilshommes, de prêtres et de bourgeois. La femme du gouverneur y vint aussi avec tout un essaim de jeunes demoiselles.

« Mon Dieu, monsieur Gui, s'écria la comtesse de Rœulx en voyant la grosse chaîne de fer à laquelle notre réformateur était attaché, comment pouvez-vous ainsi dormir, manger et boire? Il me semble que, si j'étais en votre place, j'en mourrais de peur.

— Madame, répondit Gui de Brès, la bonne cause que « je soutiens et la bonne conscience que Dieu me donne « me laissent dormir, manger et boire plus à mon aise que « tous ceux qui me veulent mal. Quant à ma chaîne et à « mes liens, tant s'en faut qu'ils m'épouvantent ou qu'ils me « soyent en horreur pour troubler mon repos. Au contraire, « je m'y délecte et glorifie, et les estime plus précieux que

Digitized by Google

« les chaînes et anneaux d'or et autres semblables joyaux « précieux, car ils me sont plus profitables. Quand j'en- « tends le bruit de mes chaînes, il me semble que j'en- « tends quelque doux instrument de musique sonner en « mes oreilles, non pas que cela procède du naturel de tels « liens, mais de la cause pour laquelle je me vois ainsi « traité, qui est la sainte parole de Dieu [1]. »

La comtesse passa là-dessus à un autre sujet de conversation, et, pensant que Peregrin de la Grange serait moins ferme en ses convictions, elle alla aussi le trouver et fit hausser les épaules au prisonnier en lui offrant un lot de vin par jour s'il voulait rentrer dans le giron de l'Église romaine.

Les moines ayant été honteusement battus dans leurs controverses, le bon vin ayant été repoussé, on essaya de jolies filles comme dernière et suprême tentation. Il est inutile de dire que ce singulier moyen de conversion échoua également. « Voici assez, je pense, » avait dit la vieille femme, qui servait d'introductrice à l'escadron des jeunes beautés toutes pimpantes et bien attifées, « pour tenter monsieur Gui de voir tant de belles filles. — Mademoiselle, répondit celui-ci, gardez-les seulement de vos prêtres et de vos moines, car vous savez qu'ils sont hazardeux en telle marchandise. »

Cette scène fut, à Tournai au moins, le dernier ennui que nos prisonniers eurent à subir. Mais à Valenciennes, ce fut pis. Là les attendaient, les terrifiants cachots de la tour de Brunain, ainsi nommés parce que le jour n'y entrait point, le nouvel évêque d'Arras, Mgr Richardot, ses inquisiteurs et ses bourreaux. Les chevalets de torture, les carcans et les tenailles allaient succéder au bon vin et aux jolies filles et essayer leur éloquence.

Le procès des deux ministres dura près d'un mois et demi. Toutes les angoisses, toutes les épreuves imaginables leur furent réservées. S'ils hésitaient à répondre à une question captieuse, on les tourmentait pour arracher au corps par la souffrance la réponse que la libre volonté refusait. Ce

[1] *Livre des martyrs*. Ed. de 1597, f. 661-62.

Digitized by Google

traitement aussi barbare qu'inutile était conforme aux ordres de la cour de Bruxelles, ainsi que nous l'apprend une lettre de Marguerite de Parme à son cher frère, le sombre et fanatique Philippe II [1].

Les deux martyrs surmontèrent ces épreuves. Mais, quand ils sortaient tout meurtris des mains de leurs bourreaux, c'était pour retomber dans celles des prêtres. Ici, contre toute attente, ils prenaient leur revanche, et largement. Ils eurent d'abord affaire, le 16 et le 17 avril, à un cordelier et à plusieurs doctes personnages qui avaient fait ample provision d'arguments en faveur de la primauté du pape.

Notre Gui de Brès a bien raison de dire, dans une lettre qu'il adresse de sa prison aux fidèles de son Église de Valenciennes — on lui laissait du papier et des plumes pour prendre des notes à la lueur d'une pauvre chandelle, — que l'antiquité de l'institution et le consentement tacite mais non volontaire de tant de siècles et de tant de peuples et de nations, c'est tout ce que ces gens-là peuvent mettre de mieux en avant. Il en est encore de même aujourd'hui. Mille et mille fois réfuté, l'argument revient à la charge, comme si le mensonge, en prouvant qu'il a la vie dure, pouvait se rapprocher de l'immortalité qui appartient à la vérité seule.

Du pape à la messe il n'y a qu'un pas ; on le franchissait naturellement, car, nous dit encore Gui de Brès, « c'est à « ce point que tous s'arrêtent, et c'est aussi de là que Satan « prend occasion de convertir le sacrement de paix et « d'amitié en occasion de trouble et d'effusion de sang, « comme il advient ordinairement en toutes leurs disputes.»

Il y avait là, conformément à l'usage général des inquisiteurs, des commis qui notaient soigneusement les questions et les réponses, à la fois dans l'intérêt de la justice et de l'Église ; c'est ainsi qu'on put les avoir et les publier.

Le 18 avril, l'évêque d'Arras, Mgr François Richardot, fit comparaître devant lui, dans la grande salle de la prison, notre réformateur qui, le front haut, traînait sa chaîne de

[1] Gachard. *Correspondance de Philippe II.* 532. Lettre du 3 mai 1567.

Digitized by Google

galérien. Après les compliments d'usage, l'entrée en matière de l'évêque fut : « Or sus donc, monsieur Gui, parlons du sacrifice de la Messe. » La dispute fut longue; elle se termina par cette question que le prisonnier répétait pour la seconde fois : « Croyez-vous, monsieur, que les apôtres ayent chanté la messe quelque part? » L'évêque répondit brièvement : « Non, » et leva la séance en disant qu'il reviendrait. Il tarda plus d'un mois à reparaître; peut-être espérait-il que les privations, les mauvais traitements, les tortures morales et le malaise physique, abattant le courage des prisonniers, lui donneraient une victoire facile comme celle qu'il avait remportée à Douai sur la personne d'un ouvrier converti à l'Évangile. Dans ce cas, il fit fausse route. La dispute du 22 mai roula, comme les précédentes, sur la messe et la sainte cène, et l'on y fit des deux parts grand étalage d'érudition sans résultat aucun, et cela par la bonne raison que deux interlocuteurs, dont l'un est attaché à la lettre et l'autre à l'esprit d'un texte ne peuvent en aucune façon se rencontrer.

Ici la lettre devait tuer l'esprit, comme cela est arrivé souvent dans le monde, et Gui le savait si bien qu'il ne luttait pas pour sauver sa tête.

« Maintenant, écrit-il en forme d'adieu à ses disciples, « qu'il me semble que mon Dieu me veut retirer de cette « pauvre vie pour me mettre en son repos, et que vous « n'aurez plus moyen de continuer vers moi votre amitié, je « viens vous prier de la continuer envers ma pauvre femme « et mes petits enfants. Car pour le Fils de Dieu et pour « votre service elle est privée de son mari et les enfants de « leur père en leur tendre jeunesse. Ne faites pas vers eux « comme j'ai vu faire envers plusieurs autres veuves, les « laissant là sans s'en soucier. Et ne vous attendez pas les « uns aux autres, mais assistez la pauvre veuve et ses petits « enfants en ce qu'elle aura besoin de vous. Que si vous usez « d'ingratitude, et qu'après mon trépas me méconnaissez « en ma postérité, le Seigneur, juste juge, le verra et s'en « souviendra. Or, mes bien aimés, si je parle ainsi, ce n'est

Digitized by Google

« pas que je me défie de vous, ni qu'aucunement j'en doute,
« car je sais et m'assure que même vous ferez plus que je
« ne requiers de vous. »

Le même calme, la même résignation chrétienne se retrouvent dans les lettres qu'il fait tenir à sa femme et à sa mère retirées à Sedan.

« Et je vous prie autant que je puis, écrit-il à sa femme,
« de ne vous troubler outre mesure, de crainte d'offenser
« Dieu. Vous savez assez que quand vous m'avez épousé,
« vous avez pris un mari mortel, lequel était incertain de
« vivre une minute de temps, et il a plu à notre bon Dieu de
« nous laisser vivre ensemble l'espace d'environ sept ans. »

Gui de Brès s'était donc marié en 1559, et son premier né était un garçon baptisé en 1560 à Tournai, sous le nom d'Israël, comme nous l'apprennent les conseillers inquisiteurs de cette ville, dans un rapport à Marguerite de Parme du 15 novembre 1561. Il parle aussi de ses autres enfants, dans sa lettre d'adieu à sa pauvre femme :

« Vu donc que les choses sont telles, ma bonne sœur et
« fidèle épouse, je vous prie de vous consoler au Seigneur
« en vos afflictions, et remettre en lui et vous et vos affaires.
« Il est le mari des veuves fidèles et le père des pauvres
« orphelins; il ne vous délaissera jamais, et de cela je vous
« assure. Portez-vous toujours comme une femme chrétienne
« et fidèle en la crainte de Dieu, comme toujours vous avez
« fait, et honorez, en tant qu'en vous sera, par votre bonne
« vie et conversation, la doctrine du Fils de Dieu, laquelle
« votre mari a prêchée; et comme vous m'avez aimé très-
« affectueusement, je vous prie de la continuer envers nos
« petits enfants : instruisez-les en la connaissance du vrai
« Dieu et de son Fils Jésus-Christ, soyez leur père et mère
« et regardez qu'ils soyent traités honnêtement du peu que
« Dieu vous a donné. Si Dieu vous fait la grâce de vivre
« après mon trépas en viduité avec vos petits enfants, vous
« ferez fort bien. Si vous ne pouvez, et que les moyens vous
« défaillent, regardez à ce que vous vous alliez à quelque
« homme de bien, fidèle et craignant Dieu, duquel on ait

Digitized by Google

« bon témoignage. Et quand j'aurai les moyens, j'écrirai à « mes amis qu'ils ayent soin de vous, comme je crois qu'il « ne défaudront point. Vous vous pourrez remettre en votre « premier train après que le Seigneur m'aura retiré. Vous « avez notre fille Sara qui sera tantôt élevée. Elle vous « pourra tenir compagnie et vous assister en vos afflictions « et vous consoler en vos tribulations, et le Seigneur sera « toujours avec vous. Saluez tous nos bons amis en mon nom, « et qu'ils prient Dieu pour moi, à ce qu'il me donne force, « bouche et sapience telle pour maintenir la vérité du Fils de « Dieu jusqu'à la fin et jusqu'au dernier soupir de ma vie. »

Nous ne savons ce que devinrent ses enfants, mais son dernier souhait fut exaucé. Sa fin fut belle, elle fut héroïque. Pas plus devant ses juges que devant les théologiens, il n'eut de défaillance. Gui et Peregrin sont dignes l'un de l'autre et dignes aussi de leur cause. Afin de justifier aux yeux du monde la rigueur excessive qu'on déployait envers les habitants de Valenciennes, on tenait énormément à faire dire à nos deux pasteurs qu'ils avaient conspiré en faveur de la France, que leur but était de donner Valenciennes à Charles IX, au futur arquebusier de la Saint-Barthélemy. Ils protestent jusqu'au bout, et tous leurs compagnons, menacés également du dernier supplice, protestent avec eux.

Leur sincérité ne fait pas l'ombre d'un doute. Valenciennes était d'ancienne date une ville impériale et, comme telle, assurée de grands avantages politiques et commerciaux. Voilà pourquoi, malgré la différence de mœurs et de langage, l'alliance des princes allemands est sympathique à ses bourgeois, et que, pour la cimenter et en ressentir les heureux effets, ils sont prêts, avec Gui de Brès, à faire d'assez larges concessions sur l'interprétation de la sainte cène. Ce qui nous semble tout simple et tout naturel, à nous autres qui portons froidement sur tout et partout le scalpel de notre critique, était une grosse affaire pour nos pères à la fois plus naïfs et plus sérieux que nous ne sommes.

Tout était aussi dans leur siècle plus cérémonieux et plus violent, plus terrible et plus sombre. On tuait beaucoup, mais

Digitized by Google

lentement, avec les raffinements du fauve et du Peau-Rouge. Les Girondins, qui gravirent en chantant les degrés de l'échafaud révolutionnaire, eussent peut-être pâli et se fussent tus devant les bûchers, les roues et les gibets de Valenciennes. Ce qui nous le fait dire, c'est que le 31 mai 1567, le jour de l'exécution de Gui de Brès et de Peregrin de la Grange, les soldats allemands qui en furent témoins poussèrent malgré eux un cri d'horreur et, se mettant à courir les rues comme des fous, arquebusèrent d'inoffensifs bourgeois et même plusieurs de leurs camarades [1].

Ainsi le despotisme l'emporta sur la démocratie et Rome sur Genève; mais, malgré l'énorme recul que nous valut notre défaite, il faut bien nous garder de dire, à l'exemple d'un grand poëte : « Dieu était absent ce jour-là. »

Non, jamais, au contraire, la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu n'éclatèrent d'une façon plus évidente. On eût dit que la lumière d'en haut, dédaignant les sommets, ne voulait plus se répandre que sur les vallons et la plaine.

Cette revanche de Jacques Bonhomme sur les faux bonshommes des classes privilégiées nous paraît être assez complète pour qu'on s'en tienne là.

Honneur donc aux disciples des deux pasteurs de Valenciennes, qui, laissant à Dieu le soin de leur vengeance, changèrent de patrie ou tombèrent sans faiblir à leur poste de combat! Cet hommage rendu, nous avons encore à dire que, si Gui de Brès, leur chef à tous, nous charme et nous attire autant, c'est qu'il résume admirablement notre peuple wallon des grands jours dans sa dignité et son héroïsme et, disons-le aussi, dans sa candeur et son bon sens.

CHARLES RAHLENBECK.

[1] *Histoire des martyrs*, etc. Ed. de 1587, f. 677, v.

Digitized by Google

LE PRÉJUGÉ DE LA BIBLE.

La Bible, c'est le préjugé par excellence. C'est le préjugé fait livre.

Il n'y en a pas de plus vieux, de plus universel, de plus vivace.

C'est un préjugé qui domine le monde depuis deux mille ans; il a résisté au temps, à la critique, aux progrès de la science. Il n'a rien perdu de son intensité en passant de l'Orient à l'Occident, des juifs aux chrétiens, des catholiques aux protestants. Les libres penseurs qui dédaignent la Bible sans la connaître, ne sont pas plus raisonnables que les rabbins qui la portent en procession, les catholiques qui en défendent la lecture en langue vulgaire, ou les protestants qui la mettent entre les mains de leurs enfants.

Un *pré-jugé*, c'est un jugement avant l'instruction. Préjuger une cause, ou une chose, c'est la juger avant de l'avoir étudiée. Or, parmi ceux qui la vénèrent ou la dénigrent, l'exaltent ou la dédaignent, combien y en a-t-il qui aient étudié la Bible? Dans laquelle de nos universités est-elle

[1] Comme de sérieuses objections seront faites au présent travail, surtout au point de vue scientifique des maîtres de l'exégèse,—tels que: Ruenen, *De Godsdienst van Israël*, et *Histoire critique de l'Ancien Testament;* Ewald, *Geschichte des Volkes Israël;* Dr Schenkel, *Bibel-Lexikon;* Renan, *Histoire générale des langues sémitiques;* De Wette, *Histor. krit. Einleitung in das A. T.*, nous croyons devoir répéter une fois de plus que la *Revue de Belgique* est une tribune libre et que ses articles n'engagent que la responsabilité de ceux qui les signent. ÉM. DE L.

Digitized by Google

l'objet d'un enseignement public, comme les œuvres d'Homère, d'Eschyle ou d'Hérodote?

Il y a, dans nos séminaires, un cours d'exégèse où « les livres saints » sont interprétés pour l'usage exclusif des étudiants en théologie. Quelle est la valeur scientifique de cet enseignement? Sans avoir assisté à ces cours, on peut dire hardiment que la critique (sans laquelle il n'y a point d'histoire) y fait absolument défaut. On y enseigne *a priori*, que ces livres sont d'inspiration divine, et que le moindre doute élevé sur leur authenticité doit être considéré comme une hérésie. Cette même croyance est imposée aux juifs et aux protestants.

D'un autre côté, « l'Histoire sainte » s'enseigne dans toutes les écoles primaires et moyennes, aux filles et aux garçons. Dans la plupart des athénées et colléges, l'*Epitome historiæ sacræ* de Lhomond sert encore à l'enseignement de la langue latine.

Cette « Histoire sainte » est un recueil d'historiettes tirées de la Bible. C'est un petit livre absolument dénué de toute valeur historique et scientifique, et qui, néanmoins, sert de base à l'enseignement de l'histoire et de la morale dans presque toutes nos écoles.

Il sert aussi de base à la chronologie orthodoxe : création du monde 4963; déluge universel 3308; vocation d'Abraham 2296, etc. Et c'est là tout ce qu'il est permis au vulgaire profane d'apprendre de nos livres saints; c'est tout ce que les catholiques en sauront jamais.

Ajoutons que la Bible n'est pas d'une lecture attrayante pour les gens du monde. Il faut du courage pour l'aborder, et, pour la lire avec fruit, il faut des études préliminaires que peu de personnes ont faites, même parmi les savants. Nos littérateurs et nos poëtes subissent encore aujourd'hui, après un demi-siècle, l'influence du *Génie du Christianisme* et de l'école néo-catholique de la Restauration, qui présentent la Bible comme un modèle littéraire d'un sublime au-dessus de toute comparaison. Or, en fait de préjugés, celui-là n'est pas l'un des moindres.

Digitized by Google

En somme, la Bible est un livre dont tout le monde a entendu parler, que peu de personnes lisent, que presque personne ne connaît. Et cependant il domine notre histoire, s'impose à nos croyances et a la prétention de planter devant nos sciences cette borne qu'on appelle le dogme.

Ce livre, à la fois le plus célèbre et le moins connu de tous les livres, a eu un destin qu'aucun autre n'a partagé. Sous ce rapport, il porte bien son nom : βυβλος, le livre. Ce n'est pas un livre, c'est le livre, le livre des livres. On prête à Omar, ordonnant la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, ce mot d'un fanatisme magnifique : « Ou ces livres sont conformes au Coran, et alors ils sont inutiles; ou ils sont contraires au Coran, et alors ils sont dangereux : dans l'un et dans l'autre cas, il faut les brûler. » Omar n'a pas ordonné la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie et n'a pas eu, par conséquent, à formuler ce dilemme stupide; mais l'anecdote faisait bonne figure dans le paysage de l'histoire et on l'y a laissée, parce qu'elle mettait sur le dos des sectateurs du Coran ce qui était l'œuvre des sectateurs de la Bible. Ceux-ci n'ont-ils pas, en toute circonstance, raisonné à l'égard de la Bible comme ils accusent Omar d'avoir raisonné à l'égard du Coran, condamnant, dénonçant comme hérétiques et vouant aux flammes tous les livres qui n'étaient pas conformes aux « Saintes écritures »? Les sciences exactes elles-mêmes, la physique et l'astronomie, n'ont-elles pas été arrêtées par la Bible, comme aujourd'hui elle essaye de se mettre en travers de l'histoire naturelle? Si Darwin n'a pas vu se fermer sur lui les portes de la prison de Galilée, la faute n'en est pas aux défenseurs de l'infaillibilité biblique.

Il suffit de rappeler, par une simple allusion, l'influence exorbitante que ce livre a exercée sur les destinées de l'humanité, les guerres, les massacres, les proscriptions dont il a été le prétexte; les calamités de toute espèce qu'il a déchaînées sur le monde, non pour en faire désormais un objet d'exécration universelle, mais pour démontrer combien il importe de le dépouiller du mystère qui fait son prestige, de déchirer les voiles dont l'ignorance et la superstition con-

Digitized by Google

tinuent à le couvrir, et de le réduire à sa juste valeur en le soumettant au scalpel de l'analyse scientifique. Il faut faire pour Moïse ce que Beaufort et Niebuhr ont fait pour Tite-Live, ce que Wolf a fait pour Homère. Il faut se mettre au-dessus des préjugés religieux, comme ces grands critiques se sont mis au-dessus des préjugés d'école. Il nous importe bien autrement de savoir la vérité sur le Pentateuque que sur les rapsodes grecs et les sept rois de Rome! Ceux-ci n'avaient jamais fait de mal à personne, du moins depuis leur mort; Romulus et Numa n'étaient pas dans mon chemin et, pour ma part, je regrette la poétique légende du vieil aveugle d'Ionie, payant le pain de l'hospitalité par un chant de l'Iliade ou de l'Odyssée. Mais je veux savoir d'où nous vient le législateur féroce qui a légué son code d'absolutisme et d'intolérance aux inquisiteurs romains, aux auteurs de la Saint-Barthélemy et des dragonnades...

Hâtons-nous de dire que ce travail a été fait, et fait de main de maître. L'Allemagne, cette terre classique des fortes et libres études, ne pouvait laisser la Bible de côté. L'Ancien et le Nouveau Testament furent tour à tour cités devant la barre de la critique, et le roman biblique a été jeté par terre comme le roman des sept rois de Rome. Nous connaissons la *Vie de Jésus*, de Strauss; mais que savons-nous des travaux similaires de la critique allemande sur l'Ancien Testament? Daumer et Ghillany n'ont pas eu la chance d'être traduits par Littré et popularisés par Renan. Ils ont été seulement l'objet d'une tentative de traduction de la part d'un Allemand qui s'est trop empressé d'écrire en français[1]. Nous voudrions qu'une main plus habile fît, pour les grands travaux de la critique, ce que Figuier a fait pour les sciences naturelles. Il y a, pour cette œuvre de vulgarisation, une véritable mission sociale à remplir. Le temps n'est plus pour la science de se confiner dans un cercle étroit, accessible aux seuls savants; elle doit descendre de ses sommets et se répandre dans les masses, sous peine de demeurer stérile.

[1] Le docteur Ewerbeck, auteur de deux gros volumes contenant une sorte d'analyse ou de traduction abrégée des ouvrages de Feuerbach, Daumer et Ghillany.

Digitized by Google

D'autres travaux, qui n'ont avec la Bible qu'un rapport indirect, sont venus éclairer d'un jour nouveau l'étude des antiquités hébraïques. Chaque jour les savants orientalistes parviennent à déchiffrer quelque page nouvelle des antiques annales de l'Inde, de la Perse, de l'Assyrie, de l'Égypte, de la Phénicie, et partout nous voyons que les prêtres hébreux avaient dénaturé l'histoire à leur profit, comme ont continué à le faire leurs successeurs, les prêtres catholiques.

L'étude des Védas et des autres livres sacrés des Indous a reporté aux rives du Gange et aux pieds de l'Himalaya les dogmes et les mythes que nous croyions originaires des rives du Jourdain. La trimourti indienne a donné naissance à la trinité chrétienne. Dieu le père s'est d'abord appelé Zeus-Pitri, Jéhovah, Jupiter, Zeus, Deus. Jésus-Christ s'est appelé Jezéus-Christna et la Vierge sa mère Davanaguy. Adam et Ève se sont appelés Adima et Héva. Moïse s'est appelé Manou dans l'Inde, Manès en Égypte, Minos en Grèce. La création, le paradis terrestre, la chute du premier homme, le déluge, les patriarches, tout le récit de la Genèse hébraïque se retrouve dans la Genèse indoue; mais toutes ces traditions se sont altérées, rapetissées en passant de l'Inde en Judée. Ce qui était grand, simple, rationnel, est devenu mesquin et petit. Le génie de la caste sacerdotale hébraïque, étroit et formaliste, a rabaissé à sa taille tout ce qu'il s'est assimilé.

L'Inde et non plus la Judée devenant ainsi le berceau de nos croyances, la Bible perdrait, avec son originalité, toute son autorité dogmatique. Sans cesser d'être chrétien, on pourrait cesser de voir en elle l'unique dépositaire de la révélation primitive.

Une opinion contre laquelle j'ose à peine m'inscrire en faux, tellement elle est accréditée dans le monde des lettres, c'est celle qui représente la Bible comme un parfait modèle de style. Ne nous a-t-on pas enseigné en rhétorique que le style biblique était l'idéal du style sublime? Ne nous a-t-on pas dit qu'*Athalie*, les oraisons funèbres de Bossuet empruntaient toute leur beauté à l'imitation de la Bible? Il eût au moins fallu distinguer. La Bible n'est pas un livre écrit d'un

Digitized by Google

seul jet et de la même main. C'est un recueil comprenant des ouvrages très-différents, écrits à des époques très-éloignées l'une de l'autre; il était impossible qu'ils fussent tous écrits du même style. Il est incontestable que les psaumes, Job, les prophéties d'Isaïe contiennent des beautés de premier ordre et atteignent par moments le sublime le plus élevé; mais il n'en est pas de même de tous les autres. La Genèse elle-même, le plus ancien de tous, écho lointain et affaibli des livres saints de l'Inde, qui contient les traditions du peuple hébreu à l'époque où il ne formait encore qu'une tribu de pasteurs nomades, la Genèse offre des traces trop nombreuses de remaniements et d'interpolations, pour que sa simplicité et sa grandeur primitives n'aient pas été profondément altérées. Elle est pleine de redites et de redondances inutiles, propres, dit-on, au goût oriental, mais qui rendent sa lecture très-fatigante. En outre, elle fourmille de détails grossiers qui ne sont nullement relevés par la platitude de l'expression. Les traités de rhétorique qui citent, pour exemple du sublime, le fameux *fiat lux* pourraient citer aussi comme un exemple de ce qu'en style d'atelier on appelle « une scie », le chapitre V contenant le dénombrement de la postérité d'Adam.

Mais n'insistons pas sur cette question de style, d'ailleurs secondaire,

Et gardons-nous de rire en un sujet si grave.

La Bible nous offre-t-elle au moins un guide sûr pour la conscience, un code irréprochable de morale et de justice? Pas davantage. Certains chapitres sont d'une immoralité choquante. L'idée de justice qui en ressort est tout à fait fausse et contraire aux plus simples notions de droit. Nulle proportion entre le délit et la peine : la postérité entière d'Adam est frappée pour un crime que nos enfants commettent tous les jours et qui leur attire à peine une réprimande. Adam et Ève n'étaient pourtant que deux grands innocents, ignorants du bien et du mal et tout à fait pareils à des enfants. Leur montrer une pomme en leur défendant d'en

Digitized by Google

manger, n'était-ce pas les tenter avec la certitude de les voir succomber?

En le chassant du paradis, Dieu dit à Adam :

« La terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, « et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute « votre vie qu'avec beaucoup de travail.

« Elle vous produira des épines et des ronces, et vous « vous nourrirez de l'herbe de la terre.

« Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage « jusqu'à ce que vous retourniez en la terre d'où vous avez « été tiré, car vous êtes poussière et vous retournerez en « poussière. »

Voilà donc le travail, et le plus saint de tous, le travail de la terre, imposé à l'homme, non comme un devoir primordial et sacré, mais comme une malédiction. Et cette malédiction de l'agriculture ne tarde pas à produire ses fruits : Adam et Ève ont deux fils, Caïn et Abel. Caïn est agriculteur, Abel, pasteur. Tous deux offrent un sacrifice au Seigneur. Caïn offre des fruits de la terre, Abel, les premiers-nés de son troupeau. Le Seigneur agrée le sacrifice d'Abel et dédaigne celui de Caïn. Cette préférence, que rien n'explique, si ce n'est l'antipathie des pasteurs pour le travail agricole, met Caïn dans une très-grande colère et il tue son frère Abel.

Partout, dans la Bible, on voit des milliers d'innocents payer pour un coupable; l'odieuse loi du talion fait de la peine une vengeance au lieu d'une expiation. Dieu lui-même frappe, non pour punir, mais pour se venger.

Ajoutons que — chose étrange dans un livre qui sert de base à une religion purement spiritualiste — toutes les peines sont matérielles, temporelles. D'une rémunération du bien et du mal dans une vie future, de l'immortalité de l'âme, il n'y a pas un mot dans aucun des livres attribués à Moïse.

Pour faire ces réflexions, il suffit à tout homme impartial de lire la Bible sans engouement préconçu.

Si nous prenons pour guide dans cette lecture, les maîtres

Digitized by Google

de la critique allemande, il nous faudra renoncer à bien d'autres illusions.

Voici quelques-unes des raisons qui ont engagé les critiques modernes à élever des doutes sur l'authenticité et l'intégrité des livres formant la collection de l'Ancien Testament. Je laisse parler M. Ghillany :

« La collection appelée : Ancien Testament, se montre à peu près vers l'an 150 avant Jésus-Christ, quand les Machabées eurent rendu pour la dernière fois à la nation juive une indépendance de courte durée. On s'occupa alors à recueillir les livres dispersés par la guerre et nous les possédons sûrement tels qu'ils étaient en l'an 150. Les Juifs auraient déchiré et mis en quatre quiconque aurait osé y changer une syllabe, une lettre. Or, de Moïse aux Machabées il s'était écoulé environ quinze siècles. Il était du devoir de la critique historique de voir un peu ce qu'on avait fait de l'Ancien Testament pendant ces quinze siècles. »

Il est facile de comprendre que ces livres ont dû être exposés aux plus grandes aventures durant cette longue période. D'abord, jusqu'au règne de Salomon (1016-976), les Juifs n'eurent point de temple. Le coffre ou l'arche qui renfermait leurs livres sacrés n'avait pas cessé d'être nomade. Elle avait même, sous le juge Héli, été enlevée par les Philistins et emportée dans leur pays. Jérusalem fut prise plusieurs fois par les rois d'Égypte et d'Assyrie. En 587, Nabuchadnezar, roi de Babylone, la détruisit complétement, brûla le temple bâti par Salomon, ainsi que tous les édifices publics, et fit transporter à Babylone tous les objets servant au culte. La population entière de la Judée fut conduite en Assyrie, où elle séjourna de l'an 606 à l'an 536.

Durant cette captivité de soixante-dix ans, Babylone elle-même est prise par Cyrus, et les Hébreux comme les Chaldéens passent sous la domination des Perses. Cyrus permet aux Israélites de retourner dans leur patrie. Une première colonne revient avec Zorobabel en 536; une autre, quatre ans après, avec Esdras et Néhémia. Un grand nombre préféra demeurer à Babylone. Ceux des dix tribus schisma-

Digitized by Google

tiques ne revinrent jamais, et l'ancien royaume de Samarie fut repeuplé par des colonies de Judéens.

Il faut rappeler ici de quelle singulière manière avait été *trouvé*, avant l'exil, le « Livre de la Loi, » douze cents ans après Moïse.

L'an 621, le roi Josias, faisant travailler à la restauration du temple de Jérusalem, envoie son secrétaire Saphan auprès du grand-prêtre Helcias, chercher l'argent nécessaire pour payer les ouvriers. (*Paralipomènes*, chapitre XXXV, versets 14 et suivant.)

« Or, comme l'on transférait l'argent qui avait été déposé « dans le temple du Seigneur, le pontife Helcias trouva un « livre de la loi du Seigneur de la main de Moïse.

« Et il dit au secrétaire Saphan : J'ai trouvé le livre de la « loi du Seigneur dans le temple; et il le lui mit entre les « mains.

« Et Saphan porta ce livre au roi, et lui rendant compte « de tout, il ajouta :... Outre cela, le pontife Helcias m'a « encore chargé de ce livre; et il le lut devant le roi.

« Le roi ayant entendu les paroles de la loi, déchira ses « vêtements, etc. »

Il est évident que le roi Josias n'avait jamais entendu parler des lois de Moïse.

Voilà ce que la Bible elle-même nous apprend sur les destinées de ces livres. Ceux des Rois et des Juges ont été écrits à Babylone, pendant la captivité. Ce ne fut qu'après le retour des Hébreux dans la Palestine, qu'on s'occupa à recueillir et à mettre en ordre tout ce qui, de l'ancienne littérature nationale, avait survécu aux infortunes de la nation.

Or, ceux qui s'étaient chargés de ce travail, parmi eux, Esdras, Jérémie, Néhémia, appartenaient tous à un parti religieux très-prononcé, qui voulait faire proscrire de Jérusalem tout autre culte que celui de Jéhovah et abolir les sacrifices humains. Quoi de plus naturel que d'admettre qu'ils aient remanié les anciens codes pour les faire servir à leurs desseins d'ailleurs très-louables? D'abord il est certain qu'ils ont fait un choix, qu'ils n'ont pas tout conservé, qu'ils ont

Digitized by Google

détruit ou laissé périr les livres qui n'étaient pas en harmonie avec leurs tendances. L'Ancien Testament mentionne, par exemple, un *Livre des guerriers de Jéhovah*, un *Livre des honnêtes gens*, l'*Histoire du prophète Gad*, l'*Histoire du prophète Nathan*. Ces livres étaient déjà perdus du temps de Zorobabel. Les réformistes ont agi avec eux comme les pères du concile de Trente avec les évangiles apocryphes. Seulement, comme ces livres n'étaient pas connus du peuple et que les rédacteurs avaient probablement entre les mains des exemplaires uniques, il leur a été facile de les anéantir.

Dans les écrits des anciens Prophètes, dans les Chroniques des Rois, les altérations, les interpolations sont visibles. On signale, dans la Genèse même, des remaniements et des répétitions.

Ajoutons qu'à l'exception des livres des Prophètes, de ceux d'Esdras et de Néhémia, lesquels sont avérés, tout autre auteur biblique est douteux. Encore y a-t-il des doutes à l'égard du prophète Jonas et du second Isaïe. Il n'est pas probable que David et Salomon soient les auteurs des livres que nous possédons sous leur nom. Quant au « livre de Samuel, » son titre signifie qu'il contient l'histoire de Samuel et non que Samuel en soit l'auteur.

En présence de ces faits, il était du devoir de la critique de soumettre ces écrits à l'examen le plus rigoureux. Voici les principales observations qui sont résultées de cette étude :

1° Les plus anciens livres comme les plus modernes, c'est-à-dire ceux qui furent écrits sous les Machabées, 150 ans avant Jésus-Christ, et ceux attribués à Moïse et à Josué, sont écrits dans la même langue, le syro-chaldéen, qui ne devint la langue littéraire des Hébreux qu'après le retour de la captivité de Babylone.

2° Les prétendus livres de Moïse fourmillent de mots chaldéens et persans. Ils contiennent des notions dogmatiques empruntées à la Perse. Tous connaissent la captivité de Babylone. On en a conclu naturellement qu'ils ne peuvent être antérieurs à cette époque, ou tout au moins qu'ils ont été considérablement remaniés.

Digitized by Google

Quel est le peuple dont la langue n'a subi aucune altération durant un intervalle de quinze siècles, et que dirait-on aujourd'hui d'un livre attribué à Pharamond, qui serait écrit dans la langue de Bossuet et qui contiendrait des allusions aux croisades et à la découverte de l'Amérique?

3° Ils parlent de l'Égypte avec une ignorance qui serait inexplicable de la part d'un écrivain qui aurait séjourné dans ce pays et qui s'adresserait à un peuple dont les souvenirs auraient encore été vivants. Ils ne disent rien des quatre cents ans qu'Israël passa en Égypte, tandis que les livres postérieurs à Zorobabel s'étendent longuement sur le séjour des Hébreux à Babylone et à Suze. Ce qu'ils racontent des événements qui précédèrent immédiatement leur sortie, est en désaccord avec tout ce que l'on sait sur les antiquités égyptiennes : ils parlent d'une loi sur la production du vin, tandis que nous lisons dans Hérodote : « Le vin des Égyptiens se fait avec de l'orge, parce que l'Égypte ne produit point le cep de vigne. »

Les femmes égyptiennes ne se baignaient point publiquement; la fille du Pharaon n'a donc pu trouver le berceau de Moïse en se baignant dans le Nil.

Le Nil était le fleuve sacré, le grand dieu tutélaire de l'Égypte. Il était défendu, sous peine de mort, de souiller ses eaux en y jetant des immondices, à plus forte raison des cadavres. Le Pharaon n'a donc pu ordonner d'y noyer les enfants des Hébreux. Il est à peine nécessaire d'ajouter qu'aucun monument égyptien ne parle de cette série de fléaux, aussi formidables que bizarres, qu'on appelle les dix plaies d'Égypte.

4° Les lois dites de Moïse, contenues dans le *Deutéronome*, les *Nombres*, le *Lévitique*, et trouvées si à propos par le grand-prêtre Helcias, pour servir d'instrument à une réaction jéhoviste, sont absolument inconnues aux auteurs des livres écrits avant la captivité de Babylone. Le nom de Moïse n'est pas une seule fois mentionné dans les livres des *Juges*, des *Rois*, de *Job*. David et Salomon paraissent n'en avoir jamais entendu parler. La moitié au moins des pro-

Digitized by Google

phètes ne prononce pas son nom. Ezéchiel et le second Isaïe ne font allusion à ses lois que pour se moquer de leur formalisme rigoureux et de leurs prescriptions puériles. En outre, sur les douze tribus d'Israël, il y en a dix qui ne connaissent pas Moïse.

De toutes ces observations, dont la justesse est incontestable, les critiques ont conclu que les lois dites de Moïse sont l'œuvre de la caste sacerdotale qui les ont couvertes de ce nom légendaire; qu'elles ont été élaborées à Babylone, pendant les loisirs de la captivité, et promulguées pour la première fois à Jérusalem, sous le roi Josias, plus de mille ans après la mort de Moïse.

Jusque-là, la critique n'était que négative. C'était assez pour légitimer les doutes sur la haute antiquité et l'authenticité des livres formant le recueil de la Bible. Mais ce n'était là qu'une partie de la besogne. Il fallait rétablir la vérité historique altérée. Il fallait surtout en dégager la véritable histoire des croyances religieuses des Hébreux, d'où sont sorties celles des chrétiens. C'est dans cette partie de leur travail que les critiques allemands ont fait les découvertes les plus étranges et les plus inattendues.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que c'est la Bible elle-même qui a fourni les moyens de renverser l'échafaudage fabuleux qui s'étayait sur la Bible : la tradition constante d'une révélation primitive, les promesses faites à Abraham et à Jacob, les lois dictées à Moïse sur le mont Sinaï, etc. Il a suffi pour cela de vouloir bien voir dans la Bible ce qui s'y trouvait réellement et de la comparer aux monuments historiques et littéraires des autres peuples de l'antiquité.

Voici quelques-unes de ces découvertes :

En premier lieu, ils ont établi que tous les peuples de race sémitique répandus entre le golfe Persique et la Méditerranée : Chaldéens, Assyriens, Syriens, Phéniciens et tous les petits peuples qui entouraient la Palestine : Philistins, Moabites, Amalécites, Ammonites, Madianites, avaient tous, dans la haute antiquité, les mêmes croyances religieuses.

Les Hébreux, quand ils vinrent se fixer dans la terre de

Digitized by Google

Chanaan sur les bords du Jourdain, partageaient ces croyances ou s'empressèrent de les adopter.

Leur principale idole s'appelait simplement : le Seigneur.

Les Chaldéens, les Assyriens et les Syriens lui donnaient le nom de Bel ou Baal. Le soleil était sa face. Les peuples du Liban l'appelaient Melech ou Moloch. Elle est identique au Chronos-Saturne des Phéniciens. Le nom de Jéhovah vient des Madianites. C'est en séjournant sur leur territoire, à leur sortie de l'Égypte, que les Hébreux apprirent ce nom qui fut révélé à Moïse par Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian. Ces différents noms signifient tous : le Seigneur.

Ce Moloch était une divinité terrible, ennemie de l'homme et de la vie, le Dieu de la stérilité, de la douleur, de la mort. Il habite à la fois dans le feu et dans les ténèbres. Les victimes qu'on lui offre doivent être brûlées vives ; c'est en se brûlant qu'on se donne à lui. Ses prêtres sont eunuques ; ils se sont rachetés de la mort par le sacrifice de leur virilité. Il hait d'ailleurs la fécondité, la reproduction. On lui immole les premiers-nés de tous les animaux, les premiers-nés de chaque famille, comme on lui offre les premiers fruits de la terre. Tout cela est compris dans le nom de *Prémices*. On lui immole les condamnés, les prisonniers de guerre ; il a besoin d'immolations continuelles. Moloch lui-même boit du sang chaud et mange de la chair humaine, rôtie vivante. Il lui en faut souvent et beaucoup. Il ne peut s'en rassasier. Quand on tarde à lui en offrir, il entre en fureur. Il envoie à ses adorateurs négligents les plus effroyables calamités, la famine, la peste, l'incendie. Il ne s'apaise que lorsque le sang ruisselle autour de lui, lorsque l'odeur des viandes fumantes caresse ses narines, quand son ventre est plein jusqu'à la gorge de petits enfants qui rôtissent dans ses entrailles.

Car l'affreuse idole est elle-même son autel.

Sa forme est celle d'un grand taureau d'airain creux. C'est sur lui et dans lui que les victimes sont brûlées. La partie inférieure de sa large panse est un fourneau que l'on remplit de charbons, et dans son flanc s'ouvre une porte par où

Digitized by Google

la victime est introduite. On voyait alors rougir l'idole, ses yeux et ses narines lançaient des éclairs, et de sa bouche sortaient d'épouvantables hurlements. Tel était le Moloch-Saturne des Phéniciens et des Carthaginois.

Chez les peuples de l'intérieur du Liban, la forme du Moloch était celle d'un géant de bronze à tête de taureau, assis, les jambes collées l'une contre l'autre comme les colosses égyptiens. Cette idole était creuse. Le siége qui la supportait formait un fourneau auquel la bouche, les narines et les yeux servaient de cheminées. Ses bras se relevaient pour embrasser la victime qu'on posait sur ses genoux pour l'y brûler.

Cette idole recevait souvent des immolations volontaires; se coucher à côté d'elle sur un gril ardent, s'asseoir sur ses genoux et se laisser brûler dans ses bras, constituait une sorte d'horrible mariage avec le dieu. On disait indifféremment se sacrifier, se vouer ou se marier à l'idole. Le second Isaïe donne aux idoles le nom d'*amours*, d'*amants*, d'*époux*.

Cet usage linguistique s'est conservé jusqu'à nos jours, et, dans le langage mystique du catholicisme, se vouer à Dieu s'appelle encore « se marier à l'Agneau ».

Malgré le soin qu'ont pris les copistes réformateurs pour effacer des anciens livres de la Bible les traces de cette idolâtrie cannibalesque, une foule de passages sont restés où le Moloch se reconnaît parfaitement. L'exégèse orthodoxe essaye naturellement de nous donner le change, en affectant d'y voir un sens mystique.

Partout l'image du feu s'associe au nom du Jéhovah primitif. C'est du milieu des flammes qu'il parle à Moïse sur le mont Sinaï. La colonne de feu qui marche devant Israël dans le désert, c'est le dieu national en personne, l'idole-fourneau qui jette des flammes la nuit et de la fumée le jour. Les prêtres qui le portaient entretenaient constamment une distance prudente de deux mille aunes entre le peuple et lui.

Sa forme est assez bien décrite dans Samuel, liv. II : « De la fumée monte de ses narines, un feu dévorant sort de sa bouche, des charbons pétillent en lui. »

Digitized by Google

Isaïe, 30, 27 : « Regardez, les lèvres de Jéhovah sont remplies de colère, sa langue est comme un feu dévorant. » Le prophète Hélie en s'approchant de Jéhovah entend d'abord un souffle mystérieux, puis il aperçoit une flamme dévorante. Le « feu de ses yeux » pourrait être admis à la rigueur pour une image mystique ou poétique, s'il ne s'y mêlait constamment la fumée qui sort de ses narines et les charbons ardents qui pétillent dans ses entrailles.

Après qu'Israël fut sorti des sables et qu'on fut entré dans les montagnes de la Palestine, on ne chauffa plus l'idole que le jour du Sabbat, pour les sacrifices. Quand le fourneau n'était pas allumé, on enfermait le Dieu dans un coffre, dont les dimensions vont nous donner celles de l'idole. Ce coffre, c'est la fameuse « arche d'alliance ». Elle avait deux aunes et demie de longueur, sur une aune et demie de largeur. Quand on s'arrêtait, l'idole était retirée de l'arche et placée sur le couvercle. Plus tard, lorsqu'elle eut cessé d'être nomade, qu'elle eut un tabernacle, elle demeura constamment assise sur l'arche et soutenue par deux chérubins. De là l'expression fort répandue dans l'Ancien Testament : « L'arche sainte est l'escabeau des pieds de Jéhovah. »

Qu'avant la captivité, l'arche sainte n'ait pas servi à renfermer les « tables de la loi », cela est certain. Il est même fort probable que les fameuses tables de pierre où étaient inscrits les préceptes du Décalogue n'existaient pas, puisque les lois de Moïse, dont ces préceptes faisaient partie, ne furent découvertes qu'en l'an 621. Que contenait donc cette arche qui pût motiver l'horreur qu'elle semble inspirer aux nobles prophètes hébreux? On suppose qu'elle renfermait les cendres des enfants brûlés en l'honneur du dieu. C'est ce qui fait dire à Jérémie :

« Revenez, revenez, ô mes fils apostats... je vous donnerai
« des pasteurs selon mon cœur... et on ne dira plus : Voici
« l'arche de l'alliance du Seigneur, elle ne reviendra plus
« dans l'esprit, on ne s'en souviendra plus, on ne la visitera
« plus, et il ne se fera plus rien de semblable. »

Ces paroles ne peuvent évidemment s'appliquer à un coffre contenant le Décalogue.

Digitized by Google

Dans le tabernacle où Josué l'avait déposée, comme, plus tard, dans le temple de Jérusalem, l'arche, surmontée de la statue de Jéhovah, était placée dans un lieu reculé où le grand-prêtre seul avait accès. Les prêtres, pour lui conserver son prestige, la dérobaient avec le plus grand soin à tout regard profane. La vue seule du terrible dieu était punie de mort : « Celui qui a vu Jéhovah doit mourir. » Ces paroles sont fréquemment répétées dans la Bible. Samuel fait frapper de mort, d'abord 70, puis, 50,000 Israélites, seulement pour l'avoir vu.

Après la construction du temple, quand Jéhovah eut cessé d'être son propre autel, les sacrifices se firent sur un autre autel, placé devant la porte du sanctuaire. Cet *autel des sacrifices*, par sa forme et sa destination, rappelait l'ancien taureau Moloch. C'était un fourneau carré, surmonté d'un gril sur lequel on rôtissait la viande sacrée. Les quatre angles étaient ornés de cornes d'airain, que l'on frottait avec la graisse des victimes, comme jadis on frottait l'idole elle-même.

Un parti se forma à Jérusalem, peut-être sous le règne du roi Salomon, qui se proposait de faire abolir les sacrifices humains et de faire proscrire tout autre culte que celui de Jéhovah, mais d'un Jéhovah plus humain que l'ancien Moloch. Ce parti, soutenu par les prophètes, avait pour lui les hommes les plus éclairés de la nation et la partie la plus sensible, les mères, que le sacrifice de leurs enfants révoltait de plus en plus, à mesure que les mœurs générales s'adoucissaient. Sous Ézéchias, il triompha un moment et, sous Josias, il se trouva assez fort pour tenter un coup d'État. C'est alors que le code nouveau, élaboré pendant l'exil, fut présenté au peuple sous le nom de Moïse. La supercherie réussit et devint le signal d'une effroyable persécution. Écoutez la Bible et vous verrez combien les Hébreux étaient loin, avant l'an 621, de n'adorer qu'un seul Dieu :

(Rois, ch. XXII, v. 4 à 25.) « Alors le roi ordonna au « pontife Helkias... de jeter hors du temple du Seigneur « tous les vases qui avaient servi à Baal, à Astaroth, l'idole

Digitized by Google

« du bois consacré, et à tous les astres du ciel (sabéisme « chaldéen) et il les brûla hors de Jérusalem dans la vallée « de Cédron...

5. « Il extermina tous les augures qui avaient été établis « par les rois d'Israël pour sacrifier sur les hauts lieux dans « les villes de Juda et autour de Jérusalem, et ceux qui « offraient de l'encens à Baal, au soleil, à la lune, aux douze « signes et à toutes les étoiles du ciel...

10. « Le roi souilla et profana pareillement le lieu Tophet, « qui est dans la vallée du fils d'Ennom, afin que personne « ne sacrifiât son fils ou sa fille à Moloch, en les faisant « passer par le feu.

13. « Le roi souilla et profana les hauts lieux qui étaient « à la droite de la montagne du scandale, que Salomon, roi « d'Israël, avait bâti à *Astaroth*, idole des Sidoniens « (Astarté), à *Chamos*, le scandale de Moab, et à *Melchom*, « l'abomination des enfants d'Ammon.

20. « Il tua tous les prêtres des hauts lieux qui avaient « soin des autels en ces lieux-là, et il brûla sur ces autels « des os d'hommes morts. Après quoi, il retourna à Jéru- « salem.

24. « Josias extermina aussi les pythons, les devins et les « figures des idoles, les impuretés et abominations qui « avaient été dans le pays de Juda et de Jérusalem, pour « accomplir les paroles de la loi qui étaient écrites dans le « livre que Helkias, pontife, avait trouvé dans le temple du « Seigneur.

21. « Josias dit ensuite à tout le peuple : Célébrez la « Pâque en l'honneur du Seigneur votre Dieu, en la « manière qui est écrite en ce livre de l'alliance.

22. « Car, depuis le temps des juges qui jugèrent Israël, « et depuis tout le temps des rois d'Israël et des rois de « Juda, jamais Pâque ne fut célébrée comme celle qui se fit « en l'honneur du Seigneur dans Jérusalem, la dix-huitième « année de roi Josias.

25. « *Il n'y a point eu avant Josias de roi qui lui fût « semblable*, et qui fût retourné comme lui au Seigneur de

Digitized by Google

« tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon « tout ce qui est écrit dans la loi de Moïse, *et il n'y en a « point eu non plus après lui.* »

Remarquons bien ces deux points : Josias est le premier roi qui ait proscrit l'idolâtrie, et, depuis lui jusqu'à l'exil babylonien où le passage précédent fut écrit, il n'y eut plus de roi semblable à lui, c'est-à-dire que ses successeurs retombèrent dans l'idolâtrie. Tous ses prédécesseurs, juges ou rois, sans en excepter David ni Salomon, avaient été idolâtres. L'aveu est clair et positif.

Le second point à remarquer est celui-ci : C'est sous le roi Josias que fut célébrée pour la première fois une Pâque solennelle, conformément à la loi de Moïse. Or, il y avait alors neuf cents ans que Moïse était mort. Quelle était donc la Pâque que l'on avait célébrée, de Moïse à Josias? L'élucidation de ce point historique est assurément l'une des découvertes les plus importantes de la critique moderne.

D'après l'interprétation orthodoxe que vous connaissez, la Pâque était une fête instituée par les juifs en commémoration du dernier repas qu'ils firent en commun, avant leur sortie de l'Égypte. A cela la critique répond :

La sortie des Israélites de l'Égypte, événement déplorable aux yeux de la nation, ne peut avoir été célébrée par Moïse sous la forme d'une fête joyeuse. Si, bien des siècles après, les historiens juifs ont raconté qu'ils avaient fait une sortie triomphante, les historiens païens ont écrit que les Égyptiens s'étaient débarrassés des Hébreux à cause d'une sorte de lèpre contagieuse à laquelle ce peuple était sujet et qui les rendait un objet d'horreur et de dégoût.

On comprend que les écrivains nationaux avaient tout intérêt à passer sous silence une circonstance aussi peu flatteuse pour leur amour-propre, et ce fut pour donner le change qu'ils inventèrent l'histoire des dix plaies, dont l'une, remarquez-le bien, consiste à frapper d'ulcères les hommes et les animaux. C'est la seule qui ait un fondement historique. Les autres : eaux changées en sang, grenouilles, moucherons, sauterelles, etc., sont des inventions bizarres destinées à dissimuler la cause véritable.

Digitized by Google

Les Hébreux, chassés d'un pays fertile et condamnés à errer dans un désert sans eau, ne cessaient de reprocher à Moïse de les avoir trompés. L'*Exode* est rempli de leurs murmures. Dans leur dépit, ils s'en prennent au Dieu que servait Moïse. Ce ne fut donc pas non plus pour célébrer leur campement dans ce triste désert qu'ils instituèrent la fête des *Bosquets* ou des *Tabernacles*.

Quelle était donc la Pâque avant l'exil babylonien? L'histoire d'Abraham va nous l'apprendre.

Le Seigneur dit à Abraham : Immolez-moi votre fils unique.

Abraham obéit sans hésitation et sans murmure. Il dispose le bûcher, y place son fils Isaac et lève le couteau pour l'immoler. Mais un ange l'arrête. Abraham, regardant autour de lui, vit un bélier embarrassé avec ses cornes dans un buisson. Il prit le bélier et l'offrit au Seigneur en place de son fils Isaac. Et le Seigneur fut satisfait.

Cette histoire est celle de la réformation de la Pâque.

Avant comme après cette réformation, Pâque était la grande fête du printemps, l'époque du sacrifice solennel, obligatoire. Avant la réformation, la victime était un enfant; les réformateurs y substituèrent un agneau. C'est l'*agneau pascal* dont l'eucharistie est la représentation mystique.

Quant à la manière dont la Pâque ancienne était célébrée, la Bible nous en instruit indirectement.

Pendant toute la semaine sainte, on égorgeait des victimes humaines qu'on attachait en croix « en face de Jéhovah ». On leur perçait le cœur d'un coup de lance, et le sang qui découlait de la blessure était recueilli dans les vases sacrés. Au coucher du soleil, la victime était détachée de la croix et brûlée. Avec le sang on pétrissait de la farine dont on faisait des pains. Il était défendu de manger d'autres pains pendant toute la semaine. Le septième jour, on immolait de la même manière un enfant. On l'attachait à une double broche de bois de grenadier, en forme de croix, et on le couchait sur un gril pour le rôtir. Chacun était tenu d'en manger au moins la grosseur d'une olive. Telle était la vertu purifiante

Digitized by Google

de ce « *morceau de l'horreur*, » comme l'appelle Isaïe, qu'il suffisait pour effacer les péchés de toute l'année.

Dans la Pâque réformée, l'agneau symbolise l'enfant. Les pains sacrés, au lieu d'être cuits avec du sang, furent cuits simplement sans levain.

Insistons sur ce point : l'holocauste ou l'hostie, sous sa forme nouvelle, continue à représenter une victime humaine et à être mangée. La Pâque réformée rappelait donc symboliquement l'anthropophagie sacrée des Sémites. Comprenez-vous maintenant ces mots de Jésus, se donnant lui-même comme la grande hostie pascale, destinée à réconcilier l'humanité entière avec son père Jéhovah, et disant à ses disciples, en leur partageant le pain de la Cène : « Mangez et buvez, ceci est ma chair et ceci est mon sang » ?

Le terrible et rancuneux Jéhovah, à qui tout le sang versé depuis cinq mille ans n'a pu faire oublier encore la malheureuse pomme mangée par Adam, se donne lui-même un fils pour que ce fils puisse lui être immolé sur une croix et se donner lui-même à manger à ses disciples, afin de devenir l'unique agneau pascal de la nouvelle Loi.

Notre eucharistie, notre communion, est le renouvellement mystique du même sacrifice.

Deux observations très-importantes sont à faire ici :

La première, c'est que le Jéhovah des anciens Hébreux n'est nullement un dieu unique, c'est une prétention qui ne lui vient que plus tard. Le Jéhovah de la Genèse reconnaît très-bien qu'il y a d'autres dieux que lui. Il ne dit pas *moi*, il dit *nous*, comme un dieu de l'Olympe. Lorsque Adam a mangé du fruit défendu, Dieu dit, parlant à d'autres dieux qu'Adam ne voit pas, mais avec qui il l'entend causer dans les bosquets du Paradis : « Voilà Adam devenu semblable à « l'un de nous, *unus ex nobis*, sachant le bien et le mal. » Salomon et Hiram, roi de Tyr, adoraient évidemment le même dieu, l'un sous le nom de Jéhovah, l'autre sous le nom de Chronos-Saturne. Salomon dit à Hiram : « *Notre* dieu est grand au-dessus des « autres Dieux. » Le dieu d'Israël est fréquemment opposé aux « dieux des nations ». Il rabaisse

Digitized by Google

ces dieux, mais il ne conteste nullement leur existence. Il ne s'oppose pas à ce qu'ils reçoivent de l'encens des peuples voisins. Tout ce qu'il demande, c'est que les descendants de Jacob, avec qui il a fait une alliance spéciale, n'adorent que lui seul. Israël ne consent à l'adorer qu'à la condition de ne pas se brouiller tout à fait avec les dieux des peuples voisins qu'il redoute et dont il espère obtenir ce que Jéhovah lui refuse, ou ce qu'il est impuissant à lui donner. Voilà pourquoi, même après le retour de Babylone, on voit les Hébreux offrir à Moloch des sacrifices humains dans la vallée d'Hinnam et faire « passer leurs enfants par le feu ».

En un mot, l'idée de Dieu, telle qu'elle apparaît dans les anciens livres de la Bible, ne s'est jamais élevée jusqu'à la conception de l'absolu. Jéhovah a été *un dieu*, il n'a pas été DIEU. Pendant trois mille ans, les Hébreux ont été parfaitement idolâtres. Ils ne sont arrivés à l'idée d'un dieu unique qu'après les Perses et vers le temps où les Grecs y arrivaient de leur côté. A la même époque de leur histoire, le Jéhovah de la Genèse n'est pas plus unique que le Jupiter d'Homère. Le Zeus de Socrate est aussi près de l'absolu que le Jéhovah d'Isaïe.

La seconde observation, c'est que ce dieu n'a aucun caractère universel, humanitaire. Il est essentiellement local et particulier. C'est le dieu de la petite nation d'Israël, dont les dix douzièmes lui échappent encore sous le règne de Roboam. Les dix tribus schismatiques se sont fait un autre Jéhovah, à Samarie. Il ne règne plus qu'à Jérusalem, sur le territoire de Juda. Son pouvoir expire au delà de la vallée du Jourdain. Pour fuir de devant sa face, il suffit de quitter la Palestine. Il veut être adoré à Jérusalem, dans son temple, et pas ailleurs. Il ne s'occupe que de la postérité de Jacob; le reste de l'espèce humaine lui est en horreur. Il daigne parfois se servir des autres nations pour châtier *son peuple*, qu'il ne parvient pas à maintenir sous son obéissance.

Plus tard, quand le règne définitif de Jéhovah sera arrivé, quand les promesses faites à Abraham et à Jacob se seront réalisées, les Hébreux triomphants auront la satisfaction

Digitized by Google

d'écraser tous les autres peuples, de les fouler comme le raisin dans le pressoir, de se baigner jusqu'au ventre dans leur sang. La nation juive ne travaillera plus, elle ne sera plus occupée que du service divin. Les nations païennes seront menées par troupeaux innombrables à Jérusalem, y seront fouettées et redresseront, à la sueur de leur front, tout édifice que leurs ancêtres auront renversé. Telles étaient les idées de vengeance auxquelles se livraient les prophètes pendant la captivité de Babylone.

Ainsi, le Jéhovah ancien n'est pas le dieu unique, mais jalouse les autres dieux. Il n'est pas universel et son royaume ne va pas au delà de la terre de Chanaan. Il n'est pas le dieu de l'humanité qu'il exècre en masse sans la connaître, n'exceptant de cette proscription générale qu'une seule tribu, comme jadis il n'avait sauvé du déluge qu'une seule famille. Combien était plus doux, plus humain, plus aimable, ce polythéisme grec où les dieux se coudoyaient sans se proscrire, où la tolérance pour tous les autres cultes faisait ériger par les Athéniens un autel « au dieu inconnu » et construire par les Romains, devenus les maîtres du monde, le panthéon d'Agrippa !

Si ce Jéhovah des anciens Hébreux n'atteignit jamais à l'anthropomorphisme élégant du Jupiter olympien; s'il demeura toujours embarrassé d'une tête de taureau, c'est que l'idée divine qu'il représentait ne réussit jamais à se dégager complétement de cette conception sombre du Moloch sémitique, altéré de sang humain.

Toutes les prescriptions du culte mosaïque sont marquées au coin d'un formalisme minutieux jusqu'à la puérilité et d'une inflexible rigueur. Comme la conception divinitaire, dont il était le fruit, il manque de grandeur et d'élévation. Les vrais grands esprits parmi les prophètes, Amos, Isaïe, Jérémie, n'en parlent qu'avec mépris.

L'époque de la captivité de Babylone marque, dans la civilisation des Hébreux, une ère de progrès. L'exil leur fut salutaire. L'horizon de leur pensée s'agrandit. Il y a pour eux, désormais, quelque chose dans le monde, au delà des

Digitized by Google

montagnes de leur ingrate Judée. Leurs prêtres sont en contact avec les mages de la Chaldée. Ils assistent même à la réforme du magisme par Zoroastre ; ils en adoptent les idées. C'est dans la religion des Perses qu'ils ont puisé la doctrine des anges du bien et du mal, la résurrection des morts, le jugement dernier. La fraternité du culte israélite et du culte persan est telle à cette époque, que le temple de Jérusalem est rebâti avec l'argent des rois de Perse, et que Jéhovah est appelé par Isaïe : « Dieu de Cyrus. » L'intérieur du nouveau temple ressemble au temple de Bel à Babylone, comme le temple, bâti par Salomon, ressemblait au temple de Saturne à Tyr.

De même que les objets extérieurs se teignent nécessairement des couleurs du milieu que traversent nos rayons visuels, de même les conceptions de l'esprit humain revêtent nécessairement le caractère de l'individu qui les conçoit.

La conception divinitaire, c'est-à-dire l'idée que l'homme se fait de la divinité, n'échappe pas à cette règle.

Dieu sera grand ou petit, beau ou laid, bon ou méchant, selon l'idée que l'homme s'en fait.

Les idées de l'homme se modifiant selon son tempérament, selon le caractère de sa race, selon son degré de culture intellectuelle, selon le climat, le siècle, le milieu social où il vit, il était impossible que les différents peuples de l'histoire ne se fissent pas de la divinité des idées différentes. Il était impossible que, chez chaque peuple en particulier, ces idées ne se modifiassent pas avec sa condition sociale, les progrès de sa civilisation, ses relations avec les peuples voisins, les courants d'idées générales dominantes à chaque époque.

La terreur inspirée à l'homme par les forces de la nature a fait naître la première idée de puissances surnaturelles, ennemies de l'homme.

La divinisation, l'adoration de ces mêmes forces, a constitué les premières religions.

Digitized by Google

La multiplicité, la diversité de ces forces écartaient l'idée d'une puissance unique et devaient amener la multiplicité des dieux.

Le naturalisme est donc au fond de toutes les religions primitives. Toutes ont commencé par le polythéisme.

L'espoir d'apaiser des divinités terribles, qui semblaient toujours exiger de nouvelles victimes, a donné lieu aux premiers sacrifices.

Il a dû partout en être de même.

Les Hébreux, pas plus que les autres peuples de la haute antiquité, n'ont eu l'idée d'un dieu unique, universel, tout puissant. L'idée divine a suivi chez eux tous les degrés de l'état social par où ils ont passé. Chaque phase de leur civilisation a eu pour formule une conception religieuse correspondante. D'Abraham à Moïse, le Moloch-Jéhovah ne se distingue en rien du Moloch-Saturne, ni du Moloch-Baal. Il en devient distinct sous les rois de Juda et tend à s'en séparer tout à fait sous la domination persane et gréco-persane. Cette transformation de l'idée divine dure précisément le temps que les Hébreux ont mis à passer de l'état de horde nomade à celui de peuple policé. Le même phénomène s'est présenté partout, parce qu'il est dans l'ordre naturel, parce qu'il est la loi générale du développement de l'humanité ; mais il importe de constater que les Hébreux n'ont pas fait exception. Or, c'est là la grande erreur historique de nos théologiens, erreur qui constitue la base même de l'enseignement historique dans toutes les écoles confessionnelles, qu'elles soient juives, catholiques ou protestantes. C'est de ce mensonge que découlent tous les préjugés dont la Bible est l'objet.

Maintenant, pourquoi est-ce le Jéhovah de Moïse plutôt que le Zeus de Socrate qui est devenu le dieu unique de toutes les nations civilisées? C'est là une question purement historique, que la théologie seule est impuissante à résoudre. Les différentes civilisations qui se sont succédé sur la terre ont eu des formules religieuses différentes. Partout ces formules affectent la certitude, l'immutabilité de l'absolu ; mais

Digitized by Google

partout on leur voit subir l'influence du temps, s'adoucir avec les mœurs, s'élargir et s'élever avec les idées générales du peuple dont elles sont en quelque sorte la synthèse morale. Partout on les voit s'appuyer sur l'infaillibilité d'une révélation primitive, et partout on voit la prétendue parole divine recevoir des événements d'éclatants démentis.

La première condition d'une vérité absolue, c'est d'être invariable. Or, l'idée que l'homme s'est faite de Dieu n'a eu nulle part ce caractère. Elle est, au contraire, quoi qu'en disent les théologiens, essentiellement variable. Le Jupiter d'Eschyle, soumis à la fatalité, n'est pas le Jupiter de Platon; le Jéhovah d'Isaïe n'est plus le Jéhovah de Moïse; le Dieu de Torquemada ressemble plus au Moloch des Sémites qu'au Dieu de Vincent de Paul. Fénelon et Bossuet, Escobar et Pascal, adorent le même Dieu, mais s'en font une idée différente. C'est une étrange idée de vouloir encore imposer au monde entier, au XIXe siècle, la conception religieuse d'une petite peuplade sémitique qui se distinguait précisément des autres peuples de l'antiquité, par la haine profonde qu'elle avait vouée à l'humanité entière.

L'idée de Dieu, subordonnée aux questions de race, de climat, de culture sociale, est essentiellement une idée humaine. Comme telle, elle est soumise à toutes les fluctuations de la pensée humaine. Aucune de ses formules ne saurait être invariable. Il faudrait pour cela que l'homme cessât de penser, de s'instruire et de progresser.

EUGÈNE GENS.

Digitized by Google

ALEXANDRE LEGRAND[1].

V

L'AMBITIEUX.

Alexandre Legrand était « un homme moderne » : il avait une soif ardente de fortune ; tous ses vœux, toutes ses visions, tous ses calculs, toutes ses perspectives avaient ce but et cet horizon, la fortune. Il était aux aguets à toute heure et partout. Les journaux l'intéressaient surtout par leurs annonces, les hommes par leurs audaces. Il était à l'affût de toutes les tentatives des hommes de génie qui travaillent au drainage des capitaux, dans le dessein de les faire circuler plus activement vers leur coffre-fort. Il suivait avec des palpitations de cœur maladives les grandes opérations financières de nos nombreux Langrand ; il aspirait ardemment à nager en leur société dans les eaux troubles où l'on pêche les millions, plus bêtes que les goujons. Aussitôt qu'une demi-douzaine de faiseurs formaient un groupe pour l'exploitation des capitaux des autres, il jouait des coudes pour tâcher d'être le septième au partage des dépouilles. Il n'avait pas réussi encore, mais il ne perdait pas l'espérance ; il croyait à son étoile. Qu'attendait-il ? une occasion. « Et quand je la tiendrai, se disait-il avec une conviction puissante, sera fort celui qui me la fera lâcher. » Et il fermait les poings, comme si en effet il y eût enfermé la ruine d'un millier de dupes.

Malheureusement, il lui manquait la première « mise de

[1] *Suite.* Voir la livraison du 15 mai 1878.

Digitized by Google

fonds, » une étincelle du génie des Langrand, une idée à faire mousser, ou seulement un tantième de faculté spéciale à offrir à ses futurs coopérateurs. Quant à l'argent, qu'il n'avait pas, il n'y pensait aucunement, « Avoir un capital et le faire grossir plus ou moins rapidement, c'est le travail de taupe du négociant,se disait-il avec une moue de mépris. La belle avance, posséder un million ou deux à manger quand on n'a plus de dents! Non, non : je veux être « quelqu'un » avant d'atteindre la quarantaine... » Il avait alors trente-sept ans.

Être une valeur tout de suite : telle était la nécessité. Au moment où le hasard l'avait mis en rapport avec la famille Ménart, il essayait de sortir de l'obscurité. Il y avait des conseillers provinciaux à élire à Mons ; il tâtait le terrain. Avec une activité silencieuse, il faisait des démarches discrètes. Son passé mystérieux le gênait un peu, mais son audace naturelle ne craignait pas les allusions perfides. Il se glissa dans le groupe des hommes politiques qui nagent entre deux eaux, cherchant avant tout une majorité ; car pour des opinions il n'en avait guère. Le groupe manquait de candidats : Alexandre Legrand prit une attitude modeste, qui contrastait admirablement avec sa puissance musculaire, et cela lui réussit parfaitement. Il parla de l'ordre avec chaleur, et du progrès avec une éloquence en sourdine. « Craignons, avant tout, de perdre les conquêtes de 1830 ; la Constitution est notre sauvegarde ; avancer dans l'inconnu, c'est du courage, mais c'est plus encore de la témérité et de l'imprudence. « Il broda sur ce thème banal et put parler pendant vingt-cinq minutes sans se montrer fatigué. Ses poumons le servirent admirablement ; on lui trouva la langue bien pendue, et il eut sa faculté spéciale politique.

Un soir, il vint chez M. Ménart, décidé à confesser son ambition : ne fallait-il pas se faire des protecteurs, des porte-voix, afin de stimuler le zèle de « son parti » et de gagner les sympathies du corps électoral?

« Oui, M. Ménart, dit-il en adressant des yeux son discours à Amandine, je suis las de l'oisiveté. On n'a pas voulu

Digitized by Google

que je défendisse mon pays les armes à la main; je ne lui suis pas moins dévoué pour cela. Il y a des services à rendre au conseil provincial; ils seront modestes, il est vrai; mais tout citoyen ne peut pas être général : pour former une armée il faut un nombre d'obscurs soldats. Je solliciterai les suffrages des électeurs, et je viens vous demander si vos opinions politiques vous permettent de soutenir ma candidature. »

Cette déclaration fit un grand effet : elle était inattendue. M. Ménart faillit se lever pour répondre; Amandine cessa de crocheter et regarda Alexandre avec une admiration inconsciente et une ingénuité qui caressèrent l'épiderme du candidat jusqu'à lui donner le frisson.

« Nous avons rarement eu l'occasion de parler de politique, dit M. Ménart les yeux baissés, dans l'attitude d'un orateur qui lit son improvisation, et je suis enchanté que vous me fassiez à ce sujet des ouvertures auxquelles je répondrai avec une sincérité parfaite. Pour moi, ajouta-t-il après quelques secondes de repos et en reprenant haleine, il y a deux questions primordiales qu'il ne faut jamais perdre de vue et qui sont les phares de l'homme politique en Belgique ; conservation et religion. Si nous nous lançons dans les aventures, à l'imitation de nos bons voisins les Français (qui ont toutes mes sympathies comme hommes, mais dont la politique est de nature à désorganiser au lieu de coordonner et d'édifier), si nous nous lançons, dis-je, dans les aventures, nous escomptons l'avenir et laissons à nos arrière-petits-enfants un déplorable héritage. La Constitution est notre palladium, M. Legrand, et la religion est le refuge des âmes blessées. Si c'est votre avis, je travaillerai avec affection au triomphe de votre nom dans nos comices électoraux.

— Si c'est mon avis! s'écria Alexandre en tendant la main à M. Ménart par-dessus la table. Mais c'est-à-dire que vous venez d'exprimer, en termes que je n'aurais certainement pas trouvés, les convictions de toute ma vie. Tout pour la Constitution et par la Constitution ! voilà ma devise.

— Et la religion?

— Je serai sincère, répondit Alexandre; je vais rarement

Digitized by Google

à l'église. Mais j'ai un fond de religion solide; je n'ai pas oublié ma première éducation, et dans ma conscience j'adore toujours le Dieu de nos pères. Il n'y a pas de morale sans religion. D'ailleurs, l'athéisme n'existe pas. Que deviendrait la société, que ferions-nous de nos femmes et de nos enfants, sans la religion? Ainsi, j'exige d'Emma qu'elle pratique très-régulièrement. Elle ne m'obéit peut-être pas de tout son cœur; mais la religion, même obligatoire, est encore un frein; et je suis persuadé qu'il viendra pour chacun de nous un temps où le malheur... je veux dire qu'un jour ou l'autre nous serons sans doute bien heureux d'avoir conservé notre foi... qui nous consolera... Et dans tous les cas, si ça ne fait pas de bien, ça ne peut pas faire de mal.

— Après une pareille déclaration, dit M. Ménart, je dois vous appuyer, et je vous appuyerai avec la ferveur d'un homme qui croit à votre loyauté et à qui vous avez sauvé la vie. »

Ce fut alors M. Ménart qui avança la main pour serrer celle de Legrand. Mais le candidat ne se contenta pas de ce pacte, il voulut aussi recevoir les félicitations d'Amandine, à qui il tendit également sa main ouverte. Elle obéit à cette espèce d'injonction sans hésiter un moment et répondit doucement à la pression des doigts d'Alexandre.

« Vous ferez des vœux pour moi, chère madame? dit-il.

— Oh! dit-elle, de grand cœur. Et si vous réussissez, je serai bien heureuse. »

Elle paraissait tout attendrie. Alexandre de nouveau serra sa main en se disant : « Sentirai-je un jour cette main fine et douce trembler dans la mienne? »

VI

M. NAUTHE.

Tout alla bien tant qu'Alexandre manœuvra silencieusement. Il s'était jeté dans les embûches électorales un peu à la légère, comme tous les hommes d'activité périodique font

Digitized by Google

généralement. Dans ces préliminaires, tout marcha à souhait, parce qu'il s'adressa à tous ceux qui, par caractère ou par intérêt, devaient protéger un candidat du genre neutre, amphybie, ni chair ni poisson, ni animal ni plante.

Mais à mesure que son nom fut prononcé, il rencontra de petites résistances, des obstacles qui cédaient à la façon des corps élastiques, en apparence seulement. On lui fit en public des questions droites, qu'il lui fut difficile d'esquiver et qui eurent pour premier effet de troubler son équilibre moral. Il se sauva tant bien que mal par l'audace; il fit des déclarations ondoyantes, avec une certaine adresse; il se rattrapa de ces quasi-défaites de café dans les conciliabules et les entretiens intimes. Quand il n'avait point d'écouteurs, il était de l'avis de ses interlocuteurs : ici progressiste, là libéral expectant, ailleurs conservateur religieux. Cette grosse malice de caméléon réussit surtout à échauffer les groupes divers, qui se disputèrent sur son nom, sans songer d'abord à le démolir. Enfin, Legrand commit une grosse imprudence, sa ligne politique étant donnée : en public, un soir, l'esprit animé par la discussion fréquemment arrosée de bière étrangère, il fit une charge à fond contre l'ultramontanisme.

On commençait à s'occuper sérieusement de son élection dans la presse montoise. Un journal libéral qui lui avait fait déjà deux ou trois petites réclames, comme à la douce *Revalenta*, le proposa décidément le lendemain de cette sortie irréfléchie, en s'appuyant avec force sur sa déclaration, dont il donnait la substance.

Et il ajoutait :

« M. Legrand n'est pas de ces hommes qui pactisent avec les principes, qui transigent avec la conscience. Il combattra le bon combat contre les ennemis de nos libertés. Ce n'est pas un libéral d'aujourd'hui, et ses opinions d'hier seront celles de demain; ce qu'il pensait dans le passé, il le pensera dans l'avenir. Et en qui aurons-nous confiance, si ce n'est dans ces caractères entiers et sans souplesse, de la nature du granit? »

Alexandre lut cela le matin, au saut du lit, en déjeunant

Digitized by Google

avec Emma. Il passa le journal à la jeune fille, avec satisfaction, en lui montrant du doigt l'article où on le comparait à une borne.

« Ça marche, ça va bien, dit-il. On commence à s'échauffer : lis cela.

— Je ne m'étais jamais aperçue, dit Emma en riant, que tu étais un homme politique, ni d'un caractère entier et sans souplesse. Es-tu sûr qu'on ne se moque pas de toi?

— On sait trop à qui on a affaire, dit Alexandre en fronçant le sourcil.

— Et tu vas faire au clergé une guerre acharnée, toi qui me forces à aller à la messe tous les dimanches, et à confesse deux fois par an, sachant bien que cela m'ennuie et que je suis obligée de mentir au confesseur!

— Tu ne comprends rien à la politique, dit Alexandre en haussant légèrement les épaules ; autre chose est de dire et autre chose de faire. Le prêtre n'est pas la religion ; Dieu et l'Église sont deux. Ce que je veux combattre, c'est la boutique cléricale. Quant à la religion, il n'y a rien de plus respectable.

— Oui, dit Emma, la tienne surtout. »

Il fit semblant de ne pas entendre, et continua son « discours ». Car maintenant qu'il était candidat au conseil provincial, il s'exerçait à l'éloquence, comme s'il avait eu un groupe d'hommes solennels à ses côtés, l'écoutant attentivement. Il parlait pour la galerie ; il s'expliquait tout haut les choses à lui-même, avec l'arrière-pensée que le lendemain les paroles qu'il prononçait seraient imprimées *in extenso* dans les « organes de l'opinion publique ».

Le soir il alla faire sa visite quotidienne à la famille Ménart. M. Ménart venait de lire ses journaux, après souper. Il avait encore ses lunettes sur le nez.

« Eh bien, dit-il en se débarrassant de cet auxiliaire incorrupteur, quoique l'or entrât dans sa composition, vous voilà lancé sur la mer orageuse, vous voilà dans la tempête, ballotté à tous les caprices des flots, vous voilà sur le volcan en éruption. La presse de l'arrondissement a commencé la

Digitized by Google

lutte; vous êtes défendu avec talent, vous êtes attaqué en sourdine. Il faut vous attendre à tout; les vipères vont partout se lever sous vos pas.

— Je suis bien armé, répondit Alexandre avec un haut le corps plein d'orgueil.

— Il paraît que vous vous êtes montré carré par la base hier soir et que vous avez fait une profession de foi qui a eu du retentissement. Notre petit journal clérical ouvre tout doucement le feu contre vous.

— Ah! ah! dit Alexandre; voyons donc ça. »

M. Ménart lui passa le journal, en disant : « Là, à la seconde page, cet entrefilet en petits caractères. »

Et Alexandre lut, d'abord à demi-voix, puis silencieusement :

« Nos adversaires ont fait choix, pour un de leurs candidats au conseil provincial, d'un monsieur qui s'est tout à coup improvisé homme politique, dans l'intention manifeste de pousser le pays dans la voie du désordre et de l'anarchie. Ce monsieur fait dans les cabarets des discours contre la religion et foudroie les jésuites avec une éloquence qui sent de très-loin le commandement militaire. C'est sans doute un élève de feu Cambrone. Si c'est là le nouveau genre de conseiller que nos adversaires veulent envoyer à la province, nous allons avoir des discussions bien distinguées!

« Nous voudrions donner une idée du passé politique de ce candidat phénoménal ; mais son histoire est absolument incolore — politiquement parlant.

« On trouverait peut-être dans la carrière militaire dudit phénomène quelques petites choses à reprendre; mais il nous répugne de remuer des cendres que la justice a laissé refroidir. D'ailleurs, combattre ce candidat inattendu, ce serait faire de la peine à une charmante personne à laquelle nous ne voulons aucun mal. »

On pouvait voir la physionomie d'Alexandre changer à mesure qu'il lisait ce dernier paragraphe. Arrivé à la fin il, se leva d'un bloc en jetant le journal sur la table. Une violente colère contractait son visage.

Digitized by Google

« Ah! la canaille! dit-il entre ses dents serrées.

— Ne vous fâchez pas, mon cher ami, dit tranquillement M. Ménart. Vous devriez savoir depuis longtemps que ces gens-là n'ont pas d'autre arme que la médisance, le mensonge odieux et la lâche calomnie. Il ne faut pas vous émouvoir pour si peu, si vous voulez conserver le sangfroid nécessaire en ce moment solennel. Votre attitude aidera à votre triomphe ou vous fera succomber. Dédaignez, dédaignez ces insultes basses qui sont semblables aux invectives de ces gens sans pudeur qui, empoisonnés par l'alcool, bavent inconsciemment sur le passant inoffensif. Quel effet voulez-vous que produise un article aussi grotesque dans la forme que misérable dans le fond, sur l'esprit des honnêtes gens qui ne sont pas tout à fait dépourvus d'intelligence? Relisez donc cela, et vous rirez. Qu'est-ce que c'est que ces cendres que la justice a laissé refroidir? Quand on est convaincu, on ne parle pas ainsi... »

M. Ménart continua longtemps; Alexandre s'était rassis, et il l'écoutait vaguement, comme on écoute le bruit d'un torrent lorsqu'on est arrêté sur ses bords et qu'on est absorbé par une pensée. Legrand regardait fixement devant lui, les sourcils toujours froncés, en mordillant nerveusement sa moustache, tandis qu'Amandine, fort émue de l'accusation vague que le journaliste lançait dans le public, ressentait dans son cœur une indignation aussi vive que si on l'avait accusée elle-même de quelque grande faute.

Legrand dormit fort mal cette nuit-là. Le matin, au déjeuner, Emma fit l'observation qu'il avait l'air de bien mauvaise humeur et demanda ce qui était arrivé.

« Si on te questionne, tu diras que tu n'en sais rien, répondit brusquement Alexandre.

— La politique ne te rend guère aimable, reprit Emma; j'oserais même avancer que tu deviens tous les jours plus impoli. »

Sans parler, il prit la cafetière en porcelaine et la lança sur le plancher, en sacrant à faire trembler les vitres.

« Ça, dit Emma froidement, c'est tout à fait spirituel.

Digitized by Google

— Ne m'agace pas, répondit alors Legrand d'une voix qui sifflait entre ses dents : je ne serais peut-être pas maître de moi. On dirait que tu ne me connais pas encore.

— Je te connais bien, répliqua Emma ; mais j'espère quelquefois que tu t'amélioreras en vieillissant, comme le vin. Depuis trois semaines, c'est le contraire, et je puis bien m'en plaindre. La famille Ménart t'a mis la tête à l'envers. Est-ce madame qui t'a donné l'idée d'entrer au conseil provincial? Je l'ai vue : c'est une sainte nitouche qui a toujours les yeux baissés.

— Ç'est une honnête femme,... dit Legrand pour dire quelque chose.

— Et tu voudrais bien la corrompre : tu es jaloux, répondit Emma en riant d'un mauvais rire. C'est ça qui serait bien calculé : sauver la vie au mari, puis lui prendre sa femme. Ce serait digne de toi. Mais je t'avertis, mon cher tuteur, que j'ai les yeux ouverts et que tu me trouveras sur ton chemin.

— Tu m'aimes donc tant, ma petite cousine? demanda Legrand avec une colère ironique.

— Je ne sais pas si je t'aime ou si je te hais, Alexandre, et j'agirai selon mes impressions. Mais je t'ai averti : tu ne pourras pas dire que je suis une sournoise. »

Elle entra dans la cuisine et Legrand monta à sa chambre, où il s'habilla vivement. Un quart d'heure plus tard, il quittait sa maison ; on voyait à la brusquerie de ses mouvements et à l'éclat de ses yeux que son sang ne s'était guère calmé depuis la veille au soir.

Il se dirigea vers la rue de la Petite-Triperie, et alla sonner à la porte d'une étroite maison d'aspect triste et qui eût paru inhabitée si les fenêtres du premier étage n'avaient été garnies de rideaux de mousseline que le temps avait pour ainsi dire « culottés. » Une vieille femme, qui traînait des savates sur les dalles du corridor, vint ouvrir et demanda ce qu'il voulait.

« Le rédacteur de la *Sentinelle catholique*.

— C'est moi, monsieur.

— Arrière, vieille sorcière, dit Legrand en la repoussant et pénétrant dans la maison. Je connais le truc. »

Digitized by Google

Il se dirigea vers un escalier dont on voyait les marches s'enfoncer dans l'ombre.

« Monsieur, monsieur, cria la vieille, où allez-vous ? On n'entre pas ainsi dans les maisons des honnêtes gens.

— C'est mon avis, dit Alexandre déjà sur les premières marches.

— Monsieur... je vous dis qu'il n'y a personne là-haut.

— Donc, il y a quelqu'un, » répliqua-t-il en disparaissant tout à fait.

La vieille le suivit aussi vite qu'elle le put; mais, avant qu'elle ne fût arrivée sur le palier, Legrand avait agi. Sur ce palier, sombre comme l'escalier, s'ouvraient deux portes. Sans hésiter un moment, Legrand fit tourner la clef d'une de ces portes, passa la tête dans l'entrebâillement et vit un lit et une chaise. Il ne se donna pas la peine de refermer cette première barrière, il courut à la seconde, qu'il essaya d'ouvrir également. Sentant une résistance, il poussa vigoureusement et fut pour ainsi dire lancé par son propre poids, augmenté de l'impulsion donnée, dans une pièce assez grande. Et aussitôt une voix irritée cria, sur un ton de fausset : « Qui se permet de pénétrer chez moi avec cette violence?

— C'est moi ! » dit Legrand en se croisant les bras.

Au même moment la vieille arrivait sur le palier; sans pénétrer dans la pièce ouverte, et tout essoufflée, elle dit d'une voix plaintive : « Je vous dis que c'est moi la *Sentinelle;* monsieur est mon locataire. Descendez, ou j'appelle les voisins, la police...

— A la loge, portière, » dit Legrand en la faisant pirouetter et en refermant la porte, contre laquelle il s'adossa.

Et tandis qu'au dehors la vieille continuait de parler en geignant, il examinait le « locataire » de la *Sentinelle.* C'était un homme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, dont la colonne vertébrale déviait, mais très-légèrement. Il était vêtu d'une longue redingote noire, usée aux coudes, grasse au collet, sans doute un habit de travail. Sur son crâne déjà chauve flottaient de rares cheveux très-

Digitized by Google

fins, accommodés en broussailles. Il avait de grosses lunettes rondes, qui donnaient à son visage une grande ressemblance avec celui des chats-huants. Il tortillait entre ses doigts la plume d'oie avec laquelle il écrivait lorsque Legrand l'avait si brutalement interrompu. En voyant l'attitude de cet intrus, il se placa, debout, derrière une chaise, comme derrière un rempart.

« Vous violez mon domicile, dit-il de sa voix de fausset, mais moins haute que tout à l'heure. Qui êtes-vous?

— Je suis M. Alexandre Legrand.

— Je ne vous connais pas. »

Legrand regarda sur la table devant laquelle le « locataire » était sans doute assis un moment auparavant, et vit un numéro de la *Sentinelle*. Sans parler, il prit ce journal, l'ouvrit et le plaça sous les yeux de son interlocuteur en indiquant du doigt l'article incriminé. « C'est de moi qu'il est question ici, dit-il.

— Que m'importe ! monsieur. Je suis abonné à ce journal et je ne suis pas responsable de ce qu'on y publie.

— Vous êtes un coquin qui vous nommez Anselme Nauthe, dit Legrand, et vous êtes le seul rédacteur responsable de cette feuille de chou jésuitique. Vous pouvez le nier si vous voulez, cela m'est absolument indifférent ; je ne me suis pas donné la peine de monter votre escalier et de pénétrer dans ce bureau de taupe pour écouter les mensonges derrière lesquels vous vous cachez pour vilipender les honnêtes gens. C'est vous qui êtes l'auteur de cet article venimeux...

— Mais, monsieur, quand je vous dis...

— C'est vous, reprit Alexandre en accentuant davantage, qui êtes l'auteur de cet article venimeux. Je ne veux pas vous casser les reins aujourd'hui, parce que j'ai avant tout à vous demander, à exiger satisfaction...

— Monsieur, interrompit le journaliste d'un air héroïque, je ne me battrai pas.

— Parbleu ! dit Legrand, je le sais bien. C'est moi, Anselme Nauthe, qui vous battrai comme plâtre, qui ne laisserai plus un seul de vos os intact, si dès ce soir — dès ce soir, vous

Digitized by Google

entendez — la *Sentinelle* n'a pas publié un article composé de plates excuses, dans lequel vous affirmerez que votre « religion » a été surprise et que vous n'avez que des éloges à faire de mon passé et de ma vie privée. C'est entendu, n'est-ce pas ?

— Mais, monsieur, puisque je vous affirme...

— En voilà assez ! dit Legrand violemment. Je vous ai fait connaître mes instructions, et si vous ne les suivez pas à la lettre, vous sentirez la force de mes arguments. »

Et, comme pour donner à M. Nauthe un échantillon de ces arguments, il le prit tout à coup au collet, le porta, plutôt qu'il ne le poussa, jusqu'à la chaise placée près de la table, et l'y assit malgré sa résistance.

« Là ! ajouta-t-il. Tout est prêt, la plume, l'encre et le papier. Je vous laisse au travail. La *Sentinelle* paraît ce soir : je serai des premiers à en acheter un exemplaire. Bonjour, M. Anselme. Et n'oubliez pas que ce ne sera pas pour vous un plaisir si vous me revoyez. »

M. Anselme resta assis, sans reconduire son visiteur, façon d'agir qui ne donnait pas une fort belle idée de son éducation ; Legrand descendit le sombre escalier, traversa le vestibule, et se trouva dans la rue sans avoir rencontré la vieille qui s'intitulait rédacteur de la *Sentinelle*. « Me voilà soulagé, dit-il en respirant avec force, et je crois que ce soir j'aurai un moment de satisfaction en lisant le journal des jésuites. Mais quelle joie c'eût été d'écraser entre mes doigts cet insecte puant qu'on nomme Anselme Nauthe. »

VII

JEU DE VILAIN.

La *Sentinelle* parut le soir, à l'heure habituelle ; l'insecte Nauthe avait fait la petite rectification demandée par Legrand, et elle était complète. Legrand la lut d'un trait, sans en peser d'abord aucunement les expressions.

Digitized by Google

« Il s'est glissé dans notre numéro d'hier un entrefilet qui a éveillé les susceptibilités d'un candidat aux prochaines élections provinciales. Notre attention ayant été appelée sur la rédaction de cet article sans importance, nous n'hésitons pas à déclarer qu'il n'avait aucun caractère de malveillance, et qu'il faut avoir un esprit bien ombrageux pour y découvrir le germe même d'une attaque méchante.

« Nous déclarons donc très-volontiers que le candidat désigné dans notre entrefilet d'hier est un modèle d'honneur, de probité, de loyauté et de délicatesse ; qu'il n'a laissé à l'armée que le souvenir de ses vertus et des regrets extrêmement affectueux, et que sa vie privée a été et est toujours de nature à être donnée en exemple par sa pureté, par sa limpidité, par sa franchise.

« Ce que nous combattons en lui, ce n'est pas l'homme proprement dit, c'est le citoyen qui brigue un mandat politique et administratif. Quels sont les titres de M. Legrand? A quelle école appartient-il? Suffit-il de déclamer contre le clergé et d'attaquer la religion pour être digne de représenter la province en son conseil et pour la bien administrer? M. Legrand sans doute n'exigera pas que nous saluions en lui, en même temps que l'homme intègre qui n'a laissé que des regrets à son régiment et l'homme privé doué de toutes les vertus domestiques, le citoyen sur lequel tous les suffrages doivent se réunir dans les comices électoraux. Nous le combattons sur le terrain politique et administratif et nous disons qu'il n'est pas l'homme de la situation. Sa place était parmi les héroïques défenseurs de la patrie et de la famille, parce qu'il est loyal et parce qu'il respecte la famille dans ses mœurs. On le pleure au régiment ; qu'il y retourne. Il peut être un grand capitaine comme le duc d'Albe ; il n'est pas de la pâte dont on fait les Lycurgue et les Washington.

« Nous sommes heureux de prouver une fois de plus à nos adversaires que nous rectifions nos erreurs, si peu importantes qu'elles soient, et sans y être aucunement forcé. Quand donc la presse libérale imitera-t-elle cette bonne foi et cette impartialité, et cessera-t-elle de vouloir gouverner l'opinion publique par le mensonge et la perfidie? »

Digitized by Google

« Le coquin s'est exécuté de bonne grâce, » se dit Legrand.

Puis il relut l'article plus tranquillement, peut-être pour en savourer les éloges. Alors seulement l'exagération des caresses le frappa ; le souvenir du régiment et les réalités de l'histoire vinrent se mettre en travers de la prose du sieur Nauthe ; l'image d'Emma apparut entre les lignes où l'on parlait de l'intégrité de sa conduite privée et de son respect des bonnes mœurs ; et il se mit dans une grande colère.

Il rentra chez lui ; c'était l'heure du souper. Emma mettait le couvert. Il jeta d'un mouvement violent le journal sur une chaise, en s'écriant : « La canaille ! Je lui casserai les reins. »

Emma prit le journal.

« Qu'est-ce qu'il y a encore ? » demanda-t-elle.

Il ne répondit rien et s'en alla à la croisée regarder dans la rue sans rien voir. Son sang bouillonnait ; des ombres dansaient devant ses yeux mouillés par des larmes que la fureur faisait jaillir. Ses pensées grondaient, passant par toutes les phases de l'emportement, jusqu'à l'assassinat. Le volcan se préparait en silence une éruption formidable.

Tout à coup un éclat de rire retentit derrière lui. Il se retourna comme s'il avait reçu un coup. C'était Emma qui avait découvert l'article de l'insecte Nauthe et qui le lisait en riant de tout cœur.

« Tais-toi ! Tais-toi ! dit-il en serrant les poings.

— Non, répondit-elle en riant entre chaque mot, c'est trop fort, c'est trop drôle. Le respect de la famille, ça, c'est trouvé, Alexandre ! Tu te mets en colère, au lieu de rire ; il faut avoir un bien mauvais caractère. Te voilà devenu un exemple, maintenant, un modèle de toutes les vertus... »

Elle laissa échapper le journal et s'assit, pour rire à son aise. Des larmes coulaient sur ses joues et elle montrait, entre ses lèvres rouges largement ouvertes, la rangée de ses petites dents vraiment belles.

« Te tairas-tu ? Te tairas-tu ?

— C'est plus fort que moi. Non, c'est trop drôle.

— Coquine ! On m'insulte, et tu ris !

Digitized by Google

— Le modèle de toutes les vertus, Alexandre. Non, celle-là, je ne l'aurais pas inventée.

— Ni celle-ci non plus, » dit Legrand en la frappant au visage.

Le rire d'Emma s'éteignit dans une sorte de frémissement singulier, qui fit le même bruit qu'un fer rouge plongé dans l'eau. Elle s'était levée du coup, et son visage, devenu pourpre, avait immédiatement pâli. A peine Legrand l'avait-il touchée, qu'il s'était repenti; il eût voulu reprendre l'outrage, et ce fut de colère contre lui-même qu'il donna un coup de poing sur la table en s'écriant : « Tu passes du côté de mes ennemis; cela est aussi trop fort. On me soufflette et cela te fait plaisir...

— Je ne te savais pas un lâche, dit Emma d'une voix rauque.

— Tu me vois dans une colère noire, et tu te moques de moi, reprit-il. Quand je ne sais comment m'y prendre pour châtier le misérable qui a écrit cela, tu me ris au nez...

— Jamais, dit-elle, je ne te pardonnerai. »

Elle sortit et monta à sa chambre, où elle s'enferma. Legrand prit son chapeau et courut par les rues, pour tâcher de se calmer, et aussi pour trouver dans son imagination une vengeance égale à la perfidie d'Anselme Nauthe. Fatigué de marcher et de réfléchir stérilement (ses conceptions, en fait de représailles, n'avaient rien de diplomatique et consistaient en moyens violents), il se dirigea pour ainsi dire machinalement vers la rue d'Havré, et il entra chez M. Ménart comme il fût entré chez lui, en continuant de penser à M. Nauthe. M. Ménart se leva en le voyant et il lui parut que Mme Ménart le regardait affectueusement.

« Ah ! ah ! dit M. Ménart, la *Sentinelle* a eu un remords, mon cher ami, et ce soir elle vous consacre une réhabilitation où il ne manque absolument rien.

— On vous rend justice, monsieur Legrand, dit doucement Amandine.

— Forcément, c'est vrai, reprit M. Ménart, car la rédaction de la *Sentinelle* n'a pas les habitudes d'honnêteté qu'elle

Digitized by Google

vient de montrer à votre égard. Lorsqu'elle a souillé la robe blanche d'un adversaire, cette gazette, inspirée par les plus mauvais sentiments sous une pompeuse enseigne évangélique, ne se rétracte que quand on l'assied sur la sellette devant un tribunal. Vous devez avoir de bien puissants amis pour être ainsi, dans un intervalle de vingt-quatre heures, attaqué par des insinuations doucereuses, puis présenté comme un homme d'une conscience et d'une valeur invulnérables. Ma femme et moi en sommes très-heureux. »

Ce discours était sincère, Legrand ne pouvait en douter ; M. et Mme Ménart n'étaient pas gens à cacher de l'ironie sous leurs caresses et une moquerie sous un sourire. « Donc, se dit Alexandre, la masse du public prendra à la lettre les déclarations du sieur Nauthe. D'ailleurs, nous verrons bien demain... »

Il se rasséréna peu à peu, passa une heure agréable avec les amis Ménart, écoutant le monotone bourdonnement des phrases bien pondérées de M. Ménart, regardant beaucoup les jolies mains toujours occupées d'Amandine, et se sentant admiré par cette naïve créature. Quand il les quitta, il n'avait plus que de bons sentiments au cœur. Il alla prendre quelques verres de bière au café où les libéraux se réunissaient. Naturellement, toute la ville parlait des deux articles de la *Sentinelle ;* et, à demi-mots, avec de vagues sourires et des allusions discrètes, les bons Montois faisaient comprendre que peut-être « le jésuite » n'avait pas tout à fait menti, contrairement aux traditions de l'organe des sacristains bilieux.

La conversation des amis de café rendit encore un peu de vivacité aux sentiments violents du candidat. Il y avait là un journaliste du genre sceptique quand même, garçon d'esprit dont la réputation de délicatesse n'était pas des plus enviables, qui s'amusa à tourmenter Legrand. Peu s'en fallut qu'il ne le fît sortir encore une fois de ses gonds et qu'il ne prît l'engagement d'aller, dès le lendemain matin, frotter les oreilles à M. Anselme Nauthe.

Mais on lui fit comprendre qu'il ne serait pas digne de lui

Digitized by Google

de se faire justice lui-même ; les journaux qui le soutenaient n'étaient-ils pas là pour « frotter le nez du jésuite dans ses propres ordures? »

Vers minuit, quand il ouvrit la porte de sa maison, le souvenir d'Emma vint tracasser Alexandre. Maintenant que son irritation était apaisée, il regrettait vivement l'acte brutal qu'il avait commis, et il ne voulut pas attendre au lendemain pour faire sa paix avec la jeune cousine. Il frappa donc à la porte de la chambre d'Emma, puis essaya d'entrer. Elle était fermée et Emma ne répondit à aucun appel. Alexandre hésita un moment; l'idée d'enfoncer la porte lui paraissait de nature à le réconcilier avec sa pupille. Tout bien considéré (en une minute), il se décida à aller se coucher en se disant : « Ma foi ! tant pis, c'est comme elle le veut ; elle y perdra au moins autant que j'y perdrai. »

VIII

GOURMANDISE.

La période électorale arriva ainsi peu à peu à ses moments aigus. La presse considéra Legrand comme un volant, et joua de la raquette avec une vivacité qui mettait le candidat hors de lui ; il passait maintenant sa vie à bondir, en volant qu'il était. La *Sentinelle* continua de le caresser de la même façon, portant aux nues les vertus de l'ex-officier et de l'homme privé, et déchiquetant à plaisir le futur homme politique. L' « insecte » revint sur le sauvetage de M. Ménart, pour opposer la générosité héroïque de Legrand, homme privé, avec la nullité absolue du candidat au conseil provincial; ce qui fit dire à M. Ménart que M. Nauthe était le « génie du mal ». Les rieurs n'étaient pas toujours du côté de Legrand ; et quoique les journaux libéraux conservateurs le défendissent, il lui semblait parfois que son étoile pâlissait et que sa candidature prenait une tournure mauvaise. Une nuit, il rêva que le sieur Nauthe, vêtu en jésuite, l'étouffait en lui tenant la tête dans un panier rempli de bulletins de

Digitized by Google

votes, sur lesquels flamboyaient les noms de ses adversaires.

Seulement, il faisait bon visage; il n'avait jamais eu l'attitude plus provocante et le verbe plus haut; il riait aux éclats, pendant que des bouffées de chaleur lui montaient constamment au front; il arrêtait les gens dans la rue et déclarait impudemment qu'il était sûr d'être nommé. « La rage des calotins, disait-il, est un garant de ma victoire. »

Chez lui, il était sombre et nerveux. Emma lui tenait rigueur et déclarait, chaque fois qu'il lui adressait la parole, que tout était fini entre eux. « Jamais je ne te pardonnerai de m'avoir frappée, disait-elle.

— Mais puisque je te fais des excuses...

— Je n'ai que faire de tes excuses; un homme qui frappe une femme est capable de tout.

— Alors, pourquoi ne me quittes-tu pas?

— J'ai le droit de choisir mon moment. Mets-moi à la porte, si tu l'oses. D'ailleurs, la comédie m'amuse, et j'aurai du plaisir si on te nomme conseiller provincial; les journaux me vengent tous les jours; je suis gourmande et je veux savourer à mon aise. Tu as sans doute cru que j'étais encore la pensionnaire qu'on t'avait donnée à garder; non, mon cher; tu as fait de moi une femme et j'agirai selon mes sentiments. Je te hais, je te veux du mal, parce que tu as été injuste et lâche. Il viendra bien un moment où je te rendrai le dommage que tu m'as causé. »

Elle débitait cela sans se presser, et on eût dit sans passion, tout en s'occupant des soins du ménage. Mais il y avait dans ses yeux une expression méchante, et il en sortait un regard aigu auquel Alexandre ne pouvait se tromper. Pendant les derniers jours, il rentra le moins possible, pour ne pas se trouver en tête-à-tête avec cette femme outragée, plus vindicative qu'il n'avait pu se le figurer. Le soir, il allait chez les Ménart se rafraîchir un peu les esprits, prendre un bain de sérénité. « Ah! qu'il fait bon chez vous, disait-il, quand on sort des agitations où je me suis imprudemment plongé. Le monde me dégoûte; votre maison me raccom-

Digitized by Google

mode avec l'existence. Il n'y a vraiment rien de bon que la vie de famille, en dehors de toute ambition. Quelle diable d'idée ai-je eue d'aller me jeter dans la bagarre? »

M. Ménart le remontait. Il avait des raisons toutes prêtes; il débitait des apophtegmes, il citait des sentences, il rappelait des souvenirs historiques. La monotonie des périodes, le calme du débit, la physionomie impassible de « l'orateur » peu à peu glaçaient le sang du candidat et calmaient la vibration de ses nerfs. Le doux sourire, le regard bleu, le travail incessant des belles mains d'Amandine étaient autant de caresses auxquelles il n'avait garde de résister.

Souvent il trouvait seule Mme Ménart; M. Ménart promenait ses enfants avec une persévérance toute paternelle. C'était lui alors qui causait. Il se plaignait des amertumes de la vie, il enviait le bonheur placide de M. Ménart. Mais où étaient les femmes comme Mme Ménart?

Il n'y en avait peut-être qu'une au monde, et on la lui avait prise.

« Oh! disait Amandine, vous exagérez par amitié pour nous. Je ne suis qu'une pauvre ignorante sans valeur.

— C'est cela même, reprenait Alexandre d'une voix chaude, avec des regards pleins de tendresse et d'admiration, vous vous méconnaissez; le vrai mérite se cache à lui-même. Vous vivez obscurément et vous vous contentez de rien. Vous aimez le demi-jour, vous fuyez les occasions d'être connue; je ne vous en admire que davantage. C'est déjà trop que de vous dire à quelle hauteur je vous place dans ma conscience et dans mon cœur. Je vous fais rougir comme une pensionnaire. Pardonnez-moi, madame. Que ne donnerais-je pour avoir le droit de vous nommer Amandine et de baiser ce front pur que les éloges troublent si facilement.

— Vous avez tort de me parler ainsi.

— Je me tais; j'en dirais trop; il me semble que je n'ai jamais respecté qu'une seule femme au monde, c'est vous... »

Il changeait de sujet de conversation; il était sincère; il était touché. Ce sentiment ne l'empêchait pas de convoiter

Digitized by Google

Amandine et de déclarer en lui-même que le bonhomme Ménart n'était pas digne d'une pareille femme. Le lendemain, il recommençait, mais sans jamais pousser l'attaque au point d'effaroucher Emma. Il l'associait à ses espérances. « Je voudrais être quelque chose pour que vous soyez, même malgré vous, fière de moi. Je serai votre ami, quand même vous ne le voudriez pas, et je le serai avec jalousie. Cela m'est permis, je suppose. » Elle disait oui, dans sa simplicité. Bien qu'elle sentît que les paroles de Legrand continssent « quelque chose » qui « n'était pas bien, » elle n'avait pas le caractère nécessaire pour lui imposer silence et pour le faire rester dans les bornes d'une respectueuse amitié. Elle pensait qu'il était fait ainsi, et que ce n'était pas elle qui le changerait. D'ailleurs, sans doute, il y a des hommes qui exagèrent leurs impressions, qui ne savent rien dire sans vivacité, et il n'était pas nécessaire de donner à des mots plus d'importance qu'ils n'en avaient.

Legrand, passé maître en ces sortes de tactiques, voyait les progrès qu'il faisait et savait quelle était la mesure de trouble qu'il pouvait ajouter chaque jour en cet esprit étroit, en ce cœur honnête, mais ignorant et crédule comme celui d'un enfant. Il jouait habilement, pour ainsi dire en artiste, de ce vieil instrument qu'on nomme séduction, et dont les hommes se servent depuis qu'ils ont déclaré que la femme leur est inférieure. Il était sans scrupule, et cette grande force « morale » est de celle à laquelle on ne résiste guère. Les hommes comme Legrand se possèdent toujours ; ils savent unir l'émotion vraie à l'adresse ; lors même qu'ils aiment, ils n'oublient pas de se servir de leur science et de leur ingéniosité. C'est instinctif. Il y a, dit-on, des prêtres qui ont la foi, et qui ne sont pas des imbéciles ; ce sont les plus puissants, parce qu'ils sont à la fois bons stratégistes et convaincus.

Legrand en arriva bientôt à se demander . « Quand faudra-t-il donner l'assaut sérieux, pour n'être pas repoussé avec perte? »

Il voulait aller aussi loin que possible sans inquiéter l'en-

Digitized by Google

nemi. « Qui sait, se disait-il, de quoi elle serait capable, si je brusquais l'attaque. » Il y avait donc là un côté obscur qui l'empêchait de s'aventurer. Et tandis qu'il combattait afin de triompher aux élections, se donnant beaucoup de mal pour gagner quelques électeurs, voyant les journalistes et les gens influents, passant sa journée à courir çà et là sans beaucoup de méthode, le soir il allait chez les Ménart jouer son rôle d'homme à qui répugnait l'espèce de travail auquel son imprudence le forçait de se livrer. Ses abattements, ses irritations, ses indignations et ses dédains devenaient alors des moyens pour émouvoir et pour énerver Amandine. Quand M. Ménart était là, il parlait à mots mystérieux, il se plaisait à composer des phrases à double entente, il aimait à faire constater par Amandine elle-même qu'un lien secret les unissait et que leurs « âmes » se comprenaient malgré la présence de M. Ménart.

Cette situation romanesque, pour une femme qui jusqu'alors avait vécu dans l'ombre, inconnue et satisfaite, devait être d'un charme puissant. Il ne faut pas juger les cœurs avec les lois absolues de la raison, pas plus qu'il ne faut chercher des poissons dans une forêt. Les choses de sentiment se ressentent fatalement des imperfections, des faiblesses ou des résistances du caractère. Legrand était entré dans l'existence d'Amandine comme un rayon de soleil dans un de ces intérieurs hollandais où règne le clair-obscur; les êtres et les objets avaient aussitôt perdu de leur importance et Alexandre était devenu une sorte de protagoniste, le personnage en vedette d'une comédie sentimentale. Il avait tout de suite attiré l'attention et violemment éveillé l'intérêt. Il était devenu quelqu'un parmi des êtres passifs. Les circonstances avaient été pour lui; son audace et sa science le rendaient irrésistible. Amandine avait de cette situation une perception inconsciente; elle se laissait aller sur la pente, bercée dans un mouvement si doux qu'elle le sentait à peine, et jouissait d'une somnolence voluptueuse avec la plénitude de l'innocence. Pour échapper à ces impressions qui la caressaient sans éveiller sa défiance, elle eut dû

Digitized by Google

être à la fois plus ferme et plus éclairée. Son honnêteté seule ne suffisait pas pour la protéger et Legrand le savait.

Il fit une tentative la veille de l'élection. Trouvant Amandine seule, assise près de la table, il s'assit non loin d'elle, de façon à pouvoir lui prendre la main au besoin. Assis, il demeura muet, et ce fut elle qui parla la première.

« Qu'avez-vous? Vous avez l'air triste et fatigué.

— Je crois, dit-il, que je me serai démené pour rien; les nouvelles sont mauvaises.

— Ménart me disait, au contraire...

— Ménart s'en fait accroire, reprit-il avec un geste brusque et dédaigneux. J'ai rencontré une douzaine de mes plus acharnés adversaires : ils avaient l'air triomphant, et ils ne sont pas assez malins pour montrer par tactique des visages satisfaits.

— C'est peut-être de la politique, dit-elle timidement.

— Oh! répondit Legrand, il ne faudrait pas croire qu'un échec serait un coup terrible pour moi. Je me demande seulement à quoi je serai bon désormais si je n'ai pas même réussi à être conseillé provincial. Quelle vie sera la mienne, sans famille, avec une affection sans espérance dans le cœur?

— Une affection! dit-elle en tressaillant et en levant sur lui ses yeux bleus curieux et troublés.

— Ne le savez-vous pas? demanda-t-il en lui prenant brusquement la main. N'avez-vous pas lu dans mes regards? Que deviendrai-je donc, le jour où, n'ayant pu satisfaire une légitime ambition, il ne me restera plus qu'à souffrir parce que j'aime une femme qui ne m'appartient pas?

— Monsieur Legrand!...

— Ne vaudrait-il pas mieux se jeter sans hésiter à la rivière?

— Se tuer est un crime.

— Peut-on me forcer à vivre désespéré?

— Mais vous réussirez, dit-elle haletante, et ses yeux suppliants se remplissaient de larmes.

— Et si je réussis, Amandine, cela m'empêchera-t-il de vivre en désespéré? »

Digitized by Google

Elle dégagea sa main, qu'il avait gardée jusqu'alors, et se leva, sans trop savoir ce qu'elle faisait. Les yeux baissés, rouge jusque dans le cou, elle demeura muette sous le regard ardent que Legrand fixait sur elle. Les pensées se heurtaient dans son cerveau, comme les sensations faisaient frémir ses nerfs, sans pouvoir produire une phrase ou une action. Enfin, quelques mots vinrent mourir sur ses lèvres, comme le bruit du flot qui baise le sable avec un doux murmure : « Ce n'est pas bien, » dit-elle.

Il ne répondit pas ; il se plut à prolonger le désordre où son aveu l'avait plongée. Bien qu'il fût ému, il restait maître de lui. Il crut devoir enfin compléter cette première tentative directe en forçant la note contraire.

« Vous me haïssez, dit-il, ou vous me haïrez maintenant...

— Oh ! non, dit-elle vivement.

— Si vous m'aimiez, rien ne me résisterait ; si vous ne me donnez pas une espérance, quel cas voulez-vous que je fasse de la vie ? »

Il s'était levé ; il avait l'attitude d'un homme décidé à tout.

« Vous êtes notre ami, dit-elle avec une timidité pleine de grâce, en se hasardant à le regarder.

— Ce n'est pas assez, ou c'est trop, Amandine. »

Elle ne trouva rien à répondre et resta debout, immobile, à chercher en vain une parole qui exprimât des pensées absolument inexprimables. Le bruit que fit M. Ménart en rentrant avec les enfants la tira de cette situation : elle regarda Legrand.

« Oh ! dit-elle, pourquoi m'avez-vous dit cela? »

Puis elle sortit de la salle à manger, ne voulant pas être vue par son mari dans l'état où l'avait mise le soudain aveu de Legrand. Et lui, après un bout de conversation avec M. Ménart, prit congé, sous prétexte de faire encore quelques démarches et d'exploiter les dernières heures, mais en réalité pour aider Amandine à se refaire une physionomie...

Digitized by Google

IX

INTEMPÉRANCE.

L'élection se fit le lendemain. Quoique le sort de la nation ne fût point en jeu, les électeurs arrivèrent en foule au scrutin. La lutte fut des plus sérieuses; jusqu'au dernier moment, les noms des adversaires se partagèrent les suffrages : tantôt le résultat d'un bureau faisait pencher la balance en faveur des catholiques, tantôt en faveur des libéraux. On s'échauffait sur la Grand'Place; quelques soufflets avaient déjà retenti et on échangeait de gros mots en attendant une bagarre qu'on sentait dans l'air. Le scrutin ne donna pas de majorité absolue et on dut recourir au ballottage : les libéraux, dont les électeurs habitaient surtout la ville, l'emportèrent ainsi, un certain nombre de campagnards n'ayant pas voulu rester plus longtemps loin de leurs intérêts immédiats.

Alexandre Legrand fut donc nommé conseiller provincial avec douze voix de majorité.

Après cette bataille, on se trouva tout disposé pour bien dîner : les nouveaux conseillers se réunirent aux électeurs les plus influents et aux journalistes qui les avaient soutenus. On mangea et on but à la honte des cléricaux, qui restèrent chez eux, tout penauds.

Lorsqu'ils se levèrent de table, les victorieux étaient fort émus : le bourgogne les avait stimulés; ils parlaient haut, riaient de tout, avaient l'attitude de vainqueurs puissants à qui rien désormais ne devait résister. Ils se promenèrent de long en large sur la Grand'Place, discutant entre eux des programmes fantaisistes et bien décidés à balayer la calotte de ses derniers refuges : un coup de plumeau suffirait, comme pour enlever la poussière.

Legrand n'était pas le moins ardent de ces énergiques citoyens; sa haute taille, sa voix de baryton sonore, l'air guerrier qu'il avait conservé sous ses habits de pékin, lui

Digitized by Google

donnaient une valeur apparente et lui faisaient des admirateurs parmi les gens qui se laissent prendre, sans s'en douter, à l'extérieur artiste et à la musique, politiques qui sont toujours les dupes de leurs propres sentiments. Il triomphait donc de toutes les façons, et comme il n'était pas homme à se contenter de peu, il triomphait sans réserve. Au milieu de cette double ivresse onctueuse, produite par le succès et par le vin, l'image d'Amandine Ménart apparut tout à coup et fit battre ses artères avec une vivacité qui l'étonna lui-même et l'arrêta net. Sournoisement, il tira sa montre, vit que l'heure habituelle de la promenade de M. Ménart venait de sonner et s'esquiva en avertissant seulement ses plus proches voisins qu'il les rejoindrait bientôt.

Cinq minutes plus tard, il sonnait à la porte de la rue d'Havré.

Legrand était bien décidé à tenter un « dénouement ». Sa démarche et ses airs de tête étaient ceux d'un homme qui vient de savourer un triomphe et qui se croit irrésistible. Il se souriait dans sa grosse moustache; et quand passait près de lui quelque Montois indifférent, il avait l'air de lui dire, en lui jetant un regard de côté : — Regarde-moi donc, imbécile : je suis celui qui court de victoire en victoire.

Son premier espoir fut déçu : Amandine n'était pas seule. M. Ménart venait de rentrer de sa promenade avec les enfants.

En voyant Alexandre, son visage, calme d'ordinaire jusqu'à l'impassibilité, s'éclaira soudain. Amandine, qui était assise à sa place habituelle près de la table, se leva d'un élan et montra, en rougissant comme une jeune fille, le plaisir que lui faisait l'entrée du nouveau conseiller.

« J'aurais voulu, dit M. Ménart en prenant une des mains d'Alexandre qu'il serra avec force, j'aurais voulu être le premier à vous féliciter. Je vous ai cherché dans la foule des citoyens qui venaient de remplir consciencieusement leur devoir; je n'ai pas eu l'heureuse chance de vous rencontrer. Aucun événement civique ne m'a remué à ce point, et Mme Ménart vous dira que depuis quelques jours je n'étais

Digitized by Google

plus dans mon assiette ordinaire. Enfin, tout est bien qui finit bien, et j'ajouterai que jamais sans doute vous n'avez mieux porté qu'aujourd'hui votre nom fatidique d'Alexandre Legrand. »

Cette heureuse chute augmenta encore le rayonnement du visage de M. Ménart. Legrand lui répondit de sa voix la plus haute, et d'un ton où déjà perçait l'homme devenu quelqu'un, et qui se croit appelé à protéger les autres. Puis il se tourna vers Amandine en ajoutant : « Et vous, madame, vous ne me félicitez pas?

— Je vous félicite de tout mon cœur, répondit-elle d'une voix émue, avec sa simplicité habituelle, en tendant la main à Legrand. Je suis sûre que dans aucune maison de Mons la nouvelle de votre succès n'a fait autant de plaisir que chez nous.

— Le sentiment des autres m'importe peu, dit Alexandre ; il n'y a que le vôtre qui me touche. »

Son regard se fixa sur les yeux d'Amandine avec une telle effronterie, en disant cela, qu'elle dut baisser les paupières. Et M. Ménart ajouta tout de suite : « Nous allons fêter ce grand jour en vidant une bouteille de vieux bourgogne de derrière les fagots. »

Il sourit et sortit pour exécuter cette affectueuse menace, laissant Legrand et Amandine debout en face l'un de l'autre.

« J'espérais, dit Alexandre en se rapprochant de Mme Ménart, vous voir la première en entrant ici — et ne voir que vous. Je voulais égoïstement savourer vos félicitations, chère Amandine... Vous regarder à mon aise, sans importun, tandis que vous m'auriez donné, de votre voix douce, les preuves de votre sympathie...

— Vous savez, dit-elle avec contrainte, ce que je pense; je viens de vous dire...

— J'en voulais davantage, reprit-il ardemment. Je suis gourmand; on ne me satisfait pas ainsi. Si je suis heureux de ma victoire, c'est parce que j'ai l'espoir qu'elle rejaillira sur vous, qu'elle vous donnera une bonne émotion, et que vous m'en aimerez un peu plus. Que me fait tout ce bruit, si votre douce voix n'y est pas mêlée, Amandine? Les accla-

Digitized by Google

mations de la foule ne m'empêchent pas d'entendre la musique de votre voix bien-aimée... J'avais tant de choses à vous dire... et qui m'étouffent... Quand donc pourrons-nous causer à cœur ouvert, sans crainte d'être interrompus par quelque fâcheux!... Je vous aime comme un fou.

— Oh! dit-elle alarmée, et son visage exprimait une douleur réelle; taisez-vous, ne parlez pas ainsi : vous allez gâter cette belle journée... »

M. Ménart rentrait, en portant avec précaution une bouteille couverte de la plus respectable couche de poussière, fortifiée de vieilles toiles d'araignée. Sans mot dire, il déposa la bouteille dans un panier roulant; puis, se redressant : « Là! ceci, mon cher ami, sera le bouquet de cet heureux jour. On ne boira guère de meilleur bourgogne à Mons en ce jour d'allégresse. Asseyez-vous; Mme Ménart va nous donner des verres. »

Amandine se leva immédiatement; les regards de Legrand pesaient sur elle et lui donnaient des sensations qui étaient de véritables souffrances; elle n'y comprenait rien : elle ne savait pas s'interroger. D'ailleurs, l'action rapide l'empêchait de réfléchir. Cet homme lui imposait; elle se sentait dominée par une force inconnue à laquelle elle ne parvenait pas à donner un nom. Legrand, bien que le vin troublât déjà son cerveau, voyait parfaitement qu'il produisait un effet, sans en connaître la nature : cela lui suffisait. Toute impression était bonne, peur ou attraction sympathique, pourvu qu'elle satisfît ses passions; il disait même que le meilleur des partenaires était la peur, qui troublait l'être plus profondément et faisait palpiter jusqu'au dernier des nerfs. Fasciner, n'importe comment, tel était son moyen.

On se mit à boire à petites gorgées. On permit à Legrand, pour ce soir-là par exception, de fumer un cigare. Il but, fuma et parla avec abondance; car il ne faisait rien modérément. A lui tout seul il vida les deux tiers de la bouteille de bourgogne, car M. Ménart était très-sobre, et Amandine se contenta de mouiller ses lèvres.

Il resta là deux heures à parler de lui et de son avenir.

Digitized by Google

Plus que jamais, il voulait devenir quelqu'un ; il avait trouvé le levier d'Archimède ; il voulait qu'on eût les yeux fixés sur lui : il y avait bien assez longtemps qu'il vivait dans une obscurité relative.

« J'ai deux buts à atteindre, voyez-vous, madame : être puissant et être aimé, être puissant pour que la femme aimée puisse être fière de moi. Je ne veux pas qu'elle soit heureuse comme toutes les femmes, d'un bonheur paisible comme celui des animaux ; non, non, monsieur Ménart : il faut du mouvement, pour qu'on se sente vivre fortement, pour qu'on se croie transporté dans un monde nouveau, où la vie soit plus passionnée et plus... plus abondante. J'ai horreur du terre à terre. Une grande âme ne se contente pas d'une existence végétative, voyez-vous.

— A votre santé, monsieur Legrand. Moi, je suis un philosophe, et je pense qu'il faut vivre selon ses facultés.

— Certainement, monsieur : vous êtes dans le vrai. Mais combien de nous que la fatalité a enfermés dans un cercle étroit, et qui n'ont pas l'occasion d'en sortir ! Je serai l'occasion pour une femme, je la tirerai de sa placidité — oui — fût-ce malgré elle.

— Et si elle est malheureuse? demanda M. Ménart pour dire quelque chose.

— Elle sera transportée dans un tel monde de sensations vives — et — et profondes, qu'elle se sentira au-dessus des petites joies et des petites misères : cela seul suffira, voyez-vous, pour lui donner conscience de la supériorité de sa situation et pour satisfaire ses désirs les plus — les plus élevés. Avez-vous déjà été au sommet d'une haute montagne, en Suisse, par exemple? Non? Eh bien, on éprouve là quelque chose qui ne s'exprime pas ; on domine les hommes, on nage dans l'espace, on se sent plus grand, on respire avec une telle plénitude... Non, vous ne pouvez pas vous figurer cela. Il semble que la terre vous appartienne et qu'on n'ait plus qu'à lui commander. Moi, j'aime ça : c'est grand. Comparez avec le paysan qui creuse silencieusement son sillon : il est une fourmi, qui naît, travaille, souffre

Digitized by Google

et meurt; moi, du haut de ma montagne, je juge la terre et les hommes; je suis seul quelqu'un. C'est là que je veux vivre et faire vivre la femme...

— Mais, répondit M. Ménart en versant le dernier verre de bourgogne, que dit le paysan de l'homme qui est là-haut sur le sommet de la montagne?

— Ah! peu importe! dit Legrand un peu interloqué et dont l'exaltation fut un moment arrêtée. Je suis au-dessus de ce ver de terre; je me sens un autre homme que lui, et je veux que la femme qui m'aime soit une autre femme que la sienne — une bête de somme, en somme, ajouta-t-il en riant lourdement. Croyez-vous, monsieur Ménart, que tous nous ne sommes pas pris un jour par ce qu'on nomme le démon de l'orgueil? Du haut en bas de l'échelle, on ne voit que gens qui veulent arriver au sommet, en grimpant les uns sur les autres sans se préoccuper de savoir si les progrès des uns ne se font pas au détriment des autres. Arriver, voilà la devise. Qu'est-ce que cela me fait, les memus animaux qui grouillent au bas de l'échelle? Ce ne sont que marchepieds pour escalader le pouvoir — le pouvoir quelconque, monsieur Ménart. Je grimperai des mains et des pieds, sans me lasser, jusqu'à ce que j'arrive. Et si j'atteignais le sommet de l'échelle, je regarderais au-dessus de moi, pour voir s'il n'y aurait pas moyen de monter encore. C'est là que je veux transporter la femme que j'aime... »

Impudemment il regardait Mme Ménart; et l'aimable et douce créature ne pouvait se défendre d'une certaine admiration en entendant cette profession de foi mêlée d'audace et de cynisme; elle n'avait jamais rien entendu de pareil dans le milieu où elle vivait. L'applomb, la voix, le visage enflammé, les yeux insolents de Legrand lui faisaient l'effet d'une tête de Méduse, vers laquelle ses doux yeux bleus étaient toujours ramenés malgré elle; et son silence expressif donnait une nouvelle ardeur à Legrand, qui pensait tout haut avec cette faconde intarissable qui caractérise certains cerveaux pris de vin.

Il était onze heures quand il quitta les époux Ménart :

Digitized by Google

rarement on veillait aussi tard dans cette maison, dont tous les mouvements étaient réglés comme ceux d'une pendule. Dans le corridor obscur, où M. et Mme Ménart accompagnaient leur ami, Legrand trouva moyen de se glisser auprès d'Amandine, de lui prendre la main et de la serrer avec force en lui disant à l'oreille : « Je suis comme un fou; je commettrais un crime pour que vous m'aimiez... » Elle eut une sorte de défaillance subite, et dut s'appuyer à la muraille, tandis que l'ombre semblait tourner autour d'elle. Quand M. Ménart rentra dans la salle à manger, après avoir soigneusement fermé la porte de la rue, il trouva sa femme assise, dans une pose affaissée; il la regarda de près : elle était toute pâle.

« Qu'avez-vous, ma chère? dit-il.

— Je suis fatiguée; il est bien tard... Je n'ai pas l'habitude.

— C'est vrai, répondit M. Ménart. Mais je n'oublierai jamais, jamais, quoi qu'il fasse ou dise, qu'il m'a sauvé la vie. Il faut lui pardonner ses défauts, car c'est un homme généreux. »

Legrand s'en allait par la ville, longeant les trottoirs déserts, les mains dans les poches de son large pantalon « à l'officier », le cigare aux lèvres. Il avait des visions de Chinois à demi enivré par l'opium et il se souriait à lui-même en murmurant des couplets.

Elle est à moi, c'est ma compagne...

« Eh! c'est Legrand, s'écria un noctambule qui se heurta à lui au coin de la Grand'Place. Tu es gai, ma vieille. Qui est-ce qui est à toi, conseiller provincial? Est-ce la province, ou la Belgique?

— Ça ne te regarde pas, dit Legrand d'un ton de bonne humeur.

— Bon! viens; nous allons prendre un dernier verre de bière et un « bonnet de nuit ». Un pareil jour ne finit qu'à une heure du matin.

— Allons-y! » dit Legrand.

Digitized by Google

Et, bras dessus, bras dessous, ils se dirigèrent vers le café à la mode, où il y avait encore bon nombre de buveurs. Là, sans cesser de bavarder, Legrand but deux verres de bière, puis un verre d'eau-de-vie pour « faire descendre » le tout. Il était près d'une heure quand il rentra chez lui. Il se sentait lourd et fort troublé en montant son escalier. Il lui fallut deux minutes pour allumer sa bougie. L'image d'Amandine le poursuivait toujours, forme vague et radieuse, flottant dans les buées de l'ivresse comme une déesse dans un brouillard léger. Il s'assit près d'une petite table sur laquelle il avait posé sa bougie, et qui lui servait ordinairement de bureau. Il poussa un gros soupir et, s'accoudant, laissa tomber son front dans ses mains. Le papier à lettres, l'encrier, les plumes, les enveloppes, un certain nombre de lettres ouvertes, étaient là éparses dans un désordre pittoresque. Une idée poussa instantanément dans le cerveau de Legrand et il se mit à rire tout bas, longtemps, renversé sur sa chaise : sans doute qu'il trouvait cette idée excellente : Écrire à Amandine. « Une lettre, se dit-il, fera bien plus d'effet que des paroles. » Et tout de suite il se mit à continuer avec une plume, sur le papier, les divagations dont le cours ne s'était point arrêté depuis son entrée, le soir, chez M. Ménart.

Quand il crut avoir suffisamment dit ce qu'il voulait dire, il plia lentement sa lettre, cette fois d'un air grave, la glissa dans une enveloppe, se leva et la jeta sur la table en se disant : — La suite à demain. Puis, s'étant à demi déshabillé, il se coucha comme une masse et s'endormit profondément, les deux poings fermés.

ÉMILE LECLERCQ.

(*La fin au prochain numéro.*)

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES.

NAPOLÉON Ier ET LE TESTAMENT DE PIERRE LE GRAND.

Tout le monde a entendu parler des instructions posthumes laissées à ses successeurs par la brute de génie qui poussa, à grands coups de hache et de knout, son peuple dans la voie du progrès. Elles forment un plan complet de politique intérieure et extérieure, qui dans ses principales lignes a été fidèlement suivi par le cabinet russe depuis plus d'un siècle et demi, tantôt dans l'ombre, tantôt à ciel ouvert, avec ce mélange de perfidie et de violence qui caractérise les gouvernements à demi-civilisés qui ont derrière eux une grande nation à demi-barbare. Chaque fois que la question d'Orient renaît de ses cendres mal refroidies, le testament de Pierre le Grand est remis sur le tapis et fournit aux journalistes la matière de mainte allusion. Les historiens le citent et le commentent, mais sous toutes réserves quant à son authenticité; car personne parmi les érudits, les archivistes, les paléographes, ne peut se vanter d'avoir eu sous les yeux l'original ou même une copie bien authentique du fameux document. Aussi par le vent d'examen et d'exégèse qui souffle, est-on porté à se demander si ce testament ne doit pas être placé dans le musée des légendes historiques et des contes de ma mère l'oie, à côté de l'histoire de Guillaume Tell, de la papesse Jeanne et du meurtre juridique de don Carlos.

C'est il y a une quinzaine d'années seulement que l'authenticité de la pièce mémorable qui nous occupe a été pour la première fois l'objet non d'un doute vaguement exprimé, mais d'une critique à fond. Dans un livre publié à Bruxelles en 1863 et qui à cette époque n'eut pas grand retentissement dans le monde érudit, M. G. Berkholz, archiviste de la ville de Riga, affirma, un peu légèrement comme nous le verrons plus loin, que la première mention du testament de Pierre le Grand se trouve dans le *Tableau des Progrès de la Puissance russe,* par Lesur.

Comme la publication de cet ouvrage, qui eut lieu sous les auspices du gouvernement français, ne précéda que de peu de

Digitized by Google

temps la campagne de Russie, et qu'il n'est pas douteux qu'il ait été composé dans des vues *à priori*, M. Berkholz n'hésite pas à attribuer à l'inspiration et peut-être à la dictée de Napoléon Ier en personne, le résumé des principales dispositions du testament que donne Lesur. On y reconnaît quelques-unes des formes de style qui distinguent la correspondance et surtout les proclamations de l'empereur; mais, avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons voir là une preuve, ni même une présomption, et en admettant que le résumé de Lesur soit un faux, il nous paraîtrait plus vraisemblable d'en attribuer la parenté à Lesur lui-même, et de supposer que celui-ci a cru faire un grand honneur au tsar Pierre en lui prêtant le style emphatique et les formules stéréotypées de l'auteur de la proclamation à l'armée d'Italie, les *éternels ennemis du continent* et les *nuées de barbares asiatiques*.

Napoléon a bon dos, mais ce n'est pas une raison pour le charger sans mesure, ni pour s'écarter dans les accusations que l'on porte contre lui de la réserve et de la circonspection imposées par l'équité. Ne suffit-il pas qu'il ait fait le dix-huit brumaire, assassiné le duc d'Enghien et le libraire de Nuremberg, commis le honteux guet-apens de Bayonne, supprimé la liberté, étouffé la pensée, persécuté le génie, joué pendant quinze ans aux échecs sur la carte de l'Europe, sacrifiant les pions sans compter, enfin, combinant l'arbitraire minutieux et soi-disant paternel de l'ancien régime avec l'esprit unitaire et niveleur des institutions nouvelles, doté la France de cet idéal de centralisation et de ces saines traditions administratives dont elle essaye vainemant de se débarrasser, et ne faut-il pas y regarder à deux fois avant de formuler contre lui de nouveaux chefs d'accusation, ne s'agît-il que de la supposition d'une pièce historique, quand on manque de fondements sérieux pour les soutenir?

Quelques années après la publication du livre de M. Berkholz, son argumentation fut reproduite, avec peu de modification, par l'auteur anonyme d'une brochure publiée en France, inspirée probablement par des sentiments d'aversion personnelle envers la dynastie des Bonaparte, et dont l'auteur ne fait aucune mention du travail de l'archiviste de Riga. Ce dernier vient de faire paraître à Saint-Pétersbourg, une traduction allemande de son livre, sous le titre *Das Testament Peters des Grossen, eine Erfindung Napoleons* 1. *Hof-Buchhandlung L. Schmitzdorf.* 1877. Les critiques allemands, et notamment M. Reinhold Koser, dans la *Revue historique* de Munich, ont soumis la thèse soutenue par M. Berkholz à un examen fait avec ce soin et cette conscience qui les distinguent, et n'en ont pas laissé grand'chose debout.

Il faut remarquer d'abord que le texte du testament, tel qu'on le cite d'ordinaire, diffère sur plusieurs points du résumé donné par Lesur, et a paru pour la première fois dans les mémoires du chevalier d'Eon publiés en 1836 à Paris par M. Frédéric Gail-

Digitized by Google

lardet, plus connu par sa collaboration à *la Tour de Nesle*, le fameux drame d'Alexandre Dumas, que par ses travaux d'érudition. M. Gaillardet avait à sa disposition la correspondance et les papiers de famille du singulier diplomate qui passa une partie de sa vie sous un déguisement féminin, c'est-à-dire tous les éléments d'un travail sérieux; malheureusement les aventures du chevalier, si romanesques qu'elles fussent, ne le parurent pas encore assez à son historiographe, qui crut devoir recourir à toutes les ressources de son imagination de dramaturge pour varier les incidents, accentuer les situations et précipiter les péripéties. Un beau jour, le repentir — qui avait cheminé d'un pas boiteux et mis bien des années en route — le prit à la gorge et il se décida à faire paraître en 1866, chez Dentu, une seconde édition des mémoires, purgés cette fois de tous les embellissements qu'il s'était permis dans la première, et réduite au récit fidèle des faits arrivés. Malgré le certificat d'authenticité que M. Armand Baschet donna à cette nouvelle édition, dans son *Histoire du Dépôt des Archives des Affaires étrangères*, le public l'accueillit avec une indifférence complète, soit que les fictions eussent pour lui plus de charme que la réalité, soit qu'il se défiât du bloc enfariné et crût que l'on voulait spéculer de nouveau sur sa crédulité, en tirant une seconde mouture du même sac.

Dans l'édition expurgée de 1866, le texte du testament figure comme dans celle de 1836, et M. Gaillardet affirme avoir trouvé parmi les papiers du chevalier d'Eon la copie que celui-ci était parvenu à se procurer à Saint-Pétersbourg, et qu'il avait envoyée à Louis XV. En admettant qu'il en soit ainsi, la question sera-t-elle résolue, et ne restera-t-il aucun doute sur l'authenticité du testament? Est-il impossible que le diplomate français ait été lui-même la dupe de quelque habile faussaire? Un fait seulement resterait acquis à l'évidence, c'est que Napoléon Ier ne serait pour rien dans l'invention du testament de Pierre le Grand.

Sans recourir à cette preuve discutable, on peut établir par divers faits qu'il était déjà question au siècle dernier d'un plan de conduite politique tracé par le régénérateur de l'empire à ses descendants. On y trouve de fréquentes allusions dans la correspondance des envoyés français à Saint-Pétersbourg. Un mémoire adressé à Louis XV le 7 juin 1772 dit, en parlant du traité qui se négociait alors entre la Russie et la Porte, que les conditions de la paix réalisaient presque tous les *projets de Pierre le Grand à l'endroit de la Turquie*. Une dépêche de l'année suivante attira l'attention du gouvernement français sur les efforts constants faits par la Russie pour s'immiscer dans les affaires de l'Allemagne, et substituer dans ce pays son influence à celle de la France et de la Suède, qui, comme on sait, avaient joué, au siècle précédent, un rôle prépondérant dans l'empire germanique, et attribue également à Pierre Ier l'initiative de cette politique.

Digitized by Google

Mais il existe dans les archives de Berlin un document bien autrement curieux; c'est le compte rendu d'une conférence qui eut lieu, le 6 novembre 1749, entre l'envoyé russe, comte Kaiserlinck, et le ministre prussien Podiewilz, adressé par ce dernier à Frédéric II. Kaiserlinck ayant communiqué ses lettres de rappel au ministre prussien, celui-ci lui exprima les vifs regrets que lui causait la rupture des bons rapports et de l'étroite union qui avaient existé autrefois entre les deux cours. « Kaiserlinck en convint, continue le ministre, et me dit qu'il se souvenait d'avoir vu un manuscrit de la propre main de feu Pierre le Grand, sur les maximes fondamentales de sa maison, où l'amitié avec celle de V. M. était entre autres recommandée à sa postérité. »

On sait qu'Elisabeth Petrowna, femme avant d'être impératrice, et moins soucieuse de se conformer aux vœux de son père que de se venger des épigrammes du grand Frédéric, prit parti contre lui dans la guerre de Sept Ans et entra dans la coalition formée par la France, l'Autriche et la Suède. Pendant la longue interruption de relations diplomatiques qui précéda l'explosion de la guerre, un certain baron de Leutrum, dont la position à la cour de Russie n'est pas nettement définie, se rendit à Potsdam, où il eut, au mois de février 1754, un entretien confidentiel avec le roi de Prusse. Dans le compte rendu qu'il en transmit au chancelier russe Woronsow, il déclara que Frédéric avait exprimé la plus grande sympathie pour la Russie et l'impératrice. « Sa Majesté, dit en terminant le baron, me parla encore du testament de Pierre Ier, de glorieuse mémoire. »

Enfin, pour donner le coup de grâce à la thèse soutenue par l'érudit livonien, on vient encore d'exhumer du dépôt des archives de Berlin un mémoire remis en novembre 1798 au roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, par le général Köhler, qui le tenait lui-même d'un membre du gouvernement impérial de Cracovie. Cette pièce, datée de Paris 23 vendémiaire an VI, contient des instructions pour l'organisation en Allemagne d'un bureau destiné à recruter des Polonais pour les armées françaises. Elle est accompagnée d'un *Aperçu sur la Russie*, œuvre d'un certain Sokolnicki, qui se qualifie de député général de la nation polonaise. Il y est fait mention « d'un plan inique, mais vaste et hardi, tracé par Pierre Ier », et qui se trouvait au nombre des documents et papiers du gouvernement russe saisis à Varsovie le 18 avril 1794. Suit une analyse du plan en question, dont les 13 articles répondent, à quelques variantes près dans les détails et surtout dans la rédaction, au résumé publié par Lesur en 1812.

Les faits qui précèdent permettent de conclure à l'existence probable d'un testament politique de Pierre le Grand, mais non d'affirmer l'authenticité du texte qu'on nous en a donné. Ce qui est hors de doute, c'est que Napoléon Ier n'en est pas l'auteur.

L.-V. KEYMEULEN.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA LITTÉRATURE NÉERLANDAISE

EN BELGIQUE.

In onze vlaamsche gewesten, par W.-G.-E. Walter. — *Bertha van den schoolmeester*, par Teirlinck-Stijns. — *Fantasia*, par Ern. Vander Ven. — Publications de Conscience, Sleeckx et Aug. Snieders. — Publications du Willems-Fonds. *Jaarboek voor* 1878. — Willems-Fonds et Davidsfonds. — *Afrika*, par A.-C. Vander Cruyssen. — *Het liberalisme*, par Arthur Cornette. — Le tome IV de la chronique de Marcus van Vaernewijck. — Les travaux historiques de MM. De Potter et Broeckaert. — *De kerels van Vlaanderen*, par K. De Flou. — *Plantijn*, par Max Rooses. — Livres de jurisprudence. — *Schetsenboek*, par Max Rooses. — Les revues flamandes. — Littérature dramatique. — *Julius Cæsar*, par Emiel van Goethem. — *Willem de Gek*, par W. Geets.

Dans ma dernière chronique, que la livraison de février a publiée, j'ai passé rapidement en revue les œuvres poétiques de l'année 1877. Avant de parler des publications de l'année courante, il me reste à dire quelques mots de la prose flamande pendant l'année écoulée.

L'apparition d'un petit livre de 212 pages a été le grand événement de la littérature flamande en 1877. C'est un simple récit villageois, intitulé : *In onze vlaamsche gewesten. Politieke schetsen* (Nos campagnes des Flandres. Croquis politiques), par W.-G.-E. Walter. Personne n'avait jamais entendu parler de M. Walter et son livre est écrit de main de maître. Comme tout le monde, je fus friand de détails sur la personnalité de cet auteur, inconnu la veille, déjà célèbre aujourd'hui.

Ouvrant l'excellent *Dictionnaire de la littérature néerlandaise* (*Biographisch woordenboek der Noord- en Zuid-Nederlandsche Letterkunde*), que deux Hollandais, MM. Huberts et Elberts, et un Flamand, M. Vanden Branden, d'Anvers, viennent de terminer en 1878, après y avoir travaillé pendant plus de cinq ans, j'y trouvai, à la page 753, une notice biographique que je transcris ici tout entière : « WALTER (*Willebrordus-Gerulfus-Edmundus*), « né à Bruges le 13 janvier 1851, fit d'abord ses classes au collége « Sainte-Barbe et entra ensuite au petit séminaire de Roulers. « En 1871, il dit adieu aux études théologiques et se fixa à Gand « comme industriel. Il y dirige aujourd'hui une fabrique d'en- « grais chimiques. Il est l'auteur de : *In onze vlaamsche gewesten. « Politieke schetsen.* Gand, 1877. » Après avoir lu cette biographie, où le petit séminaire de Roulers, le collége Sainte-Barbe, la

Digitized by Google

théologie et les engrais chimiques sont agréablement amalgamés, je ne pus me défendre de certains doutes, et j'écrivis à mes amis de Gand pour leur demander quelques détails complémentaires sur l'ex-séminariste, qui pour son coup d'essai a fait un coup de maître et qui, de plus, dans son petit récit, a tracé de la tyrannie du clergé dans les campagnes flamandes un tableau admirable. Mes amis gantois me répondirent que personne à Gand ne connaît M. Walter et ils ajoutèrent même que son nom ne figure pas dans le *Wegwijzer der stad Gent* (Album des adresses de la ville Gand).

Grande fut ma perplexité, on le croira sans peine. Jusqu'à présent, d'ailleurs, il m'a été impossible de découvrir le vrai nom de l'auteur. Car il n'y a pas à s'y tromper, les éditeurs du *Dictionnaire de la littérature néerlandaise* ont été victimes d'un aimable plaisant, qui a voulu ajouter un chapitre nouveau à l'histoire des supercheries littéraires. Naturellement, on s'est beaucoup préoccupé de ce petit mystère ; on a soupçonné tour à tour nos meilleurs écrivains flamands de la paternité de ces *Croquis politiques*. D'autres prétendent qu'ils sont l'œuvre d'un débutant (bien habile pour un débutant, il faut le dire) qui aurait d'excellentes raisons pour ne pas s'exposer aux persécutions des gens d'église. Et pour quiconque sait ce qu'il entre de fiel dans l'âme des dévôts flamands, cette prudence serait assurément excusable. Quoi qu'il en soit, le mystère aidant, le petit livre eut un très-grand et très-légitime succès.

Ce n'est, au fond, qu'une photographie de la réalité. On sent même que l'auteur s'est fait violence pour rester en deçà de la vérité, afin d'éviter tout ce qui pourrait le faire taxer d'exagération. Il nous montre le village de Crocke paternellement conduit par un de ces vieux curés pacifiques, qui *laissaient luire le soleil dans l'eau*, comme dit le proverbe flamand, et faisaient régner la concorde et la paix parmi leurs paroissiens. Il meurt et a pour successeur un jeune vicaire, ardent et intolérant, qui en quelques mois fait de cette paisible commune un véritable enfer. Ces deux types sont burinés. A côté d'eux se place la figure de M. Sandrie, vieux franc-maçon fort riche et complétement découragé de la politique, qui s'entendait d'ailleurs parfaitement avec le vieux curé, mais que son successeur a mis hors la loi dès le premier jour.

Les congrégations, les patronages, les missions, les pèlerinages se multiplient. Les Xavériens de Crocke prennent part à la manifestation politico-religieuse de Lourdes-Oostacker et sont même fort malmenés à la fameuse « bataille des tricornes ». Arrive

Digitized by Google

l'élection occasionnée par la mort de M. le représentant Pierre De Baets. Le curé, flanqué d'un hobereau, le très-noble messire Astère-Guislain-Marie Pijpeling van Diependale, parcourt la commune du nord au sud, de l'est à l'ouest, administrant, avec la complicité du médecin clérical, les derniers sacrements à un électeur libéral qu'il veut empêcher d'aller voter; arrachant, par contre, un vrai moribond à son grabat pour le traîner à l'urne; faisant écrire à un électeur douteux par le noble baron Astère un chef-d'œuvre de style épistolaire qu'on croirait sorti de la plume de M. le chevalier de Formanoir de la Cazerie, qui, comme on se le rappelle, a eu les honneurs de la cour d'assises de la Flandre Orientale; — enfin, se multipliant pour la bonne cause sans aucun scrupule de conscience.

Mais le résultat de l'élection ne répondit pas aux vœux du fougueux curé : M. Storme-Brasseur, de ridicule mémoire, resta sur le carreau, et ce fut le bourgmestre de Gand, M. le comte de Kerchove de Denterghem, qui fut élu à une forte majorité. Le curé de Crocke, pour pleurer cette défaite, organise aussitôt un pèlerinage monstre, décroche le Christ de sa croix, lui fait peindre par un artiste du crû d'affreuses blessures toutes rouges, qui crient vengeance au ciel contre les persécuteurs de la religion, et provoque parmi les paysans du village et des environs une émotion sauvage. Cette exhibition inouïe, que l'auteur décrit avec les accents d'un témoin oculaire, coïncide justement avec la manifestation organisée à Gand pour fêter le triomphe des libéraux. Le soir, M. Sandrie, qui s'était rendu dans la capitale des Flandres pour y assister, rentre en cabriolet dans le village. Il est assailli dans l'obscurité par des fanatiques avinés, son cheval prend le mors aux dents, et le vieux franc-maçon roule dans un fossé, mortellement blessé. Aussitôt le curé, apprenant qu'il a perdu connaissance, vient lui administrer les saintes huiles et envoie au *Bien public* un entrefilet nécrologique célébrant onctueusement la conversion *in extremis* de ce libre penseur endurci et en prenant texte pour exalter la mansuétude de l'Église, qui ouvre ses trésors de miséricorde et de consolations à ses plus mortels ennemis.

Tel est le résumé de ce roman de mœurs politiques flamandes, où tout est vrai et saisissant. L'auteur, qui connaît à fond les choses dont il parle, a réussi à tracer un tableau effrayant d'une réalité plus effrayante encore. Car, comme l'a dit M. Alphonse Vandenpeereboom en 1875, dans un discours célèbre, éloquent cri d'alarme qui eut un grand retentissement dans tout le pays,

Digitized by Google

le clergé est parvenu à supprimer une à une, dans nos villages flamands, toutes les libertés garanties par la Constitution belge. Ni liberté de la presse, puisque les journaux cléricaux seuls sont tolérés dans la commune sous peine de refus d'absolution et de ruine totale du récalcitrant; ni liberté de réunion, puisque seules les congrégations de Xavériens et de dévotes sont permises et que le curé est parvenu depuis longtemps à tuer les sociétés de chant ou de rhétorique, qui montraient la moindre velléité d'indépendance; ni liberté d'enseignement, puisque l'instituteur tremble de tous ses membres à la seule vue du curé et que toute école non livrée aux caprices du clergé ne saurait attirer dix élèves; ni surtout liberté de conscience, puisque le libre penseur n'y peut vivre sans risquer d'être assommé et que les libéraux pratiquants y sont sans cesse en butte aux vexations, aux calomnies, aux persécutions le plus variées et les plus raffinées.

L'étranger, qui traverse notre pays, ne visite que les grands centres et y admire le calme et l'ordre avec lesquels les populations urbaines usent depuis un demi-siècle d'une liberté à peu près illimitée. Mais son admiration s'évanouirait bien vite, s'il s'enfonçait à deux ou trois lieues seulement dans les campagnes flamandes. Il y verrait partout le prêtre régnant par la superstition et l'intimidation sur des ignorants fanatisés, des lâches et des hypocrites. L'étranger, du reste, n'est pas seul à ne pas apercevoir cette lèpre qui ronge silencieusement la vie nationale des Flandres. Trop de libéraux des grandes villes sont dans le même cas. Ils savent en gros que les paysans flamands obéissent à leur curé et à leur propriétaire qui, en général, est clérical. Ils ont parfois entendu raconter des anecdotes, dans le genre de celles que M. Bara a citées à la tribune parlementaire à l'occasion des élections de Bruges et d'Anvers, en 1876. Mais ils ignorent que la tyrannie est universelle, que chaque village flamand est courbé sous le joug du prêtre, que la liberté, dont ils jouissent eux-mêmes avec insouciance, n'y est plus qu'un vain mot.

Puissent des livres comme le récit villageois *In onze vlaamsche gewesten* leur ouvrir les yeux, avant qu'il ne soit trop tard pour s'opposer à l'envahissement de la vermine noire! L'auteur de ce petit livre a produit là une œuvre littéraire d'un grand mérite et c'est une bonne action tout à la fois; son style est sobre, le ton est calme, car l'émotion n'est pas dans les mots, mais dans la pensée. Une admirable gradation, un choix exquis de détails pittoresques, une ironie finement dissimulée ajoutent encore à la

Digitized by Google

valeur de ce petit chef-d'œuvre, qui peut être mis en parallèle avec le roman *Partie perdue* de M. Goblet d'Alviella. Notre collaborateur a fait une peinture saisissante de vérité de la situation des populations rurales wallonnes dans la province de Namur; l'auteur des *Croquis politiques* a fait de même pour les bourgs pourris flamands. L'année 1877, qui nous a donné ces deux livres, n'aura pas été perdue pour notre littérature nationale bilingue.

Bertha van den schoolmeester (Bertha, la pupille du maître d'école) est le titre d'une nouvelle de MM. Teirlinck-Stijns de Bruxelles, qui, comme Erckmann-Chatrian, se sont associés pour écrire des romans. Mais il ne faut pas leur demander l'originalité; ils imitent Conscience et ont assez bien réussi dans ce pastiche. Leur livre, d'ailleurs, charme par une simplicité et une fraîcheur toutes flamandes. *Fantasia*, par M. Ern. Vander Ven d'Anvers est, au contraire, une œuvre originale, mais presque repoussante. Dans une série d'esquisses brutales, l'auteur dépeint des types écœurants, entre autres, deux filles publiques. Voici d'ailleurs le préambule d'un de ses récits : « Je vais vous raconter une histoire de lupanar. » La suite est digne du début. M. Vander Ven jette par çi par là des tirades de philosophie matérialiste, qui feront sourire les matérialistes sérieux et instruits; et au réalisme le plus crû il mêle à chaque instant une note sentimentale des plus comiques. *Fantasia* est un livre tout à fait manqué, malgré le talent de l'auteur, qui a de la verve et de la couleur, mais qui gâte tout par le parti pris, si funeste en littérature.

L'illustre vétéran des lettres flamandes, Hendrik Conscience, a publié en 1877, un roman intitulé *De oom van Felix Roobeek*, (L'oncle de Félix Roobeek) et deux autres prosateurs distingués, MM. Sleeckx et Aug. Snieders d'Anvers, poursuivent l'édition de leurs œuvres complètes, commencée déjà en 1876.

Le Willems-Fonds, a publié, l'année passée, deux livres excellents : une traduction de l'ouvrage célèbre de Samuel Smiles, *Character*, digne pendant du fameux *Self-help*, et un Annuaire (*Jaarboek voor* 1878).

On y trouve d'abord, dans deux esquisses pleines d'esprit et de détails pris sur le vif par Mlle Virginie Loveling, une photographie fort amusante des visites de nouvel an dans les villages flamands. Puis vient une notice de M. L. D. R. sur un procès d'hérésie à Gand en 1560-1561, d'après des documents conservés aux archives de cette ville. C'est l'histoire d'une pauvre femme de

Digitized by Google

quarante ans, nommée Zoeteken (Zoé) Vanden Houte, veuve et mère de trois enfants, qui fut poursuivie avec une ardeur féroce par les inquisiteurs, montra un courage et une douceur admirables et fut exécutée avec deux de ses compagnes, malgré toutes les tentatives des échevins pour arracher leur proie aux inquisiteurs. Cette courte notice est une éloquente page d'histoire, racontée avec une émotion contenue et pièces en main. Signalons encore un article intéressant de M. Sleeckx sur Shakespeare et Lamb et une étude de M. K. De Flou, de Bruges, sur les idiomes bas-allemands, qui se parlent depuis Dunkerque jusqu'à Kœnigsberg. L'auteur traite la question au point de vue philologique et historique tout à la fois et cite un grand nombre d'extraits d'anciens documents, parmi lesquels on remarque surtout un rapport d'Albrecht de Halle, écrit de Bruges à la fin du XIVe siècle en langue bas-allemande et envoyé à la Hanse de Stralsund. C'est un récit assez curieux de la défaite de Philippe van Artevelde et des événements qui suivirent.

L'Annuaire du Willems-Fonds contient aussi les rapports du comité central et des sections locales pour l'année 1877. Cette puissante association a commencé fort modestement il y a un quart de siècle, avec 38 membres, tous Gantois. Aujourd'hui elle en compte plus de 3,200, répartis sur la Belgique, la Hollande, les colonies néerlandaises, le nord de la France et l'Allemagne. Elle s'efforce d'instruire le peuple flamand et de faire luire à ses yeux la lumière du XIXe siècle, tout en conservant le culte du glorieux passé des Artevelde et des Marnix. Le livre, la conférence publique, la bibliothèque populaire sont les armes pacifiques avec lesquelles elle combat le bon combat depuis tantôt vingt-sept ans. Des sections locales se sont établies à Gand, à Anvers, à Bruxelles, à Bruges, à Lierre, à Malines, à Ledeberg-lez-Gand, à Alost, à Audenarde, à Nieuport, à Louvain, à Termonde, à Diest, à Roulers, à Boom, à Vilvorde, à Courtrai, à Wetteren et à Ninove. Dans tout le pays flamand, sauf dans le Limbourg, cette terre classique du cléricalisme, le Willems-Fonds répand l'instruction à pleines mains. Aussi l'hostilité du clergé ne lui fait-elle pas défaut. La chaire, le confessionnal et la bonne presse le dénoncent comme une œuvre satanique et le clergé a même fini par lui opposer une association similaire, le *Davidsfonds*, ainsi nommé en l'honneur de feu le chanoine David, professeur a l'université catholique de Louvain, tandis que le Willems-Fonds tire son nom de Jan-Frans Willems, le père du mouvement flamand. Le Davidsfonds se borne d'ailleurs à singer mesquine-

Digitized by Google

ment son aîné ; il publie des livres idiots ou ridicules, ouvre des bibliothèques, dont les soporifiques vies des saints forment le principal attrait, — et n'ose pas organiser de conférences publiques, tant ses patrons sont convaincus du peu de sympathie que rencontreraient leurs homélies auprès du peuple.

Le Willems-Fonds, depuis qu'il a à lutter contre le Davidsfonds, a pris une extension étonnante. Il sera bientôt dans la Belgique flamande ce qu'est chez nos frères du Nord l'admirable société *Tot nut van 't algemeen*.

Afrika naar de beste bronnen (L'Afrique décrite d'après les sources les plus sûres), par M. A.-C. Vander Cruyssen, est un bon livre de vulgarisation, d'un style clair et coulant. M. Arthur Cornette a publié un opuscule assez original, intitulé *Het liberalisme* (Le libéralisme). Après une esquisse intéressante de l'histoire de ce grand parti et des fautes qu'il a commises, pendant qu'il était au pouvoir, l'auteur lui trace son programme de l'avenir. Ici il reste dans le vague et aligne des formules sonores, mais vides ou trop peu définies. Tous les vieux *clichés* y reparaissent à la file ; du reste, ils sont présentées dans une forme bruyante, comme si c'étaient autant de nouveautés inventées par l'auteur. M. Arthur Cornette est un écrivain de talent ; il a lu et réfléchi, mais il doit absolument se corriger d'un certain pédantisme altier qu'on retrouve dans presque tous ses écrits.

Passons à l'histoire et citons en première ligne le tome IV et dernier de la chronique de Marcus van Vaernewijck, *Van die beroerlicke tijden in die Nederlanden en voornamelijk in Ghendt*, 1566-1568 (Les troubles des Pays-Bas et spécialement de la ville de Gand). L'éditeur est M. Ferd. Vanderhaeghen, bibliothécaire de l'université de Gand, qui a découvert ce précieux manuscrit en Hollande, il y a quelques années, et l'a publié dans la remarquable collection des *Vlaamsche Bibliophilen* de Gand. Vaernewijck, témoin oculaire des excès des iconoclastes et de la tyrannie du duc d'Albe, a noté au jour le jour les événements tragiques qui se passaient sous ses yeux. Sa bonhomie, sa naïveté, son désir d'être vrai et impartial font de sa chronique un document d'un prix inestimable, d'autant plus qu'aucun historien ultramontain ne pourra jamais récuser le témoignage d'un catholique aussi fervent, marguillier d'une des principales églises de Gand, sa ville natale. Ce témoignage est accablant pour le clergé catholique et pour le duc d'Albe. Le quatrième volume, paru en 1877, embrasse l'époque où le tyran espagnol croyait son triomphe définitif et transformait les joyeux Pays-Bas d'avant 1566 en un horrible abattoir.

Digitized by Google

A chaque page on trouve le récit d'exécutions capitales et de mises à la torture, que Vaernewijck raconte avec une émotion communicative et parfois dans un style admirable, très-pittoresque malgré son extrême simplicité. Nos peintres d'histoire y trouveraient sans peine des sujets tout indiqués. Jusqu'aux couleurs des habits sont notées pour les principaux acteurs de ces scènes lugubres. M. A. De Ceuninck, professeur à Anvers, a publié sur la même époque un livre populaire qui a de grands défauts de toute espèce, mais qui est écrit avec chaleur et conviction. Il est intitulé : *Historische tafereelen uit de* XVIe *eeuw* (Tableaux historiques du XVIe siècle). L'ouvrage est accompagné des portraits du Taciturne, de Marnix de Sainte-Aldegonde, de Philippe II et du duc d'Albe.

MM. Frans De Potter et Jan Broeckaert constituent à deux une sorte de firme commerciale qui, depuis quelques années, défie toute concurrence pour la fabrication rapide et lucrative de monographies d'histoire locale. Encouragés par les subsides de l'État, de la province et des communes dont ils font la biographie, ils produisent chaque année quelques compilations plus ou moins absurdes. En 1877, ils ont publié le t. III et IV de leur *Geschiedenis der stad Aalst* (Histoire de la ville d'Alost), ainsi que trois monographies consacrées aux villages de Bazel, Belsele et Beveren (Flandre orientale). En outre, M. Frans De Potter a trouvé le temps d'écrire tout seul le t. IV de sa *Geschiedenis der stad Kortrijk* (Histoire de la ville de Courtrai), un autre volume intitulé : *Schets eener geschiedenis der stad Roeselare* (Esquisse de l'histoire de la ville de Roulers), et de fournir chaque jour, si je suis bien renseigné, un article de fond en style poissard au petit journal gantois *Het Fondsenblad*, dont le nom fait de temps en temps le tour de la presse à la rubrique : Chronique des tribunaux. On ne peut qu'admirer une si étonnante fécondité de plume et une telle variété d'aptitudes littéraires et historiques. MM. Jan Bouchery et Léop. Everaert semblent vouloir marcher sur les traces de MM. De Potter et Broeckaert. Eux aussi se sont mis à fabriquer des monographies de la même valeur ; mais ils n'en ont publié que deux en 1877, ce qui prouve que leurs procédés de fabrication sont encore dans l'enfance, si on les compare à ceux de la firme rivale.

Terminons cette rapide revue de l'histoire nationale par deux livres d'un mérite sérieux. M. K. De Flou a réuni en un volume une série d'études parues dans la revue brugeoise *De Halletoren*. Sa *Geschiedenis der kerels van Vlaanderen* (Histoire des *kerels* de

Digitized by Google

Flandre) se distingue par quelques aperçus hardis, mais assez hasardeux, et par une vaste érudition. L'auteur a eu pour mérite principal de puiser largement dans les travaux trop peu connus en Belgique de la Société des Flamands de France. Dunkerque, Bergues Saint-Winoc, Cassel, Bailleul, etc., sont restés aussi flamands que les villes voisines de Poperinghe et d'Ypres. L'histoire de cette partie de l'ancienne Flandre, conquise par Louis XIV, est peu étudiée en Belgique; les érudits de la Flandre française ont heureusement pris à tâche de faire revivre dans tous leurs détails les annales de leur petite patrie germanique. L'historien de la Flandre ne peut ignorer impunément les importants résultats auxquels ils sont arrivés.

M. Max Rooses, directeur du fameux musée Plantin d'Anvers, a publié en 1877 son excellent mémoire couronné par l'Académie royale de Belgique, *Plantijn en de Plantijnsche druhkerij* (Plantin et l'imprimerie Plantinienne). Cette consciencieuse dissertation a pris place honorablement à côté des *Annales Plantiniennes* de M. Ch. Ruelens. Ce qui en dit plus long que notre éloge, c'est qu'une traduction française du livre de M. Max Rooses vient de paraître. L'histoire du célèbre imprimeur anversois et de ses continuateurs est menée jusqu'à la fin du siècle dernier. C'est une esquisse très-intéressante et très-sûre d'un très-vaste sujet. M. Max Rooses compte parmi les meilleurs prosateurs flamands et on retrouve ici le style élégant et pittoresque qui ne l'abandonne pas même dans ses travaux purement scientifiques.

Quelques livres de jurisprudence pratique ont été publiés en flamand pendant l'année écoulée. Citons un manuel sur l'administration des fabriques d'église (*Handboek voor de kerkfabrieken*), par M. Th. Versluysen, une traduction flamande de la loi de 1877, sur le secret du vote et les fraudes électorales par M. G. Coryn, un manuel des droits de succession et de transmission (*Handboek der rechten van successie en overgang*), par M. Félix Roodenbach, receveur de l'enregistrement à Assche, et une traduction flamande de la loi du 18 mars 1876 sur le domicile de secours par M. L.-F. De Vriese. MM. G. Pipyn et Alb. Vanden Steen, très-favorablement connus déjà par un grand traité de mécanique (*Leerboek der werktuigkunde*, 1876), ont publié cette année un ouvrage non moins apprécié des spécialistes. C'est un manuel pratique de l'industrie linière, exposant tous les procédés de fabrication (*Practisch Leer- en Handboek der hedendaagsche katoenspinnerij*, accompagné de 10 grandes planches); ce volume d'environ 250 pages fait honneur aux auteurs.

Digitized by Google

Dans le domaine de l'histoire littéraire flamande, il n'y a à signaler (outre une absurde compilation en deux gros volumes, *Spiegel der nederlandsche letterkunde,* Miroir de la littérature néerlandaise, par M. Paul Alberdingk Thijm, professeur à l'université catholique de Louvain) que le livre tout à fait remarquable que M. Max Rooses consacre aux principaux auteurs flamands de notre siècle. Le *Schetsenboek* (Livre d'esquisses) passe en revue Jan-Frans Willems, qui créa le mouvement flamand et qui a publié tant de travaux importants dans sa revue *Belgisch Museum* et dans les recueils de l'Académie, dont il était l'une des lumières; Ledeganck, le prince des poëtes flamands modernes, l'auteur de l'admirable trilogie *De drie zustersteden* (Les trois villes sœurs, Gand, Bruges et Anvers); Theodoor van Ryswyck, le mordant chansonnier anversois, dont la verve et l'originalité font songer parfois à Barbier et à Béranger; Hendrik Conscience, qui a rajeuni la prose flamande après 1830 et a créé un genre plein de fraîcheur dans ses peintures de mœurs villageoises, aujourd'hui traduites dans toutes les langues de l'Europe; Jan van Beers, le poëte de la rêverie et de l'attendrissement, le Jasmin flamand, qui chante les joies et les douleurs des humbles, qui décrit, avec un sentiment profond des côtés pittoresques de la réalité la plus ordinaire, les aventures de ses héros appartenant tous à la classe des travailleurs, et dont le chef-d'œuvre est cette admirable épopée ouvrière, intitulée *Begga;* Frans de Cort, le jovial chansonnier, dont les petits poëmes frais et spirituels allient une forme exquise à une inspiration saine et profonde; Julius Vuylsteke, le plus énergique et le plus sérieux des poëtes flamands, l'apôtre de la renaissance morale et intellectuelle de sa race, qui dans ses mâles chansons d'étudiant évoque vigoureusement le glorieux passé des Clauwaerts et des Gueux, et flagelle impitoyablement ceux qu'il dénonce comme les deux bourreaux de la Flandre déchue, le prêtre et le fransquillon; Emmanuel Hiel, le brillant poëte lyrique, qui, comme Vuylsteke, célèbre les ancêtres et stigmatise les oppresseurs de la patrie et dont la muse féconde, mais inégale, aborde avec éclat les sujets les plus variés; Tony (Anton Bergmann), le conteur inimitable, dont les frais récits de voyage et le ravissant roman Ernest Staas pétillent d'esprit et cachent si souvent une mélancolique tendresse sous leur allure vive et alerte; enfin, les sœurs Rosalie et Virginie Loveling, qui dans leurs vers et dans leur prose, ont créé un genre tout à fait original d'un réalisme robuste plein de finesses exquises.

Une partie de la vie littéraire flamande se concentre dans les

Digitized by Google

recueils périodiques. *De Halletoren* (La tour des Halles), de Bruges, moitié journal, moitié revue, s'efforce de tirer l'antique cité de Memlinc et de Breydel de sa léthargie séculaire ; cette publication s'occupe surtout de littérature, d'histoire et de beaux-arts, et dans ces derniers temps elle s'est fait une célébrité *sui generis* par des attaques violentes et personnelles contre l'éminent compositeur Gevaert. *De Toekomst* (L'Avenir), d'Anvers, est une bonne revue pédagogique et littéraire, dirigée avec talent par le romancier Sleeckx. *De Vlaamsche Kunstbode* (Le messager flamand des sciences), paraissant également à Anvers, sous la direction de M. A.-J. Cosyn, s'est surtout signalé par de remarquables articles de Peter Benoit, le Richard Wagner de notre jeune école de musique flamande. *Het Nederlandsch Museum* (Le musée néerlandais) se publie à Gand, sous la direction du philologue Heremans, professeur à l'Université. C'est la revue la plus savante et la plus sérieuse du pays flamand. Elle est rédigée par des avocats, des professeurs et des hommes politiques. Dans les livraisons de l'année écoulée on a surtout remarqué des notes fort curieuses d'un voyage artistique à Munich, par M. Willem Rogghé, un article de M. Oswald de Kerchove de Denterghem sur le salon de Paris en 1877, une étude de M. Prayon van Zuylen sur le rôle joué par l'Angleterre dans l'annexion du Transvaal et des lettres d'Espagne de M. Max Rooses. Chaque livraison est accompagnée d'une chronique politique et de comptes rendus sévères, mais justes, pour employer une expression consacrée. Aussi le *Nederlandsch Museum* est-il la terreur des écrivains médiocres, qui crient à la persécution et accusent le comité de rédaction de rigueur draconienne et de pédanterie.

Nous terminerons cette chronique déjà trop longue en disant un mot de la littérature dramatique flamande en 1877. A côté de quelques pièces faibles ou franchement manquées de MM. J. Roeland, Jos. Van Hoorde, H. Van Eyck, Wytynck, Ern. Vander Ven, V. De la Montagne et bien d'autres encore, nous avons à signaler deux œuvres consciencieuses. La petite comédie *Julius Cæsar* de M. Emiel Van Goethem, qui a été publiée dans la revue anversoise *De Vlaamsche Kunstbode*, n'a que deux personnages, un jeune homme riche et de grande famille, bon cœur, tête légère, en proie au spleen, et une jeune ouvrière, pauvre, belle, âme noble et héroïque. Le jeune homme, qui s'ennuie mortellement, essaye de la séduire pour tuer le temps ; mais par un concours de circonstances, dont l'invraisemblance est fort habilement dissimulée, le séducteur est soudain touché par l'amour et offre sa main à la belle ouvrière.

Digitized by Google

Ce petit drame se déroule dans deux longues scènes, qui paraissent courtes à la lecture et au théâtre, tant l'auteur a su jeter de variété et de mouvement dans le monologue du jeune richard blasé et dans le dialogue qui suit et termine la pièce. Le sujet est traité avec une originalité réelle et les tirades elles-mêmes naissent des situations et n'ont rien de convenu. M. Emiel Van Goethem a déjà donné à la scène flamande, outre quelques autres œuvres plus faibles, une bonne comédie de caractères, *Vriend Kobus* (L'ami Jacques), une ravissante bluette *Het wiegje* (Le berceau) et un drame historique fort passable, *De Pacificatie van Gent*, dont la *Revue de Belgique* s'est occupée dans le temps. La petite comédie *Julius Cæsar* est digne de ses aînées.

Un peintre d'un grand talent, dont une toile figure au musée d'Anvers et qui a dessiné les gracieux chars de la cavalcade de Saint-Rombaut à Malines (1875) et le fameux char de l'Inquisition de la cavalcade historique de la Pacification de Gand, M. Willem Geets, a voulu prouver qu'il manie la plume aussi facilement que les pinceaux. Il a remporté un légitime succès avec son drame historique *Willem de Gek* (Guillaume le bouffon de cour), qui a pleinement réussi sur les théâtres d'Anvers et de Malines. Prenant pour point de départ un petit roman historique de M. Hendrik Peeters, qui raconte avec des couleurs brillantes et pittoresques un épisode de l'histoire de Malines, l'auteur nous fait assister à la joyeuse entrée du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Il y a là des dialogues populaires pris sur le vif. Le héros du drame n'est pas le duc, dont le caractère est d'ailleurs bien dessiné, mais son bouffon. C'est une espèce de Triboulet flamand du xve siècle, un type fortement conçu, qu'on n'oublie plus. Les caractères secondaires sont tous intéressants et traités avec le plus grand soin. L'intrigue est compliquée, mais habilement agencée, et le drame tout entier témoigne d'une grande intelligence des nécessités scéniques. *Julius Cæsar* et *Willem de Gek* sont deux pièces d'une valeur réelle, qui resteront au répertoire. Ce n'est pas chaque année que la scène flamande s'enrichit de deux œuvres aussi importantes.

W. De Vlaeminck.

Digitized by Google

L'ÉLECTION DU 11 JUIN 1878.

I

L'élection du 11 juin 1878 a dépassé les plus audacieuses espérances du parti libéral, les craintes les plus vives de ses adversaires, et l'on peut dire sans exagération qu'elle a frappé d'étonnement à la fois les vainqueurs et les vaincus. Personne, ni dans le camp catholique, ni dans le nôtre, ne s'attendait à ce résultat foudroyant. On se disait bien que le nouveau mode de votation réservait peut-être au pays une surprise singulière ; on se sentait devant l'inconnu, les catholiques le craignaient, nous espérions en lui ; mais nul n'avait soupçonné la possibilité de cet effondrement subit du parti clérical, auquel nous venons d'assister. Loin de là, M. Malou s'en allait disant à qui voulait l'entendre que, cette fois encore, il était sûr de résister sans peine à l'assaut qu'on allait lui livrer, et l'attitude des chefs de la gauche montrait clairement qu'eux-mêmes avaient dans le succès une confiance des plus limitées.

L'événement a bouleversé ces prévisions et mis en lumière une situation sur laquelle on s'était fait des illusions complètes.

Il serait difficile de méconnaître la capitale importance de ce fait, qui peut avoir une si grande influence sur l'avenir de la Belgique, et dont la conséquence première et immédiate a été la chute du ministère catholique et l'avénement d'un cabinet résolûment libéral. C'est toute une révolution qui, pour être pacifique, n'en est pas moins profonde : à un gouvernement issu de la volonté des prêtres et dont le seul

Digitized by Google

but était de satisfaire l'ambition du clergé, elle fait succéder un gouvernement vraiment national, et qui s'inspirera uniquement de l'intérêt du pays.

On conçoit aisément la joie que cet événement a causée et qu'ont exprimée les grandes manifestations d'Anvers, de Gand, de Bruxelles. Toute la partie vivante et intelligente du pays a ressenti un indicible sentiment de délivrance en apprenant que la domination du clergé avait cessé et que le ministère, composé de ses créatures, qui nous déshonorait aux yeux de l'Europe, était renversé. Ce sentiment était juste : le règne des cléricaux compromettait notre nationalité et nous conduisait droit à la guerre civile.

Toute l'Europe aujourd'hui résiste en face aux empiétements de la papauté. Le journal de M. Veuillot déclarait naguère qu'il n'y a plus en Europe un seul gouvernement vraiment catholique. C'est la pure vérité. Ni la France, cette « fille aînée de l'Église », qui fonde la République, ni l'Italie, qui s'est élevée sur les ruines du pouvoir temporel des papes, ni l'Autriche, de moins en moins disposée à subir les ordres de Rome, à mesure que son influence et sa puissance grandiront en Orient, ne sont plus à la dévotion de l'ultramontanisme. A Paris, comme à Vienne, comme à Rome, le gouvernement est aux mains des libéraux. Il faut ajouter que c'est désormais, pour bien longtemps sinon pour toujours, aux nations protestantes et schismatiques qu'appartient l'hégémonie de l'Europe. C'est l'Angleterre, c'est la puissante Allemagne, c'est la Russie qui décident des destinées des nations et des États. Seule la Belgique semblait vouée à l'esprit clérical. Notre petit pays était devenu la citadelle de l'ultramontanisme et paraissait avoir épousé toutes les haines, toutes les ambitions de la papauté déchue. Or la Belgique, dont l'existence n'est basée que sur des traités, ne peut vivre que par la sympathie et la protection de l'Europe. Cette sympathie et cette protection, qui ne nous ont pas fait défaut à des heures critiques, l'Europe les avait données à un petit peuple sage et libre, fier et jaloux de son indépendance, et

Digitized by Google

qui avait su acclimater chez lui les libres institutions de l'Angleterre en même temps que les grandes réformes civiles et sociales de la Révolution française. Les eût-elle conservées à une nation cléricale, rivée à une théocratie envahissante et révolutionnaire, déchirée par des fractions violentes, destinée à perdre tôt ou tard ses libertés et à devenir une cause de trouble et de malaise pour les États voisins? Le contraire est évident.

Et ce n'est point une exagération que de montrer la Belgique condamnée, si elle était restée la proie des cléricaux, à une situation violente et révolutionnaire. C'eût été la conséquence inévitable et forcée du maintien de la majorité catholique. Le régime parlementaire et représentatif est la plus admirable machine politique que l'homme ait jamais inventée, parce qu'il permet toujours à la volonté nationale de se manifester et de s'imposer légalement, pacifiquement, sans secousses, sans violences. Mais le régime parlementaire était faussé, la volonté nationale réduite au silence en Belgique. Le clergé faisait les élections, il nommait les représentants et les sénateurs, il désignait les ministres et par eux gouvernait le pays, malgré le pays et contre lui. Lorsque, dans notre système de gouvernement, le ministère ne possède plus la confiance des Chambres, le principe salutaire de la responsabilité ministérielle permet aux mandataires de la nation de faire respecter sa volonté. Lorsque ces mandataires mêmes ne jouissent plus de la confiance de la nation, le Roi peut rétablir cet accord indispensable en usant du droit de dissolution et en faisant appel au pays. Mais quand les élections elles-mêmes sont viciées, par la fraude ou la violence, de telle manière que les élus ne représentent pas réellement les électeurs, alors il y a divorce entre la représentation nationale et le pays qu'elle devrait représenter, alors la volonté nationale, en qui réside la souveraineté, n'a plus aucun moyen légal et régulier de se manifester, et l'on peut dire qu'il ne reste plus que l'ombre du régime parlementaire. Telle était, avant le 11 juin, la situation de la Belgique. Un système électoral défectueux, qui

Digitized by Google

ouvrait la porte toute large à toutes les fraudes, avait remis au clergé la direction suprême des élections. Dans les grands centres riches et intelligents, son action se montrait impuissante ; dans les campagnes, et surtout dans les campagnes flamandes, il était parvenu à supprimer de fait le secret du vote, la liberté de l'électeur, et c'étaient les troupeaux d'électeurs campagnards qui, incapables de résister à leurs prêtres, venaient écraser par leurs votes les protestations des grandes villes libérales et indépendantes. De fait, la Belgique était soumise au gouvernement des prêtres, par personnes interposées.

Comment résister à cette domination du clergé ? Comment restaurer la sincérité du régime parlementaire ? Comment restituer à la Belgique cette liberté électorale, ce droit de se gouverner elle-même qu'elle avait perdus ? Par les élections ? Mais c'était dans les élections mêmes que gisait le vice, qui avait corrompu nos institutions ! Et quel autre remède légal que les élections ?

C'est ce grave et redoutable problème que le parti libéral a résolu en arrachant à M. Malou cette réforme électorale qui, tout incomplète qu'elle fût, a suffi à renverser la majorité cléricale. Ainsi a été écarté le danger qui menaçait notre Constitution. Sans cette concession imposée au ministère catholique, notre machine gouvernementale devait éclater. Déjà des symptômes significatifs se produisaient. Le désespoir de voir jamais la légalité suffire à assurer la sincérité de nos institutions gagnait des esprits, d'ailleurs très-sages et très-prudents. Ce sentiment avait été très-vif, très-général après les élections de 1876, particulièrement dans les arrondissements où le clergé tenait en échec la majorité vraie du corps électoral ; il s'était plus d'une fois manifesté par des scènes violentes, regrettables, bientôt étouffées grâce à l'active intervention des chefs de notre parti, mais qui témoignaient éloquemment de la colère sourde, de l'indignation mal contenue des grandes villes. Une nouvelle victoire du clergé sur l'opinion publique eût rendu, en 1878, la crise plus aiguë, et, tôt ou tard, celle-ci eût

Digitized by Google

éclaté avec une irrésistible violence. Car jamais la Belgique ne se serait résignée à subir docilement et définitivement le gouvernement des prêtres ; placée entre une abdication de ses libertés, de son indépendance, et une révolution, elle n'eût certes pas hésité. N'est-ce pas à une révolution qu'en 1830 elle avait dû ces libertés et cette indépendance?

La victoire libérale du 11 juin, cet affranchissement du corps électoral, ce retour à la vérité, à la sincérité du régime représentatif, a écarté cette dure et cruelle nécessité. Elle a rendu possible le progrès pacifique et régulier que l'action illégale et frauduleuse du clergé catholique enrayait absolument.

En ce sens, elle a restauré l'ordre en même temps que la liberté et inauguré une ère de paix. Une ère de paix, mais non pas d'une paix inactive et imprévoyante. C'est en matière politique surtout que l'adage célèbre : *Si vis pacem, para bellum* est d'une rigoureuse exactitude. Jouir de la liberté que nous avons conquise, sans travailler à la garantir, à la développer, ce serait nous exposer à perdre sûrement et dans un bref délai le bénéfice de notre victoire. La lutte des partis, quand elle est loyale, est d'ailleurs la vie et l'honneur des nations libres. C'est la loyauté en même temps que la légalité de cette lutte féconde, que l'élection du 11 juin nous a assurée. Nous marchions à la guerre civile. Elle nous a arrêtés dans cette voie. Nous étions sur le point de perdre les bienfaits de ce demi-siècle de progrès pacifique qu'a permis la Constitution de 1831. Elle nous a garanti la possession paisible de ces trésors. Nous voyions se dissiper chaque jour davantage ces sentiments d'estime confiante et affectueuse que l'Europe avait voués à la libre petite Belgique, et qui étaient les garants de notre indépendance nationale. Elle nous a rendu ces inappréciables sympathies.

A tous ces points de vue, elle constitue l'un des événements les plus importants et, pour dire toute notre pensée, l'événement le plus important qui se soit passé en Belgique depuis 1830. Jamais, bien certainement, nos institutions

Digitized by Google

n'avaient subi pareille épreuve, ni couru de péril aussi grave. Jamais leur excellence n'a été mieux démontrée. Jamais la victoire qu'elles ont remportée n'a été plus complète, ni plus décisive.

Il est intéressant d'étudier ce fait considérable, de rechercher les causes qui l'ont produit, les conséquences qu'il renferme, les devoirs qu'il impose aux amis de nos libertés, et les enseignements qui ressortent de cette dure et rigoureuse leçon que nous a infligée le règne des cléricaux depuis 1870.

II

Après avoir gouverné pendant huit ans la Belgique, les cléricaux avaient naturellement semé bien des germes de mécontentement. C'est le sort inévitable de tout gouvernement. Le ministère libéral n'y avait pas échappé avant 1870, et l'on a même essayé parfois de réduire à ces mécontentements, à ces froissements locaux ou personnels, la cause de sa défaite. M. Malou ne pouvait y échapper davantage. Mais il faut reconnaître que, dans plus d'une circonstance, il n'a pas eu le droit de se plaindre d'une réaction provoquée par des promesses et des engagements qu'il n'a pu tenir et qu'il savait bien ne pouvoir tenir. Le grief le plus vif qui existât, dans cet ordre d'idées, contre le ministère catholique est relatif aux charges militaires. Qui ne se souvient de la polémique forcenée que le parti clérical soutint à ce sujet contre le ministère Frère? Il protestait chaque jour avec la plus incroyable violence contre le « militarisme » du cabinet; il tonnait contre l'exagération du budget de la guerre, contre l'énormité des charges qu'imposait à la population la défense de la patrie; il promettait que l'avénement d'un ministère catholique serait le signal d'un dégrèvement considérable. Toutes ces promesses ont été violées. Nous ne faisons pas un reproche à M. Malou de les avoir oubliées — il eût été impossible de les accomplir. Mais ceux qui s'étaient laissé séduire par elles, ceux qui avaient eu l'imprudence d'y croire, ceux-là ont supporté difficilement ce manque de

Digitized by Google

foi, et las d'être bernés, ils ont voté contre les hommes qui les avaient si audacieusement trompés. Il faudra rendre, au contraire, cette justice au parti libéral, qu'il s'est abstenu soigneusement d'exploiter — comme il eût été si facile de le faire — ces griefs matériels et secondaires. Ceux qui se sont laissé déterminer par eux à voter contre le cabinet catholique, l'ont fait spontanément, sans y avoir été poussés ni excités, et cette attitude sage et honnête de notre parti rend aujourd'hui sa situation plus claire et plus facile que ne l'a jamais été celle des catholiques depuis 1870.

Nous ne nions pas, on le voit, l'influence que ces froissements et ces déceptions ont exercée sur le scrutin du 11 juin. Il faut aussi se garder de les exagérer. Leur rôle a été réel, mais très-accessoire. Il existait contre le gouvernement clérical une autre cause d'opposition, bien plus grave, bien plus profonde; c'est son cléricalisme même. En apparence, M. Malou et ses collègues ont été très-modérés, et cette modération a même, à plus d'une reprise, soulevé de vives récriminations parmi les ardents de leur parti. M. Malou, qui a été la tête et l'âme du ministère, est un homme habile, clairvoyant, passablement sceptique et peu disposé à se laisser dominer par aucun fanatisme. Il avait su comprendre le caractère précaire de la domination catholique et la nécessité absolue d'éviter toute crise dans laquelle elle eût pu sombrer tout d'un coup. De là la frayeur manifeste que lui causaient les accès de cette fièvre émotionnaire, qu'il a si incorrectement et si spirituellement baptisée. De là aussi son refus catégorique de présenter aucun projet de loi nettement clérical au Parlement. M. Malou était si frappé des symptômes menaçants de l'indignation publique, que toute sa vie a été une suite de concessions et de transactions; il semble que c'est à l'épiscopat seul qu'il ait eu la force de résister en face. C'est ainsi que, sur les plaintes de l'Allemagne, il blâma publiquement les évêques; que, dans l'affaire des processions jubilaires, il brava ouvertement les foudres de l'évêque de Liége, et que, dans le dernier et remarquable discours qu'il prononça à la Chambre, il alla jusqu'à établir

Digitized by Google

en principe l'indépendance absolue du catholique à l'égard du clergé, en matière politique. C'était bel et bien une hérésie, que reprend aujourd'hui le *Journal de Bruxelles*, dans l'instructive polémique qu'il soutient contre la presse ultramontaine.

Mais le bon sens public avait facilement discerné que le but du ministre et celui du clergé était identiquement le même, et que M. Malou ne se séparait des ultra-cléricaux que sur une question de tactique, ceux-ci demandant à la violence ce que lui voulait obtenir de la ruse et du temps. De fait, toute l'activité du ministère fut employée, avec passion, à favoriser, à étendre, à grandir l'influence de ce clergé, qu'à l'occasion il savait si prestement désavouer. Tout en protestant de son respect, de son ardent dévouement à nos libertés publiques, il peuplait l'administration, l'enseignement, la justice de créatures du clergé, foncièrement hostiles à nos institutions; il cléricalisait et fanatisait nos écoles, nos colléges, nos universités, et c'était devenu une condition indispensable pour entrer dans la magistrature, que de haïr et de mépriser les lois que la magistrature doit appliquer. En deux mots, tandis que le clergé et les fanatiques qu'il traîne à sa suite eussent bien voulu arracher au pays, par une opération sanglante, ses libertés et sa Constitution, M. Malou voulait d'abord endormir le patient, afin de ne recourir au fer que lorsque sa léthargie l'aurait rendu incapable de toute velléité de résistance. Au lieu de braver l'esprit public, il travaillait à le corrompre.

Cette politique hypocrite n'eût pu avoir de chances de succès, que si la prudence du ministère avait été constante, et si elle avait été imitée par ses partisans. Or, à plus d'une reprise et notamment au sujet de la réforme électorale, M. Malou, M. de Lantsheere se laissèrent aller à des tentatives violentes, bientôt abandonnées, il est vrai, mais qui excitèrent une profonde émotion. Puis, les prêtres rongeaient avec une impatience extrême le frein que leur imposait le ministère. Loin de s'attacher, comme lui, à apaiser, à leurrer les esprits, ils affichaient insolemment la politique ultramon-

Digitized by Google

taine et théocratique, et leur presse déversait l'injure et les outrages les plus scandaleux sur nos institutions. De quel prix pouvaient être, en présence de cette attitude cynique, les désaveux ou les protestations de M. Malou?

Mais, s'il est certain que les extravagances sacerdotales, la politique perfide du ministère, l'impudeur des nominations de M. Delcour, de M. de Lantsheere surtout, ont produit un revirement évident dans le corps électoral, ce revirement ne peut en aucune manière suffire à expliquer le désastre du parti catholique. Nous n'en voulons pour preuve que le résultat de l'élection de Gand. Jamais aucun des deux partis n'était parvenu à l'emporter sur l'autre de plus de deux cents voix. Cette fois, c'est une majorité de six cents voix que les libéraux obtiennent. Évidemment il faut chercher, pour expliquer ce fait extraordinaire, des raisons spéciales. La cause n'est du reste pas douteuse, elle réside tout entière dans le secret du vote.

Depuis de longues années, le parti libéral protestait avec énergie contre le système de fraudes au moyen duquel les catholiques étaient parvenus à détruire le secret du vote et à supprimer ainsi la liberté de l'électeur. Malgré toutes les réclamations, le mal avait pris des proportions déplorables et, il faut le dire, déshonorantes pour nos mœurs publiques. Il faut avoir vu une élection en pays flamand, à Gand, par exemple, pour se rendre compte de la pression incroyable exercée sur les électeurs par leurs prêtres. Toutes les descriptions que les journaux ont souvent données de ce spectacle sont restées bien au-dessous de la vérité. C'était chose vraiment odieuse que de voir chaque curé conduisant ses paysans, les surveillant, les gardant à vue, leur remettant au moment du vote un billet, marqué pour plus de sûreté, et ne les quittant des yeux que lorsqu'ils avaient mis ce billet dans l'urne. Nous ne sommes jamais entré dans un bureau d'électeurs campagnards à Gand, sans en sortir révolté, humilié, écœuré. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'insensiblement et forcément, cette corruption nous envahissait. Nous avions tout à gagner à la liberté du vote — le

Digitized by Google

résultat l'a bien prouvé, et d'ailleurs la plupart des propriétés sont, en Flandre, entre des mains cléricales. Mais il n'en est pas moins vrai que la liberté du vote n'existant pas, les catholiques usant et abusant de toutes les fraudes imaginables, les libéraux se voyaient obligés de les suivre sur ce misérable terrain. Cet état de choses ignoble, s'il eût continué à subsister, eût forcément produit le résultat que des causes analogues produisent aux États-Unis et qui est la ruine des gouvernements libres, c'est-à-dire l'abstention des honnêtes gens de la politique.

Cependant, à tous les reproches que les libéraux adressaient à ce sujet à leurs adversaires, ceux-ci répondaient en leur renvoyant ces accusations. Leur mauvaise foi était évidente, et en même temps impossible à prouver. On pouvait, il est vrai, faire remarquer que le parti libéral, réclamant à grands cris une réforme de nos lois électorales, avait certainement intérêt à ce que le secret du vote fût garanti, tandis que le clergé, qui s'opposait à toute réforme, avait intérêt à voir la fraude persister. Mais ce n'était là qu'une présomption. Aujourd'hui la preuve est faite. L'introduction en Belgique du système anglais de votation a assuré le secret du vote et obligé l'électeur à faire acte de volonté, en marquant son bulletin lui-même. L'élection du 11 juin est donc la première élection vraiment libre qui ait eu lieu dans notre pays. Et quel en a été le résultat? Une débâcle générale du parti catholique. Dans l'arrondissement, où s'est toujours livrée la lutte décisive, celle d'où dépendait le sort des ministères, à Gand, le parti clérical a perdu un terrain énorme. Il n'est pas une seule commune rurale où nous n'ayons gagné quelques voix qui, contraintes jusqu'à présent, sont, une fois libres, venues à nous; et dans la ville même, où le clergé se flattait que la liberté du vote lui ferait gagner du terrain, jamais sa défaite n'a été plus écrasante. Il n'est pas un homme de bonne foi, à quelque parti qu'il appartienne, qui puisse le contester encore, si la liberté du vote eût existé, jamais l'arrondissement de Gand n'aurait été représenté par des cléricaux, et ceux qui ont eu la

Digitized by Google

prétention de le représenter étaient élus frauduleusement et illégalement. Si l'on songe que c'est l'élection de catholiques à Gand, en 1870, qui a causé la chute du ministère libéral, on comprendra l'extrême importance de ce fait. Il est prouvé, légalement prouvé aujourd'hui, que lorsque les libéraux de Gand et d'Anvers se révoltaient contre le résultat des élections et prétendaient que le mandat de leurs représentants et de leurs sénateurs était frauduleux, radicalement nul, ils avaient dix fois raison. Il est prouvé que lorsque le parti libéral contestait la légalité et la validité de la majorité cléricale dans le Parlement, lorsqu'il refusait de voir en elle la représentation légitime du pays, lorsqu'il protestait contre la violation de notre régime constitutionnel, il était pleinement dans son droit. Aujourd'hui même, il est prouvé que les représentants d'Anvers, que les sénateurs de Gand qui siégent au Parlement, y ont usurpé leurs siéges par une fraude évidente, et qu'en stricte loyauté, ils le devraient immédiatement céder à d'autres. On savait que le ministère clérical avait contre lui l'opinion publique ; on ne savait pas qu'il était répudié même par le pays légal, sur lequel il avait la prétention de s'appuyer. On le sait maintenant, et on sait aussi que la chose n'est pas vraie d'hier, qu'elle n'a jamais cessé de l'être.

III

Cependant la sincérité des élections est encore loin d'être complétement garantie en Belgique. La réforme arrachée par le parti libéral à M. Malou a assuré le secret du vote. On pourra la perfectionner, corriger certains de ses détails; on ne peut nier que l'expérience qui vient d'en être faite ait été de tout point satisfaisante. Mais elle ne peut donner à l'électeur que quelques moments de liberté matérielle; elle le défend contre la fraude du billet marqué, et c'est tout. Est-il nécessaire de dire que ce n'est pas assez? que rien n'a été fait pour le défendre contre l'intolérable pression morale que le clergé exerce sur lui, jusqu'à l'instant même où il dépose son

Digitized by Google

vote dans l'urne? Il faudra prendre des mesures énergiques à ce sujet, c'est ce qui n'est pas douteux. Il faudra établir dans la loi cet ordre alphabétique général, que réclamait la Fédération libérale et que la majorité catholique a si obstinément repoussé, afin que le paysan qui vient voter à la ville, échappe au moins pendant quelques heures à la surveillance jalouse de son curé. Il faudra peut-être supprimer cette humiliante coloration des listes électorales, précaution destinée à favoriser le vote des illettrés, c'est-à-dire d'électeurs évidemment incapables d'exercer leur mandat. L'élection d'Anvers a montré à quels inconvénients et à quels désordres donnait lieu cette admirable invention cléricale. Nous pensons même qu'il serait bon de supprimer la répartition des candidats par listes sur les bulletins de vote et de ranger au contraire tous les noms par ordre alphabétique. On a beaucoup parlé depuis quelques années de la nécessité d'exiger de l'électeur des garanties de capacité; on s'est toujours heurté à l'impossibilité pratique de constater quels électeurs savent lire et écrire. Leur faire écrire leur bulletin eux-mêmes? Qui ne voit que c'est détruire d'un seul coup le secret du vote? — Leur faire passer un examen? Mais oublie-t-on que, lorsqu'il s'est agi d'organiser des examens pour les diplômes de docteurs en droit ou en médecine, on n'est jamais parvenu à organiser un jury impartial et sûr, et qu'on a fini par voter cette loi de 1877, qui n'est qu'un aveu d'impuissance et une abdication de l'État? Combien ne serait-il pas plus difficile de créer des jurys devant constater la capacité électorale! On a toutes les peines du monde à organiser le contrôle des listes électorales; là pourtant il ne s'agit, presque toujours, que de constater des faits matériels, tangibles, d'une vérification facile, à la portée de tout le monde. Quelle ne serait pas la difficulté s'il s'agissait de constater arbitrairement la science ou l'ignorance de l'électeur? Il n'y a, en réalité, qu'un seul moyen pratique, simple, facile, de constater si l'électeur sait lire, c'est de lui rendre le vote impossible, s'il ne sait lire son bulletin; c'est, en d'autres termes, d'écrire tous les noms sur le bulletin par ordre alphabétique, de façon que,

Digitized by Google

pour voter, l'électeur doive les lire tous et faire son choix. On ne pourrait faire à cette idée qu'une objection, c'est que sa réalisation rendrait les opérations électorales plus longues. La chose est incontestable, mais perd singulièrement de son importance, depuis que l'expérience du 11 juin 1877 a démontré que le vote se fait beaucoup plus rapidement d'après le système nouveau que d'après celui d'autrefois.

Puis, on ne pourra échapper à la nécessité de prendre dans la loi des mesures contre la pression électorale du clergé. Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur ce qu'il y a d'intolérable à voir des prêtres, revêtus d'un caractère public, comblés de priviléges par l'État, payés par lui comme ses propres fonctionnaires, user de l'ascendant que leur donnent leurs fonctions pour violenter la conscience des électeurs, pour leur imposer comme un devoir religieux le vote en faveur de leur candidat, pour arracher à l'électeur catholique, par la menace du refus des sacrements, la révélation du secret de son vote. Une telle intervention des prêtres dans les élections est destructive de l'idée même du régime représentatif. A quoi bon des élections, si les électeurs doivent voter sur l'ordre de leurs prêtres? Pourquoi ne pas donner immédiatement la nomination des gouvernants, c'est-à-dire le gouvernement, la souveraineté au clergé? Dans tous les pays autres que la Belgique, on a compris le besoin de mettre des entraves à ces envahissements sacerdotaux. En France, on a cassé des élections pour ce seul motif que l'intervention du clergé avait faussé la sincérité du verdict, et c'est à peine si les cléricaux les plus renforcés ont osé protester contre l'invalidation de M. le comte de Mun. Cependant quelle est l'élection belge où des faits plus graves, plus scandaleux ne se passent point? Ne voyons-nous pas nos évêques lancer sans vergogne des mandements électoraux, comme si c'était pour faire cette besogne que l'État les paye? Ne voyons-nous pas, dans toute la Belgique, les curés, les vicaires être les agents électoraux les plus actifs et les plus dénués de scrupules du parti catholique? Quelle est la commune de nos Flandres où le curé n'est le chef et

Digitized by Google

en même temps l'exécuteur des hautes œuvres du parti clérical?

Chez nous, le clergé ne nie plus son immixtion dans les luttes électorales ; bien plus, il la revendique comme un droit, il la proclame comme un devoir, et ses mandataires à la Chambre refusent de le soumettre à cet égard au droit commun ; on sait l'ardente opposition qu'ils firent à la disposition permettant de frapper le prêtre qui, par la menace du refus d'absolution, a forcé le pénitent à révéler son vote. A les entendre, cet abominable abus des choses saintes, cette prostitution de la religion constitue pour le clergé l'exercice de la liberté religieuse, un droit imprescriptible et inaliénable. A vrai dire, ce n'est pas un droit, mais un privilége qu'ils réclament pour le clergé, puisqu'ils admettent sans conteste pour tous les citoyens la disposition qu'ils rejettent absolument pour lui, et leur prétention ne va à rien moins qu'à détruire, au profit du prêtre, le secret du vote, et à lui assurer, comme un monopole, l'oppression des consciences.

Non-seulement le parti libéral, maintenant qu'il est en possession du gouvernement, devra soumettre résolûment le clergé au droit commun et, d'une main de fer, le plier à observer la loi de tous, mais le droit commun sera certainement insuffisant, et l'on sera tôt ou tard amené à édicter contre la pression électorale du clergé des mesures spéciales et sévères.

Ce ne sera point une innovation dans nos lois. Déjà elles reconnaissent que le prêtre, en retour de la position privilégiée qui lui est assurée par la Constitution, est tenu à des obligations particulières. Ainsi l'article 267 du Code pénal punit le ministre du culte qui procède à la bénédiction nuptiale avant la célébration du mariage. Ainsi l'article 268 du même Code punit le ministre du culte qui, dans l'exercice de son ministère, par des discours prononcés en assemblée publique, aura directement attaqué le gouvernement ou tout acte de l'autorité publique. Pourquoi ne pourrait-on ajouter à ces dispositions une autre, du même caractère, frappant le prêtre qui, abusant de son ministère, aurait voulu obliger un citoyen

Digitized by Google

à voter ou à ne pas voter pour tel ou tel candidat? Les cléricaux crieraient à l'abomination de la désolation, cela va sans dire. Eh qu'importe? Qui a jamais découvert le moyen de les empêcher de crier? Et l'histoire de l'ancien ministère libéral ne prouve-t-elle pas assez clairement que, plus on fait de concessions aux prêtres, plus ils poussent des clameurs assourdissantes? L'Église ne se sent libre que lorsqu'on lui laisse la domination absolue. Si l'on ne se résigne à cette extrémité, il faut bien se décider à lutter contre Rome. D'ailleurs, ce qui ôtera toute apparence de fondement aux récriminations catholiques sur ce point, c'est la législation anglaise. M. Goblet d'Alviella a analysé, dans cette *Revue* même, la loi qui punit la *undue influence and clerical intimidation* et montré l'application qui s'en fait constamment en Angleterre. Il sera toujours difficile de faire considérer les Anglais comme gens inhabiles à comprendre la liberté qu'ils ont les premiers pratiquée en Europe et le régime représentatif que tous les États modernes ont été trop heureux de pouvoir leur emprunter.

A côté de ces réformes, il en est d'autres, aussi importantes, plus urgentes, qui s'imposeront absolument. Nous voulons parler de celles qui ont trait à la base même du droit électoral. Cette base, d'après notre Constitution, est le cens. Elle a été très-discutée, très-contestée depuis longtemps, et la répugnance qu'elle inspire semble croître d'année en année. Nous ne considérons pas cette répugnance comme fondée, et nous sommes loin de croire que la Belgique soit mûre ni pour le suffrage pur et simple, ni pour ce qu'on appelle — non sans une forte dose d'illusion — le suffrage universel éclairé. En tout cas, en admettant même que le cens électoral doive être condamné dans un délai rapproché — et nous venons de dire que nous ne le pensons pas — il est certain que son abolition ne pourrait être immédiate ni subite ; il faudrait, de toute nécessité, procéder par voie d'abaissement successif, et partant maintenir, pendant longtemps encore, le principe du cens. Or, c'est ce qui semble impossible, à moins d'une réforme radicale, dont les meil-

Digitized by Google

leurs esprits comprennent la nécessité, et dont M. Frère-Orban, qui certes est, en cette matière, un conservateur déterminé, a proclamé l'urgence à la Chambre. Depuis une quinzaine d'années, la fabrication des faux électeurs a pris en Belgique une extension énorme. Ce sont les catholiques, est-il besoin de le dire? qui les premiers ont eu recours à cette fraude, et, si nous ne nous trompons, c'est dans ce malheureux arrondissement de Gand qu'elle a été d'abord mise en pratique sur une vaste échelle. Presque toutes les bases de l'impôt ont servi à cette fraude; les patentes, la contribution sur les chevaux mixtes, sur les portes et fenêtres, sur les domestiques, sur les foyers, sur la valeur locative, sur la valeur mobilière, ont servi d'instruments pour cette fabrication. La révision des listes qui s'est faite cette année a révélé à cet égard des faits accablants; le rapport du secrétaire de l'Association libérale de Gand, M. Jules Devigne, en a cité quelques-uns, qui sont d'une incroyable audace. On fabrique donc de faux électeurs à prix d'argent. Cette honnête opération se fait publiquement, cyniquement, au grand jour; c'est par centaines et centaines que l'on compte les électeurs frauduleusement inscrits, ne possédant pas les bases du cens qu'ils s'attribuent et qu'une association politique paye pour eux. Dans ces conditions, le cens ne signifie plus rien; il n'est plus une présomption de capacité, mais un instrument de fraude, et un instrument de fraude contre lequel toutes les précautions légales se montrent, nous ne dirons pas inutiles, mais insuffisantes. Les cours d'appel ont rayé par centaines des électeurs que les catholiques députations permanentes de la Flandre orientale, de la Flandre occidentale, de la province d'Anvers, du Luxembourg avaient indûment et scandaleusement maintenus sur les listes électorales. Leur travail a été fait avec une activité, un soin, une sagacité et aussi, grâce à Dieu, avec une impartialité qui ont fait pousser au parti catholique des cris de rage. Mais il n'est pas un seul des magistrats, auxquels a incombé cette rude et ingrate tâche, qui ne soit prêt à avouer qu'il y a énormément de fraudes qui n'ont pu être suffisamment prouvées pour être

Digitized by Google

frappées par la justice, et de très-nombreux, de trop nombreux électeurs qui, sans droit ni titre, ont pris part à l'élection du 11 juin.

Une telle situation est intolérable à tous égards. Elle discréditerait et ruinerait infailliblement le régime du cens, si l'on ne trouvait à y porter rapidement un remède décisif. Elle vicie d'ailleurs le régime représentatif, aussi sûrement que la servitude de l'électeur. Enfin elle tend à corrompre d'une manière déplorable nos mœurs publiques. On ne se fait pas d'idée de ce qu'un pareil état de choses a de profondément démoralisant pour un pays. La passion politique aidant, on arrive à croire que c'est œuvre pie de violer les lois, de les tourner, de les frauder, de mentir en justice, de faire de fausses déclarations, de faux témoignages. C'est une lèpre véritable, une gangrène honteuse qui nous envahit avec une rapidité navrante. C'est plus encore au nom de l'honnêteté publique qu'au nom du régime représentatif faussé et violé, qu'il faut s'élever contre une législation qui produit ces conséquences.

On annonce que, dans la session extraordinaire qui va s'ouvrir dans quelques jours, le ministère proposera quelques mesures destinées à couper court aux fraudes les plus criantes auxquelles la loi a donné lieu. Il y a effectivement certaines réformes de détail qui devront être réalisées immédiatement, sans aucune perte de temps, afin que les listes électorales de cette année soient exemptes des vices qui déshonoraient celles de l'an passé. Mais il n'est guère possible que les ministres aient déjà élaboré un plan de réforme complet, et c'est ce qui est nécessaire. Comme l'a dit M. Frère-Orban au Parlement, il faut donner au droit électoral une base fixe, certaine, qui coupe court, à l'avenir, non pas à telle ou telle fraude déterminée, mais à toutes les fraudes. C'est à cette condition seulement que le parti libéral aura accompli l'œuvre qu'il a si vaillamment entreprise au lendemain des malheureuses élections de 1876, et qu'il aura restauré, dans notre pays, la pureté etla vérité du régime représentatif et parlementaire. L'œuvre sera de longue haleine, et il serait

Digitized by Google

déraisonnable d'en exiger la réalisation en quelques semaines. Après le projet de loi urgent qu'on annonce et que le pays saluera d'ailleurs avec joie, une autre réforme, une grande et salutaire réforme sera nécessaire, si l'on ne veut voir reparaître bientôt, sous d'autres formes, tous ces abus qui avaient permis aux catholiques de s'emparer frauduleusement du gouvernement, et qu'il aura fallu un si grand et si héroïque effort pour déraciner.

IV

L'affranchissement des électeurs aura pour effet de développer les efforts des partis pour convaincre les esprits et s'emparer du cœur et de l'âme de la population. Tout moyen de pression matérielle faisant défaut, ce sera à l'intelligence des électeurs qu'il faudra s'adresser, c'est elle qu'il faudra persuader. Le clergé, notamment, sera obligé de modifier sensiblement sa tactique de combat ; tout en prêchant le fanatisme comme la vertu suprême et en dénonçant le libéralisme comme le plus coupable des vices, il plaçait avant tout sa confiance dans les moyens de contrainte matérielle que la loi laissait à sa disposition. Qui a jamais vu une élection en pays flamand et les troupeaux d'électeurs conduits au scrutin par leur curé, sait que celui-ci trouvait plus sûr et plus commode de les forcer que de les convaincre, et l'élection du 11 juin a montré que beaucoup d'entre eux avaient toujours été forcés, et jamais convaincus. Dorénavant, le seul moyen de dominer, pour le prêtre, sera d'enflammer la passion fanatique dans le cœur de ses ouailles, et de leur inculquer cette servilité passive qui résume en elle toute la morale catholique. Il se fera une arme de la religion qu'il prêche et il essayera d'en user pour abattre ses adversaires.

Il faut reconnaître que sa position sera relativement facile.

Il n'est plus possible de contester sérieusement l'incompatibilité absolue entre le catholicisme ultramontain et le

Digitized by Google

libéralisme. La lumière du soleil n'est pas plus claire. Avant la proclamation de l'infaillibilité papale, on pouvait équivoquer à perte de vue sur ce point, chicaner sur l'autorité, sur la compétence du pape, méconnaître le caractère obligatoire des doctrines de l'Encyclique et du Syllabus, voire même nier les tendances théocratiques et absolutistes de l'Église. Les catholiques sont d'audacieux falsificateurs de l'histoire, et il s'en trouve au besoin pour démontrer que les affreuses persécutions qui ont ensanglanté nos provinces au XVIe siècle n'avaient d'autre but que de protéger leur liberté religieuse et ne prouvent que la mansuétude et la tolérance de l'Église. Depuis que l'idole du Vatican a été, au concile de 1870, revêtue du privilége de l'infaillibilité, toute discussion loyale est devenue impossible sur ce point. On n'est plus catholique — nous entendons catholique romain — qu'à la condition d'admettre l'infaillibilité du pape, la vérité absolue de tous les enseignements de Rome, partant de l'Encyclique et du Syllabus. La question se résout donc en ces termes : Peut-on être libéral, aimer et défendre nos libertés publiques et croire à la vérité divine des condamnations absolues dont Grégoire XVI et Pie IX ont frappé ces libertés?

Le libéralisme, dit-on, ne s'occupe et ne peut s'occuper de religion ; il est essentiellement la doctrine qui sépare la politique de la religion. Il y a là une équivoque, nous semble-t-il. Que si l'on veut dire que le libéralisme enseigne l'incompétence, l'inaction de l'État, des pouvoirs publics, en matière religieuse, nous y souscrivons volontiers. Mais il n'en résulte nullement que le libéralisme n'ait rien de commun avec la religion. Le libéralisme est la doctrine de la liberté ; il la poursuit dans toutes les sphères de l'activité humaine, en matière religieuse comme en matière politique; il ne condamne pas plus expressément le despotisme social que le despotisme religieux et, pour tout dire en un mot, il poursuit la liberté dans la religion aussi bien que la liberté de la religion. Que l'on dise après cela qu'un parti politique n'est pas un parti religieux, qu'un parti politique

Digitized by Google

sortirait de son rôle et mentirait à sa mission en déclarant la guerre à aucune religion, l'observation est des plus justes, tant que la religion reste une pure religion et qu'elle-même ne descend pas sur le terrain politique. Est-ce le cas du catholicisme? Le catholicisme est une doctrine religieuse, mais en même temps une doctrine politique; il a des dogmes religieux et d'autres purement politiques. Comment nier que l'Église soit une vaste et immense institution politique, et que le système social qu'elle proclame seul vrai et divin soit la condamnation flagrante des idées libérales? Quand le pape infaillible proclame la liberté de conscience une peste et un délire, fait-il acte de religion ou acte de politique? Quand le Syllabus flétrit la séparation de l'Église et de l'État, établit-il un dogme religieux ou un principe politique?

On veut, il est vrai, distinguer là où l'Église elle-même ne distingue pas, et dire, comme des libéraux éminents le font : Nous combattons l'Église sur le terrain politique, nous la respectons sur le terrain religieux. Problème insoluble, auquel on ne peut guère comparer que celui de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel. Tous les dogmes de l'Église, quelle que soit leur nature, reposent sur la même base : l'autorité de l'Église. Pourquoi un catholique croit-il à l'Immaculée Conception? Parce que l'Église infaillible l'enseigne. Pourquoi croit-il à l'Eucharistie, à la divinité du Christ, à la Trinité? Parce que tel est l'enseignement de l'Église. Et vous ne voyez pas que, lorsque vous niez les principes proclamés par l'Église, même en matière sociale et politique, vous ruinez du même coup cette autorité qui est la pierre angulaire de tout l'édifice catholique? Sur tel ou tel point, dites-vous, je n'obéis pas à l'Église, je crois qu'elle se trompe. — Mais vous ne croyez donc pas l'Église infaillible? Pourquoi dès lors lui obéiriez-vous quand elle impose à votre raison les plus choquantes contradictions en d'autres matières?

Nous n'hésitons pas à dire que sur ce point la logique et la raison sont du côtédes ultramontains : il faut servir l'Église, lui obéir en tout et partout — ou rompre avec elle et la com-

Digitized by Google

battre. Aujourd'hui que le Syllabus est un article de foi au même titre que n'importe quel autre dogme catholique, c'est un dilemme qu'on essayerait vainement d'éluder. Aussi voyez la faiblesse de ceux qui s'y essayent. Un jour, à la Chambre, M. Bara, sommé de dire si un libéral peut croire à l'infaillibilité du pape, s'écriait : « Mais ce sont là des excroissances de la religion ! » Le mot est aussi juste que spirituel ; mais, dans l'occurrence, il ne prouve absolument rien. Il ne s'agit point du tout de savoir si on peut être à la fois religieux et libéral — la chose est évidente — mais si l'on peut être à la fois catholique et libéral. Or, de quel droit le catholique s'aviserait-il de distinguer, dans la doctrine de l'Église, ce qui est de l'essence de la religion et ce qui n'est qu'excroissance maladive? Ne voit-on pas que celui qui entreprendrait cette tâche serait protestant, vieux catholique peut-être, mais que, par le fait même, il aurait cessé de faire partie de l'Église? Excroissance, l'infaillibilité papale ! A merveille ! Mais M. Bara s'imagine-t-il que ce soit la seule? L'Immaculée Conception, ce dogme qui n'est assis que sur des faux palpables, ne serait-elle pas une excroissance? Et le célibat des prêtres? Et la confession auriculaire? Et l'Eucharistie? et la divinité du Christ? Ne seraient-ce point là aussi des « excroissances » de la religion? On ne voit guère que Jésus, la plus haute et la plus pure conscience religieuse qui ait illuminé le monde, ait eu connaissance de ces merveilles bizarres? Serait-on encore catholique, si on les rejetait?

Notez bien que la question n'est pas purement spéculative, mais la plus pratique et la plus pressante de toutes. Celui qui est et veut rester catholique n'ira point demander aux libéraux ce qu'il doit croire, il ne consultera point M. Bara sur ce qui est ou n'est pas « excroissance ». C'est à son curé, à son évêque, c'est au pape qu'il ira demander la solution de ses doutes. Et quelle réponse ceux-ci lui donneront-ils? Ils lui diront que, pour être catholique, il faut obéir à l'Église en toute chose, et tout spécialement voter sur l'ordre de son curé. Si bien que ceux qui auront foi dans la

Digitized by Google

mission divine du curé et subiront son influence, voteront comme il le voudra, et que ceux-là seuls voteront librement qui auront secoué son joug et ne croiront plus à ses enseignements.

Telle est la situation en fait, et elle devient chaque jour plus nette et plus claire. Quel est donc le seul rôle qui reste aux libéraux? Travailler de tous leurs efforts à amoindrir l'influence des prêtres, à affranchir les âmes de leur domination morale, car tous ceux en qui la foi catholique sera restée vivace et profonde seront, par la force des choses, des cléricaux, ennemis de nos institutions.

Nous ne nous dissimulons pas la gravité de cet état de choses, ses dangers pour notre parti, la force qu'il donne à nos adversaires. Le catholicisme est, dans notre pays, la seule forme existante du sentiment religieux; lorsque les libéraux se résignent à lutter contre l'Église, il semble qu'ils s'insurgent contre la religion même, c'est-à-dire contre un des éléments essentiels de notre vie morale. C'est une fausseté, mais que les prêtres ont soin d'entretenir le mieux qu'ils peuvent. Si à la croyance catholique ou, pour mieux dire, au culte catholique, nous pouvions opposer une autre forme religieuse, compatible avec nos libertés et la civilisation moderne, ce danger disparaîtrait en très-grande partie. Malheureusement il n'en est pas ainsi. En combattant le catholicisme, comme nous sommes obligés de le faire, nous n'offrons aux masses aucun culte qui le puisse remplacer, et il est trop évident qu'elles ne sont point capables et ne seront, d'ici à bien longtemps, pas capables de se contenter de cette pure philosophie qui peut suffire à des intelligences d'élite. Elles sont donc ballottées entre la seule religion existante en Belgique et leur amour instinctif et profond pour ces libertés, dont la passion est héréditaire dans notre race.

Si le libéralisme avait devant lui une religion jeune, vivace, l'issue de la lutte pourrait être douteuse. Mais il n'en est pas ainsi. Le catholicisme s'est tellement dégradé, tellement matérialisé, que non-seulement il écarte de lui la plu-

Digitized by Google

part des esprits qui ont conservé quelque indépendance, mais qu'il ne sait plus inspirer, même à ceux qui lui restent fidèles, cette foi active et puissante qui soulève les montagnes. Il n'est plus qu'une vaste superstition, pouvant encore enflammer quelques fanatismes, mais bien plus impuissant qu'on ne croit. Les ultramontains se lamentent parce que, sous l'influence de notre régime de liberté et de discussion, le sentiment catholique va s'affaiblissant. Ils ont raison, bien plus raison qu'eux-mêmes ne veulent l'admettre. Ce n'est pas seulement dans les villes que ce sentiment est profondément altéré — qu'est encore la foi catholique à Bruxelles ou à Gand, par exemple? — C'est même dans les campagnes. A ce point de vue, le résultat des dernières élections a terrifié les hommes les plus perspicaces du parti clérical. L'événement leur a montré tout à coup le terrain que leur politique violente a fait perdre aux prêtres. Ceux-ci ont prostitué leur religion, en en faisant un instrument politique. Quoi d'étonnant si on arrive à la mépriser?

Cependant il serait profondément déraisonnable de se faire illusion au point de se dissimuler la grandeur et la puissance de l'obstacle que le parti libéral rencontre dans le séculaire attachement de notre population pour l'Église, qui seule s'offre à lui donner l'aliment religieux dont elle a besoin.

Comment surmonter cet obstacle?

Les libéraux individuellement y travailleront efficacement, nous l'avons dit, en combattant l'influence du clergé, sous toutes ses formes, par la parole, par la presse, par l'exemple, par l'usage de toutes ces libertés que la Constitution leur garantit et que nul ne peut leur contester.

L'État sortirait de sa compétence en déclarant la guerre à une croyance religieuse, mais il contribuera puissamment à sauvegarder nos institutions menacées par Rome, en remplissant ce devoir élémentaire qui consiste à développer et à fortifier le plus possible l'enseignement public à tous les degrés.

Digitized by Google

V

M. de Maistre a dit que la superstition est l'ouvrage avancé de la religion. C'est, au fond, le mot d'un sceptique. Il eût dit plus vrai en disant que l'ignorance est l'ouvrage avancé de la superstition, et qu'en dissipant l'une, on détruit l'autre.

En répandant à grands flots l'instruction publique, en faisant à l'ignorance une guerre acharnée, on garantit aussi la liberté contre le plus grand péril qui la menace dans notre pays, car c'est de la superstition et du fanatisme que naît ce péril.

Or, s'il est un fait certain et que l'expérience des nations modernes a prouvé d'une manière incontestable, c'est que la société seule peut organiser un enseignement public puissant, capable de satisfaire pleinement, largement à tous les besoins sociaux. Cela est vrai surtout chez les nations catholiques, où toute initiative privée est impuissante à lutter contre la formidable centralisation de l'Église.

L'État a compris en Belgique ce grand devoir qui lui incombait. La Constitution, en même temps qu'elle consacre la liberté de l'enseignement, pose le principe fécond de l'enseignement de l'État. Seulement, il faut bien avouer que celui-ci a jusqu'à présent rempli fort imparfaitement sa mission. Notre enseignement supérieur est suffisant, en ce sens que nous possédons assez d'Universités — il n'est pas bien certain que nous n'en possédions pas trop — mais il est languissant. Le devoir de le ranimer, de le développer, de donner une force et une vie nouvelles à ses Universités sera l'un des premiers devoirs qui s'imposeront au nouveau ministre de l'instruction publique. Sa tâche sera difficile ; il ne suffira point d'assurer aux Universités de l'État une plus grande liberté et plus d'indépendance, une plus grande part d'influence dans leur administration et leur recrutement, de leur donner largement les subsides dont elles ont besoin et

Digitized by Google

dont on a toujours été si chiche envers elles; la loi de 1876, sur les grades académiques, dont l'expérience ne tardera pas à montrer les vices irrémédiables, réclame tout au moins un complément, nous allions dire un correctif immédiat. Qu'on accorde aux Universités privées le droit de conférer des diplômes ouvrant l'entrée de certaines carrières libérales, c'est déjà une concession extrême et extraordinaire; il est de toute impossibilité de leur laisser l'appréciation des conditions que l'État exige de ses fonctionnaires. M. Frère qui, mal inspiré ce jour-là, a imposé à son parti la loi de 1876, a pris l'engagement solennel de combler le plus tôt possible la lacune qu'elle présente à cet égard.

Pour l'enseignement moyen, il y a bien plus à faire encore que pour nos Universités. Là il semble que tout soit à créer, ou à réformer profondément, et pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer l'état de notre instruction moyenne à celui de cette instruction dans d'autres pays. L'enseignement normal est insuffisant; les fonctions de professeur dans les athénées et les écoles moyennes, rétribuées d'une manière dérisoire, ne permettent pas le recrutement du corps professoral dans des conditions acceptables; le nombre des établissements est beaucoup trop restreint — comparez le nombre de nos athénées à celui des colléges ecclésiastiques! — les méthodes enfin sont surannées et défectueuses. Il faut bien l'avouer, nos établissements sont supérieurs à ceux du clergé, mais ils ne sont pas bons. Or il ne suffit pas qu'ils soient bons, il faut qu'ils soient excellents.

Enfin, c'est surtout l'instruction primaire, qui, intéressant directement la société tout entière, sera naturellement l'objet de toutes les préoccupations du ministère. C'est ici surtout que les demi-mesures et les transactions devront être résolûment écartées, que l'État devra se résigner à faire de grands, de larges sacrifices. Il n'est pas possible de nier, au point de vue de l'instruction générale, la triste infériorité de la Belgique, comparée à plusieurs États de l'Europe. Les moyens de nous relever de cette infériorité sont des plus simples, mais exigeront de grands efforts, de l'énergie, de la constance et surtout

Digitized by Google

de l'argent, beaucoup d'argent. Il nous faut, en effet, des écoles, des écoles, encore des écoles! Les villes, les communes seront appelées à faire dans ce but de grands sacrifices, mais l'État devra leur venir généreusement en aide. Puis, si le traitement du professeur de l'enseignement moyen est insuffisant, que dire de celui de l'instituteur primaire? M. Laurent a publié, il y a quelque temps, un tableau comparatif du salaire des instituteurs et des institutrices de Gand et de celui des bons ouvriers et ouvrières de l'industrie. Celui-ci est notablement supérieur. Après avoir constaté un pareil fait, il serait cruel et déraisonnable de se plaindre si le personnel des écoles primaires n'est pas toujours à la hauteur de sa grande et délicate mission. Pourtant c'est l'instituteur primaire qui fait la nation! Il sera donc nécessaire, ici encore, d'ouvrir largement les cordons de la bourse publique; ce ne sera d'ailleurs que réparer la plus criante des injustices sociales. Et cela ne suffira pas encore, car il ne suffit pas de payer des instituteurs pour en avoir. N'est pas instituteur, bon instituteur qui veut. Nulle tâche n'est plus ardue, ni plus élevée que la sienne; il y faut des connaissances, du tact, de l'énergie, de la bonté, une préparation spéciale qui, dans presque tous les cas, sera indispensable. D'où la nécessité d'écoles normales nombreuses et fortement organisées. On sait l'impardonnable lenteur, la coupable lésinerie de l'ancien ministère libéral sur ce point. Nous avons la confiance que M. Van Humbeeck saura s'inspirer d'un tout autre esprit et que des nécessités aussi pressantes ne le trouveront pas indifférent.

Dans ce même ordre d'idées se présentera une autre question bien grave et qu'il sera impossible d'éluder longtemps. Il est possible, pensons-nous, d'organiser l'enseignement public de telle manière que le nombre des enfants ne recevant aucune instruction primaire soit des plus restreints. Mais cela est-il suffisant? Aucun homme s'étant occupé par lui-même de ces questions n'hésitera à répondre négativement. En fait, la plupart des enfants vont à l'école en Belgique, et cependant une foule énorme d'hommes et de femmes arrivés à

Digitized by Google

l'âge de la majorité ne savent plus ni lire, ni écrire, preuve suffisante qu'ils ne l'ont jamais su assez bien pour tirer profit de l'instrument qu'on leur mettait entre les mains. La cause de ce déplorable résultat est que si tous les enfants, ou à peu près, vont à l'école, tous y restent trop peu de temps. Dès qu'arrive l'âge de la première communion, dix, onze, douze ans, au plus tard, l'enfant est arraché à l'école, mis au travail forcé. Ce fait désespère tous ceux qui travaillent à la diffusion de l'instruction publique, et tous les efforts se montrent absolument impuissants à le modifier. Il suffit à réduire à rien, ou peu s'en faut, le bénéfice des sacrifices que l'on s'impose pour l'instruction du peuple. Voici un enfant de onze, de douze ans. Il a appris à écrire, à lire, à compter un peu, sa jeune intelligence commence à s'entr'ouvrir. Tout à coup, on l'arrache brusquement à ses livres, à ses cahiers, en même temps qu'à ses jeux; on l'attelle à une besogne écrasante, continue, qui ne lui laisse pas une heure de répit, soit dans une fabrique, soit dans une mine, soit même aux champs. Au bout de deux ans, l'esprit qui commençait à se former, est déjà contrefait, abruti. Cet enfant, qui pouvait devenir un homme, ne sera jamais qu'une machine. Si l'intervention de la société est jamais légitime pour protéger l'enfance, c'est bien dans ce cas. Il y a là une monstruosité sociale que l'État pourrait empêcher et qu'il doit empêcher — car nul, que lui-même, n'en est capable, et il faut fermer volontairement les yeux à la réalité, pour s'imaginer que le progrès des mœurs suffira seul à mettre fin à cette situation et à guérir cette plaie. D'ailleurs, il est parfaitement contradictoire de vouloir que la société donne l'instruction au peuple, sans vouloir aussi qu'elle prenne les mesures sans lesquelles cette instruction reste forcément vaine et stérile. Les moyens que la société possède pour retenir les enfants à l'école jusqu'à ce qu'ils en puissent sortir sans danger pour eux et pour la société, n'ont d'ailleurs rien de mystérieux; ce sont la réglementation du travail des enfants et l'instruction obligatoire. Il n'est pas douteux que la Belgique doive activement se préparer à intro-

Digitized by Google

duire dans sa législation l'un et l'autre de ces principes, dont l'exemple des peuples qui nous entourent prouve à la fois le caractère pratique et les effets excellents.

Répandre l'instruction publique, instruire, moraliser le peuple, ce n'est malheureusement pas toute la tâche, ni même la partie la plus délicate de la tâche du ministère libéral; il devra encore sécullariser l'enseignement par la révision de la loi de 1850 et surtout par celle de la loi de 1842. On assure que, dès la première session ordinaire des Chambres, M. Van Humbeeck déposera un projet de loi en ce sens.

La question de la révision de la loi de 1842 a été si souvent, si complétement débattue, qu'il semble oiseux d'entrer dans de longues considérations à ce sujet. Quoique la Constitution eût ordonné la réglementation de l'enseignement public par la loi, les catholiques refusèrent pendant longtemps d'obéir à cette prescription et d'organiser l'enseignement primaire public. L'Église a toujours prétendu au monopole de l'enseignement; elle ne permettait pas que l'État lui fît concurrence. Pour arracher à la majorité cléricale le vote de la loi de 1842 organisant l'instruction primaire publique, on crut devoir placer absolument cette instruction sous la domination du clergé. Ainsi le prêtre resta maître de l'école, et ce fut l'État qui la défraya. On appela cela, en 1842, une transaction, et, à ce titre, les libéraux, gens de tout temps faciles à duper, la votèrent, à l'exception de trois députés, dont le nom mérite d'être conservé : MM. Verhaegen, Savart et Delfosse. Non-seulement la loi de 1842 donna au prêtre de la majorité, c'est-à-dire au prêtre catholique, le droit d'enseigner son catéchisme à l'école; non-seulement, par une véritable abdication, l'État reconnut au prêtre le droit exclusif d'enseigner la morale, — comme si la morale était le monopole du clergé! — mais il plaça, d'une manière absolue, l'école sous l'autorité du clergé, ses instituteurs sous l'inspection des délégués des évêques; il alla jusqu'à admettre que les livres employés dans l'école pour l'enseignement de la religion et

Digitized by Google

de la morale, et jusqu'aux livres de lecture, devraient être approuvés par les évêques !

Jamais un libéral n'eût dû signer pareilles énormités. Mais les circonstances, il faut le reconnaître, ne sont plus en 1878 ce qu'elles étaient en 1842. En 1842, on espérait, par ces concessions inouïes, échapper à l'opposition que le clergé menaçait de faire aux écoles laïques; en 1878, le clergé leur fait, malgré la loi de 1842, une opposition sans trève et sans relâche. En 1842, on pouvait craindre que cette opposition ne fût mortelle aux écoles publiques — c'est l'argument sur lequel revenait sans cesse l'auteur de la loi, M. Jean-Baptiste Nothomb; vous aurez des écoles soumises à ce régime, disait-il, ou vous aurez des écoles désertes — en 1878, l'expérience a déjà prouvé que ces craintes étaient vaines, et d'ailleurs il est devenu évident que l'hostilité du clergé est un fait inévitable. En 1842 enfin, le clergé belge, auquel l'État abandonnait la direction de ses établissements, se prétendait fidèle à notre Constitution ; M. Dechamps faisait avec emphase valoir ce mérite et montrait qu'il rendait inapplicable à la Belgique la législation de pays où le clergé entretenait contre les institutions établies une hostilité sourde mais évidente; en 1878, le clergé catholique a déclaré une guerre à outrance à nos libertés constitutionnelles.

Que la révision de la loi de 1842 soit aujourd'hui une nécessité, c'est ce que personne ne conteste plus dans le parti libéral. Mais dans quel sens la révisera-t-on ? Il est des points sur lesquels on semble unanime : l'inspection ecclésiastique doit être supprimée, le prêtre doit être exclu de l'école à titre d'autorité; l'enseignement de la morale doit être restitué à l'instituteur, à qui jamais il n'eût dû être enlevé. Permettra-t-on encore au prêtre d'enseigner le catéchisme dans l'école? Ici, il paraît qu'il y a encore certains dissentiments entre les libéraux. Au fond, il peut sembler assez indifférent que le prêtre donne cet enseignement à l'école ou à l'église, du moment qu'il le donne en dehors du programme ; ce n'est plus, en apparence, qu'une question de local, assez peu importante. La question est

Digitized by Google

au fond beaucoup plus grave qu'elle n'en a l'air. En effet, il est à craindre que, dans chaque commune, le curé ne mette à son enseignement du catéchisme des conditions, à défaut desquelles il menace de déclarer la guerre à l'école publique. Combien, dans nos campagnes, y aurait-il de conseils communaux qui oseraient entrer ouvertement en lutte contre le clergé et faire ce que la Chambre même n'aurait pas osé faire? Ainsi, en fait, dans la plupart des communes, non-seulement le régime de la loi de 1842 pourrait être rétabli, mais considérablement aggravé. Ceux qui du reste s'imaginent, par cette concession, déjouer l'hostilité des prêtres, ou les empêcher de proclamer qu'on chasse la religion de l'école, ceux-là se font d'étranges illusions. Quelle que soit la mesure à laquelle s'arrête la majorité libérale, si elle ne satisfait pas les prêtres, ils tonneront contre elle, lui refuseront absolument leur concours et n'épargneront aucun mensonge, si infâme qu'il soit, pour ameuter contre l'école laïque et constitutionnelle le fanatisme de leurs ouailles. Vouloir enlever au clergé l'autorité qu'il possède sur l'instruction primaire et ne pas se résigner à ce résultat, c'est vouloir des choses contradictoires. Il serait déraisonnable de compromettre l'efficacité de la réforme, dans la folle espérance d'éviter une réaction inévitable.

VI

Nous n'avons pas, est-il besoin de le dire? la prétention de faire, une fois de plus, le programme du parti libéral. Sans cela, si modeste que l'on veuille faire ce programme, nous devrions y faire entrer d'autres réformes, dont la nécessité ne pourra toujours être éludée. Telle par exemple une législation tolérante et raisonnable sur les cimetières, pour remplacer le décret de prairial, partiellement abrogé par la Constitution. Telles encore des mesures de préservation sociale contre les envahissements grandissants et évidemment illégaux de la main-morte ecclésiastique.

Mais, en bornant même, pendant les premières années, sa

Digitized by Google

mission au développement et à la sécularisation de l'instruction publique, le gouvernement libéral aura à faire de longs et énergiques efforts. Sa tâche, dont nous ne nous dissimulons ni la grandeur ni les difficultés, ne sera pourtant pas au-dessus de ses forces, s'il trouve dans le parti libéral l'appui unanime et confiant auquel il a droit. Cet appui ne lui fera pas défaut, nous en avons la confiance. Il lui suffira, il nous suffira à tous, pour maintenir notre puissance, de pratiquer résolûment, sans restriction et sans arrière-pensée, cette politique ferme et sage que M. Pecher définissait si bien l'autre jour à Anvers : le libéralisme de l'action et le libéralisme de l'union.

La dure expérience que nous avons faite, depuis 1870, de la force et du danger du cléricalisme, nous prouve suffisamment qu'il y a là un péril social imminent, contre lequel doit se concentrer toute l'activité des amis de la liberté. L'inaction seule pourrait dissoudre cette union que le combat nous a donnée et que le combat nous conservera. L'action, une action nette, hardie, contre le cléricalisme, sans violence, mais sans faiblesse, paraît donc la première nécessité de la situation. Espérons que les hommes d'État, qui portent en ce moment le lourd fardeau des affaires, sauront le comprendre et trouveront, dans leur dévouement aux idées libérales, la force d'accomplir les redoutables devoirs que leur impose le danger de nos libertés. Qu'ils n'oublient pas qu'en politique, l'occasion perdue se retrouve rarement, et qu'ils pourront faire sans difficulté aujourd'hui bien des choses qui seront ardues demain, et peut-être impossibles plus tard.

ALBERT CALLIER.

Digitized by Google

ALEXANDRE LEGRAND[1].

X

LE POT AUX ROSES.

Lorsque Legrand s'éveilla, le lendemain, il était onze heures; son réveil fut lourd et maussade; dans son cerveau troublé, la pensée resta longtemps à chercher sa forme : tout autour de lui existait à l'état vague, et, entre ses paupières encore à demi fermées, la lumière était en quelque sorte une souffrance.

Il se leva, plongea sa tête dans l'eau froide, s'essuya vigoureusement, bâilla en s'étirant les bras, souleva d'un doigt le rideau de la croisée pour consulter machinalement le ciel; puis, se tournant, chercha des yeux ses pantoufles. Comme il était à demi vêtu, il n'eut qu'à décrocher un veston et à le mettre pour être « présentable ». Sans penser à rien, il descendit, lentement, en passant ses doigts dans ses cheveux ébouriffés qui buissonnaient sur sa raie.

Il entra silencieux dans la salle à manger. Emma, en robe de chambre, le coude au genou et le menton dans la main, rêvait près de la croisée.

« As-tu du café? » demanda-t-il.

Sans répondre, elle disparut dans la cuisine et en revint tout de suite, portant un plateau chargé d'un déjeuner complet.

Legrand s'assit, se versa du café et le remua longtemps avec une cuiller, oubliant de boire et de manger, sans pour ainsi dire penser. Il regarda Emma, et deux ou trois

[1] *Suite et fin.* Voir les livraisons des 15 mai et 15 juin 1878.

Digitized by Google

fois ouvrit la bouche pour lui adresser la parole, mais resta muet.

Enfin, ayant bu une gorgée de café, sans doute le liquide lui éclaircit la voix, il sentit que les cordes vocales avaient perdu leur rigidité, et il dit :

« Tu ne trouves vraiment pas un mot pour me féliciter de ma victoire d'hier?

— Qu'est-ce que cela me fait? demanda Emma en haussant les épaules.

— Ça devrait te faire quelque chose, te faire plaisir, quand même. Tu ne peux pas oublier ce que tu es pour moi, et s'il te reste un morceau de bon sentiment au cœur, ma nomination a dû te donner une impression agréable.

— Ma foi! non. Je trouve les électeurs bien bêtes, voilà tout.

— Pourquoi? Je serai conseiller provincial tout comme un autre.

— Oui, dit Emma en le regardant avec colère, tu pourras, comme l'a si souvent dit *la Sentinelle,* donner à tes collègues les exemples de toutes les vertus domestiques, car tu es un très-honnête homme.

— Voyons, Emma, laissons cela; parlons raisonnablement.

— Avec toi? dit-elle en se levant et en riant d'un rire ironique. C'est admirable!

— Veux-tu, encore une fois, que nous fassions la paix?

— Il n'y a qu'un seul moyen de te faire pardonner, répondit-elle en le regardant bien en face, c'est de m'épouser. Quand je serai ta femme, je croirai que tu n'es pas tout à fait aussi mauvais que tu t'es montré à mon égard. En dehors de cela, je n'ai plus rien à te dire. »

Elle se dirigeait vers la porte, et elle allait sortir, quand Alexandre lui dit :

« Eh bien, viens t'asseoir là, et causons. »

Elle se retourna et le questionna des yeux.

« Parles-tu sérieusement?

— Ma foi, oui! Je suis fatigué de vivre ainsi avec toi à

Digitized by Google

couteaux tirés. Cela ne convient ni à ta position, ni à mon âge, ni à mes nouvelles obligations... Ne t'assieds-tu pas?

— Je n'ai pas confiance, dit-elle.

— Que diable! il ne t'en coûtera pas grand'chose pour te mettre là en face de moi... »

La curiosité et, qui sait? un reste d'espoir l'emportèrent : elle s'assit, conservant sur son visage l'image des sentiments qu'elle venait de manifester, mêlée à une expression vague de défiance et d'inquiétude qui lui faisait une physionomie vraiment étrange.

« Tu crois donc, dit Alexandre, que tu serais heureuse si tu étais ma femme?

— Je n'en sais rien, dit-elle; mais j'ai des droits...

— Soit! Et pourtant, Emma, il faudrait avant tout te bien questionner, pour savoir si je te conviens. Quand on se marie, c'est pour toujours.

— Tu dois m'épouser, répondit-elle en mordant ses mots avec fermeté. Je n'ai pas à réfléchir. Qu'aurais-tu fait s'il était arrivé un malheur? Il n'y a pas à discuter : je n'entendrai pas raison. Tu t'es mal conduit envers moi, tu m'as causé un dommage, je suis perdue de réputation, je le vois bien aux regards que les bégueules jettent sur moi. Il faut m'épouser, je n'ai pas autre chose à te dire.

— O femme! cervelle étroite! dit Legrand. Ne te fâche pas : je vais t'expliquer mon exclamation. Que diable! tu es comme une soupe au lait...

— Avec ça que tu m'as donné l'exemple de la patience!...

— Oui, oui, reprit Legrand en riant, nous sommes deux éléments terribles : je suis le feu, et tu es le lait. Eh bien, écoute, chaude cervelle. Me voilà conseiller provincial. C'est un commencement de situation. Je vais maintenant me remuer pour arriver à quelque chose de plus positif, pour entrer dans quelque combinaison financière fructueuse. On manigance une affaire à Bruxelles; j'ai reçu des nouvelles dont je ne t'ai pas parlé, parce que tu avais un visage comme une porte de prison : mais tu as dû lire des lettres sur ma table, où elles sont restées ouvertes. J'ai, en prévision de ma nomination,

Digitized by Google

offert mes services, et mes amis de là-bas me répondront avant peu. Laisse-moi donc le temps de me retourner; ne me poursuis pas de ta haine, car tu m'aimes toujours, et c'est bête de mentir. Je vais commencer par vendre la maison, pour avoir de quoi tenir un certain rang. Nous louerons une habitation plus convenable, dans une rue plus présentable. Avec ce que vaut cette baraque, nous pourrons vivre une année plantureusement. Tu prendras une servante et je te donnerai une toilette en rapport avec notre nouvelle vie. T'épouser maintenant, ce serait appeler l'attention du public sur toi d'une façon qui pourrait nous être désagréable : on dirait que je répare une faute. Laisse-moi libre encore pendant six mois, et tu seras Mme Legrand, la femme du riche financier. Hein! qu'en penses-tu? »

Elle ne répondit pas tout de suite : son visage conservait des traces de défiance.

« Tu me trompes! dit-elle.

— Je te donnerai des preuves du contraire, bête, dit-il avec un rire affectueux. Voilà mon plan : il faut m'aider à l'exécuter. Quand nous serons installés dans « notre hôtel », il faudra en faire les honneurs avec grâce : tu as tout ce qu'il faut pour cela, tu es belle, caressante comme une chatte, et tu trouves, quand tu le veux, des paroles aimables. Nous recevrons du monde, surtout des hommes, dont j'aurai besoin. Tu les séduiras en te moquant d'eux au fond. Est-ce que ce rôle ne te convient pas, dis, Emma?

— Tu me dis tout cela; tu veux m'endormir. Jure-moi que tu m'épouseras.

— Aussitôt que ma position sera solide, oui, je te le jure.

— Eh bien, dit-elle tout à coup, dans un élan de grande joie, je te pardonne et je te crois. »

D'un bond, elle courut à lui, lui prit la tête dans ses deux bras et l'embrassa furieusement. Puis elle s'assit sur ses genoux, le serrant toujours avec force contre elle.

« Oui, dit-elle d'une voix étouffée, je t'aime toujours; je suis bien lâche, mais c'est ainsi. J'ai eu dix fois l'idée de me tuer, pour me venger, pour te déshonorer. J'aurais écrit

Digitized by Google

notre histoire et je l'aurais envoyée à *la Sentinelle:* j'en ai le commencement dans ma commode. Je n'ai jamais eu le courage : je t'aimais trop. »

Elle se mit alors à pleurer violemment, tandis que Legrand lui caressait les cheveux.

« Là ! là ! dit-il. Voilà de l'eau maintenant ! Ainsi se terminent les orages. Allons, c'est bon, c'est assez : tu auras les yeux rouges. Embrasse-moi, nous voilà encore une fois raccommodés — et j'espère que ce sera pour jamais. Es-tu bête ! Tu ne voyais donc pas que je t'aimais toujours? Sorcière ! tu m'as ensorcelé. Essuie tes larmes, et regarde-moi manger : c'est un de ces spectacles qui rafraîchit les âmes. »

Elle se rassit et le regarda. Mais l'émotion avait été trop vive pour se calmer ainsi, et elle recommença de sangloter, tout en essayant de sourire.

« Ah ! dit-elle, tu m'as fait bien du mal, et j'étais devenue bien mauvaise. Je t'aurais tué, Alexandre... »

Elle se leva.

« Tu aurais tué ton mari, dit-il.

— Comme tu me fais du bien, aujourd'hui ! C'est à en devenir malade.

— Alors, dit-il, il faudra te refaire du mal pour te guérir !

— Tu peux plaisanter maintenant; je comprends tout, je permets tout. Tiens ! je ne t'ai jamais tant aimé... »

Elle revint encore à lui et le prit de nouveau dans ses bras. Puis, soudain, le repoussant comme si elle voulait se détacher de lui, malgré elle, elle sortit et alla répandre ses dernières larmes à la cuisine, pendant qu'Alexandre continuait de déjeuner. Cinq minutes plus tard, elle entrebâillait la porte de séparation, passait sa tête fraîche et rieuse et disait :

« Bonjour, mon mari ; je vais ranger dans ta chambre. »

Alexandre lui envoya un baiser du bout des doigts, prit sur la table un journal dont la bande n'était pas déchirée, et s'enfonça dans sa lecture.

Digitized by Google

A quel sentiment, à quelle idée venait d'obéir Legrand ? Il n'aurait pu le dire lui-même. Il avait suivi, comme il faisait d'ordinaire, l'impulsion du moment. Peut-être, sans s'en douter, s'était-il tout à coup décidé à faire sa paix avec Emma, en songeant que sa « nouvelle existence » lui imposait des obligations de nature nouvelle. Quoi qu'il en soit, en lisant son journal, il souriait et se disait : « Ce que je viens de faire là est assez diplomatique. J'ai toujours six mois de tranquillité sur la planche, et en six mois le monde peut être sens dessus dessous. »

Quant à Emma, elle était dans des enchantements ; elle avait foi ; les lettres dont lui avait parlé Legrand existaient réellement, et quoiqu'elles ne fussent pas aussi explicites qu'il s'était plu à le dire, elles étaient pour la jeune abandonnée une preuve de la sincérité d'Alexandre. Elle les avait lues sans grand intérêt, par curiosité, par désœuvrement, comme elle lisait tout ce qu'elle trouvait sur son passage : Emma était indiscrète comme elle était blonde, la nature l'avait faite ainsi, et elle ne voyait aucun mal à cela. Si l'on s'était permis de lui faire remarquer que l'indiscrétion est un vice comme le mensonge, elle eût été fort étonnée et, sans doute, eût répondu : « Ce qui intéresse Alexandre m'intéresse aussi ; j'ai droit de lire les lettres qu'on lui écrit. »

Elle avait monté rapidement l'escalier, elle était entrée comme un tourbillon dans la chambre de Legrand. Là, posant ses deux mains sur sa poitrine, elle avait longuement soupiré en murmurant avec une profonde satisfaction : « Enfin ! »

Son bonheur rayonnait sur son visage ; elle sentait cette expression heureuse envahir ses traits comme on sent la chaleur monter aux joues. Elle courut se placer devant le miroir qui ornait la cheminée et se regarda longtemps avec un vif plaisir, en pensant qu'elle n'avait jamais été plus femme et plus belle. « Faire les honneurs de chez lui ! » Cette perspective lui donnait des frissons dans le dos.

En attendant, il fallait ranger la chambre, et elle se mit joyeusement au travail.

Digitized by Google

Cette chambre avait été un peu négligée depuis quelque temps. Quel plaisir Emma aurait-elle eu à lui faire sa toilette? Tout était rompu; l'avenir brisé, l'espoir déçu lui ôtaient tout courage. Souvent elle restait assise dans cette chambre, immobile et rongeant son frein, en songeant à la destruction de tous ses calculs. Dans les derniers jours, voyant qu'Alexandre ne s'occupait pas plus d'elle que d'une « servante », elle ne faisait sa besogne de ménagère qu'avec dégoût. L'idée de la séparation absolue la poursuivait et, le soir, le suicide même la tourmentait un peu. Mais c'était fini, toutes ces choses chagrines. Et, avec une hâte un peu fiévreuse, elle mettait de l'ordre, époussetait, brossait, nettoyait.

Lorsqu'elle en arriva à la table qui servait de bureau à Legrand, elle ouvrit machinalement quelques lettres, celles-là mêmes dans lesquelles il était question d'entreprises financières à tenter : ainsi elle se persuada une fois de plus qu'Alexandre ne lui avait pas menti.

La lettre écrite la veille, ou plutôt le matin en rentrant, était là, dans son enveloppe ouverte, sans adresse. D'un doigt léger, Emma la souleva.

« Tiens, qu'est-ce que c'est que ça? »

Sans hésiter un moment, elle tira la lettre de son enveloppe, elle la déplia et resta tout étonnée en reconnaissant l'écriture d'Alexandre, quoiqu'elle fût alourdie et comme écrasée. Que devint-elle quand elle lut ceci?

« Amandine, je n'ai jamais senti comme ce soir combien je vous aime. C'est fini, il n'y a plus que vous sur la terre. Vous, ou la mort! C'est un crime de vivre ainsi, comme une plante. Il n'y a que la passion, voyez-vous; le reste n'existe pas. Certainement, Ménart est un bon homme, mais il gèle les objets qu'il regarde; il éteindrait un incendie en passant à dix mètres de son foyer. Amandine, Amandine! n'écoutez que votre cœur; on ne vit que par le cœur, et je vous aime furieusement! A demain soir, mon adorée! Que m'importe le monde hypocrite! Le bonheur avant tout. Je t'adore!

« ALEXANDRE. »

Digitized by Google

Emma resta comme pétrifiée après avoir lu ces lignes décousues et folles. Pas un son ne sortit de sa gorge serrée et sèche, pas une larme de ses yeux. Elle tenait la lettre au bout de ses deux bras raidis et la considérait de loin, sans la lire. Le contraste avec la scène qui venait de se passer au rez-de-chaussée était trop violent et la réaction véritablement cruelle. Bientôt elle se mit à trembler; elle pâlit et ferma les yeux. Elle eut à peine la force de se retenir à la table. Puis la colère arriva, le sang lui monta au visage, elle se redressa et, d'une voix basse et menaçante, dit :

« Oh ! le lâche ! le lâche ! »

Tout à coup, elle se tourna et parut vouloir s'élancer vers la porte restée ouverte, descendre l'escalier, pénétrer dans la salle à manger. Elle fit un mouvement, mais s'arrêta aussitôt : une idée lui venait, qui lui mit des éclairs dans les yeux. Elle replia la lettre en tremblant, la replaça dans l'enveloppe et entra dans sa chambre.

En un clin d'œil elle eut ôté sa robe de chambre et se fut coiffée, en tordant sa forte chevelure comme une corde et en la réunissant sur la nuque. Elle lissa ses bandeaux en deux coups de main très-vifs, tout cela devant son miroir; elle ne pouvait tenir en place; ses pieds martelaient le plancher. Elle lança au loin ses pantoufles, chaussa des bottines, passa une robe avec des mouvements fébriles et en poussant de petits cris de rage impatiente, qui mouraient sur ses lèvres. Enfin, elle n'eut plus qu'à mettre son chapeau et une « confection » serrante à la taille, pour pouvoir se montrer décemment en public. La lettre d'Alexandre sous sa main, dans la poche de la confection, elle descendit.

Un caprice inexplicable, comme il n'en pousse certainement que dans l'esprit des femmes, la fit entrer dans la salle à manger. Elle avait peut-être besoin de regarder « le traître » avant d'accomplir son dessein. La vue d'Alexandre devait, en effet, augmenter encore sa surexcitation. Il plia son journal en la voyant.

« Tiens, dit-il, tu sors?...

— Oui, oui...

Digitized by Google

— Eh ! mais tu as l'air tout chose...

— Moi !... j'ai l'air... Pas du tout, je suis heureuse... »

Le mot faillit l'étrangler ; elle ajouta tout de suite, en riant d'un rire féroce :

« J'ai l'air qu'il faut pour prendre l'air...

— Non, dit Alexandre stupéfait, en se levant, tu as quelque chose.

— Rien du tout. Attends-moi, je vais faire une course indispensable. »

Elle lui sourit, d'un sourire énigmatique, et se sauva, laissant Legrand tout troublé.

« Que diable peut-elle avoir? Elle était si bien apaisée !... Ah ! bah !... »

Il fit un geste insouciant et monta lentement à sa chambre pour s'habiller. Cette lettre, écrite il y avait quelques heures, n'avait laissé aucun souvenir dans son esprit ; il dormait déjà en écrivant ; un lourd sommeil avait passé sur cette action pour ainsi dire inconsciente et l'avait effacée du cerveau, comme la mer efface les traces faites sur le sable. Et pourtant, le visage d'Amandine était revenu caresser sa mémoire, et il se disait :

« Ce soir, elle sera seule... »

XI

ANXIÉTÉ.

Emma n'avait pas réfléchi une seconde depuis la lecture de la lettre ; les impressions reçues coup sur coup guidaient seules sa volonté. On pourrait dire qu'elle avait une soif ardente de vengeance et qu'elle voulait boire coûte que coûte, même aux dépens des autres, sans songer aux résultats multiples de son action. Elle allait droite, à pas pressés, toute frémissante ; des bouffées de chaleur lui montaient le long des reins, ou bien elle frissonnait sous une impression contraire. La sueur perlait à la racine de ses cheveux ; ses mains nues étaient moites. Son souffle bruyant ressemblait à celui des animaux excités par la colère ou qui dévorent en

Digitized by Google

mangeant. Elle ne voyait rien autour d'elle que des ombres se mouvant entre des maisons qui vacillaient.

Elle connaissait fort bien l'adresse de M. Ménart. Quelquefois Legrand lui avait parlé de ce ménage « bourgeois », en le ridiculisant; et, quoiqu'ils fussent brouillés, elle n'avait rien perdu de ces bavardages peu délicats. Elle marchait donc sans hésitation; en dix minutes, elle arrivait rue d'Havré. Au moment de sonner, une sensation d'anxiété lui étreignit le cœur; mais cela ne fit que passer : la haine l'emporta.

La bonne vint ouvrir.

« M. Ménart!...

— Il est à la maison ; entrez, mademoiselle. »

Jeannette avait une bonne voix, un regard caressant, un visage hospitalier. Cette image placide contrastait si fortement avec les bouillonnements intérieurs d'Emma, qu'elle reçut encore une commotion, quelque chose comme un avertissement de la conscience. Mais elle « marcha » sur cet obstacle, en répondant : « Je voudrais lui parler. »

Jeannette l'introduisit dans un cabinet, ou un petit salon, à côté de la porte de la rue, à gauche en entrant. Le salon et la salle à manger se trouvaient à droite ; au fond, à gauche, l'escalier. Jeannette laissa ouverte la porte du cabinet, de sorte qu'Emma put entendre le pas lent de M. Ménart qui venait à elle. Le moment fut des plus pénibles; elle ferma les yeux : on eût dit que la conscience allait triompher, et en même temps les bons sentiments; elle devint pâle comme une morte et fut prête à défaillir. M. Ménart apparut à la porte : elle fit un effort pour dompter cette défaillance, et répondit en s'asseyant au geste que faisait M. Ménart en lui indiquant une chaise. Puis il s'assit lui-même en disant : « A qui ai-je l'honneur de parler?

— Je me nomme Emma Paucet, répondit-elle d'une voix rauque.

— Ah! ah! vous êtes la pupille de notre ami M. Legrand. Qu'est-il arrivé, mon enfant? Est-ce notre ami qui vous envoie?

Digitized by Google

— Votre ami, dit Emma outrée, votre ami, monsieur, est un misérable.

— Eh! que dites-vous là, mademoiselle? demanda M. Ménart, avec le mouvement d'un homme surpris par un bruit inattendu. M. Legrand, le nouveau conseiller provincial, notre ami, mon sauveur, un misérable!... L'expression est un peu vive...

— Vous ne le connaissez pas, dit Emma; et vous allez le connaître.

— Vous paraissez être fort émue. Ne vaudrait-il pas mieux réfléchir un moment avant d'accuser un homme honorable?

— Ah! ah! dit Emma, à qui ces éloges rendaient toute sa colère, vous êtes bien naïf. Il a eu soin de vous tromper; il savait ce qu'il voulait. Vous a-t-il dit que j'étais sa maîtresse? Non, n'est-ce pas? Il a joué le rôle d'un ange. Ah! c'est un homme de talent, un bon acteur : il est si franc! Ça va jusqu'à la grossièreté. Eh bien, c'est un misérable. Ce matin, il m'a encore promis de m'épouser, pour m'endormir. Et savez-vous ce qu'il a fait cette nuit en rentrant? Il a écrit à Mme Ménart, qu'il appelle son Amandine adorée. Tenez, voilà sa lettre! »

Et, d'un geste brusque, elle déposa la lettre entre les mains de M. Ménart, qui s'ouvrirent machinalement. Elle avait débité son accusation tout d'une traite, sèchement, avec des spasmes entre chaque phrase. Ses joues étaient d'un rouge ardent et ses lèvres toutes blanches : cela lui faisait un visage terrible. M. Ménart la regardait, l'écoutait, sans paraître comprendre. La révélation de tant de choses, si subitement, lui donnait un coup de marteau. Emma se leva.

« Lisez à votre aise, monsieur, dit-elle. Je vous laisse le papier. Je ne voulais que punir le traître. Vous le chasserez de chez vous : je n'en demande pas davantage. Adieu, monsieur. Je vous ai rendu un fameux service, car bien sûr l'honorable M. Legrand ne se serait pas contenté d'écrire à votre femme. Bonjour, monsieur. »

Il ne répondit pas; il lisait, debout, une main appuyée au dossier de sa chaise. Il eut un tressaillement lorsque Emma ferma la porte de la rue.

Digitized by Google

Du même pas véhément, elle refit le chemin qu'elle venait de faire. Son parti était pris : maintenant, elle n'avait plus qu'une chose à exécuter, le départ immédiat, sans réflexion. Il fallait pour cela que Legrand fût sorti : elle attendrait, elle aurait ce dernier moment de patience. Elle aurait bientôt fait de réunir les choses qui lui appartenaient et de les jeter dans une malle. Il y avait quelques centaines de francs dans un tiroir, fermé à clef; mais elle savait où Legrand serrait cette clef...

Son monologue ne s'arrêta que quand elle fut arrivée devant la maison; elle ouvrit, elle entra : personne au rez-de-chaussée. Legrand lui cria du pallier du premier étage : « Est-ce toi?

— Oui, dit-elle.

— Monte ici; il y a un bouton qui manque au poignet de ma chemise. »

Elle restait clouée, irrésolue, dans le vestibule. Son exaltation tombait déjà; un peu de lumière se faisait dans la grande ombre qui l'avait enveloppée. Elle se décida à monter.

« Ma chemise est là. Tu n'es pas restée longtemps. Où diable as-tu été? Tu étais comme une folle... » Et comme elle ne répondait pas, il se tourna vers elle. « Ma parole, tu as encore le visage à l'envers. Voyons, qu'est-ce qu'il y a? Tu dois avoir confiance en moi, maintenant. »

Ce mot faillit tout gâter. Emma jeta un regard aigu, comme un rapide soufflet, droit au visage de Legrand; mais elle baissa immédiatement les yeux sur son travail, avec une prudence toute féminine. Seulement alors elle se dit : « S'il songe à la lettre, s'il devine ce que j'en ai fait, il est capable de me tuer. »

« Tu ne me réponds pas, reprit Legrand. Il t'est donc revenu un peu de rancune. Qu'est-ce qu'il t'a pris? Dis-le, une bonne fois.

— Rien. J'avais des oppressions, je ne respirais pas bien. J'ai été payer le boulanger... pour prendre un peu d'air... C'est passé; tu vois bien que j'ai mon visage de toujours.

— A la bonne heure! dit Legrand en s'approchant d'elle; soigne-toi : nous avons besoin l'un de l'autre. »

Digitized by Google

Elle lui tendit sa chemise, pour le tenir à distance, et elle lui sourit : il n'en demanda pas davantage. Elle put alors entrer dans sa chambre, où tout de suite elle commença de rassembler son linge et ses hardes, sans bruit, avec une hâte anxieuse, en écoutant à chaque mouvement, pour n'être pas surprise. Elle voulait, aussitôt qu'il serait sorti, quitter la maison et aller attendre à la gare le premier train en partance pour Bruxelles. Le cœur lui battit à se briser quand Legrand descendit l'escalier. Elle l'entendit entrer dans la salle à manger, puis revenir dans le vestibule, d'où il cria : « Emma!

— Plaît-il!

— Nous dînerons à quatre heures; je vais faire quelques visites de remercîment à ceux qui m'ont patronné.

— Bien! »

Elle resta sur le palier, les mains sur sa poitrine, sans respiration. Le bruit de la porte qui se fermait lui fit jeter un cri étouffé. Tout de suite, elle rentra dans sa chambre et continua la besogne commencée. Elle entassait les vêtements, elle faisait un monceau de choses diverses, sans se soucier de les ranger. « Partir! partir !... » Ces deux mots sonnaient à ses oreilles comme si réellement on les avait prononcés.

« De l'argent, maintenant! »

Elle courut à la chambre de Legrand, trouva la clef du tiroir qui servait de caisse, ouvrit. Il y avait deux billets de cent francs, deux pièces d'or et un peu d'argent. Elle mit tout dans son porte-monnaie sans se donner la peine de refermer le tiroir. Elle était prête, maintenant : il n'y avait plus qu'à chercher un commissionnaire. « S'il allait rentrer! » Elle descendit l'escalier comme si elle se sauvait; au moment où elle allait ouvrir la porte de la rue, on introduisait une clef dans la serrure. C'était Legrand! Elle se plaqua contre la muraille en fermant les yeux.

« C'est encore moi, dit-il en la voyant; j'ai oublié de prendre des cigares. Et tu as remis ton chapeau! Tu sors donc encore?

— Oui... pour le dîner. Je n'ai pas de viande.

Digitized by Google

— Et ton panier ?

— Tiens ! dit-elle ; et elle rit très-fort. Je vais le chercher.

— Va ! Nous sortirons ensemble.

— C'est ça ! »

Quand ils furent dans la rue, Legrand présenta son bras, en lui souriant.

« Nous ne faisons pas un trop vilain couple, dit-il, quoique j'aie presque le double de ton âge. Mais je ne suis pas encore détérioré. Sais-tu bien que c'est pourtant sot de se bouder comme nous avons fait, Emma ? Pouvions-nous devenir étrangers l'un à l'autre aujourd'hui ? En réalité, tu es ma femme. J'ai bien eu quelque velléité d'infidélité, dit-il en riant ; mais c'était pur désœuvrement. Ces bourgeoises sont si peu tentantes. Va, je n'aime que toi ; tu peux en être sûre... »

Elle le regarda. Il lui parut sincère, et elle eut un accès de remords tellement aigu, qu'elle faillit tout avouer. Mais non : il était trop tard ! Qui sait ce qui s'est passé chez Ménart ?...

« Voici le boucher. A tantôt, » dit-il.

Il lui donna la main et s'éloigna ; elle resta debout au coin de la rue, les yeux fixés sur lui, et elle sentit, quand il eut disparu, que des larmes coulaient sur ses joues.

« Qu'ai-je fait ? Qu'ai-je fait ? Que va-t-il arriver ? Et cette femme n'était pas sa maîtresse !... Non, non, il aurait écrit autrement. Ce n'était qu'un caprice. »

Une terrible anxiété l'avait saisie. Ah ! si c'était à recommencer ! Et comment faire pour tout apaiser, pour empêcher un éclat chez Ménart ? Ce monsieur s'est peut-être fâché tout de suite : les hommes croient si vite que leurs femmes sont mauvaises ! Trop tard ! Trop tard ! Il n'y a plus qu'une chose à faire, se sauver, sans attendre une minute. Elle prit son parti, subitement, quoique son courage fût grandement abattu. Elle alla chercher un commissionnaire et l'amena avec elle. Il chargea la malle sur son épaule et elle le suivit, sans oser regarder autour d'elle. Si elle allait rencontrer Alexandre ! Elle pressa le pas, et si bien que le commission-

Digitized by Google

naire lui dit : « Mamzelle, je n'peux pas courir avec ça su m' n'épaule.

— Je vous attendrai à la station, » dit-elle. Elle se sauvait, littéralement.

XII

A L'AMIABLE.

Représentez-vous un jeune marié qui vient d'ouvrir à sa femme la portière de la voiture, à l'heure du départ pour son voyage de noces. Un étranger s'approche de lui, lui touche le bras, et dit : « Pardon, monsieur; où emmenez-vous ma femme, s'il vous plaît? » Le jeune marié ne sera pas plus foudroyé que M. Ménart lisant la lettre adressée à sa femme.

Selon l'expression populaire, il n'en pouvait croire ses yeux. Il y avait pourtant là les noms d'Amandine et d'Alexandre. Il s'agissait d'amour, et c'était la pupille de Legrand qui lui avait mis dans les mains ce papier, pour se venger. Il la voyait encore, avec ses cheveux blonds et sa belle figure toute bouleversée ; il entendait encore le bruit de la porte qui venait de se fermer sur cette jeune fille outragée; il tenait entre ses doigts la lettre révélatrice. « Le bonheur avant tout. Je t'adore !... Alexandre. » C'était écrit. On parlait même de lui dans ce billet d'une si grosse écriture; on l'accusait d'éteindre les incendies rien qu'en passant. « Et la veille encore, cet ami, ce sauveur, ce vainqueur aux jeux électoraux, fraternisait avec nous !... » C'est prodigieux! Que faut-il croire, ou la perfidie de sa femme, ou le libertinage de Legrand? « Quoi! il m'aurait arraché à la mort avec une abnégation héroïque, pour me tuer ensuite sournoisement, en séduisant ma femme, une honnête et heureuse mère de famille qui faisait ma joie et ma gloire !... » Non, non, c'était impossible : il y avait là-dessous quelque chose « d'infernal », une trame odieuse, un mensonge effroyable...

Il restait debout, une main appuyée à la table, la tête baissée, la lettre ouverte, perdu dans cette ombre, cherchant il ne savait quoi, désorienté devant cet accident auquel

Digitized by Google

jamais, jamais, jamais il n'avait songé. Oui, les romanciers inventent ainsi des comédies et des drames ; ils se font un malin plaisir de noircir l'existence, d'embrouiller des situations, de placer des consciences au bord de l'abîme, pour intéresser des lecteurs oisifs et donner des émotions factices aux cœurs qui sont vides d'affection. On avait parlé devant lui de grands écrivains des deux sexes, tant français qu'anglais ou allemands, qui ont écrit des œuvres qualifiées de remarquables, où toutes les impossibilités sont accumulées pour charmer les esprits blasés. Mais la vie réelle n'a pas de ces bouleversements-là. Parcourez les rues, entrez dans les maisons, lisez sur les visages : tout le monde est calme, nul front n'est assombri par une action inavouable. Lorsqu'un crime est commis, les journaux le racontent dans tous ses détails, preuve que le crime, de quelque nature qu'il soit, est d'une rareté extraordinaire. Et chez moi, un ami, ma femme, l'honnêteté même, se seraient entendus pour me tromper, pour me rendre l'existence impossible, pour me pousser au suicide! Vraiment non : c'est invraisemblable, c'est grotesque !

Et pourtant, cette lettre! La visite émue de cette jeune fille! Elle ne me connaît pas, elle ne peut me vouloir du mal, cette enfant. On ne fait pas des plaisanteries de ce genre-là. Il y a donc « quelque chose ». Quoi? Comment démêler la vérité du mensonge, le vrai de l'imaginé ?

Il restait perplexe, troublé, anéanti, et les mêmes réflexions continuaient de se confondre dans son cerveau, sans parvenir à la cohésion, sans arriver à faire la lumière dans ces ténèbres. Il n'avait point de colère; le sentiment qui dominait, c'était une prostration douloureuse. Il se trouvait tout à coup sollicité par un problème ; il eût voulu le résoudre tout de suite, et il n'avait jamais étudié cette science-là. Enfin, une idée lui vint : « Pourquoi ne pas interroger Amandine? » Immédiatement, un soulagement se produisit. « A nous deux, se dit-il, nous trouverons bien la clef de ce mystère. »

Il entra donc dans la salle à manger. Mme Ménart donnait une leçon d'écriture à sa fille Wilhelmine, pendant que David barbouillait du papier à côté d'elle, croyant dessiner.

Digitized by Google

« Madame Ménart, dit-il d'une voix plus lente et plus solennelle encore que d'habitude, envoyez les enfants auprès de Jeannette ; je voudrais vous parler de choses graves. »

Elle le regarda, étonnée. Il s'était assis ; il avait l'air extraordinairement sérieux et tenait un papier à la main. Sans faire une observation, Amandine prit ses enfants par la main et leur dit d'aller jouer un moment à la cuisine, et d'être bien sages, de ne pas tourmenter Jeannette. Depuis que Legrand avait émancipé le frère et la sœur, au bénéfice de leur santé, ils étaient beaucoup moins gouvernables.

Cela fait, Mme Ménart vint se rasseoir.

« De quoi s'agit-il, mon ami?

— Lisez ce billet, madame ; il vous mettra au courant. »

Amandine lut, regarda son mari et devint rouge comme le feu.

« Expliquez-vous cela, madame ?

— C'est de M. Legrand, dit-elle ; il se nomme Alexandre, et nous ne connaissons pas d'autre Alexandre.

— Mais comment a-t-il eu l'incroyable audace de vous écrire de pareilles choses ?

— Et c'est à vous qu'il a envoyé ce billet ?

— Non, dit M. Ménart ; c'est sa pupille qui s'en est emparée et qui me l'a apporté, par esprit de vengeance. Car ce n'est pas tout. M. Legrand, en vous écrivant, trahissait cette enfant, dont il a fait sa maîtresse. Oui, ajouta-t-il en affirmant encore, d'un mouvement de la tête, ce tissu d'horreurs, Amandine, c'est de l'histoire. Depuis un quart d'heure, je suis à me demander comment de pareilles choses sont possibles dans un monde civilisé ; si l'éducation et l'instruction ne nous empêchent pas d'agir comme des sauvages, à quoi servent-elles ? La simple et honnête ignorance serait donc l'idéal?

— L'amant de sa pupille ! dit Amandine, avec un sentiment profond d'aversion.

— Oui, ma chère, du moins à ce qu'elle m'a affirmé à moi-même, il n'y a qu'un instant. Et c'est cet homme qui m'a sauvé la vie ! N'est-ce pas épouvantable? Il donnait chez lui

Digitized by Google

l'exemple de la dépravation, et en même temps il essayait de troubler la sérénité d'une famille dans laquelle il était reçu comme un frère. Cela dépasse les bornes de mon entendement. Je ne puis pourtant pas croire, Amandine, que vous ayez — encouragé — ou même permis à M. Legrand de vous manquer de respect.

— Oh! dit-elle...

— Ne protestez pas, reprit-il. Ma confiance n'a pas été ébranlée pendant une seconde. Le jour où j'aurai des doutes sur votre honneur, je crois que je pourrai ne plus croire en Dieu. Il n'y a donc pas moyen d'éclaircir cette situation incompréhensible... »

Amandine resta muette, tandis que son mari, les yeux baissés, se livrait à des réflexions stériles. Lui dirait-elle tout? Fallait-il le troubler davantage? Ne valait-il pas mieux lui expliquer ce qu'il ne comprenait pas? Elle n'hésita pas longtemps; elle suivit la voie que devait suivre sa simplicité.

« Mon ami, dit-elle, j'ai des aveux à vous faire... »

Et elle lui raconta que Legrand se montrait galant avec elle, lui disait des choses étranges, parlait d'amour comme un fou, semblait avoir l'esprit malade, l'entretenait parfois vaguement d'une vie meilleure, sans bien préciser sa pensée. Elle avait cru ne pas devoir faire grande attention à cette étrangeté, et garder pour elle des divagations dont elle avait pitié. Est-ce que son silence l'a encouragé? Elle aurait donc commis une faute, pour n'avoir point à « gronder » l'homme qui avait sauvé son mari...

A ce moment de ses explications, Amandine se rappela que, la veille au soir, dans le corridor, Legrand lui avait pris la main dans l'obscurité et lui avait dit à l'oreille des paroles insensées. Elle tut cet incident; son aveu s'arrêta à cette action plus caractéristique, instinctivement. Amandine donnait ainsi la preuve qu'il n'y a point de loyauté parfaite, et que tous les hommes ont en eux le germe de la corruption.

M. Ménart avait écouté sa femme avec une attention soutenue. Quand elle se tut, il lui dit : « Vous avez eu tort, ma

Digitized by Google

chère, de ne rien me dire. A nous deux, nous lui aurions fait entendre raison. Vous avez agi honnêtement, mais d'une façon vulgaire, en craignant sans doute que je ne me mette en colère. C'était douter de moi, Amandine.

— J'ai toujours espéré, dit-elle, qu'il se fatiguerait et reviendrait à de meilleurs sentiments.

— Et vous voyez aujourd'hui qu'il aurait mieux valu pour tout le monde ne pas faire mystère de ces tentatives libertines. Voilà une pauvre créature malheureuse par votre faute! Si vous m'aviez parlé plus tôt, il nous aurait sans doute été possible de faire réparer à M. Legrand la faute qu'il a commise. Il aurait épousé sa pupille, et la morale et les bonnes mœurs nous auraient été redevables de cette juste expiation. Nous sommes maintenant, d'un autre côté, dans une fausse situation. Cet homme, ajouta M. Ménart, avec un faible accent de mépris, va se représenter ici. Je vais lui mettre sa lettre sous les yeux immédiatement, car il ne me plaît pas de recevoir chez moi plus longtemps une personne capable de ces noirs forfaits. Qu'arrivera-t-il? La pensée qu'il m'a arraché des mains de la mort dominera certes mon indignation; ce que je lui devais, je continuerai de le lui devoir. Mais n'y a-t-il pas un sentiment d'amertume dans cette pensée que je vais en apparence commettre un acte d'ingratitude?... »

Ils continuèrent de causer ainsi, émus tous les deux, cherchant un moyen de se débarrasser d'un ami aussi compromettant sans le froisser, peut-être en lui rendant service. Était-ce vertu chrétienne? Non; c'était simplement l'expression de deux natures essentiellement honnêtes. Cela est rare; mais cela n'est pas plus rare que les natures essentiellement mauvaises.

XIII

LE LOUP ET LE MOUTON.

Dans les villes de province de troisième ordre, comme Mons, il est difficile de n'être pas connu de « tout le

Digitized by Google

monde » ; il faudrait, pour y vivre ignoré, un véritable amour de la solitude. L'absence de distractions rend les habitants curieux, et, tout naturellement, cette curiosité n'est pas prise en mauvaise part : elle est dans les mœurs.

Legrand était un des habitants les plus connus de Mons, bien qu'il n'y eût pas une année qu'il s'y fût établi. Sa qualité de rentier inoccupé, ses habitudes de dissipation, sa grande taille, sa voix haute, ses airs vainqueurs l'avaient bientôt désigné à l'attention générale. Sa victoire électorale le rendait populaire. Aussi, à peine eut-il quitté Emma, qu'il fut arrêté par « un ami ». Pendant deux heures, il passa d'une rue à une autre, en donnant des poignées de main et en recevant des félicitations. Il prit un ton plus ou moins protecteur, selon les personnes qui l'accostaient; il fit des phrases, ou il plaisanta, en passant, sans paraître attacher grande importance à ce qu'il disait, se réservant pour le moment où il se trouverait réellement investi des intérêts de ses concitoyens.

Vers trois heures, il arrivait sur la Grand'Place. Deux ou trois messieurs, groupés en face du café principal, s'empressèrent de venir à lui. Nouvelles poignées de main et félicitations nouvelles. On causa; on entra au café. Et enfin, un de ces messieurs invita Legrand à dîner chez lui, en famille, à la fortune du pot, pour fêter en petit comité la victoire de la veille.

Legrand se défendit. Il avait promis à sa nièce de rentrer à quatre heures. Il ne voulait pas qu'elle se fût donné la peine de faire à dîner pour rien.

« Je vais arranger ça, » dit l'ami.

Il écrivit un mot à Emma, priant Mlle Paucet de l'excuser, mais lui faisant comprendre que le nouveau conseiller provincial se devait à ses fidèles, que le devoir commençait par le respect d'un sentiment de gratitude, etc., etc. Ce billet fut envoyé par un commissionnaire, qui, voyant qu'on n'ouvrait point, glissa le papier sous la porte et crut ainsi avoir rempli son devoir en conscience.

Legrand se laissa faire violence; il apaiserait facilement

Digitized by Google

Emma, maintenant qu'il avait formellement promis de l'épouser. Sa vie, d'ailleurs, était pleine de ces accidents-là... Mais il n'accepta le dîner qu'à la condition d'être libre vers six heures, ayant une visite de la plus grande importance à faire dans la soirée. Cela fut convenu, et il n'oublia point de prendre congé quand vint le moment où il était certain de trouver seule chez elle Mme Ménart. Il se leva de table tout gaillard; le bourgogne lui avait donné une demi-excitation propice à ses desseins. Il descendit vers la rue d'Havré en chantonnant, fut encore accosté deux ou trois fois par « des amis », mais se débarrassa d'eux lestement. Ils le suivirent des yeux en hochant la tête : « Voilà! c'est nous qui l'avons fait ce qu'il est, et maintenant qu'il est arrivé, il nous méprise. »

Jeannette vint ouvrir au coup de sonnette et lui dit un « bonsoir, monsieur Legrand, » gracieux et familier. Il ne répondit pas; il passa outre, du pas d'un homme décidé, ouvrit la porte de la salle à manger et resta debout sur le seuil, le chapeau sur la tête. M. et Mme Ménart étaient assis près de la table. Une vive contrariété se manifesta sur son visage. « Bonsoir, » dit-il en entrant.

M. Ménart s'était levé, et lui offrait un siége, sans parler. Son air solennel avait fait place à une attitude et à un visage tristes. Amandine se leva et se rassit, rougissante; un profond malaise étreignait sa poitrine; elle avait une peur folle de l'explication qui devait forcément intervenir.

Legrand s'assit, regarda Amandine et dit : « Quelles sont les nouvelles?

— Nous avons eu, dit M. Ménart en pesant ses syllabes, la visite de Mlle Emma, votre pupille. »

Legrand se tourna d'un mouvement automatique et riva ses yeux sur ceux de M. Ménart; puis regarda encore une fois Amandine. Et tout de suite : « Que diable est-elle venue faire ici?

— M'apporter ce billet, » répondit M. Ménart en déposant sur la table la lettre révélatrice.

Digitized by Google

Amandine se sentit défaillir et ferma les yeux ; la scène s'engageait avec une vivacité telle, qu'il lui sembla qu'elle ne pouvait se passer sans violence. Mais elle fit un effort pour voir la physionomie de Legrand. A peine avait-il lu les premiers mots que la mémoire lui revint ; tandis qu'il lisait, les scènes de la matinée et de la veille passaient comme un éclair dans son cerveau avec leur véritable signification. Quand les circonstances l'exigent, nous vivons prodigieusement vite, et cela nous use cent fois plus rapidement que la lime du temps. Rien n'égale la promptitude de la pensée poursuivie par la nécessité. Legrand n'était pas homme à être pris au dépourvu, et son sang-froid égalait son audace. Il était à peine arrivé à la signature de sa lettre qu'il avait conçu un moyen de parer ce coup de foudre. Il replia le papier lentement, regarda encore M. et Mme Ménart, et se mit à rire tout doucement.

« Eh bien, dit-il, voilà un poulet qui a dû vous mettre dans tous vos états, mon cher monsieur Ménart.

— Vous le prenez sur un ton, monsieur...

— C'est le ton qu'il faut, soyez-en persuadé... Voyons : Emma a dû venir ici un peu avant midi. Il est maintenant (et il tira sa montre) six heures et demie. Cela vous a fait six bonnes heures d'émotions très-mauvaises. Vous avez dû penser de moi un mal épouvantable.

— Mais, monsieur...

— Je me mets à votre place, cher monsieur : il n'est pas bien difficile de comprendre que ce billet a dû vous émouvoir considérablement.

— Et vous, monsieur, dit M. Ménart outré, vous avez une façon de prendre les choses que je ne veux pas qualifier...

— C'est, reprit Legrand, parce que je sais mieux que vous la vérité sur tout ceci. Voulez-vous me permettre de vous faire une question ?

— Faites, monsieur.

— Êtes-vous bien certain que ce billet ait été écrit par moi ?

— Il est signé ; il est significatif.

Digitized by Google

— Et malgré cela, monsieur Ménart, je nie l'avoir écrit. Il y a là-dessous une méchanceté diabolique dont ma pupille me donnera l'explication tout à l'heure. Si vous saviez tout, vous sauriez que ma cousine s'est mis dans la tête de devenir Mme Legrand, que je me suis refusé à faire son bonheur, et qu'il pourrait bien y avoir dans tout ceci une tentative de vengeance. Le billet n'est point de moi; je n'ai donc pas à me défendre de l'avoir écrit. Vous voyez que les éclaircissements que vous me demandiez n'ont pas besoin de longs commentaires. Le billet n'étant point mon œuvre, toutes choses rentrent dans leur ordre naturel...

— Pardonnez-moi, monsieur : mais Mlle Paucet a été beaucoup plus loin que vous ne pensez dans sa confession. Ses droits et ses intérêts sont plus réels que vous ne nous le dites. Elle affirme que cette promesse de mariage, que vous lui avez faite, avait eu des préliminaires sérieux; elle m'a dit, à moi-même, qu'elle avait eu des faiblesses pour vous. Mais ceci ne nous regarde pas, et mon intention n'a jamais été de m'immiscer dans vos affaires intimes, étant discret par nature et par principe. Vous niez avoir écrit ce billet, et je vous croirais volontiers sur parole, si de la conversation que j'ai eue avec Mme Ménart, après la visite de Mlle Emma, il ne résultait pas que l'injure contenue dans cette lettre est le résultat d'un fait réel. Nierez-vous aussi, monsieur, que vous ayez parlé à ma femme comme on ne parle pas à une femme respectable, à une estimable mère de famille? »

L'explication prenait une tournure qui ne plaisait guère à Legrand. Le « bonhomme » Ménart semblait au-dessus du nouveau conseiller provincial, de toute la hauteur d'un homme qui a conscience de son droit et qui domine la situation. Legrand sentait monter sa colère : il n'était pas de ceux qui se débattent stérilement dans les piéges qu'on leur a tendus ou qu'ils se sont tendus à eux-mêmes. Il y avait déjà de l'ironie et du sarcasme dans la réponse qu'il ne fit point attendre.

« Je serais désolé, dit-il, d'avoir été la cause d'un moment de trouble entre deux personnes qui s'entendent si parfaite-

Digitized by Google

ment. Vous avoir sauvé d'un danger, monsieur Ménart, pour vous faire tomber dans un autre, cela est peut-être bien machiavélique pour un homme qui ne passe pas précisément pour un sournois diplomatique. Mme Ménart s'est alarmée ; un peu de galanterie l'a effarouchée : preuve que sa vertu est de celles qui ne veulent pas être soupçonnées. Je suis heureux, ajouta-t-il en se levant et en prenant son plus grand air, de pouvoir la rassurer. Mes... tentatives n'ont pas dépassé les bornes d'une galanterie mondaine; j'ai donné à Mme Ménart les soins que je lui devais, sans pour cela manquer à mes devoirs envers moi-même. Une femme prudente et vraiment sage n'aurait pas cru nécessaire de se plaindre...

— Je vous arrête là, monsieur, dit M. Ménart, qui s'était levé à son tour. Je ne reconnais à personne le droit de donner à ma femme des leçons de convenance et de savoir-vivre. Il est inutile de prolonger cet entretien : nous parlons chacun un langage différent.

— Alors, c'est une rupture !... dit Legrand d'un ton hautain.

— Le nom ne fait rien à la chose, répliqua M. Ménart. Après une pareille explication, vous comprendrez que tous rapports entre nous deviendraient pénibles. Nous tâcherons d'oublier cet incident regrettable pour ne nous souvenir que du service éclatant que vous m'avez rendu. »

Legrand se trouvait gêné devant l'attitude inattendue du « bonhomme », et cette gêne l'irritait; jusqu'alors il s'était contenu, espérant arriver bientôt à commander à cet être infime qu'il méprisait si profondément. Ce rapide calcul paraissait devoir échouer; M. Ménart le regardait bien en face, et son visage froid, devenu sévère, n'exprimait aucun sentiment de faiblesse ou d'infériorité. Il n'avait plus qu'une ressource, se fâcher.

« Vous le prenez, dit-il, monsieur, sur un ton qui ne me convient pas. Si vous croyez avoir à vous plaindre de moi, je suis prêt à vous donner satisfaction. »

Une surprise douloureuse parut sur le visage de M. Ménart; sa femme en même temps se rapprocha vivement de lui et

Digitized by Google

posa une main sur son bras, en le regardant d'un air suppliant.

« Voulez-vous dire, monsieur, que vous offrez de vous battre avec moi?

— Oui, monsieur.

— Parce que vous avez essayé d'apporter chez moi le désordre et le déshonneur!...

— Parce que... parce que... vous m'ennuyez, dit Legrand en faisant un geste de violente colère. Si vous aviez du sang dans les veines, il y a longtemps que vous m'auriez demandé raison.

— Et quand vous m'aurez tué, en aurez-vous moins fait une vilaine action?

— Allez-vous-en à tous les diables! cria Legrand hors de lui. Vous êtes un pleutre... »

M. Ménart devint très-pâle et fit un pas vers Legrand. Sa femme le retint en criant : « Auguste, qu'allez-vous faire?...

— Vous avez raison, ma chère, dit-il sans cesser de regarder Legrand; monsieur est chez moi et il peut se croire le droit de m'outrager impunément. Mais, puisqu'il va sortir d'ici à l'instant même, ajouta M. Ménard en accentuant ses mots plus nettement, qu'il cherche des témoins honorables pour l'aider dans le duel qu'il me propose, qu'il leur dise la vraie cause de ce combat extraordinaire, et je suis prêt, moi aussi, à risquer ma vie pour défendre mon foyer sournoisement attaqué. »

Legrand, encore une fois, se sentit rabaissé par le « bonhomme »; l'étonnement de voir ce mari débonnaire se montrer à la hauteur d'une situation aussi délicate, se mêlait en lui à une colère qu'il avait grand'peine à maîtriser; de sorte qu'il demeura quelques instants sans répondre, et que M. Ménart crut devoir ajouter : « Je suppose, monsieur, que je me suis fait comprendre... » Et il lui montra du doigt la porte de la salle à manger.

« Oui, oui, dit alors Legrand avec fureur, et vous aurez bientôt de mes nouvelles. »

Il sortit vivement, tandis qu'Amandine, passant ses deux

Digitized by Google

bras autour du cou de son mari, disait : « Ah ! mon ami, qu'avez-vous fait? » et fondait en larmes.

XIV

TOUT EST BIEN...

Alexandre Legrand, dans l'état où il se trouvait en sortant de chez M. Ménart, était capable de beaucoup de mal ; il ne se possédait plus. Avoir été tenu en échec, être battu par ce « bonhomme », c'était plus qu'il n'en pouvait supporter. Mais il lui réglerait son compte ; il lui apprendrait à vivre. Il saurait ce que c'est que de défier un homme qui avait porté un sabre !...

Il ne gesticulait pas ; il marchait raide, à grandes enjambées, au hasard ; mais son sang bouillait, ses muscles durcis tendaient sa peau, ses nerfs frémissaient, ses yeux étaient pleins de larmes que la colère y amassait. L'humiliation que lui avait fait subir, devant une femme, un être inférieur, un misérable bourgeois, un esprit étroit, une huître, un insecte qu'il écraserait entre deux doigts, ne se pouvait digérer : il lui fallait une vengeance éclatante, il voulait se rendre justice à lui-même, sans pitié pour personne ; l'outrage qu'on lui avait fait exigeait une réparation complète. Le sang seul pouvait laver la tache faite « à son honneur ».

Ainsi les projets et les impressions se succédaient dans son cerveau, avec une rapidité vertigineuse ; un monde d'épithètes martelait ce cerveau surexcité, où la pensée dansait une sarabande sauvage.

Tout à coup, il s'arrêta net, avec une telle vivacité qu'il reçut un choc comme s'il s'était élancé d'une voiture en marche. Emma ! Elle était la cause, elle était la vraie coupable.

« Ah ! celle-là, par exemple !... »

Il se reprit à marcher, plus vite, et poursuivi par de si mauvais sentiments, qu'il ne se demanda pas d'abord s'il se dirigeait vers sa maison. Il se trouvait alors hors ville, sur

Digitized by Google

la chaussée de Binche. L'air, plus frais que dans les rues, l'éveilla ; tout de suite il fit demi-tour et prit la direction de la rue qu'il habitait. En dix minutes il arriva à sa porte ; la lumière filtrait à travers les volets du rez-de-chaussée. « Ah ! ah ! dit-il en ricanant, tandis qu'il poussait la clef dans la serrure, nous allons avoir un moment d'entretien, coquine ! »

Il entra ; Emma était debout près de la table, pâle de terreur. En le voyant, elle comprit qu'il venait de chez M. Ménart. Elle joignit les mains et les avança, suppliantes.

« Alexandre ! dit-elle, Alexandre ! »

Elle allait tomber sur ses genoux ; elle n'eut pas le temps de faire ce mouvement : il était arrivé près d'elle, l'avait prise au bras, la maintenait debout, la regardait avec une colère effrayante, sans parler.

« Grâce ! » dit-elle.

Elle sentait les doigts pénétrer dans sa chair. « Ah ! dit-il, tu me trahis... » Il regarda autour de lui, égaré, sans doute cherchant une arme ; et, ne voyant rien, de ses mains avides de violences il entoura le cou d'Emma, où elles se serrèrent pour ainsi dire d'elles-mêmes. Il y eut à peine un cri étouffé : Emma ferma les yeux, devint violette, s'affaissa sous son propre poids, s'effondra pour ainsi dire. Il la laissa tomber, la considéra longtemps en silence, les sentiments mauvais continuant à entretenir sa fureur. Il ne pensait point ; il avait agi par instinct, comme les animaux. Maintenant, une sorte d'apaisement farouche succédait au tumulte du sang et à l'irritation aveugle. Il se sentait à la fois soulagé et anéanti. Une pareille commotion a sa réaction soudaine, et peu à peu le cerveau se calmait, les artères battaient avec moins de force et plus de régularité. Il soupira plusieurs fois profondément, passa une main sur son front couvert de sueur, chancela, s'éveilla tout à fait. Alors seulement, il vit dans toute sa réalité les résultats de sa férocité : Emma étendue sur le plancher comme un cadavre, pâle d'une pâleur terreuse, avec un peu de sang aux lèvres. Un frisson lui parcourut le corps, il y eut de l'égarement dans ses yeux. D'un mouvement, il se précipita à genoux près d'Emma, la releva,

Digitized by Google

la tint dans ses bras, lui baisa les cheveux, l'évoqua comme on évoque un être cher dans le délire, et s'écria : « Qu'ai-je fait? Qu'ai-je fait?... » Il la serra avec force contre lui et ajouta : « Si tu es morte, malheureuse fille, je n'ai plus qu'à me tuer... »

Cette pensée, cette résolution le rendirent à lui-même ; il déposa Emma sur le fauteuil, près de la croisée. A ce moment on sonna, et la preuve que Legrand était décidé à ne pas survivre à Emma, du moins à cette minute-là, c'est qu'il alla ouvrir sans hésiter : c'était le facteur qui apportait une lettre. Il prit la lettre, ferma la porte et rentra. Emma, à demi étendue, sa tête pâle reposant sur le dossier du fauteuil, paraissait endormie. Son cou gracieux, qu'on voyait dans toute sa longueur, portait les traces bleuâtres des doigts de Legrand. La vue de ces marques de sa violence lui fit pousser un soupir douloureux. Et tout à coup il se précipita dans la cuisine. Il reparut bientôt, une fiole à la main : il frotta les tempes d'Emma avec du vinaigre, il lui en fit respirer après en avoir frotté les narines. De temps en temps, il l'appelait doucement, d'une voix navrée ; il serrait ses mains, il lui baisait le front et les cheveux; à cet instant, il eut donné sa vie pour racheter l'action sauvage qu'il venait de commettre. Enfin, ces soins passionnés eurent un bon résultat : Emma respira, s'agita, ouvrit les paupières. Legrand était à genoux, anxieux, près d'elle. Quand elle l'eut regardé, quand elle eut posé sa main sur lui, quand elle lui eut dit : « Pardonne-moi ! » il eut une de ces émotions brutales qui frappent certains hommes comme d'un coup de poignard, il poussa un véritable rugissement, puis se mit à sangloter avec des spasmes qui l'ébranlaient comme un arbre secoué par la tempête.

Elle pleura aussi, et ces larmes la soulagèrent. Elle voulut parler : il lui ferma la bouche. « Tais-toi ! Il faut te soigner d'abord. Tu vas te mettre au lit. Souffres-tu ?

— Non.

— Tais-toi ; ah misérable ! Je te donne ma vie, tu entends; je t'appartiens, je suis ta chose. Viens là-haut : je vais te

Digitized by Google

porter. Laisse-moi faire : tu ne pèses pas plus qu'une plume. Ma pauvre fille! Ce joli cou, que j'ai martyrisé! Ah! canaille! »

Et il l'emportait. Elle lui avait passé les bras autour du cou, elle laissait tomber la tête sur la sienne, et elle était heureuse « comme au ciel ».

Toute la nuit il la veilla. Il voulut la voir dormir. Il lui fit du thé.

« Si tu m'aimes encore, je bénirai ma folie et ta violence, » lui disait-elle au matin. Jamais elle n'avait eu de ces paroles tendres et de ces regards reconnaissants. Elle exigea qu'il se couchât un moment et elle se leva pour préparer le déjeuner. Mais il ne put dormir et vint la retrouver au moment où elle mettait le couvert.

« Je suis un brigand, » dit-il en la prenant dans ses bras.

Elle lui sourit.

« J'aime les brigands, dit-elle. J'ai été mauvaise : je méritais d'être punie et tu dis que tu m'appartiens. C'est une récompense que je n'attendais plus, Alexandre. C'est moi, maintenant, qui serai ta servante...

— Ne dis pas de ces choses-là... »

Pendant le déjeuner, Emma expliqua tout, fit sa confession entière. Elle avait été folle tout à coup en lisant cette lettre, justement après qu'il venait de lui promettre de l'épouser. Elle était partie comme une furie. Plus tard, elle s'était repentie; elle avait failli tout dire et, le courage lui manquant, s'était décidée à la fuite. Mais là-bas, à la station, ayant dû attendre trois quarts d'heure le passage d'un train, elle ne put résister au désir de rentrer dans la maison et de payer le résultat de sa folie. Après avoir remis toutes choses en place, elle s'était assise, résignée à tout, à la mort même; elle avait souffert « comme une damnée » pendant ces longues heures; l'arrivée d'Alexandre avait été un soulagement; elle était à demi morte quand il se présenta...

« Mais c'est passé, ajouta-t-elle : nous nous pardonnons réciproquement. Lis cette lettre, que tu oublies. »

Digitized by Google

Il prit la lettre, l'ouvrit et la lut, pour lui d'abord, puis à voix haute, après avoir dit : « Écoute ça ; un bonheur n'arrive jamais seul. »

« Mon cher Legrand,

« Je viens de voir dans les journaux que tu es nommé conseiller provincial. C'est une bonne affaire pour toi et pour nous. Notre société est décidément constituée, et je vais ce matin demander qu'on t'inscrive parmi ses fondateurs : ton titre de conseiller provincial nous fera du bien. Nous sommes tous d'avis qu'il faut autant que possible donner une tournure officielle à notre affaire, afin d'obtenir plus sûrement la confiance du public : Nous avons deux députés dans notre manche. Les scrupules ne sont que des défaillances. En affaires, il n'y a ni voies tortueuses, ni voies directes : il y a la voie qui conduit au but. Nous sommes de notre siècle; comme dans *Guillaume Tell*, les chemins sont ouverts à tous, pour toutes les entreprises possibles — et autres. Nous comptons sur ton dévouement, parce que nous t'intéressons à nos travaux. Il n'y a que l'intérêt qui lie étroitement les hommes entre eux. Comme conseiller de notre administration, tu toucheras douze mille francs d'appointement ; il y aura une réunion par mois à Bruxelles et on te payera largement tes frais de voyage. Plus, un tantième dans les bénéfices et l'on payera des dividendes l'an prochain. Plus, un certain nombre d'actions. Il faudra venir à Bruxelles donner ton approbation et ta signature. Tu nous représenteras à Mons, tu feras mousser l'entreprise. Je ne t'en dis pas davantage aujourd'hui : le temps me manque. Si, par hasard, tu refusais cette situation, écris-moi un mot : mais tu n'es pas assez bête pour fermer la porte à la fortune. »

« A toi.

« J. S. »

« Et maintenant, ajouta Legrand avec transport, dans six semaines tu seras ma femme, et dans un an nous aurons un million... »

Digitized by Google

Ils causèrent avec effusion de cet avenir qui apparaissait si brillant. Legrand, en effet, n'avait point de scrupules. Quant à Emma, ainsi que la plupart des femmes, elle ne comprenait rien aux affaires, les moyens lui échappaient : elle ne voyait que le but à atteindre, l'argent à dépenser, une belle aisance, peut-être le luxe. Tout lui arrivait à la fois, et son bonheur était complet.

Un moment, cette causerie, très-vive, s'interrompit; ils se regardèrent. « Nous serons heureux, » dit Emma. Legrand, transporté dans un milieu nouveau, lui sourit, oubliant toutes choses. Ce fut elle qui, maladroitement, mais en obéissant à un bon sentiment, lui rappela les péripéties de la veille. « Et maintenant, dis-moi : comment t'a-t-on reçu chez Ménart? Ils ont dû faire une drôle de figure. Je suis bien contente : tu n'y retourneras plus. »

Il fronça les sourcils et sa physionomie devint menaçante.

« Tu m'y fais songer : il faut que je donne une leçon à ce pékin-là.

— Bah! dit-elle légèrement; n'es-tu pas au-dessus de ça?

— Il croirait qu'il m'a fait peur. Je vais lui envoyer mes témoins.

— Oui, et tu le blesseras; tu le tueras peut-être. Ce pauvre vieux n'a pas l'air d'un homme qui se bat. Tu iras en prison; ou bien il faudra quitter le pays. Et voilà tous nos châteaux qui s'écroulent! »

Il sacra et se leva, furieux.

« C'est pourtant toi, dit-il, qui me vaux cette humiliation.

— Mets-toi à ma place...

— Pourquoi ce coup de tête? Si tu m'avais apporté la lettre, je t'aurais tout expliqué. J'avais bien dîné hier; et chez « ce bourgeois » imbécile il avait fallu encore boire du bourgogne. Puis de la bière au café... On n'est pas tous les jours nommé conseiller provincial.

— Mais tu faisais la cour à cette petite dame-là...

— Pour tuer le temps. Qu'est-ce que je t'ai dit hier?

— Eh bien, oublions tout, veux-tu?... »

Il finit par promettre de laisser M. Ménart tranquille;

Digitized by Google

mais en se promettant aussi *in petto* de n'en faire qu'à sa tête. Le soir même, il voulut arranger le duel et parla à des amis. Il fallait expliquer pourquoi ce combat étrange avec un homme inoffensif; il dut mentir, inventer une histoire, par un reste de pudeur et de discrétion, et, chose étonnante, ses amis lui donnèrent tort et refusèrent de l'aider. Il ne fallait pas songer non plus à demander le concours d'officiers, qui eussent pu connaître ses antécédents : l'affront eût été trop vif, il n'aurait plus eu qu'à quitter Mons après s'être vengé. Ces difficultés le refroidirent ; il finit par se décider à « passer l'éponge » sur cette « sotte aventure ». En conscience, il avait fait ses preuves, et il ne devait pas craindre de passer pour un poltron. Cette pensée mettait un baume sur son amour-propre blessé.

La journée du lendemain passa dans une sorte d'ivresse. Vers midi, le surlendemain, Legrand déjeunait avec Emma ; tous les deux étaient de bonne humeur, dans un état de satisfaction complète. Ils devaient sortir, après le repas, pour se mettre à la recherche d'une maison à louer, plus confortable, plus en rapport avec leur nouvelle situation. Ils organisaient leur existence future. Emma disait le plus souvent possible, comme pour bien faire entrer cette réalité dans son esprit et dans l'esprit de Legrand : « Quand nous serons mariés... » Il souriait en approuvant d'un signe de tête. Leur intimité fut momentanément rompue par un coup de sonnette. Emma ouvrit ; elle apporta une lettre à l'adresse de Legrand ; il brisa le cachet et alla à la signature : Amandine Ménart. Il eut un tel mouvement de surprise, qu'Emma s'écria : « Qu'est-ce qu'il y a? » Sans répondre, il lut, rapidement. Puis, silencieusement, il passa la lettre à Emma.

« Monsieur,

« Vous n'avez pas voulu donner de suite à vos menaces, et je remplis un devoir bien doux en venant vous en remercier ; je commets en même temps une faute en vous écrivant à l'insu de mon mari, mais le sentiment qui me la dicte me paraît être de nature à m'absoudre dans l'esprit des bonnes

Digitized by Google

gens. Un grand malheur pouvait résulter d'une rencontre : car mon mari, monsieur, n'est pas l'homme faible que vous avez pu croire. Vous avez évité ce malheur, qui pouvait me frapper dans ma famille, en usant de sagesse et en vous souvenant que nous n'avons été que des amis pour vous. Je vous rends grâce avec effusion et vous garderai une reconnaissance éternelle.

« AMANDINE MÉNART. »

Emma replia la lettre en regardant Legrand, puis la poussa vers lui.

« Ça n'est pas mal écrit, dit-elle.

— Un vrai couple de jobards, répondit Legrand, les dents serrées.

— Elle a l'air d'aimer son mari.

— Aimer! Est-ce que « ces bourgeois » aiment? Ce sont des êtres d'habitude, qui vont dans la voie de tout le monde sans penser à rien, qui n'ont que des idées vulgaires, et qui ne sont faits que pour peupler le monde de médiocrités besoigneuses. J'ai eu tort, ajouta-t-il en se levant, de me fourvoyer dans cette caste-là : j'aurais pu me laisser endormir dans la torpeur où ils vivent. Au diable! Mets ton chapeau et courons la ville à la recherche de notre palais. Me voilà lancé, et il sera fort celui qui m'arrêtera. »

Ainsi finit, de la manière la plus banale, cet épisode d'une très-véridique histoire. M. et Mme Ménart, un moment arrachés à leur molle existence, continuèrent de vivre heureux l'un par l'autre, ignorés, modestes, sans autre horizon, comme disait Legrand, que les bords de leur écaille et le bois vermoulu où elle était attachée.

Un an plus tard, Emma n'était pas encore Mme Legrand, et ses craintes de ne l'être jamais revenaient, avec les tristesses et les colères qui les accompagnaient; mais elle était rivée à l'existence et à la fortune de son tuteur, et cette fortune, en une année, avait pris un développement qui eût peut-être donné le vertige à bien d'autres femmes. L'entreprise à laquelle le conseiller provincial s'était voué tout entier

Digitized by Google

avec passion, avait prospéré au delà de toute espérance, et Legrand, rentré à Bruxelles, y était devenu quelqu'un, y étalait son luxe avec un cynisme qui ébahissait, qui émerveillait ce qu'on nomme le public. Sans en rien dire à Emma, tout l'argent qu'il avait conquis si rapidement, transformé en propriétés immobilières, était au nom de sa pupille. Ainsi, il se mettait prudemment à l'abri de tous les méchants hasards.

Son ambition maintenant est d'entrer à la Chambre; et il y entrera — comme tant d'autres — s'il a la chance de ne pas être entraîné dans une catastrophe de la nature de celles que nous avons vues si nombreuses en Belgique depuis quinze ans. Et qui sait, en ce siècle où toutes les notions du juste, du vrai, de l'honnête, sont complétement bouleversées, si Alexandre Legrand n'est pas destiné à administrer un des départements d'un futur ministère conservateur?

Comme dit le proverbe, un malheur est si vite arrivé!

Émile Leclercq.

Digitized by Google

LA QUESTION SOCIALE AU XIVe SIÈCLE

PARMI LES ARTISANS FLAMANDS.

Les artisans formaient dans les villes flamandes du moyen âge la masse de la population; à leur nombre, à leur activité, à leur habileté technique, les grandes communes devaient la force, la richesse, la renommée. Cependant ces hommes, simples ouvriers ou patrons, étaient loin d'être traités comme égaux des bourgeois : ils étaient libres, ils jouissaient de la protection de l'échevinage, ils profitaient des avantages nombreux que les chartes avaient garantis aux cités; mais, si l'on excepte les industries relevées auxquelles des priviléges spéciaux étaient acquis, les travailleurs, à la fin du XIIIe siècle, n'avaient pas encore de droits politiques. Vis-à-vis de la corporation communale primitive, ce n'étaient que des étrangers, tolérés, défendus contre les exactions et les attaques du dehors, mais n'ayant aucun rôle à prétendre dans le gouvernement de la cité.

Cette position d'infériorité ils ne pouvaient l'accepter toujours. Car, s'il est naturel que les privilégiés s'attachent avec ténacité à leurs priviléges, il arrive fatalement aussi que les petits aspirent à se débarrasser de la tutelle des grands. Le moment est venu, au XIVe siècle, où la fermentation s'empare des classes inférieures; on les voit s'agiter, réclamer contre les injustices dont elles sont victimes, invoquer des garanties, revendiquer enfin une part dans la gestion des affaires publiques. C'est la démocratie à son avénement. L'Europe occidentale tout entière est la scène de ce nouveau drame;

Digitized by Google

l'Angleterre, l'Allemagne en sont ébranlées comme l'Italie et la France. L'atmosphère semble imprégnée d'idées révolutionnaires; poëtes et philosophes à l'envi prêchent l'égalité, et les semences qu'ils jettent trouveront un sol prêt à les recevoir : les artisans, grâce à leur incessant labeur, ont acquis une aisance relative, ils ont le temps de penser, ils ont développé leur intelligence, ils apprennent les efforts tentés ailleurs par leurs frères, ils se décident à leur tour à se frayer la voie vers la justice. L'homme anéanti par la misère complète, n'a plus même la force d'espérer; il tombe de plus en plus bas dans sa noire abjection, ou bien, comme un fou furieux, il saisit des armes, il se jette sur ses oppresseurs, il tue aveuglément, insoucieux d'être tué à son tour; il n'a qu'un désir, celui de la vengeance. C'est un élan de bête sauvage.

Telle n'est pas la révolution destinée à préparer un ordre social nouveau : on ne songe à réclamer des droits politiques que lorsqu'on a commencé à comprendre quelles sont les prérogatives de la dignité humaine; l'historien pourrait affirmer *a priori* que l'artisan du XIVe siècle ne manquait pas de bien-être; ce qu'il voulait, c'était assurer sa conquête contre les retours offensifs qui trop fréquemment le rejetaient d'une manière subite dans le dénûment et la souffrance; il voulait donner à sa position la stabilité qu'elle n'avait pas encore; par-dessus tout — et c'est la marque de son relèvement moral, — il rêvait de faire disparaître du monde cette inégalité que pendant des siècles ses pères avaient trouvée toute naturelle, et qui tout à coup s'était révélée à ses yeux comme le plus choquant des abus.

Mais, pour atteindre ce but, placé si loin encore de la portée du prolétaire, ce n'était rien que la conscience du droit, c'était peu que le dévouement absolu à la bonne cause, il fallait le moyen d'engager avec succès la lutte. Ce moyen, les travailleurs allaient le trouver dans l'organisation même du travail; sans liens entre eux, unités perdues dans une société hostile, ils auraient hésité longtemps aux abords de cette entreprise pleine d'épouvantements. Heureusement ils

Digitized by Google

n'étaient pas isolés, ils se tenaient serrés étroitement, et ces grains de poussière, faibles et impuissants, étaient devenus, par le ciment de la fraternité, une masse compacte et homogène, qui d'une seule poussée ébranlait bien des résistances.

I

L'industrie, pendant les premiers siècles du moyen âge, n'avait été qu'un accessoire de la production agricole. Avec une vie simple et des besoins restreints, les petites gens se suffisaient à eux-mêmes, fabriquaient de leurs propres mains leurs meubles et leurs vêtements : le bois était abondant dans les forêts, et chacun avait appris à tisser la laine de son maigre troupeau. Dans les seigneuries foncières, les serfs ou les vilains, placés sous la direction de chefs de métier ou *ammans,* fournissaient tout ce qui était nécessaire au château : étoffes, mobilier, instruments de guerre, de travail, de plaisir. Parfois on appelait des hommes libres qui avaient acquis une habileté particulière dans l'un ou l'autre art; mais la production était toujours limitée et proportionnelle à la consommation immédiate.

Les villes à l'origine n'avaient pas connu d'autre industrie; il n'y avait pas alors de marché international, il n'y avait pas même de marché national : la corporation urbaine était fermée au dehors. Pour qui travailler, quand tous les besoins locaux étaient satisfaits?

Mais le XIIe et le XIIIe siècle avaient réalisé une immense révolution économique : les villes ouvertes, la création des marchés et des foires, la naissance du crédit, l'ouverture des relations avec le monde extérieur, l'expansion du commerce, l'apparition de la richesse, en un mot le passage du régime agricole à un régime nouveau, dans lequel l'argent jouait un rôle de plus en plus important, tous ces phénomènes devaient avoir pour résultat direct de développer sur une grande échelle et d'émanciper l'industrie.

Les anciens procédés de fabrication, qui dans nos contrées remontaient peut-être à la période gauloise, ne s'étaient

Digitized by Google

point perdus; la renommée des draps flamands envahit bientôt l'Europe; il fallut produire toujours davantage. Les hommes accoururent au travail; qu'ils fussent ou non de naissance libre, ils abandonnaient sans regret leur cabane chétive et leur lopin de terre pour demander asile au pied du beffroi, aperçu de loin, couvé des yeux pendant longtemps comme le phare qui éclaire l'entrée du port. Les serfs, les tenanciers achetaient du seigneur le droit de changer de patrie; plus d'un, subrepticement, s'échappait et, couvert de la protection de la foule dans laquelle il disparaissait, il attendait anxieusement le moment où, fort de son séjour dans la ville pendant un an et un jour, il pouvait à toutes les revendications répondre : Je suis citoyen, l'air m'a rendu libre.

De bonne heure, sous l'égide même des autorités, ces artisans s'étaient groupés; il n'y avait à cela rien de nouveau, c'était la mise en œuvre de l'esprit de fraternité germanique; quand on a les mêmes besoins, on s'entend vite. Les corporations qui s'étaient formées dans les *villæ* seigneuriales, se conservent et s'étendent. Dès le XIIIe siècle, les corps de métiers ont pris leur forme définitive; le XIVe siècle ne fera que confirmer leur organisation et en préciser les détails. Nous avons de nombreux règlements ou keures qui nous permettent de démêler clairement le caractère de ces institutions. Il importe ici non d'en reproduire toutes les dispositions, mais bien d'en pénétrer l'esprit.

Ce qui se reconnaît immédiatement, c'est que la protection de l'homme est et demeure le principe essentiel du régime économique. On encourage le travail en vue du bien commun, et non pour fournir à quelques-uns l'occasion de s'enrichir au détriment des autres; le *métier* est une fédération qui assure des avantages considérables; en revanche, elle impose des obligations, auxquelles il est interdit de se soustraire. Tout est donc calculé pour donner au travailleur une existence digne de l'être moral; il ne faut pas qu'abîmé par la concurrence, il aille aboutir à la misère et au désespoir : telle n'est pas la juste rémunération du devoir accompli.

Digitized by Google

Tous les membres d'une corporation, soumis aux mêmes nécessités, peuvent prétendre aux mêmes droits; le problème consiste donc à établir l'égalité la plus rigoureuse, en tenant compte des degrés que chacun a acquis dans la hiérarchie du travail.

Pour maintenir cette égalité, on écartera tout ce qui pourrait éveiller la jalousie, semer la mésintelligence; on prévoira les conflits possibles jusque dans les plus menus détails de la vie de chaque jour. On appliquera ces mesures de précaution dans tous les domaines du travail. La production, la consommation, la distribution de la richesse provoquent au même degré la vigilance du législateur. De nos jours, l'économie politique a abandonné au hasard le soin de répartir le bien-être entre tous les membres de la société; les règlements industriels du moyen âge n'entendent point sacrifier l'intérêt de l'artisan aux lois de l'égoïsme érigé en doctrine.

Le point essentiel, c'est la proscription de la grande industrie; il n'y a que de petits ateliers, et il n'est pas permis d'en créer d'autres.

L'entrepreneur qui accapare la matière première, qui manœuvre de gros capitaux, qui emploie des légions d'ouvriers, et pour lequel les sacrifices du début ne coûtent rien, arrivera fatalement à faire le vide autour de lui; ses rivaux cesseront bientôt la lutte. C'est la guerre de tous contre tous, et la corporation n'a qu'un idéal, celui de la fraternité. Il est donc interdit au patron d'engager un nombre trop grand de compagnons; généralement il ne dépassera pas le chiffre de trois, et comme il faut éviter la fraude que favoriserait le louage d'ouvriers étrangers à la ville, on impose, après un certain délai, l'obligation de déclarer leurs noms aux autorités du métier.

Les patrons ne se livreront pas l'un vis-à-vis de l'autre à une concurrence déloyale, ils ne chercheront pas à s'enlever mutuellement leurs ouvriers; personne, dit le règlement des charrons de Gand, ne louera un compagnon qui travaille chez autrui, avant que son terme soit expiré depuis quatorze nuits, à moins qu'il ne soit prouvé que l'ancien patron avait dû le congédier.

Digitized by Google

Celui qui a un travail important à fournir, en donnera avis aux chefs de la corporation, afin qu'il ne soit pas tenté d'employer en secret plus d'hommes que la keure ne le permet.

Le nombre des engins, des métiers à tisser, par exemple, est limité dans chaque atelier. Jamais on ne réunira deux ou plusieurs ateliers en un seul, ce serait encore masquer la coalition des capitaux. En un mot, sous ces applications diverses, le même principe se retrouve : il faut laisser à chacun sa place libre dans l'arène du travail; et les grandes communes y restent fidèles aussi bien que les petites : quand elles ont à faire des ouvrages importants, creuser un canal, élever une digue, construire un édifice, elles ne confient point l'opération à un seul entrepreneur, elles s'adressent à plusieurs maîtres à la fois.

La concurrence étrangère est aussi sévèrement écartée que la concurrence intérieure. On n'admettra d'ouvriers du dehors que lorsque le nombre des bras, dans la commune même, sera insuffisant; en thèse générale, tout artisan, pour être inscrit dans un métier, devra acquérir au préalable son droit de cité.

L'introduction de marchandises analogues à celles que l'on fabrique dans la ville est fréquemment interdite. Il est défendu de vendre ou d'apporter à Bruges, à Gand, du drap anglais ou toute espèce de drap étranger. Même défense pour les chapeaux et pour vingt autres articles. Les grands marchés, les foires sont d'ordinaire exceptés de cette proscription; parfois cependant elle s'étend jusqu'à eux. Au grand marché de mai, à Bruges, les souliers, les bottes, toutes chaussures fabriquées hors de l'échevinage sont sévèrement proscrites.

Ainsi les intérêts des manufacturiers indigènes sont sauvegardés; mais, comme la solidarité étroite des membres de la commune domine toute la matière, il convient de ne pas perdre de vue les intérêts des acheteurs. Sont-ils garantis à leur tour? Assurément, et par les prescriptions les plus minutieuses.

Tout d'abord, l'artisan doit avoir fait ses preuves; on ne lui

Digitized by Google

permet pas de pratiquer son art, avant d'y être expert ; on ne veut pas qu'il amène sur le marché des produits de qualité inférieure.

Il commencera donc, lorsque l'âge sera venu, par se faire recevoir chez un maître, en payant son prix d'apprentissage ; l'apprentissage s'étend sur un nombre d'années qui varie selon les professions ; il est de trois, de quatre, de cinq, même de six ans ; cette première période traversée, le jeune homme deviendra *cnaep*, compagnon ou valet ; dès lors, il loue son travail et il a droit à un salaire ; après un temps déterminé, lorsqu'il possède le petit capital nécessaire pour s'assurer l'indépendance, il acquitte son droit à la maîtrise ; il passe au rang de patron, et les épreuves, la surveillance attentive dont il a été l'objet répondent de son savoir-faire ; plus tard, au XVe siècle, on voudra plus, on exigera qu'il fournisse la preuve matérielle de son habileté, on lui demandera pour sa réception un *chef-d'œuvre ;* mais cette coutume n'apparaît que rarement au XIVe.

Voilà des garanties préalables ; elles ne suffisent point. Pour chaque industrie on détermine de la façon la plus précise les conditions et la méthode du travail ; on soumet à un examen la matière première ; on veille à ce que les laines de qualités différentes ne soient pas mêlées ; on défend de travailler dans la même maison la laine et le coton ; on fixe la grandeur et la disposition des métiers, la longueur, la largeur des draps, la couleur des lisières, la qualité des laines propres à chaque variété de produits, le nombre des fils, les procédés de la fabrication : « Aucun tondeur ne travaillera avec plus de trois châssis ; il les placera dans une chambre donnant à la rue, afin qu'on puisse surveiller le travail ; » « il est défendu de tisser quand il gèle ; » « les foulons n'emploieront pour graisser que du beurre ; » « le lustrage se fera, sans feu ni graisse, avec de l'eau seulement ; » chaque espèce de drap sera foulée pendant un certain temps, on ne foulera par jour qu'autant d'aunes, et on les foulera jusqu'à ce qu'elles aient atteint telle dimension.

On remplirait un volume avec le détail infini de ces

Digitized by Google

prescriptions ; elles semblent n'avoir laissé rien d'inaperçu ; et il est certain que dans la pratique la surveillance s'étendait encore sur bien des points que les règlements ont négligé de consigner. Nous sommes effrayés de cette minutie ; patience, nous ne sommes pas au bout.

Les autorités du métier qui ont le devoir de procéder régulièrement aux inspections, revêtent d'une marque spéciale les produits qui leur paraissent de bon aloi ; c'est l'opération du plombage, à laquelle on attache une juste importance ; car la pièce de drap munie de cette attestation officielle peut traverser l'Europe ; partout elle sera accueillie sans méfiance.

Les marchandises de qualité inférieure sont impitoyablement refusées, et l'ouvrier qui, par sa faute, aura mal fait son travail et gâté sa pièce sera puni d'une amende.

Il reste encore à fixer les prix, et ici derechef les intérêts du consommateur menacent de se trouver en collision avec ceux du producteur. Il s'agit de concilier leurs exigences réciproques. Chaque produit donnera une rémunération raisonnable, le profit ne s'élèvera pas trop haut, au détriment de l'acheteur ; il ne s'abaissera pas trop bas, pour le dommage du vendeur. Le juste milieu, le prix équitable, voilà ce que les statuts de chaque métier ont pour mission de découvrir : tâche délicate entre toutes, mais devant laquelle le moyen âge n'a pas reculé. Chaque tissu, chaque qualité, chaque nuance a son prix, et cette réglementation précise embrasse toutes les branches de l'activité humaine, depuis les plus importantes, comme la confection des étoffes, la fabrication de la bière, jusqu'aux plus modestes, comme l'art d'arracher les dents ou de couper la barbe. Le boucher sait ce qu'il doit gagner sur un bœuf et le boulanger sur un sac de farine.

Le public a donc toutes ses garanties : il ne sera ni trompé, ni exploité. Mais un autre danger apparaît. Le patron, obligé de limiter son gain, ne cherchera-t-il pas à se dédommager en faisant travailler davantage ses ouvriers, sans augmenter proportionnellement leur salaire ? La liberté dans ce domaine conduit fatalement à la lutte du capital et du travail et à

Digitized by Google

l'asservissement du petit artisan ; les keures ne connaissent point la liberté. Aucun maître ne mettra ses compagnons à l'ouvrage avant la cloche du matin ; la cloche du midi donnera le signal du repas; la cloche du soir annoncera la fermeture des ateliers. On ne travaillera ni le dimanche, ni les jours de fête, ni l'après-midi du samedi et de la veille d'une fête; ces journées sont consacrées au repos, que tout le monde est tenu d'observer. L'artisan n'est pas une bête de somme que l'on peut surmener à loisir, et l'interdiction du travail de nuit repose à la fois sur cette considération d'humanité et sur l'impossibilité d'exercer alors la surveillance réglementaire.

De même que les heures, les salaires sont fixés : le compagnon est payé par jour, ou plus fréquemment à la pièce ; mais, dans ce dernier cas, on limite la quantité de travail qu'il pourra achever en un temps donné, car on ne veut point que l'amour du gain le fasse travailler vite et mal. On détermine le prix que les drapiers remettront aux foulons et aux tondeurs pour chaque rouleau de drap, et même l'époque où le paiement doit être effectué. Quiconque tentera de donner moins, quiconque consentira à travailler pour un salaire inférieur, sera frappé d'une amende, et les keures sont si sévères à cet égard, qu'elles menacent de déchéance pendant une année entière le patron reconnu coupable de cet abus. Le salaire sera fourni en argent et non en nature; l'usage de payer en vivres, très-répandu pendant les siècles où la monnaie était rare, présentait le grave inconvénient de rendre difficile l'estimation exacte de la valeur remise à l'ouvrier.

Ainsi, plus nous approfondissons l'étude de ces dispositions protectrices, plus nous reconnaissons l'effort d'établir l'égalité proportionnelle entre tous les membres du métier. Chaque article des règlements est une entrave mise à la concurrence : repoussée d'un côté, elle pourrait s'essayer de l'autre. Non, elle sera poursuivie jusque dans ses derniers refuges. En achetant la matière première à des conditions plus favorables que son voisin, le patron, en dépit de l'uniformité des

Digitized by Google

procédés de fabrication et de la proportionnalité des salaires et des prix, pourrait réaliser un bénéfice considérable. C'est une source d'inégalité que l'on veut tarir. Et quand la loi ne fixe pas le prix de la matière brute, au moins elle ordonne que les achats ne se fassent jamais en secret : on annoncera publiquement et à l'avance les ventes qui auront lieu dans la cité, et tous les confrères ont le droit de participer à un achat avantageux.

Au surplus, pour certaines industries, la matière première était fournie en bloc aux fabricants ; c'était le cas pour le métier le plus important de nos pays, la draperie ; la *gilde*, on le sait, avait le monopole de l'achat des laines anglaises, et elle en arrêtait seule le prix.

Enfin la concurrence peut recourir à un dernier expédient : la séduction de l'étalage, l'art de capter les acheteurs. On lui enlèvera même cette ressource ; la manière d'exposer la marchandise est prescrite par la keure ; la commune ou la *gilde* élèvera, à frais communs, les halles destinées à l'exposition et à la vente, et l'on interdira strictement à un marchand d'attirer un acheteur en l'appelant de devant la stalle de son confrère. La keure d'Anvers soumet à des règles précises le métier des crieurs qui chaque matin, loués par les taverniers, et se tenant à leur porte, annonçaient aux passants quelle espèce de vin l'on pourrait boire ce jour-là. La réclame elle-même est codifiée.

Que reste-t-il en dernière analyse à l'artisan comme signe de son individualité? Sa seule supériorité, c'est son talent personnel, l'habileté qu'il a su acquérir et que le public ne tarde pas à reconnaître ; cette supériorité-là on ne peut la lui enlever. Au fond, c'est la seule qui soit légitime et qui n'emprunte aucun de ses éléments à la fraude, à l'intrigue ou au hasard.

Certes, l'homme n'était pas meilleur au XIVe siècle qu'il ne l'est aujourd'hui. Les entraves mises au déchaînement de la concurrence ont dû susciter bien des colères ; les rivalités, pour être comprimées, n'en existaient pas moins, et souvent elles éclataient terribles. Mais, en thèse générale, la bonne

Digitized by Google

entente n'était pas seulement inscrite dans les règlements, elle unissait solidement les membres d'un métier. Dans les époques troublées, le péril partagé est la meilleure école de la fraternité; le dévouement au bien commun est aussi un instinct de l'homme. Et rien ne le fortifie davantage que le respect habituel du droit d'autrui. Laissez la bride à l'égoïsme, et l'on perdra de vue la générosité comme un préjugé importun.

Voilà ce qui explique pourquoi la maxime cardinale de la corporation germanique : *Unus subveniat alteri tanquam fratri suo* est plus qu'une simple phrase; elle avait passé dans le sang et dans la moelle des compagnons de travail. Et dans tous les détails de la vie privée elle trouve son application.

L'apprenti est logé et nourri dans la maison du maître, il aide à faire le ménage, c'est presque un membre de la famille. Le maître a l'obligation de le diriger, de l'instruire; aussi ne prendra-t-il qu'un apprenti; s'il en avait davantage, il ne pourrait les surveiller tous, il les négligerait; et puis il ne faut pas qu'il spécule sur leur travail.

L'apprenti a sa place marquée dans l'atelier, il ne sera pas rejeté à l'écart, loin des compagnons, dans un coin obscur; on l'installera de telle sorte qu'à sa droite et à sa gauche il ait sous les yeux de bons exemples à imiter.

Quant aux compagnons, ils ne sont point admis à partager la demeure du maître. La femme de ménage peut s'accommoder de la présence d'un enfant qui lui rend à l'occasion des services, mais non de celle de deux ou trois hommes faits. Il leur est d'ailleurs permis de se marier, et la vie en commun présenterait des inconvénients que l'on redoute.

Entre eux tous les compagnons sont égaux; lorsqu'il y a un ouvrage à répartir dans l'atelier, le maître a le choix de la portion qu'il désire, le reste est distribué par le sort. Vis-à-vis du maître même, ce sont des frères cadets; il partage leurs travaux, il les éclaire, il les encourage; il n'y a pas chez lui la morgue d'un patron enrichi, qui rougit d'avoir manié un outil. Il a été compagnon comme eux, et le

Digitized by Google

moment viendra où, à leur tour, comme lui ils seront maîtres; ce n'est point là une vaine espérance, un rêve qui se réalise une fois sur cent; c'est l'ordre naturel des choses; chacun sait qu'à son heure, il aura réuni le petit pécule nécessaire pour son installation.

Donc entre eux nulle hostilité, nulle jalousie : le maître ne spécule pas sur la diminution des salaires, il ne fait pas, aux dépens de ses aides, de riches bénéfices. Les règlements déterminent les parts respectives pour chaque cas particulier. Quand une pièce de drap a été foulée et tondue, l'ouvrier qui a fait le travail reçoit, en règle générale, les trois quarts du prix payé par les drapiers; le maître garde pour lui un seul quart, comme rémunération pour son matériel, son atelier et tous les avantages que le compagnon retire de son patronage. En une journée, le maître peut donc gagner un peu plus du double de ce que gagne chacun de ses trois ouvriers. La proportion n'est certes pas exagérée.

Le fils d'un maître est en quelque sorte l'enfant de la corporation; cependant il n'y est pas admis gratuitement, mais il ne paye que la moitié des droits d'entrée exigés d'un étranger. La gratuité complète n'est accordée qu'à l'enfant du maître qui est mort sur le champ de bataille.

La veuve d'un maître jouit des mêmes priviléges ou, du moins, elle les reporte sur celui qui la prend pour femme. Quand la nature de l'industrie le permet, elle est autorisée à continuer le négoce de son mari.

Aux funérailles d'un frère, de sa femme ou de ses enfants, sont convoqués tous les membres du métier. Le métier a sa chapelle, à laquelle il consacre une bonne part des amendes encourues pour infractions à la keure; le reste appartient aux frères qui sont dans la détresse ou aux malades; car les corporations ont souvent leur hôpital particulier. Elles ont aussi leur taverne ou *herberg*, où l'on se réunit les jours de fête, où l'on apprend à se connaître.

Ainsi tout tend à rapprocher les hommes qui vivent de la même vie; rien de ce qui touche l'un ne saurait être étranger à l'autre. De là une solidarité morale que l'on voit se mar-

Digitized by Google

quer à propos de mille détails. On n'admettra pas à faire partie du métier un artisan qui ne soit pas vêtu décemment, on exclura celui qui se sera rendu coupable d'usure, de vol, celui qui aura encouru une condamnation criminelle, celui « qui vivra avec la femme d'un autre », celui qui tiendra une maison malhonnête. « La corporation des fruitiers de Gand interdit le métier à Jean van Beverne, convaincu d'avoir laissé exercer sa profession par sa concubine. » La corporation des tanneurs de Bruges suspend, pour un terme de quatorze jours, les droits de celui qui a appelé un confrère : *menteur*, et pour treize semaines, tous ceux qui se querellent. Les membres de la confrérie des charpentiers qui n'ont pas payé leurs dettes ne peuvent prendre part aux assemblées.

Le métier a son honneur collectif; il en est jaloux, il ne permet pas qu'on le ternisse, il est impitoyable pour ceux qui y portent atteinte. Ce droit de police et de réglementation intérieure est un de ses titres les plus précieux; c'est insensiblement qu'il l'a acquis; les germes en existaient déjà dans l'ancienne corporation seigneuriale; car il était conforme aux idées de l'époque de faire concourir les membres d'un groupe quelconque à toutes les affaires qui les intéressaient directement. Mais qu'il y avait loin encore de cette participation timidement exercée sous la surveillance d'officiers imposés par un maître, au véritable gouvernement autonome du métier par le métier! Pour opérer cette métamorphose, il avait fallu les circonstances exceptionnellement favorables qui de la cité avaient fait une puissance. Avec l'épanouissement de la vie communale avait coïncidé l'expansion de toutes les forces actives; on peut affirmer qu'au XIVe siècle, la corporation se considérait comme asservie lorsqu'elle ne jouissait pas de cette double prérogative : choisir ses gouverneurs, avoir son tribunal. Le mouvement qui a démembré l'organisation judiciaire pour constituer l'échevinage urbain, se continue ici et tend à soustraire à toute autorité étrangère la connaissance des faits qui touchent à l'une des formes du travail. Les anciens règlements

Digitized by Google

ne pouvaient suffire aux exigences de l'industrie nouvelle; des métiers inconnus prenaient naissance spontanément. Le *self-government* était la seule solution pratique; c'était la seule aussi qui correspondît à l'idéal de la corporation.

On aboutit ainsi à une véritable fédération du travail; chaque groupe formera une petite société, agrégée sans doute aux sociétés voisines, mais maîtresse chez elle. Chaque groupe aura ses assemblées où l'on discutera les intérêts communs; ses syndics, jurés ou *vinders*, qui exerceront la juridiction dans les limites de son activité naturelle; son *cnaep* ou huissier, qui fera le service intérieur, convoquera les compagnons; avant tout, chaque groupe aura son chef ou doyen, chargé de la direction suprême et représentant le métier au dehors. La désignation de ce chef se fait probablement par une élection à deux degrés; on sait que le moyen âge n'en connaît guère d'autres. Dans le métier des charpentiers, à Gand, on tirait au sort six électeurs honorables, qui choisissaient six jurés; les jurés élisaient le doyen. Ailleurs, des candidats en nombre double étaient présentés aux échevins, qui faisaient le choix définitif.

Dans cette organisation, il y a peut-être quelques avantages accordés à ceux qui sont passés maîtres, mais ils n'ont pas sur les compagnons de privilége absolu. Le métier des tisserands à Saint-Pierre est administré par trois maîtres et trois compagnons. A Saint-Omer, les valets foulons prennent part aux élections et au gouvernement ; pour les inspections, on suit le même principe, et lorsqu'il s'agit d'arrêter un règlement, on a soin de déclarer que c'est « après mûre délibération et de l'avis commun du métier ». On n'exclut des assemblées que ceux qui n'ont pas satisfait à toutes leurs obligations.

La juridiction du métier est la sanction de son droit de réglementation. Elle s'applique non-seulement au travail, mais, comme on l'a vu précédemment, à la conduite privée. Quiconque refuse de s'y soumettre est exclu sans retour. Les insultes aux doyens et jurés sont rigoureusement punies. Les chefs de la corporation des fabricants de chandelles de

Digitized by Google

Bruges condamnent Pierre de Bey à payer une amende et à faire un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, pour les méfaits dont il s'est rendu coupable envers la corporation. Parfois, dans une circonstance embarrassante, un métier prend un autre métier pour arbitre. En tout ceci on voit clairement qu'on a affaire à des personnes morales, qui, dans un domaine plus ou moins étendu, exercent une véritable souveraineté.

Plus le système se perfectionne, plus le nombre des métiers augmente. La division du travail est en effet la conséquence directe de cette organisation économique; la réglementation poussée à l'extrême rétrécit elle-même son champ d'action; pour chaque variété de travail il faut des prescriptions spéciales; pour appliquer ces prescriptions, il n'y a de bons juges que ceux qui les mettent en pratique. Joignez à cela la tendance individualiste que favorisent singulièrement les priviléges accordés à chaque corporation, et vous ne serez point surpris de voir s'allonger outre mesure les listes des métiers du XIVe siècle. A Gand, à Bruges, à Bruxelles, on en compte jusqu'à cinquante-cinq. En effet, non-seulement chaque grande industrie est indépendante : les tisserands, les foulons, les tondeurs, les teinturiers, les bouchers, les poissonniers, les maçons, les couvreurs, les plombiers, les boulangers, les pelletiers, les merciers, les tanneurs, etc., etc., mais encore les subdivisions sont nombreuses. On distingue les *zwartledertauwers*, tanneurs de cuir noir, les *hudevetters*, corroyeurs, les *witlederverwerkers*, tanneurs de cuir blanc, les *dobberers*, qui préparent le cuir à l'eau tiède, les *hanscoewerkers*, gantiers, les *buersemakers*, faiseurs de bourses; de même, il y a les ouvriers en pelleteries du pays, *ouden growerkers*, et les ouvriers en pelleteries étrangères, *vildwerkers;* il y a les *scepscheerers*, qui tondent ras, et les *ramscheerers*, qui tondent au châssis; il y a les teinturiers en bleu, en rouge, en noir, en vert, etc.

Ainsi fractionnés, cantonnés chacun dans une spécialité, les métiers peuvent concentrer sur un domaine restreint toute la somme de leurs efforts; mais ils courent risque de

Digitized by Google

s'affaiblir outre mesure ; des rivalités doivent surgir entre les industries qui se côtoient de trop près et qui sont tentées d'empiéter l'une sur l'autre. Ensuite, comment donner place dans le gouvernement de la commune à plus de cinquante corporations indépendantes, qui prétendraient toutes au même droit, bien qu'elles n'aient pas la même importance ?

La solution consistera à les assembler en groupes de valeur à peu près égale, qu'on appellera les *membres* ou les *nations*, et qui, dans leurs chefs ou grands doyens, trouveront des représentants naturels, ayant mission de les défendre et de coopérer en leur nom à l'administration de la cité. Mais ce n'est pas le lieu ici d'exposer à fond cette partie du sujet ; il suffit de l'avoir indiquée ; on la retrouvera plus tard.

II

Telle est, dans ses traits essentiels, cette organisation du travail. Il est aisé de la critiquer : on n'y respire pas. Partout la contrainte, chaque minute de la vie surveillée, un abus criant de la réglementation, l'initiative de l'artisan enrayée, nulle spontanéité, nul encouragement au progrès ; voilà ce qui s'aperçoit du premier coup d'œil, et habitués que nous sommes à la liberté, maîtres de nos mouvements, ne redoutant rien plus que la tutelle gênante de l'autorité, nous avons peine à comprendre que des hommes aient voulu s'enchaîner de la sorte.

Qu'on y prenne garde cependant. Les mêmes solutions ne s'appliquent pas à toutes les époques. Il n'y a pas de plus fâcheux doctrinarisme que celui qui prétend juger le passé d'après les besoins du présent. La valeur d'une institution ne se mesure qu'à ses résultats. N'oublions pas que, malgré sa réglementation minutieuse, l'industrie flamande était parvenue à une admirable perfection ; la réputation de nos draps était aussi grande que celle des soieries italiennes qui prenaient alors leur essor ; aux foires de Champagne et de Brie, dans les cinq ports d'Angleterre, à Lübeck, à Kœnigsberg, partout, nos étoffes rayées et écarlates ne trou-

Digitized by Google

vaient pas de rivales; l'Europe entière était tributaire de nos marchés pour cette fabrication; quand Philippe le Bel, pour briser la résistance des Flandres, ferme les frontières et défend l'importation de leurs marchandises, il n'hésite pas à faire introduire, au mépris de ses ordonnances et véritablement en fraude, les étoffes somptueuses dont la famille royale ne peut se passer. Les manufactures flamandes avaient donc une supériorité incontestée et reconnue même de leurs plus implacables ennemis. Nos grandes villes occupaient des milliers de tisserands. A Gand, à la plus mauvaise époque, après l'insurrection de Zannequin, qui a provoqué de nombreux exils, le nombre des métiers en activité dépasse encore le chiffre de deux mille. A Ypres, on achète annuellement jusqu'à 89,000 plombs pour marquer les pièces de drap. Tout cela indique bien clairement la prospérité de l'industrie. Et c'est une grave erreur de croire que le progrès était rendu impossible ou même difficile : les gouverneurs du métier, initiés à tous les secrets de la fabrication, intéressés eux-mêmes à ne pas laisser déchoir leur renommée, avaient toujours les yeux ouverts sur les innovations à introduire. Lors de la grande crise que les guerres intérieures infligent à l'industrie yproise, à la fin du XIVe siècle, les efforts pour en conjurer les effets se traduisent par l'introduction de produits nouveaux. Beaucoup de tisserands avaient dû émigrer et s'étaient établis en Angleterre; leur concurrence menaçait directement les marchés flamands; il fallait prévenir le coup en transformant la fabrication, faire mieux encore que par le passé, imaginer des dessins et des combinaisons qui s'imposeraient aux acheteurs. C'est ce que tente la draperie yproise, et l'on voit tout à coup apparaître une série de plombs destinés à l'estampillage de ces manufactures nouvelles.

Ainsi, sans entreprendre la tâche folle de faire l'apologie de l'ancien régime au détriment du nouveau, on doit, pour être juste, constater que nos communes du XIIIe et du XIVe siècle avaient acquis, malgré leur système de protection à outrance, une prospérité qu'elles n'ont jamais retrouvée depuis ou que certes elles n'ont pas dépassée.

Digitized by Google

Ne condamnons pas aveuglément ce qui ne cadre plus avec nos sentiments modernes, et surtout ne perdons pas de vue qu'à côté du résultat matériel il y a le résultat moral ; il ne suffit pas que la richesse augmente, il faut qu'elle soit convenablement distribuée. Ce problème, le XIVe siècle l'avait mieux résolu que le XIXe. L'artisan n'était pas l'instrument muet du capital ; la *loi d'airain du salaire* ne rabaissait pas incessamment son gain journalier au strict niveau de ses besoins les plus urgents ; il n'était pas, au sortir de l'enfance, saisi par les engrenages de la roue qui ne lâche sa proie que pour la rendre inerte à la terre. La perspective pour chacun de devenir maître à son tour, de fonder une famille, d'acquérir le peu d'argent nécessaire pour posséder l'indépendance, donnait à la vie un but, un développement, une parcelle de bonheur. Quel contraste avec la position d'un être qui se sent profondément misérable et qui sait, à n'en pas douter, que la misère sera son lot jusqu'à la dernière minute de son existence! Y a-t-il quelque chose de plus amer pour la créature humaine que le manque absolu d'espérance?

Et, en vérité, là est le secret de la grandeur de nos communes. Si nous nous inclinons devant leurs efforts gigantesques, si l'intensité de leur énergie commande l'admiration et la sympathie, sachons bien qu'elles puisaient la meilleure part de cette force dans leur organisation économique. L'homme ne court spontanément à la défense de sa patrie, que si elle n'est pas pour lui une marâtre. Il se tromperait singulièrement celui qui attendrait de nos artisans modernes le dévouement qui sur tant de champs de bataille anima les compagnons de métiers flamands.

Essayons de jeter quelque lumière sur cette question si intéressante de la vie de l'ouvrier du moyen âge ; pour arriver à un résultat certain, il n'y a qu'un procédé à suivre : comparer le taux des salaires au prix des subsistances, en ayant soin de prendre ses données vers la même époque, la valeur de l'argent ayant varié considérablement dans des périodes très-courtes. Je me bornerai ici à quelques exemples rapides, afin de ne pas m'éloigner trop de mon sujet principal.

Digitized by Google

Vers la fin du XIIIe siècle, à Ypres, le foulage d'un drap dit estanfort, estimé le travail d'un jour, rapportait au compagnon 3 sous 3 deniers parisis, où, pour faciliter les calculs, 39 deniers. En 1304, le salaire annuel du maçon et du charpentier de la ville est de 20 livres parisis ou 4,800 deniers; cela n'équivaut qu'à un peu plus de 13 deniers par jour; mais il est à noter que ces artisans pouvaient encore se livrer à d'autres travaux en dehors de ceux auxquels ils étaient engagés pour la commune. A la même époque, le prix moyen d'un mouton était de 9 sous (108 deniers), le pain se payait 3 deniers; le *heud* de froment, contenant environ 172 litres, coûtait 36 sous parisis (432 deniers).

A Gand, en 1332, les charpentiers reçoivent environ 10 sous (monnaie de payement) par jour; cela correspond à 36 deniers parisis. Les *pynders* ou débardeurs, qui remplissent évidemment l'un des offices les plus humbles, n'ont que le tiers, soit 12 deniers parisis.

A la fin du siècle, les salaires ont haussé énormément, parce que l'argent a perdu une grande partie de sa valeur. En 1379, un archer à Bruges a une solde de 15 sous par jour; dix ans plus tard, un tailleur de pierre reçoit 9 sous; dans l'intervalle de ces deux dates, la monnaie, il est vrai, a baissé des quatre treizièmes; les neuf sous n'en auraient donc fait que six en 1379; or, dans cette même année, un pain se payait 4 deniers la pièce. Un tailleur de pierre gagnait donc en un jour la valeur de dix-huit pains, un archer, en temps de guerre, celle de quarante-cinq pains. Une tonne de bière est cotée 24 sous; elle représente quatre journées de travail.

Ces exemples, qu'il serait possible de multiplier beaucoup, prouvent que les salaires étaient élevés relativement au prix des denrées de première nécessité. La même conclusion a été indiquée pour l'Allemagne. A Augsbourg, dit M. Karl Hegel, la moitié du salaire de l'ouvrier suffisait amplement à payer sa nourriture, y compris viande et vin. — A Louvain, au commencement du XVe siècle, la nourriture représentait environ le tiers du salaire.

Un des faits les plus saillants, c'est le bas prix de la

Digitized by Google

viande. A Augsbourg, « quand une livre de viande valait *deux*, le salaire de l'ouvrier valait *dix* ». La proportion dans nos contrées était peut-être plus favorable encore. Au commencement du siècle, les bœufs se payent d'une à deux livres. En 1302, le prix ordinaire est de 13 livres parisis ou 1 livre 1 sou de gros. Van Artevelde, en 1339, fait don au comte de Flandre de deux bœufs coûtant chacun 1 livre et 15 sous de gros; ce sont là évidemment des animaux de premier choix. A Léau, quinze bœufs de boucherie sont vendus 3 livres de gros, c'est-à-dire 6 sous 8 deniers la pièce. On peut conclure de ces divers exemples qu'en évaluant le prix moyen d'un bœuf à 20 sous, on reste au-dessus plutôt qu'au-dessous de la réalité. Or nous savons qu'un foulon gagnait, en 1280, 3 sous parisis par jour, ou 3 deniers de gros. En comparant ce salaire au prix du bœuf, 20 sous, c'est-à-dire 240 deniers, nous voyons que l'un était à l'autre comme 1 est à 80; pour conserver de nos jours la même proportion, il faudrait que, le bœuf valant 400 francs, le salaire quotidien de l'ouvrier s'élevât à 5 francs.

J'ai déjà parlé du bas prix des moutons. Un poulet se payait, en 1302, moins d'un sou parisis : on en a la douzaine pour 8 et 10 sous. Huit cents œufs coûtaient 1 livre, quatre mille harengs 4 livres, soit cinquante pour un sou; l'artisan qui reçoit trois sous parisis peut donc s'acheter au moins trois poulets par jour, ou cent vingt œufs, ou encore cent cinquante harengs.

Le blé est généralement à très-bon marché : le prix moyen du *heud*, à la fin du XIVe siècle, est de 3 livres parisis ou 60 sous; qu'on ne l'oublie pas, à cette époque, la valeur de l'argent avait singulièrement diminué et les salaires avaient haussé en proportion. — Comme l'a prouvé M. Thorold Rogers, dans son admirable livre sur l'agriculture en Angleterre au moyen âge, le travail des champs rapportait fort peu. C'était une situation fâcheuse pour l'ouvrier agricole, mais dont l'habitant des villes ne pouvait que bénéficier.

De tout cela il résulte que l'alimentation de l'artisan était substantielle et abondante.

Digitized by Google

Sa demeure lui coûtait fort peu. A l'époque où l'industrie avait pris dans les villes ses premiers développements, les bourgeois propriétaires avaient cédé l'usage de leurs terrains pour des rentes perpétuelles presque insignifiantes. A Ypres, de 1299 à 1375, ces rentes varient de 3 sous 6 deniers parisis à 8 sous ; quelques-unes cependant s'élèvent jusqu'à 25, 37 et 38 sous ; mais il s'agit là probablement de demeures de quelque importance. Or il était de principe que le cens foncier ne pouvait être augmenté ; c'est l'application de l'adage : *Cens sur cens ne vaut*. Sans doute, les propriétaires tentèrent souvent d'exiger davantage, mais chaque fois que l'élément démocratique reprend le dessus, il fait sanctionner par le seigneur l'antique défense de modifier le taux du cens ; c'est ce qui a lieu par exemple à Bruges, après la bataille des Éperons d'or.

Le prix de l'habitation n'entrait donc guère en ligne de compte dans le budget de l'artisan ; il est vrai que les incendies étaient fréquents, et que les cabanes flambaient à la moindre étincelle ; mais le bois ne manquait pas, et l'usage était, en pareille occurrence, de libérer provisoirement l'occupant du payement du cens ; rien ne l'obligeait en effet à demeurer, une fois la maison disparue, et le propriétaire avait tout intérêt à ne pas le faire émigrer ailleurs.

Quant au vêtement, il n'exigeait pas de sacrifices considérables ; les étoffes communes étaient abondantes, et d'ailleurs chacun, même dans les villages où la jalousie des grandes villes avait interdit l'industrie, avait le droit de confectionner le nombre de pièces nécessaires à son propre usage.

C'est donc très-justement que Leber a pu le dire : l'argent du pauvre valait plus au moyen âge que l'argent du riche : les objets de luxe étaient d'un prix exorbitant, inaccessible à tous ceux qui ne possédaient point une très-grande fortune ; les objets de première nécessité au contraire, vivres, logis, vêtements, étaient à la portée de toutes les bourses.

Et si l'on veut se faire une idée précise de ce que pouvait contenir la demeure d'un artisan, voici le résumé de deux inventaires dressés vers la fin du siècle.

Digitized by Google

Chez un savonnier banni de Bruges dans les troubles des vingt dernières années du siècle, on trouve deux grands lits et sept petits, avec couvertures, serges, *kuetes*, *linceuls* et *talis*, vingt-cinq coussins, sept draps de tapisserie à mettre sur bancs et siéges, trois pièces de toile, deux failles noires pour la femme, deux longues cloques (manteaux) et trois courtes, un manteau bleu, une cotte grise fourrée, une pelisse, sept autres pièces de vêtement ; une pièce d'armure, un bracelet, un cappel (sorte de guirlande pour la tête), trois huvêtes (petits bonnets de femme), trois haches de fer; vingt-deux pièces, telles que nappes, serviettes et *lincheulx* (draps de lits), douze escrins (coffrets) ; soixante-sept pièces d'étain, cinq pots pour la cuisine, huit chaudrons, dix autres ustensiles de cuisine, vingt-cinq objets de fer (chandeliers, bassines, lavoirs, etc.), une pièce de drap blanc de grosse laine, contenant dix-huit aunes, douze *heuds* de blé ; en fait d'argent « deux sacquelets de mites, quatre autres de blanque monnoye et quatre pièces d'or, valant ensemble deux livres de gros ».

Un autre inventaire, celui d'un tourneur, mentionne treize lits, vingt-quatre coussins, huit pièces de tapisserie, deux pièces de drap blanc, etc. Pareille énumération, on ne le niera pas, révèle une certaine aisance ; elle montre une famille nombreuse, pourvue de meubles, bien nourrie, bien vêtue, et même non sans élégance. Mais immédiatement l'on se demande pourquoi des hommes qui pouvaient être satisfaits de leur sort, se jetaient dans des échauffourées et méritaient le bannissement, et cette question mérite qu'on s'y arrête.

III

C'est par le bon côté que jusqu'ici nous avons étudié la condition des artisans; nous nous sommes convaincus que leur vie matérielle était satisfaisante. Dans les années de paix, alors que l'industrie était prospère, leur gain normal suffisait pour leur procurer tout le bien-être que comportait la civilisation de l'époque. Mais les mauvaises années survien-

Digitized by Google

nent, et alors le tableau se charge d'ombres. Hélas! ce sont des ombres épaisses! Tous ces biens dont l'artisan pouvait à juste titre se montrer fier, étaient incertains et fugaces : ils existaient hier, ils avaient disparu aujourd'hui.

La paix, si nécessaire au travail, n'est au XIVe siècle que l'exception; à tout moment, les métiers doivent prendre les armes, marcher à l'ennemi; et pendant la campagne, que deviennent les femmes et les enfants, que deviendront-ils après une déroute, lorsque plus d'un vaillant compagnon aura mordu la poussière? Mais ce qui est plus grave encore, c'est le danger dont ils sont menacés, quand la guerre se rapproche de la cité même. La population ouvrière s'est accrue dans de telles proportions, à Ypres, à Bruxelles, par exemple, qu'on en a relégué une bonne part en dehors de l'enceinte des murailles; c'est dans les faubourgs, dépourvus de toute protection, que se groupent les petites maisonnettes, couvertes de chaume, des artisans. Vienne l'ennemi et voilà les habitations réduites en cendres. Après le siége d'Ypres, en 1383, les faubourgs ont disparu; des milliers de tisserands sont dépourvus d'abri.

Certes, le mal n'est pas irréparable, mais la guerre a arrêté en même temps toutes les transactions; elle tue le commerce, elle éloigne les marchands étrangers. Quand les relations sont rompues avec la France, c'est le blé qui n'arrive pas; quand l'Angleterre, à son tour, prend une attitude hostile, ce sont les laines qui ne franchissent plus l'entrée des ports flamands. Et alors, c'est l'interruption forcée du travail, c'est la ruine, c'est la désolation.

Rien ne montre mieux le caractère aléatoire de la richesse publique au moyen âge que l'accablement soudain dont sont frappés nos métiers, chaque fois qu'un événement politique ferme l'une de nos frontières. Quand Édouard III, répondant à l'imprudent défi du comte de Flandre, défend l'exportation de la matière première si précieuse pour la draperie flamande, la misère s'abat sur les communes industrielles. Même spectacle lors de la crise qui provoque l'intervention de Philippe van Artevelde, et bientôt les tisserands,

Digitized by Google

pâles et affamés, demandent à courir au devant de la mort plutôt que de périr d'inanition.

Le bien-être n'existe donc qu'à la surface; on vit au jour le jour; chacun consomme ce qu'il gagne, on n'épargne guère, et ceci tient à un autre phénomène, le peu de développement du crédit. Que ferait un artisan de ses économies? Un trésor? c'est chose difficile à garder dans une masure. A quoi donc appliquer son argent? La terre n'est pas encore mobilisée; elle est tout entière entre les mains de l'Église, des seigneurs ou des bourgeois *héritables;* on voit bien des teinturiers, des maçons acheter une maison, mais il s'agit toujours de la maison sans le fonds; ce qu'ils achètent, c'est une sorte de droit d'emphytéose. Or la terre seule, au moyen âge, produit véritablement intérêt, la terre donne des rentes, l'argent ne le peut pas; l'argent, d'après le droit canon et d'après la théorie économique, doit demeurer improductif. Les juifs, les Cahorsins, ceux qui vivent des sueurs du peuple, ont seuls le droit de le faire fructifier.

Parfois, les villes commencent à développer leurs ressources par l'institution du prêt et de la rente; c'est à la fois pour elles une source de recettes dans les moments critiques, et pour les bourgeois un moyen de placer leurs épargnes. On en voit, même des plus humbles, des remouleurs, *scaerslipere,* confier à la commune leurs petites économies.

Toutefois, ce n'est là que l'exception; la masse des artisans n'a pas de crédit. Leur bonheur est toujours prêt à se changer en détresse; survient-il une pluie prolongée, une sécheresse, la récolte manque, et le blé, naguère si abondant, augmente de prix dans des proportions effrayantes; on voit la cote sauter par bonds irréguliers: en 1352, le froment est à vingt-sept sous; en 1357, à soixante-trois. Aussi les chroniqueurs ne manquent-ils jamais de signaler les années de famine et de les noter comme plus funestes encore que les années de guerre. On pourrait en dresser le tableau comme un martyrologe du peuple. Heureusement, au XIVe siècle, les relations avec la Hanse amenaient dans nos ports des grains du nord, et tendaient ainsi à adoucir quelque peu l'effet de ces calamités.

Digitized by Google

Mais il reste les épidémies, et le milieu du XIVe siècle est témoin de la plus terrible de toutes celles qui dévastèrent l'Europe : la *peste noire*. Ypres, en 1349, perd environ le tiers de ses habitants; en 1365, un retour du fléau enlève, suivant la *Petite chronique* de la ville, 7,000 personnes; en 1399, 12,000 sont moissonnées. Toute la Flandre, le Brabant payent leur tribut à cette calamité, dont les conséquences, désastreuses pour la vie morale, ne le furent sans doute pas moins dans le domaine économique. Pour nos pays cependant, ces faits sont très-obscurs. Mais en Allemagne, on a constaté que des territoires étendus demeurèrent incultes pendant fort longtemps; on s'en ressentait encore au XVe siècle; les bras manquaient pour les travaux des champs.

Le même phénomène se produisit en Angleterre; les artisans agricoles devinrent si rares, que leur salaire haussa tout à coup dans des proportions extraordinaires; il y a là une remarquable application de la loi de l'offre et de la demande. Cependant, les propriétaires résistèrent aux exigences toujours croissantes de leur personnel, et les complications qui résultèrent de cet antagonisme, amenèrent directement la terrible révolte à laquelle s'attache le nom de Wat Tyler.

Dans les villes, ces conséquences devaient être moins sensibles; l'afflux incessant des campagnards comblait bien vite les vides laissés par la mort; mais cette situation relativement satisfaisante, au prix de quelles souffrances n'était-elle pas achetée?

Au milieu de ces désastres, les grands, les membres de la gilde, les bourgeois héritables, les patriciens ne paraissaient pas sérieusement affectés. On les voyait toujours dans leurs *hostels* spacieux et solides, et quand la tourmente du XIVe siècle s'est calmée, on les retrouve, déployant sous les ducs de Bourgogne, le luxe pour lequel ils étaient célèbres dès le temps de Philippe le Bel.

D'où tiraient-ils toute cette opulence? L'envie et avec elle la défiance naissaient au cœur du plébéien : les chefs de la commune le trahissaient, s'enrichissaient à ses dépens. Alors,

Digitized by Google

de toutes parts, les griefs s'élevaient; beaucoup n'étaient que trop fondés.

Pourquoi ces impôts accablants, ces accises qui frappaient les objets de première nécessité, le vin, la bière, le grain, la tourbe, et pesaient ainsi le plus lourdement sur le menu peuple? Où allaient ces sommes considérables qui chaque semaine s'engouffraient dans les caisses de la ville? On exigeait 2 deniers de gros par tonne de bière, 8 deniers par tonne d'hydromel, 30 escalins par pièce de vin. C'étaient ces contributions indirectes, imaginées pour atteindre l'homme qui n'avait point de fortune assise, que le peuple détestait le plus; il les flétrissait du nom d'*ongeld*, de *maletote*. C'étaient elles cependant qui grossissaient le budget des recettes, qui en constituaient la plus solide part. Parcourons au hasard les comptes de Gand.

En 1326, le total des recettes s'élève à 63,000 livres; celui de l'octroi seul à 48,000.

En 1333, l'octroi produit 54,000 livres sur un total de 65,900. En 1336, 53,000 sur 66,000; en 1337, 37,000 sur 69,000; en 1338, 41,000 sur 79,000; en 1339, 38,000 sur 189,000; en 1342, 48,000 sur 75,000; en 1361 : 38,000 sur 103,000.

On voit immédiatement que dans les années pacifiques, celles où les dépenses ont été le moins fortes et où, par conséquent, les ressources ordinaires ont suffi, ce sont les maletotes qui forment la plus grosse recette. Or, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, les magistrats de la commune n'avaient pas eu à rendre compte de leur gestion financière; on connaît les luttes fâcheuses que provoqua sous le règne de Gui de Dampierre l'opiniâtreté des échevins à défendre ce choquant privilége. Il leur fallut céder cependant.

Mais alors même que l'on eut créé des receveurs responsables, les artisans demeuraient soupçonneux. Il est difficile de voir clair dans un budget, c'est ce qui, de nos jours, se vérifie trop souvent encore. Qu'était-ce donc au moyen âge, alors que la comptabilité était encore irrégulière, et que les complications du système monétaire rendaient les erreurs presque

Digitized by Google

inévitables? Il est probable que des abus se commettaient, et ces abus, dans le demi-jour de l'ignorance populaire, apparaissaient démesurément grossis. Les magistrats avaient parfois le tort de se rendre adjudicataires de la ferme des accises, et tous les partis indistinctement profitaient de leur passage dans l'administration pour leur profit personnel ou celui de leurs parents. En lisant avec attention les comptes de la ville de Gand, on remarque que presque toujours les étoffes destinées aux vêtements des fonctionnaires sont achetées à l'un ou l'autre des personnages qui occupent une position officielle; cela est vrai même sous l'administration de Van Artevelde.

Au surplus, il y avait bien d'autres sujets de plainte contre la caste dominante : la vénalité des offices, la corruptibilité des juges, leur ignorance du droit. L'auteur de *Jan's Teesteye*, qui avait vu les choses de près, porte un jugement sévère sur la conduite des échevins.

« Celui qui fait un pas — pour acheter l'échevinage — achète l'enfer; car, sur dix échevins, à peine un seul — tient équitablement la balance; — l'amitié, l'envie, des cadeaux, des parents — lui font à chaque heure du jour — déserter la justice. Il est aveugle à tel point qu'il ne reconnaît plus le droit. » Aussi, quelque gloire que donne la position d'échevin, « mieux vaudrait garder des moutons ». Et cependant, ils sont nombreux ceux qui convoitent cet honneur et qui l'achètent un bon prix : « Est-ce en vue de la justice? foin de cela! c'est pour le profit qu'ils en retireront. »

Le poëme du Renard, dont la seconde partie date du XIVe siècle, ne parle pas autrement : les mensonges des grands trouvent toujours raison devant les juges; mais si un malheureux veut les imiter, il ne réussit point. « Les juges ont l'art de regarder entre leurs doigts, quand il s'agit de leur profit personnel ou de l'intérêt d'un ami. »

Les plébéiens, malgré toutes les promesses des keures, ne se sentaient donc pas toujours suffisamment protégés. Même, dans plus d'une cité, il y avait une choquante disproportion

Digitized by Google

entre les petits et les grands, au point de vue de la peine ; une insulte était punie d'autant plus sévèrement qu'elle s'adressait à un homme plus haut placé.

Quant aux violences dont les patriciens se rendaient coupables envers les filles, envers les femmes, en vain les règlements se montraient-ils sévères : la passion, la brutalité l'emportaient sur la crainte d'un châtiment, auquel il y avait d'ailleurs tant de moyens de se soustraire. C'était le plaisir des fils de famille d'aller courir la nuit par les rues de la ville, faisant du tapage, enfonçant les portes, s'emparant des femmes et rossant les maris. Les 39, nous dit l'enquête de 1297, ravissaient les filles des bourgeois pour leurs fils et leurs neveux, et celles du peuple pour leurs varlets. Je ne sais si la distinction était observée aussi scrupuleusement entre les unes et les autres, et je crois que si la fillette était de bonne mine, les varlets seuls n'en faisaient pas leur proie. Mais la mention contenue dans un document officiel n'en est pas moins significative ; elle montre que les serviteurs des échevins se regardaient eux-mêmes comme des personnages privilégiés qui faisaient des petites gens les jouets de leurs caprices.

Ainsi les causes de désaffection étaient multiples ; on souffrait, on s'indignait, à tort ou à raison, on accusait les riches de tout le mal. Et, par surcroît, le progrès constant des idées venait ajouter à ce concert de plaintes aiguës la note grave de la réflexion et de la science.

Pendant les premiers siècles du moyen âge, la théorie démocratique n'avait guère pu se faire jour : pour les uns, le pouvoir appartenait à l'empereur, pour les autres, à l'Église. La souveraineté du peuple n'avait pas encore trouvé son expression. Toutefois, l'influence d'Aristote ne devait pas tarder à pénétrer les écrits de ses nouveaux disciples, et les philosophes scolastiques n'hésitent pas à déclarer que l'autorité du prince n'est qu'une émanation du droit de la nation, transmise par contrat et révocable. Au XIIIe siècle, cette théorie est déjà passée à l'état de dogme philosophique : elle va si loin, qu'elle condamne l'ordre social et politique existant, comme contraire à la nature.

Digitized by Google

La littérature s'empare à son tour de ces idées. Le *Roman de la Rose* dépouille les rois de l'auréole du droit divin ; il ne s'arrête pas en chemin : contestant le fondement légitime de la propriété, il aboutit droit au communisme.

Le XIVe siècle tout entier est imbu de doctrines analogues. En France, sous Charles V, le *Songe du Vergier* prêche la déposition des princes qui gouvernent mal. En Angleterre, les disciples de Wycleff sont les précurseurs des modernes socialistes.

Sans aller aussi loin, nos écrivains flamands obéissent aux mêmes tendances. Jonckbloet a remarqué que le traducteur néerlandais du *Roman de la Rose*, Hein van Aken, a fait disparaître les passages les plus choquants de son modèle, notamment les fameux vers :

> Ung gran vilain entr'eus eslurent,
> Le plus ossu de quanqu'il furent,
> Le plus corsu et le greignor,
> Si le firent prince et seignor.

De même ceux qui attribuent à la création de la propriété l'origine de tous les maux de la société.

En revanche, Van Maerlant met dans la bouche de l'un des interlocuteurs du *Wapene Martyn*, des idées singulièrement hardies :

« Il y a dans ce monde deux mots, — c'est le mien et le tien ; — si on parvenait à les bannir, — la tranquillité, la paix seraient assurées, — tout serait en commun, rien en propre, — hommes aussi bien que femmes, — en commun le blé et le vin, — et par delà l'Océan comme sur le Rhin — on ne verrait plus d'homicides. »

Et plus loin : « Dieu, qui fait tout rationnellement — a donné ce bien terrestre si fugace — à l'humanité en commun — pour qu'elle s'en nourrît — s'en vêtît, s'en chaussât, — et qu'elle vécût purement ; — maintenant l'avidité est si furieuse — que chacun n'a qu'un désir, — celui de posséder tout à lui seul. »

Dans le *Spieghel Historiaal*, il s'exprime de la même manière : Caïn est l'auteur de tous les malheurs qui affligent

Digitized by Google

l'humanité : « Il fut le premier qui institua — les mesures, les poids, les divisions du sol. — Il transforma la simplicité des hommes — en impudence et en avidité ; — car avant sa venue — le bien de la terre était commun. »

Ainsi les coryphées de la littérature bourgeoise en arrivaient à ébranler eux-mêmes le fondement des institutions traditionnelles, et les déshérités, les opprimés ne pouvaient manquer de mettre à profit ces doctrines. En face de la féodalité qui ne connaissait que des priviléges, en face de l'État nouveau qui affirmait ses droits absolus, en face de l'Église jalouse de dominer le monde, il naissait un parti démocratique, dont le mot d'ordre était l'égalité et la fraternité. Et alors même que la classe populaire n'avait encore qu'une conscience obscure de ces idées réformatrices, au moins prétendait-elle obtenir des garanties contre les abus dont elle souffrait, et elle avait parfaitement compris que ces garanties elle ne les aurait que le jour où elle acquerrait une participation directe et permanente au gouvernement de la commune.

L'ère des révolutions est donc ouverte ; les émeutes vont succéder aux émeutes. Tout le moyen âge est pénétré de cette idée que le droit se conquiert par la force ; peut-il en être autrement à une époque où l'inégalité règne en souveraine? La contrainte seule aura raison des priviléges. Les constitutions, je veux dire les keures — car en un sens elles en tenaient la place — étaient de bien faibles obstacles à la révolte ; on exigeait à tout propos, il est vrai, des serments de fidélité, mais ces serments étaient rompus aussi vite que prêtés, et s'il faut accuser quelqu'un de parjure, que ce soient d'abord les princes qui en avaient donné l'exemple à leurs sujets, en violant à la légère les promesses les plus solennelles ; que ce soient surtout ces pontifes qui se posaient en défenseurs de la morale, mais qui n'hésitaient jamais à dégager les rois et les seigneurs de la parole jurée.

Au surplus, les keures étaient incomplètes et fragmentaires ; elles ne dissimulaient pas leur propre insuffisance ; elles prévoyaient les modifications que provoqueraient les

Digitized by Google

besoins nouveaux d'un corps social dont les pulsations étaient si intenses; aussi la période la plus instable de l'histoire est vraiment ce moyen âge auquel on reproche si souvent son immobilité; rien n'est assis, l'organisation communale est incessamment transformée. Jamais l'absence d'un pacte indiscutable ne s'est montrée plus favorable au progrès.

Les bourgeoisies avaient donné l'exemple : que l'on recoure aux armes ou aux négociations, que l'on enlève de force les droits auxquels on aspire, ou qu'on les achète à prix d'argent, il n'importe : la révolution n'en est pas moins réelle; à une autorité on en a substitué une autre.

Mais, chose étrange, tandis que les conquêtes de la bourgeoisie avaient trouvé leurs panégyristes, les mouvements de la classe ouvrière semblent étonner, effrayer même les hommes les plus intelligents de l'époque, témoin ce Jan Boendale, qui est le vrai représentant de l'intelligence du XIVe siècle flamand. « A cette époque, dit-il, on vit un spectacle bien extraordinaire : les gens du commun prennent partout le dessus. » A ses yeux, c'est le renversement du monde.

Le brave chroniqueur ne sent pas que telle est la loi des choses : l'histoire marche et ne s'arrête pas; l'heure des grands bourgeois est passée, ils ont abusé de leurs prérogatives; place aux petits.

La suite de cette étude sera consacrée au récit de leurs efforts; elle nous apprendra s'ils étaient mûrs pour la tâche qu'ils avaient la mission d'entreprendre.

LÉON VANDERKINDERE.

Digitized by Google

DU PITTORESQUE ARCHITECTURAL

DANS LES VILLES DU MOYEN AGE ET DE L'ÉPOQUE MODERNE.

Depuis quelques années, il s'est opéré en Belgique un retour marqué vers l'art du moyen âge et de la renaissance flamande.

La restauration de nos anciens édifices, la publication d'ouvrages d'art qui reproduisaient les restes de nos vieilles constructions, ainsi que l'organisation d'une école de dessin à Bruges, école spécialement destinée à l'enseignement de l'art du moyen âge, ont contribué puissamment à ramener chez nous ce goût du passé, alors que, dans les pays qui nous environnent, on semble se préoccuper davantage de la recherche de formes nouvelles plus appropriées aux besoins de notre époque.

A Londres, toutes les constructions élevées dans ces dernières années affectent des types qui n'ont aucun rapport avec ceux des siècles précédents. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer l'ancienne cité aux quartiers nouveaux.

A Paris, on a fait également quelques essais en ce genre, mais ils ont été moins heureux qu'à Londres, car le prétendu style Napoléon III (néo-grec) a parcouru à peine la durée de ce règne, et n'a pu détrôner le style Louis XVI, qui a repris les faveurs du public éclairé. Toutefois, les constructions du Trocadero, édifiées en vue de l'exposition, semblent indiquer un art plus original.

Digitized by Google

En Italie et en Allemagne, c'est le style classique moderne qui sert toujours de thème aux recherches, et l'Allemagne l'a introduit même à Constantinople, par la construction toute récente d'un édifice considérable destiné à l'ambassade. La Belgique seule semble s'isoler de ce mouvement général, ainsi que le démontrent bon nombre de constructions élevées en dernier lieu dans les nouveaux quartiers de Bruxelles et de quelques villes de province.

Ce retour vers le passé a mis en présence deux opinions qui, au point de vue de l'avenir des villes, méritent un examen sérieux. Il ressort en effet de ce retour vers le moyen âge une théorie nouvelle, fausse selon nous, sur ce que, dans le domaine de l'architecture particulièrement, on est convenu d'appeler *pittoresque*.

Selon les partisans du moyen âge, pittoresque signifierait essentiellement lignes brisées, sinueuses, irrégulières, de travers, etc., etc., alors que les anciens entendaient qualifier par cette expression la variété dans le beau. Il n'y aurait ainsi d'effets pittoresques, d'après les mêmes gens, que dans les constructions du moyen âge, parce que les rues et les monuments y sont bâtis irrégulièrement, tandis que de nos jours tout est tiré au cordeau et aboutit à la ligne droite, qui forme, pour eux, le comble de la monotonie.

Nos ancêtres, continuent ces défenseurs du bon vieux temps, comprenaient autrement que les modernes la construction des villes, des monuments et des maisons. Voyez surtout Nuremberg et Bruges, qui charment une si nombreuse catégorie de collectionneurs de vues de villes. Tout, disent-ils, concourait chez nos ancêtres à établir ce pittoresque en quelque sorte mobile, qui provient de l'irrégularité et du contraste; ils savaient combiner la direction de leurs rues, la forme de leurs places publiques et les emplacements de leurs édifices, de façon à produire ces milliers d'aspects différents et toujours nouveaux. C'était le règne de l'imprévu : à chaque pas on avait une surprise, et toujours l'originalité en faisait les frais, quoique cependant rien ne se fît que d'après des systèmes et des plans préconçus.

Digitized by Google

Les défenseurs des idées modernes soutiennent au contraire, et nous sommes de leur avis, qu'au moyen âge il n'existait ni système, ni type, ni plans d'après lesquels on distribuât les villes et les monuments; que tout ce qu'on est convenu d'appeler pittoresque dans les villes de cette époque n'est que le produit du hasard, en tant que dispositions générales, et que les combinaisons préméditées n'y avaient aucune part.

Nous trouvons le pittoresque aussi bien dans les formes nouvelles ou, pour être plus clair, dans les transformations des formes anciennes provoquées par les besoins nouveaux de notre civilisation, que dans les formes du moyen âge. Nous contestons enfin que les monuments des siècles passés, tels que les beffrois, les cathédrales et les hôtels de ville, aient été construits pour n'être vus qu'à de certaines distances, et que, dans ce dessein, ces édifices aient été entourés des maisons que nous y voyons aujourd'hui.

I

En général, toutes les villes, à très-peu d'exceptions près, ont pris naissance, comme les villages, le long des routes et des cours d'eau. Les villes ne sont donc que des villages agrandis, c'est-à-dire le résultat d'agglomérations successives, et cela est vrai pour le moyen âge comme pour l'époque gallo-romaine ou pour l'antiquité.

Athènes, Rome, Paris, Londres, Vienne, Bruxelles eurent la même origine, quoique à des époques très-différentes et très-éloignées les unes des autres.

Si cette origine ne fut pas tout à fait accidentelle, l'établissement et le développement de la voirie ne fut cependant que le résultat de besoins auxquels on satisfaisait d'après les données les plus rudimentaires, et non d'après des systèmes ou des plans préconçus quelconques.

Dans ces premiers temps, les rues et les chaussées avaient les alignements les plus bizarres, les plus capricieux. Chacun

Digitized by Google

bâtissait à sa guise, selon ses besoins immédiats et suivant la configuration de son terrain, et s'il y a aujourd'hui dans ce qu'on appelle les vieux quartiers des alignements plus ou moins droits, plus ou moins réguliers, on les doit aux redressements successifs de ces voies et aux reconstructions nécessitées par les grands sinistres, tels que les guerres et les incendies.

Mais poussons plus loin notre examen et voyons si, dans les villes qu'on cite particulièrement et qui jouissent d'une réputation tout à fait spéciale de pittoresque, nous pourrons trouver cette variété dans le beau, qu'on est en droit d'exiger dans le domaine des beaux-arts.

Voici ce qu'on dit de Nuremberg : « La pente continuelle du terrain, l'embranchement incessant des rues qui se coupent sous les angles les plus variés, les avancées originales que font les maisons dans l'eau, les pignons qu'elles élèvent à la rencontre des rues, les encoignures qui pendent sur les façades, etc., donnent à cette ville une physionomie curieuse et peut-être unique; elle semble avoir été construite *au hasard*.

« Les maisons n'observent aucun alignement et, outre les saillies que chacune d'elles projette sur la rue, elles font des saillies les unes sur les autres, de manière à se dégager entre elles et à se rendre indépendantes autant que possible. »

Voici maintenant une description de la ville du Caire, qui a joui également d'une grande renommée, bien usurpée pour notre époque :

« La ville forme un immense ramas d'édifices noircis par la fumée et couverts de poussière. De loin en loin, un édifice neuf jaillit de ces rues étroites et noircies, où se remue un peuple sale. De cette poussière, de cette fumée bleue, s'élancent vers l'air mille et mille minarets. C'est un admirable spectacle fait pour enthousiasmer *un peintre*. Une des places principales du Caire, est l'Esbékyeh; c'est le centre de la ville européenne et le lieu principal des réunions de la ville. C'est un grand jardin entouré d'une belle avenue et coupé d'allées qui convergent vers le centre.

Digitized by Google

« A l'extrémité de cette place, commence le Mousky, grande et belle rue qui se dirige en ligne droite jusqu'au centre de la ville. Cette rue, bordée de nombreuses boutiques et pourvue par endroits de galeries couvertes, est le quartier franc.

« Outre le Mousky, il y a sept ou huit grandes rues d'où se détachent une multitude de ruelles et d'impasses sinueuses, remplies de boue ou de poussière suivant les temps. Dans certains quartiers, ces ruelles ont à leur extrémité des portes, que l'on ferme le soir et qui ont chacune leur gardien. »

Ne semble-t-il pas lire la description du vieux Paris, du vieux Londres et surtout du vieux Bruxelles, avec ses sinuosités, ses méandres de la Senne, ses constructions en surplomb sur la rivière, si artistement poétisés par notre peintre Van Moer?

Il est possible que ce que nous venons de lire du Caire puisse être très-agréable en peinture; mais qui donc voudrait revoir à Bruxelles les vieux cloaques de la Senne, et à Londres les anciens bords de la Tamise, au lieu de nos nouveaux boulevards du centre, et des grands et magnifiques quais de Londres, qui assainissent ces deux villes et leur donnent de belles promenades avec squares et parterres de fleurs aux aspects pittoresques tout modernes?

Au Caire, où est le centre principal des réunions des promeneurs? Les habitants et les étrangers préfèrent, ou l'Esbékyeh, place principale, grand jardin à belles allées convergentes, semblables à celles du parc de Bruxelles, ou le Mousky, large rue droite, qui mène au cœur de la ville, ou enfin les sept ou huit grandes rues qui avoisinent les ruelles dont nous avons parlé. Ce ne sont donc pas les vieux quartiers que les habitants recherchent pour leurs promenades, mais bien les quartiers modernes.

On est vraiment surpris de voir passer sous silence ou de n'entendre citer qu'en second ordre les belles villes de l'Italie, ce pays initiateur de tous les arts de l'Europe occidentale. Il est pourtant peu d'artistes peintres, sculpteurs, ou architectes, qui, ayant les loisirs de voyager, ne s'em-

Digitized by Google

pressent de se diriger vers cette terre privilégiée des beaux-arts, et d'y retourner le plus souvent possible.

Existe-t-il au monde une ville dont les vues, les monuments et les maisons aient été reproduits avec plus de profusion que ceux de Venise? Et cependant, ces constructions sont aux antipodes de celles de Nuremberg et de Bruges, qu'on ne cite que pour leurs pignons et leurs clochetons, alors qu'à Venise domine la ligne horizontale.

Le pittoresque ne réside donc pas seulement dans les lignes tourmentées et les silhouettes souvent bizarres des constructions du Nord, mais bien dans toutes les formes étudiées et grandioses, dans le grand art, en un mot. Rome, cette ville chérie des artistes, où il n'existe ni pignons ni clochetons aigus, est toujours, malgré la petite guerre qu'on lui fait, la ville des études sérieuses et indispensables aux beaux-arts.

II

Depuis quelques années, on n'entend parler que de réalisme en peinture et en sculpture, et l'architecture aura probablement son tour.

Les sculpteurs grecs, comme les peintres, poussèrent parfois jusqu'aux puérilités du trompe-l'œil l'exactitude scrupuleuse avec laquelle ils rendirent la réalité; c'est le reproche que Pline a adressé à Callimaque.

La doctrine du réalisme dans les beaux-arts n'est donc pas nouvelle et il est à espérer qu'elle tournera une fois de plus au profit de l'art, si l'on écarte d'elle les idées trop absolues suivant lesquelles elle semble être comprise en ce moment, et si, comme l'indique fort bien, par les considérations les plus élevées de l'esthétique, M. Beulé, dans les lignes suivantes, l'artiste prend pour but la reproduction, non-seulement du beau qu'il voit, mais du beau qu'il peut entrevoir par l'interprétation de la nature idéale.

« L'art qui crée sans imiter la nature, et qui repose sur la convention, est un art idéal, l'art égyptien, par exemple.

Digitized by Google

L'art qui connaît admirablement la nature, qui la dépasse, qui produit une beauté plus parfaite, en même temps plus simple, qui part du vrai pour atteindre une vérité plus sublime, cet art est à un bien autre titre un art idéal : c'est celui de Phidias. »

Ce qui est vrai artistiquement pour la sculpture et la peinture, l'est au même titre pour l'architecture, la mère de tous les arts. Il faut également rechercher, dans l'architecture, cette forme idéale, l'expression, qui reproduit sur les portiques, les frises et les frontons, ce reflet intuitif de la destination des édifices.

Si cette qualité inappréciable, et sans laquelle il n'y a pas d'œuvre d'art complète, est difficile à obtenir en peinture et en sculpture, elle l'est bien davantage en architecture, parce que là il faut nécessairement tenir compte de considérations complétement étrangères aux inspirations idéales, c'est-à-dire des besoins sociaux, qui constituent les plus grandes difficultés dans la pratique de cet art.

L'art en général est aussi une science d'où l'on ne peut exclure le raisonnement. L'art véritable en architecture, comme dans toutes les autres branches, ne procède que de la logique, de la coordination et de l'étude approfondie des éléments qui le composent. Rien ne procède du hasard; jamais le hasard n'a produit de chef-d'œuvre. Les chefs-d'œuvre sont toujours les œuvres les plus simples en apparence.

« On n'insistera jamais trop, dit M. Camille Lemonnier (*Revue de Belgique,* 1877), sur la nécessité d'être logique en art. Bien des gens s'imaginent que l'art est purement affaire de sentiment, et l'on ajoute à la confusion en parlant d'idéal et de poésie. La première vertu des grands artistes, au contraire, a toujours consisté à être logiques, et le talent a pour base le bon sens, cette santé de l'esprit. Il fallait notre époque troublée pour méconnaître de pareilles vérités : on se creuse l'esprit pour paraître extraordinaire, au lieu d'appliquer à l'art les facultés positives qu'on réserve aux affaires, et l'on a inventé cette duplicité singulière : penser autrement qu'on ne vit. »

Digitized by Google

Vérités incontestables et qui semblent dire, en d'autres termes : l'art doit être humain. Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi?

La première leçon de dessin, en admettant la légende, comme la première hutte élevée par les hommes, furent de l'art humain, c'est-à-dire logique.

Dans ses progrès successifs, dans ses transformations si l'on veut, l'art fut toujours humain. Il cessa de l'être, chaque fois qu'il ne traduisit plus les mœurs, les formes et les usages de son époque. Leys, dans sa dernière manière, ne peignit plus l'art humain; Wiertz, dans la plupart de ses œuvres, Godecharles, dans son fronton du Palais de la nation, ne firent plus de l'art humain proprement dit. Il en est de même des peintures et des sculptures religieuses. L'art païen, l'art chrétien, comme ceux qui les précédèrent, firent de l'art humain aux époques où ils représentaient les types, les mœurs et les usages qui servaient aux peuples à diviniser leurs croyances; de nos jours, le paganisme, l'art chrétien romain, le moyen âge et la renaissance ne sont plus que des arts allégoriques. Il est, dans les beaux-arts, un élément qui restera toujours; la nécessité de prendre ses modèles dans la nature : d'où l'art humain.

L'homme n'inventa donc pas, dans le sens propre du mot : le premier portrait et la première hutte nous le démontrent. L'ombre d'un profil tracé sur le mur ou dans le sable fut l'origine du dessin; quelques branches d'arbres groupées et recouvertes de feuilles remplacèrent les grottes et les cavernes, premières habitations des hommes.

C'est précisément cette vérité que combattent les partisans du moyen âge en s'attaquant aux villes modernes ou modernisées dans lesquelles on a tenu compte des besoins sociaux. Telles sont Saint-Pétersbourg, Turin, Paris, Londres, Nancy, Anvers, Lille, Bruxelles, et généralement toutes les villes où l'on établit de grandes et larges voies de communication droites, et des quartiers plus ou moins réguliers qui, au dire des admirateurs du moyen âge, engendrent la monotonie et la tristesse.

Digitized by Google

Dans leurs appréciations, les partisans des villes du moyen âge ne semblent tenir aucun compte de deux éléments indispensables qui doivent concourir à donner l'animation aux rues, quelques formes qu'elles puissent avoir, qu'elles soient régulières ou irrégulières : la densité de la population et les dimensions des rues et des places publiques relativement à cette densité.

Les grandes places d'Ypres et d'Audenarde sont-elles moins tristes que celles de Nancy et de Turin? Il suffit d'aller les voir pour décider en faveur des dernières; cependant, celles de Nancy et de Turin sont modernes et celles d'Ypres et d'Audenarde datent du plein moyen âge.

Ostende, Blankenberghe, Spa, et en général toutes les villes de plaisirs, sont-elles gaies lorsque la population oisive est absente?

La tristesse des rues et leur monotonie ne proviennent donc pas de leurs formes, le plan fût-il un véritable damier, comme à Turin.

Tous les Bruxellois de 1830 se souviennent de la monotonie des boulevards du Jardin botanique, du Régent et de Waterloo, ainsi que de tout le quartier du Parc, où l'herbe croissait entre les pavés. En est-il encore de même aujourd'hui, et n'est-ce pas la densité de la population qui a changé tout cela?

Non, la tristesse et la monotonie des villes ne proviennent nullement de la forme des rues, et ce sont plutôt les rues droites qui jouissent de la faveur publique, sous tous les rapports, au détriment des rues coudées.

La ville de Lille présente, à cet égard, l'exemple le plus frappant. La rue Esquermoise est la plus belle et la plus commerçante de l'ancienne ville, elle en est aussi la plus sinueuse sous le rapport des alignements, tandis que la nouvelle rue Nationale est longue, large et droite. Ces deux rues partent du même point de la Grand'Place, centre de la ville; mais c'est la rue Nationale qui attire toute la population, parce qu'elle est gaie, que le soleil l'éclaire dans toute sa longueur et que les promeneurs s'y voient et s'y rencontrent

Digitized by Google

facilement ; elle devient aussi la rue la plus commerçante de la ville.

Le même phénomène se produit à Bruxelles pour la rue Royale, qui est la rue la plus longue, la plus large et la plus droite de la ville; et avant peu d'années, il se fera que le déplacement du commerce aura lieu, aux dépens de la rue de la Madeleine, qui est la rue la plus gracieusement ondulée de toutes celles de la capitale.

Il n'y a donc rien d'absolu dans l'emploi des lignes courbes ou droites pour donner de l'animation aux villes ; mais la présomption, fondée sur les faits que nous avons énumérés, existe sans conteste en faveur de la ligne droite.

III

Nous venons de voir ce qu'il faut penser de l'existence de plans-types pour le tracé des villes au moyen âge, et nous avons examiné s'il convient d'appliquer les usages de cette époque à nos besoins modernes.

Voyons maintenant ce qu'il y a d'exact dans l'opinion qui soutient que nos anciens monuments ont été construits pour les milieux qu'ils occupent aujourd'hui, et si, en changeant ces milieux, on détruit un effet de perspective voulu par les constructeurs de ces édifices.

Sauf l'orientation, pour les édifices religieux, et parfois leur construction sur une éminence, il n'y a aucun indice que les constructeurs du moyen âge se soient préoccupés de l'entourage de leurs monuments publics.

Nos ancêtres, en élevant des temples et des palais communaux, qui sont encore sans rivaux aujourd'hui, ne s'inquiétaient donc nullement de ce que l'on ferait après eux.

Les architectes de l'hôtel de ville de Bruxelles pouvaient-ils prévoir le bombardement de 1695, qui a fait élever les admirables maisons qui forment le cadre de la Grand'-Place?

A Londres, l'édification de Saint-Paul a-t-elle été faite en vue de former un obstacle à la circulation, par suite de

Digitized by Google

l'établissement de toutes ces petites constructions mercantiles qui lui forment une enceinte si rétrécie?

A Rome, le Panthéon était-il destiné à servir d'appui à toutes les constructions hétéroclites, accrochées à ses vénérables murailles, et devait-il être réduit à étouffer dans l'espace restreint qui l'entoure?

A Athènes, l'entrée fortifiée de l'acropole, découverte il y a peu d'années seulement, avait-elle été établie pour être obstruée par les constructions qu'on y a élevées postérieurement?

Enfin, dans notre pays encore, à Gand, Saint-Bavon, à Louvain, Saint-Pierre, à Courtrai, Saint-Martin, à Tournai et à Anvers, les églises de Notre-Dame, à Bruxelles, les églises de la Chapelle et du Sablon, étaient-elles destinées à être masquées par toutes les maisons et les rues tortueuses et étroites qui les entourent aujourd'hui, au point que, devant Saint-Pierre à Louvain et Saint-Martin à Courtrai, il faut se donner des torticolis pour regarder les portails, et qu'à Tournai, les deux tiers des façades de Notre-Dame ont complétement disparu derrière les maisons accolées à l'édifice?

Il est évident que toutes ces dispositions si défectueuses ne peuvent avoir été conçues par les auteurs de ces monuments; et soutenir le contraire serait une erreur aussi grande que celle de prétendre que les monuments ogivaux perdent à être vus de trop loin.

Sous le rapport de la perspective, un édifice n'est pas, dans l'espace, ce qu'un tableau est dans un salon, ainsi qu'on le soutient communément. L'édifice possède des plans, un volume, des silhouettes, des tonalités de couleur qui varient à mesure qu'on s'approche du monument. Le tableau n'est qu'une représentation partielle et a une perspective immuable, prise d'un point de vue déterminé, et c'est de ce point qu'il faut le regarder. Pour l'édifice, les points de vue varient à l'infini.

Les hôtels de ville d'Audenarde et de Louvain, ces deux bijoux de l'art ogival civil, ne sont-ils pas magnifiques, vus de loin; le premier, lorsqu'on se trouve au fond de l'im-

Digitized by Google

mense place qui le précède ; le second, lorsqu'on arrive par le chemin de fer et qu'on le voit dominant toutes les maisons de la ville ; et la nouvelle rue de la station, si nécessaire à la circulation, a-t-elle enlevé quoi que ce soit à cette magnificence ?

On vient de démasquer à Paris le portail principal de Notre-Dame, et à Bruxelles, on a isolé complétement la cathédrale et donné de la perspective au grand portail : ces édifices en sont-ils moins imposants et une seule voix autorisée s'élève-t-elle pour blâmer ces travaux ? Est-il un seul artiste, un homme de goût, qui conteste que la cathédrale de Cologne, un chef-d'œuvre de l'art ogival religieux, aurait tout à gagner à ce que le portail principal et la façade nord fussent dégagés comme le sont le chevet et la façade sud de l'édifice ?

Les exemples qui précèdent doivent suffire incontestablement pour établir que les monuments du moyen âge, comme ceux de l'antiquité, n'étaient nullement destinés à être masqués par des constructions.

Ces édifices n'ont donc pas été construits en vue des milieux qu'ils occupent actuellement, de même que les villes de cette époque n'ont pas été édifiées d'après des plans-types quelconques.

Faudrait-il en revenir à ce règne de la fantaisie et du hasard sous le prétexte de pittoresque ? Qui oserait le soutenir ?

Si l'on en excepte les tracés de parcs ou de quartiers à villas, tels que le parc Monceaux, à Paris, et le quartier des étangs près du bois, à Bruxelles, où ces dispositions fantaisistes ont leur raison d'être, que demande-t-on de toutes parts en fait de voirie utile, si ce n'est la ligne la plus courte d'un point à un autre, et les moyens d'y arriver dans les conditions les plus faciles ?

Si, entre les deux extrémités d'un quartier, d'altitude peu différente, on établit deux lignes de communication, l'une représentant l'arc, l'autre la corde de cet arc, quelle sera la ligne la plus suivie et, par conséquent, la plus vite bâtie, ne sera-ce pas la ligne droite ?

Digitized by Google

N'est-ce pas dans les rues et avenues, longues, larges et droites, que les terrains se vendent le plus vite et le plus cher?

Toutes les grandes civilisations, qui nous ont précédés dans le culte du beau, et que nous sommes loin d'avoir égalées, à bien des égards, ne nous ont-elles pas laissé des routes, des rues et des édifices conçus sur des plans rectilignes, et les découvertes de tous les jours ne confirment-elles pas cette règle?

Il n'y a que le moyen âge, et surtout l'époque féodale, sortis tous deux d'une espèce de chaos, qui nous aient légué des villes dans les conditions de ce qu'on nomme pittoresque; mais ce pittoresque, on s'est empressé de l'abandonner à mesure que le bien-être s'est développé et que les besoins sociaux ont exigé des formes plus en rapport avec les besoins.

Quels déblais et remblais gigantesques n'exécute-t-on pas de nos jours pour établir les routes, les rues et les quartiers nouveaux? Le moyen âge connaissait-il ces travaux? veut-on encore de ces rues montueuses et escarpées?

Les amis du vieux pittoresque songent-ils à protester contre les nivellements et le redressement des routes et des chemins? De semblables protestations ne viennent à l'idée de personne, et cependant ces montées et ces descentes continuelles faisaient partie du pittoresque des villes du moyen âge.

Pour appuyer leur théorie, les défenseurs des rues courbes et brisées comparent volontiers deux choses, qui ne sont comparables sous aucun rapport. Ils disent : Voyez donc la monotonie d'un jardin à chemins droits, à côté d'un jardin à chemins ondulés; quels mouvements gracieux, quel jeu de lignes agréables à l'œil, quel ensemble harmonieux présentent toutes ces courbes!

Mais on oublie, en appliquant ces principes à un tracé de ville, qu'une fois les maisons construites, il ne se présente plus d'ensemble à découvert, qu'on se trouve, au contraire, dans un dédale de couloirs dont on n'aperçoit plus aucune

Digitized by Google

issue, absolument comme dans un labyrinthe, et que, par conséquent, la belle vue de cet ensemble harmonieux n'existe pas.

IV

L'étude à laquelle nous nous livrons serait incomplète si on n'y mêlait un peu d'hygiène et de police, deux éléments de bien-être également indispensables dans les villes de notre époque.

Examinons donc brièvement quel est le meilleur tracé de rues pour assurer la santé et la sécurité des habitants, et sans lequel l'administration des villes n'est plus possible de nos jours.

Si l'on peut admettre, jusqu'à un certain point, que, dans le midi de l'Europe, les rues étroites et sinueuses et les maisons élevées ne soient pas tout à fait contraires à l'hygiène, par suite de la nature du climat, on admettra aussi que ce qui convient au midi de l'Italie et à l'Égypte ne convient guère à notre pays.

Dans le midi règne la chaleur, et la sécheresse forme les conditions ordinaires de l'atmosphère; chez nous, au contraire, règne l'humidité, et les grandes chaleurs forment l'exception. Nous aimons donc les rues et les maisons ensoleillées, tandis que, dans le midi, c'est l'ombre et la fraîcheur qu'on recherche.

Il existe dans toutes les grandes villes des quartiers où la police et les médecins ne pénètrent qu'avec les plus grandes appréhensions, et qui sont en effet des foyers de pestilence en même temps que de dégradations humaines. Qui nous a légué cet état de choses, si ce n'est le moyen âge?

On oublie trop souvent que l'état actuel de la société est le résultat de l'expérience, et que vouloir recommencer ce que nos prédécesseurs ont abandonné, c'est tourner dans un cercle vicieux.

Le confort, le bien-être dans les habitations, c'est le progrès de l'humanité ; il est inhumain de mal loger les hommes. De là les améliorations dans la construction des prisons.

Digitized by Google

L'art ne peut être séparé de la science ; et c'est pourquoi l'architecture, l'art scientifique par excellence, doit se plier forcément aux besoins sociaux, aux mœurs d'une époque, et se conformer à ces exigences en employant les matériaux que l'industrie, par la science, met à sa disposition.

L'architecture est en décadence, de même que la sculpture et la peinture, chaque fois qu'elles se déclarent impuissantes à traduire et à reproduire les idées, les mœurs et les types de leur époque.

L'architecture est plus spécialement scientifique que les autres arts, en ce qu'elle doit nécessairement s'attacher davantage au progrès des sciences et de l'industrie en général. Si l'on découvre une loi sur l'acoustique, les salles de musique, de spectacle et de grandes réunions populaires ne devront-elles pas être construites d'après cette loi, avant toutes autres considérations artistiques? Si l'on trouve de nouveaux matériaux plus utiles, ne doit-on pas y conformer la construction?

L'architecture ogivale, sans contredit la plus scientifique sous le rapport de la construction, doit son existence à la découverte des lois de stabilité des voûtes, inconnues de l'antiquité.

La convenance des rues droites, à l'égard de l'hygiène et de la police des villes, ne peut évidemment être mise en doute ; mais il est une critique essentielle de la rue droite, que nous n'avons pas rencontrée et qui consiste à dire que les vents et le soleil y sévissent avec tant de force, qu'ils compromettent la santé des habitants.

Ce raisonnement est un véritable non-sens. Les villes fortifiées ne sont-elles pas reconnues plus insalubres que les villes ouvertes? N'est-ce pas, en effet, pour que les vents et le soleil puissent y pénétrer plus abondamment, qu'on ouvre des rues nouvelles, qu'on redresse et élargit les rues anciennes, et qu'on démolit les remparts devenus inutiles?

Si les vents et le soleil règnent en force dans ces rues droites et larges, les miasmes et l'humidité y sont en moindre quantité, et c'est précisément pour se débarrasser de ces con-

Digitized by Google

ducteurs d'épidémies et les remplacer par l'air sec et chaud, qu'on exécute tous ces grands travaux publics qui absorbent des millions, mais qui nous donneront, sous peu d'années, une population plus saine et plus robuste.

On reproche encore aux longues rues droites leur monotonie de perspective, et l'ennui de voir trop longtemps la même chose.

C'est en vérité un reproche bien singulier ! Lorsque la chose qu'on a en vue est belle, intéressante, monumentale, peut-on la voir trop souvent et trop longtemps?

Quel est le Bruxellois qui ne voudrait voir enlever d'un coup de baguette magique le pâté de maisons du bas de la montagne de la Cour, pour démasquer entièrement la flèche de Saint-Michel?

Qui voudrait voir placer un rideau quelconque devant l'église Sainte-Marie à Schaerbeek, ou voir obliquer tantôt à droite, tantôt à gauche, le prolongement de la rue de la Régence, pour dérober à nos regards le nouveau Palais de justice?

La ville de Bruxelles aura bientôt à adopter les abords du nouveau Palais de justice, vers la rue Haute ; il s'agira d'ouvrir là une large avenue, partant du bas des rampes, dans l'axe de la façade latérale de l'édifice, pour aboutir plus tard à l'avenue du Midi ; tracera-t-on cette avenue en zig-zag, pour éviter qu'on ne voie le Palais de justice de trop loin et trop longtemps?

V

En résumé, nous avons vu que, pour la distribution des villes au moyen âge, il n'y avait pas de plans-types, et que ces villes ont passé par une série de transformations qui nous ont amené l'état de choses actuel.

Nous avons examiné ce que sont les villes réputées les plus pittoresques et sur lesquelles certains peintres ont particulièrement attiré l'attention publique.

L'analyse que nous avons faite doit avoir démontré que ,

Digitized by Google

si elles sont belles à peindre, elles ne sont guère agréables à habiter dans leurs anciens quartiers. Nous avons vu, au contraire, que les rues dont le séjour est le plus agréable sont celles qui sont tracées en ligne droite et qui deviennent aussi les plus commerçantes; la monotonie de certaines de ces rues provient du manque de population, ainsi que cela a lieu également pour les rues courbes et les rues coudées.

Nous avons fait ressortir combien ces dernières rues étaient contraires à tous les services d'intérêts publics, hygiène et police.

Nous avons vu enfin que c'est une erreur de prétendre que les édifices du moyen âge ont été construits pour ou dans les milieux qu'ils occupent aujourd'hui, et que, par conséquent, ces milieux peuvent être changés sans porter la moindre atteinte aux conceptions architectoniques des auteurs de ces édifices.

L'assertion qu'on ne peut rien changer à un ensemble architectural, n'est vraie que pour les monuments modernes, là où les constructions sont régulières, telles que la place Vendôme à Paris, les places Royale et des Martyrs à Bruxelles.

Avant de terminer, examinons encore, mais brièvement, la signification technique qu'il faut attacher au mot pittoresque, dont on semble faire une application exclusive aux formes irrégulières.

Qu'on veuille bien le remarquer, ce n'est pas précisément et uniquement la forme qui est pittoresque, mais surtout l'aspect sous lequel se présente cette forme. Ainsi pittoresque ne peut signifier torturé, de travers et autre chose semblable. Dans la bonne acception du mot, pittoresque doit signifier aspect accidentel, et, par extension, variété, grandeur, beauté, simplicité même, lorsque cette simplicité décrit ou dépeint une chose sous un aspect agréable.

Le laid ou le trivial ne sauraient être pittoresques.

Les nouveaux boulevards du centre à Bruxelles, si bien nivelés, si larges et si variés dans les constructions qui les bordent, ne sont-ils pas reconnus pour être plus pittoresques

Digitized by Google

que les nouveaux boulevards de Paris, dont les constructions se ressemblent trop, tant par la forme que par la couleur des matériaux? Et cependant, d'une part comme de l'autre règne la ligne droite.

Rien de mieux que de conserver dans les vieilles cités les anciennes rues historiques dans la mesure du possible, et lorsque la salubrité publique le permet, afin qu'il n'y ait pas solution de continuité dans leur histoire; mais nous, qui ne sommes ni du moyen âge, ni de l'époque de la renaissance, devons-nous faire moins que nos aïeux, et ne sommes nous pas tenus de marquer notre passage, en continuant cette histoire, en y ajoutant ce que notre époque, nos mœurs et nos matériaux nous commandent et nous permettent de faire?

A Bruxelles, si, après l'incendie de 1775 et après 1815, lorsqu'on a démoli les remparts de l'ancienne ville, nos prédécesseurs s'étaient inspirés du moyen âge, aurions-nous le grandiose quartier du Parc, la magnifique ceinture de boulevards et le Jardin botanique, toutes choses que les étrangers admirent et qui forment, somme toute, le véritable Bruxelles grande ville?

Si, tout récemment à Anvers, à Mons, à Namur, à Luxembourg, on s'était inspiré du moyen âge, aurait-on établi ces grands parcs, ces longues avenues et ces belles rues monumentales?

La préférence pour les quartiers nouveaux s'explique suffisamment : les rues brisées, quoi qu'on en dise, ne pourront jamais donner ni le grandiose, ni le vrai beau. Le grand art ne se fait pas avec de petites choses; il suffit pour s'en convaincre de comparer, à Paris, l'ancien faubourg Saint-Antoine, aux nouvelles rues qui le sillonnent aujourd'hui, et à Londres, les nouveaux quais de la Tamise, aux anciens taudis et coupe-gorges, qui bordaient jadis le fleuve depuis l'église Saint-Paul jusqu'à Westminster Palace.

A. Trappeniers.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Souvenirs de vacances et *Nouvelles*, par Eugène Gens ; 2e éd., 2 vol. in-12, Bruxelles, Decq, 1878. — *Le salon des refusées*, par George Vautier ; in-12, Paris, Auguste Ghio, 1878. — *Raymonne*, par Georges Eekhoud ; broch. in-12, Anvers, Mees, 1878. — *La Marguerite*, poésies, par Georges Verdavainne ; in-12, Braine-le-Comte, Lelong, 1878. — *Les Nationales*, poésies belges, par Émile Valentin ; in-12, Namur, Godenne, 1878. — *Resurrectio*, poëme d'avril, par Jules Bailly ; broch. in-12, Paris, Lemerre, 1878. — *Pierre le Grand à Iassi*, par Marie Nizet ; broch. in-8°, Paris, Ghio, 1878. — *Étude sur la petite culture des terres sablonneuses des Flandres belges*, par Oswald de Kerchove de Denterghem ; in-12, Gand, Todt, 1878. — *De l'exploitation des canaux et voies navigables*, par Théophile Finet ; in-8°, Bruxelles, Alliance typographique, 1878. — *La Belgique physique, politique, industrielle et commerciale*, par Louis Genonceaux ; in-12, Bruxelles, Lebègue, 1878. — *L'art de vivre*, par le docteur Hubert Boëns ; Bibliothèque Gilon, Verviers, 1878. — *Adelson Castiau*, par Ernest Discailles ; broch. in-8°, Péruwelz, Delmée, 1878. — *Seutin*, par J.-H. Thiry ; broch. in-8°, Bruxelles, H. Manceaux, 1878. — *Laurent Delvaux*, par Edmond Fievet ; broch. in-8°, Nivelles, Maque, 1878. — *Daniel de Foë*, par Jules Carlier ; broch. in-18, Mons, Dequesne-Masquillier, 1878. — *Le darwinisme*, par le docteur Yseux ; broch. in-12, Bruxelles, Brismée, 1878. — *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, par Gustave Norga ; in-12, Paris, Ghio, 1878. — *L'Autonomie provinciale*, par Faider ; broch. in-8°, Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1878. — *La lecture enseignée par l'écriture*, par A. Remi ; broch. in-8°, Bruxelles, Mayolez, 1878. — *Cours supérieur de grammaire française, syntaxe*, par F. Collard ; in-12, Mons, Manceaux, 1878. — *Lectures variées*, par E. Desès ; in-12, Bruxelles, Manceaux, 1878. — *Résumé d'histoire moderne*, par Auguste Mathieu ; in-12, Ypres, Van Eeckhout, 1878. — *Traité élémentaire des successions à cause de mort en droit romain*, par Alph. Rivier ; in-8°, Bruxelles, Mayolez, 1878.

M. Eugène Gens, un vétéran de nos lettres nationales, vient de publier une seconde édition de ses *Souvenirs de vacances* et de ses *Nouvelles*, deux charmants volumes qui ont leur place marquée dans toute bibliothèque d'auteurs belges. Nous avons dans

Digitized by Google

notre pays un certain nombre de ces œuvres vraiment littéraires qui formeraient en effet une bibliothèque spéciale dont nous pourrions être fiers. Il y aurait lieu d'en dresser la liste : ce que nous ferons quelque jour, en dépit des susceptibilités que nous ne manquerons pas d'exciter.

On connaît le talent d'écrivain de M. Gens, son style agréable et pur, et sa façon toute sympathique de comprendre la nature et l'art. Il y a là du paysagiste et de l'archéologue, mais surtout du poëte, et tout cela respire un air de jeunesse, de fraîcheur qui semble défier les années. Tel que M. Gens apparut dans ses premières œuvres, qui datent de bien longtemps, tel il nous apparaît encore aujourd'hui.

Dans les *Souvenirs de vacances*, comme dans les *Nouvelles*, M. Gens est resté Belge et ses inspirations lui sont fournies par sa patrie. Nous devons lui en faire un mérite, sans reprocher cependant à quelques-uns de nos écrivains récents de s'être initiés à la vie parisienne. Le grand centre de la littérature française attire invinciblement, et c'est un mérite aussi de parvenir à reproduire fidèlement ce monde spécial lorsqu'on n'y a pas été élevé, nourri dès l'enfance, au point d'en faire intimement partie. MM. Camille Lemonnier, Paul Heusy, George Vautier ont été, quand ils l'ont voulu, de vrais Parisiens, et notre patriotisme ne s'en effarouche nullement.

Voici précisément de M. George Vautier une série de scènes anecdotiques, le *Salon des refusées*, dont l'esprit, le tour, la langue, tout est bien de Paris et du Paris le plus raffiné, le plus subtil, le plus... parisien, en un mot. Cela doit être mis à côté de la *Grève des femmes*, de la *Revanche du mari* et du *Crime du substitut*, les trois œuvres du même auteur en ce même genre. Il y a dans le *Salon des refusées* des choses vraiment trouvées, où l'observation la plus exacte s'allie à l'invention la plus ingénieuse. Le *Train de cinq heures* est pour nous un chef-d'œuvre, comme comédie de mœurs et analyse de sentiments. C'est la société contemporaine et c'est l'humanité de tous les temps.

La poésie est en faveur; les poëtes foisonnent, en France comme

Digitized by Google

en Belgique : il nous en vient de tous côtés. Et ce ne sont pas de simples rimailleurs, ce sont des hommes de sentiment et d'idée. Quel est donc ce renouveau poétique et à quoi tient-il? Notre époque ne serait-elle pas aussi positive qu'on le répète sans cesse? On semblait s'être déshabitué de la lecture des vers, et voilà une foule de petits livres, imprimés avec goût, qui s'imposent presque et prennent leur place au soleil de la publicité.

M. Georges Eekhoud, dont le succès ne fait que s'affirmer de plus en plus, ajoute à ses *Zigzags poétiques* un ravissant petit poëme : *Raymonne*, qui devait former le pendant de la *Mare aux sangsues*. L'idylle, en lutte avec le drame, finit par l'emporter, et pas un ton faux ne trouble cette poésie fraîche, abondante, gracieuse. Cela fait penser à certains motifs de la *Légende des siècles*.

La Marguerite, poésie de M. Georges Verdavainne, renferme de jolies choses, mais aussi des pièces médiocres et mal écrites que l'inspiration ne relève pas. La rime est trop souvent pauvre; l'expression n'est pas toujours juste. Quelques passages signalent le vrai poëte, et nous font penser qu'avec un peu plus de sévérité pour lui-même l'auteur pourrait mériter de plus complets éloges.

M. Émile Valentin, lui, n'attend pas les éloges, il se les décerne à lui-même en disant, dans un avertissement : « J'ai la conviction de publier une œuvre qui possède un cachet personnel, une œuvre vraiment belge. » Il explique ainsi le titre de ses poésies : *les Nationales*. Puis, il divise ses pièces en trois livres : *Pièces de genre*, *Élégies* et *Petits conteaux*. « Petits conteaux » est un mot de M. Veuillot qui veut dire « épigrammes ».

Il y a de la verve dans ces vers, et parfois une verve wallonne du meilleur aloi. Le trait de satire est bien amené, sauf en certains morceaux saupoudrés de trop gros sel. Quant à ce que le poëte loue et admire, nous pouvons probablement ne pas être de son avis. La poétisation des moines et du clergé semble quelque peu surannée, et ses attaques au libéralisme ne peuvent que faire hausser les épaules. La fable dédiée à M. Jules Malou, où il met

Digitized by Google

en scène une fouine réclamant le secret du vote et prise à son propre piége, fera bien rire aujourd'hui aux dépens de l'auteur. Comment un écrivain qui a certainement de la valeur peut-il être rétrograde à ce point?

Deux jolies poésies nous viennent de Paris, mais écrites par des auteurs belges. L'une, *Resurrectio,* poëme d'avril, par M. Jules Bailly, est un hymne au printemps, une idylle en pleine grande ville, avec des accents de sentiment vrai, des retours intimes d'une expression touchante. L'autre poésie est d'une toute jeune fille, Mlle Marie Nizet, qui nous promet un grand poëte. Son *Pierre le Grand à Iassi* est une ébauche d'épopée politique, bien en situation en présence de la guerre d'Orient, pleine d'idées élevées, de nobles aspirations, écrite dans un style pur, ample et ferme. De pareils débuts méritent plus que des encouragements : ce sont des coups de maître. Il est remarquable surtout de voir l'érudition aussi bien unie à la pensée même de manière à exclure toute idée de pédantisme, car tel était l'écueil à redouter dans un genre semblable.

Passons sans transition de la plus haute poésie aux réalités et aux pratiques de la vie.

On sait que la Société des agriculteurs de France avait convoqué les sociétés agricoles de Belgique au congrès qui s'est tenu à Paris à l'occasion de l'exposition universelle, et que M. Emile de Laveleye a fait le rapport général sur l'agriculture belge. A ce rapport ont été joints plusieurs rapports particuliers, entre autres celui que M. Oswald de Kerchove de Denterghem a imprimé à part, sous le titre d'*Etude sur la petite culture des terres sablonneuses des Flandres belges.* Nous ne pouvons ici faire l'éloge du grand travail de M. de Laveleye, l'un des directeurs de la *Revue de Belgique* : « C'est à la fois, dit M. Oswald de Kerchove dans sa préface, le travail le plus complet, le plus impartial qui ait été écrit dans notre pays, et le tableau le plus fidèle qui ait été tracé de la situation agricole de la Belgique. » Nous serons plus à l'aise pour parler du rapport de M. Oswald de Kerchove.

Rien de plus curieux que l'étude du petit coin de terre dont

Digitized by Google

s'occupe l'auteur. C'est la conquête du travail sur la nature et c'est surtout le résultat du progrès réalisé dans la culture intensive. Sur 4,392 exploitations agricoles, il en est 2,733 qui ne concernent qu'une superficie de terrain inférieure à 2 hectares. Mais c'est la suppression de la jachère, ce sont les récoltes dérobées qui donnent à ces cultures restreintes une si grande importance. Jamais la terre ne se repose et jamais elle n'est envahie par les mauvaises herbes. M. Oswald de Kerchove examine ces méthodes d'assolement, passe en revue ces diverses cultures et tout ce qui s'y rattache avec l'expérience d'un cultivateur consommé et la sagacité d'un agronome qui a depuis longtemps étudié la matière. Il y a là une foule d'observations ingénieuses et de conseils utiles, très-clairement formulés et à la portée de tout le monde nonobstant leur intérêt tout spécial.

M. l'ingénieur Théophile Finet a fait un excellent traité *des canaux et des voies navigables,* où les vues économiques les plus justes sont exposées avec une grande autorité. Il s'agit de combattre la défaveur qui s'est attachée aux canaux depuis la création des chemins de fer. L'auteur démontre que les canaux offrent des voies de communication moins coûteuses et même indispensables, et fait observer que, si on réglait leur tirant d'eau et la largeur de leurs écluses d'une manière uniforme, comme on a fait de l'écartement des rails pour les chemins de fer, il y aurait là une facilité de transports incomparable. Un certain nombre de questions importantes se rattachent à celle-là, et l'auteur les passe en revue de la manière la plus judicieuse. C'est de la très-bonne économie politique, féconde en conséquences pour notre pays. N'est-il pas absurde, par exemple, de voir le peu de largeur des écluses du canal de Charleroi, mesquine mesure prise contre la navigation hollandaise, et qui nuit à toute la navigation des autres canaux belges?

Ce ne sont plus des questions spéciales que traite M. Genonceaux dans son livre intitulé : *La Belgique physique, politique, industrielle et commerciale,* on voit qu'il s'agit de l'ensemble de la géographie telle que l'enseignement la réclame. M. Genonceaux

Digitized by Google

est déjà connu par d'excellents traités en usage dans toutes nos écoles; il a de la méthode, de la clarté; il sait ce qu'il faut dire et ce que l'on peut omettre, car le livre peut être plus ou moins gros et les détails peuvent être plus ou moins abondants. Toutefois, disons-le, à notre point de vue personnel, tous ces traités de géographie, sans en excepter celui de M. Genonceaux, sont bien arides, et il nous semble que les multiples ressources que possède cette science pourraient être utilisées pour la rendre plus agréable. Ces statistiques et ces nomenclatures pourraient être animées par un style un peu pittoresque, variées par quelques comparaisons, accentuées par quelques réflexions prises dans le sujet même. Il faudrait s'adresser plus à l'imagination et moins à la mémoire. Les aspects divers de notre pays, la physionomie des villes, certaines particularités, certaines curiosités même, réveilleraient l'attention et feraient souvenir du reste. Ce sont là des observations toutes générales. Quant à M. Genonceaux, il s'est conformé aux programmes, et il a fait un livre dont l'utilité est incontestable comme méthode.

Nous arrivons à la science de l'homme, à l'étude de l'individu dans son existence de chaque jour, avec l'*Art de vivre* du Dr Boëns : étude et science plus importantes peut-être que toutes les autres, car la santé est le plus précieux de tous les biens.

Nous disions dernièrement que la Bibliothèque Gilon avait eu la main heureuse pour le roman de Mme Deros, *la Famille Gerelin*. Cette chance favorable continue par la publication de l'*Art de vivre*. Il fallait un praticien consommé comme le Dr Boëns pour formuler les nombreux préceptes que comporte ce traité d'hygiène. Tout ce qui s'y trouve est le résultat d'observations suivies, fécondées par les discussions, affermies par la science. Et rien n'était plus difficile, à voir les préjugés de toutes sortes, les habitudes, les systèmes qui nous font d'ordinaire une vie toute factice. M. Boëns, devant parler « à tout le monde », a été souvent embarrassé, on le conçoit, mais il en a dit assez pour faire comprendre ses conseils. Les dangers que présente le baptême lorsqu'on porte le nouveau-né à l'église, comme l'appareil lugubre

Digitized by Google

dont on tourmente les moribonds devaient être signalés, et c'était un devoir auquel l'auteur n'a pas failli. L'hygiène de la première enfance et celle de l'adolescence sont surtout traitées à fond. L'âge mûr ne paraît pas complet, et nous remarquons aussi que l'auteur ne s'est pas assez occupé des gens du monde. Mais c'est, en somme, un bien bon livre, qui résume, à la portée de tous, ce que des centaines de livres spéciaux ont exposé et discuté depuis de longues années.

Plusieurs études biographiques fort intéressantes ont paru depuis peu; ce ne sont que des brochures, mais l'importance du travail ne se mesure pas à la grosseur du livre, et la somme d'études est souvent plus grande pour des aperçus de ce genre que pour une œuvre où l'écrivain a pu se donner carrière.

Une conférence qui avait pour objet *M. Adelson Castiau*, et qui fut demandée à M. Ernest Discailles par le canton de Péruwelz, a donné lieu à un travail complet, aussi louable pour la forme que pour le fond. La carrière parlementaire et les écrits du grand citoyen qui occupa une si digne place à la Chambre des représentants, et qui déposa son mandat en 1848 par un scrupule de conscience, appelaient en quelque sorte une apologie en présence des progrès actuels de la démocratie. M. Discailles parlait d'ailleurs devant un public convaincu, qui avait conservé pour son illustre compatriote la plus profonde vénération. Influencé et soutenu ainsi, tant par le sujet que par l'auditoire, M. Discailles s'est élevé à une véritable éloquence, et les journaux libéraux de tout l'arrondissement de Tournai ont rendu un juste et éclatant hommage à l'orateur. En publiant sa conférence, M. Discailles y a ajouté des extraits de discours et d'écrits divers de M. Castiau, qui servent de pièces à l'appui de ce consciencieux et brillant travail.

Il appartenait à M. le docteur Thiry, l'un des meilleurs élèves de *Seutin*, de faire la biographie de son illustre maître. Il s'agissait, non-seulement de l'homme, mais du praticien, de ses travaux et de son influence sur le progrès de la chirurgie. Peut-être n'est-il pas assez question de l'homme, et M. Thiry n'a-t-il pas assez fait

Digitized by Google

valoir le patriotisme actif et militant de Seutin. Mais ce qui regarde la carrière du grand chirurgien, ses études, ses découvertes, son habileté, son énergie, est traité de main de maître. « Soldat sous Alexandre et roi après sa mort », M. Thiry s'est montré dans cet opuscule aussi savant lui-même et aussi dévoué à la science que celui dont il nous raconte l'existence laborieuse et infatigable.

Seutin était né à Nivelles, et c'est à Nivelles aussi qu'appartient, par toute sa vie, sinon par le hasard de la naissance, le célèbre statuaire *Laurent Delvaux*. Nous n'avions pas jusqu'ici de notice détaillée sur les nombreux ouvrages de Delvaux. M. Edmond Fievet a comblé cette lacune. Sa Notice, puisée aux sources authentiques et dans des papiers de famille, est complète dans sa forme succincte. Il y a là surtout une nomenclature des œuvres de Delvaux qui témoigne d'une étonnante et persévérante activité.

Daniel de Foë a servi de sujet à une conférence parfaitement étudiée de M. Jules Carlier à Mons. On ne connaît Daniel de Foë que comme l'auteur du *Robinson Crusoé :* M. Carlier a fait l'histoire du publiciste, de l'homme politique, de ses convictions libérales, de ses idées élevées et des infâmes persécutions qu'il eut à subir. Ce n'est qu'à cinquante-huit ans qu'il écrivit son Robinson, et, chose singulière, des 250 ouvrages qu'il a écrits, c'est celui qui trouva le plus difficilement un éditeur.

Une autre conférence, faite à la *Libre Pensée* par M. le docteur Yseux, a eu pour sujet le *Darwinisme*. C'est un exposé clair, lumineux de cette doctrine encore si mal comprise, et qui ne sera bientôt plus un système mais la science elle-même. M. Yseux a admirablement résumé la théorie et l'a nettement définie.

Parmi les innombrables livres sur *Voltaire* qu'a fait naître le centenaire du grand écrivain français, nous pouvons citer l'œuvre d'un Belge, M. Gustave Norga, répondant aux attaques inconsidérées de l'évêque d'Orléans. M. Norga ne s'est pas contenté d'une réfutation, il a prouvé ses assertions par des citations nombreuses, et il a passé en revue toutes les principales œuvres de Voltaire dans

Digitized by Google

les genres multiples où s'exerçait sa verve inépuisable. M. Norga n'est pas précisément enthousiaste de Voltaire, il le critique même souvent, et c'est ce qui donnera à son livre une plus grande valeur en ce moment où la gloire du philosophe de Ferney semble acclamée sans réserve.

Un nouveau discours de M. le procureur général Faider a continué la série de ces études de notre droit constitutionnel que nous avons souvent signalées avec grand éloge. L'orateur a cette fois pris pour sujet l'*autonomie provinciale,* en démontrant que la centralisation n'existe point dans notre pays, que le pouvoir central n'est qu'un régulateur et qu'il en résulte une indépendance locale éminemment favorable à toutes les libertés. Il serait temps que M. Faider réunît en un recueil ces savantes harangues inspirées par le patriotisme le plus éclairé.

Il nous reste à parler de plusieurs ouvrages importants relatifs à l'enseignement.

La lecture enseignée par l'écriture est une théorie assez originale que nous avons quelque peine à juger. Nous devons nous en référer à l'auteur, M. A. Remi, qui aura sans doute expérimenté sa méthode et qui semble d'ailleurs parfaitement convaincu de la réussite. C'est ingénieux et simple à la fois.

M. F. Collard a publié la seconde édition de la seconde partie de sa *Syntaxe*. Le succès de ce livre dans les athénées, les colléges et les écoles normales nous dispense de l'examiner de nouveau. M. Collard a la pratique de l'enseignement, étant professeur de l'école normale de Nivelles.

Un recueil de *Lectures variées* à l'usage des classes supérieures des écoles primaires a été composé par M. Desès, et nous devons y louer tout d'abord le choix fait avec goût et complète impartialité. Nous regrettons seulement qu'une sorte de méthode n'ait pas présidé à la succession des morceaux. Il y a là un peu de tout, mais pêle-mêle. Le hasard seul a éparpillé les sujets et les auteurs. Peut-être y a-t-il ainsi plus de variété, mais il y a aussi des disparates.

Un *Résumé d'histoire moderne*, par M. Auguste Mathieu, pro-

Digitized by Google

fesseur au collége communal d'Ypres, a été fait dans un bon esprit, et a surtout le mérite de suivre les événements jusqu'à la guerre de 1870. Ce n'est qu'un résumé malheureusement, et l'on pourrait exiger parfois des développements qui semblent nécessaires. Mais il est probable que l'auteur n'en fait que la base de son cours.

Nous terminerons cette Chronique en signalant l'ouvrage que vient de publier M. Alphonse Rivier, professeur à l'université de Bruxelles, sur *les Successions à cause de mort en droit romain*. L'auteur n'a voulu faire qu'un traité élémentaire, mais ce traité est d'un usage pratique parfaitement compris, et sera d'un grand secours dans les études universitaires. L'ordre et la méthode sont irréprochables. Il n'y a rien de trop, mais tout y est. Si les étudiants en tirent grand profit, les jurisconsultes consommés y trouveront aussi un résumé des connaissances déjà acquises. L'auteur annonce qu'il ne polémise pas, et il s'en réfère, en effet, aux textes, qui ne sont plus, à ce point de vue, de simples pièces à l'appui. C'est de la véritable science et du véritable enseignement.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

ESSAIS & NOTICES.

RESSOUVENIRS HISTORIQUES : LE COMTE DE NARBONNE.

Il y a un acte bien honorable du comte de Narbonne, oublié ou plutôt inconnu à Villemain[1], et qui achève parfaitement une aussi belle vie. Le voici.

Après la bataille de Leipzig, le comte de Narbonne, qui commandait à Torgau, entrevit tout de suite les dangers qui menaçaient la France. Dans sa haute intelligence, il comprit qu'il ne s'agissait plus de conserver en Allemagne des positions militaires, mais de pourvoir à la défense de la France, de son territoire qui allait être attaqué.

Il envoya un officier de confiance au maréchal Gouvion Saint-Cyr, qui commandait à Dresde un corps d'armée de 30 à 35 mille hommes. Il lui proposait de faire sauter les fortifications de Torgau, de détruire tout le matériel qu'il ne pourrait emmener et de se réunir à lui avec sa garnison de 10 mille hommes. Il lui disait : « Nous descendrons l'Elbe, nous ramasserons les garnisons de toutes les places fortes à notre portée, nous nous réunirons au prince d'Echmuhl, et nous formerons une armée de cent mille hommes environ qui, composée de vieux soldats, pourra retarder l'invasion que j'entrevois prochaine. » Le maréchal Gouvion répondit que l'empereur lui avait *ordonné* d'attendre ses ordres à Dresde, et qu'il ne pouvait accepter la proposition.

Le comte de Narbonne renvoya immédiatement l'officier pour

[1] *Souvenirs contemporains : le comte de Narbonne.*

Digitized by Google

faire observer au maréchal « que les *ordres*, *quelque positifs qu'ils fussent*, avaient été donnés dans l'espoir d'un succès; qu'au lieu de succès, il y avait un désastre, et qu'il avait été impossible à l'empereur de lui en envoyer d'autres, ou qu'ils ne lui étaient pas parvenus; qu'en demeurant à Dresde il compromettait son armée, qu'elle n'était pas assez forte pour résister à celle des alliés, qu'il serait entouré, obligé de faire une retraite précipitée et probablement accablé sous le nombre; qu'il n'y avait d'espoir de salut que dans la réunion possible de toutes les troupes éparses en Allemagne; qu'il ne pouvait plus s'agir de conserver des positions stratégiques, puisque la grande armée se retirait avec un certain désordre; que, pour éviter une destruction partielle, il n'y avait de salut que dans la réunion; enfin il assumait sur lui la responsabilité du projet. »

Il ne put convaincre le maréchal, qui n'osa accepter et persista dans son refus.

Les suites sont connues. Entouré par des forces supérieures, après une lutte infructueuse, le maréchal fut obligé de capituler, et la capitulation fut violée.

Le refus du maréchal Gouvion affecta profondément le comte de Narbonne. Il en parlait souvent pendant la maladie qui le conduisit au tombeau. Il exprimait au docteur Duval, qui lui donnait tous ses soins, le regret d'avoir vu un homme de mérite, de talent, comme le maréchal Gouvion, ne pas savoir apprécier les événements politiques, ne pas savoir agir par lui-même lorsque des circonstances imprévues dérangeaient les combinaisons et devaient modifier les ordres reçus.

J'ai lu quelque part qu'à Sainte Hélène, Napoléon, apprenant le projet qu'avait eu le comte de Narbonne, s'écria : « Si on l'avait adopté et exécuté, *on sauvait la France.* » Il voulait dire qu'on aurait sauvé l'empereur.

Il est certain que quatre-vingt mille ou cent mille hommes de plus en 1814 auraient été un secours précieux.

Je tiens ces renseignements du docteur Duval, médecin en chef pendant dix à douze ans de l'hôpital militaire à Bruxelles,

Digitized by Google

où il est mort en 1828 ou 1829 ; il avait épousé une Belge, et fut presque toujours appelé à l'armée. En 1813, il était attaché au corps commandé par le maréchal Ney.

Ce fait était aussi connu du général Durrieu, qui faisait partie de la garnison de Torgau ainsi que le docteur Duval. J'ai vu le général Durrieu en juillet 1815, à Bruxelles, où une blessure grave reçue à Waterloo l'a retenu trois à quatre mois ; il doit encore y avoir quelques autres officiers, bien vieux aujourd'hui, qui pourraient confirmer le fait

Ce qu'on vient de lire justifie bien le proverbe vulgaire : On est souvent puni par où l'on a péché. L'absolutisme de Napoléon et le système d'obéissance passive qu'il exigeait de ses lieutenants lui ont été funestes. Son bonheur l'avait enivré.

Lorsqu'il fut appelé au commandement de l'armée d'Italie, tous ses généraux avaient déjà fait campagne. Masséna, Augereau, Serrurier, Bernadotte étaient presque tous plus âgés et plus anciens que lui. Ils avaient même plus d'expérience de la guerre active. Il pouvait donc avoir en eux une entière confiance pour le commandement des corps séparés qu'il leur donnait. A la deuxième campagne d'Italie, il avait à peu près les mêmes lieutenants : Masséna, Desaix, Lannes, Victor, Suchet, Moncey, tous distingués et ayant donné des preuves de valeur et de capacité. Devenu empereur, lors des campagnes contre l'Autriche et contre la Prusse, il confia la conduite des corps d'armée à Masséna, à Soult, à Davoust, à Bernadotte, qui eurent des commandements séparés et agirent comme ils le jugèrent convenable d'après une direction générale.

Et il était nécessaire de s'y prendre ainsi : un seul chef ne peut mener une armée de cent mille ou de cent cinquante mille hommes ; il doit avoir des lieutenants qui combattent suivant les circonstances les corps d'armée qu'ils ont en face d'eux. Sur un champ de bataille d'une lieue, il est bien impossible à un seul général de diriger toutes les attaques et toutes les défenses.

C'est ainsi que Napoléon remporta la victoire à Austerlitz. Plus tard encore, à Essling, où il avait ordonné de se borner simple-

Digitized by Google

ment à contenir l'armée autrichienne, Masséna jugea nécessaire de prendre l'offensive et sauva ainsi la moitié de l'armée française.

Mais tant de guerres heureuses rendirent l'empereur plus exigeant; il ordonna plus impérieusement, il voulut, en un mot, une obéissance passive. Il n'eut plus confiance qu'en lui-même et ne laissa aucune initiative à ses lieutenants, pas même à ceux d'entre eux qui l'avaient si bien servi et qui avaient fait preuve des plus hautes capacités.

La campagne de 1815 et la bataille de Waterloo sont la démonstration complète de cette erreur de Napoléon, à laquelle, en grande partie, il dut sa chute.

F.-J. DE BONNE.

Digitized by Google

LA QUESTION D'ORIENT

ET LE PROTECTORAT ANGLAIS EN ASIE.

On a vu des gens écrire le roman qu'ils avaient vécu. M. Disraeli a eu la rare fortune de vivre le roman qu'il avait écrit. Ou plutôt, après s'être élevé d'une naissance et d'une position modestes aux plus hautes fonctions de l'aristocratique Angleterre, il a été appelé, par un étrange concours de circonstances, à réaliser pour son pays le rêve oriental qu'il avait formulé, il y a bien trente ans, dans une de ses œuvres d'imagination les plus exubérantes. « La *Syrie* et l'*Asie Mineure*, dit quelque part son héros Tancred, reconnaîtront l'*impératrice des Indes* pour leur souveraine et lui assureront les rivages du Levant. Quand elle voudra, elle aura Alexandrie, de même qu'aujourd'hui elle a Malte. Ainsi sera créé le plus grand empire qui ait jamais existé, car la seule partie difficile de l'œuvre, la conquête de l'Inde, dans laquelle Alexandre le Grand a échoué, est déjà faite. »

Depuis que lord Beaconsfield a écrit ces lignes prophétiques, la domination de l'Indoustan a passé de la Compagnie des Indes à la couronne britannique; lui-même a fait solennellement introniser à Delhi la reine Victoria comme impératrice de l'Inde, et voilà qu'il vient d'assurer à l'Angleterre le protectorat de l'Asie Mineure, tandis qu'il envoyait des troupes anglo-indiennes occuper l'île de Chypre, cette clef des nouvelles voies vers l'Extrême-Orient.

Il n'en faut pas davantage pour expliquer sa popularité

Digitized by Google

actuelle chez cette nation anglaise qui devient de plus en plus une puissance asiatique, comme l'autre jour M. Forster lui-même le constatait tout en le déplorant. Au reste, M. Disraeli, avec sa nature fine, souple et primesautière, plus brillant que profond et conséquent, mais fécond en ressources, habile à tirer parti des événements et passé maître en coups de théâtre, répond à certains côtés souvent méconnus du caractère anglo-saxon, qui allie à un esprit froid et pratique une forte dose d'originalité et d'imagination. Enfin la nation britannique, qui a la fibre nationale assez développée, souffrait depuis longtemps des railleries que l'Europe lui décochait au sujet d'un désintéressement voisin de l'abdication, et elle devait nécessairement se montrer d'autant plus reconnaissante envers l'homme d'État qui, abandonnant la politique de l'abstention, a prouvé au monde que, contrairement au prétendu mot de M. Bismarck, si l'Angleterre a parfois cru bon de rendre, elle n'a pas encore renoncé à prendre. Aussi, réceptions triomphales, banquets et discours, octroi de franchises municipales, décoration de la Jarretière et votes de confiance parlementaires, rien n'a manqué à la gloire de l'auteur de *Tancred*, que des panégyristes de bonne foi transforment à l'envi en Pacificateur de l'Orient et en Restaurateur de l'influence britannique.

Il y a eu cependant quelques protestations qui ont détonné dans ce concert de louanges. Les économistes de l'école de Manchester, qui sont en général des esprits positifs, et les chefs de l'opposition parlementaire, qui ont pour mission d'éplucher la politique du gouvernement, ont soutenu que tout n'était pas pour le mieux dans le meilleur des mondes diplomatiques; que la Russie venait d'acquérir un redoutable accroissement de puissance, que les droits des petits étaient encore une fois sacrifiés aux intérêts des forts; que la Turquie gardait sous son joug nombre de populations chrétiennes; que l'occupation de Chypre sans l'assentiment du Parlement était un abus de pouvoir personnel; enfin que le protectorat de l'Asie Mineure allait entraîner l'Angleterre dans une série de dépenses et peut-être de complications où

Digitized by Google

finirait par sombrer l'équilibre du budget, sinon la grandeur et la liberté de la nation britannique. De l'étranger, les réclamations sont arrivées plus nombreuses et plus véhémentes encore. Tandis que les uns rabaissaient l'œuvre des plénipotentiaires anglais, en soutenant que leur seul but avait été de ne pas rentrer « les mains vides », d'autres ont accusé la perfide Albion d'avoir joué ses alliés, renié la politique traditionnelle de l'Europe et sacrifié l'intérêt commun des puissances occidentales à sa soif de suprématie orientale.

Où est la vérité entre ces langages contradictoires? En d'autres termes, quelle est la valeur des nouvelles solutions intervenues dans la crise d'Orient ? Quelle est leur portée au point de vue anglais? Quelles seront leurs conséquences pour la Turquie et pour l'Europe? La difficulté de trancher ces questions et la divergence des réponses qu'elles ont déjà reçues, sont dues surtout à l'esprit de parti qui passionne et embrouille la politique internationale aussi bien que la politique intérieure. C'est surtout dans celle-là qu'un grain de scepticisme n'est pas inutile pour apprécier à leur juste valeur les hommes et les choses ; s'il en était autrement, que deviendrait la diplomatie?

I

Le 17 juillet, la plupart de nos journaux publiaient presque côte à côte ces deux télégrammes de l'agence Havas : « *Londres*, 16 *juillet*. Lord Beaconsfield est arrivé à la gare de Charingcross. Il a été reçu avec grand enthousiasme. Une foule immense s'était rassemblée à la gare et poussait des vivats. » — « *Athènes*, 16 *juillet*. L'incendie dévore l'Épire et la Thessalie. Les Turcs brûlent les moissons et les récoltes. Les chrétiens ont repris les armes. » — Il y a dans ce rapprochement fortuit, où le télégraphe semble jouer le rôle de l'esclave insulteur juché derrière le char du triomphateur antique pour lui remémorer l'instabilité des succès humains, un avertissement ironique à l'adresse de ceux qui s'imaginent la

Digitized by Google

question d'Orient résolue par le traité de Berlin et la convention de Constantinople.

En réalité, la question d'Orient semble moins résolue que jamais. Pour qui veut lire entre les lignes, le traité de Berlin n'est qu'une trêve à échéance indéterminée, et si l'Europe semble y avoir fait un pas décisif vers une solution définitive de la crise orientale, c'est au prix de l'abandon des principes qui ont prévalu jusqu'à présent dans la politique des grandes puissances à l'égard de la Porte. Non pas que nous révoquions en doute la bonne volonté des hauts et puissants docteurs appelés en toute hâte pour prononcer sur le sort de l'homme malade; mais ce qui est sorti de leurs consultations ressemble moins à une ordonnance qu'à un testament, et c'est uniquement par une série d'amputations graduées qu'ils se sont efforcés de prolonger l'existence du patient. La garantie collective de l'intégrité de l'empire ottoman, cette ancienne clef de voûte de l'équilibre européen, a disparu sous le coup des victoires russes, et ce ne sont pas les « occupations » ni les « protectorats » isolés qui soient de nature à la faire revivre. En tout cas, l'on ne peut se dissimuler que cette substitution des interventions isolées à l'action collective de l'Europe dans les affaires d'Orient n'achève de constater la dissolution du concert établi entre les grandes puissances pour régler en commun toutes les questions d'intérêt européen, et, sous ce rapport, on ne peut nier que les traités de 1878 ne consacrent une grave modification de notre droit public.

Où en est aujourd'hui l'espèce de constitution internationale ébauchée par le Congrès de Vienne, quand il mit l'intégrité de chaque État européen et même la stabilité de ses institutions politiques sous la garantie des cinq principales puissances constituées en aréopage arbitral et en comité exécutif? Il y avait là comme un premier pas vers cette confédération des peuples rêvée par les juristes et par les philanthropes, avec des autorités communes pour formuler et réaliser le droit dans les rapports des nations. Malheureusement les traités de 1815 furent rédigés surtout dans l'intérêt

Digitized by Google

des dynasties régnantes; ils donnaient aux membres de la pentarchie un droit d'intervention dans les affaires intérieures d'États indépendants; enfin ils ne tenaient aucun compte d'une force nouvelle, l'esprit de nationalité, qui devait bientôt remanier la carte de l'Europe.

L'affranchissement de la Grèce et l'émancipation de la Belgique furent les premiers coups de pioche portés à l'œuvre de la Sainte-Alliance. Néanmoins l'aréopage européen fut appelé à consacrer les faits accomplis, notamment en ce qui concerne notre pays, par les traités de 1839, qui mirent l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la garantie collective des grandes puissances. De même, après la guerre de Crimée, vainqueurs et vaincus, c'est-à-dire l'Angleterre, la France et la Sardaigne d'une part, la Russie de l'autre, se réunirent aux puissances neutres, la Prusse et l'Autriche, pour s'engager, « chacun de leur côté, » à respecter et à garantir « en commun » l'intégrité et l'indépendance de l'empire ottoman. Cette garantie collective fut même étendue aux autres stipulations du traité de Paris, telles que la neutralisation de la mer Noire. En même temps, par la définition de certains droits des neutres, par la réglementation de la propriété maritime et par la recommandation officielle de l'arbitrage comme moyen de prévenir les recours à la force, le Congrès de Paris semblait formuler les premiers chapitres du futur Code international. Aussi, M. Pasquale Fiore, qui écrivait peu après son *Nouveau Droit international*, a-t-il pu dire que « le Congrès de Paris a été la première page du nouveau volume des Congrès modernes, comme le Congrès de Vienne est la conclusion de l'ancien volume ».

Malheureusement le nouveau volume, à peine ouvert, a été brusquement refermé par les événements, et, bien que les modifications introduites dans la constitution territoriale de notre continent par les guerres des années suivantes fussent, en général, conformes à l'esprit du temps et aux tendances des peuples, l'Europe n'a été appelée à sanctionner ni l'unité de l'Italie, ni l'unité de l'Allemagne. Si, en 1867, elle est encore intervenue officiellement pour garantir la neutralité

Digitized by Google

« perpétuelle » du Luxembourg, elle a hérité de la guerre franco-allemande trop de défiances et de divisions pour rêver encore une entente sincère sur les principaux intérêts de la politique occidentale. Peu même s'en est fallu qu'à la fin de 1870 elle n'eût vu déchirer le traité de 1856 sans son assentiment et sans son avis, lorsque le gouvernement russe, profitant de l'isolement où se trouvait l'Angleterre, signifia sans autres formes de procès qu'il ne se considérait plus comme lié par la clause relative à la neutralité de la mer Noire.

Le procédé était vif ; mais l'Angleterre eut beau se récrier ; tout ce qu'elle put obtenir, ce fut la réunion d'une conférence européenne pour sanctionner la prétention de la Russie. Ainsi les apparences étaient sauves; mais la brèche n'en restait pas moins ouverte dans le traité de Paris. Il ne s'agissait plus pour le gouvernement moscovite que de l'élargir en temps opportun. Nous ne croyons pas nécessaire de chercher la main de la Russie sous toutes les explosions qui éclatent périodiquement parmi les matériaux inflammables entassés dans la Turquie d'Europe. Mais il est certain que ces insurrections jouent admirablement le jeu d'une puissance intéressée à pêcher dans l'eau trouble des complications orientales et désireuse de justifier son intervention aux yeux de l'Europe. On a beau ériger en axiome de droit international le principe de l'abstention dans les affaires de ses voisins, on ne peut cependant respecter leur domicile quand il leur plaît de mettre le feu aux quatre coins de la maison, surtout après qu'ils ont pris l'engagement de se conduire en gens raisonnables et posés.

A vrai dire le traité de Paris stipule que les puissances n'auront, dans aucun cas, « le droit de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de Sa Majesté le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration de son empire ». Toutefois, comme de son côté le sultan, dans ce même traité, avait promis de garantir à ses sujets l'égalité civile et religieuse, l'inexécution de cette promesse devait laisser leur liberté d'action aux puissances signataires. C'est ainsi qu'elles l'avaient compris en 1866, lorsque, après les massacres

Digitized by Google

de Syrie, elles chargèrent la France de remettre l'ordre au Liban. Mais, après l'insurrection de l'Herzégovine, le gouvernement russe, avant de faire appel à l'intervention collective de l'Europe, soit qu'il craignît l'opposition de l'Angleterre, soit qu'il la jugeât désormais gagnée au principe de la paix à tout prix, chercha d'abord à s'entendre avec l'Allemagne et l'Autriche pour la solution à imposer. Ce fut l'alliance des trois empereurs qui, plus sérieuse et plus profonde, eût retourné en faveur de la Russie la situation diplomatique de 1854. On sait ce qu'il en est advenu. Les plénipotentiaires de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Russie rédigèrent à Berlin un *mémorandum* exposant les réformes que l'Europe entendait réclamer de la Turquie. Ce mémorandum, présenté à la signature de la France, devait être soumis en dernier lieu à la ratification pure et simple de l'Angleterre. Mais la France refusa de signer avant d'être fixée sur l'assentiment de son ancienne alliée, et celle-ci, profondément humiliée du rôle qu'on lui avait réservé dans cette comédie diplomatique, refusa net sa signature, en colorant son refus du motif que le mémorandum ne ménageait pas suffisamment les droits du sultan. Elle ajouta, néanmoins, qu'elle était prête à examiner la question dans une conférence internationale — ce qui était accepter en principe la révision du traité de Paris.

La Russie saisit la balle au bond ; la conférence se réunit au printemps de 1876, élabora soigneusement un plan de réformes à introduire dans l'administration de la Turquie, et le renforça d'un protocole portant que « les puissances se proposaient de veiller avec soin à la façon dont les promesses du gouvernement ottoman seraient exécutées », et que, « si leur espoir était encore déçu, les cabinets européens se réservaient d'aviser en commun aux moyens qu'ils jugeraient les plus propres à assurer le bien-être des populations chrétiennes et les intérêts de la paix générale ». Ce protocole, toutefois, devait être considéré comme non avenu, s'il ne réussissait pas à maintenir la paix entre la Turquie et la Russie.

Digitized by Google

Entretemps, des velléités belliqueuses avaient passé par la tête du gouvernement turc, et il répondit aux exigences de la conférence par une fin de non-recevoir, tout en produisant, comme preuve de sa bonne volonté, les articles de la Constitution parlementaire qu'il venait d'octroyer à ses sujets sur le modèle des institutions belges. Mais personne ne se laissa prendre à cette mauvaise plaisanterie, renouvelée du Khédive, et, l'impuissance de l'action européenne étant ainsi dûment constatée, les forces du czar franchirent le Danube en entraînant l'armée roumaine à leur suite, tandis que le gouvernement britannique se bornait à protester, en rejetant sur la Russie, suivant la formule bien connue, toute la responsabilité du sang répandu. Il est vrai que l'Angleterre avait obtenu du gouvernement russe, dans l'entrevue de Livadia, l'engagement de ne pas toucher au canal de Suez, de ne pas entrer à Constantinople et de ne pas modifier, sans un nouvel assentiment de l'Europe, les règles relatives à la navigation de la mer Noire.

Cet engagement fut tenu à la lettre, même dans les préliminaires de San Stefano que les Russes victorieux dictèrent à la Turquie écrasée. Ils n'y réclamaient, en effet, ni Constantinople, ni Suez; ils n'y stipulaient aucune modification relative à la navigation de la mer Noire; ils n'y exigeaient personnellement pour leurs peines que la rétrocession de la Bessarabie, le payement d'une indemnité de guerre et la possession de quelques places fortes sur la frontière de l'Arménie. Mais ce qu'ils n'osaient réclamer directement, ils se le donnaient par personne interposée. Après avoir stipulé l'indépendance et l'agrandissement de leurs alliés, la Roumanie, la Serbie et le Monténégro, ils installaient leurs avant-postes politiques aux portes mêmes de Constantinople, par la création d'un vaste État qu'ils auraient eu le droit de constituer, sous leur contrôle et leur autorité, aux deux côtés du Balkan, de la mer Noire à l'Archipel. Les provinces laissées à la Turquie étaient partagées en deux tronçons isolés; Constantinople ne figurait plus qu'un îlot turc en plein pays slave, le Bosphore était tourné, et même les droits éventuels de la

Digitized by Google

nationalité grecque étaient menacés par la bulgarisation de la Macédoine et de la Thrace.

La Russie demandait-elle le plus pour obtenir le moins, ou comptait-elle réellement sur l'apathie de l'Angleterre ? Il était pourtant bien clair que ses prétentions blessaient trop d'intérêts pour ne pas lui susciter une opposition générale. Ses alliés furent les premiers à se plaindre ; la Serbie cria à l'ingratitude, la Grèce à la trahison. La Roumanie alla jusqu'à la menacer d'une résistance à main armée. La Hongrie fit surgir le spectre du panslavisme ; l'Autriche arma en se rapprochant de l'Angleterre.

Celle-ci, du reste, fut à la hauteur de la situation et, par la promptitude comme par l'énergie de ses mesures, prouva à ses adversaires qu'ils avaient eu tort de spéculer sur son abdication. Les protestations russophiles de M. Gladstone furent étouffées dans son impopularité, et même lord Derby, qui représentait dans le ministère la résistance aux mesures belliqueuses, dut abandonner son portefeuille, laissant toutes coudées franches à lord Beaconsfield pour chercher à maintenir la paix en préparant la guerre. Jamais l'adage latin ne fut mieux justifié, car l'Angleterre négocia littéralement la main sur la garde de l'épée, avec sa flotte dans la baie de Bésika, ses arsenaux en pleine activité et ses troupes indiennes en route pour Malte. On conçoit que la perspective de se heurter à une détermination aussi nettement indiquée fit réfléchir la Russie, malgré les excitations de son orgueil national, au sortir d'une des guerres les plus ruineuses et les plus meurtrières de notre époque.

Dès le commencement d'avril, lord Salisbury avait précisé, dans une circulaire diplomatique, les stipulations de San Stefano, qui semblaient inconciliables avec le maintien de la paix générale, et réclamé la convocation d'un congrès européen qui aurait le dernier mot dans les modifications à introduire en Orient. La Russie commença par décliner la compétence du Congrès sur l'ensemble du traité qu'elle venait de conclure pour prix de sa laborieuse campagne, et elle demanda à fixer d'abord les stipulations qui seraient soumises à la révision de l'Europe.

Digitized by Google

L'Angleterre, à ce moment, ne trouva-t-elle pas chez les autres puissances l'appui nécessaire pour la soutenir jusqu'au bout dans le rôle qu'elle avait assumé au nom de l'Europe? Ou bien recula-t-elle devant la perspective d'engager le duel de la baleine contre l'éléphant, pour des intérêts qui lui étaient en partie étrangers? Toujours est-il qu'à la fin de mai, elle finit par conclure séparément, avec le cabinet de Saint-Pétersbourg une convention secrète où elle jetait assez allègrement par-dessus bord les intérêts de ses alliés, grands et petits, s'engageant, si la Russie lui promettait satisfaction sur certains points déterminés, à ne pas demander et même à ne pas appuyer la mise en discussion des autres conditions. On était en pleine session du Congrès, quand l'Europe scandalisée apprit cet arrangement par une révélation du *Globe*, que le cabinet britannique n'essaya pas même de démentir. Et cependant l'Europe ne savait pas encore tout : ce fut seulement à la veille de la signature du traité, quand tous les plénipotentiaires se furent mis d'accord sur ses stipulations essentielles, qu'on leur donna connaissance incidemment de la convention spéciale conclue dès les premiers jours de juin entre la Turquie et l'Angleterre, pour assurer à cette dernière la possession de Chypre et le protectorat de l'Asie Mineure.

L'Autriche, qui recevait sa part du gâteau, et l'Allemagne, qui, jusqu'à présent du moins, semble réellement s'être bornée, dans les négociations aux fonctions de « courtier honnête », parurent trouver ces arrangements tout naturels. Mais les petits États de la Péninsule se plaignirent ouvertement d'être sacrifiés aux convenances de l'Angleterre, et la France, ainsi que l'Italie, trouvèrent non sans raison qu'on leur avait attribué un rôle assez sot sur ce théâtre diplomatique où la vraie pièce s'était jouée dans les coulisses, sans leur participation et même à leur insu. Quelques organes de la presse française et italienne allèrent même jusqu'à accuser l'Angleterre de renier ses alliés de 1854, pour s'entendre avec les trois empereurs et former ainsi une alliance nouvelle, l'alliance des quatre empires, contre le reste de l'Europe.

Digitized by Google

M. Disraeli s'est vivement défendu, contre les critiques tant anglais qu'étrangers, d'avoir abandonné la politique de lord Palmerston pour sacrifier sur l'autel du partage. « On nous a élevé, s'est-il écrié, sur une haute montagne, d'où l'on nous a montré tous les royaumes de la terre, et puis l'on nous a dit : Tous ces royaumes sont à vous, si vous voulez le partage. Mais nous avons refusé. » Malheureusement ces hyperboles mystiques de l'auteur de *Tancred* ne peuvent faire que la constitution de la Bulgarie en État indépendant, le protectorat de l'Angleterre sur l'Asie Mineure avec un droit indirect d'intervention dans le gouvernement intérieur du pays, enfin la remise de la Bosnie et de l'Herzégovine aux mains de l'Autriche pour un temps et un usage indéterminés, ne constituent bel et bien un premier pas dans la voie du démembrement et du partage. Toute la question est de savoir si cette politique nouvelle, dans les conditions où elle s'est affirmée, n'est pas plus profitable aux intérêts actuels de l'Angleterre et même de l'Europe.

II

M. Disraeli a sans doute le droit de faire sonner bien haut le refus de tremper dans le partage de l'empire ottoman, pour autant qu'il s'agisse des négociations antérieures à l'écrasement définitif de la Turquie par les armées russes. Mais ce qu'on offrait alors à l'Angleterre, c'était l'annexion de l'Égypte, et cette annexion, qui eût soulevé une bien autre opposition chez les puissances riveraines de la Méditerranée, se bornait à lui donner les clefs de la mer Rouge, en laissant exposées aux convoitises russes les approches du golfe Persique — c'est-à-dire la route que presque tous les conquérants de l'Inde ont suivie depuis l'invasion d'Alexandre, et que le testament de Pierre le Grand désigne spécialement aux entreprises de ses successeurs. Certes, la Perse et l'Afghanistan touchent plus immédiatement encore au côté vulnérable de l'empire anglo-indien. Mais il est clair qu'avant de voir le drapeau russe flotter à Ispahan et à Caboul, l'Angleterre sacrifierait son dernier homme et son dernier écu. Or, le protectorat qu'elle va assumer sur l'Asie

Digitized by Google

Mineure la rapproche considérablement de la région où, suivant toute apparence, se décideront quelque jour les destinées de l'Asie, en même temps qu'il lui permet de construire en toute sécurité la voie ferrée destinée à raccourcir des deux tiers le trajet de Londres à Bombay, alors que la possession de Chypre lui assure le poste d'observation le mieux placé de la Méditerranée pour commander à la fois les bouches de la mer Noire, le canal de Suez et la tête de sa nouvelle ligne [1]. On comprend que cette fois la tentation ait été la plus forte. Il faut songer également au fait brutal des victoires russes, qui, dans l'intervalle, étaient venues couper court à toute espérance de maintenir plus longtemps l'intégrité de l'empire turc. Aussi n'est-il pas facile de comprendre pourquoi M. Disraeli se défend si vivement d'avoir substitué une politique nouvelle à la politique du traité de Paris, irréparablement ensevelie sous les retranchements de Plevna et de Batoum; peut-être est-ce pour ne pas rendre même un hommage partiel aux prévisions de M. Gladstone, quand celui-ci préconisait comme solution de la question orientale le démembrement de la Turquie au profit de ses sujets chrétiens.

Où le langage de M. Disraeli nous semble plus exact, c'est quand il proclame les nouveaux arrangements avantageux non-seulement à l'Angleterre, mais encore à l'Europe et à la civilisation.

En 1856, on pouvait ne pas désespérer complétement de toute réforme dans l'administration de la Turquie. Aujourd'hui personne ne se fait plus d'illusion à cet égard. Il en est des peuples et des institutions comme des espèces et des individus : passé un certain âge, on ne se réforme plus. Quand le pli est pris, quand les vices d'une nation sont trop enracinés par l'hérédité et la tradition, tous les efforts pour

[1] Il est assez curieux que la première idée de cette annexion déguisée se rencontre, comme une feuille anglaise le faisait remarquer il y a quelques jours, dans un article d'un de nos compatriotes et collaborateurs, M. Em. de Laveleye, publié au mois de juillet 1877 par la *Fortnightly Review*.

Digitized by Google

remettre son organisme en harmonie avec les conditions du milieu où il se meut ne peuvent que détraquer ses rouages et précipiter sa dissolution. Une régénération de l'empire ottoman est aussi impossible aujourd'hui qu'une refonte de l'Église romaine; à cette différence près, en faveur de celle-ci, que nous n'avons rien à lui substituer, tandis que dans la Turquie d'Europe, sous la race dominante physiquement et moralement déchue, grandissent chaque jour en nombre et en vigueur des nationalités toutes prêtes à prendre sa place pour le plus grand bien de la civilisation. Leur émancipation prochaine du joug ottoman n'est pas seulement une question de droit et d'humanité, c'est encore la meilleure garantie contre les empiétements éventuels de l'empire moscovite, qui verrait inévitablement ses clients d'aujourd'hui se transformer en adversaires le jour où il voudrait confisquer leur affranchissement à son profit. Seulement, une pareille émancipation doit se faire graduellement, sous peine de voir les haines de races et de religions transformer en un véritable charnier une agglomération de peuples et de sectes encore si peu façonnée à la pratique de l'indépendance et de la liberté.

Or, c'est précisément cette double considération dont a tenu compte le Congrès de Berlin, — en consacrant l'indépendance absolue des États tributaires, tels que la Serbie et la Roumanie, — en élevant à la condition d'État tributaire le territoire habité par les Bulgares dans le bassin du Danube, — en constituant sous forme de province autonome une partie des districts laissés à la Turquie sur le versant méridional des Balkans, en confiant à l'Autriche l'organisation administrative de la Bosnie et de l'Herzégovine, — enfin en imposant à tous les États de la Péninsule le respect absolu de la liberté et de l'égalité religieuses. Seule, dans cette sorte d'avancement à l'ancienneté, la Grèce, qui a été la première à recevoir son indépendance, n'obtient qu'une rectification de frontières assez maigre. Mais M. Disraeli lui a réservé l'avenir dans des termes peu rassurants pour les derniers partisans de l'intégrité ottomane en Europe.

Digitized by Google

Quant aux dangers qu'offrait la création du nouvel État bulgare, telle qu'elle avait été réglée par le traité de San Stefano, ils se trouvent considérablement amoindris, d'abord par la limitation de cet État au bassin du Danube, ensuite par la substitution d'une commission internationale aux commissaires russes primitivement chargés d'y organiser l'administration et d'y préparer l'élection du souverain.

En Asie, la Russie conserve les places-frontières dont elle s'est emparée pendant la campagne. Mais elle ne peut fortifier le port de Batoum, qui sert de débouché à l'Arménie, et elle doit renoncer au district de Bayazid que traverse la route de la Perse.

Enfin, ce qui est bien autrement important encore, l'Angleterre, comme corrélatif du protectorat qu'elle exerce en Asie Mineure vis-à-vis de la Turquie, obtient implicitement un droit de surveillance et d'intervention dans l'administration des provinces qu'elle couvre de son drapeau. « L'Angleterre, a dit lord Beaconsfield, dans une de ses dépêches à M. Layard, ne peut s'engager à défendre les possessions turques en Asie que si elle obtient l'assurance formelle de la Porte que celle-ci décrétera les réformes nécessaires au bon gouvernement de ses sujets. » Le langage ultérieur du cabinet britannique ne laisse aucun doute qu'il ne s'agisse cette fois de réformes sérieuses, et sous ce rapport, l'opposition parlementaire a raison de soutenir que le gouvernement sera entraîné au delà de ses propres prévisions.

Les populations de l'Asie Mineure, qui ne s'entendent guère aux subtilités de la diplomatie, ne manqueront pas de prendre au sérieux le protectorat d'une puissance telle que l'Angleterre et, à propos du moindre grief, feront entendre des plaintes qui trouveront un écho irrésistible dans la presse, l'opinion et le parlement anglais. « Il est évident, dit l'*Économist* de Londres, que notre gouvernement ne se contentera plus de rapports consulaires ou de représentations écrites ou verbales à la Porte. Il voudra beaucoup plus, et, s'il songeait à réduire ses exigences, l'opinion ne le permettrait pas. Tout

Digitized by Google

ce qui sera nécessaire pour procurer une administration convenable à ces provinces devra nécessairement leur être accordé. Lorsqu'on s'apercevra qu'il faut s'adresser à l'Angleterre pour obtenir le redressement des griefs, les autorités et les particuliers auront une tendance invincible à se tourner de notre côté. » Et c'est ainsi, conclut l'écrivain, que, de fait, l'Angleterre se trouvera un beau jour avoir le gouvernement de l'Asie turque.

Il faut rendre cette justice à l'Angleterre que, suivant l'exemple de l'ancienne Rome, elle se fait un point d'honneur d'assurer le respect des personnes et des propriétés sur le moindre coin de terre où flotte son drapeau. Son premier soin sera donc, directement ou indirectement, de mettre fin aux incursions des Bédouins, aux guerres de tribus, aux brigandages de toute nature qui désolent aujourd'hui l'Asie Mineure. Ce raffermissement de la sécurité publique aura pour effet immédiat d'attirer vers les provinces soumises à ce régime réparateur de la *pax britannica*, les bras, les capitaux et les produits qui encombrent actuellement les marchés de l'Europe, et ce concours d'intérêts européens y nécessitera à son tour l'établissement de règles nouvelles pour la transmission des propriétés, l'exécution des contrats, la garantie des droits et la perception des impôts : de là, dans les procédés de l'administration locale, une véritable révolution qui amènera forcément une intervention de plus en plus active de l'influence anglaise, agissant ainsi à la fois comme cause et comme effet.

Sans doute, ces influences ne s'exerceront d'abord que par l'intermédiaire du gouvernement turc. Mais n'est-ce pas là exactement la situation de l'Angleterre dans l'Inde vis-à-vis des 416 États indigènes qu'elle laisse se gouverner eux-mêmes et qu'elle se borne à *conseiller* par l'intermédiaire des résidents accrédités près de leurs rajahs? Ces résidents ont simplement des fonctions diplomatiques, et cependant ce sont eux qui, dans la plupart des États, ont peu à peu saisi l'autorité effective, tout en laissant aux rajahs le titre et les prérogatives du pouvoir. Lord Derby a fait observer à la

Digitized by Google

Chambre des lords qu'aucun de ces États n'atteint les dimensions de l'empire ottoman, et que le sultan, restant à Constantinople, dans la plénitude de son indépendance, en contact avec les représentants non pas seulement de l'Angleterre, mais encore de toutes les autres puissances, ne se trouvera point, comme les princes même les plus puissants de l'Inde, circonvenu et, en quelque sorte, absorbé par la prédominance exclusive de l'empire britannique. L'observation est très-juste ; mais la position précaire du sultan, dans ses dernières possessions d'Europe, n'assure-t-elle pas désormais un incontestable ascendant dans ses conseils à la puissance qui le tiendra par ses possessions d'Asie? Il est même à prévoir que le travail de dissolution, opéré dans la Turquie d'Europe par l'émancipation graduelle des nationalités chrétiennes, le forcera, un jour ou l'autre, à chercher un refuge en Asie, sous la protection effective des canons britanniques. Ce serait l'abandon de Constantinople. Mais l'Angleterre, dès qu'elle se trouvera assez solidement établie sur la Méditerranée pour couvrir la route de l'Inde, soit par l'Asie Mineure, soit par le canal de Suez, attachera-t-elle encore la même importance à la possession du Bosphore, et les désagréments que pourraient lui causer la neutralisation de Constantinople, voire son annexion à un État indépendant, ne seraient-ils pas compensés par l'avantage qu'elle trouverait à avoir entre les mains le Commandeur des croyants? L'Angleterre est déjà maintenant, grâce à ses sujets de l'Inde, la première des puissances musulmanes ; on peut même affirmer sans tomber dans le paradoxe que c'est pour être une puissance musulmane qu'elle a voulu rester une puissance européenne. Or, il est clair que le sultan, une fois établi sous sa protection dans les palais de Damas ou les jardins de Bagdad, ne tarderait pas à y devenir une seconde édition de l'ancien Grand Mogol, conservant dans Delhi une ombre de souveraineté sous les plis du drapeau anglais.

Ce qui s'est passé dans l'Inde nous dit assez si pareil résultat est souhaitable dans l'intérêt même des populations

Digitized by Google

asiatiques! Nous avons développé ailleurs [1] les conséquences de la domination britannique sur les provinces de l'Inde graduellement arrachées par l'Angleterre à la confusion et à l'anarchie qui suivirent la dissolution de l'empire mogol. Aussi, n'en rappellerons-nous ici qu'un exemple, parce qu'il résulte d'arrangements analogues à la convention de Constantinople. Le Deccan — autrefois royaume de Golconde — est un État de l'Inde centrale, gouverné par un prince musulman qui porte le titre héréditaire de Nizam. La population y compte environ vingt millions d'habitants et le territoire atteint en superficie le double de l'Angleterre. L'indépendance de ce royaume indigène, le plus considérable de l'Inde, a toujours été admise par les Anglais; mais, en échange de la protection qu'ils lui accordent, ils lui ont imposé l'entretien d'une force armée, casernée sur son territoire, et, comme il laissait s'accumuler d'année en année les arrérages de sa dette, ils l'ont contraint, en 1853, de leur céder la province du Behar, qu'ils administrent en son nom, avec obligation de lui restituer l'excédant de la recette, défalcation faite des intérêts de leur créance. A l'époque où ce traité fut conclu, le Deccan était en pleine décadence — dévasté et dépeuplé par les exactions des percepteurs non moins que par les razzias des mercenaires arabes,— sans administration, sans justice et sans police, — l'anarchie en bas, le désordre en haut, la corruption partout. Aujourd'hui, non-seulement dans le Behar, mais encore dans tout le royaume, le sol a repris sa fertilité, la population a reparu, des routes rayonnent dans les principales directions; un chemin de fer, exploité par l'État, met la capitale, Haiderabad, en communication avec la grande ligne de Bombay à Madras; Haiderabad elle-même a été nettoyée et assainie; des départements ministériels ont été régulièrement institués pour l'armée, les finances, les travaux, les relations extérieures et même l'instruction publique. Des inspecteurs généraux de police, placés dans chaque province avec un corps de cinq à six

[1] *La mission de l'Angleterre dans l'Inde*, par le comte Goblet d'Alviella. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1876.

Digitized by Google

cents hommes, sont parvenus à réprimer les derniers actes de brigandage. Enfin, l'on a considérablement diminué l'autorité des nobles sur leurs tenanciers, soumis autrefois à une sorte de vasselage, et l'on a remplacé dans la collection des impôts le système désastreux de la mise à ferme par la perception directe d'une contribution financière proportionnelle à la récolte. Aussi, le gouvernement du Nizam qui, il y a quelques années, trouvait difficilement des prêteurs au taux de 12 p. c., a-t-il pu lancer avec succès un emprunt sur la place de Londres, sans autre garantie que son chemin de fer, à un taux qui satisferait bien des gouvernements civilisés, 6 p. c. C'est là un fait qui se passe de commentaires.

Ajoutons que toutes ces réformes se sont opérées par l'intermédiaire d'une administration exclusivement indigène : l'Angleterre n'a eu à intervenir que par ses exemples et ses avis, tout au plus par sa pression morale. Il est vrai que dans ce rôle elle a été secondée par la présence d'un *divan* instruit et intelligent, sir Salar Jung, qui reçut la direction des affaires en 1856, sous le règne du précédent Nizam, et qui l'a conservée jusqu'aujourd'hui, sous la minorité du nouveau souverain. Mais ce sera précisément une des meilleures conséquences du protectorat britannique, qu'il donnera au gouvernement anglais l'autorité nécessaire pour pousser aux affaires les hommes de mérite et surtout pour les y maintenir contre les intrigues de palais, aussi fréquentes dans les États orientaux qu'inconciliables avec la persistance des réformes. Déjà le *Times*, dans un article à sensation, a fait ressortir que « le point le plus important à soumettre à la Porte concernera le choix de gouverneurs habiles et honnêtes, ainsi que la stabilité de leurs fonctions ».

Pourquoi, dès lors, les mêmes causes qui ont agi dans l'Inde ne produiraient-elles pas les mêmes résultats dans cette Asie Mineure plus d'une fois déjà colonisée par des races européennes? La Syrie et la Mésopotamie, aujourd'hui couvertes de ruines qui attestent la grandeur de leur passé, n'ont pas seulement constitué de vastes et puissants empires aux époques les plus reculées de l'histoire, elles sont encore

Digitized by Google

restées, jusque dans un temps voisin du nôtre, une des régions les plus civilisées sinon les plus riches du globe, et il a fallu l'incurie mahométane pour les réduire à leur état actuel de dépeuplement et de stérilité. Que leur faut-il pour les relever de leur abaissement? Un peu de sécurité, de justice et de lumières ; le reste leur viendra par surcroît. Or, ces dons précieux, l'Angleterre a accepté la mission de les leur garantir, et elle a, sur toutes les autres nations civilisées, l'avantage d'avoir déjà prouvé ailleurs qu'elle est capable de le faire. Qu'importe ensuite si elle abandonne à son sort fatal l'édifice vermoulu de la domination turque dans la péninsule des Balkans et si elle franchit une nouvelle étape vers cette conquête de l'Asie que lui a prédite un homme d'imagination doublé d'un homme d'État? Ce ne sont pas les intérêts généraux de notre civilisation qui auront à s'en plaindre.

III

En résumé, les traités de 1878, s'ils ne résolvent pas la question d'Orient, nous semblent néanmoins marquer une évolution heureuse dans la politique orientale des puissances européennes. A l'ancien système du *statu quo* consacré en 1856, contrairement à la réalité des faits et au droit des peuples, ils substituent une politique d'émancipation qui doit rendre graduellement aux races chrétiennes de la Turquie la disposition de leurs propres destinées. Dans les provinces laissées à la Porte, ils ne font plus des réformes administratives à obtenir du sultan l'objet d'un engagement vague et équivoque envers l'ensemble des puissances européennes, mais bien une stipulation formelle d'un contrat bilatéral conclu avec un gouvernement énergique qui assume à l'égard de tous la responsabilité morale de son exécution. Enfin, par l'obligation qu'ils imposent, tant à la Porte qu'à ses tributaires, de respecter la liberté et l'égalité religieuses de toutes les confessions, ils font définitivement entrer dans le droit public, non-seulement de l'Orient, mais même de l'Europe, la reconnaissance de ces grands principes encore combattus

Digitized by Google

aujourd'hui avec un égal acharnement par l'Église romaine et par l'Église mahométane.

Il est très-vrai, comme nous l'avons nous-même établi plus haut, que c'est la fin de l'entente, ébauchée il y a plus de soixante ans, entre les principales puissances de l'Europe, pour régler en commun leurs affaires d'intérêt général. Mais cette entente a toujours manqué de base sérieuse, précisément parce qu'elle manquait de sanction efficace; elle n'a guère servi qu'à donner droit de cité aux faits accomplis, et voici longtemps qu'elle ne répondait plus à la réalité des faits dans le développement de nos rapports internationaux. La garantie collective de certaines situations, principal fruit de ce système, n'a jamais rien garanti, témoins tous les changements intervenus dans la constitution internationale de l'Europe depuis les traités de la Sainte-Alliance. On peut même dire que cette espèce d'engagement illimité n'a jamais été prise au sérieux. Ainsi, lorsqu'au début du conflit franco-allemand, l'Angleterre voulut sauvegarder à tout prix la neutralité de la Belgique, au lieu de s'en remettre simplement à la garantie collective dont les puissances nous avaient solennellement couverts dans les traités de 1839, elle s'empressa de conclure avec chacun des deux belligérants un traité spécial où elle s'obligeait, pour toute la durée de la guerre, à entrer en ligne contre celui qui le premier violerait notre territoire. Ses hommes d'État, au reste, n'ont jamais eu d'illusion à cet égard, et lord Derby en 1878, comme son père en 1867 et M. Gladstone en 1872, ne se sont pas fait faute de soutenir la théorie — peut-être un peu risquée au point de vue juridique, — que les signataires d'une garantie collective ne sont pas tenus individuellement, mais seulement de concert avec leurs co-garants, et que, si une nation est moralement tenue de respecter les traités, elle n'est pas absolument et indéfiniment tenue de les faire respecter par les autres.

Certes, cette inanité des engagements qui ont paru longtemps constituer les assises du droit public européen n'a rien de fort rassurant pour les petites nations, comme la

Digitized by Google

nôtre, habituées à compter sur la foi des traités et la protection des puissances garantes. Heureusement, en ce qui nous concerne, l'Angleterre a un intérêt vital aussi manifeste à nous protéger contre les envahissements de nos voisins qu'à écarter les Russes de la mer Rouge, du golfe Persique et des frontières afghanes. Or, ce qui vient de se passer en Orient prouve qu'elle possède encore, quoi qu'il puisse lui en coûter, assez d'énergie pour défendre ses intérêts et assez de ressources pour les faire triompher. Toute la question, à ses yeux, est de savoir si les sacrifices auxquels elle s'expose sont en rapport avec les avantages qu'elle veut acquérir ou avec le préjudice qu'elle désire éviter. C'est, en un mot, une question de profits et pertes, et, si égoïste que puisse paraître pareille conception d'une politique internationale, il faut avouer que ces dispositions de l'Angleterre sont actuellement la meilleure garantie extérieure de notre indépendance.

D'ailleurs, on ne doit pas oublier que le droit international est aujourd'hui dans une période de transition. L'Europe, après avoir renversé, au prix de convulsions violentes, les barrières artificielles où l'on avait parqué ses diverses nationalités, s'est mise à remanier ses frontières suivant les principes d'un alignement conforme aux affinités des populations, et c'est seulement après l'achèvement de ce travail, à peine commencé dans sa partie orientale, que ses nouvelles communautés seront en état de conclure une entente vraiment normale, durable et féconde. On peut même dire, dans ce sens, que les récents arrangements conclus à Berlin et à Constantinople, en portant le dernier coup à l'œuvre de 1815, sont de nature à favoriser finalement la création d'un meilleur équilibre international et l'éclosion du nouveau droit européen.

Reste la question de savoir si, avec un peu plus de condescendance chez les uns, d'énergie chez les autres, de franchise et de clairvoyance chez tous, ces résultats d'une longue et ruineuse campagne n'eussent pu être atteints par la conférence qui précéda l'explosion de la guerre turco-russe. Comme M. Disraeli l'a avoué lui-même, si l'Angle-

Digitized by Google

terre avait tenu un langage plus net et plus énergique, tant vis-à-vis de la Turquie, pour lui imposer les réformes du mémorandum, que vis-à-vis de la Russie, pour lui signifier le dernier mot des concessions britanniques, on n'eût peut-être pas assisté aux effroyables hécatombes qui, pendant près d'un an, ont ensanglanté le littoral de la mer Noire. Avouer une faute est bien, l'éviter est mieux encore. Que M. Disraeli n'a-t-il écouté à temps les conseils du parti libéral qui préconisait, comme la seule politique conforme à la dignité et même à l'intérêt de l'Angleterre, l'émancipation graduelle des nationalités courbées sous le joug ottoman! Il est vrai que certains chefs de l'opposition, tantôt en préconisant la politique terre à terre de l'abstention à tout prix, tantôt en identifiant les intérêts de la Russie avec la cause du droit et de l'humanité, ont inconsciemment encouragé les tergiversations du cabinet britannique comme les visées du gouvernement russe, et sous ce rapport, eux aussi ne sont pas sans responsabilité devant l'histoire qui juge avec une sévérité de plus en plus grande les auteurs, directs ou indirects, de toute guerre inutile.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

UN PLAN DE JOURNAL POUR LES CAMPAGNES.

I

Quand, au point de vue historique, on compare l'état présent de nos populations campagnardes avec ce qu'elles étaient avant l'établissement complet de la domination cléricale dans notre pays, il y a quelques siècles, on peut en tirer deux conclusions : la première, c'est que nos ruraux actuels sont bien inférieurs à leurs devanciers ; la seconde, c'est que la principale cause de cette dégradation est le despotisme ultramontain.

En effet, malgré les luttes que les Belges d'il y a mille ans eurent à soutenir contre un sol ingrat et sablonneux, malgré leurs innombrables marécages toujours couverts de brouillards, malgré toutes ces conditions inclémentes qui faisaient de notre patrie la terre déshéritée entre toutes, ils furent plus forts que la nature, ils endiguèrent leurs fleuves et leurs rivières, ils défrichèrent, ils fertilisèrent leur sol et devinrent, au bout de quelques générations, si habiles agriculteurs, que l'Angleterre, la France et l'Allemagne se disputèrent leurs ouvriers agricoles. Non-seulement ils étaient habiles agriculteurs, mais dans cette Flandre si prospère et si riche, ils étaient encore artisans, tisserands et hommes d'armes. Il y avait alors communauté d'idées et de bien-être entre les villes et les villages. Mais le pouvoir clérical vint bientôt asservir nos campagnards. Soutenue par la main de l'Espagne, la puissance des prêtres romains sut les garder sous son joug, alors que la Hollande et l'Allemagne s'affranchissaient par la Réforme. Aussi, dès lors commença vérita-

Digitized by Google

blement la décadence de nos contrées rurales, dès lors furent-elles en proie à tous les maux qui accompagnent l'ignorance et la superstition.

Actuellement, le paysan belge est plus que jamais sous la dépendance complète du clergé, et tel village est plus dompté, plus maîtrisé par son curé qu'il ne l'était aux plus mauvais jours du règne de Philippe II. Ce n'est pas pour lui que les *Droits de l'homme* ont été proclamés, ce n'est pas même pour lui que notre Constitution de 1830 décrétait ses quatre grandes libertés. « Ni liberté de la presse, disait en 1875 « M. Alph. Vandenpeereboom, puisque les journaux clérи- « caux seuls sont tolérés dans la commune sous peine de « refus d'absolution et de ruine totale du récalcitrant; ni « liberté de réunion, puisque seules les congrégations de « Xavériens et de dévotes sont permises et que le curé est « parvenu depuis longtemps à tuer les sociétés de chant ou « de rhétorique qui montraient la moindre velléité d'indé- « pendance; ni liberté d'enseignement, puisque l'instituteur « tremble de tous ses membres à la seule vue du curé; ni « surtout liberté de conscience, puisque le libre penseur n'y « pourrait vivre une semaine sans risquer d'être assommé et « que les libéraux pratiquants y sont sans cesse en butte aux « vexations, aux persécutions les plus variées et les plus « raffinées. »

On nous dira que ces paroles ne peuvent guère s'appliquer qu'aux provinces flamandes et que la partie wallonne du pays ne connaît pas encore cette persécution à outrance. On nous objectera que la tolérance et le libéralisme sont bien plus répandus chez les Wallons que chez les Flamands. Pour nous, nous croyons que ces qualités, chez les premiers, ne sont qu'à la surface. Sans doute, on peut généralement leur accorder un abord plus facile, des idées moins restreintes, un esprit plus libéral, puisque, après tout, ils envoient à nos Chambres bien plus de libéraux que leurs compatriotes du Nord. Mais leur libéralisme n'est pas raisonné, leur vote ne part pas de leur initiative personnelle. Il n'est presque toujours tel que parce qu'il subit l'influence des personnages

Digitized by Google

importants de la localité. Demandez à nos paysans wallons votant pour la gauche pourquoi ils s'intitulent libéraux, ils ne sauront vous répondre. Profondément attachés à la religion catholique, n'ayant garde de manquer un seul dimanche aux offices de l'église, se présentant au confessionnal plusieurs fois par an, élevant enfin leurs enfants dans ces mêmes principes, ils sont, à cause de tout cela, une proie facile à l'absorption cléricale.

Tant que le prêtre aura, dans le confessionnal, le droit, que lui donne le pénitent, de défendre à celui-ci la lecture de tel écrit, de tel journal, ou de lui imposer tel vote, notre parti, le parti de la liberté, ne parviendra jamais à la toute-puissance. Et comme un des caractères de l'Église romaine est l'immutabilité, comme dans un siècle, malgré tout, malgré la raison, sa doctrine sera la même qu'aujourd'hui, notre devoir est de la suivre et de la combattre sur son terrain, sur le terrain intellectuel et religieux.

Nous sommes en ce moment plongés dans l'allégresse. Et cependant l'horizon est-il tout à fait serein? Nous avons échappé à un grand danger. Mais ce danger ne reviendra-t-il plus? Et ne nous exagérons-nous pas l'étendue de notre victoire? Ce qui a fait la fortune des dernières élections, c'est incontestablement les grands centres. 85,000 votants ont pris part à la lutte. 44,000 votes ont été donnés aux catholiques, 41,000 seulement aux libéraux. De cette statistique, les journaux catholiques s'enorgueillissent. A cela, les journaux libéraux répondent que si les catholiques ont eu plus de voix que les libéraux, c'est que dans beaucoup d'arrondissements la lutte n'existait pas. Pourquoi donc ne pas avoir entamé la lutte? N'est-ce pas parce qu'on la sentait bien impossible? Et n'est-ce pas surtout les arrondissements ruraux que nous abandonnons à la pâture de nos ennemis?

Les catholiques ne sont forcés de nous céder le terrain que dans six arrondissements, tandis que nous, nous ne luttons pas contre eux dans seize autres. Et ces seize arrondissements, que nous leur livrons sans combat, donnent au Parlement 16 sénateurs et 26 représentants catholiques! Eh bien,

Digitized by Google

ces seize arrondissements, qui presque tous ne sont composés que de l'élément rural, n'exigent-ils pas de notre part une propagande active, incessante, que l'on ne saurait commencer trop tôt, même en vue d'élections qui ne doivent avoir lieu que dans plusieurs années? Et peut-on croire que, pour eux, un simple envoi de journaux politiques pourra les convertir à nos idées?

Les campagnes sont donc inférieures aux villes en matière politique. Malheureusement elles le sont encore sous bien d'autres rapports.

Les prêtres, ces grands exploiteurs de l'humanité, exploitent surtout les campagnes. Sous prétexte de charité, leurs établissements de bienfaisance se répandent comme une lèpre. De la charité ils n'ont que les semblants. Leurs hôpitaux et leurs asiles dans les campagnes n'abritent que la paresse et le bien-être de leurs religieux. Nous ne voulons en citer qu'un exemple. Il y a quarante ans, fut créée la ferme-hospice de Lichtervelde. L'établissement ne possédait d'abord qu'une petite maison, une vache et un porc. Actuellement elle présente un développement de façade de 20 fenêtres et le nombre des pensionnaires s'élève à 120. Par leur moyen, on exploite une ferme; tous ceux qui ne travaillent pas aux champs, filent, tissent et bobinent, et les ressources que procure ce régime ont fait descendre la journée d'entretien à la modique somme de 14 centimes par individu ou de 16 fr. 80 c. pour la masse. Il n'est pas, nous semble-t-il, exagéré de fixer le gain d'un homme qui file, tisse ou travaille aux champs, à 1 fr. 40 c., c'est-à-dire à dix fois précisément plus qu'il ne coûte d'entretien à l'établissement de Lichtervelde. Sur la masse, cela porte le bénéfice d'une journée à 168 francs et celui d'une année à plus de 60,000! Le quart de ce bénéfice ne serait-il pas déjà chose honteuse pour une institution de bienfaisance?

Et quand, à côté de Lichtervelde, on voit d'autres établissements taillés sur le même modèle et arrivant aux mêmes résultats, quand on voit les ateliers de dentellières des Flandres exploités par les sœurs, et une foule d'autres encore,

Digitized by Google

ne peut-on pas se dire que cette religion catholique, qui voudrait se faire considérer comme ayant le monopole de la morale, peut au contraire revendiquer le plus honteux des monopoles, celui de l'exploitation de la misère?

Mais les Flandres, nous dira-t-on, si elles n'égalent pas les autres pays au point de vue politique et social, leur sont certes supérieures au point de vue agricole. Il est possible que les Flandres, où il faut 104 personnes pour cultiver 100 hectares de terrain, alors qu'il n'en faut que 30 en Angleterre et 40 en France, rendent quelque surcroît de production, grâce à l'immense surcroît de forces qu'il faut déployer pour lui arracher ses trésors; mais aussi que de misère, que de pauvreté sous cette apparente fécondité! « Partout où la stérilité naturelle du sol, dit M. de Laveleye, « dans son *Économie rurale*, rend la culture du froment « trop onéreuse, la population ne mange que du pain de « seigle ou de méteil, avec des pommes de terre, des hari- « cots, quelques légumes et du lait battu, presque jamais « de viande ni même de lard. Le café à la chicorée est la « boisson habituelle; la bière est réservée pour les jours de « dimanche et de kermesse. Le salaire de l'ouvrier varie de « 1 franc à 1 fr. 20 c. Ce qui lui permet de subsister avec « un salaire aussi insuffisant, c'est le travail sans relâche de « tous les membres de la famille. La journée finie, et souvent « la nuit, au clair de lune, le père cultive le petit champ « d'une dizaine d'ares qu'il loue autour de sa chaumière. »

Quant à la moralité des campagnes, tous ceux qui y ont habité savent combien elle correspond peu à sa réputation. Dans les villages agricoles, les parents surveillent à peine leurs filles et leurs garçons qui, tous les jours, librement, partent, souvent bien loin des habitations, pour leurs travaux champêtres. Pour ces jeunes gens, aucune retenue, aucun frein à leur sensualité, aucune notion sérieuse de moralité, aucune crainte véritable même d'un Dieu qu'on ne leur a que trop appris à apaiser bien vite par quelques mots glissés dans l'oreille d'un confesseur. Quant aux centres industriels, c'est peut-être pis encore. Voyez dans nos houil-

Digitized by Google

lères, dans nos établissements métallurgiques, dans nos carrières, dans nos sucreries, cette promiscuité continuelle des sexes entre gens à instincts grossiers, et vous serez persuadés que la campagne, qui, dans les temps primitifs et légendaires, était peut-être le séjour de toutes les vertus, a bien changé depuis. Nos adversaires écrivent à chaque instant le contraire dans leurs journaux. Ils crient contre l'immoralité des villes, ils appellent Bruxelles la Babylone moderne, et ils savent très-bien que plus de la moitié des naissances illégitimes déclarées à Bruxelles, le sont par des filles-mères qui nous arrivent de la campagne pour cacher leur déshonneur au sein d'une grande ville.

Voici donc constatée l'infériorité des campagnes vis-à-vis des villes sous le rapport politique et social comme sous celui de la morale et du bien-être. Sont-elles plus favorisées sous le rapport de l'hygiène et de la santé? Nullement. Les statistiques donnent, il est vrai, une moyenne d'un an de vie en plus à la campagne qu'en ville, tout en constatant que la mortalité est plus fréquente en hiver dans les villages que dans les cités. Mais supposez qu'au lieu d'être entassés dans leurs misérables cabanes, qu'au lieu de se rassasier d'aliments peu digestifs et surtout peu réconfortants, qu'au lieu de se refuser les soins qu'ils prodiguent à leurs bœufs, nos campagnards puissent arriver à s'abriter dans des maisons sèches et spacieuses, à se donner une nourriture humaine et à s'entourer des soins nécessaires au début de leurs maladies, eh bien, dans ce cas-là, nous pouvons certifier que la moyenne de leur vie serait considérablement augmentée encore. Nous pouvons, en outre, certifier qu'ils pourraient alors produire une race réellement forte et robuste qui, par le croisement avec nos populations urbaines trop nerveuses, donnerait moralement et physiquement les plus splendides résultats.

II

En présence de ces différentes considérations, en présence de l'inanité des efforts tentés jusqu'à présent pour rétablir

Digitized by Google

l'harmonie entre l'élément rural et l'élément urbain, en présence surtout de l'imminent péril social où nous sommes réduits par ce déplorable état de choses, n'est-il pas urgent d'étudier, de discuter les moyens propres à faire cesser cette monstrueuse division? Ces moyens, dont plusieurs déjà sont employés pour les prolétaires des villes, sont nombreux : extension de l'instruction, fondation dans chaque canton d'une école sous le patronage de la Ligue de l'Enseignement, bibliothèques composées d'ouvrages utiles et qui soient soustraites à l'examen du clergé, conférences à la portée des auditeurs, création de sociétés libérales d'ouvriers agricoles ou industriels, sous la protection des notables de la localité, voyages d'écoles ou de sociétés, épargne dans les classes d'enfants ou d'adultes, sociétés de secours mutuels, etc., etc. Parmi tous ces moyens, combien en est-il qui soient pratiques et qui, au bout de peu de temps, puissent donner de splendides résultats? Tous ! Combien en est-il qui aient été essayés d'une façon tant soit peu sérieuse et continue au sein de nos contrées rurales? Aucun !

Du reste, avant d'inculquer aux paysans des idées d'association, d'épargne et d'émancipation, il faut songer à refaire leur éducation morale. Il faut préparer le terrain avant de l'ensemencer. Il faut leur faire entrer dans la tête qu'ils sont dans la société autre chose que de simples machines, qu'ils sont perfectibles et qu'ils peuvent aspirer à égaler ces urbains qu'ils jalousent tout en les admirant. Quelle est donc l'institution qui peut insensiblement amener seule cette transformation? La Presse !

L'idée de distribuer gratuitement dans les campagnes des journaux libéraux remonte déjà à quelques années. Loin de nous la pensée de vouloir enlever la moindre parcelle de leur mérite à ces hommes d'initiative qui ont innové ce moyen de propagande. Nous sommes persuadé que ce moyen a produit certains fruits. Mais a-t-il bien donné tous les résultats que l'on en attendait dès le début? Que l'on nous permette d'en douter. Comment, en effet, était organisée, il y a peu de temps encore, l'œuvre de la Presse libérale? Elle se compo-

Digitized by Google

sait d'un certain nombre de membres qui s'étaient fait inscrire comme ayant l'intention d'envoyer régulièrement et quotidiennement dans les campagnes les journaux qu'ils recevaient. A ces membres on faisait parvenir des bandes imprimées, sous lesquelles ils devaient mettre leurs journaux et qu'ils devaient affranchir et expédier eux-mêmes. Qu'en est-il résulté? Dès l'abord, c'était tout feu. Puis ce beau zèle s'est peu à peu refroidi. Actuellement, les journaux sont encore expédiés régulièrement par quelques abonnés, mais c'est le petit nombre. Beaucoup se contentent de le faire irrégulièrement, à la grande irritation du destinataire, tandis que d'autres, plus négligents ou plus indifférents, oublient et leurs journaux, et leurs bandes imprimées, et l'œuvre elle-même. Pouvait-il en être autrement? Pouvait-on raisonnablement s'attendre à ce que des particuliers isolés, dans les jours ordinaires de la vie, alors qu'un orage politique momentané ne fait plus vibrer en eux le nerf du dévouement, continuassent à faire régulièrement, quotidiennement, silencieusement, cette petite œuvre qui ne comporte ni bruit, ni fracas, importante, il est vrai, mais à résultat si éloigné? Était-il raisonnable de demander à nos libéraux trop souvent si ardents à leurs propres affaires, mais si tièdes pour celles du public, ce qui aurait nécessité dès l'abord une administration particulière, forte et bien choisie?

Supposons maintenant que cette administration d'élite se rencontre, qu'elle ait les capitaux nécessaires pour prendre de nombreux abonnements à nos différents journaux politiques, que, par son intermédiaire, chacune des 2,500 communes rurales de la Belgique puisse recevoir quotidiennement au moins deux de ces journaux, tant d'efforts accumulés donneront-ils un grand gain au parti libéral? Peut-on avoir une énorme confiance dans l'impression que pourront faire les journaux des villes sur l'esprit des campagnards? Qui s'agit-il de convertir dans les campagnes? Sont-ce les agronomes, les grands propriétaires, les médecins, les juges de paix et les notaires de villages? Ceux-là sont à nous. Ce n'est pas sur eux que pèse la domination du curé, et si par-ci par-là il

Digitized by Google

en est de catholiques, ils sont de mauvaise foi et ils ne nous liront pas. Quant aux autres, les boutiquiers, les cultivateurs, les petits fermiers, gens simples, agrestes et ne sachant que lire, croit-on qu'ils consentiront à étudier, sans les comprendre, les longs et machiavéliques exposés de la politique européenne ou les polémiques de notre politique intérieure? Croit-on qu'ils s'intéresseront à nos luttes parlementaires, à nos luttes de partis? Et quant aux questions sociales, comme, dans tous nos journaux, elles ne sont rédigées que pour être lues par des hommes intelligents et instruits, ils n'y comprendront mot. Que leur restera-t-il donc à lire dans leur journal? Les faits-divers, nourriture malsaine et pernicieuse, surtout pour eux, et dont nous reparlerons tout à l'heure.

On nous dira peut-être qu'il existe une presse à abord plus facile, une presse moins solennelle et moins sérieuse, et que cette presse leur convient mieux. Nous le nions. Nos petits journaux, qui ont leur raison d'être, qui servent à nous dérider, à fustiger, selon l'expression antique, nos mœurs politiques par la plaisanterie, *ridendo castigant mores*, qui servent souvent aussi à nous fortifier, à nous donner plus de mépris et plus de colère contre l'ennemi commun, sont rédigés d'un style qui, pour être profitable à leurs lecteurs, demande encore de leur part plus de culture intellectuelle. Je dirai même qu'ils ne s'adressent guère qu'aux habitués du forum de nos grandes cités. Un journal de Genève n'a-t-il pas récemment reproduit sérieusement un compte-rendu humoristique de Pétrus comme l'image réelle de ce qui se passe aux Chambres belges?

Dernière considération, ces petits journaux s'indignent avec raison contre les empiétements du clergé, contre son fanatisme, contre une religion absurde, monstrueuse, qui a fait son temps et qui doit mourir. Mais ces idées doivent-elles être exprimées de la même manière à un citadin lettré, intelligent et déjà libéral, et à un paysan illettré, catholique et sous le joug de son curé? A la lecture de pareilles abominations, que fera le paysan? Il sera froissé dans ses sentiments, il croira qu'on blasphème. Toutes les idées qu'une

Digitized by Google

longue vie d'obéissance et de servilité cléricales aura amassées dans sa pauvre cervelle, il les verra brutalement foulées aux pieds et remplacées par ce qu'il croit être le renversement de tout ordre social et religieux; votre journal lui fera peur et horreur et il n'osera plus le relire.

Nous croyons donc avoir prouvé que si l'œuvre de la Presse libérale a pour créatrice une idée grande et généreuse et que si quelques résultats partiels et exceptionnels peuvent être cités en sa faveur, elle n'a pu qu'être inutile, défectueuse et même nuisible dans l'immense majorité de ses applications. S'ensuit-il que nous devions en abandonner l'idée? Non, mille fois non; mais il faut la transformer et surtout la rendre applicable à ceux pour qui elle est née.

III

Le but que nous nous sommes tracé est donc de soumettre à l'appréciation des libéraux un projet de journal écrit à l'usage exclusif des campagnes, et qui sera distribué seulement dans les villages. Sa rédaction devra se pénétrer de l'esprit de ses lecteurs qu'elle considérera comme des enfants qu'il s'agit d'instruire, d'éduquer, afin de leur apprendre ce qu'ils sont et ce qu'ils peuvent devenir. Notre journal se persuadera qu'il doit les prendre à leur enfance, soutenant leurs premiers pas, ne brisant pas brutalement leurs jouets et s'attirant tout d'abord leur affection par sa douceur, ses bons offices et l'utilité de ses conseils.

L'éducation des peuples, pas plus que celle des individus, ne peut se faire par secousses brusques. Nous ne pourrons donc tout d'un coup tenter d'arracher ces âmes grossières et crédules à leur ignorance, à leurs superstitions, à leur fanatisme, pour leur présenter ce que, après beaucoup d'efforts et d'études, nous croyons être la vérité philosophique. Une telle conduite aurait un résultat diamétralement opposé à celui qu'on voudrait obtenir. Que ceux qui se flattent d'appartenir à l'avant-garde du libéralisme et qui, pour la plupart, ont reçu dans leur jeune âge les principes du catholicisme,

Digitized by Google

se souviennent de cette époque de trouble et d'incertitudes qui marqua leur passage de la vie catholique à la vie libérale. Qu'ils se souviennent de leurs hésitations, de leurs craintes, de leurs retours sur eux-mêmes, et qu'ils soient persuadés que si la lumière, au lieu de se faire peu à peu, avait apparu tout à coup éblouissante à leurs yeux, ils n'auraient pu en soutenir l'éclat et ils auraient tenté de retrouver la nuit, la sombre nuit des préjugés et de l'erreur! Quel serait donc ce non-sens de faire pour de simples paysans, pour des intelligences abruptes, ce que nous ne voudrions pas mettre en pratique pour des hommes déjà aguerris par les luttes de la vie et les controverses de la science!

Le programme de notre journal sera donc progressif. Il ne sera pas définitif d'emblée, mais révisable. Il marchera avec l'esprit de ses lecteurs. Il ne touchera pas aux questions sociales que ceux-ci ne comprendraient pas, et ne portera même, dès l'abord, qu'une main délicate et prudente sur les questions religieuses. Cependant, son but premier étant l'affranchissement des idées ultramontaines, il fera la guerre au catholicisme romain, mais en ayant soin de faire ressortir tout ce que ce catholicisme a, dans ces derniers temps surtout, apporté d'intolérant, et en s'inclinant devant les préceptes moraux et égalitaires de Jésus. Au lieu de combattre le sentiment religieux des paysans, on le vantera, au contraire, mais en tâchant de l'épurer. On se souviendra toujours que si l'espoir dans une vie future, si la certitude d'une juste rémunération à venir pour les peines d'ici-bas peuvent être consolants pour beaucoup d'hommes, ils le sont surtout pour ces pauvres créatures qui passent leur vie courbées sous le travail, les peines et les privations de chaque jour, regardant et jalousant peut-être au-dessus d'eux ces privilégiés roulant à grandes guides sur la route ensoleillée de la paresse et du plaisir.

Abandonnant ces considérations générales, nous descendrons maintenant dans les détails du plan de ce journal des campagnes.

Notre journal sera hebdomadaire, parce qu'il ne pourra

Digitized by Google

être lu par les paysans que le jour de leur repos. Il sera de grand format, parce qu'il devra leur apprendre beaucoup de choses. Il sera à double édition, flamande et française. Il pourra souvent contenir des illustrations, moyen puissant d'exciter la curiosité. Son style sera simple et clair, sans passion et sans déclamation, parce qu'il ne s'agit pas d'entraîner le cœur, mais d'éclairer l'esprit, parce qu'il faut qu'il soit facilement compris de tous.

Nous diviserons la revue rapide que nous voulons passer des différents articles dont se composera notre journal, sous les rubriques qui se succèdent ordinairement dans nos journaux politiques.

1° *Politique extérieure.*

Article très-court. Quelques mots bien précis sur les principaux événements politiques de la semaine, en ayant soin, quand il y a lieu, de faire ressortir l'influence que ces événements peuvent avoir sur notre pays.

2° *Politique intérieure.*

Cet article de politique générale intérieure ne sera de quelque étendue que dans les périodes électorales. En dehors de ce temps, il sera remplacé par un résumé analytique des séances des Chambres et, dans certains cas, par un compte-rendu des séances des conseils provinciaux ou même de certains conseils communaux, alors qu'il aura été pris des décisions qui peuvent être d'un exemple salutaire pour les campagnes.

3° *Questions sociales.*

Les questions sociales à mettre sous les yeux de nos lecteurs ne pourront évidemment pas avoir trait aux grandes théories d'économie politique dont s'occupe en ce moment le monde intelligent, ni aux changements inévitables que ces théories devront peu à peu imposer à nos habitudes et à notre manière de vivre; mais elles devront surtout se rapporter à la vie pratique et journalière des travailleurs de la cam-

Digitized by Google

pagne : conseils sur l'épargne, sur l'éducation des enfants, sur l'instruction des adultes. Considérations à développer sur les institutions de notre parti, sur les institutions du *Willems-Fonds*, par exemple, les bibliothèques, les voyages dans les villes de sociétés ouvrières rurales, l'épargne parmi les écoliers et sur bien des œuvres dont le libéralisme s'honore et qui commencent à fructifier en Belgique, grâce surtout à l'influence des hommes éminents que le libéralisme flamand a mis à sa tête.

Sous un autre rapport, notre publication pourra apporter un remède incontestable à une situation terrible, qui ne se présente que trop souvent dans nos centres industriels. Nous voulons parler des grèves qui désolent souvent le pays et surtout le Borinage. On parle toujours des Flandres. Croyez que nos provinces wallonnes ont leurs maux aussi et que, comme leurs sœurs flamandes, elles ont bien besoin d'une nouvelle éducation. Il n'y a pas un an, la grève régnait au Borinage, et, avec la grève, la misère la plus profonde. Les compagnies charbonnières, ne gagnant rien, avaient dû baisser leurs salaires. De là, cessation de travail. Mais avant cette grève, pendant plusieurs années, les bénéfices étant très-grands, les familles d'ouvriers gagnaient en moyenne un salaire s'élevant à 15 francs par jour. Que faisaient les mineurs pendant ces années d'abondance? La fable de La Fontaine n'est que trop souvent vraie. Ils vivaient dans le gaspillage et la prodigalité. Et lorsque l'hiver survint, c'est-à-dire lorsque le chômage arriva, personne ne leur tendit la main.

N'y a-t-il pas là toute une nouvelle éducation à inculquer à ces ouvriers! N'y a-t-il pas à leur enseigner l'épargne, l'économie, l'abstinence de l'alcool et de la débauche, l'horreur des rixes et de la violence? N'y a-t-il pas à leur dire qu'ils ont le droit de grève paisible, mais seulement quand ils se trouveront en face d'industriels ne voulant pas proportionner les salaires aux bénéfices réalisés par l'exploitation? Ne faut-il pas qu'ils soient persuadés que, pendant les crises, ils doivent se soumettre à gagner moins et pouvoir se soutenir par l'épargne des jours passés?

Digitized by Google

Et le problème si ardu, si difficile à résoudre, même par une loi, de cet affreux travail des femmes et des enfants au fond des mines, ne pourra-t-il pas être pacifiquement et progressivement résolu par de nouvelles idées sur l'éducation, sur l'économie domestique, à faire pénétrer dans toutes ces familles de travailleurs?

Quel organe plus autorisé que le nôtre pourra faire inculquer ces vérités à nos campagnards industriels? Sera-ce un article qui paraîtra de temps en temps dans un journal du chef-lieu de l'arrondissement? Nous ne le pensons pas. Réformer l'esprit des masses ne se fait pas en un jour. Il faut frapper constamment à la porte de ces intelligences qui refusent de s'ouvrir à nous; ce n'est que par la persévérance que nous parviendrons à leur faire comprendre leurs propres intérêts. Et quand nous leur aurons rendu de tels services, quand nous les aurons transformés, quand nous en aurons fait des hommes heureux, ne croyez-vous pas qu'ils seront beaucoup plus à nous qu'ils ne sont actuellement à ces hommes qui, pour tous bienfaits, se contentent de leur apporter des sacrements et de prétendus secours spirituels, contre versement d'une bonne somme d'argent?

4° *Questions religieuses.*

Histoire exposée simplement des différentes religions; infériorité de la religion catholique; couvents, leurs captations, leur multiplication, leurs non-sens, leurs méfaits, et, en opposition, bienfaits du libéralisme qui prêche l'instruction et l'égalité; histoire des miracles; prétendues apparitions des vierges, etc., tels sont quelques-uns des sujets qui pourraient être traités. C'est surtout le sentiment catholique qu'il faudra tâcher de détruire. Tant que ce sentiment existera, la politique catholique pourra reprendre force et puissance. La religion catholique, seule entre toutes, s'empare de la conscience, de la volonté, du libre-arbitre de ses partisans et les oblige, sous la menace de peines éternelles, à tâcher de faire triompher ses principes. Il nous faut donc un journal allant progressivement au but d'arracher les âmes à cette

Digitized by Google

Église hautaine et despotique, qui maudit et damne tout ce qui ne pense pas comme elle. Les catholiques officiels découvriront bientôt ce but. Pour notre part, à quoi bon le nier? A quoi bon nous couvrir d'un masque hypocrite? N'y a-t-il pas désormais duel à mort entre la Science et la Foi, entre le Progrès et la Superstition, entre le Libéralisme et Rome? S'ensuit-il que, brusquement, nous devions aller arracher le bandeau dont, depuis des temps séculaires, Rome a aveuglé nos populations rurales? Faut-il effaroucher ces intelligences naïves et champêtres, qui tiennent à leur religion autant par habitude que par la crainte de l'enfer? Nullement. La mission de leur ouvrir les yeux sera donc très-délicate, et nous ne croyons pas qu'un journal, qui ne serait pas expressément écrit pour eux, puisse jamais arriver à ce résultat.

5° *Faits-divers.*

De quoi se composent généralement les faits-divers de nos journaux? D'abord de narrations longues, embrouillées, à intrigue singulière, quelquefois incompréhensible; ensuite, de relations de crimes terrifiants, où sont complaisamment étalées les plus mauvaises passions de l'humanité; enfin, d'histoires de suicides exposées sans horreur, parfois même avec une nuance admirative pour le côté héroïque qui accompagne souvent ces tristes produits du désespoir. Voilà donc toute une notable partie de journal ne contenant que des faits ou insignifiants, et par conséquent inutiles ou immoraux, et par conséquent nuisibles. De telles choses pourront-elles décemment entrer dans le cadre de notre journal? Pourrons-nous aller exposer devant ces intelligences peu élevées, naïves ou même grossières, des récits dans lesquels elles reconnaîtront peut-être les passions qui couvent en elles et qui pourront être par là l'occasion du développement de celles-ci? L'imitation et surtout la publicité sont pour une grande part dans la production des suicides. Les suicides peuvent se ranger en deux classes : ceux qui se rapportent à une aberration mentale et qui relèvent par conséquent de la pathologie et de la médecine; ceux qui sont raisonnés, qui

Digitized by Google

ont un motif d'être et qui relèvent du déshonneur, de la misère, du malheur ou de toute autre cause inhérente à notre état social. Eh bien, pour ces deux classes de gens qui ont une propension au suicide, la publicité des cas de mort violente occasionnés par une cause analogue à celle dont ils ressentent intérieurement l'influence, ne peut être qu'un encouragement à suivre le penchant vers lequel ils se sentent entraînés; cette publicité sera l'occasion qui, venant s'ajouter à la cause réelle, leur mettra l'arme à la main; sans cette occasion, la cause primitive se serait peut-être modifiée et éteinte; cette publicité est donc la seule coupable dans un grand nombre de suicides.

On peut en dire autant des meurtres, qui souvent aussi ne sont dus qu'à l'imitation. Ce genre de faits sera donc, autant que possible, éloigné de notre journal. On distraira plutôt le lecteur par de petites historiettes à sa portée, des relations de choses ayant rapport à son genre de vie et à ses habitudes.

Parmi les faits-divers, ceux qui présentent un caractère agressif contre l'idée romaine, devront surtout être émis. Cependant, ils le seront sans passion, sans déclamation, sans indignation outrée. Il faut que les paysans lisent, pensent et concluent eux-mêmes. On ne devra du reste rien avancer qui ne soit rigoureusement exact, qu'on ne soit en mesure de prouver même devant les tribunaux, et l'on aura soin de faire remarquer aux lecteurs ce dernier point, qui éloignera de leur esprit l'idée que nous voulons auprès d'eux calomnier nos adversaires. Parmi les faits-divers de cette espèce, nous n'aurons que trop abondante récolte à insérer : les actes de petit-frérisme, racontés avec toute la circonspection que réclame cet ignoble sujet, les scandales journaliers qui se passent au haut comme au bas de l'échelle catholique, l'affaire de Saint-Genois, l'histoire de Mgr Antonelli et bien d'autres sujets fourniront leur contingent à la curiosité des villageois, en même temps qu'ils serviront à son émancipation du prêtre.

Digitized by Google

6° *Questions agricoles.*

Cet article doit être la principale attraction de notre journal. Dans ces lignes, le paysan doit puiser chaque semaine des enseignements précieux : instruments agricoles, machines à vapeur achetées en commun, variétés nouvelles de céréales, avantages et inconvénients des différentes races d'animaux, moyens de se les procurer, traitement préventif de leurs maladies, diverses espèces d'engrais, bêtes bovines, moutons, porcs gras, renseignements sur les marchés et le commerce agricole des campagnes, etc., etc., seraient autant de sujets d'articles qui rendraient des services réels au petit agriculteur, qui doit surtout nous occuper et nous intéresser.

Tous les jours on invente de nouvelles machines agricoles, faucheuses, moissonneuses, etc. Ces machines sont pour l'agriculture d'une utilité incontestable, mais souvent coûtent très-cher et ne peuvent, à cause de cela, être employées que par les grands propriétaires. Pourquoi certains cultivateurs d'un même village ne se grouperaient-ils pas pour acheter en commun ces instruments? Pourquoi même des administrations communales intelligentes ne subsidieraient-elles pas des sociétés de petits particuliers se réunissant dans cette intention?

Toutes ces idées d'économie agricole, qui les fera pénétrer dans les masses? Seront-ce les comices? Leurs publications ne sont lues que par les grands agronomes. Seront-ce les journaux politiques? Ils ont bien d'autre besogne à abattre, et leur but, qui s'adresse généralement aux lecteurs des villes, ne leur permettra jamais de consacrer de nombreuses pages à inculquer de nouvelles idées à des paysans si réfractaires aux changements et au progrès.

7° *Questions d'hygiène.*

Il y a un fait consolant pour l'humanité, c'est que, contrairement à l'erreur vulgaire qui consiste à croire que nos ancêtres étaient bien plus vigoureux que nous, notre race

Digitized by Google

s'améliore. La durée moyenne de la vie qui, à la fin du siècle passé, était de vingt-huit ans, s'est élevée graduellement depuis lors, et, en 1864, elle était de trente-huit ans. Cela doit être incontestablement attribué à l'hygiène, dont on suit maintenant mieux les lois qu'il y a un siècle.

En fait d'hygiène, bien des choses seront à apprendre à nos paysans. Presque tous ont des habitudes de malpropreté physique très-préjudiciables à la santé. Ils séjournent dans des habitations basses, sans air et sans lumière, humides souvent, avec une aire de terre battue, sans cave en dessous. Ces détestables habitations souvent sont mal situées, mal orientées et, autour d'elles, l'air est empesté par des eaux stagnantes, des fumiers en décomposition, des fosses à purin, des latrines à puits découvert. Tout cela, malgré le peu d'agglomération des habitations, offre de réels dangers, non-seulement pour la santé particulière des habitants de chaque maison, mais encore pour la santé générale de tout le village. La science possède, en effet, plusieurs relations d'épidémies qui ont épargné certaines villes, alors que les campagnes qui les entourent étaient atteintes du fléau. La misère, la malpropreté, le défaut de bonne alimentation doivent naturellement être le meilleur réceptacle des épidémies. Le malheureux typhus des Flandres n'a-t-il pas acquis, dans le temps, une renommée européenne?

L'article traitant ces questions d'hygiène ne sera donc pas, dans notre journal, ni le moins utile, ni le moins abondant.

8° *Feuilleton.*

Le feuilleton, plus nécessaire encore dans un journal tel que le nôtre que dans un journal des villes, sera récréatif, intéressant, mais il sera surtout écrit avec clarté, facilement compréhensible et à esprit libéral. Il ne sera pas dans le goût du jour. Ce ne sera pas un feuilleton à idées ultra-spiritualistes, un feuilleton à la Georges Sand ; ce ne sera pas non plus un de ces feuilletons ultra-matérialistes, un feuilleton analysant les moindres faits de la vie pénible et souvent hon-

Digitized by Google

teuse du peuple, un feuilleton à la Émile Zola. Il sera rédigé par des écrivains belges, connaissant notre peuple, surtout celui des campagnes. Ce sera, par exemple, l'œuvre du jeune auteur qui, dernièrement, a publié un roman écrit en flamand sous ce titre : *En Flandre, croquis politiques*. Ce roman est l'histoire d'un vieux franc-maçon de province en guerre avec un jeune curé de village, qui lui occasionne mille avanies, mille embûches et qui, indirectement, cause sa mort par l'intolérance et le fanatisme qu'il soulève contre lui ; car, un matin, on trouve le pauvre vieillard assassiné dans un fossé. Ça pourra encore être les *Miettes historiques* ou le *Bon vieux temps*, de Lamborelle, ouvrages d'autant plus intéressants pour nos paysans, qu'ils leur rappelleront des jours d'esclavage et qu'ils susciteront en eux l'horreur du joug et de ceux qui le leur faisaient subir.

Voici terminé notre plan de journal. Dans une dernière partie, nous dirons quelques mots des moyens d'exécution.

VI

La question financière vient tout d'abord se placer en travers de notre idée. On ne manquera pas de nous objecter la pingrerie libérale.

Pour nous, nous croyons que, dans ce temps d'enthousiasme, maintenant que les cœurs sont ouverts, les bourses le seront aussi. Une œuvre de bien moindre importance que la nôtre, celle des « vieux vêtements », s'affirme en ce moment et, dans peu de temps, il est à prévoir qu'elle aura de grandes ressources. Cinquante mille francs sont nécessaires, dit-on, pour commencer. Qu'est-ce donc que cinquante mille francs? Pour avoir cette somme partagée en souscriptions de cinq francs, nous ne devons demander à chacune de nos provinces que mille de ces souscriptions. Quelle est la province qui, avec un peu de travail et de propagande, ne nous fera pas atteindre ce chiffre? et combien, entre autres, celles qui ont pour chefs-lieux Bruxelles, Gand et Anvers, nous en fourniront-elles bien au delà de mille?

Digitized by Google

La *Flandre libérale* du 1er juillet publie un article où un de ses correspondants étudie la question qui nous occupe et conclut à la fondation d'un journal qui serait envoyé à tous les électeurs catholiques de l'arrondissement. Il voudrait faire autant d'œuvres diverses qu'il y a d'arrondissements. A cela, on peut répondre ceci :

D'abord, si vous comptez faire admettre un journal libéral régulièrement dans le domicile d'un électeur catholique, vous vous trompez étrangement. Le curé ne le permettra pas, il défendra à son paroissien de lire et surtout de recevoir au sein de sa famille votre journal d'enfer, et le paroissien obéira. Mais si le paroissien rencontre hors de chez lui, dans un cabaret, dans son village ou même mieux encore dans un village voisin, votre journal qu'il pourra lire sans être vu par les espions du pasteur, alors peut-être la vérité, qu'on lui cache, le saisira, il reviendra lire votre journal qui, entre autres mérites, aura pour lui l'appât du fruit défendu, et peu à peu il acquerra assez de force et d'énergie pour se débarrasser de son curé. Autre avantage du système que nous préconisons : les quelques milliers de journaux qu'il faudrait expédier par semaine dans chaque arrondissement aux électeurs catholiques, seraient remplacés par 250. En moyenne, il y a 60 villages par arrondissement. Si, dans chaque village, nous trouvons quatre ou cinq cabarets qui veuillent recevoir et surtout surveiller notre publication, cela ne nous donne que le chiffre moyen de 250 par arrondissement et de 10,000 pour toute la Belgique.

La seconde objection que nous faisons à l'argumentation de la *Flandre libérale* est celle-ci : Pourquoi créer 41 administrations particulières, 41 journaux séparés? Pourquoi diviser ainsi nos forces et augmenter les difficultés, alors qu'une seule œuvre, un seul journal présenteraient déjà tant d'obstacles à surmonter? Est-ce à dire que dans les arrondissements où la lutte n'existe pas contre nous, il n'y aurait pas de journal? Mais cette lutte, qui n'existe pas aujourd'hui, peut exister demain. Enfin, doit-on avoir en vue le seul but politique? Faut-il donc négliger le côté humanitaire et

Digitized by Google

social de l'institution? Est-il vrai, oui ou non, que toutes les campagnes sont la proie de la superstition et de la foi catholiques? Est-il vrai, oui ou non, que parmi les plus libérales, les votes que nous recueillons ne sont dus qu'à l'influence de quelques notables et non à un sentiment raisonné et intelligent? Est-il vrai que, dans ces conditions, les revirements de l'opinion publique sont toujours possibles et ne faut-il pas alors que notre journal soit réellement une école où toutes les campagnes viennent puiser de nouveaux principes, de nouvelles aspirations?

Dans le mois qui a précédé les élections, le chiffre énorme de 60,000 journaux et écrits politiques a été expédié dans les villages. Il y a 2,500 villages en Belgique, cela fait 24 journaux par village en un mois, c'est-à-dire environ un journal par village et par jour. Ce journal, par qui a-t-il été lu? Est-ce par un converti ou par un paysan à convertir? Pour notre part, nous pensons que c'est par le premier; car, en supposant que ce journal soit tombé justement sous les yeux du paysan se disposant à voter pour le candidat du curé, croyez-vous qu'après lecture de l'*Étoile*, de l'*Écho du Parlement* ou de l'*Indépendance*, notre brave homme, nouveau saint Paul, se soit senti touché de la grâce et ait eu, dès lors, l'intention de faire une croix bleue au lieu d'une croix rouge? Sérieusement, peut-on attribuer le magnifique résultat des élections à ce moyen, grand en lui-même, grand par les efforts qu'il a dû susciter, mais petit si l'on pense au nombre relativement restreint d'électeurs catholiques qui ont pu ressentir son influence?

Ah! si ces journaux étaient envoyés dans de petites localités urbaines, à de petits commerçants, à de petits bourgeois qui n'ont pas les moyens de s'abonner à une feuille périodique, nous comprendrions alors tout le bien qui pourrait en résulter, mais, en les disséminant dans les campagnes, nous doutons fort que l'on puisse en attendre des résultats vraiment sérieux.

On nous dira qu'il vaudrait mieux subsidier, encourager les publications libérales des chefs-lieux d'arrondissement.

Digitized by Google

On nous dira que notre journal serait une superfétation de ces publications et que peut-être il rencontrerait en elles des adversaires qui, faisant naître des polémiques, ne pourraient qu'être défavorables à nos idées. A cela nous répondrons que le programme de notre journal, comme on vient de le voir, ne serait aucunement hostile aux journaux de la localité; qu'il remplirait une mission particulière, comme la leur; que ces derniers s'adressent à l'élément instruit des populations rurales; qu'ils ne font que confirmer dans leurs idées des hommes qui partagent déjà les nôtres, tandis que notre feuille hebdomadaire serait un moyen de conversion s'adressant à des hommes ignorants, illettrés ou égarés. Nous dirons que notre publication ne pourra qu'exciter le goût de la lecture chez les campagnards et provoquer leur désir de s'instruire des choses de la politique ; qu'indirectement il amènera plus tard toute une nouvelle catégorie de lecteurs à nos journaux politiques. Du reste, à la veille des batailles électorales, alors que la lutte engagée partout pour le même combat doit cependant, selon les localités, diviser ses moyens d'action, qui nous empêchera d'adjoindre à notre publication un feuillet rédigé par différents comités de province, selon les nécessités séparées des différents arrondissements? Et pendant ce temps, dédaignant les irritantes et mesquines questions de clocher, nous ferons doucement, paisiblement la lumière sur tous ces esprits que veut étouffer l'éteignoir clérical, de façon qu'au jour de la lutte, la politique libérale trouvera dans les campagnes un terrain préparé à recevoir la semence, qui doit nous donner la moisson. « Le temps n'est « plus aux discours, mais à la croisade, disait, il y a trois « ans, M. Scailquin, dans un de ses plus beaux discours. Il « faut descendre, ajoutait-il, à ce peuple qu'on nous dispute, « lui parler la langue qu'il comprend, lui révéler les pré- « jugés et les erreurs qui faussent ses jugements. » Oui, il faut descendre à ce peuple, il faut aller lui parler sa langue, sa propre langue, et non pas une langue étrangère qu'il ne comprendrait pas !

Pour terminer, nous voulons encore rencontrer une objec-

Digitized by Google

tion que l'on ne manquera pas de nous opposer. Plusieurs seront hostiles à cette idée de création d'un journal à l'usage spécial des campagnes, par ce motif : « L'œuvre de la Presse libérale existe, diront-ils; malgré ce que vous en dites, elle a rendu de grands services. Pourquoi abandonner le certain pour l'incertain ? Pourquoi plutôt ne pas étendre encore cette œuvre, par exemple au moyen de subsides que l'on pourrait accorder aux journaux déjà établis dans les arrondissements? » Pour notre part, nous l'avouons, nous verrions avec plaisir sa transformation ; nous verrions avec plaisir les capitaux dont elle dispose venir libéralement participer à la fondation de ce journal des campagnes qui, dans notre pensée, remplira bien mieux son but que tous les journaux politiques existants ne pourront le faire. Mais enfin, nous comprenons la prudence de ceux qui nous poseront cette objection et nous disons ceci : Qu'est-ce donc qui empêcherait nos deux œuvres de marcher de front? L'une et l'autre ont un but bien déterminé : la vôtre s'adressera à l'élément intelligent des campagnes, si vous le voulez, à l'aristocratie intellectuelle des cultivateurs. La nôtre s'adressera aux petits, aux humbles, qu'elle élèvera graduellement, qu'elle instruira, qu'elle éduquera, dont elle fera des hommes et qu'elle fera même, petit à petit, entrer dans la catégorie de vos lecteurs. Vos lecteurs, du reste, eux-mêmes, après avoir lu vos journaux, liront le nôtre aussi, non peut-être sans quelque fruit et de cette façon s'établiront partout des idées d'égalité et de fraternité, en même temps que des idées de liberté et d'ordre social. Et, pour rappeler une expression célèbre, nous tiendrons véritablement ainsi la poignée de cette épée dont la pointe sera partout où il y aura la moindre erreur, la moindre superstition, la moindre turpitude à transpercer.

Corroborons-nous donc par l'union, soutenons mutuellement nos forces. Nous inspirant de la devise de notre pays, montrons au monde que les libéraux belges, ayant enfin reconquis le pouvoir, entendent exclusivement se consacrer à ce noblebut : relèvement des humbles, fusion des classes, lumière, prospérité et liberté pour tous. Dr Godineau.

Digitized by Google

LA COMÉDIE ÉLECTORALE.

TABLEAU DE MŒURS POLITIQUES

en 4 actes et en vers.

A MES PETITES FILLES.

Enfants, auprès de vous, j'ai fait ma comédie,
Vous faisiez s'envoler mes rimes bien souvent,
Mais tout ce qui m'en reste, à vous je le dédie:
Les rimes ne vont pas loin pour des bruits d'enfant.

Ce sont deux papillons qui voltigent ensemble,
Se cherchant de la rose au bouton d'or vermeil :
Un souffle les sépare, une fleur les rassemble,
Puis le couple amoureux s'envole au grand soleil.

J'ai voulu signaler un écueil aux familles,
Délivrer nos maisons de dangereux liens,
Et quel rêve plus beau de faire de ses filles
« Des épouses d'honneur pour de bons citoyens! »

Impartial pour tous, sans flatter ce que j'aime,
J'ai voulu relever des intérêts trahis,
Sapant les préjugés, m'en affranchir moi-même,
N'opposer aux abus que l'amour du pays.

Digitized by Google

Puissiez-vous, si jamais mon plaidoyer caustique
Trouve dans vos esprits des échos triomphants,
Veiller au feu sacré du devoir politique
Au cœur de vos époux, au cœur de vos enfants!

Et puissé-je — ô doux but, récompense suprême
Du citoyen, du père et du faiseur de vers! —
Voir fleurir chez les miens ce que pour tous je sème
Et servir la patrie en peignant ses travers!

1866.

LA COMÉDIE ÉLECTORALE.

PERSONNAGES.

M. GROSBONNET, riche industriel.
JEAN BARNARET, son gendre.
RAYMOND BARVAUX.
GOSWIN DE VANCE.
TAVERNIER.
CAMILLE, fille aînée de M. Grosbonnet, épouse de Jean.
MARIE, seconde fille de M. Grosbonnet.
LA BARONNE DE VANCE.

Des membres de l'Association libérale, des électeurs, etc.

La scène se passe en Belgique, sous un ministère libéral, dans une ville de province, dans la maison de M. Grosbonnet.

PREMIER ACTE.

UN SALON de l'appartement de Jean, dans la maison de M. Grosbonnet. — A droite, une bibliothèque et une table à écrire; à gauche, un piano. Marie est au piano; Raymond à la table. Jean et Camille sont assis au milieu de la pièce; Jean du côté de Raymond, Camille du côté de Marie.

SCÈNE Ire.

JEAN, CAMILLE, MARIE ET RAYMOND.

JEAN, *à sa femme.*

Que faisons-nous ce soir?

CAMILLE, *vivement.*

Tu ne me quittes pas!

Digitized by Google

JEAN, *froidement.*

Non, non.

CAMILLE.

Lisons. Voici les nouveautés !

JEAN.

Un tas

De sots romans !

CAMILLE.

Jouons.

JEAN.

Je n'aime pas te battre.

CAMILLE.

J'accepte le défi si nous jouons à quatre.

JEAN.

Raymond sort.

RAYMOND, *à Jean.*

Viens au Cercle aussi.

JEAN.

Je l'ai quitté.

CAMILLE.

D'un mari, là n'est point la place.

RAYMOND.

Oh ! liberté !
Si je vous suis tombé du ciel... de l'Amérique,
Ce n'est pas pour casser les vitres en Belgique;
Aux mœurs du sol natal je suis rapatrié
Et je n'importe ici qu'une vieille amitié.

(Il se remet à écrire.)

CAMILLE, *à Jean.*

Le prochain bal sera superbe !

JEAN.

Tu supposes ?

CAMILLE.

La baronne de Vance entend si bien les choses !
Marie y vient ?

MARIE.

Pardon.

Digitized by Google

CAMILLE.

Il n'est point de danseur
Qui n'y regrettera ton absence, ma sœur.
Un surtout.

JEAN.

Le neveu de la baronne?

CAMILLE.

Il l'aime.

MARIE, *vivement.*

Et je ne l'aime point!

JEAN.

Un baron! quel blasphème!

CAMILLE.

Moi, j'aime à voir le monde au bras de mon mari;
Là, je goûte un bonheur qui n'a jamais tari.
(A Jean.)
L'autre soir, au concert, n'étais-je pas bien belle?
As-tu vu pour ce bal ma toilette nouvelle?
Ce bal sera superbe, adorable...

JEAN.

Étouffant.

CAMILLE.

Tu n'échapperas pas sans une valse.

JEAN.

Enfant!

RAYMOND, *s'avançant.*

Quel ravage as-tu fait dans ta bibliothèque?
J'ai cherché Stuart-Mill, Proudhon, Laurent, Sénèque.
Rien.

JEAN.

J'étais encombré.

RAYMOND.

J'entends, et l'on a mis
A la porte d'abord de dangereux amis.

CAMILLE.

Nous conservons un choix d'œuvres saines et pures.

MARIE.

Les classiques, et puis les belles reliures!

Digitized by Google

RAYMOND.

Jean s'est donc absorbé dans l'éducation
De ses enfants?

CAMILLE.

Non pas, ils sont en pension.

RAYMOND.

Bien ! j'irai seul au Cercle et lirai les classiques.

(Il retourne à la table et observe.)

CAMILLE, *à Jean.*

Nos enfants ! ils ont fait des progrès magnifiques :
La sœur Chantal se dit contente de Jenny.

(Elle lui présente une lettre qu'il refuse.)

JEAN, *froidement.*

Bien.

CAMILLE.

Paul marche : il sera, ce semestre fini,
Premier dans la grammaire et dans l'histoire sainte.
Veux-tu voir ce qu'en dit le bon père Hyacinthe?

(Elle lui présente une autre lettre qu'il refuse encore.)

JEAN, *de même.*

Il suffit.

RAYMOND, *à part.*

Jean ! cher Jean ! Est-ce bien encor lui?

(Une domestique apporte un journal que Jean passe à Camille.)

JEAN.

Le journal.

CAMILLE.

Les journaux sont d'un fade aujourd'hui.

MARIE.

Pas un assassinat ! pas une banqueroute !

CAMILLE.

Tu peux railler ! Depuis que la Chambre est dissoute,
Les journaux sonnent creux comme autant de grelots.

MARIE.

Oui, les élections et leurs mesquins complots
Osent empiéter, dans ces banales crises,
Sur les bons faits-divers et sur la Cour d'assises.

Digitized by Google

CAMILLE.

Ton prétendu, ma sœur, se porte candidat.

MARIE.

Mon prétendu doit être un homme et non ce fat.

RAYMOND, *à Jean.*

As-tu l'*Observateur?* Que dit l'*Indépendance?*

MARIE.

Nous n'avons que l'*Écho* du soir.

RAYMOND.

Quelle abondance!
Ce que font les partis, je voudrais le savoir.
Le parlement dissous, c'est l'heure du devoir;
Un peuple alors reprend en mains sa destinée,
Il se trace une route, à nouveau jalonnée;
Pour fixer le progrès ou lui lâcher le frein,
Tout homme a la parole et se sent souverain;
Les meetings, s'adressant à des villes entières,
Partout du débat libre agitent les lumières;
Rien n'échappe au contrôle ardent des passions,
Car il faut que du choc de vingt opinions
Jaillisse le verdict de la raison publique.

CAMILLE.

Monsieur se croit encore en pleine république.
Le Belge a plus de calme avec moins d'abandon.
Jean ne s'occupe plus de tout cela!

RAYMOND.

Pardon!
Les voyages lointains donnent trop de faconde!
Cela se passe ainsi, madame... en l'autre monde.

UN DOMESTIQUE, *à Jean.*

Plusieurs bourgeois, conduits par monsieur Grosbonnet,
Vous réclament, monsieur, dans votre cabinet.

(Jean sort.)

Digitized by Google

SCÈNE II.

LES MÊMES, EXCEPTÉ JEAN.

RAYMOND, *à Camille.*

Jean ne s'occupe plus de tout cela, madame!
Jean est-il donc ainsi changé de cœur et d'âme?
Six ans de mariage à peine révolus,
Et son meilleur ami ne le reconnaît plus.

CAMILLE.

Changé! Jean!

RAYMOND.

Oui, changé, madame, et Dieu sait comme!
Jeune encor, Jean était ce qu'on appelle un homme;
Il alliait déjà, caractère profond,
Le calme à la surface et la vigueur au fond.
On devait l'estimer, ce calme étant la force;
On l'aimait, car un cœur battait sous cette écorce;
Il n'était nul progrès, quel qu'en fût le danger,
Auquel il eût voulu demeurer étranger;
Vouant à son pays sa passion féconde,
Il vivait dans son siècle en citoyen du monde.
— Maintenant, où vit-il?

CAMILLE.

Dans son intérieur.

RAYMOND.

De quoi s'occupe-t-il?

CAMILLE.

De sa femme, monsieur!

RAYMOND.

De sa femme!

CAMILLE.

Et de quoi voulez-vous qu'il s'occupe?

RAYMOND.

Les hommes sont donc faits pour vivre sous la jupe!

CAMILLE.

Jean est rangé, paisible, aimable, vertueux;
Le bonheur conjugal n'a rien d'impétueux;

Digitized by Google

Il fut bon fils, il est un époux exemplaire,
Il ne néglige pas sa femme et veut lui plaire :
N'est-ce pas son devoir? C'est aussi son bonheur.
Est-ce hors de chez soi que réside l'honneur?
Jean le place avant tout dans les devoirs du monde
Et reste homme privé, sans craindre qu'on le fronde.
— Des livres mis en ordre, un Cercle abandonné,
Voilà sur quels méfaits vous l'avez condamné!

RAYMOND.

Puissé-je me tromper! mais en vain je l'espère :
Ce cœur qui s'exaltait à l'espoir d'être père,
Comment le retrouvé-je ici, ce cœur si grand?
Aux succès de son fils il reste indifférent.

CAMILLE.

L'affection d'un père est-elle du délire?
Jean est heureux, voilà ce que je puis vous dire!
Il a réglé sa vie au niveau de ses vœux,
Que voulez-vous de plus si nous sommes heureux?

MARIE.

Non, Jean n'est pas heureux, si Camille croit l'être.
D'un cœur indifférent il n'a pu se soumettre;
S'il a lutté sans bruit et cédé sans éclat,
C'est que la bonté rend son amour délicat,
Et comment résister à ce pouvoir suprême
Des caresses, des pleurs, des nerfs de ce qu'on aime?
Oui, d'un instant d'absence une amante a frémi,
Et partager son cœur c'est aimer à demi;
Être au meeting, c'est prendre une heure à son épouse,
Le mari dissipé fait la femme jalouse;
Puis, lorsqu'à ce beau monde on se trouve engagé,
On doit hurler avec les loups du préjugé :
Si l'on pouvait toujours agir comme l'on pense!
Mais ce serait d'un père exposer l'influence,
Se fermer les salons, compromettre son fils
Et jeter à nos mœurs de dangereux défis.
Bref, pour nous éviter mille fâcheuses suites,
Sa fille est au couvent, son fils chez les jésuites;
Grâce à cette baronne, ici tout est changé:
Jean chez lui trouve un maître, et c'est le préjugé.

Digitized by Google

CAMILLE.

Ma sœur !

RAYMOND.

Laissez parler ce noble caractère !

MARIE.

Oui, je l'ai vu frémir, puis céder, puis se taire !
J'ai vu ce cœur puissant, chêne qu'on fait plier,
Sous une main amie et douce s'effeuiller,
Et laisser à ses pieds tomber l'une après l'autre
Toutes les facultés qui font l'homme et l'apôtre ;
Tout, même le bonheur de son unique amour ;
Car ce cœur froid n'est plus l'amant du premier jour :
Qu'il était différent lorsqu'après l'hyménée
Il rentrait d'une lutte avec vigueur menée ;
De l'exercice ardent des hautes passions,
Il rapportait un grand trésor d'émotions
Et venait retremper son âme en la famille.
Hélas ! tout s'est perdu, comme un or qu'on gaspille !
Amant, citoyen, père, en lui tout est flétri !
C'était un homme alors, ce n'est plus qu'un mari.

CAMILLE.

Un mari ! Voudrais-tu d'un coureur d'aventures ?
Oui, Jean est un mari, nonobstant tes injures !
Un mari, c'est-à-dire un homme du devoir,
Au bien de sa famille appliquant son avoir !
Un mari ! n'en déplaise à votre politique !
Car on connaît l'écueil du bonheur domestique :
Je l'avoue et j'ai lieu de m'en féliciter,
Aux bords de cet abîme, oui, j'ai su l'arrêter,
J'ai voulu couper court à ce libertinage,
Des troubles du dehors défendre mon ménage,
Et, repoussant l'intruse avec un juste effroi,
J'ai voulu sans partage être épouse chez moi.
La politique ! on sait comme elle nous ravale !
J'ai chassé de son cœur cette indigne rivale.

MARIE.

Le devoir n'est jamais le rival de l'amour.

CAMILLE.

Au bras d'un citoyen nous te verrons un jour !

Digitized by Google

MARIE.

Oh! moi, je ne crains rien dont un noble cœur vibre!
L'homme pour bien aimer a besoin d'être libre;
Éteindre en lui l'ardeur des nobles passions,
C'est priver son amour de ses plus beaux rayons.
Car les grands sentiments se tiennent tous ensemble,
Ce sont les sept couleurs que le soleil rassemble,
C'est un indivisible et généreux faisceau;
L'amour, c'est la lumière et non pas le boisseau!
Oui, ma sœur, je voudrais, si j'étais fiancée,
Mettre tout en commun, le cœur et la pensée;
Mais, pour que rien ne fût étranger entre nous,
Je n'enterrerais pas, dans mes bras, mon époux;
Je voudrais partager toute son existence,
En politique même être sa conscience,
Et, loin de jalouser son amour du progrès,
J'y verrais le flambeau du bonheur; je voudrais
Qu'il vécût pour son siècle autant que pour sa femme.

RAYMOND.

Oui, voilà le devoir et le bonheur, madame.

CAMILLE.

Moi, je ne le veux point! Je connais trop ce jeu,
Ma sœur, et ne sais pas jouer avec le feu.
Que de fois je l'ai vu, ce ménage modèle
Où rien n'est étranger, rien que l'amour fidèle!
A sa maison d'abord s'il prend quelqu'intérêt,
Bientôt le citoyen s'épanche au cabaret,
Son ménage pâlit devant ces hautes sphères,
Il se dévoue à tout, hormis à ses affaires,
Jusqu'à ce qu'un beau jour la sainte liberté
Prend à ses yeux les traits d'une impure beauté;
Il vit pour son siècle, oui; mais ce temps de lumière
S'incarne dans ses bras dans quelque aventurière;
Il vit en homme, avec des tribuns toujours prêts
A dévorer son bien, en chantant le progrès!
Oh! nous connaissons trop cette impure boutique,
Notre instinct a raison contre la politique!

RAYMOND.

Tout est prétexte au vice et matière à l'abus,
Mais les gens occupés sont les moins dissolus.

Digitized by Google

Quoi! niez-vous l'amour sur l'exemple d'un traître?
Faut-il blasphémer Dieu pour le crime d'un prêtre,
Ou n'osera-t-on mettre un pied hors de chez soi,
Parce qu'ilpeut tomber une tuile d'un toit?
Que ne devons-nous pas à cette politique!
Si la loi tient pour saint le foyer domestique,
Protége la science, affranchit le travail,
Si chaque nation n'est plus comme un bétail,
Mais se possède et marche en son droit, libre et sûre,
Il faut en accuser cette boutique impure.
Ces biens conquis, on veut les garder pour toujours,
C'est à cette rivale aussi qu'on a recours,
Et le commerce peut déployer sa mâture,
Le travail emprunter sa force à la nature,
La science en pleins cieux prendre son libre essor
Et l'artiste cueillir en paix sa gerbe d'or :
La politique est là, vaillante sentinelle,
Montant sa faction qu'elle sait éternelle,
Veillant aux biens acquis, comme aux espoirs lointains,
Et tous peuvent marcher d'un pas ferme, certains
De garder au soleil la place du mérite,
De marcher dans le droit où le devoir s'abrite,
Sans rencontrer jamais, grâce à sa mission,
La forêt de Bondy de la réaction.
Voilà ce que l'on doit à cette aventurière
Et la femme devrait la bénir la première,
Car la femme est toujours la première à souffrir
Des dangers, s'il fléchit, qu'un peuple peut courir.
Et qui donc veillera sur la moisson prospère
Si ce n'est l'homme heureux dont vous faites un père?
Mais qu'en restera-t-il, mères, à vos enfants,
Si le gardien s'endort dans vos bras énervants?
— Vous, épouse de Jean, dans votre conscience,
Ne sentez-vous donc pas qu'à cette intelligence
Un rôle moins obscur par Dieu fut dévolu,
Qu'il doit à son pays au moins son superflu,
Qu'il peut, sans négliger une épouse chérie,
Être représentant et servir sa patrie,
Au lieu de gaspiller, au gré d'un monde vain,
Toute ardeur, tout talent, tout vrai bonheur enfin?

Digitized by Google

CAMILLE.

Être représentant! Mais c'est bien autre chose!
Pouvez-vous supposer qu'à cela je m'oppose?
Mais, sans être tribun, sans être agitateur,
On arrive à la Chambre, on plaît à l'électeur;
Moins contre les abus on s'agite et proteste,
Plus vite on y parvient, plus longtemps on y reste,
Et, si Jean veut un jour prétendre à cet honneur,
Par cette politique il fera mon bonheur.

SCÈNE III.

LES MÊMES, JEAN ET GROSBONNET.

GROSBONNET, *à Jean, en entrant.*

Tu n'es qu'un sot!
(A Camille et à Marie.)
Voyez, je le mets en posture,
Je lui monte en secret une candidature,
Et, quand vient le moment de risquer le paquet,
Quand nous venons à lui, monsieur fait le coquet
Et, plus capricieux que ne l'est une femme,
D'un refus nonchalant brise une habile trame.

CAMILLE.

Il a refusé?

GROSBONNET.

Net! N'est-ce pas irritant?
— Car vous m'aviez promis d'être représentant,
Monsieur. — J'ai bien rêvé la Chambre pour moi-même,
Ma fortune est un titre à cet honneur suprême;
Mais je suis vieux: mon nom, mon or, mon chambertin
Me rendaient à coup sûr le maître du scrutin;
Je me suis contenté d'être le chef de file
Et le grand électeur des bourgs et de la ville.
Ah! du moins, je voulais un gendre député!
Vous me l'aviez promis, je l'avais accepté,
Et des bruits qu'à l'oreille une amante enregistre
M'annonçaient dans mon gendre un candidat ministre.

JEAN.

Vous avez négligé de l'écrire au contrat.

Digitized by Google

GROSBONNET.

C'est ainsi que je suis victime d'un ingrat.

JEAN.

Non, c'est pour moi surtout qu'est la mésaventure.
A vingt ans, je rêvais aussi candidature;
Cet âge ne voit goutte aux choses d'à présent.
J'étais le voyageur qui suit un ver luisant:
Il croit voir une lampe au fond d'un monastère,
Un gîte... le jour luit, ce n'est qu'un ver de terre.
Ou, si vous l'aimez mieux, j'étais ce freluquet
Qu'un domino séduit, au bal, par son caquet;
Sous le loup rose et frais, la gorge mi-vêtue
Lui laisse deviner des formes de statue;
Il perd la tête; il tient l'idéal, le bon ton,
L'amour... Le masque tombe, il reste Margoton.
Ainsi la politique, intrigante fantasque,
Ne m'intéresse plus : je te connais, beau masque !

GROSBONNET.

Tant mieux, l'illusion gêne pour parvenir.

JEAN.

Vous-même me poussiez souvent à m'abstenir,
Ma course au feu-follet vous paraissait nuisible.

GROSBONNET.

Tout prendre au sérieux, c'est se rendre impossible,
Sans doute.

JEAN.

Au sérieux j'ai pris l'abstention,
Et, grâce à vous, je n'ai plus qu'une passion :
Le repos; qu'un seul but : la paix; qu'une espérance :
La vie à l'unisson de mon indifférence,
Le monde qu'on observe en épicurien
Et la pipe qu'on fume en ne pensant à rien !

GROSBONNET.

Ce calme est une force, elle peut te soumettre
Ton parti.

JEAN.

Mon parti, c'est de ne plus rien être.
Voyez pour tout cela mon dédain général :
Je ne sais même plus si je suis libéral !

Digitized by Google

RAYMOND, *prenant le bras de Jean.*

Jean !

GROSBONNET.

Si l'on t'entendait !

JEAN.

Pourquoi cette panique,
Puisque je ne veux pas être homme politique ?

GROSBONNET, *à Raymond.*

Expliquez-vous cela ?

JEAN.

D'un seul mot ; j'ai trente ans.

CAMILLE.

Je comprends que l'on rompe avec les mécontents,
Qu'on renonce à jouer, au service des autres,
Cette farce où le fourbe exploite les apôtres,
A sacrifier femme, enfants, position,
Pour rester à cheval sur son opinion !
Le monde impunément ne veut pas qu'on le brave.
Que de la politique on ne soit pas l'esclave !
Bien ! Mais quand elle vient vous prendre au coin du feu,
Qu'on a tout à gagner, rien à perdre à ce jeu,
Et qu'on peut devenir, d'un mot, un personnage...

JEAN.

Tous tes vœux sont remplis : je reste à mon ménage.

CAMILLE.

Cependant, mon ami, pour être député !

JEAN.

Non, j'ai levé le masque à cette vanité.

CAMILLE.

Jean, cette vanité vaut qu'on s'en préoccupe.

GROSBONNET.

Non ! ton Jean est un sot, dont moi, je suis la dupe !
Mais qu'on m'y prenne encor, messieurs les beaux amants !
Je n'écoute plus rien, promesses ni serments !
Et l'époux de Marie, ou riche, ou noble, ou sage,
Sera représentant avant le mariage.

Digitized by Google

MARIE.

C'est jouer sur un dé ma vie et mon honneur.

GROSBONNET.

Être représentante, enfant, c'est le bonheur.

MARIE.

Je préfère être aimée.

GROSBONNET.

Eh ! mais! la politique
Contre plus d'un amant t'a servi de tactique.

MARIE.

J'ai pu prendre ce ton, mon père, contre un sot.

GROSBONNET.

Tu le prendras pour toi, car c'est mon dernier mot.

JEAN.

Pourtant...

GROSBONNET.

De vos glaçons, quoi, vous daignez descendre!
Je ne serai plus dupe, et... serviteur! mon gendre.

JEAN.

Je suis un sot, beau-père, et je m'en vais fumer.

CAMILLE.

Jean!

JEAN.

Oh ! je ne sors point.

MARIE.

Non, il va s'enfermer.

(Jean et Grosbonnet sortent chacun d'un côté opposé.)

SCÈNE IV.

CAMILLE, RAYMOND, MARIE.

RAYMOND.

Eh bien ! madame, il faut que l'on vous félicite !
Vous avez obtenu complète réussite !
Vous avez bien éteint toute rébellion !
Vous avez bien coupé la griffe du lion !
L'été brille à son front, mais l'hiver est dans l'âme;
A trente ans Jean est vieux, vous triomphez, madame.

Digitized by Google

CAMILLE.

Mais je l'ai déjà dit! Mais vous le savez bien!
J'y consens! Je le veux! Je ne m'oppose à rien!
Mais c'est lui qui refuse, et c'est moi que l'on blâme!
Mais Jean n'a pas voulu m'écouter!

RAYMOND.

Ah! Madame,
C'est qu'on ne peut jouer d'un cœur comme d'un luth,
Et qu'ainsi l'on s'expose à dépasser le but.
Un caractère d'homme est-il une soupape
Qu'on ouvre ou ferme, au gré du ressort qui la frappe?
Non, si l'on croit régler sa force en l'énervant,
Puis pouvoir, d'un seul mot, le lancer en avant,
On se trompe : il éclate en brisant qui le navre,
Ou bien, s'il se soumet, on n'a plus qu'un cadavre,
Ses instincts comprimés ont perdu tout essor,
Il reste inerte et froid et vous résiste encor!
— Mais Jean n'est pas perdu; ce n'est qu'une atonie;
J'ai cru voir dans ses yeux des éclairs d'ironie,
Le bon feu couve encor sous ce flegme moqueur,
Oh! j'y réveillerai l'étincelle du cœur!
Et, dût sa passion pour vous être meurtrie,
Madame, je veux rendre un homme à la patrie!

CAMILLE.

Qu'il soit représentant, je bénirai ce jour.
Vivre à la capitale et danser à la cour,
Lorsque l'on est réduite ici, pour tout potage,
Aux fêtes de province, aux barons de village!
Être représentant, législateur, bientôt
Ministre! mais peut-on rêver rien de plus haut?
Combien en ai-je vu prendre des airs de prince
Qui ne savaient tenir un salon de province!
Moi, je me sentais prête à ce poste éclatant,
Je serais fière au bras de mon représentant,
Je puis, dans un salon, tenir la haute place,
La conversation jamais ne m'embarrasse,
Ne sais-je pas porter la soie et le velours
Et, comme une autre, enfin, paraître dans les cours,
Sans que, même au milieu d'une fête royale,
On sente la bourgeoise ou la provinciale?

Digitized by Google

— Mais Jean n'est pas un homme à marcher de ce pas,
Jean se compromet bien, mais ne se pousse pas.
Jean ! l'abnégation est en lui si profonde,
Ne pense à soi qu'après tout le reste du monde.
N'en parlons plus, il faut qu'on en fasse son deuil !

MARIE, *à elle-même.*

Nous lui parlons devoir, elle répond orgueil.

RAYMOND.

Parlons-en, et non pas demain, aujourd'hui même.
J'attache mon honneur à cette lutte extrême !
Ce bonheur vous revient, il vous appartiendra,
Donnez-moi carte blanche et Jean acceptera.

CAMILLE.

J'y consens, car c'est là de bonne politique.

RAYMOND.

Oui, nous nous entendrons sur le terrain pratique.

CAMILLE.

Je vais le voir...

RAYMOND.

Prudence ! Il ne faut hâter rien.

CAMILLE.

Dirigez-moi.

RAYMOND.

C'est dit.

(Elle sort.)

SCÈNE V.

RAYMOND, MARIE.

RAYMOND.

Oh ! oui, je saurai bien
Rendre Jean à lui-même !

(A Marie.)

Et vous, mademoiselle,
Vous que j'ai retrouvée aussi noble, aussi belle ;
Après cinq ans d'absence et tant d'événements,
N'est-il dans votre cœur nuls secrets changements?
Oui, lorsque tant de fois vous en fûtes priée,
Pourquoi n'êtes-vous pas encore mariée ?
Et, quand vous prétextiez quelque raison d'État,
Était-ce seulement pour évincer un fat ?

Digitized by Google

MARIE.

Vous êtes curieux. Les femmes d'Amérique
De leur vie à chacun font-elles l'historique?

RAYMOND.

Je n'ai pas fait l'essai de leurs expansions.

MARIE.

Malgré cinq ans d'absence et tant d'occasions!

RAYMOND.

Je puis vous en donner la raison sérieuse.

MARIE.

Je ne serais plus moi si j'étais curieuse.

RAYMOND.

Tout ce qui vient de vous m'intéresse à ce point...

MARIE.

De livrer vos secrets?

RAYMOND.

Pour vous je n'en ai point.

MARIE.

Même vous me diriez, au besoin, je parie,
Pourquoi vous revenez si tôt dans la patrie.

RAYMOND.

Ce serait un bonheur d'être questionné.
Je...

MARIE.

C'est trop généreux... quand j'ai tout deviné!

RAYMOND.

Marie!

MARIE.

Arrêtez donc! Vous n'êtes pas encore
Représentant, monsieur.

RAYMOND.

Marie! oh! je t'adore!

MARIE.

Raymond qu'importe un titre au devoir généreux?

RAYMOND.

Nous ferons nommer Jean et nous serons heureux.

Digitized by Google

DEUXIÈME ACTE.

Un salon chez M. Grosbonnet.

SCÈNE Ire.

JEAN ET RAYMOND.

JEAN, *à Raymond, en entrant.*

Qui, moi, transfuge hier, et demain député,
Au gré de son caprice ou de sa vanité!
Ce calcul politique est chose que j'abhorre.

RAYMOND.

Lui résister ainsi, mais c'est fléchir encore.

JEAN.

Non! je m'abstins un peu pour elle, mais beaucoup
Par dégoût.

RAYMOND.

Le devoir fait taire le dégoût,
Jean. Plus le mal est grand, moins il faut de réserve.

JEAN.

Attends! je te conduis dans le cénacle! observe!
Tu vas entendre et voir, ce matin, sans détour,
Mon beau-père, monsieur Grosbonnet, dans sa cour
De candidats.

RAYMOND.

Je sais qu'il est partout des drôles!

JEAN.

Eh! c'est de ce bois-là qu'on fait nos premiers rôles!

RAYMOND.

Tais-toi donc!

SCÈNE II.

LES MÊMES, GROSBONNET, GOSWIN ET TAVERNIER.

GROSBONNET.

Eh! messieurs, l'on est donc candidats!
Être législateur! diantre! de tels mandats
Ne sont pas, comme on dit, de la petite bière!
Il faudra mettre bien vos chances en lumière.

Digitized by Google

GOSWIN.

Chacun sait du scrutin que vous tenez la clé :
L'électeur prend le pas quand vous avez parlé.
(Montrant Jean.)
Si monsieur acceptait, nous n'aurions aucun titre,
Son refus vous permet de nous servir d'arbitre,
Et nous venons tous deux, sans bruit, sans passion,
Remettre entre vos mains, monsieur, l'élection,
Heureux si votre choix, plaisant à votre fille,
Pouvait en même temps m'ouvrir votre famille.

TAVERNIER.

Moi, je suis avocat et ministériel.
A nous les soins du monde, aux prêtres ceux du ciel!
Sans pratiquer, je tiens au culte de mes pères,
Mais de 89 j'aime les droits austères.
Libre, au gouvernement mon vote est engagé,
Et, respectant la Foi, j'évince le clergé.

GOSWIN.

Je n'ai point tant de peur de la théocratie :
Le prêtre est un agent de la démocratie,
Acceptons son concours, car ces rivalités
Prennent les questions par les petits côtés ;
Une Église qui tient les cœurs par chaque fibre
Se plaît au droit commun et ne veut qu'être libre.

TAVERNIER.

Libre de tout courber sous la loi du plus fort.

GROSBONNET

Laissons là les sujets irritants. Tout d'abord,
Il convient que chacun établisse ses chances.

GOSWIN.

Moi, j'ai dans le canton de vastes influences!
Car j'y connais le tiers et le quart, il n'est pas
De coin où bien souvent je ne porte mes pas,
Pour jouer, rire et boire avec nos bons apôtres,
Parler culture aux uns, causer fillette aux autres,
Ou, du poing sur la table annonçant un capot,
Fraterniser avec chacun devant un pot.
Sans railler leurs travers, sans reprendre leurs vices,
A tous ces braves gens j'ai rendu des services ;

Digitized by Google

Me tenant à l'écart des débats provoquants,
J'ai pris soin de rester bien avec les deux camps;
Aussi, choyé de tous, aimé, je puis le dire,
L'électeur connaîtra celui qu'il doit élire.

GROSBONNET.

L'on vote volontiers pour l'homme sans façon
Dont l'électeur se dit : C'est un charmant garçon!

TAVERNIER.

Philippe Tavernier est aimé dans Bruxelle,
Pour le libéralisme on y connaît mon zèle,
Je l'ai servi, malgré les pédants, les jaloux,
Des pieds, des mains, en prose, en vers et contre tous.
Depuis que j'ai vingt ans, guidé par un bon maître,
Je n'ai rien dit ni fait qui pût me compromettre;
Qu'importe la science au public ignorant?
Le tout est de ne point résister au courant!
J'ai servi mon parti contre le droit lui-même!

GROSBONNET.

C'est ainsi qu'on parvient à tout.

TAVERNIER.

Aussi, l'on m'aime
Et j'apporte avec moi, lettres, instructions,
Places, de quoi suffire à dix élections.

GROSBONNET.

Bien.

GOSWIN.

J'ai tous les fermiers de la maison De Vance.

TAVERNIER.

Pour moi des ordres sont donnés en conséquence.

GOSWIN.

Mon oncle étant brasseur, je tiens les cabarets.

TAVERNIER.

La Banque de Belgique est dans mes intérêts.

GROSBONNET.

Vrai, monsieur!

GOSWIN.

Moi, ma tante est bien millionnaire!

Digitized by Google

TAVERNIER.

Moi, de *l'Observateur* je suis actionnaire;
Vingt fois à ses patrons j'ai servi de courtier
Et je connais à fond tous les tours du métier.

GOSWIN.

Mon frère est colonel de la garde civique.

TAVERNIER.

Mon père est grand Cadosh dans l'ordre maçonnique.

GROSBONNET.

Cadosh!

GOSWIN.

J'ai sur la place un droit d'hérédité :
Ma tante est sœur de lait du défunt député!

GROSBONNET.

(A Tavernier.) (A Goswin.)
Quelle adresse, monsieur! — Et vous, quel apanage!
A vous deux vous feriez un vrai remue-ménage.
Voilà comme on prépare une élection, quoi!
— C'est bien embarrassant.

RAYMOND.

Messieurs, permettez-moi.
On dit — je veux vous mettre à même d'y répondre
Et, si vos détracteurs ont tort, de les confondre —
On dit — je dis tout haut ce que l'on dit tout bas —
(A Tavernier.)
Qu'un libéral pour vous vote et ne pense pas;
Que vous êtes de ceux dont la vaillance incline
A la servilité.

TAVERNIER.

Dites la discipline!

RAYMOND.

De ceux qui, du pouvoir pour gravir le sommet,
S'attachent, pieds et poings liés, au cabinet;
Qui prêchent l'examen, ce droit imprescriptible,
Et jurent par la voix d'un ministre infaillible;
De ceux dont leur parti, qui les gorge de biens,
Ne fait que des valets et non des citoyens.

Digitized by Google

TAVERNIER.

Sauf les expressions, très-peu parlementaires,
C'est vrai! Quoi! mon parti tient le char des affaires,
Et je ferais état de ruer dans les rangs!

GROSBONNET, *à Raymond.*

Des chefs qu'on se choisit ne sont pas des tyrans.

TAVERNIER.

Le cabinet, c'est nous! Nous régnons, il décide;
On ne me verra pas voter mon suicide!
Dès qu'il a résolu, chaud ou froid, blanc ou noir,
Former l'opinion devient notre devoir,
Je plaide son idée et, fidèle interprète,
J'ai toujours pour cela quelque doctrine prête.

RAYMOND, *à Grosbonnet.*

Vous êtes satisfait? —
(A Goswin.)
Monsieur, j'en viens à vous.
On dit — est-ce justice ou propos de jaloux? —
Que votre opinion, dont on se scandalise,
Est un libéralisme au profit de l'Église,
Que votre amour du peuple est un masque oppresseur
Et que le vrai visage est votre confesseur.

GOSWIN.

Ne soyez pas servile et l'on vous calomnie!
Vous qui tantôt blâmiez comme un mauvais génie
La discipline!

RAYMOND.

On dit — serait-ce avec raison? —
Que cette indépendance est de la trahison.

GOSWIN.

Quoi! ne peut-on aimer le droit dans sa patrie
Sans produire un brevet de franc-maçonnerie?
Ni servir le progrès qu'en étant garanti
Par un collier qui dit : J'appartiens au parti?

RAYMOND.

Lorsqu'à s'avouer tel tout libéral s'applique,
Vous préférez cacher le licou catholique.

Digitized by Google

GOSWIN.

Le parti catholique a son homme avoué.

RAYMOND, *à Jean.*

Il masque le second, le tour est bien joué.

GOSWIN.

Je suis indépendant.

RAYMOND.

Et cette indépendance
Aspire enfin à plaire à la haute finance.

GOSWIN.

Les grands plans financiers font, bien exécutés,
La fortune d'un peuple.

RAYMOND.

Et de ses députés!

GROSBONNET.

Pourquoi non? L'on s'exerce et l'on apprend à faire
Les affaires de tous...

RAYMOND.

En faisant son affaire.

GROSBONNET.

Monsieur l'Américain, vous faites le railleur.

RAYMOND.

Bah! jouez au bouchon pour trouver le meilleur!

GROSBONNET.

C'est de la politique au moins!

RAYMOND.

Et de la bonne!

JEAN, *à Raymond.*

Voilà de tes succès!

RAYMOND.

Ils n'ont rien qui m'étonne.

TAVERNIER, *à Grosbonnet.*

Moi, monsieur, si j'obtiens votre protection,
Je puis promettre un pont, plus, une station.

GOSWIN.

J'ai de tout le canton loué les équipages.

Digitized by Google

TAVERNIER.

Je puis sur le canal supprimer les péages.

GOSWIN.

Puis, quand j'aurai conduit mes hommes au scrutin,
Je compte leur offrir un superbe festin.

TAVERNIER.

Le champagne compris ?

GOSWIN.

Ici, c'est le bourgogne.

TAVERNIER.

Pour de vieux chambertin l'on se vend sans vergogne.

GROSBONNET.

Ne dites pas de mal de mon grand électeur !
Le bon vin persuade et n'est pas corrupteur;
Je bois le leur chez eux, comme eux chez nous le nôtre;
Ma cave seulement est meilleure qu'une autre,
Voilà tout.

GOSWIN.

Criez-vous à la corruption ?
Et votre pont, monsieur, et votre station !
Pour contre-balancer un pareil avantage,
Un repas au bourgogne est un maigre potage.
(A Grosbonnet.)
Je ferai mieux : La femme, au village, comprend
Que c'est un jour entier de travail qu'on lui prend,
Et, l'intérêt public n'entrant pas dans sa tête,
Elle chicane l'homme et trop souvent l'arrête;
Moi, pour concilier l'électeur et l'époux,
Je glisse à sa moitié la pièce de cent sous.

TAVERNIER.

C'est acheter le vote.

GOSWIN.

Et vous ! et vos menaces
De destitutions ! vos promesses de places !

TAVERNIER, *à Grosbonnet.*

Il ne lui manque plus que de mettre les voix
Aux enchères, monsieur, à l'ombre de la croix.

GOSWIN.

Cela viendra, monsieur, pour suivre le beau zèle
Des Maçons partageant les emplois à la truelle.

Digitized by Google

TAVERNIER.

Vos *stokslagers* sont prêts?

GOSWIN.

Vous jetez plus souvent
Les pavés de l'émeute aux vitres d'un couvent!

TAVERNIER.

Voilà bien les cagots et leur cri d'agonie!

GOSWIN.

Voilà bien la doctrine et son dieu-calomnie!

TAVERNIER.

Corrupteurs!

GOSWIN.

Corrompus!

TAVERNIER.

Jésuites!

GOSWIN.

Libertins!

TAVERNIER.

Tartufes du forum!

GOSWIN.

Émeutiers!

TAVERNIER.

Calotins!

RAYMOND.

Bien! ferme! jetez-vous de la boue à cœur joie,
Mes braves! battez-vous d'avance sur la proie!
Courage! arrachez-vous le masque et le drapeau!
— Eh! l'ours se porte bien, dont vous vendez la peau!
Arrière! Rencavez le vin, les fortes sommes!
Monsieur Jean Barnaret accepte : place aux hommes!

JEAN.

Moi!

GOSWIN.

Lui!

GROSBONNET.

Bravo, mon gendre! et c'est le premier pas!

JEAN.

Non! mon ami plaisante et je n'accepte pas!
Moi! j'irais me commettre à cette parodie,

Digitized by Google

Acheter le scrutin, lutter de perfidie,
Puis, emboîter le pas dans ce beau régiment,
Jeter à l'adversaire un servile aboiement,
Lui renvoyer la balle en de fausses tempêtes!
Non! qu'un autre s'illustre à ce jeu de raquettes!

GROSBONNET.

Cet honneur cependant...

JEAN.

Un honneur! eh bien! non!
En face de César je comprends un Caton,
Un d'Orange devant Philippe deux! j'admire
Danton bravant les rois et Pitt bravant l'Empire.
Mais... Ah! ce qui nous perd, c'est cette vanité!
On vendrait son honneur pour être député!
Eh! des milliers d'élus ont des honneurs semblables!
Citez-moi dix grands noms parmi tant d'honorables!
Tenez, je vous le dis et sans mâcher le mot,
S'il n'est un lourd devoir, cet honneur est bien sot!
Mais, si l'intrigue règne au forum politique
Et la vanité folle au foyer domestique,
Si le journal s'abaisse au rôle d'histrion,
Si la Chambre n'est plus qu'un parlement croupion,
Ah! l'on verra tomber sur la charte en ruine
L'arbre de liberté, tout rongé de vermine!

RAYMOND.

Ami! nos droits sont nés d'hier, mais pour toujours,
Car l'enfant est viable, il grandit tous les jours.
Ah! je comprends du bien ta noble impatience,
Ma raison se révolte avec ta conscience;
J'aime aussi qu'un parti, cavalier sûr et prompt,
Au flanc des libertés donne de l'éperon,
Et quel rôle plus grand que d'oser, à ce faîte,
Former des citoyens, pour marcher à leur tête!
Mais par être le gland le chêne a commencé,
Mais, quand on crie au feu, l'on court au plus pressé,
Mais l'on peut rire, ami, de ce dont tu t'irrites,
Ce sont là d'un bon sol les plantes parasites.
D'ailleurs, tous les bienfaits ne sont pas différés,
Remontez soixante ans, trente ans, et comparez!

Digitized by Google

J'observais mon pays dans mes longues absences,
Je partageais de loin toutes ses espérances,
Mon cœur retentissait de ses émotions,
Je vivais de sa vie et de ses passions :
Eh bien, sans optimisme et sans forfanterie,
Après cinq ans, je trouve en progrès ma patrie !
Timide elle a marché, marchons avec fierté :
L'histoire applaudira sa jeune liberté.
Mais, si les gens de bien qui pensent, qui comprennent,
Rompent devant les sots et de dédain se prennent,
Si le devoir qui peut conjurer tout péril
Rentre en sa tente, à qui le terrain reste-t-il?
Le clergé se maintient, la discipline augmente;
Tes fermiers, à ta barbe, on les enrégimente!
Et le danger devient réel, en vérité,
Par la défection de l'honneur dégoûté.

GROSBONNET.

Bien, Raymond! touchez là! voilà parler en homme!
L'Américain comprend la politique, en somme.

RAYMOND.

J'ai dit, je conclus : Jean au scrutin se soumet.
(Bas à Jean.)
Eh! tu peux accepter : ta femme le permet!

JEAN.

Non! je n'accepte point.

GROSBONNET.

C'est s'obstiner, mon gendre.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LA BARONNE DE VANCE.

JEAN, *à la baronne.*

Entrez, madame, entrez! vous pouvez nous entendre.
— Je ferai mon devoir sans être au parlement,
Je n'y pourrais trouver ma place en ce moment.

RAYMOND.

Qui partout se respecte est partout à sa place.
Libre sans trahison et ferme sans menace,
Un homme indépendant n'a-t-il pas, à ton gré,
Un grand rôle à jouer?

Digitized by Google

JEAN.

J'y suis mal préparé.
Ce rôle, en ce moment, excéderait mes forces.
L'électeur ne mord pas d'ailleurs à ces amorces,
Et je pense, au rebours du système exploiteur,
Que le représentant est fait pour l'électeur.
Donc, je m'en tiendrai là; ce n'est pas une excuse;
Tout motif personnel mis à part, je refuse.

LA BARONNE, *à Grosbonnet.*

Peut-être a-t-il raison, n'y contredisons point:
A bien choisir son heure on arrive à bon point.
Je comprends qu'un esprit, né pour les hautes cimes,
Ne se gaspille pas en des luttes infimes.
Mais son refus nous met à l'aise, s'il vous plaît
Que nous causions un peu d'un petit intérêt.

GOSWIN, *à la baronne.*

Suis-je indiscret, ma tante?

LA BARONNE.

A toi je l'ose dire.

TAVERNIER.

J'entends à demi-mot, madame, et me retire.

(Goswin sort.)

JEAN, *saluant.*

Madame.

LA BARONNE.

Non, restez, vous êtes du complot.

RAYMOND, *à Jean.*

Je vais chercher ta femme et te rejoins bientôt.

(Il sort.)

TAVERNIER, *à Grosbonnet.*

La croix, monsieur, est due à votre beau civisme,
On connaît en haut lieu votre libéralisme,
Le monde aux libéraux appartient désormais,
Et monsieur Grosbonnet ne l'oubliera...

GROSBONNET.

Jamais!

(Tavernier sort.)

Digitized by Google

SCÈNE IV.

GROSBONNET, JEAN ET LA BARONNE.

LA BARONNE.

Contre ce beau Jamais je ne viens pas m'inscrire :
Entre bons vieux amis pourquoi se contredire?
Nous aimons le progrès, tous deux, mais l'électeur
Estime en vous aussi l'esprit conservateur.

GROSBONNET.

Conservateur! A qui le dites-vous, madame?
Je suis conservateur, de biens, de corps et d'âme!
Mais le sage progrès, mûrement médité,
Seul conserve la paix avec la liberté.
Si je suis libéral, c'est que j'ai pour devise :
Le bourgeois au pouvoir et le prêtre à l'église!
Et crois que c'est ainsi, mais non pas autrement,
Qu'on peut du droit nouveau fixer le monument,
De la société fermer le flanc qui saigne,
Enfin du tiers-État consolider le règne.
Mais jetai-je la pierre à la religion?
Quand m'a-t-on vu tomber dans la contagion
Que fomente l'esprit révolutionnaire,
Ou du socialisme attiser le tonnerre?

LA BARONNE.

Non, sans contredit, non! et j'en mettrais la main
Au feu.

GROSBONNET.

Mais si jamais, aujourd'hui pour demain,
Le volcan vomissait ses laves d'utopie,
Si la propriété cédait au choc impie,
Si le trône perdait son droit patriarcal,
Moi, l'ardent libéral, moi, l'anticlérical,
Je vous tendrais la main contre l'affreux vampire,
Je serais tout ce qu'on voudrait, même à l'Empire!
Prêt à mourir au poste, à monter à l'assaut,
Avec le prêtre, avec le diable, s'il le faut!

LA BARONNE.

Ah! votre beau Jamais a son pendant, j'espère!
Compris ainsi, les deux partis font bien la paire;
Pour moi, je n'ai jamais pu distinguer entr'eux.

Digitized by Google

GROSBONNET.

Laissez-nous donc régner! que voulez-vous de mieux?

LA BARONNE.

Moi? rien! Nous sommes faits pour toujours nous entendre;
Tout mon espoir se borne à vous donner un gendre.
Mais, puisque vous voulez un gendre député,
Que l'amant au scrutin doit être ballotté,
Que mon neveu vaut l'autre et, sauf bien peu de chose,
Qu'ils servent une seule et même grande cause,
La politique, ayant tous ses apaisements,
Peut laisser le champ libre à d'autres sentiments;
Devant le prétendant le candidat s'efface
Et l'affaire de cœur prend la première place.
Dès lors, je n'ai plus peur d'y perdre mon latin;
Dès lors, si vous restiez l'arbitre du scrutin
Dans ce grave intérêt dont l'urne est investie,
Vous seriez à la fois le juge et la partie.
Un magistrat s'abstient quand les siens sont en jeu.
Je pourrais vous prier de porter mon neveu
Et ma vieille amitié vous toucherait peut-être
En faveur d'un enfant que vous avez vu naître;
J'aime mieux faire appel, en de semblables cas,
A la simple équité des hommes délicats,
Et ne demande rien, dans ces luttes légales,
Qu'un juge impartial et des armes égales.
Il vous en coûtera bien un peu de lâcher
Le coursier bien dressé que vous faites marcher;
Mais, pour prendre parti dans votre propre cause,
Il n'est point de péril en la demeure, et j'ose
Compter sur votre cœur qui ne peut refuser
D'égaliser la chance et de vous récuser.
Vous le devez à vous, autant qu'à votre fille.

GROSBONNET, *à Jean.*

M'abstenir!

LA BARONNE.

Oui, tous deux, par raison de famille.

GROSBONNET.

Vous êtes d'une force et d'une habileté!

LA BARONNE.

Je compte bonnement sur votre dignité.

Digitized by Google

GROSBONNET.

M'abstenir!

LA BARONNE.

Exciper de votre incompétence,
Votre famille étant en jeu dans la sentence.

GROSBONNET.

M'abstenir!

LA BARONNE.

Sans danger et pour quelques moments,
Non entre deux partis, mais entre deux amants.

GROSBONNET.

M'abst... !

LA BARONNE.

A notre alliance est-il rien à reprendre?

GROSBONNET.

Rien!

LA BARONNE.

Ou si mon neveu vous répugne pour gendre?

GROSBONNET.

Non!

LA BARONNE.

Eh bien! laissez-lui gagner ses éperons,
Sans marcher contre nous.

GROSBONNET.

M'abstenir! Nous verrons!

LA BARONNE, *à Jean.*

A l'amour, au scrutin, c'est laisser l'équilibre;
L'électeur aura-t-il jamais été plus libre?
Et le père non plus n'est pas d'intention
D'exercer sur sa fille aucune pression.

GROSBONNET

Qu'y gagnez-vous?

LA BARONNE.

Goswin, pour la rendre sensible,
N'aura rien négligé d'humainement possible.

JEAN, *à part.*

Marie! à l'élu même elle résisterait!
Il le sait! Ont-ils donc sous roche un intérêt?

Digitized by Google

GROSBONNET, *à Jean.*

S'abstenir! ce n'est rien, presque rien, peu de chose!
C'est un déplacement de cent voix qu'on propose.

JEAN.

Cent voix!

LA BARONNE, *à Grosbonnet.*

Vous plairait-il les porter contre nous?

GROSBONNET.

Je ne dis pas!

LA BARONNE.

Pour nous?

GROSBONNET.

Euh!

LA BARONNE.

Donc, abstenez-vous.

JEAN.

Cent voix!
(A la baronne.)
Votre neveu n'est-il pas catholique?

LA BARONNE.

Oh! si peu!

JEAN.

N'a-t-il pas défendu l'Encyclique?

LA BARONNE.

En chrétien!

JEAN.

N'a-t-il pas, l'an passé, pris parti
Pour un représentant clérical?

LA BARONNE.

Un ami.

JEAN, *à Grosbonnet.*

Deux partis presque égaux ici sont en présence,
Combien de voix au plus font pencher la balance?

GROSBONNET.

Quarante et plus souvent vingt ou dix; une fois
Il ne s'en est fallu même que de deux voix:
Les nôtres; nous avions flairé le précipice
Et nous étions rentrés tout exprès de la Suisse.

Digitized by Google

JEAN.

Ce fut un heureux jour!

LA BARONNE.

C'était un enragé
Clérical.

GROSBONNET.

Votre ami.

LA BARONNE.

Goswin est bien changé.
Il est indépendant!

JEAN, *à Grosbonnet.*

On sait quelle mixture.
Se glisse sous ce nom dans la législature.
S'abstenir! Mais là-bas aussi, plus d'une fois,
A la Chambre, il s'en faut d'une voix; cette voix,
Si nous nous laissions prendre à quelque chausse-trappe,
Un bel indépendant la donnerait sous cape!
Non! mon beau-père! non! cent voix! pas même deux!
Pas même ces deux voix qu'en un jour hasardeux
Nous vînmes apporter de Suisse à la patrie!
— Allons! madame, il faut changer de batterie!

LA BARONNE.

A la servilité l'on s'en tiendra toujours?

JEAN.

Certaine indépendance est un pavé de l'ours.

LA BARONNE.

Si monsieur Tavernier pense plaire à Marie.

JEAN.

Ce sera par amour si ma sœur se marie.

LA BARONNE.

D'ailleurs, du ministère il vient en droite main!

JEAN.

Nous saurons faire un choix!

LA BARONNE.

Du jour au lendemain?

JEAN.

Dussé-je moi-même!

GROSBONNET.

Ah! t'y voilà!

Digitized by Google

SCÈNE V.

LES MÊMES, CAMILLE ET RAYMOND.

GROSBONNET, *à Camille.*

Viens, ma fille,
Fixer au cœur de Jean un projet qui vacille.

JEAN, *à Raymond.*

Ami, tu m'accusais! Ah! tout est dévoilé!
Pièce à pièce, l'on m'a subtilisé, volé,
Dans ce piége emmiellé du bonheur domestique,
Ma jeunesse, ma foi, mon honneur politique,
Tout ce qui m'appartient... et ne m'appartient point!
Car le devoir n'est pas une mode, un pourpoint
Dont on change, un bijou qu'on mette en loterie,
Et mon vote appartient à la sainte patrie!

RAYMOND.

Je te retrouve Jean! Mon ami, quel beau jour!

CAMILLE.

Sois donc représentant, nous irons à la cour!

GROSBONNET.

Accepte et déjouons une vaine tactique.

JEAN, *à Camille.*

Tu veux que je me range au devoir politique?

CAMILLE.

Sans doute.

JEAN.

Tu le veux? Eh bien, pour commencer,
Aux dangers de ce monde il faudra renoncer;
Sais-tu qu'il te perdait et qu'en brisant la chaîne,
Je sens qu'en mon silence il couvait de la haine.

CAMILLE.

Jean! mon ami!

JEAN.

Sais-tu... Mes enfants! mes enfants!
Voilà le premier soin des devoirs triomphants.
Honte et dérision! ô faiblesses maudites!
Moi, libéral, mon fils est aux mains des jésuites!
Ma fille... Ah! conçoit-on qu'on puisse ainsi déchoir?
Écoute! dès demain — s'il se peut, dès ce soir —
Mes enfants quitteront l'école.

Digitized by Google

CAMILLE.

Une rupture!

GROSBONNET.

Tu veux tordre les reins à ta candidature!

LA BARONNE.

Pardon. Je me retire!

(A Camille.)

O chère, je te plains.

JEAN.

Oh! madame, plaignez surtout ces orphelins
Qui vont perdre en un jour, pourquoi? pour des chimères,
Leurs pères révérends et leurs pieuses mères,
Et rompre du couvent les saintes parentés
Pour des tyrans mondains qui les ont enfantés!

(Elle sort.)

SCÈNE VI.

LES MÊMES, excepté LA BARONNE.

GROSBONNET.

Dans son monde elle va répandre le scandale!

JEAN.

Son monde nous perdrait, sortons de ce dédale.

GROSBONNET.

Attends, attends du moins après l'élection.
Cinquante voix, pour sûr, feront défection!

JEAN.

Nous en gagnerons cent en montrant de l'audace!

GROSBONNET.

Mais, mon cher.

JEAN.

Point de mais!

CAMILLE.

Mais, mon ami!

JEAN.

De grâce!

CAMILLE.

Tu peux bien concéder quelque chose à mes vœux.

Digitized by Google

JEAN.

Les nerfs n'y feront rien désormais, je le veux!

CAMILLE.

Tu n'aurais pas besoin de paroles grossières.

JEAN.

On ne met pas de gants pour rompre ses lisières :
Pardonne, et, quand l'honneur a repris le dessus,
Laisse-moi dépouiller la robe de Nessus!

GROSBONNET.

Je crains...

RAYMOND.

Rien n'est à craindre excepté la faiblesse.
Le pouvoir le plus sûr du cœur, c'est sa noblesse.

JEAN.

Oui, luttons le front haut, toute bannière aux vents!
— Comme je vais demain embrasser mes enfants!

GROSBONNET, *à Raymond.*

Je connais mon scrutin.

RAYMOND.

Je connais mon époque!

JEAN.

En avant! Dès ce soir il faut que l'on convoque
L'Association libérale!

GROSBONNET.

Pourquoi?
L'Association libérale, c'est moi!

JEAN.

Non, c'est l'opinion, régnant, mûre et féconde.

RAYMOND.

Nous tiendrons des meetings.

JEAN.

Oui, comme au nouveau monde!

GROSBONNET.

Monsieur, vous n'êtes pas en Amérique ici.

RAYMOND.

Monsieur, les Belges sont des citoyens aussi.

Digitized by Google

JEAN.

Ah ! l'on croyait jouer les libéraux sous jambe!

GROSBONNET.

C'est marcher trop vite.

RAYMOND.

Eh ! le pays est ingambe!

CAMILLE, *à Jean.*

Pourvu que...

JEAN.

Laisse-moi respirer un instant.

RAYMOND.

Rule, Belgium!

CAMILLE, *à elle-même.*

Pourvu qu'il soit représentant!

Fin du deuxième acte.

(*A continuer.*) CH. POTVIN.

Digitized by Google

La poésie lyrique française en Allemagne.

Gœthe, qui savait le français parfaitement, raconte qu'un jour il voulut faire des vers français et qu'il les fit médiocres. Je veux le croire. Pourtant, le sujet était heureusement choisi, et l'on peut présumer que les vers de celui qui fut le successeur à la fois de Voltaire et d'Albert de Haller dans la royauté intellectuelle du monde occidental, n'étaient dépourvus ni d'esprit, ni de sentiment, ni de charme. Mais le petit poëme qu'il a jeté au panier appartenait au genre lyrique, lequel, plus que tout autre, est l'expression de la personnalité, c'est-à-dire, en dernière analyse, de la race. La poésie lyrique part du cœur et s'adresse au cœur. Le cœur est de sa nature national, simple, unique. S'il y a des cœurs multiples, composites, compliqués, cosmopolites en fait et en vérité, ce sont des phénomènes exceptionnels ; si quelqu'un, doué d'un cœur de ce genre, se trouve être un poëte lyrique, c'est un phénomène plus rare encore, une merveille. La tête peut appartenir à l'humanité et s'approprier l'humanité ; le cœur appartient à la famille, à la cité, à la patrie. Le dualisme est artificiel et stérile. Je ne crois pas au partage du cœur. Les enfants des frontières peuvent hésiter entre deux idiomes qui leur sont également familiers; un moment vient où ils font choix d'une langue, d'une littérature, d'une patrie intellectuelle à laquelle ils sont forcés de se tenir. Ainsi a fait Van Hasselt, dont les premiers essais sont partagés entre le français et le néerlandais. Ainsi ont fait, sous le régime français, quelques Alsaciens : Pfeffel, les Stoeber, d'autres encore, et des meilleurs, ont opté pour l'Allemagne. Les belles odes du grand Frédéric nous laissent froids. Henri Heine, sagement, s'est traduit en prose et s'est fait corriger par Gérard de Nerval. C'est en prose qu'un autre poëte allemand, trop oublié de ses compatriotes, M. Louis Wihl, a transcrit son *Voyage au pays bleu*.

Digitized by Google

Je ne sais si jamais Français de talent ou même de génie a cru réussir dans la poésie allemande. Qu'on ne cite pas Chamisso : il était de race lorraine, il avait neuf ans quand ses parents émigrèrent ; sa vie presque entière s'est passée en Prusse. Lui aussi a dû opter ; il n'a été poëte, et grand poëte, qu'en allemand. L'incompatibilité des deux nationalités en matière poétique se révèle dans son petit chef-d'œuvre intitulé *Schloss Boncourt* : l'original est une perle de la plus belle eau ; la traduction française, que le poëte a faite lui-même et qui a charmé Chateaubriand, n'est que de la verroterie estimable. D'autres poëtes allemands n'ont de français que leur nom ou l'origine plus ou moins ancienne de leur famille. Ainsi le baron de La Motte Fouqué, J.-B. Rousseau (de Bonn), Otto Roquette.

S'il faut à peu près renoncer à la composition poétique rimée et rhythmée dans une langue qui n'est pas la langue maternelle, peut-on du moins essayer avec quelque chance de succès de faire passer dans sa propre langue les produits de la muse étrangère, sans rien ou presque rien y changer? La poésie lyrique, en particulier, est-elle susceptible de traduction en vers? Précisons davantage. La poésie lyrique allemande peut-elle être rendue en vers français, et la poésie lyrique française en vers allemands, de manière à n'offenser ni le goût ni la langue? Les rigoristes disent non, et leur opinion paraît prévaloir aujourd'hui pour la traduction française. Voici cependant un des littérateurs les plus internationaux de notre temps, M. Amiel, qui prétend démontrer par son propre exemple — et la démonstration réussit assez bien — qu'en dépit de toutes les bonnes raisons que l'on peut donner contre les traductions en vers, le procès n'est pas encore jugé sans appel. — « La traduction parfaite, dit-il fort justement, serait celle qui rendrait, non pas seulement le sens et les idées de l'original, mais sa couleur, son mouvement, sa musique, son émotion, son style distinctif, et cela dans le même rhythme, avec des vers de même forme et un même nombre de vers. Cet idéal est inaccessible. » Mais quel autre idéal est accessible? « Ne suffit-il pas, ici

Digitized by Google

comme ailleurs, c'est-à-dire en traduction comme en morale, qu'on se rapproche quelque peu du type irréalisable pour avoir droit à l'existence et même à l'encouragement? »

Quoi qu'il en soit de cette controverse, qui probablement ne sera jamais vidée, une chose est certaine : pour traduire la poésie, il ne suffit pas d'être un ouvrier consommé ni même un artiste en versification et en beau langage. Il faut être poëte, c'est-à-dire créateur. La plupart des poëtes français, malheureusement, se soucient peu de la littérature allemande. Beaucoup, sachant l'anglais, l'italien, l'espagnol, ignorent l'allemand et ne connaissent Lessing, Schiller, Platen, Gœthe même, que par ouï-dire ou par des traductions incolores : il suffira de nommer, avec regret, Lamartine et Victor Hugo. Les Français, depuis longtemps, traduisent et retraduisent Horace; on compte ceux qui ont essayé, soit par traduction, soit seulement par adaptation, de reproduire en beaux vers les chefs-d'œuvre de la lyre germanique [1]. J'excuse les vrais Français, auxquels un certain dédain de l'étranger ne messied point; peut-être, si leur horizon était plus vaste, verraient-ils moins nettement; leur organe, si franc, si pur, pourrait s'altérer au contact de sons exotiques, tudesques, et nous en pâtirions. Les Belges ne sont pas au bénéfice de ces circonstances atténuantes. Il y a eu des essais louables, qui n'ont pas été encouragés. Mais, sauf Van Hasselt, combien de poëtes belges ont pris au sérieux la mission d'intermédiaire que leur assigne leur position ethnographique et géographique? Les Alsaciens, arrêtés par Louis XIV dans leur développement naturel, n'ont guère compris, en ce domaine de la poésie, le rôle qui leur était dévolu de par les caprices de la politique. En revanche, quelques Suisses, des Genevois surtout, qu'oblige la mémoire de Mme de Staël, font leur devoir consciencieusement et correctement. J'ai déjà nommé M. Amiel; on trouve dans ses *Étrangères* des traductions souvent heureuses de quelques-unes des œuvres

[1] En 1860, M. Pierre Mercier, M. Radier, M. Naudet, M. Fouillée, M. de Chatillon ont admirablement traduit en vers quelques poésies de M. Wihl. M. Pierre Mercier a traduit toutes les *Hirondelles*, mais en prose.

Digitized by Google

les plus connues et en même temps les plus difficiles des poëtes lyriques d'Allemagne. M. Vuy en donne plusieurs, surtout de Kerner et d'Uhland, dans ses *Strophes d'outre-Rhin*. Genève possède en M. Marc Monnier un poëte polyglotte tout à fait habile, dont le talent merveilleusement souple se plie à tous les genres, se joue de toutes les difficultés. L'Institut national genevois s'intéresse aux traductions ; il a ouvert naguère un concours pour la traduction de quelques morceaux de poésie lyrique allemande ; si je ne me trompe, le prix ou un des prix a été remporté par un Belge, M. Abrassart.

Les exceptions confirment la règle. Il est permis d'affirmer que la poésie lyrique allemande, si riche par la qualité et par la quantité, est trop négligée dans les pays de langue française.

Il n'en est pas de même de la poésie lyrique française en Allemagne. Là, des poëtes de premier rang ne croient nullement déroger en se faisant traducteurs. Leur exemple porte des fruits. Les poëtes secondaires, les débutants, les amateurs les imitent. Ainsi le trésor littéraire de la France s'ouvre toujours plus au grand public d'Allemagne, qui sait l'apprécier et en tire des jouissances de bon aloi et un réel profit. Il en est de même des littératures des autres nations. On sait que Shakespeare est pour le moins aussi populaire en Allemagne qu'en Angleterre, grâce aux traductions hors ligne, qui équivalent à des originaux, de Schlegel, de Tieck, de Baudissin, qui vient de mourir presque nonagénaire, la plume à la main [1]. Les chefs-d'œuvre scandinaves ont droit de cité en Allemagne à plus d'un titre ; nul n'y considère la *Frithiofssaga* comme un produit de l'étranger. La femme d'un des premiers jurisconsultes d'Allemagne, Mme Bertha

[1] On s'efforce aujourd'hui de faire autrement que ces trois maîtres ; on ne parvient pas à faire mieux. C'est qu'ils sont poëtes avant tout, bien plus que leurs épigones. Le comte de Baudissin, issu d'une grande famille du Schleswig-Holstein, a prêté à Tieck son travail et son génie ; il n'a jamais songé à se faire un nom. On reconnaît sa valeur après sa mort. Il a traduit, outre Shakespeare et le théâtre italien, Molière, les *Proverbes* de Carmontelle, ceux de Leclercq, et quelques pièces de M. Coppée qu'il tenait en haute estime.

Digitized by Google

Arndts, a traduit les sonnets de Vittoria Colonna. Dante n'a pas de plus fervents admirateurs en Italie, ni de commentateurs plus intimes; un roi allemand lui a consacré ses veilles; l'œuvre de Jean de Saxe demeurera classique. Pour en revenir à la poésie lyrique française, quelques noms, dont la liste pourrait aisément être augmentée, prouveront que je n'exagère pas.

Dès 1826, Gustave Schwab, qui partage avec Uhland l'honneur d'être le chef de cette école souabe dont Heine s'est moqué, mais dont l'inspiration était saine, sérieuse et honnête, a traduit et publié des poésies choisies de Lamartine. Dix-sept ans après, en 1843, un autre Souabe, animé d'un esprit tout différent et qui était alors dans la force de sa jeunesse et de son radicalisme naïf, Georges Herwegh, donnait à son tour au public, qui l'accueillait avec joie, une traduction des *Œuvres complètes* de l'auteur des *Méditations*. Vers la même époque, Mme de Ploennies publiait son *Bouquet de fleurs étrangères*, *Fremder Strauss*, où sont réunis divers morceaux choisis de Lamartine, Victor Hugo, Chateaubriand, Casimir Delavigne et autres; Adalbert de Chamisso et le baron Gaudy faisaient paraître en peu d'années deux éditions de Béranger. L'immortel chansonnier a trouvé plusieurs autres traducteurs, M. Louis Seeger, qui a eu, lui aussi, deux éditions (1839, 1859), M. Silbergleit (1865), M. Laun (1869). On doit encore à M. Seeger la traduction des *Œuvres poétiques* de Victor Hugo (1860). Mme Hasenclever, née de Schadow, a traduit celles d'Auguste Brizeux (1874). M. Dohm vient de rendre avec beaucoup de bonheur les fables de La Fontaine (1877). M. Pfau a *adapté* cent fables de Lachambaudie (1863). M. Emmanuel Geibel a publié, en collaboration avec M. Henri Leuthold, *Cinq Livres des Lyriques de France*, recueil excellent où figurent André Chénier, Millevoye, Alfred de Vigny, Alfred de Musset, Reboul, Lamartine, Sainte-Beuve, Théophile Gautier, Auguste Barbier, Arsène Houssaye, Brizeux, Leconte de Lisle, etc. — Un autre recueil contenant des traductions de soixante-dix poëtes français a été publié en 1868

Digitized by Google

par M. d'Urbas ; plusieurs de ces traductions sont dues à Freiligrath. M. Adolphe Strodtmann, le biographe d'Henri Heine, a recueilli et traduit un choix de « poésies de prolétaires français » sous le titre de *Poésie ouvrière* (1863). M. Eugène Peschier, littérateur fort distingué, poëte allemand d'origine genevoise, a révélé au public allemand les meilleurs morceaux de quelques écrivains suisses dans son *Dichterbuch der franzœsischen Schweiz* (1865). M. Jean Scherr s'est élevé un monument durable en donnant, dans son *Bildersaal der Weltlitteratur*, d'excellents spécimens, magistralement traduits, des principaux poëtes du monde entier, tant de l'antiquité que des temps modernes.

Les considérations peut-être un peu diffuses qu'on vient de lire, me sont suggérées par deux bons petits volumes d'un professeur de Breslau, M. Schœnermark, publiés sous les auspices de M. Geibel et de feu Nicolas Martin [1]. Le premier volume, intitulé *Anthologie lyrique*, est destiné, selon les propres termes de l'éditeur, « à présenter aux Allemands comme aux Français, » mais surtout aux Allemands, « une sorte de miroir où se reflétât le génie idéal et poétique des Français. » M. Schœnermark a voulu donner des échantillons de tous les poëtes lyriques français du XIXe siècle « qui ont influé sur le développement de la poésie moderne, » en éliminant « les morceaux qui pourraient blesser les susceptibilités légitimes de la morale, de la religion et de la décence. » Il a mis à contribution cent onze poëtes français, belges et suisses, pour trois cent vingt-trois morceaux, classés sous trois rubriques : *Dieu, la Religion, — la Nature, — la Vie humaine;* chacune de ces trois parties s'ouvre par une épigraphe appropriée ; ainsi la *Vie humaine* par les vers si connus

[1] *Französische und deutsche Anthologie französischer Lyrik des neunzehnten Jahrhunderts. Erster Teil :* Anthologie lyrique. *Zweiter Teil : Französisches Liederbuch.* Par Werner Schoenermark. Halle, 1878.

Nicolas Martin est mort à Autueil il y a quelques mois, au moment même où M. Schœnermark lui dédiait son premier volume. Il était né à Bonn, en 1814, et sa mère était la sœur de Simrock. L'influence de l'Allemagne a imprimé à son talent français un cachet de délicate originalité qui l'a peut-être empêché d'être populaire. Il s'est qualifié lui-même *poëte français au cœur français et allemand.*

Digitized by Google

de Lamartine : *Le livre de la vie est le livre suprême.* Certaines divisions secondaires sont également marquées par des épigraphes. L'agencement de l'Anthologie mérite, en général, des éloges. Cependant le choix des auteurs et des « échantillons » n'est pas irréprochable. L'éditeur aurait dû se montrer plus sévère ; il a trop accueilli et trop donné. Ceci n'est pas uniquement une question de goût. Certains morceaux font double emploi. J'en vois au moins deux auxquels je dénie absolument le droit de figurer dans une Anthologie qui veut être un bouquet des plus belles fleurs de la poésie lyrique de notre siècle. C'est d'abord la *Brabançonne* : à Dieu ne plaise que je lui manque de respect, mais il faut bien convenir qu'elle ne supporte pas la lecture. C'est ensuite une chanson anonyme assez connue, la *Lettre de faire part*, à laquelle manque tout au moins « cette correction soutenue, sans laquelle il n'y a pas de place dans une Anthologie pour les plus sincères inspirations [1]. » — D'autre part, quelques omissions, constituant à mon sens des lacunes, doivent être signalées, surtout en vue d'une deuxième édition. On peut regretter que l'éditeur ait cru devoir se limiter au dix-neuvième siècle si strictement, qu'il n'a fait d'exception que pour la *Marseillaise* et pour André Chénier : j'aurais voulu qu'il en fît une aussi pour Gilbert, dont l'ode des *Adieux à la vie* est toute moderne. Plusieurs femmes figurent honorablement dans le recueil : Mmes Amable Tastu, Anaïs Ségalas, Delphine Gay, Louise Colet, Desbordes Valmore, Blanchecotte, Ackermann, Ménessier, Mlle Louise Bertin, Élisa Mercœur ; on y cherche vainement Louisa Siefert. En fait de pays non français, la Suisse n'a certes pas à se plaindre ; cependant une au moins des jolies fables de Porchat n'aurait point été de trop. La Belgique est représentée d'une manière absolument insuffisante par la *Brabançonne*, par un fragment de l'*Année sanglante* de Van Soust, par la ballade *Vive hirondelle* de Van Hasselt et par les belles strophes de M. Alvin, intitulées : *Spiritus levis*. Évidemment, ni M. Alvin ni Van Hasselt n'occupent la place à laquelle ils ont droit,

[1] Crépet.

Digitized by Google

et Wacken, Weustenraad, Mathieu, Eugène Dubois, M. De Decker, M. Potvin, d'autres encore, devraient d'autant moins être oubliés qu'ils rentrent tout à fait dans le cadre honnête et vertueux de l'Anthologie. J'y voudrais voir aussi deux ou trois fables du baron de Stassart et de M. Parthon de Von.

Des notices biographiques et littéraires sur les auteurs terminent ce volume. En général bien faites, courtes, précises, elles dénotent un travail consciencieux et une assez vaste lecture. Je remarque cependant, sans trop chercher, un oubli et une inexactitude. L'auteur paraît ignorer la mort de Van Hasselt. Il donne à l'auteur des *Préludes poétiques*, dont il a inséré trois belles strophes, le nom de Philippe de Loy et le fait naître à Paris en 1781. Sainte-Beuve, qui a consacré quelques pages à ce poëte assez oublié, l'appelle Jean-Baptiste-Aimé et dit qu'il a vécu de 1798 à 1834.

Ce premier volume est entièrement en français. Le second est en allemand. Il contient la traduction, par trente-huit poëtes allemands, de cent quatre-vingts morceaux de l'Anthologie, sur le même plan et avec les accessoires correspondants, c'est-à-dire avec des notices sur les traducteurs. On y retrouve ceux que j'ai énumérés tout à l'heure, ainsi que plusieurs autres moins connus, dont quelques-uns font preuve d'un talent réel et approchent de cet idéal que M. Amiel a si bien défini. Une mention honorable est due entre autres à M. Schœnermark lui-même; à M. et Mme Barthel; à M. Mautner qui a traduit la *Grève des Forgerons* de Coppée et la *Chanson du fer* d'Albert Delpit; à M. Nitschmann, plus connu par ses traductions d'auteurs slaves, qui a su rendre parfaitement le caractère général de la *Chute des feuilles* de Millevoye. Certaines poésies figurent en deux traductions. Ainsi *Nisa* d'Auguste Barbier; la comparaison est d'autant plus intéressante que les deux traducteurs de cette gracieuse idylle sont des maîtres. L'un est M. Ferdinand Schmid, plus connu sous le pseudonyme de Dranmor; l'autre est Freiligrath. Les traductions sont très-différentes, chacune excellente. Cependant l'idée dernière est altérée dans toutes les deux; les traducteurs ont donné une teinte faunesque au

Digitized by Google

charmant tableau de la fin, ils font contempler la naïve enfant par un bouc à longue barbe. Le poëte français a la main plus légère : chez lui, l'indiscret n'est qu'un chevreau timide. Quelquefois, la traduction, loin de gâter l'original, l'améliore. Il arrive à Chamisso d'ennoblir Béranger. M. Auguste Sturm, jeune poëte d'avenir qui fait partie de la magistrature prussienne, atténue les trivialités de Jenneval, et la *Lettre de faire part* devient simplement touchante sous la plume de M. Barthel. Somme toute, on est surpris, en parcourant ce recueil, de rencontrer nombre de bonnes traductions et fort peu de mauvaises. Je voudrais pouvoir donner des spécimens, mais il en résulterait inévitablement une bigarrure linguistique désagréable aux lecteurs ; d'ailleurs, il est temps de clore cet article déjà trop long.

Peut-être me sera-t-il permis, en terminant, d'exprimer un vœu. Pourquoi n'essayerait-on pas, sur une moindre échelle vu la plus grande difficulté, de faire en pays français, pour les lyriques allemands, un double recueil analogue à celui de M. Schœnermark[1] ? Je le voudrais rédigé simplement et modestement dans un but didactique, comme l'est en dernière analyse le modèle allemand. La grande question que j'ai rappelée au début resterait réservée. On ne viserait point à la perfection. On s'efforcerait seulement de former un choix excellent de poésies lyriques allemandes pour le tome premier et un choix de traductions en vers le moins mauvaises possible pour le tome second. En cherchant bien, en groupant les écrivains qui ont déjà fait leurs preuves, en intéressant à l'œuvre certains jeunes auteurs qui paraissent avoir quelque peine à trouver leur voie, en y mettant enfin le soin voulu et le temps nécessaire, on parviendrait, je n'en doute pas, à faire une œuvre attrayante et utile. Il y aurait là, me semble-t-il, une jolie tâche pour un homme d'initiative, voué au culte et à l'enseignement des bonnes lettres.

ALPHONSE RIVIER.

[1] Les Italiens nous donnent l'exemple. Cent poésies lyriques allemandes viennent d'être traduites, plusieurs fort habilement, par M. Francesco Cipolla. Vérone, 1877.

Digitized by Google

LA VIE ET LES JOUETS[1].

C'est un monde étrange et charmant que le monde des jouets, et je serais bien tenté de taxer d'insensibilité celui qui ne serait pas ému des efforts qu'ils font pour ressembler aux hommes. Ils nous empruntent leur forme, leur visage, leur démarche; ils forment entre eux une sorte de petite humanité qui a nos vices et nos passions, et leur unique destinée est de chercher à nous plaire, en nous imitant. Tout petits, nous les aimons déjà comme une image de nous-mêmes, et quand nous sommes rassasiés du plaisir qu'ils nous donnent, nous les brisons, comme nous brisons plus tard nos amitiés et nos amours. Ils sont notre première tendresse; c'est par eux que nous nous initions à la vie, et ils ont entre nos mains une soumission qui ne se rencontre que rarement chez les hommes.

Un jour arrive où notre activité ne se satisfait plus de leur bonne volonté; nous cherchons à les remplacer alors par d'autres jouets, vivants ceux-là, et qui quelquefois finissent comme eux, victimes de notre indifférence et de notre cruauté. Ainsi l'homme ne varie jamais; devenu grand, il garde les curiosités qu'il avait étant petit, et de même qu'il a fait pour les jouets, amusement de son enfance, il brise ceux que ses passions rencontrent sur leur route, pour voir « la petite bête qu'il y a dedans ».

[1] La nouvelle que nous publions ici et celles que nous publierons prochainement font partie d'un volume encore inédit de M. Camille Lemonnier et qui a pour titre : *Bébés et Joujoux*.

Digitized by Google

Hé! ne voyez-vous pas que ce petit mécanisme, qui est le cœur chez les hommes, est aussi le cœur chez les jouets? C'est par là qu'ils vivent, qu'ils se mettent en mouvement, qu'ils obéissent à nos caprices; c'est par là encore qu'ils nous ressemblent et, comme eux, c'est par là que nous vivons et que nous mourons. Otez le cœur à l'humanité, et elle devient une énorme machine inerte, à laquelle manquent les ressorts qui la font mouvoir; elle n'a plus dès lors qu'à s'endormir dans le néant, n'ayant plus rien qui la réveille et la stimule.

Qui ne se souvient de la petite bête mystérieuse des premiers jouets? Avec quelle inquiétude effarée nous posions l'oreille à l'endroit où le mécanisme se faisait entendre! Nous eussions voulu voir à travers le jouet, pour savoir ce qui se passait à l'intérieur, et quelquefois nous étions malades du désir de briser l'objet. Une certaine frayeur se mêlait à notre curiosité; nous redoutions des révélations périlleuses, et puis on ne sait pas, cela pouvait éclater, nous frapper aux yeux, à la tête, aux mains, se venger enfin de notre indiscrétion. Il y avait toujours alors une vieille histoire de petit garçon puni pour avoir voulu connaître un secret, qui nous revenait à la mémoire et paralysait notre main prête à mettre en pièces le jouet.

Mais, petit ou grand, l'homme est le même; rien n'empêche qu'il n'arrive au but de ses désirs, et il a, pour vouloir ce qu'il fait, tout un arsenal de petites ruses au moyen desquelles il a l'air de faire ce qu'il ne veut pas. La petite bête nous empêchait de dormir; tantôt nous nous la représentions comme un être noir et velu, avec un grand nombre de pattes, toutes ces pattes remuant ensemble; tantôt comme un joli papillon faisant frou frou de ses ailes, ou comme l'écureuil qu'on nous avait montré à la foire, tournant une roue activement.

Naturellement, ces suppositions ne faisaient qu'augmenter notre impatience, et un beau jour, n'osant briser de nos mains l'objet, nous le laissions tomber sur le plancher, où il se fendait, s'ouvrait, livrait enfin un passage à nos yeux.

Quelle déception! La petite bête n'était le plus souvent

Digitized by Google

qu'un fil d'archal, un ressort d'acier, un vulgaire rouage de bois ou de métal.

Comme nous regrettions alors notre curiosité! Comme nous déplorions notre folie! Quelquefois même un peu de larmes était répandu sur le sort de l'infortuné jouet, avec cette hypocrisie qui consiste à pleurer ceux dont on a fait le malheur. Hélas! nous recommencions à quelques jours de là, et pourquoi le nier, la plupart d'entre nous ont recommencé toute leur vie. Une soif d'inconnu nous dévore incessamment; nous amoncelons des ruines pour arriver à la petite bête, et quand nous l'avons découverte, nous regrettons de ne pouvoir l'ignorer encore.

Cette petite bête, en somme, n'est-ce pas l'histoire de toute notre vie? Elle est le rêve avec ses obscurités; elle est l'illusion avec ses profondeurs de doute; elle est la chimère avec ses perplexités; elle est l'idéal, l'amour, le bonheur. Elle fait le tourment de notre esprit, tant que nous ne l'avons pas arrachée du mystère au fond duquel elle se dérobe, et lorsqu'enfin nous la tenons dans nos mains, nous sommes pris d'une douleur en la trouvant si petite à côté de la hauteur que lui prêtait notre songerie.

C'est la loi de nature. Pourquoi récriminer? On commence par les jouets, on finit par l'homme, mais au fond, c'est toujours la même chose, et cela dure jusqu'au moment où la mort nous laisse à son tour tomber à terre, pour voir — elle aussi — la petite bête qui est en nous.

Mais les jouets ont plus de philosophie que nous n'en avons: ils ne raisonnent pas. Ils s'offrent sans arrière-pensée à leurs petits bourreaux, et rien n'est admirable comme leur placidité. Les plus féroces d'entre eux ont l'air de s'attendrir dans les mains roses qui les manient; il n'est pas jusqu'au terrible diable des tabatières à surprise qui ne s'adoucisse, au point de paraître tout à fait innocent.

Dieu sait pourtant si les autres jouets le redoutent! Il est la terreur du monde qui l'entoure et son ombre plane sur les poupées comme la menace des châtiments éternels. Remarquez-le bien pourtant, autant il est farouche quand il est au

Digitized by Google

milieu de ses semblables, autant il fait le diable pour rire dans la société des bambins. Soyez sûr qu'il regrette la grande barbe hérissée qui l'empêche d'être pressé contre leurs jolies joues fraîches.

Pour moi, plus je vieillis, plus je trouve de plaisir à remonter au temps où j'avais le droit de m'amuser avec mes jouets. C'était le bon temps; si j'ai un regret, c'est qu'il ait disparu sitôt.

Nous nous entendions bien, mes polichinelles et moi; j'en cassais, il est vrai, par-ci par-là, mais je les payais alors d'une telle tendresse qu'il ne me semble pas qu'ils aient dû m'en vouloir. Depuis, je me suis amusé d'autres jeux; j'ai connu d'autres jouets; j'en ai peut-être bien compromis quelques-uns, et ceux-là n'ont pas été si faciles à pardonner; car les vrais jouets n'ont pas de fiel; c'est ce qui fait leur différence avec les hommes.

J'ai beaucoup aimé les petits soldats de plomb, les animaux des bergeries, les lapins jouant du tambour, les chevaux à bascules et les pantins.

J'ai même conservé pour ces derniers une vieille affection; mais je me contente de les étudier parmi les hommes.

Le monde, après tout, n'est-il pas un bazar à jouets et n'y voit-on pas, comme chez le marchand, des arlequins, des polichinelles, des poupées en cire, avec ce même diable à surprise, qui n'a pas mal l'air de ressembler au destin? Hochets, fortune, joujoux, caprices, n'est-ce pas la même chose, à ceci près, qu'il y a toujours un peu de leur sang aux hochets avec lesquels jouent les hommes? Beaucoup de paillon, de clinquant, d'oripeaux et de fariboles dans l'un et l'autre cas, et dessous, du son, de la baudruche et du carton-pierre : c'est la leçon que nous font les jouets, et nous oublions de l'appliquer à la vie.

Hélas! le monde des jouets est doublement le nôtre; c'est nous qui les brisons, mais c'est nous aussi qui les faisons. Leur histoire se rattache à celle des hommes; ils ont les mêmes vicissitudes, ils subissent les mêmes changements, ils leur ressemblent à ce point que chaque fois que l'homme change, le jouet change aussi.

Digitized by Google

Je ne suis pas bien vieux, et pourtant j'ai vu se succéder plusieurs générations de jouets. D'abord, quand j'étais enfant, on ne connaissait ni les poupées à trente-six quartiers, ni les salons où l'on organise des bals, ni les carrousels de vélocipèdes. C'était bien plus simple; j'ai fait mon bonheur, pendant longtemps, d'un omnibus qui n'avait qu'une parenté éloignée avec les trams d'aujourd'hui, et les petites filles se contentaient de poupées à tête de bois, sur le front desquelles s'effilochait un peu de filasse jaune.

Il est vrai qu'alors, si les jouets étaient simples, les hommes étaient plus simples aussi qu'ils ne le sont à présent. Il n'y avait pas ce faste d'agent de change, qui est devenu la monnaie courante de nos mœurs, et les femmes s'habillaient simplement, comme les poupées. Maintenant, oh! maintenant, il est à peu près aussi difficile de s'acheter une poupée que de se choisir une femme; toutes deux coûtent les yeux de la tête.

Regardez défiler dans les rues les petites filles, cette graine des petites femmes de plus tard; elles n'ont plus d'âge; elles sont femmes déjà par la toilette et la tournure; elles marchent, le buste droit, avec des mines envolées, ayant des effronteries de regard qui caressent la foule, et elles sont parées comme des châsses. Il n'y a pas de différence avec leurs poupées; il semble même que celles-ci aient servi de patron, tant les unes et les autres ont le charme étrange de l'artificiel. Elles portent les cheveux en nappe ou en tresses, se coiffent à la chien au-dessus des yeux, ont le même sourire, le même regard, la même douceur provoquante, sont chargées d'étoffes toutes deux, ont enfin en commun un petit air chien-fou très à la mode dans les salons.

C'est au point que la plus poupée n'est pas toujours celle qu'on pense.

Il y a loin de cela aux petites filles à jupons courts et pantalons bas, qui ressemblaient à des cantinières de régiment et promenaient dans leurs bras des poupées affublées comme elles de larges chapeaux de paille. C'était l'époque de la can-

Digitized by Google

deur; les poupées et les petites filles semblaient constamment ahuries, et je me souviens encore de la tache de vermillon pur qui fleurissait la joue des poupées, comme le symbole de l'innocence qui leur était commune avec les petites filles.

Aujourd'hui, les poupées ont des mines assouvies de grande personne; elles sont plutôt pâles que rouges; si elles pouvaient rougir encore, ce serait de s'appeler du même nom que leurs sœurs, les poupées du temps jadis. Une ombre de désenchantement se mêle à leur beauté; elles semblent toutes pleurer leurs illusions perdues. Pourtant, leur petite vanité ne s'est jamais vue plus fêtée; on les traite en idoles; elles mènent un train de grandes dames, et une poupée qui n'a pas dans son trousseau de la vraie dentelle, n'est qu'une poupée vulgaire.

Au lieu d'un corps massif, où les formes n'existaient qu'à l'état de vague indication, elles ont une peau d'un blanc rose, dodue et jouant à la vie. Les genoux sont très-bien indiqués, les bras s'arrondissent dans un modelé douillet, il y en a même dont la gorge naissante pointe en avant. Dieu sait où s'arrêtera l'imitation!

Il est bien difficile de ne pas devenir sérieux en traitant ces graves questions. En effet, derrière la poupée, c'est nous-mêmes qu'il faut voir; elle ne fait que se conformer à notre goût de l'exactitude, et à sa manière, elle est naturaliste, comme le roman et la peinture. Elle est articulée déjà; elle a la couleur et les attitudes du corps vivant; elle marche, elle s'assied, elle ouvre les bras et les jambes; elle est chaussée de vrais bas, dans de vrais souliers; elle porte sur la peau une vraie chemise; elle est gantée de vrais gants. Laissez-la faire, elle saura compléter la ressemblance.

Quel effort d'imagination, au contraire, pour sauver l'apparence humaine dans la poupée d'autrefois! Elle était ficelée dans une affreuse peau violette, faufilée tout le long du corps de gros fil gris, avec des boudins en guise de bras et de jambes. Les mains avaient une grossièreté abrupte de moignons, comme les pieds, et la tête était maintenue dans les épaules avec de la colle de menuisier qui avait coulé de

Digitized by Google

tous côtés. Il lui était aussi impossible de se maintenir debout que de s'asseoir ; elle n'avait ni dos ni poitrine, ni endroit ni envers ; elle ressemblait à de la vie comme un sabot à un arbre.

Et pourtant elle faisait la joie de nos sœurs tout autant que les belles poupées articulées font à cette heure la joie de nos filles. C'est qu'elles lui prêtaient cette vie qu'elle n'avait pas ; à force de l'aimer, elles animaient son masque d'un peu de passion humaine, et celles-là du moins pouvaient avec certitude appeler leur fille l'être informe qui n'arrivait à vivre que par elles.

Il y avait là une sorte d'école du sentiment à laquelle je ne puis penser sans mélancolie. Il fallait savoir aimer, alors, et les vilaines poupées étaient un apprentissage pour le cœur. On aime d'autant mieux ceux qu'on aime qu'ils sont difficiles à aimer, et un peu d'effort finit toujours par donner plus de prix aux choses. Laquelle des merveilleuses poupées à la mode d'aujourd'hui ne se ferait pas aimer du premier coup, de la première personne venue? D'abord, elle flatte la vanité : c'est un grand point, et tout de suite on l'aime, autant pour les autres que pour soi ; puis, elle est émaillée, elle brille de fraîcheur et de santé, elle a l'air heureux, et l'on aime aisément ce qui est heureux et beau. Elle est donc le contraire de l'autre, puisque celle-ci exerçait le cœur à la tendresse et qu'au rebours, celle-là exerce le cœur à l'indifférence : elle est aussi vite aimée qu'elle est vite oubliée.

Je ne défends pas le temps passé, cependant ; j'aime trop le temps présent ; je l'aime dans ses manies, dans ses passions, dans ses fièvres, dans son idéal curieux et tourmenté ; je l'aime dans sa recherche de la petite bête, dans son goût de l'exactitude à outrance, dans ses livres qui sont des procès-verbaux ; je l'aime même dans ses poupées compliquées comme le modèle vivant ; mais je pense à nos longues songeries devant les jouets de notre enfance et je demeure touché de leur étrangeté.

Je sais bien qu'elle n'aidait pas à se former une notion exacte des choses ; elle avait en elle une nuance d'hyperbole,

Digitized by Google

au contraire; mais elle ouvrait dans le cerveau un répertoire de formes rares qui prédisposaient aux conjectures.

Souvenez-vous comme l'imagination bouillait pour suppléer à l'insuffisance des silhouettes, comme l'esprit était saisi d'effroi par la fantasmagorie quelquefois terrible des anatomies, comme leur drôlerie d'à peu près nous arrachait les larmes des yeux! Cela nous habituait à voir la nature par un angle qui n'était pas celui de tout le monde; et je crois bien que le jouet a été pour beaucoup d'entre nous, artistes et écrivains, le point de départ de nos rêves et de nos travaux. Je ne vois pas très-nettement l'espèce d'art que l'on fera quand on sera arrivé à des notions purement exactes.

Il y a, à l'heure qu'il est, toute une invention considérable de jouets qui s'adressent à l'intelligence. On les appelle jouets, bien qu'ils méritent surtout le nom d'exercices. Ils sont très-bons à former de petits ingénieurs, de petits mécaniciens, de petits mathématiciens, et ils ont la marque de notre esprit épris de science.

On n'a presque plus le temps à présent d'être de petits garçons et l'on est de petits hommes avant d'être des hommes. Tout ce siècle est pris d'une hâtivité sans bornes; les intervalles n'existent plus; on les brûle en une seule étape et nous avons en nous une machine à vapeur qui nous fait galoper la vitesse d'un express.

C'est à cette activité effrénée que répond le jouet moderne : il est formel, précis, tranchant, comme une formule; il s'aide des lois de la mécanique et de la physique; il est un calcul et une opération du cerveau; il a la froideur d'une mathématique ; il s'explique par A + B. Il est fabriqué par des savants.

Il arrivera un temps où des bambins de douze ans chaufferont eux-mêmes de vraies locomotives, construiront de vraies lignes de chemins de fer, feront de la métallurgie en petit, et nous verrons fonctionner dans nos appartements des mines en miniature, avec des machines de la force d'un demi-poney. Il n'y aura rien à redire à cela; c'est la marche des choses. Nous qui recherchons le calme pour travailler,

Digitized by Google

nous monterons au grenier pour être plus près de nous-mêmes et plus loin de nos enfants, devenus plus forts que nous.

Dieu merci, nous n'en sommes pas encore là. Polichinelle et Arlequin sont encore en vie, et l'on n'a pas cessé d'acheter des ménageries, des arches de Noë, des petits soldats de plomb, des pantins, des poussahs, des poupées et de la batterie de cuisine en fer-blanc. Il y a toujours des lapins qui jouent du tambour, des ours qui dansent en frappant du tambourin, des chats qui tournent après leur queue, des chevaux de bois au grand galop, des caniches au port d'armes et des ânes à besicles de magister; il y a toujours des serpents articulés, des grenouilles qui sautent en l'air, des lions à tête de veau, des veaux qui ressemblent à des tigres, des renards violets, des panthères bleues et des girafes ponceau. Le meunier continue à se tenir immobile sur la plate-forme de son moulin; le soldat continue à monter la garde à la porte de la prison; la petite femme mystérieuse continue à paraître toutes les dix minutes à son balcon; le singe savant continue à jouer de la contre-basse en hochant la tête et en remuant les yeux, et la petite souris blanche, qui se remonte avec une clef, continue à partir dans les jambes au moment où l'on s'y attend le moins. A Noël, le même petit enfant Jésus étale ses membres en cire rose au fond de la crèche, entre les têtes des deux grands bœufs rouges, et les rois mages se tiennent auprès, le regardant avec un sourire ravi. Puis, c'est la petite princesse en satin rose qui vient du désert, assise sur un dromadaire; c'est le gendarme prussien qui ouvre d'instant en instant ses énormes mâchoires et chaque fois avale un petit soldat français, toujours le même; c'est le magicien coiffé d'un chapeau pointu et qui lève sa baguette vers les étoiles; c'est le bel amiral anglais monté sur un cheval gris-pommelé; c'est l'équilibriste qui fait du trapèze; c'est le jongleur qui lance en l'air des boules de cuivre; c'est le tambour qui bat la marche; c'est encore le petit musicien qui frappe l'une contre l'autre ses platines, la fermière assise entre ses deux paniers sur son âne, la can-

Digitized by Google

tinière avec son petit tonneau, le rémouleur qui presse du pied la roue, le chemin de fer qui fait deux fois le tour de la table, les trois poules et la bergère qui font couic couic et qu'on tourne avec une manivelle, le théâtre des marionnettes, le Guignole, etc.

Je reconnais bien là toujours cette humanité en petit qui a fait la joie de notre jeunesse. Elle est plus drôle que l'autre; du moins elle ne fait pas verser des larmes. Il me semble la voir s'étaler encore, comme aux beaux jours de nos dix ans, dans la lumière des magasins, avec ses paillons, ses satins, ses bleus flamboyants, ses verts à faire pâlir Véronèse, ses splendeurs invraisemblables; mais tout à coup la belle vision s'enveloppe d'ombre, et lentement disparaît dans les lointains.

— Coucou ! fait l'horloge.

Et je compte les années qui ne sont plus.

Une, deux, trois, dix, vingt, trente... Déjà !

CAMILLE LEMONNIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES.

LIVRAISON DU 15 MAI 1878.

Pages.

CHARLES MASSON. Tendances matérialistes du catholicisme 5

CH. POTVIN. Le filleul de Voltaire. (*Poésie.*). 26

ÉM. LECLERCQ. Alexandre Legrand. (*Roman.*) 40

E. VAN ELEWYCK. Le prince de Ligne 67

EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Les libertés communales, essai sur leur origine et leurs premiers développements en Belgique, dans le nord de la France et sur les bords du Rhin*, par Alphonse Wauters. — *Charlemagne et le pays de Liége; l'Éburonie avant la conquête des Gaules par Jules César*, par André Van Hasselt et Louis Jéhotte. — *Annales* du Cercle hutois des sciences et beaux-arts. — *Histoire militaire; cours abrégé de tactique générale; études sur les origines des batailles stratégiques*, par B. Renard. — *Histoire de la poésie. Etudes sur l'Allemagne moderne*, par Ferdinand Loise — *La famille Gerelin*, par Mme F. Deros (Violette). — *Un coin de la vie de misère*, par Paul Heusy. — *G. Courbet et son œuvre*, par Camille Lemonnier, avec un portrait et 5 eaux-fortes. — *Le Microscope, sa construction et son application à l'anatomie végétale et aux diatomées*, par le Dr Henri Van Heurck. — *La Bière au point de vue médical, hygiénique et social*, par le Dr Boëns 98

LIVRAISON DU 15 JUIN.

CHARLES RAHLENBECK. Gui de Brès. Étude historique 105

EUGÈNE GENS. Le Préjugé de la Bible 141

ÉM. LECLERCQ. Alexandre Legrand. (2e *partie.*) 166

ESSAIS ET NOTICES :

L.-V. KEYMEULEN. Napoléon Ier et le testament de Pierre le Grand. 197

W. DE VLAEMINCK. CHRONIQUE DE LA LITTÉRATURE NÉERLANDAISE. *In onze vlaamsche gewesten*, par W.-G.-E. Walter. — *Bertha van den schoolmeester*, par Teirlinck-Stijns. — *Fantasia*, par Ern. Vander Ven. — Publications de Conscience, Sleeckx et Aug. Snieders. — Publications du Willems-Fonds. *Jaarboek voor* 1878. — Willems-Fonds et Davidsfonds. — *Afrika*, par A.-C.

Digitized by Google

Pages.

Vander Cruyssen. — *Het liberalisme*, par Arthur Cornette. — Le tome IV de la chronique de Marcus van Vaernewijck. — Les travaux historiques de MM. De Potter et Broeckaert. — *De kerels van Vlaanderen*, par K. De Flou. — *Plantijn*, par Max Rooses. — Livres de jurisprudence. — *Schetsenboek*, par Max Rooses. — Les revues flamandes. — Littérature dramatique. — *Julius Cœsar*, par Emiel van Goethem. — *Willem de Gek*, par W. Geets 201

LIVRAISON DU 15 JUILLET.

ALB. CALLIER. L'élection du 11 juin 1878 213
ÉM. LECLERCQ. Alexandre Legrand. (*Dernière partie.*). 244
L. VANDERKINDERE. La question sociale en Belgique au XIVe siècle . . 278
A. TRAPPENIERS. Du pittoresque architectural dans les villes du moyen âge et de l'époque moderne 309
EUG. VAN BEMMEL. CHRONIQUE LITTÉRAIRE. *Souvenirs de vacances* et *Nouvelles*, par Eugène Gens. — *Le salon des refusées*, par George Vautier — *Raymonne*, par Georges Eekhoud. — *La Marguerite*, poésies, par Georges Verdavainne. — *Les Nationales*, poésies belges, par Émile Valentin. — *Resurrectio*, poëme d'avril, par Jules Bailly. — *Pierre le Grand à Iassi*, par Marie Nizet. — *Étude sur la petite culture des terres sablonneuses des Flandres belges*, par Oswald de Kerchove de Denterghem. — *De l'exploitation des canaux et voies navigables*, par Théophile Finet. — *La Belgique physique, politique, industrielle et commerciale*, par Louis Genonceaux. — *L'art de vivre*, par le docteur Hubert Boëns. — *Adelson Castiau*, par Ernest Discailles. — *Seutin*, par J.-H. Thiry. — *Laurent Delvaux*, par Edmond Fievet. — *Daniel de Foë*, par Jules Carlier. — *Le darwinisme*, par le docteur Yseux. — *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, par Gustave Norga. — *L'Autonomie provinciale*, par Faider. — *La lecture enseignée par l'écriture*, par A. Remi. — *Cours supérieur de grammaire française, syntaxe*, par F. Collard. — *Lectures variées*, par E. Desès. — *Résumé d'histoire moderne*, par Auguste Mathieu. — *Traité élémentaire des successions à cause de mort en droit romain*, par Alph. Rivier 327

ESSAIS ET NOTICES :

F.-J. DE BONNE. Souvenirs historiques : Le comte de Narbonne. . 337

LIVRAISON DU 15 AOUT.

GOBLET D'ALVIELLA. La question d'Orient et le protectorat anglais en Asie 341
Dr GODINEAU. Un plan de journal pour les campagnes. 363
CH. POTVIN. La comédie électorale (en quatre actes et en vers). . . 386
ALPHONSE RIVIER. La poésie lyrique française en Allemagne 424
CAMILLE LEMONNIER. La vie et les jouets, contes. 433

Digitized by Google

Digitized by Google

Le temps nous a manqué pour rendre à la mémoire d'**ERNEST ALLARD** l'hommage qui lui était dû; mais nous espérons être à même de remplir ce douloureux devoir dans notre prochaine livraison. Ernest Allard n'a jamais collaboré à la **REVUE DE BELGIQUE**, mais une vie aussi vaillamment consacrée à la propagation des principes qui sont les nôtres est un titre suffisant pour lui mériter mieux qu'une simple notice nécrologique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

F.X.BEER,
k.Hofbuchbinder
MÜNCHEN.
Ledererstr.25.

Digitized by Google